10

# SÉNAT

# TABLE DES DÉBATS

## ANNÉE 1967

Rédigée par le service des archives du Sénat.

TABLES
Volume 10

JOURNAUX OFFICIELS
26, RUE DESAIX -- PARIS (15e)

# SÉNAT

# TABLE DES DÉBATS

| | |
|---|---|
| 2e session ordinaire de 1966-1967..... | Du 3 avril au 1er juillet 1967. |
| 1re session ordinaire de 1967-1968..... | Du 2 octobre au 20 décembre 1967. |

NOTA. — Les numéros des documents du Sénat sont relatifs à la session de 1966-1967 pour la période du 1er janvier au 30 septembre et à la session de 1967-1968 pour la période du 1er octobre au 31 décembre.

# AVERTISSEMENT

La Table des Débats a pour objet de faciliter la recherche des questions traitées au cours des débats du Sénat.

Elle réunit en un seul volume et en trois parties distinctes : une Table nominative, une Table analytique et une Table de renseignements divers.

Elle met à la disposition des membres du Sénat :

— en regard des noms de MM. les Sénateurs (Table nominative), un exposé chronologique succinct de leur activité parlementaire au cours de l'année ;

— pour chacune des matières examinées par le Sénat (Table analytique), le résumé et l'analyse des travaux de ladite assemblée ;

— enfin, dans la dernière partie, divers renseignements relatifs au fonctionnement du Sénat.

Pour l'usage de la présente Table, il est précisé que les références des dates sont celles des dates de séances.

# TABLE NOMINATIVE

## A

**AHMED ABDALLAH** (M.) [Comores].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à proroger les pouvoirs de la chambre des députés des Comores** [20 avril 1967]. — Discussion générale (p. 172). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative au remplacement des membres de la chambre des députés des Comores** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 820, 821). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [27 novembre 1967]. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale : observations sur l'importance des subventions d'équipement affectées au budget des Comores et sur le réseau routier (p. 1877, 1878). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant organisation des Comores** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2330, 2331). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à supprimer les dispositions à caractère réglementaire concernant les conseils de subdivision* (p. 2332) ; Art. 2 : *son amendement tendant à préciser dans le texte modificatif proposé pour l'article 1er de la loi du 22 décembre 1961 que l'archipel des Comores est indivisible* (*ibid.*) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant, dans le texte modificatif proposé pour l'article 3 de la loi du 22 décembre 1961 entre les mots : « haut-commissaire de la République » et les mots : « les actes », à insérer les mots : « qui en accuse réception »* (*ibid.*) ; Art. 5 : *son amendement de coordination* (p. 2333) ; Art. 8 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article afin d'instituer une procédure de conciliation et de créer à cette fin une commission d'arbitrage dont la composition et les règles de fonctionnement seront définies par décret ; d'autre part, de permettre au conseil de gouvernement des Comores de présenter devant le Conseil d'Etat, en cours d'examen du décret d'annulation d'un acte des autorités territoriales, pour incompétence, excès de pouvoir ou violation de la loi, toutes explications qu'il estime utiles* (*ibid.*) ; Art. 9 : *son amendement tendant à compléter le texte proposé pour le cinquième alinéa de l'article 29 de la loi du 22 décembre 1961 par un nouvel alinéa disposant que « le président du conseil de gouvernement peut, dans le même cas de désaccord, déclarer l'urgence lorsqu'il estime que l'ordre public intérieur est en jeu dans le cadre des pouvoirs qui lui sont dévolus à l'article 3 de la présente loi »* (p. 2234, 2235) ; *son amendement tendant à compléter l'article 9 par les dispositions suivantes : une convention déterminera les conditions dans lesquelles un représentant du président du conseil de gouvernement des Comores pourra participer, au sein de la délégation française compétente, aux négociations concernant les intérêts généraux des Comores qui seraient engagées entre le Gouvernement de la République et des Etats étrangers. De même, une convention déterminera les modalités selon lesquelles le président du conseil de gouvernement pourra demander à faire participer des personnalités comoriennes aux délégations françaises à des organisations techniques internationales dont la compétence s'étendrait à des domaines intéressant l'archipel des Comores »* (p. 2335) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 10 : *son amendement tendant, après le quatrième alinéa du texte proposé pour l'article 31 de la loi du 22 décembre 1961, à insérer les dispositions suivantes : « Toutefois, en ce qui concerne l'exécution du budget territorial, le contrôleur financier chargé du contrôle des dépenses engagées ne sera nommé qu'après l'assentiment du gouvernement des Comores. Le gouvernement des Comores pourra déléguer un représentant auprès des organismes, offices ou établissements publics compétents en matière de crédit, de change ou de commerce extérieur pour les opérations relatives à la gestion des affaires mettant en cause plus particulièrement les intérêts économiques ou financiers du territoire des Comores »* (p. 2336) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 11 : *son amendement tendant, dans le quatrième alinéa du texte proposé pour l'article 32 nouveau de la loi du 22 décembre 1961, à substituer aux mots : « après consultation », les mots : « sur avis écrit »* (p. 2236, 2237) ; Art. 13 : *son amendement tendant à compléter cet article par des dispositions stipulant que « l'entrée en vigueur de la présente loi est subordonnée à la conclusion des conventions prévues »* (p. 2337) ; explique son vote sur l'ensemble (*ibid.*).

**ALRIC** (M. GUSTAVE) [Aube].

*Est nommé membre* de la commissions des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

**Décédé le 17 octobre 1967.** — Eloge funèbre prononcé par M. Gaston Monnerville, Président du Sénat [26 octobre 1967] (p. 1018).

**ANDIGNE** (M. HUBERT D') [Orne].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : la situation des prix agricoles (marché de la viande et des produits laitiers) ; l'application de la T. V. A. à l'agriculture ; la régionalisation de l'économie ; la délimitation de la zone de rénovation rurale de l'Ouest (p. 1755 à 1757). — PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Examen des articles. — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel nouveau étendant au personnel non fonctionnaire du C. N. A. S. E. A.* (centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles) *le régime de protection sociale agricole* (p. 1771).

**ANDRE** (M. LOUIS) [Calvados].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**ARGENLIEU** (M. PHILIPPE D') [Sarthe].

*Est nommé vice-président* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la préparation des Xes Jeux olympiques d'hiver de Grenoble** [13 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à compléter cet articles par un deuxième alinéa disposant que les indemnités sont fixées, à défaut d'accord amiable, par le juge de l'expropriation saisi par la partie la plus diligente* (p. 646). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'habitat, l'équipement des campagnes (p. 1733, 1734).

**ARMENGAUD** (M. ANDRÉ) [Français établis hors de France].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation foncière [13 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1967 [14 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs [15 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à revaloriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [15 décembre 1967].

*Est élu délégué* représentant la France à l'Assemblée unique des communautés européennes [19 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport* supplémentaire fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur la pétition n° 13 du 22 novembre 1962 [9 mai 1967] (n° 229).

*Proposition de loi* relative à la cession des parts ou actions, mises sous séquestre comme biens ennemis, de sociétés dont l'actif est exclusivement composé de marques de fabrique et de commerce [25 mai 1967] (n° 262).

*Rapport* fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1967, adopté par l'Assemblée nationale [13 juin 1967] (n° 299).

*Proposition de loi* tendant à permettre à certaines personnes ayant perdu la nationalité française de réclamer, par déclaration, la qualité de français [29 juin 1967] (n° 339).

*Proposition de loi* tendant à étendre à la Caisse nationale ses barreaux français les dispositions de la loi n° 65-555 du 10 juillet 1965 relative à l'assurance volontaire vieillesse des Français exerçant une activité professionnelle à l'étranger [24 octobre 1967] (n° 9).

*Avis,* présenté au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [28 novembre 1967] (n° 46).

*Rapport,* fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur la pétition n° 25 du 26 mai 1967 [13 décembre 1967] (n° 81).

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer une texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1967 [15 décembre 1967] (n° 97).

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs [19 décembre 1967] (n° 101).

*Rapport,* fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord conclu par échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques, relatif au régime fiscal des brevets, signé à Paris le 14 mars 1967 [20 décembre 1967] (n° 111).

**Interventions :**

Prend part, en remplacement de M. Pellenc, rapporteur général de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi portant règlement définitif du budget de 1964** [25 mai 1967]. — Discussion générale (p. 428, 429, 430, 431 : observations ayant porté notamment sur les irrégularités de gestion qui ont été relevées par la Cour des comptes. — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à la cession de parts ou d'actions, mises sous séquestre comme biens ennemis, de sociétés dont l'actif est exclusivement composé de marques de fabrique et de commerce** [13 juin 1967]. — Discussion de l'article unique : *son amendement tendant à une rédaction plus précise du début de cet article afin de ne viser, d'une part, que les sociétés dont l'actif est exclusivement composé de marques de fabrique et de commerce et, d'autre part, celles dont l'objet est de gérer des marques de fabrique et de commerce* (p. 649). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1967** [15 juin 1967]. — Discussion générale (p. 666 à 669) : observations ayant porté notamment sur le déséquilibre budgétaire, la stagnation économique, le déséquilibre du budget social. — Répond aux observations formulées par M. Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (p. 674, 675). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [8 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ART. 1er. — Art. 13 du code de l'urbanisme : observations sur *l'amendement de M. Chauty tendant à supprimer le paragraphe 5° de cet article visant les règles d'utilisation des sols* (p. 1127). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1967]. — ARTICLE 7 : *soutient l'amendement de M. Pellenc, au nom de la commission des finances, proposant que soit fixée à un minimum de* 3.660 *millions de francs en sus des crédits reportables des exercices antérieurs, la participation budgétaire de l'Etat, dans un programme triennal* (*annexes* 1968, 1969, 1970) *de constructions de voies urbaines rapides* (p. 1164, 1165) ; observations sur le *sous-amendement de M. Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à supprimer le mot « minimum » du texte de l'amendement précité* (p. 1167, 1169) ; observations sur l'application de l'article 40 de la Constitution aux sous-amendements de MM. Dailly et Vallin (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [10 novembre 1967]. ARTICLE 50 : *soutient l'amendement de la commission des finances tendant à demander un taux uniforme de la taxe locale d'équipement pour l'ensemble du territoire communal* (p. 1226) ; le retire (*ibid*) ; ARTICLE 52 : *amendement de la commission des finances tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux conditions de recouvrement de la taxe due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire* (p. 1228) ; ARTICLE 60 : observations (p. 1231) ; ARTICLE 63 : observations sur l'application de l'article 40 de la Constitution aux amendements de M. Dailly (p. 1233) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1238). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [16 novembre 1967]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la situation des Français résidant ou ayant résidé à l'étranger ; l'aide au tiers monde (p. 1372, 1373) ; sur la situation difficile des établissements de Bilbao, de Saint-Sébastien et d'Istambul (p. 1380). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1967]. — EQUIPEMENT. — Examen des articles. — ETAT C. — TITRE V : *amendement de M. Verdeille* (participation des collectivités locales au financement de la voirie nationale) (p. 1566) ; observations sur l'applicabilité de l'article 42 de la loi organique à cet amendement (p. 1568). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1623, 1624). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — INDUSTRIE ; en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget. Observations ayant porté notamment sur : les créations d'emplois ; l'aide à l'industrie ; le rôle et les responsabilités du ministère de l'industrie ; l'industrie charbonnière ; l'approvisionnement de la métropole en énergie ; le ravitaillement en pétrole ; l'industrie sidérurgique ; le plan calcul ; l'industrie des biens d'équipement ; l'industrie automobile ; l'industrie du papier ; les problèmes de la recherche et du développement ; les brevets d'invention ; les industries dans le Marché commun (p. 1657 à 1661). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : *son amendement tendant à réduire ce crédit de* 383.356 *francs* (observations sur l'embauche de personnels pour le contrôle des raffineries à la suite de la catastrophe de Feysin) (p. 1669) ; **son** *amendement tendant à réduire ce même titre III de* 1.700.000 *francs* (observations sur la création des postes au service de la carte géologique) (p. 1669, 1670). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1967]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion générale (p. 1832, 1833) : observations relatives au soutien des produits tropicaux. — COOPÉRATION. Discussion générale : observations sur la nécessité pour les nations industrialisées de

fixer les cours des produits tropicaux à des prix stables et rémunérateurs (p. 1836, 1837). — INTÉRIEUR (SERVICE DES RAPATRIÉS) ; en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale concernant ce service : observations ayant porté notamment sur le problème de l'indemnisation et de la reconversion ; la situation des Français résidant dans les hauts plateaux du Viet-Nam ; le transfert des avoirs des Français résidant en Algérie, au Maroc et en Tunisie ; la situation des jeunes Français de Pondichéry (p. 1840 à 1843) ; (p. 1851, 1852). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION II : SERVICES FINANCIERS ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES. — Discussion générale : observations sur la participation de l'Etat aux dépenses de l'Agence de défense des biens et intérêts des rapatriés (p. 1929). — ARTICLES DE TOTALISATION DES CRÉDITS : *son amendement tendant à insérer, après l'article 63, un article additionnel relatif au revenu imposable des personnes de nationalité française ou étrangère qui n'ont pas leur domicile réel en France mais qui y possèdent une ou plusieurs résidences* (p. 1956) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 63 *quinquies* (nouveau) : *son amendement tendant à insérer cet article relatif à l'application du régime fiscal des plus-values à long terme aux produits de cession des brevets* (p. 1959, 1960) ; Art. 77 (*nouveau*) : *explique son vote sur l'amendement de M. Pellenc tendant à régulariser la situation de certains fonctionnaires de l'Etat qui avaient en Algérie le statut civil de droit local* (p. 1961). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des finances à la discussion de la **proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention** [30 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1985 à 1987). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Marcilhacy* : observations (p. 1992) ; Art. 2 *ter* (*nouveau*) : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 1993) ; Art. 8 : *son sous-amendement tendant à rédiger comme suit le 1er alinéa du texte proposé par l'amendement de M. Marcilhacy : « Peut être brevetée toute invention portant notamment sur un produit, un procédé, une application ou une combinaison de moyens. »* (p. 1995) ; Art. 8 *bis : amendement de M. Marcilhacy :* observations sur la protection des programmes d'ordinateurs (p. 1996) ; Art. 8 *quater nouveau : amendement de M. Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur* (p. 1997) ; Art. 13 : *son amendement tendant à permettre aux décrets d'application de définir les différents documents à joindre à la description de la demande de brevet et de rédiger ainsi le second alinéa de cet article : « elle doit comporter notamment »* (p. 1999) ; Art. 16 : observations sur le § 5 de cet article relatif aux indications de rejet de demande de brevet (p. 2000) ; art 16 *bis* (*nouveau*) : *son sous-amendement tendant, dans l'amendement de M. Marcilhacy permettant aux tiers de prendre connaissance d'une demande de brevet dans un délai maximum de dix-huit mois à dater de son dépôt, après les mots : « rendu public » à insérer les mots « et la demande publiée en l'état »* (p. 2000) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 16 *ter nouveau : son amendement tendant à insérer cet article disposant que : « du jour de la publication de la demande de brevet en application de l'article 16 bis (nouveau) et jusqu'à l'expiration du délai prévu à l'article 19 bis (nouveau), deuxième alinéa, tout tiers peut adresser à l'institut national de la propriété industrielle des observations écrites sur la brevetabilité au sens des articles 8 ter (nouveau) et 8 quater (nouveau) de l'invention, objet de ladite demande. Ces observations sont communiquées au propriétaire de la demande. »* (p. 2001) ; art. 19 *ter* (*nouveau*) : *amendement de M. Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur* (p. 2003) ; Art. 21 : *son sous-amendement tendant à compléter le texte proposé pour cet article qui dispose que le droit exclusif visé à l'article 1er prend effet à compter du début de la demande, par les mots « sous réserve des dispositions de l'article 53 »* (p. 2003) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 24 : *son amendement tendant à préciser que l'interdiction prévue au 1er alinéa de cet article ne visera que les inventions relatives à un produit ou à un procédé susceptible d'être utilisé pour la fabrication d'un matériel considéré comme matériel de guerre par la législation en vigueur* (p. 2004) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant, dans ce même article, à supprimer les mots « et exploitées librement »* ; observations (p. 2004, 2005) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à compléter le premier alinéa de cet article par une disposition disposant que « toutefois, l'interdiction d'exploiter tombe si l'exploitation de l'invention conserve un caractère secret pendant le délai s'écoulant entre le dépôt de la demande et l'autorisation de fait ou de droit »* (*ibid.*) ; le retire (*ibid.*) ; *son sous-amendement tendant à réduire de cinq à trois mois le délai pendant lequel le ministre chargé de la défense nationale fait procéder à l'examen des inventions* (p. 2007) ; Art. 34 : *son sous-amendement tendant à ajouter au dernier alinéa du texte proposé par l'amendement de M. Marcilhacy les mots : « effectuées extemporanément et par unité » afin de préciser que l'autorisation particulière donnée à la fabrication, à l'intérieur des établissements hospitaliers ou des officines de pharmacie, ne puisse être un cas d'exploitation industrielle* (p. 2010) ; Art. 38 A *nouveau : ses sous-amendements rédactionnels à l'amendement de M. Marcilhacy définissant les conditions de procédure dans lesquelles la demande de licence obligatoire doit être formulée* (p. 2011, 2012) ; Art. 38 *bis : amendement de M. Dailly tendant à supprimer cet article relatif à la licence de dépendance :* observations (p. 2013) ; *son sous-amendement tendant, en ce qui concerne les licences de dépendance, à introduire dans le texte le délai de trois ans prévu au titre des licences obligatoires* (p. 2014). — **Suite de la discussion** [7 décembre 1967]. — Art. additionnel 39 *ter : amendement de M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères : observations* (p. 2127) ; Art. 40 *bis* (*nouveau*) : *son sous-amendement tendant à stipuler que le paiement des taxes devra être acquitté au plus tard au jour anniversaire de la demande* (p. 2130) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 47 : *amendement du Gouvernement* (déchéance des brevets pour non-paiement de l'annuité) (p. 2132) ; Art. 51 : *son sous-amendement tendant à compléter cet article relatif à l'action civile en contrefaçon, par un alinéa relatif à la complicité en matière de contrefaçon* (p. 2134) ; Art. 52 : *son amendement tendant à modifier le début du troisième alinéa de cet article afin que le breveté puisse engager l'action pénale après constatation des faits de contrefaçon, étant entendu que la décision du tribunal correctionnel n'interviendra qu'après la décision du juge civil* (p. 2135) ; Art. 56 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 2136) ; Art. 59 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif aux peines encourues pour violation d'un secret intéressant la défense nationale* (p. 2137) ; le retire (p. 2138) ; *son sous-amendement tendant à ajouter* in fine *les mots : « si la violation porte préjudice à la défense nationale »* (*ibid.*) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 60 *ter* (*nouveau*) : *son sous-amendement tendant à attribuer en principe l'ensemble du contentieux né de la présente loi, aux tribunaux de grande instance* (p. 2140) ; Art. 62 : *son sous-amendement tendant à modifier les deux derniers alinéas des dispositions relatives aux mesures transitoires* (p. 2142) ; Art. 64 : *son amendement tendant dans cet article à supprimer le deuxième alinéa qui stipule que les dispositions prévues aux articles 18 et 19, au sujet de l'examen documentaire, seront appliquées progressivement aux différents secteurs de la technique et par référence à la classification internationale des brevets d'invention instituée par la convention du 19 décembre 1954 : observations* (p. 2143, 2144) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion, en **nouvelle lecture**, du **projet de loi de finances pour 1968** [8 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2158). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture** du **projet de loi d'orientation foncière** [12 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Article 46 A ; observations sur l'application de l'article 40 de la Constitution à l'amendement de M. Dailly (p. 2227, 2228). — Prend part, au nom de M. de Ludovic Tron, rapporteur de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2305 à 2307). — Discussion des articles. — Art. 3 : observations sur cet article qui détermine les conditions dans lesquelles sera calculée la valeur locative cadastrale des locaux affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une profession autre qu'agricole, commerciale ou artisanale (p. 2315, 2316) ; Art. 5 ; observations sur cet article qui définit les principes des modalités de fixation de la valeur locative cadastrale des usines et autres établissements industriels (p. 2317) ; *amendement de M. Dailly soutenu par M. Descours Desacres tendant à exclure de la taxe foncière la totalité de l'outillage* (p. 2318) ; Art. 6 : *amendement du Gouvernement* (ibid.) ; *amendement de M. Vallin* (p. 2319) ; *Art. 6 bis : amendement de M. Dailly et du Gouvernement tendant à supprimer cet article relatif à la taxe sur les locaux professionnels* (*ibid.*) ; Art. 9 : observations sur cet article relatif aux modalités d'évaluation pour les catégories de locaux, établissements ou installations de caractère industriel ou commercial dont la valeur locative sera déterminée sur l'ensemble du territoire (p. 2320) ; Art. 11 : *amendement de M. Vallin* (p. 2321, 2322) ; *amendement du Gouvernement* (rôle du directeur départemental des impôts) (*ibid.*) ; *son sous-amendement tendant à rédiger comme suit le second alinéa du texte proposé par le Gouvernement : « En cas de désaccord entre le représentant de l'administration et la commission ou lorsque celle-ci refuse de prêter son concours, les éléments d'évaluation sont déterminés par le préfet dans les conditions prévues à l'alinéa précédent. »* (ibid.) ; *soutient l'amendement de M. Ludovic Tron tendant au troisième alinéa de cet article à porter à trois mois le délai accordé aux maires pour contester les éléments d'évaluation* (ibid.) ; *sous-amendement du Gouvernement : observations* (p. 2323) ; Art. 13 : *son amendement d'harmonisation* (*ibid*) ; Art. 14 : *son amendement d'harmonisation* (*ibid*) ; Art. 15 : *soutient l'amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à compléter le premier alinéa du paragraphe III de cet article par les mots : « ... toute partie intéressée devant être appelée à la cause. »* (p. 2324) ; Art. 16 : *observations* (*ibid.*) ; Art. 18 : *son amendement tendant à sup-*

*primer cet article qui renvoie à des décrets la fixation du détail des règles d'évaluation des propriétés bâties (ibid.)* ; Art. 28 : observations sur cet article relatif à la faculté pour le Gouvernement d'effectuer des revisions quinquennales des bases d'imposition à la contribution foncière des propriétés bâties et non bâties (p. 2325) ; Art. 46 A : *son amendement tendant à remplacer la date du 2 octobre 1968 par celle du 2 avril 1968 dans cet article qui prévoit le dépôt d'un projet de loi traduisant les conclusions de la commission chargée d'examiner les problèmes posés par la répartition des responsabilités publiques entre l'Etat et les diverses collectivités locales* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un trosième alinéa disposant que le Gouvernement devra déposer avant le 15 mai 1968 un projet de loi traduisant les conclusions de cette commission* » (p. 2326) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit l'intitulé du projet de loi : « projet de loi relatif aux évaluations servant de base à certains impôts locaux directs » (ibid.).* — **Suite de la discussion** [19 décembre 1967]. — En qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, présente les conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion de ce projet de loi (p. 2428) — Discussion des articles. — Art. 6 *bis :* observations sur l'amendement du Gouvernement tendant à supprimer cet article relatif à la taxe sur la valeur ajoutée des locaux professionnels (p. 2430) ; Art. 46 A : observations (p. 2431). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion de la **proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention** [19 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 2 *ter :* observations (p. 2435) ; Art. 8 *bis* : observations sur la protection des programmes d'ordinateurs (*ibid*) ; Art. 25 : observations sur la question du secret frappant un certain nombre d'inventions intéressant la défense nationale (p. 2436) ; Art. 38 A : (*ibid.*) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 2437). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant approbation de la convention internationale pour la protection des obtentions végétales** [20 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2499). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord franco-soviétique relatif au régime fiscal des brevets** [20 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2502, 2503).

**AUBERT** (M. EMILE) [Basses-Alpes].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

**AUDY** (M. MARCEL) ([Corrèze].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

# B

**BAGNEUX** (M. JEAN DE) [Côtes-du-Nord].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

*Est nomme membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O.R.T.F. [19 décembre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Avis* présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1968, adopté par l'Assemblée nationale [14 novembre 1967] (n° 17).

**Intervention :**

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'enseignement de l'architecture ; les musées ; les maisons de la culture ; la décentralisation dramatique ; la diffusion de la culture ; les relations du cinéma et de la télévision (p. 1579 à 1581).

**BAJEUX** (M. OCTAVE) [Nord].

*Est nommé membre* suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs [22 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs [7 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation foncière [13 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [15 décembre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'amélioration de l'habitat** [18 avril 1967]. — Discussion des articles. — Art. 6 : *amendement de M. Guillard :* observations sur l'assimilation au régime prévu pour l'habitat général des bâtiments ruraux régis par le statut du fermage (p. 160). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs** [16 mai 1967]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. de Hautecloque* (p. 350). Art. 4 : *son sous-amendement à l'amendement de M. de Hautecloque relatif au calcul de l'indemnité lorsqu'il s'agit d'améliorations aux bâtiments ou ouvrages incorporés* (p. 354) ; Art. 6 : *son sous-amendement tendant, dans la dernière phrase du 2e alinéa du texte proposé pour l'article 850 du code rural par l'amendement de M. de Hautecloque, à supprimer les mots : « pour son propre compte »* (P. 357) ; Art. 6 *bis (nouveau) : amendement de M. de Hautecloque tendant à sanctionner pénalement la pratique des « reprises » ou « pas de porte » abusifs* (p. 357). — **Discussion de la proposition de loi en deuxième lecture** [20 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 4 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de la première phrase du texte proposé pour le § 1° de l'article 848 du code rural, phrase relative à la détermination du montant de l'indemnité en ce qui concerne les bâtiments et les ouvrages incorporés au sol* (p. 711, 712). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Article 8 *bis* : observations sur cet article relatif à l'application de la taxe sur la valeur ajoutée à l'agriculture (p. 1307, 1308). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1967]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Art. 44 : observations (p. 2089). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture, du projet de loi d'orientation foncière** [12 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 6 *bis : son amendement tendant, au 5e alinéa de cet article à disposer que « le préjudice matériel direct et certain subi par le preneur du fait de la résiliation d'un bail rural lui donne droit à une indemnité »* (p. 2215, 2216).

**BALESTRA** (M. CLÉMENT) [Var].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**BARATGIN** (M. PAUL) [Hautes-Pyrénées].

**Décédé le 22 décembre 1966.** — Eloge funèbre prononcé par M. Gaston Monnerville, président du Sénat le 3 avril 1967.

**BARBIER** (M. PIERRE) [Nièvre].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique [15 décembre 1967].

**Question orale avec débat :**

**M. Pierre Barbier** demande à *M. le Premier ministre,* devant l'accroissement des charges de plus en plus lourdes qui pèsent sur les collectivités locales, quelles mesures il compte prendre pour permettre à ces dernières d'engager les investissements nécessaires à leur expansion.

Il lui demande également, étant donné l'absence de renseignements globaux sur cette question, de présenter au Sénat les éléments chiffrés permettant de retracer l'évolution des charges des collectivités locales [27 avril 1967].

**Questions orales :**

**M. Pierre Barbier** rappelle à *M. le ministre de l'économie et des finances* que les charges d'aide sociale ne cessent de s'aggraver dans tous les départements, sans d'ailleurs que les indigents voient leur situation s'améliorer notablement : une telle évolution apparaît incompréhensible après la généralisation de la sécurité sociale agricole, dont il avait été annoncé qu'elle soulagerait les budgets départementaux, précédemment mis à contribution pour palier les insuffisances de la protection sociale des ruraux ; quoi qu'il en soit, l'étatisation prononcée en 1964 des services départementaux d'aide sociale fait apparaître un divorce entre l'autorité — que l'Etat exerce pratiquement sans partage — et les responsabilités financières, qui pèsent de plus en plus lourdement sur les collectivités locales. Il lui demande en conséquence : 1° s'il n'estime pas que la dissociation des conseillers et des payeurs est la principale cause d'une évidente détérioration de la gestion qui n'explique que trop bien l'accélération de la hausse de ces dépenses ; 2° dans quelle mesure la modification, si souvent promise des barèmes de répartition des charges d'aide sociale entre l'Etat, les départements et les communes, permettra de remédier à cette anomalie ; 3° quand seront publiés les nouveaux barèmes [20 avril 1967] (n° 780). — Réponse [23 mai 1967] (p. 398, 399).

**M. Pierre Barbier** rappelle à *M. le ministre de l'économie et des finances* qu'aux termes de la loi du 31 décembre 1959, les ressources visées à l'article 1621 *ter* du code général des impôts, soit les 43/97 du produit de la cotisation créée à l'article 1614 dudit code, qui étaient utilisées pour le financement de l'allocation scolaire seraient maintenues, que les fonds employés pour les écoles publiques seraient à la disposition des départements au profit de ces établissements, que les fonds affectés aux écoles privées sous contrat seraient mis à la disposition des collectivités locales pour être utilisés en faveur de ces établissements, et enfin que des prestations équivalentes à l'allocation scolaire pourraient être versées aux écoles non liées à l'Etat par contrat. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître : 1° quel a été, d'une part, pour la période du 1er janvier 1952 au 31 décembre 1964, d'autre part, pour la période du 1er janvier 1965 au 31 décembre 1966, le produit total des ressources perçues par l'Etat en application de la loi du 28 septembre 1951 et des textes subséquents ; 2° quel a été, pour les mêmes périodes, le montant total des fonds distribués en application de la loi du 28 septembre 1951 (allocation scolaire servie d'une part aux écoles publiques, d'autre part aux écoles privées, et versements aux œuvres éducatives jusqu'en 1965) et en application du décret du 1er octobre 1954 (améliorations de l'hygiène alimentaire dans les écoles) ; 3° dans l'hypothèse où une différence apparaîtrait entre le produit des ressources précitées, que le législateur a expressément affecté aux établissements scolaires, et les fonds effectivement distribués : *a*) comment il entend apurer le solde créditeur, qui représente une créance indiscutable des collectivités locales et des établissements d'enseignement ; *b*) s'il n'estime pas le moment venu d'ajuster le taux de l'allocation scolaire, qui n'a pas été relevé depuis treize ans, alors que pendant la même période les ressources collectées au titre de la T. V. A. n'ont cessé d'augmenter, tandis que les charges d'équipement et de fonctionnement des établissements scolaires ont approximativement triplé, cependant que les subventions budgétaires de l'Etat pour l'enseignement primaire n'ont cessé de diminuer ; *c*) au cas où une réponse négative serait donnée à la question précédente, s'il n'estime pas que vis-à-vis des assujettis à la T. V. A. comme vis-à-vis des établissements scolaires, c'est un détournement de fonds que de continuer à percevoir un impôt légalement grevé d'une affectation qui n'est que partiellement respectée [20 avril 1967] (n° 781). — Réponse [23 mai 1967] (p. 399, 400).

**Interventions :**

Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, à ses **questions orales n°s 780, 781** (cf. *supra*) [23 mai 1967] (p. 398, 399, 400). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2311, 2312).

**BARDOL** (M. JEAN) [Pas-de-Calais].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux événements de mer** [20 avril 1967]. — Discussion générale (p. 178 à 180). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [14 novembre 1967]. — Discussion générale : observations sur le problème du chômage (p. 1272). — **Suite de la discussion** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Après l'article 1er : *son amendement tendant à insérer un article additionnel prévoyant un nouveau calcul de l'impôt sur les sociétés et en contrepartie un allégement de l'impôt sur le revenu* (p. 1281) ; Art. 4 : *son amendement tendant à accorder aux régimes de retraites complémentaires intéressant les fonctionnaires et les agents des services publics, l'avantage fiscal institué par cet article* (p. 1284, 1285) ; cet amendement est irrecevable (article 40 de la Constitution) (p. 1286) ; article 7 : observations sur cet article tendant à porter de 12 à 13 p. 100 le taux intermédiaire de la T. V. A. ; en demande la suppression (p. 1289, 1290) ; Article additionnel 7 A (nouveau) : *amendement de M. Monichon* (p. 1297) ; Art. 7 *ter* : explique son vote sur *l'amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article qui porte de 12 à 25 p. 100 le taux du prélèvement applicable aux tantièmes des administrateurs de sociétés* (p. 1298) ; Art. 8 : observations sur *l'amendement de M. Pellenc tendant à supprimer le § II de cet article afin d'exonérer les mareyeurs de la T. V. A.* (p. 1301) ; Art. 10 : explique son vote sur l'amendement de M. Louvel tendant à détaxer les fuels industriels (p. 1320). — **Suite de la discussion** [16 novembre 1967]. — Art. 15 : observations sur cet article qui modifie les conditions des exonérations accordées en matière de contribution mobilière, de contribution foncière et de taxe pour frais de chambres de métiers à certains contribuables âgés et ne disposant que de faibles ressources (p. 1336, 1337) ; *son amendement tendant à augmenter le montant du dégrèvement en faveur des personnes qui ne pourraient pas bénéficier de l'exonération accordée aux titulaires de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité* (*ibid.*) ; cet amendement est déclaré irrecevable (*ibid.*) ; *son amendement tendant que soit supprimée, au § II, la condition exigeant que le loyer matriciel de l'habitation considérée soit inférieur au loyer matriciel moyen* (p. 1337, 1338) ; cet amendement est déclaré irrecevable (*ibid.*) ; *son amendement tendant, au § III de cet article, à supprimer l'article* 1603 *IV du code général des impôts concernant la taxe pour frais de chambres de métiers et à modifier l'article* 1398 bis *du même code relatif à la contribution foncière* (p. 1338) ; cet amendement est déclaré irrecevable (p. 1339) ; Après l'article 17 : *son amendement tendant à insérer, après cet article, un article additionnel stipulant que « la taxe de circulation sur les viandes sera supprimée à partir du 1er janvier 1968 »* (p. 1339). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1967]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, présente ses observations sur le budget de l'IMPRIMERIE NATIONALE (p. 1484, 1485). — JEUNESSE ET SPORTS. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : les crédits nécessaires à l'édification et à la modernisation des installations sportives dans les établissements scolaires ; la formation des enseignants et des professeurs d'éducation physique ; le problème de l'éducation physique et sportive à l'école primaire (p. 1510, 1511). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — INFORMATION. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Examen des articles. — Observations sur l'assouplissement des règles d'exonération de la redevance de télévision (p. 1915). — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION I : CHARGES COMMUNES. — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE IV : observations sur le montant des recettes de la vignette automobile et son affectation au fonds national de solidarité (p. 1922, 1923, 1924). — Explique son vote sur l'ensemble du budget (p. 1966, 1967). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1967]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE : observations (p. 2072). — Discussion des articles. — ART. 7 *bis* : *amendement du Gouvernement* (p. 2074) ; Art. 14 : observations sur le dégrèvement de la contribution mobilière pour les personnes âgées (p. 2080) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 2107). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1967** [13 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2254, 2255, 2259).

**BARKAT GOURRAT** (M. HAMADOU) (Territoire français des Afars et des Issas).

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'organisation du territoire français des Afars et des Issas** [20 juin 1967]. — Discussion des articles. — *Son amendement tendant, dans le préambule, à remplacer l'appellation « territoire français des Afars et des Issas » par l'appellation « Territoire français des Afars »* (p. 703).

**BARRACHIN** (M. EDMOND) [Seine].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense nationale et des forces armées [11 octobre 1967].

**BARROUX** (M. ANDRÉ) [Puy-de-Dôme].

**Nommé sénateur le 9 mars 1967,** en remplacement de M. Michel Champleboux, décédé.

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [20 avril 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [23 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION V : COMMISSARIAT AU TOURISME. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : la politique du camping ; le problème des stations vertes ; la propagande à l'étranger ; le thermalisme, notamment en Auvergne ; la création des parcs régionaux (p. 1646 à 1648).

**BAUMEL** (M. JACQUES) [Seine].

**Elu député à l'Assemblée nationale le 12 mars 1967.** — Cessation du mandat de sénateur le 3 avril 1967.

**BAYROU** (M. MAURICE) [Seine].

**Vice-président du Sénat** (élu le 5 octobre 1965).

En cette qualité, préside la séance du 20 avril 1967 ; la séance du 25 avril 1967 ; la séance du 23 mai 1967 ; la séance du 30 mai 1967 ; la séance du 8 juin 1967 ; la première séance du 13 juin 1967 ; la séance du 31 octobre 1967 ; la séance du 8 novembre 1967 ; la séance du 10 novembre 1967 ; la séance du 17 novembre 1967 ; la séance du 21 novembre 1967 ; la séance du 22 novembre 1967 ; la séance du 27 novembre 1967 ; la séance du 5 décembre 1967 ; la séance du 14 décembre 1967 ; la séance du 15 décembre 1967.

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 8 : observations sur l'amendement de M. Pellenc tendant à supprimer le § II de cet article afin d'exonérer les mareyeurs de la T. V. A. (p. 1299, 1301).

**BEAUJANNOT** (M. JOSEPH) [Loir-et-Cher].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport d'information* de MM. Joseph Beaujannot, Auguste Billiemaz, Amédée Bouquerel, Marcel Brégégère, Jean Errecart, Eugène Jamain et Modeste Legouez, fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan, à la suite de la mission relative aux transports intérieurs, à la pêche maritime et à la construction navale, effectuée au Japon du 17 septembre au 3 octobre 1966. (Enregistré à la présidence le 7 février 1967.) [3 avril 1967] (n° 203).

**Intervention :**

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la création de recettes postales et le téléphone (p. 1413, 1414).

**BENE** (M. JEAN) [Hérault].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**BENOIST** (M. DANIEL) [Nièvre].

**Elu député à l'Assemblée nationale le 12 mars 1967.** — Cessation du mandat de sénateur le 3 avril 1967.

**BERGEAL** (M. AIMÉ) [Seine-et-Oise].

**Nommé sénateur** le 3 avril 1967 en remplacement de M. Pierre Métayer élu député.

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [20 avril 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Jacques Duclos relative à la **composition des conseils généraux des nouveaux départements de la région parisienne** [18 avril 1967] (p. 138, 139). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la situation du personnel et l'équipement téléphonique (p. 1420, 1421).

**BERNIER** (M. LUCIEN) [Guadeloupe].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique [15 décembre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport* fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'extension aux départements d'outre-mer des assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille [13 juin 1967] (n° 300).

**Question orale :**

**M. Lucien Bernier** expose à *M. le ministre des postes et télécommunications* que, contrairement aux autres services de l'Etat, son administration se singularise dans le département de la Guadeloupe par les positions qui sont les siennes en matière de congés administratifs des fonctionnaires des P.T.T. et d'attribution de logements administratifs. Etant donné qu'il est ainsi créé une différenciation de traitement entre fonctionnaires d'origine antillaise et fonctionnaires d'origine métropolitaine, il lui demande s'il entend mettre fin à un état de fait qui ne manque pas d'apparaître dans les circonstances où il s'applique comme équivalant purement et simplement à une odieuse discrimination raciale entre nationaux français [26 octobre 1967] (N° 820). — Réponse [5 décembre 1967] (p. 2022, 2023, 2024).

**Questions orales avec débat :**

**M. Lucien Bernier** demande à *M. le ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer* si le Gouvernement est bien décidé à faire respecter scrupuleusement le libre suffrage des populations guadeloupéennes. Il lui demande si, pour faire enfin assurer le libre droit de vote dans un département français, partie intégrante de la République et de la nation française, il lui paraît opportun et utile pour le prestige de la France que l'on soit contraint d'aller mettre le Gouvernement de la France en accusation devant les organisations internationales. Il est une fois de plus constaté que ce Gouvernement faillit une nouvelle fois à sa mission la plus sacrée, savoir : assurer de la manière la plus scrupuleuse le libre droit de vote du peuple guadeloupéen [9 mars 1967. — *J.O.* du 29 mars 1967]. — Question devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement de M. Georges Pompidou (3e cabinet) auquel elle était adressée.

**M. Lucien Bernier** demande à *M. le ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer* si le Gouvernement est bien décidé à faire respecter scrupuleusement le libre suffrage des populations guadeloupéennes. Il lui demande si, pour faire enfin assurer le libre droit de vote dans un département français, partie intégrante de la République et de la nation française, il lui paraît opportun et utile pour le prestige de la France que l'on soit contraint d'aller mettre le Gouvernement de la France en accusation devant les organisations internationales. Il est une fois de plus constaté que ce Gouvernement faillit une nouvelle fois à sa mission la plus sacrée, savoir : assurer de la manière la plus scrupuleuse le libre droit de vote du peuple guadeloupéen [11 avril 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [2 juin 1967]. — Discussion générale (p. 565, 566, 567). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi relatif à l'extension aux départements d'outre-mer des assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille** [20 juin 1967]. — Discussion générale (p. 713). — Discussion des articles. — ART. 1er : Art. 1106-18 du code rural : *son amendement rédactionnel au 1er alinéa de cet article* (p. 715) ; *son amendement tendant, au 3e alinéa de cet article, à supprimer les dispositions transitoires et à les reporter sous une forme nouvelle dans un article 1er bis nouveau* (ibid.) ; *son amendement tendant à supprimer le dernier alinéa de cet article 1106-18 du code rural relatif aux dispositions spéciales concernant les exploitants forestiers négociants en bois* (*ibid*) ; Art. 1106-19 du code rural : *son amendement tendant, après le 1er alinéa, à introduire un nouvel alinéa rappelant le principe de l'extension de l'assurance invalidité* (p. 715) ; *son amendement d'harmonisation au dernier alinéa de cet article* (*ibid.*) ; Art. 1106-20 du code rural : *son amendement tendant, après le 5e alinéa, à introduire un nouvel alinéa disposant que les titulaires de l'allocation de vieillesse agricole âgés de moins de soixante cinq ans qui, hormis la condition d'âge, remplissent les conditions d'obtention de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité, bénéficient d'une exonération totale de cotisation* (p. 716) ; Art. 1106-24 du code rural : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif à la résiliation des contrats d'assurance-maladie faisant double emploi avec la garantie du régime obligatoire d'assurance maladie des exploitants agricoles* (*ibid.*) ; Art. 1106-25 du code rural : *son amendement tendant au 1er alinéa de cet article, à modifier la liste des références* (p. 717) ; *son amendement tendant, au second alinéa de cet article, à supprimer les mots : « rentes et... »* (*ibid.*) ; Art. 1106-26 du code rural : *son amendement tendant à modifier la liste des articles du code rural non applicables dans les départements d'outre-mer* (p. 717) ; Art. additionnel 1er *bis (nouveau)* : *son amendement tendant à insérer cet article disposant que « Les personnes qui ont obtenu ou obtiendront le bénéfice de l'allocation de vieillesse agricole prévue à l'article 1142-3 du code rural sans pouvoir, compte tenu de la date d'entrée en vigueur du régime d'assurance vieillesse institué par le chapitre IV-I du titre II du livre VII dudit code, justifier de cinq années de cotisations sont assimilées aux personnes visées au troisième alinéa de l'article 1106-18 du même code. »* (*ibid.*) ; Art. 3 : *son amendement tendant à fixer la date d'entrée en application de la présente loi au 1er octobre 1967 au lieu du 1er janvier 1968* (p. 718). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [27 novembre 1967]. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : la politique de décentralisation ; l'attribution des allocations familiales ; le salaire minimum garanti ; la politique des cantines scolaires ; l'aide sociale (p. 1861 à 1863) ; (p. 1871). — Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme, à sa **question orale n° 820** (cf. *supra*) [5 décembre 1967] (p. 2023, 2024). — Intervient dans la suite de la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [6 décembre 1967]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Discussion des articles. — Art. 13 : observations sur la situation des départements d'outre-mer au regard de la « taxe à l'essieu » (p. 2080, 2081).

**BERTAUD** (M. JEAN) [Seine].

*Est nommé président* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport d'information* fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, à la suite de la mission en Inde effectuée par une délégation de cette commission, du 18 janvier au 8 février 1967 [30 mai 1967] (n° 272).

*Rapport* fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961 [20 décembre 1967] (n° 114).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [18 mai 1967]. Discussion des articles. Art. 490-2 du code civil : observations sur le cas d'hospitalisation ou d'internement des personnes occupant des logements de fonction (p. 379, 380). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : observations sur l'indemnité de nuit et la prime de repas des fonctionnaires de police de Paris et des nouveaux départements effectuant des services et des missions de nuit (p. 1545). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION V : COMMISSARIAT AU TOURISME. — En qualité de président de la commission des affaires économiques, présente ses observations sur la suppression de l'exonération de la T. V. A. dont bénéficiaient les touristes étrangers effectuant des achats en France et sur le centre culturel édifié à Grenoble pour les jeux olympiques (p. 1656, 1657). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention internationale pour la protection des obtentions végétales** [20 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2499).

**BERTHOIN** (M. JEAN) [Isère].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

*Est élu délégué* représentant la France à l'assemblée unique des communautés européennes [19 décembre 1967].

**Interventions :**

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [14 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1253, 1254, 1255). — Prend part à la discussion de la **proposition de loi portant modification des limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2286 à 2288) ; (p. 2295).

**BESSON** (M. ROGER) [Allier].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**BETHOUART** (GÉNÉRAL ANTOINE) [Français établis hors de France].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Avis* présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1968, adopté par l'Assemblée nationale [14 décembre 1967] (n° 19).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion de la question orale de M. le Bellegou relative à l'**indemnisation des rapatriés et spoliés d'Afrique du Nord** [9 mai 1967] (p. 304). — Prend la parole dans le débat sur la question orale de M. Portmann relative à l'**action future de la France au sein de l'alliance atlantique** [20 juin 1967]. — Discussion générale (p. 696). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [16 novembre 1967]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale : observation ayant porté notamment sur le personnel et les postes diplomatiques ; les crédits d'aide militaire aux pays d'Afrique du Nord ; l'indemnisation des Français spoliés (p. 1366, 1367).

**BETTENCOURT** (M. ANDRÉ), **secrétaire d'Etat aux affaires étrangères** (4e cabinet de M. Georges Pompidou des 6 et 7 avril 1967).

Intervient dans le **débat sur la déclaration du Gouvernement lue au Sénat le 18 avril 1967** (débat de politique générale) [25 avril 1967] (p. 234, 237, 238). — Prend la parole dans le débat sur les questions orales de MM. Pauzet et Péridier relatives à la **situation critique de la viticulture** [26 avril 1967] (p. 257 à 259). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Dulin relative au **prix indicatif du lait à la production** [26 avril 1967] (p. 263 à 265). — Répond aux questions orales de M. Diligent relatives à la **situation générale de l'emploi** [13 juin 1967] (p. 630) ; à la **situation économique et sociale de la région du Nord** (p. 631, 632) ; **aux transferts industriels pour raison d'urbanisation en vue de la création de la métropole du Nord** (p. 633, 634). — Prend la parole dans le débat sur la question orale de M. Monteil relative à la **politique française dans le Proche-Orient** [13 juin 1967] (p. 642, 643, 644). — Intervient dans la discussion, en

**nouvelle lecture,** du **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [13 juin 1967]. — Discussion générale (p. 645). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la préparation des X^es Jeux olympiques d'hiver de Grenoble** [13 juin 1967]. — Discussion générale (p. 646). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi instituant un tribunal de première instance dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides** [13 juin 1967]. — Discussion générale (p. 648). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à la cession de parts ou d'actions, mises sous séquestre comme biens ennemis, de sociétés dont l'actif est exclusivement composé de marques de fabrique et de commerce** [13 juin 1967]. — Discussion générale (p. 649). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi réprimant certaines infractions en matière de registre du commerce** [13 juin 1967]. — Discussion générale (p. 650, 651). — Discussion des articles. — Art. A *nouveau : amendement de M. Geoffroy soutenu par M. Dailly* (p. 651, 652) ; Art. B *(nouveau) : amendement de M. Geoffroy soutenu par M. Dailly* (ibid.) ; Art. 1^er : *amendement de M. Geoffroy soutenu par M. Dailly* (p. 653) ; Art. 8 *bis (nouveau) : amendement de M. Geoffroy soutenu par M. Dailly* (p. 654) ; Art. 15 : observations (p. 655) ; Art. 22 *bis (nouveau) : amendement de M. Geoffroy soutenu par M. Dailly* (p. 656). — Répond à la question orale de M. Pierre Marcilhacy concernant la **disparition de Mlle Michèle Cleuziou, membre de la coopération en Algérie** [20 juin 1967] (p. 689). — Prend la parole dans le débat sur la question orale de M. Portmann relative à l'**action future de la France au sein de l'alliance atlantique** [20 juin 1967] (p. 697 à 700). — Associe le Gouvernement aux sentiments de solidarité exprimés, au nom du Sénat, par son président M. Gaston Monnerville, à l'égard des populations sinistrées du département du Nord ravagé les 24 et 25 juin derniers par un cyclone [29 juin 1967] (p. 813). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention consulaire signée entre la France et la Hongrie** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 814, 815) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention consulaire signée entre la France et les Etats-Unis d'Amérique** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 815, 816) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre Etats et ressortissants d'autres Etats** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 816, 817) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention du Conseil de l'Europe en matière de responsabilité des hôteliers** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 817) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège signé entre la France et la conférence internationale des contrôles d'assurances des Etats africains, français et malgache** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 818) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification d'un amendement à l'article 109 de la charte des Nations Unies** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 819). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative au remplacement des membres de la chambre des députés des Comores** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 820). — Intervient dans la discussion, en **troisième lecture,** de la **proposition de loi relative aux événements de mer** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 822). — Répond à la question orale de M. Jean Nayrou concernant la **situation des contractuels et agents non titulaires de police rapatriés d'Algérie** [7 novembre 1967] (p. 1058, 1059) ; à la question orale de M. Hector Viron relative à l'**indemnisation des sinistrés du Pas-de-Calais** (p. 1060, 1061) ; à la question orale de M. Joseph Raybaud sur la **réforme du régime fiscal pour les achats en chèque de voyage** (p. 1061) ; aux questions orales de M. Hector Viron concernant la **rentrée scolaire dans le département du Nord** (p. 1062, 1063) ; le **licenciement de personnel dans plusieurs entreprises du Nord** (p. 1064, 1065, 1066). — Prend la parole dans le débat sur les questions orales de MM. Bruyneel et Edouard Bonnefous concernant l'**évacuation de la base de Mers-el-Kébir** [7 novembre 1967] (p. 1073, 1074). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [9 novembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 1^er : Art. 20 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Dailly* (p. 1172) ; Art. 8 : *son sous-amendement tendant à supprimer les mots : « un minimum de » du texte proposé par la commission des finances* (p. 1173, 1174) ; Art. 9 : *son sous-amendement tendant à supprimer les mots : « un minimum de » du texte proposé par la commission des finances ;* observations sur la constitution de réserves foncières par les collectivités publiques (p. 1175) ; Art. 10 : amendements de MM. Chauvin et Dailly ; observations ; demande le rétablissement de la mention relative à la création de stations de tourisme supprimée par l'amendement de M. Dailly (p. 1176, 1177) ; *amendement de M. Molle tendant à comprendre dans l'énumération des réserves à effectuer les acquisitions faites en vue de la réalisation de travaux ayant trait à l'aménagement des villages et à la création d'installations de tourisme social :* observations (p. 1177, 1178) ; *amendement de M. Chauty tendant à assortir d'un plan de financement toute opération d'acquisition pour réserve foncière* (p. 1179) ; répond aux critiques exprimées en ce qui concerne le non-paiement des indemnités d'expropriation pour travaux publics conduits par les services des ponts et chaussées (p. 1180) ; Art. 13 : *amendement de M. Dailly :* observations sur la notion de « centre des villes nouvelles » (p. 1181) ; Après l'article 15 : *amendement de M. Vallin tendant à modifier la composition de la juridiction d'expropriation* (p. 1182, 1183) ; Art. 16 *bis* A (nouveau) : *amendement de M. Chauty* (p. 1184) ; Art. 16 *ter : amendement de M. Dailly :* observations (relogement des locataires dans un local n'excédant pas les normes H. L. M.) (p. 1185) ; *amendements de MM. Vallin et Jozeau-Marigné* (expropriation portant sur une maison individuelle) (p. 1187) ; Art. 21 : *amendement de M. Chauty tendant à modifier la loi complémentaire agricole :* observations (p. 1188) ; Après l'article 21 : *amendement de M. Soufflet tendant à introduire un nouveau chapitre et un nouvel article relatif aux problèmes soulevés par la rénovation urbaine* (p. 1190). — **Suite de la discussion** [10 novembre 1967]. — Articles relatifs aux associations foncières urbaines : Art. 23 : *amendement de M. Voyant* (p. 1195) ; *amendement de M. Dailly (ibid.)* ; Art. 25 : *amendement de M. Dailly* (p. 1196) ; *amendements de M. Dailly (ibid.)* ; Art. 27 : *amendements de MM. Dailly et Chauty tendant à une nouvelle rédaction des deux premiers alinéas de cet article qui traite des problèmes concernant une association foncière autorisée effectuant des opérations de remembrement et de regroupement de parcelles* (observations sur la compétence du juge de l'expropriation en matière de remembrement et de transfert de propriété proposée par amendement de M. Dailly) (p. 1198) ; Art. 30 : *amendement de M. Dailly* (p. 1199) ; Art. 32 *quater : amendement de M. Dailly tendant, dans l'article 82 du code de l'urbanisme, à substituer le juge de l'expropriation au tribunal administratif :* observations (p. 1202) ; *sous-amendement de M. Chauvin (ibid.)* ; Après l'article 32 *quater : amendement de M. Geoffroy soutenu par M. Carcassonne* (inscription au plan d'occupation des sols des servitudes affectant l'utilisation des sols (p. 1202) ; Art. 32 *quinquies (nouveau) : amendement de M. Dailly relatif à la possibilité de modifier, sous certaines conditions, les règles concernant un lotissement* (p. 1203) ; Art. 32 *septies (nouveau) : amendement de M. Dailly relatif à la subdivision des lots lorsque celle-ci n'est pas de nature à nuire aux propriétaires en raison de l'étendue de parcelles et de l'absence d'implantation des constructions* (p. 1204) ; Art. 33 *bis : amendement de M. Dailly tendant, dans l'article 86 du code de l'urbanisme, à exclure de toute exemption du permis de construire les constructions industrielles des services publics* (p. 1205) ; Art. 34 *bis : amendement de M. Dailly relatif à l'obligation pour l'administration de délivrer un certificat de conformité dans les trois mois* (p. 1206, 1207) ; nouvelle rédaction de cet amendement (p. 1208) ; Art. 36 : *amendement de M. Chauty (ibid.)* ; Art. 37 : *amendement de M. Le Bellegou soutenu par M. Coutrot tendant à supprimer les articles 37 à 45 inclus du projet de loi qui instituent le régime des concessions immobilières* (p. 1210) ; *amendement de M. Dailly* (p. 1212) ; Art. 38 *bis (nouveau) : amendement de M. Dailly tendant à insérer cet article relatif aux conditions dans lesquelles le concessionnaire peut disposer de son bien* (p. 1214) ; Art. 39 : *amendement de M. Dailly tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la résiliation du contrat de concession* (p. 1215) ; Art. 41 : *amendement de M. Dailly :* observations (p. 1216) ; Art. 46 A : *amendement de M. Pellenc soutenu par M. Marcel Martin tendant à supprimer cet article relatif à l'institution d'une taxe d'urbanisation :* observations (p. 1218, 1219, 1220) ; Art. 46 : *amendement de M. Dailly tendant à supprimer la taxe locale d'équipement pour la reconstruction des bâtiments* (p. 1220) ; *amendement de M. Dailly* (p. 1221) ; Art. 47 : *amendements de M. Dailly* (p. 1222) ; Art. 48 : *amendement de M. Descours Desacres soutenu par M. Marcel Martin* (p. 1223) ; *amendement de M. Dailly tendant à supprimer la possibilité pour le conseil municipal d'exonérer totalement les H. L. M. de la taxe locale d'équipement (ibid.)* ; Art. 49 : *amendement rédactionnel de M. Dailly :* observations (p. 1224) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa stipulant que la valeur de l'ensemble immobilier est déterminée forfaitairement en appliquant à la surface de plancher développée hors œuvre une valeur au mètre carré variable selon la catégorie des immeubles et fixée par décret en Conseil d'Etat* (p. 1225) ; *amendement de M. Dailly :* observations *(ibid.)* ; Art. 50 : *son amendement tendant, dans cet article, à déterminer un barème de calcul en pourcentage de la taxe locale d'équipement* (p. 1227) ; *amendement de M. Armengaud demandant un taux uniforme*

*pour l'ensemble du territoire communal* (*ibid.*) ; ART. 51 : *amendements de MM. Dailly et Namy tendant à supprimer cet article qui établit une taxe complémentaire de* 1 *p.* 100 *au profit du district de la région parisienne* (p. 1227) ; ART. 52 : *amendement de la commission des finances tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux conditions de recouvrement de la taxe due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire* (p. 1228) ; ART. 54 : observations sur cet article relatif à l'exigibilité de la taxe d'équipement lorsqu'une construction édifiée en contravention à la réglementation sur le permis de construire est démolie en exécution d'une décision de justice (p. 1228, 1229) ; ART. 55 : *amendement de M. Dailly :* observations (*ibid.*) ; ART. 56 : *amendement de M. Dailly tendant à exclure la taxe d'équipement de l'assiette de la taxe sur la valeur ajoutée* (p. 1229, 1230) ; ART. 57 : *son amendement tendant à préciser que les « litiges relatifs à l'assiette de la taxe sont de la compétence des tribunaux administratifs et que les réclamations sont présentéees, instruites et jugées comme en matière d'impôts directs »* (p. 1230) ; ART. 60 : *amendement de M. Dailly tendant à préciser que seules les construction ayant fait l'objet d'une déclaration d'ouverture de chantier avant la promulgation de la présente loi seront exonérées de la taxe locale d'équipement :* observations (p. 1230, 1231) ; ART. 62 : *oppose l'article* 40 *de la Constitution à l'amendement de M. Chauty tendant à réduire de moitié les pourcentages pour lesquels les plus-values dégagées par l'expropriation pour cause d'utilité publique sont retenues dans les bases de l'impôt sur le revenu des personnes physiques* (p. 1231, 1232) ; *oppose l'article* 40 *de la Constitution à l'amendement de M. Chauty tendant à étendre la portée des dispositions prises en matière d'imposition des plus-values foncières au bénéfice des agriculteurs* (*ibid.*) ; ART. 63 : *son amendement tendant, au dernier alinéa de cet article, après les mots : « au même prix », à ajouter : « à la même date »* (p. 1233) ; oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements de M. Dailly (*ibid*) ; ART. 64 : *amendement de M. Dailly tendant à supprimer le paragraphe II de cet article* (p. 1234) ; ART. 10 : seconde délibération : observations sur les réserves foncières en vue d'installations destinées au tourisme créées par les collectivités locales (p. 1236) ; *amendement de M. Dailly tendant à intituler comme suit le projet de loi : « projet de loi d'orientation foncière »* (p. 1237). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [16 novembre 1967] — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne et de plusieurs autres pays au Marché commun ; les relations avec l'Europe orientale ; la situation au Viet-Nam et au Moyen-Orient ; la coopération culturelle et technique vis-à-vis du tiers monde et des pays en voie de développement (p. 1369 à 1372) ; répond aux observations formulées (p. 1385 à 1390). — Examen des crédits. — Demande l'application de l'article 42 du règlement pour les titres III et IV avec les sommes votées par l'Assemblée nationale à l'exclusion de tous amendements (p. 1390) ; observations sur les amendement de MM. Monteil et Pellenc (aide militaire à différents Etats étrangers et représentation de la France auprès de l'O. T. A. N.) (p. 1391). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — MONNAIES ET MÉDAILLES. — Discussion générale (p. 1599). — TRANSPORTS. — SECTION II : TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale : observations sur la politique générale des transports ; les transports urbains ; les tarifs ; la rémunération des personnels ; le régime des retraites ; la carte d'enquête de trafic ; le syndicat des transports parisiens (p. 1605 à 1608) ; Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : *amendement de M. Courrière,* soutenu par M. Raybaud (maintien de la ligne des chemins de fer de Provence) (p. 1609). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1967]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale : observations ayant porté sur la politique du Gouvernement dans ce domaine ; l'évacuation de la base de Mers-el-Kébir ; les personnels ; la constitution de la force nucléaire et stratégique ; les armements terrestres ; les bâtiments de la flotte ; les programmes aériens ; la réduction du service militaire à un an ; le problème de l'équilibre entre les forces nucléaires et les forces conventionnelles ; l'effort d'éducation entrepris à l'égard des appelés du contingent (p. 1790 à 1795). — Examen des articles. — ART. 39 : *amendement de M. Bossus* (observations sur l'armement nucléaire et sur nos forces conventionnelles) (p. 1800, 1801).

**BILLIEMAZ** (M. AUGUSTE) [Ain].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport,* fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention additionnelle à la convention internationale concernant le transport des voyageurs et des bagages par chemins de fer (C. I. V.) du 25 février 1961, relative à la responsabilité du chemin de fer pour la mort et les blessures des voyageurs, signée le 26 février 1966 [30 novembre 1967] (n° 49).

**Question orale avec débat :**

**M. Auguste Billiemaz** rappelle à *M. le ministre de l'économie et des finances* que « dans le triple souci de favoriser l'investissement, d'améliorer la position compétitive de notre production et d'inciter à la réorganisation nécessaire des entreprises », le Gouvernement avait présenté au Parlement le projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires comme devant unifier, simplifier et généraliser le régime de la T. V. A. Mais il semble bien qu'en fait d'unification, après la pluralité des taux, les règles d'assiette seront les plus diversifiées, et qu'en fait de simplification, les anciens assujettis à la T. V. A. passeront d'un système complexe déjà rodé à un nouveau système tout aussi complexe. Le pouvoir réglementaire doit déterminer de nombreuses règles : exclusions ou restrictions en matière de déduction de la T. V. A., détermination des produits passibles de certains taux, dispositions transitoires, livraisons à soi-même, etc. Mais les difficultés rencontrées par le pouvoir réglementaire pour concilier les principes de la loi du 6 janvier 1966 avec les impératifs budgétaires et la simplification fiscale attendue par les redevables, se révèlent insurmontables à l'épreuve des faits.

Il lui demande, en conséquence, s'il ne conviendrait pas de surseoir à la généralisation de la nouvelle T. V. A. au secteur de la distribution, tant que ses conséquences ne seront pas clairement appréciées par l'administration.

Il lui demande également, dans le cas où les textes d'application de la loi seraient publiés incessamment, de bien vouloir préciser leur portée devant le Parlement et le sort qui sera réservé aux assujettis anciens le 1er janvier 1968 [26 avril 1967].

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (transports terrestres, S.N.C.F. et R.A.T.P.), à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [22 novembre 1967]. — TRANSPORTS. — SECTION II : TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la situation de la S.N.C.F. ; l'évolution du transport de marchandises par chemin de fer, par route et par voie d'eau ; la situation financière de la R.A.T.P. ; l'exploitation de la ligne de Sceaux (p. 1600 à 1602). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification d'une convention relative à la responsabilité en matière de transport par chemin de fer** [7 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2145). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi portant modification des limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2290, 2291, 2293). — **Suite de la discussion** [19 décembre 1967]. — Discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire (p. 2438). — **Discussion en nouvelle lecture** [20 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2506).

**BILLLOTTE** (M. PIERRE), **ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer** (4e cabinet de M. Georges Pompidou des 6 et 7 avril 1967).

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à proroger les pouvoirs de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie** [20 avril 1967]. — Discussion générale (p. 171) ; dans la discussion de la **proposition de loi tendant à proroger les pouvoirs de la chambre des députés des Comores** [20 avril 1967]. — Discussion générale (p. 172). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à l'organisation du territoire français des Afars et des Issas** [20 juin 1967]. — Discussion générale (p. 700 à 702). — Discussion des articles. — *Amendements de MM. Barkat Gourat et Marcel Prélot relatifs à la dénomination du territoire* (p. 703, 704). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [27 novembre 1967]. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les résultats de la départementalisation obtenus sur le plan des investissements publics ; sur le plan social ; sur le plan de la législation générale et sur le plan de la Communauté économique européenne (p. 1856 à 1859). — Répond aux observations présentées (p. 1868 à 1871). — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale : observations sur le développement économique et social de ces territoires et sur l'aide financière de la

métropole (p. 1874 à 1876). — Répond aux observations présentées (p. 1879, 1880). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant organisation des Comores** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2329, 2330). — Discussion des articles. — Art. 8 *bis : amendement de M. Abdallah tendant à insérer cet article afin, d'une part, d'instituer une procédure de conciliation et de créer à cette fin une commission paritaire dont la composition et les règles de fonctionnement seraient définies par décret ; d'autre part, de permettre au conseil de gouvernement des Comores de présenter devant le Conseil d'Etat, en cours d'examen du décret d'annulation d'un acte des autorités territoriales, pour incompétence, excès de pouvoir ou violation de la loi, toutes explications qu'il estime utiles* (p. 2333, 2334) ; Art. 9 : *amendement de M. Abdallah tendant à compléter l'alinéa* 5 *de l'article* 29 *de la loi du* 22 *décembre* 1961 *par une disposition précisant « que le président du conseil de gouvernement peut, dans le même cas de désaccord, déclarer l'urgence lorsqu'il estime que l'ordre public intérieur est en jeu dans le cadre des pouvoirs qui lui sont dévolus »* (p. 2234, 2235) ; *amendement de M. Abdallah (ibid.)* ; Art. 10 : *amendement de M. Abdallah tendant à restreindre, pour l'exécution du budget, l'exercice du contrôle financier de l'Etat :* observations (p. 2236) ; Art. 11 : *amendement de M. Abdallah tendant, dans le quatrième alinéa du texte proposé pour l'article* 32 *nouveau de la loi du* 22 *décembre* 1961, *à substituer aux mots : « après consultation », les mots : « sur avis écrit »* (p. 2236, 2237) ; Art. 13 : *amendement de M. Abdallah tendant à préciser que « l'entrée en vigueur de la présente loi est subordonnée à la conclusion des conventions prévues »* (p. 2337).

**BLANCHET** (M. Jean-Pierre) [Loire].

**Elu sénateur le 11 juin 1967** en remplacement de M. Durafour élu député à l'Assemblée nationale.

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**BLONDELLE** (M. René) [Aisne].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances pour 1968 restant en discussion [30 novembre 1967].

*Est élu délégué* représentant la France à l'Assemblée unique des communautés européennes [19 décembre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [8 novembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 1er : Article 11 du code de l'urbanisme : explique son vote sur l'amendement de M. Chauty stipulant que dans les cantons à vocation rurale, l'élaboration d'un plan d'occupation des sols sera réalisée conjointement avec celle d'un plan de développement agricole et rural (p. 1112). — Prend part, au nom de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 8 *bis* : observations sur cet article concernant l'application de la taxe sur la valeur ajoutée à l'agriculture (p. 1303 à 1305) ; observations sur les modalités d'identification du bétail (p. 1312, 1313) ; devant la demande du Gouvernement d'un vote bloqué, demande au Sénat de repousser cet article (*ibid.*).

**BOIN** (M. Raymond) [Haute-Marne].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport* fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification d'un amendement à l'article 109, paragraphe 1, de la Charte des Nations Unies relatif aux conditions dans lesquelles pourra être réunie une conférence générale des membres des Nations Unies aux fins d'une revision de la Charte et adopté le 20 décembre 1965 par l'Assemblée générale des Nations Unies [22 juin 1967] (n° 324).

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi relatif aux troupes de marine et à l'administration de l'armée dans les départements et territoires d'outre-mer [28 novembre 1967] (n° 44).

**Interventions :**

Prend la parole dans le débat sur la question orale de M. Portmann relative à **l'action future de la France au sein de l'alliance atlantique** [20 juin 1967]. — Discussion générale (p. 694, 695, 696). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification d'un amendement à l'article 109 de la charte des Nations Unies** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 819). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, à la discussion du **projet de loi relatif aux troupes de marine et à l'administration de l'armée dans les départements et territoires d'outre-mer** [30 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1982, 1983).

**BONNEFOUS** (M. Edouard) [Seine-et-Oise].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [11 octobre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Proposition de loi* de M. Edouard Bonnefous tendant à modifier certains articles du code électoral concernant la répartition des sièges des sénateurs et la désignation des délégués des conseils municipaux qui participent à l'élection des sénateurs, en vue d'assurer aux départements et aux communes une représentation équitable.

Proposition de loi déposée le 12 novembre 1965 sous le n° 54 et reprise par son auteur [3 avril 1967].

*Proposition de loi organique* de M. Edouard Bonnefous tendant à modifier certains articles du code électoral relatifs à la composition et au renouvellement du Sénat.

Proposition de loi déposée le 12 novembre 1965 sous le n° 55 et reprise par son auteur [3 avril 1967].

**Questions orales :**

**M. Edouard Bonnefous** demande à *M. le Premier ministre*, en raison des manifestations scandaleuses qui se sont déroulées à Pékin contre le personnel et les bâtiments de l'ambassade de France avec l'approbation tacite des autorités chinoises, si le Gouvernement français a l'intention de suspendre les relations diplomatiques entre la France et la République populaire de Chine aussi longtemps que la situation intérieure de ce pays rendra impossible l'établissement de rapports normaux entre les Etats. [10 février 1967. — *J. O.* du 19 février 1967] (n° 762). —Réponse [18 avril 1967] (p. 131, 132).

**M. Edouard Bonnefous** expose à *M. le Premier ministre* que les erreurs flagrantes commises dans leurs pronostics électoraux par les organismes de sondages d'opinions, notamment entre les deux tours, ont gravement compromis l'objectivité de la consultation. Assurée par la presse et les radios avec des moyens considérables, la diffusion quotidienne des résultats présentés comme quasi-certains a porté atteinte à la liberté de choix des électeurs. Il lui demande en conséquence : 1° si le Gouvernement envisage de réglementer désormais plus strictement le statut des organismes habilités à procéder à des sondages d'opinions ; 2° s'il envisage d'interdire la divulgation des sondages réalisés en période électorale. [15 mars 1967. — *J. O.* du 29 mars 1967] (n° 765). — Réponse [9 mai 1967] (p. 297).

**M. Edouard Bonnefous** demande à *M. le Premier ministre*, à la suite des dégâts provoqués sur les côtes françaises par la catastrophe du *Torrey-Canyon :* 1° quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour que soient désormais appliqués strictement les termes de la convention internationale de 1954, amendée en 1962 ; 2° si la France va demander la constitution d'une force de police internationale pour le contrôle des conditions de transport maritime des hydrocarbures ainsi que la création d'une structure administrative ayant pour objet de faciliter l'application des termes de la convention ; 3° si la France envisage de prendre l'initiative ou de s'associer à une réglementation efficace des pavillons de complaisance ; 4° comment seront établies les responsabilités dans l'affaire du *Torrey-Canyon* et à qui incombera la charge de régler les indemnisations [13 avril 1967] (n° 776). — Réponse [16 mai 1967] (p. 340 et suivantes).

**M. Edouard Bonnefous** demande à **M. le ministre des transports** de bien vouloir expliquer au Sénat le sens de sa récente déclaration : « L'utilisation de la voiture particulière dans la région parisienne doit être sévèrement contrôlée. » S'agit-il de créer un permis spécial de circulation dans la région parisienne. S'agit-il d'interdire le trafic sur certaines voies aux heures de pointe. Il attire son attention sur la nécessité d'une explication

rapide si l'on veut apaiser la légitime émotion d'une population qui, malgré les charges de plus en plus lourdes qui accablent l'usager de la route, éprouve les inconvénients, sans cesse accrus, de l'encombrement des routes et d'un réseau de transports en commun totalement inadapté au trafic actuel [19 octobre 1967] (N° 818). — Réponse [5 décembre 1967] (p. 2021, 2022).

**Question orale avec débat :**

Diverses informations ayant été publiées dans la presse au sujet de l'évacuation anticipée de la base de Mers-el-Kébir,

**M. Edouard Bonnefous demande à M. le Premier ministre :**

1° Quel est le montant des crédits d'équipement, d'entretien et de fonctionnement affectés à la base de 1945 à 1962 ;

2° Quel est le montant annuel de ces mêmes crédits depuis 1962 ;

3° En plus de l'entretien proprement dit de la base, la France verse-t-elle, directement ou indirectement, un loyer à l'Etat algérien, en contrepartie de la concession ;

4° Si l'évacuation anticipée de la base est confirmée, le Gouvernement français envisage-t-il de verser un dédit au Gouvernement algérien comme celui-ci paraît le demander [11 octobre 1967]. — Réponse [7 novembre 1967] (p. 1067 et suivantes).

**Interventions :**

Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à sa **question orale n° 762** (cf. *supra*) [18 avril 1967] (p. 131, 132). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Jacques Duclos relative à la **composition des conseils généraux des nouveaux départements de la région parisienne** [18 avril 1967] (p. 139, 140). — Est entendu lors de la réponse de M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération), à sa **question orale n° 765** (cf. *supra*) [9 mai 1967] (p. 297, 298, 299). — Est entendu lors de la réponse de M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, à sa **question orale n° 776** (cf. *supra*) [16 mai 1967] (p. 341 à 344). — Prend la parole au cours du débat sur sa question orale concernant l'**évacuation de la base de Mers-el-Kébir** [7 novembre 1967] (p. 1068 à 1070, 1075, 1076). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances pour le cinéma, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [16 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 19 : *amendement de M. Pellenc tendant à modifier l'échelle des détaxations de l'impôt sur les spectacles établies au profit des cinémas d'art et d'essai* (p. 1345). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation de l'industrie cinématographique (p. 1577 à 1579). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget de l'INFORMATION et du budget de l'OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE : observations ayant porté notamment sur le service de liaison interministériel pour l'information ; le fonds culturel ; la télévision en couleur ; le problème de la publicité à la télévision (p. 1884 à 1889) ; (p. 1911, 1912). — Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme, à sa **question orale n° 818** (cf. *supra*) [5 décembre 1967] (p. 2021, 2022). Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture, du projet de loi d'orientation foncière** [12 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 14 du code de l'urbanisme ; *son amendement tendant à compléter le 3e alinéa de cet article par le texte suivant : « les plans d'occupation des sols sont soumis à la chambre d'agriculture intéressée »* (p. 2200, 2201) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 15 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant, au 3e alinéa, après les mots : « constructions, plantations », à ajouter les mots : « à l'exclusion de tous travaux, constructions, plantations représentant la continuation et le bon équilibre de toute exploitation agricole préexistante et dans le cadre de ses activités habituelles »* (p. 2202, 2203, 2204) ; *le retire* (ibid.).

**BONNEFOUS** (M. RAYMOND) [Aveyron].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs [22 juin 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes [22 juin 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte pour la proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne [1er juillet 1967].

*Est nommé président* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs [7 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation foncière [13 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique [14 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commision mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [15 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [15 décembre 1967].

**Interventions :**

Intervient, en qualité de président de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi relatif à la Cour de cassation** [8 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 5 : *amendement de M. Louis Joxe, garde des sceaux* (p. 599). — Intervient, en qualité de président de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à l'organisation du territoire français des Afars et des Issas** [20 juin 1967]. — Discussion des articles. — *Amendements de MM. Barkat Gourat et Marcel Prélot, relatifs à la dénomination du territoire* (p. 704). — Intervient, en qualité de président de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à préciser certaines dispositions de la loi du 3 janvier 1967 relative aux ventes d'immeubles à construire ou en cours de construction et à l'obligation de garantie à raison des vices de construction** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 824). — **Discussion de la proposition en deuxième lecture** [1er juillet 1967]. — Discussion générale (p. 860). — Intervient, en qualité de président de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier certains articles du code électoral** [26 octobre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 2 (p. 1029).

**BONNET** (M. GEORGES) [Lozère].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

**BORD** (M. ANDRÉ), **secrétaire d'Etat à l'intérieur** (4e cabinet de M. Georges Pompidou des 6 et 7 avril 1967).

Répond à la question orale de M. Edouard Bonnefous relative aux **manifestations antifrançaises à Pékin** [18 avril 1967] (p. 131) ; à la question orale de M. Jean Nayrou concernant le **remboursement des prêts de réinstallation aux rapatriés d'Algérie** (p. 132, 133) ; à la question orale de M. Marcel Boulangé relative aux **constructions scolaires dans le territoire de Belfort** (p. 133, 134) ; à la question orale de M. Raymond Bossus relative à l'**insuffisance en nombre du personnel infirmier** (p. 134). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Jacques Duclos relative à la **composition des conseils généraux des nouveaux départements de la région parisienne** [18 avril 1967] (p. 141 à 143). — Répond à la question orale de M. Cornu relative à l'**indemnisation des Français rapatriés d'Algérie victimes de nationalisation** [6 juin 1967] (p. 582). — Interyient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi relatif à l'amélioration de l'habitat** [6 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 4 : *amendement de M. Guillard* (p. 584). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la police de la chasse** [8 juin 1967]. — Discussion générale (p. 601, 602). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à la répression des délits de diffamation et d'injure en matière d'émissions radiodiffusées et télévisées et à l'organisation de l'exercice du droit de réponse** [8 juin 1967]. — Discussion générale (p. 605, 606, 607). — Répond aux questions orales de M. Emile Durieux

relatives : à l'**interdiction du paiement d'intérêts pour les fonds déposés à vue** [31 octobre 1967] (p. 1038) ; aux **conséquences de l'application des ordonnances relatives à l'intéressement des travailleurs** (p. 1038, 1039) ; aux **prix agricoles et à la fiscalité** (p. 1039, 1040) ; à la question orale de M. André Monteil sur la **réforme du statut des cadres hospitaliers** (p. 1040) ; à la question orale de M. Raymond Bossus relative aux **tarifs des transports publics dans la région parisienne** (p. 1041) ; à la question orale de M. Hector Viron concernant l'**extension de la cité universitaire de Lille** (p. 1042). — Prend la parole dans le débat sur les questions orales de MM. André Méric et Hector Viron relatives à la **réforme de la sécurité sociale** [31 octobre 1967] (p. 1048 à 1051). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — IMPRIMERIE NATIONALE. — Discussion générale (p. 1485, 1486). — TRANSPORTS. — SECTION II : AVIATION CIVILE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : Air France ; la construction aéronautique et l'opération *Concorde* ; l'étude de l'*Airbus* ; le recrutement et la formation des pilotes ; la détaxation des carburants (p. 1494 à 1496) ; répond à M. Talamoni (liaisons avec la Corse) (p. 1496). — Examen des articles. — TITRE IV : *amendement de M. Pams* (demande de rétablissement de la détaxation des carburants dont bénéficiaient les aéro-clubs) (p. 1497). — SECTION III : MARINE MARCHANDE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : l'armement français ; les pêches maritimes ; la construction navale (p. 1504, 1505). — Examen des articles. — Après l'article 75 *bis : oppose l'article* 40 *de la Constitution à l'amendement de M. Lachèvre disposant que les rémunérations payées par les entreprises de navigation au commerce aux membres de leur personnel navigant sont exonérées, à compter du* 1er *janvier* 1968, *de la taxe de* 5 p. 100 *sur les salaires* (p. 1506). — JEUNESSE ET SPORTS. — Discussion générale : observations sur l'évolution des crédits du budget de la jeunesse et des sports ; les crédits d'équipement et la réalisation d'opérations d'envergure notamment la construction à Paris d'une piscine « à géométrie variable » (p. 1512, 1513). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE IV : *amendement de M. Fortier* (insuffisance des crédits destinés à l'éducation populaire) (p. 1514). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Répond à M. Jung (p. 1539) ; observations ayant porté notamment sur : l'organisation de la région parisienne ; la protection civile ; les personnels municipaux ; la police ; le fonds d'investissement routier ; la lutte contre la pollution des eaux ; les finances locales et l'aide de l'Etat ; la tutelle des collectivités locales (p. 1539 à 1544). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : répond à M. Bertaud (p. 1546) ; *amendement de M. Nayrou* (réforme des collectivités locales) (p. 1547, 1548) ; Après l'article 74 *bis : déclare irrecevables les amendements de Mme Cardot et de M. Nayrou tendant à insérer un article additionnel visant l'intégration dans le cadre de la fonction publique des agents contractuels de la sûreté nationale en Algérie* (p. 1550). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1967]. — INTÉRIEUR (SERVICE DES RAPATRIÉS). — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur le problème de la politique d'indemnisation ; le remboursement des prêts ; la situation des Français résidant dans la zone des hauts-plateaux d'Indochine (p. 1849 à 1851). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE IV : *amendement de M. Le Bellegou tendant à supprimer la totalité des crédits relatifs à l'aide de l'Etat aux rapatriés* (problème de l'indemnisation) (p. 1853). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux troupes de marine et à l'administration de l'armée dans les départements et territoires d'outre-mer** [30 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1984). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention** [30 novembre 1967]. Discussion générale (p. 1990, 1991). — Discussion des articles. — Art. 2 *ter (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article disposant que : « Les brevets sont demandés, soit pour une durée de vingt années, soit, à l'exception de ceux qui ont pour objet un médicament, pour une durée de six années à compter du jour du dépôt de la demande. Ils sont dénommés dans le premier cas brevets de longue durée, dans le second, brevets de courte durée. Les brevets de courte durée ne sont pas soumis aux dispositions relatives à l'établissement de l'avis documentaire sur l'invention prévu aux articles* 18 *et* 19 *bis nouveau. »* (p. 1993) ; Art. 8 *quater (nouveau) : son amendement tendant, dans le texte proposé par l'amendement de M. Marcilhacy, à supprimer les mots : « de manière évidente »* (p. 1997) ; Art. 16 *bis (nouveau) : sous-amendement de M. Armengaud* (publication du dossier de la demande de brevet) (p. 2000) ; Art. 19 *bis (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article disposant que : « Après l'accomplissement de la procédure prévue à l'article* 18, *le brevet de longue durée est délivré. Tous les brevets délivrés comprennent la description, s'il y a lieu, les dessins, les revendications et, pour les brevets de longue durée, l'avis documentaire définitif. »* (p. 2002, 2003) ; Art. 24 : *amendement de M. Armengaud* (observations sur la législation propre aux matériels de guerre et sur les inventions pouvant intéresser la défense nationale (p. 2004) ; *amendement de M. Armengaud tendant, dans ce même article, à supprimer les mots « et exploitées librement »* : observations (p. 2004, 2005) ; *sous-amendement de MM. Longchambon et Armengaud* (observations sur la nécessité du délai de cinq mois pendant lequel le ministre chargé de la défense nationale fait procéder à l'examen des inventions) (p. 2006, 2007) ; Art. 25 : *son sous-amendement tendant, dans l'amendement de M. Marcilhacy, à supprimer les mots : « sans que la durée totale de l'interdiction puisse excéder trois ans »* (p. 2008) ; Art. 34 : *amendement de M. Marcilhacy et sous-amendement de M. Armengaud* (p. 2010) ; Art. 38 B *nouveau : amendement de M. Marcilhacy concernant l'action en contrefaçon* (p. 2012). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture, du projet de loi d'orientation foncière** [12 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 23 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Dailly :* observations sur la composition des conseils d'administration des établissements publics nationaux d'études et de recherches (p. 2213, 2214) ; ART. 6 *bis : amendement de M. Dailly et sous-amendement de M. Bajeux* (p. 2216) ; ART. 7, 8 et 9 : *amendement de M. Dailly* (p. 2217) ; ART. 13 : *amendement de M. Dailly* (p. 2219) ; ART. 21 : *son amendement tendant à reprendre pour le § I de cet article le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture* (p. 2220) ; ART. 32 *septies : amendement de M. Dailly tendant à rétablir ce texte adopté par le Sénat en première lecture* (p. 2221, 2222) ; ART. 35 : *amendement de M. Dailly tendant à réduire de trois ans à un an le délai pendant lequel peut être exercé le droit de visite après l'achèvement de la construction* (p. 2223) ; Art. 19 du code de l'urbanisme (précédemment réservé) : *amendement de M. Dailly (ibid.)* ; ART. 7, 8, 9 *(suite) : son sous-amendement à l'article* 7 *tendant à supprimer le mot « minimal »* (p. 2224, 2225) ; ART. 38 *bis : amendement de M. Dailly tendant à rétablir le* 1er *alinéa de cet article relatif à la concession immobilière, dans le texte adopté en première lecture par le Sénat* (p. 2225, 2226) ; ART. 46 A *: amendement de M. Dailly :* observations sur la perception de la taxe d'urbanisation. — Déclare cet amendement irrecevable (p. 2227, 2228) ; *amendement de M. Dailly* (ibid.) ; *amendement de MM. Marcel Martin et de Bagneux tendant à exclure du champ d'application de la taxe d'urbanisation les monuments classés historiques ou inscrits à l'inventaire complémentaire ou rangés parmi les sites et monuments naturels* (p. 2229) ; ART. 49 : *amendement de M. Dailly tendant à préciser l'évaluation de la valeur de l'ensemble immobilier servant d'assiette à la taxe locale d'équipement* (p. 2230, 2231) ; ART. 51 : *amendement de M. Dailly tendant à supprimer à nouveau cet article établissant une taxe complémentaire de* 1 p. 100 *en faveur du district de la région parisienne (ibid.)* ; ART. 52 : *son amendement tendant à prévoir que la taxe locale d'équipement sera versée au bureau des impôts (enregistrement) de la situation des biens* (p. 2232). — Prend part à la discussion de la **proposition de loi portant modification des limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2299, 2300). — Intervient dans la discussion du **projet de loi réprimant les fraudes en matière d'élections des administrateurs des centres régionaux de la propriété forestière** [14 décembre 1967] (p. 2303). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2338). — Discussion des articles. — Art. 493 du code civil : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la juridiction compétente pour décider de la tutelle ou de la curatelle* (p. 2339) ; Art. 8 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du* 2e *alinéa de cet article, alinéa relatif à l'expertise en matière de sauvegarde de justice* (p. 2342) ; Art. 18 *bis : son amendement tendant à supprimer cet article stipulant que les jugements sont enregistrés gratuitement et dispensés du timbre (ibid.)*. — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen pour la répression des émissions des stations pirates de radiodiffusion** [15 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2355). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture, de la proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention** [15 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2365). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Marcilhacy tendant à reprendre, pour cet article, le texte adopté par le Sénat en première lecture* (p. 2366) ; Art. 25 : observations sur le cas des inventions intéressant la défense nationale et sur le recours à l'expropriation (p. 2369) ; Art. 38 : observations sur la procédure d'octroi de la licence d'office (p. 2371, 2372) ; Art. 51 : *son sous-amendement tendant à faire référence aux articles* 33 *à* 36 *dans cet article relatif à l'action civile en contrefaçon* (p. 2374). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de programme relatif à la restauration des**

**monuments historiques et à la protection des sites** [15 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2379, 2380). — Discussion des articles. — Art. 2 : *observations sur l'amendement de M. Raybaud tendant à préciser que les collectivités locales pourront couvrir par voie d'emprunt l'intégralité du montant de leur participation à la restauration de leurs monuments* (p. 2381, 2382) ; Art. 3 : *amendement de M. Raybaud tendant à supprimer cet article modifiant l'article 4 de la loi de* 1930. — Observations sur les crédits concernant les monuments historiques (p. 2384) ; *amendement de M. Courrière* (consultation des conseils municipaux intéressés en ce qui concerne le classement de monuments historiques dans leurs communes (p. 2384, 2385).

**BORDENEUVE** (M. JACQUES) [Lot-et-Garonne].

**Elu député à l'Assemblée nationale le 12 mars 1967.** — Cessation du mandat de sénateur le 3 avril 1967.

**BOSSUS** (M. RAYMOND) [Seine].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [6 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Proposition de loi* relative à l'exercice des libertés syndicales à l'intérieur des entreprises, établissements, administrations et services. [23 mai 1967] (n° 259).

**Questions orales :**

**M. Raymond Bossus** demande à *M. le ministre des affaires sociales* les mesures qu'il compte prendre pour doter les services hospitaliers du personnel infirmier nécessaire, en lui rappelant qu'il fallut prélever du personnel ailleurs pour permettre l'ouverture de l'hôpital intercommunal de Montreuil, qu'il fallut prélever du personnel ailleurs pour permettre l'ouverture d'un nouveau service à l'hôpital Saint-Antoine, et qu'il faut maintenant prélever du personnel hospitalier dans d'autres établissements, et cela en nombre insuffisant, pour permettre le fonctionnement au ralenti d'un service de très grande qualité pour les opérations du cœur à l'hôpital Broussais, après le cri d'alarme de grands professeurs et chirurgiens. Il semble donc que l'auto-satisfaction dont il a fait preuve, ainsi que celle d'un chirurgien en service commandé au Palais des Sports et d'une candidate malheureuse à la députation étaient pour le moins éloignées de la réalité et, en faisant référence aux débat et résolution du « Comité national de l'hospitalisation publique » ainsi qu'aux propositions des parlementaires communistes de l'Assemblée nationale et du Sénat, il semble indispensable d'améliorer sensiblement les conditions de rémunération et de travail du personnel hospitalier afin de créer les conditions de recrutement et de conservation du personnel nécessaires aux établissements hospitaliers. [21 mars 1967. — *J. O.* du 29 mars 1967] (n° 766). — Réponse [18 avril 1967] (p. 134, 135, 136).

**M. Raymond Bossus** rappelle à *M. le ministre des affaires sociales* les atteintes au droit syndical lors des élections de délégués des travailleurs aux Usines Citroën exposées au cours des débats sur la loi de finances 1967 (*Journal officiel* du 19 novembre 1966, Débats parlementaires, Sénat, p. 1722), et lui demande quelles mesures il compte prendre pour que les élections professionnelles de 1967 soient organisées sur la base des élections à la sécurité sociale. [13 avril 1967] (n° 778). — Réponse [16 mai 1967] (p. 345, 346).

**M. Raymond Bossus** attire l'attention de *M. le ministre des transports* sur la situation des cheminots retraités ou de leurs veuves dont le montant de la pension permet à peine de vivre décemment à la majorité d'entre eux. La dégradation de ces pensions de retraite provient du fait que des six éléments fixes hiérarchisés composant la rémunération actuelle d'un cheminot en activité, trois seulement sont pris en compte pour le calcul de la pension de retraite. Le règlement de la caisse des retraites des cheminots de 1911, découlant de la loi du 21 juillet 1909, prévoyait initialement pour le calcul de la retraite « une retenue de 5 p. 100 sur les traitements ou salaires et tous les avantages qui ne constituent pas un remboursement de frais, un secours ou une gratification exceptionnelle ». (Cette retenu a été portée à 6 p. 100 à dater du 1er février 1945 par l'ordonnance n° 45-2253 du 5 octobre 1945.) Or, depuis de très nombreuses années, les gouvernements, les dirigeants des anciennes compagnies et de la S.N.C.F. ne respectent plus les dispositions de cet article et incorporent des éléments fixes hiérarchisés mensuels ou trimestriels dans la rémunération ne comptant pas pour le calcul des pensions de retraite : à savoir le complément de traitement non liquidable, l'indemnité de résidence, l'indemnité trimestrielle de productivité, dont le total représente en moyenne 27 à 28 p. 100 du salaire. Il lui demande donc s'il compte faire inscrire dès maintenant, dans le budget de 1968, les crédits nécessaires à l'incorporation du « complément de traitement non liquidable » dans le traitement servant de base pour le calcul de la pension de retraite comme l'ont demandé, par lettre adressée à M. le ministre de l'équipement le 2 novembre 1966, les fédérations de cheminots C.G.T., C.F.D.T., F.O., F.A.C., C.G.C., F.G.A.A.C., F.G.C.R. [2 octobre 1967] (n° 802). — Réponse [17 octobre 1967] (p. 968).

**M. Raymond Bossus** attire une fois de plus l'attention de *M. le ministre des transports* sur les conséquences graves des récentes augmentations de tarifs des transports publics (autobus et métropolitain). Des dizaines de milliers d'usagers de Paris et de la banlieue (personnes âgées, retraités, invalides et grands infirmes, lycéens et écoliers, soldats en garnison à Paris ou de passage dans la capitale) sont en grande difficulté. Très souvent le prix du transport en métro ou en autobus se trouve doublé pour les vieillards ou infirmes qui doivent, de leur domicile se rendre à la mairie ou au siège du bureau d'aide sociale. Ne pouvant se satisfaire des explications données dans une réponse à une question écrite d'un député du groupe communiste par M. le ministre des affaires sociales (*Journal officiel* du 3 octobre 1967, débats parlementaires A. N., p. 3382), il lui demande de lui faire connaître les mesures qu'il compte prendre en accord avec ses collègues des affaires sociales, des armées, des finances afin : *a*) de distribuer des carnets de transports gratuits ou de remettre des cartes aux économiquement faibles, aux retraités modestes, aux infirmes, pour que ces catégories de citoyens puissent utiliser les transports en commun selon leurs besoins ; *b*) d'envisager des dispositions analogues pour les étudiants, les collégiens et les écoliers ; *c*) que soit facilitée l'utilisation des transports en commun aux soldats et aux sous-officiers en garnison ou de passage dans la région parisienne. [11 octobre 1967] (n° 812). — Réponse [31 octobre 1967] (p. 1041,1042).

**Questions orales avec débat :**

**M. Raymond Bossus** fait connaître à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* que le mécontentement justifié grandit parmi des anciens combattants de la guerre d'Algérie qui n'ont pas obtenu encore satisfaction quant à la reconnaissance de leurs droits. Lui rappelant que le Sénat, au cours de la dernière session budgétaire, s'est prononcé dans sa grande majorité contre les réticences nouvelles du Gouvernement, il est demandé que soit donnée réponse aux quelques questions suivantes : 1° Pour quelles raisons le Gouvernement persiste-t-il à ne pas reconnaître le principe du titre de combattant à ceux qui comptent dans leurs rangs 23.000 tués, 250.000 blessés ou malades. 2° Pour quelles raisons le Gouvernement refuse-t-il de discuter avec les représentants qualifiés des anciens combattants d'Algérie des modalités d'attribution de la carte de combattant à tous ceux qui seraient reconnus comme ayant droit, ceci à l'exemple des anciens combattants de 1914-1918 et 1939-1945 ? La reconnaissance du principe de combattant et la rétribution de la carte aux ayants droit auraient comme conséquence normale de supprimer la mention « hors guerre » qui, étant actuellement appliquée aux victimes de guerre d'Algérie, crée des difficultés et différences du droit et du montant des pensions aux veuves, blessés, malades de la guerre d'Algérie. 3° Que compte faire le Gouvernement afin de corriger ou de supprimer le délai de présomption d'origine qui fait que de nombreux jeunes gens ayant participé à la guerre d'Algérie en subissent maintenant les conséquences par des maladies à évolution lente, reconnues par de nombreux médecins comme provenant des séjours et combats effectués en Algérie. 4° Enfin, considérant le non-sens des réponses négatives adressées à des précédentes questions posées à M. le ministre des anciens combattants, il lui est demandé de se mettre d'accord avec le ministre de l'économie et des finances afin de faire connaître par département pour l'ensemble du pays, et par arrondissement pour Paris, le nombre de tués et de blessés durant la guerre d'Algérie. [21 mars 1967. — *Journal officiel* du 29 mars 1967]. — Question devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement de M. Georges Pompidou (3e cabinet) auquel elle était adressée.

**M. Raymond Bossus** fait connaître à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* que le mécontentement justifié parmi les anciens combattants de la guerre d'Algérie qui n'ont pas obtenu encore satisfaction quant à la reconnaissance de leurs droits. Lui rappelant que le Sénat, au cours de la dernière session budgétaire, s'est prononcé dans sa grande majorité contre les réticences nouvelles du Gouvernement, il est demandé que soit donnée réponse aux quelques questions suivantes : 1° pour quelles raisons le Gouvernement persiste-t-il à ne pas reconnaître le principe du titre de combattant à ceux qui comptent dans leurs rangs 23.000 tués, 250.000 blessés ou malades ? 2° pour quelles raisons le Gouvernement refuse-t-il de discuter avec les représentants qualifiés des anciens combattants d'Algérie des modalités d'attribution de la carte de combattant à tous ceux qui seraient reconnus comme ayants droit, ceci à l'exemple des anciens combattants de 1914-1918 et 1939-1945 ? La reconnaissance du principe de combattant et la rétribution de la carte aux ayants droit auraient comme conséquence normale de supprimer la mention « hors guerre », qui, étant actuellement appliquée aux victimes de guerre d'Algérie, crée des difficultés et différences du droit et du montant des pensions aux veuves, blessés, malades de la guerre d'Algérie ; 3° que compte faire le Gouvernement afin de corriger ou de supprimer le délai de présomption d'origine qui fait que de nombreux jeunes gens ayant participé à la guerre d'Algérie en subissent maintenant les conséquences par des maladies à évolution lente, reconnues par de nombreux médecins comme provenant des séjours et combats effectués en Algérie ? 4° enfin, considérant le non-sens des réponses négatives adressées à des précédentes questions posées à M. le ministre des anciens combattants, il lui est demandé de se mettre d'accord avec le ministre de l'économie et des finances afin de faire connaître par département pour l'ensemble du pays, et par arrondissement pour Paris, le nombre de tués et de blessés durant la guerre d'Algérie [11 avril 1967].

**M. Raymond Bossus** informe *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* que les débats de nombreux congrès d'associations de victimes de guerre qui tiennent leurs assises actuellement démontrent l'impatience des congressistes à connaître quelles mesures compte prendre le Gouvernement afin de rétablir les droits de tous les anciens combattants et victimes de guerre. Les bonnes intentions exprimées par ses porte-parole et ses titres de combattant ne peuvent remplacer les mesures concrètes qui doivent être prises et c'est pourquoi il serait désirable d'obtenir réponse aux questions suivantes : 1° Le Gouvernement et M. le ministre des anciens combattants entendent-ils reprendre le dialogue avec les représentants les plus qualifiés de toutes les associations des victimes de guerre (1914-1918, 1939-1945, guerre d'Algérie) afin de régler les questions en suspens par un accord entre les parties en cause ? 2° Le Gouvernement entend-il rétablir l'égalité des droits pour toutes les générations du feu, c'est-à-dire les mêmes droits et les mêmes taux de pension et de retraite des combattants pour les possesseurs de titre de pension et de carte de combattant ? 3° Le Gouvernement entend-il respecter la loi par l'application loyale du rapport constant et ainsi corriger les méfaits des décrets de mars 1962 ? 4° Le Gouvernement entend-il accorder la carte d'ancien combattant à ceux qui ont effectivement participé à la guerre d'Algérie ? 5° Le Gouvernement entend-il répondre comme il se doit aux études de médecins, de professeurs, qui ont déclaré et prouvé que la guerre, la détention, la captivité, la vie clandestine des résistants sont cause de maladies à évolution lente, ce qui justifie la levée des forclusions pour l'ouverture du droit à pension à toutes les victimes de guerre, et notamment les résistants qui ont subi par leur vie clandestine une usure nerveuse aggravée par le fait de l'impossibilité de se soigner légalement et les difficultés apportées pour cette catégorie à se procurer des pièces justificatives des services rendus ? 6° Le Gouvernement entend-il appliquer le principe de l'égalité des droits entre les déportés et internés, qu'ils soient résistants ou politiques, en prévoyant des réparations égales pour des préjudices de même nature ? 7° Le Gouvernement persistera-t-il à refuser le titre de combattant volontaire de la Résistance à tous ceux qui ont eu des difficultés à trouver en temps voulu les pièces justificatives et sont frappés par les forclusions en vigueur ? 8° Le Gouvernement persistera-t-il à refuser le titre de victime de déportation du travail à tous ceux qui ont subi comme déportés du travail ou réfractaires les méfaits de la période de collaboration avec le nazisme ? 9° M. le ministre des anciens combattants peut-il, dès maintenant, indiquer de quelle façon il est intervenu auprès du ministre de l'économie et des finances afin d'obtenir que l'élaboration du budget de 1968 puisse contenir les crédits nécessaires au respect des droits de tous les anciens combattants et victimes de guerre ? [25 mai 1967]. — Réponse [27 juin 1967] (p. 789 et suivantes).

**Interventions :**

Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à sa **question orale n° 766** (cf. *supra*) [18 avril 1967] (p. 135, 136). — Intervient dans le **débat sur la déclaration du Gouvernement lue au Sénat le 18 avril 1967** (débat de politique générale) [25 avril 1967] (p. 233, 234). — Est entendu lors de la réponse de M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, à sa **question orale n° 778** (cf. *supra*) [16 mai 1967] (p. 345, 346). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [2 juin 1967]. — Discussion générale (p. 564, 565). — Prend la parole dans le débat sur la question orale de M. Portmann relative à l'**action future de la France au sein de l'alliance atlantique** [20 juin 1967]. — Discussion générale (p. 696, 697). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne** [22 juin 1967]. — Discussion générale (p. 772). — Prend la parole dans le débat sur sa question orale relative à la **situation des anciens combattants et victimes de guerre** [27 juin 1967] (p. 789 à 791) ; (p. 802). — Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, à sa **question orale n° 802** (cf. *supra*) [17 octobre 1967] (p. 968). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à sa **question orale n° 812** (cf. *supra*) [31 octobre 1967] (p. 1041, 1042). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : l'opinion des associations et journaux d'anciens combattants ; les anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 1437 à 1439 ; 1443). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — TRANSPORTS. — SECTION II : TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'insuffisance des crédits affectés à la R. A. T. P. ; la rémunération des personnels ; l'augmentation des tarifs ; la carte d'enquête de trafic ; le syndicat des transports parisiens (p. 1604, 1605) ; (p. 1608) ; explique son vote sur ce budget (p. 1609). — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale : observations sur l'équipement et le fonctionnement des services hospitaliers (p. 1621, 1622). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1967]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Examen des articles. — Art. 39 : *son amendement tendant à réduire le montant des autorisations de programme de 4,5 milliards et le montant des crédits de paiement de 1,16 milliard* (observations sur les revendications des soldats) (p. 1800).

**BOULANGE** (M. MARCEL) [Territoire de Belfort].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Questions orales :**

**M. Marcel Boulangé** expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que le succès de la politique gouvernementale en matière d'enseignement évoqué par M. le Premier ministre dans une récente allocution ne semble pas se manifester dans le territoire de Belfort ; en effet, il résulte des études préparatoires au V^e^ Plan qu'il est nécessaire de construire dans ce département 103 classes primaires, se décomposant comme suit : Belfort-Résidences III, 24 classes ; Belfort Z.U.P. Altkirch I, 12 classes ; Belfort Z.U.P. Altkirch II, 5 classes ; Belfort avenue La Laurencie, 10 classes ; Beaucourt Centre, 8 classes ; Danjoutin Z.U.P. 1^er^ groupe, 10 classes ; Danjoutin Z.U.P. 2^e^ groupe, 5 classes ; Froideval, 10 classes ; Vezelois, 1 classe ; Lepuix-Gy, 1 classe ; Joncherey, 5 classes ; Morvillars, 5 classes ; Rougegoutte, 2 classes ; Delle-La Voinaie, 5 classes. Il lui signale que pour faire face à ces importants besoins le département a obtenu 6 classes pour chacune des années 1965, 1966 et 1967, soit 18 classes en trois ans, ce qui est manifestement très insuffisant et interdit la mise en chantier du seul groupe Belfort-Résidences III de 24 classes, la construction du bâtiment ne pouvant techniquement être fractionnée ; en conséquence les retards s'accumulent et, au rythme de 6 classes par an, il faudra dix-sept ans pour réaliser les constructions prévues. C'est pourquoi il lui demande s'il ne pourrait faire un effort pour augmenter très sérieusement le nombre de classes accordées au territoire de Belfort pour l'année 1967 afin de tenter de mettre les actes du Gouvernement en concordance avec les déclarations de M. le Premier ministre. [20 février 1967, *J. O.* du 5 mars 1967] (n° 764). — Réponse [18 avril 1967] (p. 133, 134).

**M. Marcel Boulangé** signale à *M. le Premier ministre* que, par une question écrite du 6 juin 1967 (n° 6881, transmise le 13 juin 1967 à M. le ministre de l'économie et des finances), à laquelle il n'a pas été répondu, il lui à demandé de faire connaître quels critères sont utilisés par les administrations françaises à l'occasion de leurs commandes de machines à écrire ; il souhaiterait être informé de la ventilation, entre machines françaises et étrangères, des achats qui ont été effectués par l'Etat depuis 1960 ; nonobstant les dispositions du Marché commun, il semble qu'une priorité pourrait être accordée aux machines à écrire fabriquées dans notre pays — et dont la qualité est égale au matériel étranger — ne serait-ce que pour faire travailler la main-d'œuvre nationale [14 décembre 1967] (n° 827).

**Interventions :**

Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à sa **question orale n° 764** (*cf. supra*) [18 avril 1967] (p. 134). — Prend la parole dans le débat sur la question orale de M. Portmann relative à l'**action future de la France au sein de l'alliance atlantique** [20 juin 1967]. — Discussion générale (p. 692, 693, 694).

**BOULIN** (M. ROBERT), **secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances** (4e cabinet de M. Georges Pompidou des 6 et 7 avril 1967).

Prend part à la discussion du **projet de loi portant réforme du régime relatif aux droits de port et de navigation** [25 mai 1967]. — Discussion générale (p. 485 à 487). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Brun* (p. 487) ; *son amendement tendant à rédiger, comme suit, le dernier alinéa de cet article : « une redevance d'équipement des ports de plaisance sans faire de référence ni à la jauge des navires, ni à la durée des séjours dans les ports* (ibid.) ; *amendement de M. Lachèvre* (p. 488) ; Art. 2 : observations (*ibid.*) ; Art. 3 : *amendement de M. Lachèvre tendant à une nouvelle rédaction du 1er alinéa de cet article afin que l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des droits soient fixés par la loi* (p. 489) ; après l'article 3 : *amendement de M. Lachèvre tendant à insérer un article* 3 bis *nouveau stipulant que « l'armateur a le libre choix de son port d'attache »* ; observations (p. 490) ; Art. 4 : *amendement de M. Lachèvre* (p. 491) ; Art. 4 *bis nouveau :* observations (*ibid.*) ; Art. 8 : *amendements de MM. Lachèvre et Brun* (p. 493) ; Art. 9 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article précisant que « les taux de la taxe, dite d'équipement des ports de pêche, applicable dans chaque port est fixé sur proposition de la collectivité ou de l'établissement public intéressé, après enquête, par arrêté ministériel* (p. 493) ; Art. 10 : *amendement de M. Brun tendant à une meilleure rédaction de cet article :* observations (p. 494) ; Art. 12 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la fixation par arrêté ministériel des taux de la redevance dite d'équipement des ports de plaisance ou de sport applicables dans chaque port* (p. 494) ; Art. 16 : *amendement de M. Brun relatif à la répartition de la redevance entre le port d'attache du navire et le port de débarquement :* observations (p. 495) ; Art. 17 : *amendement de M. Brun relatif à la répartition des redevances entre la pêche et la plaisance :* observations (p. 496) ; Art. 18 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 1er alinéa de cet article relatif à l'affectation du produit des droits de port perçus dans les ports non autonomes* (p. 497) ; Art. 20 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article disposant que « l'article* 190 bis *du code des douanes relatif à la taxe spéciale de consommation sur les carburants livrés à l'avitaillement de certains navires est abrogé avec effet du 1er mars* 1967 (p. 497) ; Art. 24 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'application de la présente loi aux ports de la Corse et des départements d'outre-mer* (p. 498) ; répond à M. Marie-Anne (*ibid.*) ; Art. 24 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article relatif à l'application de la présente loi dans les ports du Rhin et de la Moselle et dans les ports fluviaux du bassin de la Seine* (ibid.) ; Art. 25 : *amendements de MM. Lachèvre et Brun tendant à supprimer cet article relatif aux conditions d'application des droits de port dans les ports-relais pétroliers* (p. 499). — Prend la parole au cours du débat sur le **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [1er juin 1967]. — Discussion générale (p. 518 à 522) ; répond à MM. Dailly (p. 533) et Sambron (p. 539). — **Suite de la discussion** [2 juin 1967] (p. 561) ; répond aux observations présentées (p. 567 à 571). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances rectivicative pour 1967** [15 juin 1967]. — Discussion générale (p. 672 à 674 ; 675). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la Cour des comptes** [15 juin 1967]. — Discussion générale (p. 676). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [14 novembre 1967]. — Discussion générale. — observations ayant porté notamment sur la situation économique actuelle ; la récession allemande et la production industrielle ; les échanges avec les pays étrangers ; les investissements ; les aménagements fiscaux ; la réforme de la T. V. A. (p. 1242 à 1248) ; répond aux critiques formulées et aux objections soulevées (p. 1269 à 1272). — **Suite de la discussion** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Après l'article 1er : *amendement de M. Bardol* (p. 1281) ; — Art. 2 *bis* : amendement de M. Pellenc (p. 1282, 1283) ; Art. 3 : *amendement de M. Pellenc* (p. 1284) ; Art. 4 : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements de MM. Plait et Bardol (p. 1285) ; *amendement de M. Pellenc tendant à étendre par décrets le bénéfice du nouveau régime fiscal aux retraites constituées par des fonctionnaires auprès d'autres organismes et notamment ceux à forme mutualiste* (p. 1285, 1286) ; Art. 6 : observations sur cet article ayant pour objet d'instituer au titre des années 1968, 1969, 1970, un régime spécial d'imposition pour les entreprises de presse ; *amendement de M. Pellenc tendant à reconduire pour* 1968 *le régime d'imposition des entreprises de presse actuellement en vigueur et amendement de M. Fleury tendant à supprimer le second alinéa de cet article, alinéa stipulant que l'entreprise de presse ne pourra bénéficier de l'exonération que dans la mesure où la partie exonérée servira à financer* 50 *p.* 100 *des investissements* (p. 1287, 1288, 1289) ; les déclare irrecevables (art. 40 de la Constitution) ; art. 7 : *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article qui porte de* 12 *à* 13 *p.* 100 *le taux intermédiaire de la T. V. A.* — Observations (p. 1291, 1292, 1293, 1294, 1295) ; article additionnel 7 A (*nouveau*) : *amendement de M. Monichon* (p. 1296, 1297) ; Art. 7 *bis : amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article qui porte de* 10 *à* 20 *francs les droits d'enregistrement* (p. 1297) ; Art. 8 : *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article qui envisage, d'une part, de porter le taux de la taxe sur les apéritifs et les digestifs pris au comptoir de* 12 *à* 16 2/3 *p.* 100 *et qui, d'autre part, assujettit les mareyeurs à la T. V. A.* (p. 1299, 1300) ; Art. 8 *bis :* observations sur cet article relatif à l'application de la taxe sur la valeur ajoutée à l'agriculture (p. 1308 à 1312) ; demande au Sénat, en application de l'article 44 de la Constitution et de l'article 42 du règlement, un vote unique sur cet article dans le texte tel qu'il a été adopté par l'Assemblée nationale, à l'exclusion de tout amendement (p. 1312, 1314) ; Art. 10 : *amendement de M. Lachèvre tendant à interdire la fiscalisation de l'augmentation des prix des produits pétroliers intervenue le* 10 *juillet* 1967 *à la suite de la fermeture du canal de Suez* (p. 1318) ; *amendement de M. Louvel tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa stipulant que la taxe sur la valeur ajoutée payée sur les fuels lourds sera déductible par les consommateurs industriels français* (p. 1319) ; Art. 11 : *amendement de M. Pellenc.* — Observations sur l'extension du régime de la taxe sur la valeur ajoutée à l'ensemble des opérations immobilières (p. 1321) ; Art. 12 : *amendement de M. Pellenc.* — Observations sur l'augmentation des tarifs du droit de consommation des alcools (p. 1323) ; Art. 13 : *amendement de MM. Talamoni, Pinton, Pellenc tendant à supprimer cet article portant création d'une taxe d'infrastructure s'appliquant aux véhicules routiers dont le poids total en charge est égal ou supérieur à* 16 *tonnes* (taxe à l'essieu) (p. 1326, 1327). — **Suite de la discussion** [16 novembre 1967]. — Art. 14 : *amendement de M. Bardol ;* le déclare irrecevable (p. 1337) ; *déclare irrecevable l'amendement de M. Bardol tendant à supprimer, dans le § II, la condition exigeant que le loyer matriciel de l'habitation considérée soit inférieur au loyer matriciel moyen* (p. 1338) ; *amendement de M. Bardol au § III ;* le déclare irrecevable (p. 1338, 1339) ; *amendement de M. Pellenc* (*ibid.*) ; Après l'article 17 : *oppose l'article* 40 *de la Constitution à l'amendement de M. Bardol tendant à supprimer la taxe de circulation sur les viandes à partir du 1er janvier* 1968 (*ibid.*) ; Art. 18 : *déclare irrecevable l'amendement de M. Filippi tendant, pour le département de la Corse, à maintenir les exonérations prévues jusqu'alors en particulier par l'article* 95 *de la loi du* 23 *février* 1963 (*produits alimentaires*) (p. 1342) ; *amendement de M. Pellenc tendant à affecter au budget département de la Corse le produit de la vignette automobile perçue en Corse et le produit des droits de consommation sur les tabacs* (p. 1343, 1344) ; Art. 20 : observations de M. Guy Petit sur le versement rétroactif aux communes des augmentations de taxe locale qui pourront résulter de l'établissement de forfaits couvrant à la fois 1967 et 1968 (p. 1345, 1346) ; Art. 23 *bis : amendements de MM. Soudant et Pellenc* (amendement de M. Pellenc soutenu par M. Monichon) *tendant à supprimer l'augmentation de* 5 *francs de la cotisation individuelle vieillesse ainsi que l'augmentation de la taxe additionnelle sur le foncier non bâti perçue au profit du budget*

*annexe des prestations agricoles* (p. 1348) ; Art. 27 : *amendement de M. Pauzet tendant à supprimer cet article* (majoration de la redevance relative à l'agrément des producteurs ou négociants en bois et plants de vigne) (p. 1350) ; Art. 32 *bis : amendement de M. Pellenc soutenu par M. Marcel Martin, tendant à supprimer cet article relatif à la prescription fiscale* (p. 1352). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1967]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion générale (p. 1832, 1833). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — INFORMATION. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale : répond aux observations présentées sur : l'assouplissement des conditions d'exonération de la redevance de télévision ; le fonds culturel (opération Canada) ; les émissions vers l'étranger. — Expose la position du Gouvernement concernant l'introduction de la publicité commerciale à la télévision (p. 1906 à 1913). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : répond à M. Marie-Anne (émission *Au-delà des mers*) (p. 1914) ; répond à M. Bardol (exonérations redevance de télévision). — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion générale (p. 1919, 1920). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : répond à Mme Cardot (pensions militaires d'invalidité) (p. 1922) ; TITRE IV : observations sur le montant des recettes de la vignette automobile et son affectation au fonds national de solidarité (p. 1923, 1924). — SECTION II : SERVICES FINANCIERS ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES. — Discussion générale (p. 1929 à 1931). — ARTICLES DE TOTALISATION DES CRÉDITS. — Taxes parafiscales. — Art. 51 : demande un vote bloqué sur cet article afin d'exclure les deux articles additionnels proposés par la commission des finances, le *premier stipulant que l'office de radiodiffusion-télévision est un établissement public de l'Etat dont les ressources sont fixées chaque année par la loi de finances ; le second tendant à la création d'un conseil de surveillance chargé de suivre et d'apprécier le fonctionnement administratif, financier et technique de l'O. R. T. F.* — Observations sur la consultation demandée au Conseil constitutionnel pour savoir si le problème de la publicité à l'O. R. T. F. devrait être réglé par voie réglementaire ou législative (p. 1947, 1948, 1949). — Mesures d'ordre fiscal. — Art. 63 : répond à M. Monichon (fiscalité forestière) (p. 1955) ; Après l'article 63 : *amendement de M. Carous relatif au régime d'imposition des industriels et négociants s'intéressant aux déchets neufs d'industrie et aux matières de récupération* (p. 1955) ; *amendement de M. Armengaud relatif au régime imposable des personnes de nationalité française ou étrangère qui n'ont pas leur domicile réel en France mais qui y possèdent une ou plusieurs résidences* (p. 1956) ; Après l'article 63 *ter : déclare irrecevable l'amendement de M. Marcel Martin relatif au régime fiscal des fusions et des scissions de sociétés de capitaux* (p. 1957) ; Art. 63 *quater (nouveau) : amendement de M. Marcel Martin relatif à la fiscalité locale des communes forestières* (p. 1957, 1958) ; Après l'article 63 *quater (nouveau) :* déclare irrecevable l'amendement de M. Dailly (p. 1958, 1959) ; déclare irrecevable l'amendement de M. Dailly relatif à la retraite mutualiste des anciens combattants (*ibid.*) ; Art. 63 *quinquies (nouveau) ; son amendement tendant à insérer cet article relatif à l'application du régime fiscal des plus-values à long terme aux produits de cession de brevets en cours de délivrance* (p. 1960) ; *déclare irrecevable l'amendement de M. Darras* (ibid.) ; *déclare irrecevable l'amendement de Mme Cardot tendant à permettre aux veuves des anciens combattants de bénéficier de la protection de l'office national après le décès de leur mari* (p. 1961) ; Art. 78 *(nouveau) : amendement de Mme Cardot* (emplois réservés) ; sur l'ensemble du budget (p. 1967, 1968). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1967]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE : observations. — Demande un vote unique sur l'ensemble du projet de loi dans le texte de la commission mixte paritaire modifié par les amendements déposés par le Gouvernement. à l'exclusion de tous autres amendements ou articles additionnels (p. 2071, 2072). — Discussion des articles : Art. 7 : *son amendement tendant à supprimer le paragraphe IV* bis *qui maintenait à* 12 *p.* 100 *le taux intermédiaire de la T. V. A. pour les travaux immobiliers en cours au* 1er *janvier* 1968 (p. 2073) ; Art. 7 *bis : son amendement tendant à compléter cet article par un paragraphe nouveau relevant certains droits d'enregistrement* (p. 2074) ; Art. 8 : *son amendement relatif au taux de la T. V. A. applicable aux ventes de spiritueux à consommer sur place* (ibid.) ; Art. 11 : *son amendement tendant à supprimer le paragraphe VII de cet article disposant que « les départements et les communes percevront, sur le produit des impositions visées aux alinéas qui précèdent, une somme égale au montant des ressources que leur aurait procuré le maintien de la législation antérieure »* (p. 2079) ; Art. 12 : *son amendement relatif à l'imposition des crèmes de cassis* (*ibid.*) ; Art. 13 : répond à M. Bernier (situation des départements d'outre-mer au regard de la taxe spéciale pour l'usage des routes (p. 2080) ; répond aux observations présentées par M. Roubert, président de la commission des finances, sur la procédure et les votes sur le fonds routier (p. 2081, 2082) ; *son amendement relatif aux taux de la taxe à l'essieu* (p. 2083) ; Art. 18 : *son amendement tendant à maintenir en Corse, pour* 1968, *le dégrèvement de la T. V. A. sur certains matériels* (p. 2084) ; Art. 27 : *son amendement tendant à modifier les majorations du taux maximal de la redevance relative à l'agrément des producteurs ou négociants en bois et plants de vigne* (p. 2085) ; Art. 34. — ETAT A : *son amendement tendant à diverses modifications de cet article d'équilibre* (p. 2087) ; Art. 44 : *ses amendements tendant à des modifications de répartition des autorisations de programme et des crédits de paiement* (dotations des tranches locale et départementale du fonds routier) (p. 2088, 2089) ; les retire (*ibid.*) ; Art. 63 *quinquies : son amendement rédactionnel* (p. 2104) ; sur l'ensemble (p. 2107, 2108). — **Discussion du projet de loi en nouvelle lecture** [8 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2155 à 2157) ; demande, en application de l'article 44 de la Constitution, au Sénat de se prononcer par un seul vote sur les articles et l'ensemble du projet de loi de finances adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, à l'exclusion de tout amendement ou article additionnel (p. 2157). — Intervient dans la discusssion du **projet de loi de finances rectificative pour 1967** [13 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2250, 2251, 2258, 2259). — Discussion des articles — Art. 4 : *son amendement tendant à supprimer le 2e alinéa du § II.-1 de cet article relatif aux modalités d'une revision simplifiée des évaluations foncières des propriétés non bâties* (p. 2260, 2261) ; Art. 5 : *son amendement tendant à remplacer le 2e alinéa de cet article par des dispositions relatives à la taxation des petits jeux d'adresse non électriques dont les seuls dispositifs automatiques, purement mécaniques, consistent en distributeurs de balles et enregistreurs de points ; des jeux automatiques constitués uniquement par des véhicules en réduction ou des animaux simulés où prennent place des enfants, ces appareils ne devant comporter aucun tableau à voyants lumineux ou dispositifs analogues* (p. 2262) ; Art. 6 *quater : amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article* (p. 2263) ; après l'article 6 *quinquies : amendement de M. Pellenc soutenu par M. Coudé du Foresto tendant à insérer un article 6 sexies nouveau concernant l'imposition des marchands de bestiaux* (p. 2264) ; Art. 6 *sexies (nouveau) : amendement de M. Marcel Martin* (situation des communes forestières vis-à-vis de la taxe locale) (p. 2265) ; Art. 26 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 3e alinéa de cet article désignant précisément les bénéficiaires des ventes donnant lieu à exonération* (p. 2267) ; Art. 31 *ter (nouveau) ; son sous-amendement tendant, dans le texte proposé par l'amendement de M. Pellenc, à remplacer les mots « chaque année » par les mots « tous les deux ans »* (ibid.). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique** [13 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2270, 2271). — Discussion des articles. — Art. 4 : *amendement de M. de Montigny relatif à l'organisation d'un concours spécial pour l'accès au grade d'inspecteur des douanes* (p. 2272, 2273) ; Art. 8 : *amendement de Mme Cardot tendant à proroger pour une durée de six années la législation relative aux emplois réservés* (ibid.) ; Art. 9 *(nouveau) : amendement de Mme Cardot* (p. 2274) ; Art. 10 *nouveau : amendement de M. Pellenc tendant à insérer cet article afin de régulariser la situation de certains fonctionnaires de l'Etat qui avaient en Algérie le statut civil de droit local* (ibid.). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture, du projet de loi relatif aux droits de port et de navigation** [14 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 3 : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements de M. Bruyneel (p. 2304, 2305). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2313 à 2315). — Discussion des articles. — Art. 3 : observations (p. 2316) ; *son amendement tendant, dans le § II bis de cet article, à remplacer les mots « locaux d'habitation » par « locaux »* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter, comme suit, le § II bis : « Toutefois, si ce loyer est notablement inférieur aux prix de location généralement constatés pour les locaux de l'espèce, la base de la taxe foncière est évaluée par comparaison avec celle afférente auxdits locaux. »* (ibid.) ; Art. 5 (p. 2317) ; *amendement de M. Dailly, soutenu par M. Descours-Desacres, tendant à exclure de la taxe foncière la totalité de l'outillage dans cet article relatif aux modalités de fixation de la valeur locative cadastrale des usines et autres établissements industriels* (p. 2318) ; le déclare irrecevable (*ibid.*) ; ART. 6 : *son amendement tendant à rétablir le texte adopté par l'Assemblée nationale* (ibid.) ; *amendement de M. Vallin tendant à retenir la notion de chiffre d'affaires et de bénéfices pour l'évaluation des établissements industriels* (p. 2319) ; *son amende-*

*ment tendant à rédiger comme suit la première phrase du paragraphe III de cet article : « Le prix de revient ainsi revalorisé des éléments autres que les sols, les terrains et les bâtiments est diminué d'un abattement à la base de 30.000 francs. » (ibid) ;* ART. 6 *bis : son amendement tendant à supprimer cet article qui fixe le taux de la taxe sur la valeur locative des locaux servant à l'exercice d'une profession prévue à l'article* 1528 *du code général des impôts (ibid.) ;* ART. 9 : observations sur cet article qui vise les modalités d'évaluation pour les catégories de locaux, établissements ou installations de caractère industriel ou commercial dont la valeur locative sera déterminée sur l'ensemble du territoire (p. 2320) ; ART. 10 : *son amendement tendant à supprimer l'exemption de deux ans de contribution foncière prévue en faveur des constructions nouvelles et additions de construction* (p. 2321) ; *son amendement tendant à remplacer, dans le troisième alinéa du paragraphe* 1er, *les mots : « sauf en ce qui concerne la contribution professionnelle pour laquelle les règles actuellement applicables à la contribution des patentes demeurent en vigueur », par les mots : « sauf en ce qui concerne la taxe d'habitation et la taxe professionnelle pour lesquelles les règles actuellement applicables à la contribution mobilière et à la contribution des patentes demeurent en vigueur » (ibid.) ;* ART. 11 : *amendement de M. Vallin* (p. 2321) ; *son amendement tendant à remplacer le deuxième alinéa de cet article par les dispositions suivantes : « Le directeur départemental des impôts compétent procède à l'harmonisation des éléments susmentionnés de commune à commune et les arrête définitivement, sauf appel prévu dans les conditions ci-après. Il les notifie au maire qui doit, dans un délai de cinq jours, les afficher à la mairie. « En cas de désaccord entre le représentant de l'administration et la commission ou lorsque celle-ci refuse de prêter son concours, les éléments d'évaluation sont déterminés par le directeur départemental des impôts dans les conditions prévues à l'alinéa précédent. »* (p. 2322) ; *sous-amendement de M. Armengaud tendant, dans le second alinéa du texte susvisé, à remplacer le directeur départemental des impôts par le préfet* (ibid.) ; *son sous-amendement tendant, dans l'amendement de M. Ludovic Tron, au troisième alinéa, à remplacer les mots : « le dixième » par : « le cinquième »* (p. 2322, 2323) ; ART. 13 : *son amendement de coordination (ibid) ;* ART. 14 : *son amendement de coordination (ibid.) ;* ART. 15 : *amendement de M. Jozeau-Marigné, soutenu par M. Armengaud* (p. 2324) ; ART. 16 *(ibid.)* ; ART. 18 : *amendement de M. Ludovic Tron, soutenu par M. Armengaud, tendant à supprimer cet article qui renvoie à des décrets la fixation des règles d'évaluation des propriétés bâties* (p. 2324, 2325) ; ART. 46 A : *amendement de M. Ludovic Tron, soutenu par M. Armengaud, tendant à remplacer la date du 2 octobre* 1968 *par celle du 2 avril* 1968 *dans cet article qui prévoit le dépôt d'un projet de loi traduisant les conclusions de la commission chargée d'examiner les problèmes posés par la répartition des responsabilités publiques entre l'Etat et les diverses collectivités locales (ibid.) ;* ART. 46 B : *son amendement tendant à supprimer cet article qui dispose « qu'aucune mesure d'ordre réglementaire ne pourra entraîner une réduction des ressources fiscales des collectivités locales »* (p. 2326). — Intervient dans la discussion des **conclusions du rapport** de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique** [15 décembre 1967] (p. 2388). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1967** [19 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2425, 2426). — Discussion des articles. — ART. 6 *quater :* observations sur cet article concernant le transfert aux collectivités de charges résultant de l'application de la nouvelle taxe sur la valeur ajoutée pour des travaux, et en particulier dans le domaine de l'énergie électrique (p. 2426, 2427). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs** [19 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2429). — Discussion des articles. — ART. 6 *bis : son amendement tendant à supprimer cet article relatif à la taxe sur la valeur ajoutée des locaux professionnels* (p. 2430) ; ART. 15 : répond à M. Jozeau-Marigné (p. 2431) ; sur l'ensemble (p. 2432). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant règlement définitif du budget de 1965** [20 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2459, 2460).

**BOULOUX** (M. JEAN-MARIE) [Vienne].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**BOUNEAU** (M. PIERRE) [Landes].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Questions orales :**

**M. Pierre Bouneau** demande à *M. le ministre de l'agriculture :* 1° quelles sont les mesures envisagées ou prises par le Gouvernement pour appliquer intégralement la décision contenue dans le télégramme du 23 février concernant la rémunération pour la campagne de gemmes 1966 ; 2° quelles sont les décisions financières que compte prendre le Gouvernement afin de permettre au fonds de compensation de fixer avant les premiers versements de salaires le montant de son intervention pour les gemmes et par litre de gemme récolté ; 3° si, compte tenu de la consommation française beaucoup plus forte que la production, tant en essence qu'en produits secs, le Gouvernement pense prendre une position de défense en faveur de la vente prioritaire de la production nationale ; 4° si, en ce qui concerne les forêts de l'Etat, il est exact que sous le couvert de certaines expériences le Gouvernement et l'office national des forêts risqueraient d'amener la disparition de la convention collective des gemmeurs domaniaux [11 avril 1967] (n° 769). — Réponse [9 mai 1967] (p. 294).

**M. Pierre Bouneau** demande à *M. le Premier ministre* quelle est exactement la décision qui a été prise concernant l'usine Potez, à Aire-sur-l'Adour. S'il paraît certain que la reprise de la firme aéronautique Potez par la Société Sud-Aviation soit pour Toulouse un fait accompli, il semble que le protocole d'accord exclut de cette reprise l'usine d'Aire-sur-l'Adour. Dans ces conditions, la situation du personnel qualifié de cette entreprise groupant actuellement 236 personnes, et la situation des familles, deviendrait sous peu tragique. Par ailleurs, l'ensemble de ces familles (1.000 personnes) représente 20 p. 100 de la population de cette cité prend une part active à son existence même. L'arrêt de cette usine, seule importante dans ce secteur, aurait également des conséquences très graves pour la ville d'Aire-sur-l'Adour [11 avril 1967] (n° 770). — Réponse [9 mai 1967] (p. 295).

**Interventions :**

Est entendu lors de la réponse de M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération), à ses **questions orales n°s 769 et 770** (cf. *supra*) [9 mai 1967] (p. 294, 295). — Intervient dans le débat sur les questions orales de MM. Bossus, Darou et Brousse, relatives à la **situation des anciens combattants et victimes de guerre** [27 juin 1967] (p. 797, 798). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — TRANSPORTS. — SECTION II : AVIATION CIVILE : Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les crédits affectés aux aéro-clubs (p. 1491, 1492). — Intervient dans la discussion des questions orales de MM. Courrière, Courroy et Duclos relatives à la **réforme des collectivités locales** [19 décembre 1967] (p. 2421).

**BOUQUEREL** (M. AMÉDÉE) [Oise].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques *et du plan* [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [8 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ARTICLE 1er : Art. 11 du code de l'urbanisme : explique son vote sur l'amendement de M. Chanty stipulant que dans les cantons à vocation rurale l'élaboration d'un plan d'occupation des sols sera réalisée conjointement avec celle d'un plan de développement agricole et rural (p. 1108, 1109). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (routes et voies navigables), à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — EQUIPEMENT. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur le regroupement en un même ministère des services des travaux publics et ceux de la construction ; les crédits d'équipement routier ; les voies navigables (p. 1553, 1554). — Examen des articles. — ETAT C. — TITRE V : *amendement de M. Verdeille* (participation des collectivités locales au financement de la voirie nationale) (p. 1568).

**BOURDA** (M. PIERRE) [Hautes-Pyrénées].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

**BOURGES** (M. YVON), **secrétaire d'Etat aux affaires étrangères** (coopération) (4e cabinet de M. Georges Pompidou des 6 et 7 avril 1967).

Répond à la question orale de M. Jean Nayrou relative à la **construction d'H. L. M. et d'I. L. N. dans le département de**

**l'Ariège** [9 mai 1967] (p. 292, 293) ; à la question orale de M. Marc Pauzet sur l'**étendue de la compétence du F. O. R. M. A. en matière d'intervention de l'Etat sur les marchés agricoles** (p. 293) ; aux questions orales de M. Pierre Bouneau concernant : la **situation des gemmeurs du massif forestier des Landes de Gascogne** (p. 294) ; **l'avenir de l'usine Potez à Aire-sur-l'Adour** (p. 294, 295) ; aux questions orales de MM. Darou et Poudonson ayant trait à l'**absence du Gouvernement et de l'armée française aux cérémonies du cinquantième anniversaire de la bataille de Vimy** (p. 295, 296) ; à la question orale de M. Edouard Bonnefous concernant les **pronostics électoraux des organismes de sondages d'opinions** (p. 297) ; à la question orale de M. Marcel Champeix relative à l'**attribution à certaines communes de subventions exceptionnelles en période électorale** (p. 299). — Intervient dans le débat sur la question orale de M. Le Bellegou relative à l'**indemnisation des rapatriés et spoliés d'Afrique du Nord** [9 mai 1967] (p. 304, 305). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux conditions de nationalité exigées du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile** [11 mai 1967]. — Discussion générale (p. 318, 319). — Discussion de l'article unique : *son amendement tendant à remplacer le texte de l'article unique par un article 1er excluant de l'énumération des articles du code de l'aviation civile les dispositions du deuxième alinéa de l'article L. 410-1* (p. 319) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel 2 nouveau stipulant que les dispositions du deuxième alinéa de l'article L. 410-1 du code de l'aviation civile sont abrogées* (p. 319). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord du 28 avril 1966 signé entre la France, les Pays-Bas et la Pologne en matière de sécurité sociale** [11 mai 1967] (p. 320). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier la date d'effet de la loi du 6 août 1963 relative au recours contre le tiers responsable en matière d'accident de trajet** [11 mai 1967]. — Discussion générale (p. 322, 323). — Discussion de l'article unique : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement de M. Geoffroy (p. 323). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi organique tendant à modifier certains articles du code électoral de façon à prévoir le remplacement, par des élections partielles, des membres du Parlement dont le siège devient vacant** [11 mai 1967]. — Discussion générale (p. 328, 329). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs** [20 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 3 *bis :* observations (p. 711). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'extension aux départements d'outre-mer des assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille** [20 juin 1967]. — Discussion générale (p. 713). — Discussion des articles. — ART. 1er : Art. 1106-20 du code rural : *amendement de M. Bernier* (p. 716) ; Art. 3 : *amendement de M. Bernier tendant à fixer la date d'entrée en application de la présente loi au 1er octobre 1967 au lieu du 1er janvier 1968* (p. 718). — Intervient dans la discussion du **projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes** [22 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 157 *nouveau : amendement de M. Dailly relatif aux sociétés immobilières et à la nécessité de modifier leur statut en vue de limiter la responsabilité des assurés au montant de leurs apports* (p. 766, 767). — Intervient dans la discussion du **projet de loi organique instituant un congé spécial pour les magistrats du corps judiciaire** [22 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 769, 770). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à proroger les mandats des membres du conseil d'administration du district de la région parisienne** [22 juin 1967]. — Discussion générale (p. 772, 773). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les crédits du budget des affaires culturelles ; la réforme de l'enseignement de l'architecture ; les crédits d'entretien des monuments historiques ; les maisons de la culture ; la création d'un centre dramatique du Languedoc-Roussillon ; l'industrie cinématographique ; les relations du cinéma et de la télévision (p. 1588 à 1591). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : *amendement de M. Raybaud* (fonctionnement des maisons de la culture (p. 1592). — ETAT C. — TITRE V : *amendement de M. Raybaud* (construction de l'école d'architecture des Petites Ecuries de Versailles) (p. 1593) ; Après l'article 63 *ter : amendement de M. Gros* (exonération de la taxe à la valeur ajoutée des transactions portant sur les œuvres d'art originales lorsqu'elles sont effectuées de négociant à négociant) (p. 1593) ; répond à M. Guy Petit (subvention pour travaux destinés aux travaux de consolidation des sites naturels classés) (p. 1594). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1967]. — COOPÉRATION. — Discussion générale : observations sur l'aide culturelle ; la coopération technique ; l'assistance militaire (p. 1837 à 1840). — Intervient, dans la discussion, en **deuxième lecture, du projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [6 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2109). — Discussion des articles. — Art. 493 du code civil : *amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à préciser que l'ouverture de la tutelle soit prononcée par le juge de grande instance* (p. 2110, 2111) ; Article 493-1 du code civil : *amendements de MM. Jozeau-Marigné et Grand* (p. 2112) ; Art. 8 : *amendements de MM. Jozeau-Marigné et Grand tendant à préciser que la sauvegarde sera assurée par un médecin spécialiste désigné par le procureur de la République* (p. 2115, 2116) ; ART. 13 : *amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article disposant que les pouvoirs des administrateurs provisoires cesseront à l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi* (p. 2116). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant la loi du 1er mars 1888 ayant pour objet d'interdire aux étrangers la pêche dans les eaux territoriales françaises** [6 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2117, 2118). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention** [7 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Après l'article 39 *bis* (nouveau) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel 39 ter ainsi rédigé : « Les brevets d'invention autres que ceux visés à l'article précédent, dont l'exploitation insuffisante en quantité ou en qualité préjudicie gravement au développement économique, peuvent être soumis à un régime de licence d'office par décret en Conseil d'Etat. Du jour de la publication du décret qui soumet le brevet au régime de la licence d'office, toute personne qualifiée peut demander au ministre chargé de la propriété industrielle l'octroi d'une licence d'exploitation. Cette licence est accordée par arrêté dudit ministre à des conditions déterminées, notamment quant à sa durée et son champ d'application, mais à l'exclusion des redevances auxquelles elle donne lieu. Elle prend effet à la date de la notification de l'arrêté aux parties. A défaut d'accord amiable, le montant des redevances est fixé par le tribunal de grande instance »* (p. 2125, 2126, 2127, 2129) ; Art. 40 *bis (nouveau) : son sous-amendement tendant à stipuler que le paiement des taxes aura lieu au plus tard au jour fixé par décret pris en Conseil d'Etat* (p. 2130) ; Art. 47 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui traite de la déchéance des brevets pour défaut de paiement des annuités* (p. 2132) ; Art. 50 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 2133) ; Art. 51 : *amendement de M. Marcilhacy et sous-amendement de M. Armengaud à cet article relatif à l'action civile en contrefaçon* (p 2134) ; Art. 52 *bis (nouveau) : amendement de M. Marcilhacy tendant à insérer cet article relatif à la procédure de l'action en contrefaçon* (p. 2135) ; *son sous-amendement tendant à préciser que l'action en contrefaçon peut être engagée par le titulaire d'une licence obligatoire (ibid.)* ; Art. 56 : *son sous-amendement tendant, dans l'amendement de M. Marcilhacy, à remplacer le mot « interrompt » par le mot « suspend »* (p. 2137) ; Art. 59 : *amendement de M. Armengaud tendant à supprimer cet article relatif aux peines encourues pour violation d'un secret intéressant la défense nationale* (p. 2138) ; *amendement de M. Marcilhacy et sous-amendement de M. Armengaud (ibid.)* ; Après l'article 60 *bis : amendement de M. Marcilhacy tendant à insérer cet article qui traite des recours contre les décisions du directeur de l'Institut national de la propriété industrielle* (p. 2140) ; Art. 60 *ter* (nouveau) : *son sous-amendement disposait que « La cour d'appel de Paris connait directement des recours formés contre les décisions du directeur de l'Institut national de la propriété industrielle prises en application de la présente loi »* (p. 2140) ; Art. 60 *quater (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article disposant que les actions en fixation d'indemnités intentées en application des dispositions des articles* 25, 39 bis *(nouveau)*, 39 ter *(nouveau)*, 40 *et* 44 *sont portées devant le tribunal de grande instance de la Seine* (p. 2141) ; Art. 64 : *amendement de M. Armengaud :* observations (p. 2143). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant l'article 108 du code minier** [7 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2145). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi autorisant l'Etat à exécuter les travaux d'infrastructure de drainage des terres humides** [7 décembre 1967] (p. 2148).

**BOUSCH** (M. JEAN-ERIC) [Moselle].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est élu délégué* représentant la France à l'Assemblée unique des communautés européennes [19 décembre 1967].

**Question orale avec débat :**

**M. Jean-Eric Bousch** expose à *M. le Premier ministre* que la situation économique et sociale dans le bassin lorrain continue de se détériorer et devient de plus en plus préoccupante ; que la concurrence sans cesse accrue des minerais étrangers met en cause l'existence des mines de fer de la Lorraine et rend caducs les accords de la table ronde de 1963 ; que, pour les mines de charbon, les importations croissantes de combustibles étrangers auxquelles les utilisateurs font d'ailleurs de plus en plus appel avec une certaine complaisance sans parler du fuel vendu à un prix de dumping, remettent en cause les programmes de production élaborés ainsi que les possibilités d'écoulement de la production nationale ; que le malaise social, conséquence de la réduction d'activité des secteurs menacés, ne cesse de s'accroître auprès des populations lorraines traumatisées par les préoccupations concernant les problèmes de l'emploi, et cela d'autant plus que les efforts des travailleurs pour accroître de façon spectaculaire la productivité sont sanctionnés par des arrêts de travail ou des jours de chômage, et lui demande : 1° Quelles mesures il envisage pour sauvegarder les richesses du bassin lorrain, qui sont des richesses nationales, et garantir dans les régions minières un niveau d'emploi suffisant ; 2° quels moyens il entend mettre en œuvre pour améliorer la compétitivité des minerais et des charbons lorrains aux lieux de leur utilisation, en particulier pour réduire les charges excessives de toute nature qui pèsent sur les prix de revient, tels que prix de transport, etc., et pour accroître par ailleurs les possibilités d'écoulement ; 3° quels sont les infrastructures et équipements de base prévs pour favoriser les reconversions industrielles en fonction de l'évolution de la situation du marché charbonnier qui se détériore à un rythme plus rapide que prévu ; 4° quelles sont les dispositions envisagées pour que soient enfin réalisées les implantations d'industries et d'activités nouvelles, toujours annoncées, mais jamais concrétisées, hormis celles concernant l'extension des activités annexes des houillères qui, pour n'être pas négligeables, ne sont pas de nature à créer un nombre d'emplois en rapport avec l'expansion démographique d'une jeunesse exceptionnellement nombreuse ; 5° quelles sont enfin les mesures envisagées pour soutenir les entreprises de transformation existantes, menacées par les difficultés actuelles de la sidérurgie et par la réduction massive des programmes d'investissement des houillères [25 avril 1967].

**Interventions :**

Intervient dans le **débat sur la déclaration du Gouvernement lue au Sénat le 18 avril 1967** (débat de politique générale) [25 avril 1967] (p. 218, 219). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [9 novembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 16 *bis* A (*nouveau*) : *amendement de M. Chauty* (p. 1184). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 10 : observations sur *l'amendement de M. Louvel tendant à préciser que la taxe sur la valeur ajoutée payée sur les fuels lourds sera déductible par les consommateurs industriels français* (p. 1320) ; Art. 11 : *amendement de M. Pellenc* (p. 1321) ; Article 13 : observations sur la taxe à l'essieu (p. 1327) ; Art. 20 : observations (p. 1346). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. INDUSTRIE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le secteur énergétique et sur les conséquences économiques et sociales de la régression charbonnière (p. 1663, 1664). — Examen des articles. — ETAT C. — TITRE VI : observations sur l'aide de l'Etat aux entreprises de Lorraine (p. 1670). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1967]. — LOGEMENT : en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget : observations ayant porté notamment sur : les crédits relatifs aux études et aux recherches ; la décentralisation industrielle et commerciale ; l'urbanisme et la construction ; les crédits pour réparations de dommages de guerre ; le prix de la construction (p. 1805 à 1808).

**BOUVARD** (M. ROBERT) [Haute-Loire].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

**BRAYARD** (M. JOSEPH) [Ain].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi portant modification des limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2290).

**BREGEGERE** (M. MARCEL) [Dordogne].

*Est élu délégué* représentant la France à l'Assemblée unique des communautés européennes [25 avril 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

*Est élu délégué* représentant la France à l'Assemblée unique des communautés européennes [19 décembre 1967].

**Question orale :**

**M. Marcel Brégégère** appelle l'attention de *M. le secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi,* sur les conséquences qui découlent de la fermeture des établissements Tractem à Bergerac (Dordogne). Il lui signale que l'économie du département de la Dordogne se trouve déjà sérieusement compromise par la fermeture d'autres établissements ou par des suppressions d'emplois, ce qui a entraîné un chômage sensible qui frappe lourdement les travailleurs de cette région, et que la fermeture de cette usine et les répercussions qu'elle entraînera sur des établissements sous-traitants aggravera cette situation. Il lui demande en conséquence de vouloir bien lui faire connaître les mesures qu'il compte prendre, d'une part pour rétablir une situation économique dangereusement compromise dans l'ensemble du département et, d'autre part, pour aider les très nombreuses familles des travailleurs, frappées par le chômage. [13 juin 1967] (n° 796). — Réponse [27 juin 1967] (p. 787, 788).

**Interventions :**

Est entendu lors de la réponse de M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, à sa **question orale n° 796** (cf. *supra*) [27 juin 1967] (p. 788). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : la situation des producteurs de tabac de la région du Sud-Ouest ; la production de la noix ; les adductions d'eau ; la rénovation rurale et le département de la Dordogne (p. 1728 à 1730).

**BROUSSE** (M. MARTIAL) [Meuse].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances pour 1968 restant en discussion [30 novembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Proposition de loi* tendant à rendre la communauté des chasseurs en forêt collectivement responsable des dégâts causés par les sangliers [20 avril 1967] (n° 225).

*Proposition de loi* tendant à la reconnaissance de la qualité de combattant à certains militaires et anciens militaires ayant pris part aux combats en Algérie, au Maroc et en Tunisie [29 juin 1967] (n° 344).

**Question orale avec débat :**

**M. Martial Brousse** rappelle à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* que le problème de l'attribution de la carte du combattant, dans les mêmes conditions de durée des services et d'affectation que celles fixées pour les campagnes antérieures, aux membres des personnels ayant pris part aux opérations militaires en Algérie, au Maroc et en Tunisie, demeure à ce jour sans solution.

Il lui demande de bien vouloir indiquer quelles mesures il envisage de prendre pour remédier enfin et d'urgence à cette injustice portant gravement atteinte aux intérêts matériels et surtout moraux de ces jeunes gens qui ont fait leur devoir à la place qui leur avait été assignée par le Gouvernement [13 juin 1967]. — Réponse [27 juin 1967] (p. 794, 795).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs** [16 mai 1967]. — Discussion des articles. — Art. 3 *bis : amendement de M. de Hautecloque* (p. 351). — Prend la parole dans le débat sur sa question orale relative à la **situation des anciens combattants et victimes de guerre** [27 juin 1967] (p. 794, 795). — Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — ANCIENS

COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'insuffisance des mesures nouvelles (p. 1425 à 1427) ; répond à M. Nungesser, Secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (rapport constant) (p. 1434). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : la formation professionnelle ; l'aménagement foncier ; les travaux d'hydraulique (p. 1723 à 1725). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE IV : observations sur la nécessité de maintenir le chapitre 44-34 concernant la dotation du fonds de développement agricole (1763) ; *son amendement tendant à supprimer les crédits du titre IV* (p. 1764) ; le retire (*ibid.*). — ETAT C. — TITRE VI : *son amendement tendant à réduire la dotation de ce titre de 405 millions de francs* (observations sur la dotation du remembrement) (p. 1765).

**BRUN** (M. RAYMOND) [Gironde].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Avis* présenté au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi portant réforme du régime relatif aux droits de port et de navigation [11 mai 1967] (n° 240).

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi portant réforme du régime relatif aux droits de port et de navigation** [25 mai 1967]. — Discussion générale (p. 482, 483, 484). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du dernier alinéa de cet article, afin de tenir compte, en ce qui concerne la redevance d'équipement due par les navires de plaisance et de sport, de la jauge des navires* (p. 487) ; le retire et se rallie à l'amendement de M. Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (p. 488) ; Art. 3 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de cet article afin de réserver à la loi de finances la fixation des taux, assiette et modalités de recouvrement du droit de francisation et de navigation* (p. 489) ; le retire (p. 490) ; Art. 7 : *son amendement tendant à modifier le paragraphe 1er de cet article afin de prévoir plus de garanties en ce qui concerne l'établissement des taux de la taxe sur la jauge et de la taxe sur les marchandises, applicables dans chaque port* (p. 492) ; Art. 8 : *son amendement, au premier alinéa de cet article, tendant à supprimer la référence aux produits de l'ostréiculture, de la mytiliculture et de la conchyliculture* (p. 494) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 10 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise de cet article relatif à la redevance et au droit de port* (p. 494) ; Art. 16 : *son amendement, au deuxième alinéa de cet article, relatif à la répartition de la redevance entre le port d'attache du navire et le port de débarquement* (p. 495) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 17 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise de cet article relatif à la répartition du produit des redevances entre la pêche et la plaisance* (p. 495, 496) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 18 : *son amendement tendant, au dernier alinéa de cet article, à prévoir l'avis des collectivités, établissements publics ou organismes intéressés, pour la fixation du plafond du fonds de réserve* (p. 496) ; Art. 25 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif aux conditions d'application des droits de port dans les ports-relais pétroliers* (p. 498). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [28 novembre 1967]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION II : SERVICES FINANCIERS ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur le problème des prix et sur celui des échanges extérieurs (p. 1927 à 1929).

**BRUNEAU** (M. ANDRÉ) [Sarthe].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique [15 décembre 1967].

**BRUNHES** (M. JULIEN) [Seine].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défence et des forces armées [11 octobre 1967].

*Est élu délégué* représentant la France à l'assemblée unique des communautés européennes [19 décembre 1967].

**BRUYAS** (M. FLORIAN) [Rhône].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Proposition de loi* tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [8 juin 1967] (n° 287).

**BRUYNEEL** (M. ROBERT) [Loir-et-Cher].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte pour la proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne [1er juillet 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique [14 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [15 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [15 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Proposition de loi* organique tendant à modifier certains articles du code électoral, de façon à prévoir le remplacement, par des élections partielles, des membres du Parlement dont le siège devient vacant (enregistrée à la présidence le 20 février 1967) [3 avril 1967] (n° 205).

*Proposition de loi* tendant à modifier certains articles du code électoral (enregistrée à la présidence le 20 février 1967) [3 avril 1967] (n° 206).

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi de M. Joseph Yvon tendant à compléter l'article 799 du code de procédure pénale relatif aux effets de la réhabilitation [27 avril 1967] (n° 228).

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur sa proposition de loi organique tendant à modifier certains articles du code électoral, de façon à prévoir le remplacement, par des élections partielles, des membres du Parlement dont le siège devient vacant [9 mai 1967] (n° 230).

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur sa proposition de loi tendant à modifier certains articles du code électoral [9 mai 1967] (n° 231).

**Questions orales avec débat :**

**M. Robert Bruyneel** fait part à *M. le ministre de l'agriculture* de l'émotion très vive et des protestations vigoureuses et unanimes des viticulteurs du Centre-Ouest à l'annonce de la promulgation d'une ordonnance, prise en vertu des pouvoirs spéciaux, interdisant la chaptalisation des vins de consommation courante. Il souligne que cette mesure inique et discriminatoire, si elle était maintenue, porterait un très grave préjudice aux viticulteurs de 37 départements et ruinerait un grand

nombre d'entre eux sans apporter à la crise viticole une solution raisonnable. Il rappelle qu'il y a longtemps que les viticulteurs du Midi ont demandé la suppression du sucrage des vins afin d'éliminer la concurrence des vins de consommation courante des régions extra-méditerranéennes mais que le Parlement a toujours rejeté les propositions de loi qui lui étaient soumises à cet effet. Il observe que cette pratique œnologique permet une amélioration de la qualité du vin sans modification de sa nature et que seuls les abus, qui se produisent surtout dans les régions qui n'ont pas le droit de chaptaliser, doivent être sanctionnés. Il constate que l'interdiction de la chaptalisation serait inefficace, illusoire et immorale. Elle provoquerait de nombreuses fraudes à peu près impossibles à réprimer et ne frapperait que les viticulteurs honnêtes et soucieux d'observer les réglementations. Enfin, il précise que cette tentative d'élimination de viticulteurs, qui ont le droit de vivre du produit de leur travail, engendrerait une grave agitation dans tous les départements où cette opération est actuellement licite et qui souffrent autant que les départements méditerranéens du marasme viticole provoqué principalement par les importations abusives d'Afrique du Nord, par une écrasante fiscalité vinicole et par une regrettable propagande anti-vin. Il lui demande, en conséquence, s'il n'estime pas préférable de ne pas rompre la solidarité des viticulteurs devant la crise qui les étreint tous en renonçant à une interdiction injuste qui ranime d'inutiles et pénibles controverses [9 août 1967]. — Retrait par son auteur [11 octobre 1967].

**M. Robert Bruyneel** expose à *M. le ministre des armées* que les accords d'Evian ont prévu que l'Algérie concédait à bail à la France l'utilisation de la base aéronavale de Mers-el-Kébir pour une période de 15 ans à compter de l'autodétermination et que ce bail serait renouvelable par accord entre les deux pays.

Toutefois, comme il serait question d'une évacuation anticipée de cette base dès le début de l'année 1968, il lui demande de lui faire connaître :

— s'il est exact que le Gouvernement a consenti la restitution de la base de Mers-el-Kébir à l'Algérie avant le terme prévu par les accords d'Evian ;

— dans l'affirmative, pour quelles raisons cette évacuation anticipée aurait été consentie ;

— et quelles garanties auraient été obtenues pour que cette base, d'une importance stratégique considérable, qui a été classée au nombre des bases O. T. A. N. et construite en partie avec des crédits accordés par cette organisation, ne soit pas remise par l'Algérie à une puissance hostile à l'alliance atlantique qui compromettrait gravement la sécurité de l'Europe occidentale [11 octobre 1967]. — Réponse [7 novembre 1967] (p. 1067 et suivantes).

**Interventions :**

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Péridier et Pauzet **relatives à la situation critique de la viticulture** [26 avril 1967] (p. 255, 256). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi organique tendant à modifier certains articles du code électoral de façon à prévoir le remplacement, par des élections partielles, des membres du Parlement dont le siège devient vacant** [11 mai 1967]. — Discussion générale (p. 324 à 326) ; (p. 329, 330) ; observations sur la motion de M. Prélot tendant à suspendre le vote de sa proposition jusqu'à l'accomplissement d'une réforme constitutionnelle (p. 332). — **Suite de la discussion** [26 octobre 1967]. — Discussion des articles. Art. 3 : *observations sur l'amendement de M. Dailly* (p. 1026, 1027). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier certains articles du code électoral** [26 octobre 1967]. — Discussion générale (p. 1027). — Discussion des articles. — Observations sur le renvoi de ce texte en commission demandé par M. de La Gontrie (p. 1028, 1029). — Prend la parole au cours du débat sur sa question orale concernant l'**évacuation de la base de Mers-el-Kébir** [7 novembre 1967] (p. 1067, 1068, 1075). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture, du projet de loi relatif aux droits de port et de navigation** [14 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le dernier alinéa du paragraphe A : « En outre, les navires à moteur sont soumis à un droit supplémentaire de 5 francs par cheval de puissance administrative du moteur, au-dessus d'un cheval, sauf en ce qui concerne les navires de plaisance ou de sport de moins de cinq tonneaux. »* (p. 2304) ; *son amendement tendant à modifier les abattements applicables sur la quotité du droit de francisation et de navigation* (*ibid.*, p. 2305).

# C

**CAILLAVET** (M. Henri) [Lot-et-Garonne].

**Elu sénateur le 11 juin 1967** en remplacement de M. Bordeneuve élu député à l'Assemblée nationale.

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [22 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**CARCASSONNE** (M. Roger) [Bouches-du-Rhône].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

*Est élu délégué* représentant la France à l'Assemblée unique des communautés européennes [19 décembre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Proposition de loi* tendant à instituer au cours de la procédure de divorce, tant en première instance qu'en appel, un conseil désigné à l'effet de donner son avis sur l'attribution du droit de garde et à proposer toutes mesures dans l'intérêt de l'enfant [25 mai 1967] (n° 263).

*Rapport* fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre Etats et ressortissants d'autres Etats, du 18 mars 1965 [22 juin 1967] (n° 322).

*Rapport* fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention du Conseil de l'Europe sur la responsabilité des hôteliers quant aux objets apportés par les voyageurs, ouverte à la signature le 17 décembre 1967 [22 juin 1967] (n° 323).

**Interventions :**

Intervient dans le **débat sur la déclaration du Gouvernement lue au Sénat le 18 avril 1967** (débat de politique générale) [25 avril 1967] (p. 212). — Prend part à la discussion de sa **proposition de loi tendant à la répression des délits de diffamation et d'injure en matière d'émissions radiodiffusées et télévisées et à l'organisation de l'exercice du droit de réponse** [8 juin 1967]. Discussion générale (p. 603, 604, 605, 609). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre Etats et ressortissants d'autres Etats** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 816) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention du Conseil de l'Europe en matière de responsabilité des hôteliers** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 817) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège signé entre la France et la conférence internationale des contrôles d'assurances des Etats africains, français et malgache** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 818). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [10 novembre 1967]. — Discussion des articles. — Après l'article *quater : soutient l'amendement de MM. Geoffroy et Le Bellegou tendant à insérer un article additionnel relatif à l'obligation de mentionner dans un délai de trois ans au plan d'occupation des sols les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation des sols* (p. 1202, 1203). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — Postes et télécommunications. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la situation des personnels ; l'équipement téléphonique ; les avances remboursables des collectivités locales (p. 1417 à 1420). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — Agriculture. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : le prix du maïs ; la situation de la viticulture ; le marché des fruits et légumes ; l'évolution du commerce extérieur du porc ; le prix du riz ; l'indemnité viagère de départ (p. 1747 à 1750). — Examen des articles. — Etat C. — Titre II : *son amendement tendant à réduire le*

*montant des crédits de ce titre de 4 millions de francs* (observations sur les crédits destinés à la protection de la forêt méditerranéenne) (p. 1764). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — INFORMATION. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les conséquences de l'introduction de la publicité de marques à la télévision ; le personnel ; les programmes ; le droit de réponse à la télévision (p. 1900 à 1904) ; (p. 1911).

**CARDOT** (MME MARIE-HÉLÈNE) [Ardennes].

**Vice-président du Sénat** (réélue le 5 octobre 1965).

En cette qualité, préside la séance du 18 avril 1967 ; la séance du 26 avril 1967 ; la séance du 1er juin ; la séance du 17 octobre 1967 ; la séance du 24 octobre 1967 ; la séance du 7 novembre 1967 ; la séance du 9 novembre 1967 ; la séance du 16 novembre 1967 ; la séance du 17 novembre 1967 ; la séance du 20 novembre 1967 ; la séance du 21 novembre 1967 ; la séance du 24 novembre 1967 ; la séance du 26 novembre 1967 ; la séance du 27 novembre 1967 ; la séance du 15 décembre 1967 ; la séance du 19 décembre 1967.

*Est nommée membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Proposition de loi* tendant à modifier l'article L. 244 du code de la sécurité sociale [28 novembre 1967] (n° 45).

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les aménagements et les améliorations à différents chapitres ; les veuves de guerre ; les emplois réservés ; les anciens combattants d'Afrique du Nord ; les déportés politiques (p. 1427 à 1431) ; (p. 1445). — Examen des articles. — ETAT B : *son amendement tendant à supprimer la totalité des crédits du titre IV afin de marquer l'insuffisance des mesures nouvelles* (p. 1445). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Examen des articles. Après l'article 74 *bis : son amendement tendant à insérer un article additionnel relatif à la titularisation des agents contractuels de la sûreté nationale en Algérie* (p. 1549, 1550) ; cet amendement est déclaré irrecevable (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1967]. — INTÉRIEUR (SERVICE DES RAPATRIÉS). — Discussion générale : observations sur la situation des personnes âgées rapatriées (p. 1848, 1849). **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — INFORMATION. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale : observations tendant à exonérer de la redevance de télévision les établissements à vocation sociale et hospitalière (p. 1906). — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION I : CHARGES COMMUNES. — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : observations sur les pensions militaires d'invalidité (p. 1922). — SECTION II : SERVICES FINANCIERS ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES. — Discussion générale : observations sur la nécessité d'affecter des crédits supplémentaires au laboratoire coopératif d'analyses et de recherches (p. 1928, 1929). — ARTICLES DE TOTALISATION DES CRÉDITS. — Après l'article 63 *quinquies : son amendement tendant à insérer un article additionnel permettant aux veuves des anciens combattants de bénéficier de la protection de l'office national après le décès de leur mari* (p. 1961). Art. 78 (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article prorogeant de six années certaines dispositions relatives aux emplois réservés* (p. 1961, 1962). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique** [13 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 8 : *son amendement tendant à proroger pour une durée de six années la législation relative aux emplois réservés* (p. 2273). Art. 9 (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article validant trois arrêtés interministériels des 12 janvier 1955, 23 juillet 1958 et 27 décembre 1963 portant respectivement détachement et intégration dans le corps des secrétaires d'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de guerre* (p. 2273, 2274). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi relative à la régulation des naissances et à l'usage des contraceptifs** [15 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Henriet* (p. 2361).

**CAROUS** (M. PIERRE) [Nord].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances pour 1968 restant en discussion [30 novembre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport d'information* fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, à la suite de la mission effectuée au Japon, sur les caractéristiques financières de sa croissance économique, à Hong-Kong, au Cambodge et en Thaïlande [13 décembre 1967] (n° 84).

**Interventions :**

Prend part à la discussion du **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [1er juin 1967]. — Discussion générale (p. 532 à 534). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [28 novembre 1967]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION II. — SERVICES FINANCIERS ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : l'aide aux organisations de consommateurs ; la fondation pour le développement de l'enseignement de la gestion des entreprises ; la participation de la France aux expositions internationales (p. 1925 à 1927). — ARTICLES DE TOTALISATION DES CRÉDITS. — Après l'article 63 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel nouveau relatif au régime d'imposition des industriels et négociants s'intéressant aux déchets neufs d'industrie et aux matières de récupération* (p. 1955) ; le retire (*ibid.*). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1967** [13 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2256, 2257, 2258).

**CARRIER** (M. MAURICE) [Français établis hors de France].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Prend part, en remplacement de M. Soufflet, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères (section air), à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [26 novembre 1967]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : la force nucléaire stratégique, la situation des personnels de l'armée de l'air ; l'abandon du projet franco-anglais d'avion à géométrie variable ; les matériels d'armements aériens ; la revalorisation de la condition militaire (p. 1786, 1787). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1967]. — INTÉRIEUR (SERVICE DES RAPATRIÉS). — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : le problème de l'indemnisation ; le résultat de la commercialisation du million d'hectolitres de vin cédé par la Tunisie à la France au titre de l'indemnisation des récoltes (p. 1846, 1847).

**CHAMPEIX** (M. MARCEL) [Corrèze].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [6 juin 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte pour la proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne [1er juillet 1967].

*Est nommé vice-président* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs [7 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation foncière [13 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique [14 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [15 décembre 1967].

**Question orale :**

**M. Marcel Champeix** expose à *M. le ministre de l'intérieur* qu'au cours de la campagne électorale un ministre en exercice, candidat aux élections législatives, a fait attribuer à certaines communes par « monsieur le ministre de l'intérieur » une « subvention exceptionnelle » chiffrée ; en conséquence, il lui demande : 1° sur quel chapitre budgétaire sont prélevées les subventions accordées ; 2° suivant quelles règles ces subventions ont été accordées et suivant quelles modalités elles vont être pratiquement versées ; 3° s'il n'entend pas que la même faveur soit accordée aux communes auxquelles semblable promesse n'a pas été faite et dont la situation est également assez précaire pour requérir une aide de l'Etat [11 avril 1967] (n° 771). — Réponse [9 mai 1967] (p. 299).

**Interventions :**

Est entendu lors de la réponse de M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération), à sa **question orale n° 771** (cf. *supra*) [9 mai 1967] (p. 299, 300).— Prend part à la discussion du **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [1er juin 1967]. — Discussion générale (p. 539 à 542). — Intervient dans la discussion des questions orales de MM. Courrière, Courroy et Duclos relatives à la **réforme des collectivités locales** [19 décembre 1967] (p. 2421, 2422).

**CHAMPLEBOUX** (M. MICHEL) [Puy-de-Dôme].

**Décédé le 8 mars 1967.** — Eloge funèbre prononcé par M. Gaston Monnerville, président du Sénat, le 3 avril 1967.

**CHAUTY** (M. MICHEL) [Loire-Atlantique].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation foncière [13 décembre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Avis* présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi d'orientation foncière et urbaine, adopté par l'Assemblée nationale [31 octobre 1967] (n° 10).

*Avis* présenté au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi d'orientation foncière, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture [7 décembre 1967] (n° 67).

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [7 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1083 à 1085). — **Suite de la discussion** [8 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ART. 1er : Art. 11 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à rédiger comme suit le 3e alinéa de cet article : « Dans les cantons à vocation rurale dont la population totale est inférieure à 10.000 habitants, l'élaboration d'un plan d'occupation des sols sera réalisée conjointement avec celle d'un plan de développement agricole et rural »* (p. 1106, 1107) ; Art. 12 du code de l'urbanisme : *son amendement rédactionnel tendant, au 3e alinéa de cet article, à supprimer les mots : « en tant que de besoin »* (p. 1114) ; *son amendement tendant à compléter le 4e alinéa de cet article par une disposition stipulant l'obligation d'associer à l'élaboration des schémas les organismes socio-professionnels pour consultation* (p. 1114, 1115) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement, à la fin du 6e alinéa, tendant à substituer la délibération à la consultation des conseils généraux* (p. 1118) ; le retire (p. 1119) ; Art. 13 du code de l'urbanisme : *son amendement, à l'alinéa 1°, tendant à préciser les conditions dans lesquelles seront définies les zones rurales et agricoles dans le cadre des plans d'occupation des sols* (p. 1120, 1121) ; *son amendement tendant, après l'alinéa 1°, à insérer un alinéa 1° bis, précisant que les plans d'occupation des sols « fixent également les conditions dans lesquelles les autorisations de constructions industrielles pourront être accordées hors des zones qui leur sont affectées par les plans »* (p. 1121, 1122) ; *son amendement, au 4e alinéa de cet article, tendant à préciser que les plans d'occupation des sols « fixent les zones préférentielles réservées aux ouvrages publics, aux installations d'intérêt général, aux activités commerciales, culturelles et aux services, ainsi qu'aux espaces libres »* (p. 1124, 1125, 1126) ; *son amendement tendant à supprimer le paragraphe 5° de cet article visant les règles d'utilisation des sols* (p. 1126, 1127, 1128) ; Art. 14 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à compléter le 1er alinéa de cet article par une disposition précisant que les organismes chargés de représenter les activités agricoles, commerciales, industrielles ou artisanales sont associés à l'élaboration des plans d'occupation des sols* (p. 1129) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 15 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à supprimer la dernière phrase du 3e alinéa de cet article ainsi rédigée : « Le plan peut néanmoins faire l'objet d'une approbation ultérieure »* (p. 1134). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1967]. — Art. 20 *bis* du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à supprimer la dernière phrase de cet article afin de limiter la portée de cet article au seul principe de l'habilitation des communes à passer avec les propriétaires de bois et forêts des conventions particulières* (p. 1150) ; Art. 21 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à remplacer le 1er alinéa de cet article par une disposition précisant que « lorsque la réalisation d'une construction dépasse la norme résultant de l'application du coefficient d'occupation des sols, le constructeur est tenu de verser une participation »* (p. 1152, 1153) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 1er alinéa du § II de cet article concernant la participation du constructeur* (p. 1153, 1154) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le 3e alinéa du § II : « En cas de désaccord entre l'autorité administrative et le redevable pour le coût des équipements indiqué à l'alinéa précédent, ce coût est fixé par la juridiction compétente en matière d'indemnité d'expropriation* (p. 1154) ; *amendement de M. Dailly au § IV tendant à exclure le montant de la participation de l'assiette de la T. V. A.* (p. 1155) ; Art. 22 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à supprimer la mention de la contribution volontaire des communes aux frais d'établissement des schémas et plans* (p. 1155) ; Art. 23 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif à la création d'établissements publics d'études et de recherches chargés des études d'urbanisme* (p. 1156, 1157) ; l'amendement est retiré (p. 1158) ; Art. 24 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à préciser que les décrets seront contresignés par tous les ministres intéressés* (p. 1162) ; *le retire* (*ibid.*) ; ART. 10 : *son amendement tendant à compléter cet article par les dispositions suivantes : « Le recours à l'expropriation doit être assorti des moyens de financement nécessaires. A cet effet, lors de l'enquête d'utilité publique, l'organisme expropriant devra faire la preuve qu'il est en mesure d'assurer le financement des immeubles dont il envisage l'acquisition. »* (p. 1178, 1179) ; ART. 11 : *son amendement tendant à supprimer le 1er alinéa de cet article* (p. 1180) ; ART. 12 : *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; ART. 13 : *son amendement, au 1er alinéa, tendant après les mots « en Conseil d'Etat », à insérer les mots : « après avis des collectivités locales intéressées »* (p. 1181) ; ART. 16 *bis* A (nouveau) : *son amendement tendant à insérer cet article tendant à compléter comme suit l'article 19 de l'ordonnance du 23 octobre 1958 : « Lorsqu'une emprise partielle compromet gravement l'unité économique d'une exploitation agricole et que son équilibre ne peut être rétabli sur place, l'exproprié peut, dans les mêmes conditions, demander l'emprise totale. Les modalités d'application de la présente disposition seront définies par décret en Conseil d'Etat. »* (p. 1184) ; ART 21 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le § I de cet article : « I. — Le deuxième alinéa de l'article 10 de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole est modifié comme suit : « La même obligation sera faite au maître de l'ouvrage dans l'acte déclaratif d'utilité publique en cas de création de zones industrielles ou à urbaniser ou de constitution de réserves foncières. Pour ces dernières, l'obligation sera faite dans l'acte portant approbation des plans d'occupation des sols »* (p. 1188) ; *son amendement tendant à insérer un § additionnel 1 bis (nouveau) étendant l'article 10 de la loi complémentaire agricole à l'ensemble des cas d'expropriation prévus par cet article 10* (p. 1189). — **Suite de la discussion** [10 novembre 1967]. — ART. 27 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction des deux premiers alinéas de cet article laissant au préfet le prononcé des transferts de propriété (observations sur la compétence du juge de l'expropriation en matière de remembrement et de transfert de propriété proposée par M. Dailly)* (p. 1198) ; ART. 33 *bis : amendement de M. Dailly tendant, dans l'article 86 du code de l'urbanisme, à exclure de toute exemption du permis de*

*construire les constructions à caractère industriel des services publics* (p. 1205) ; ART. 36 : *son amendement tendant, dans cet article, à remplacer les mots : « ne pourront plus être admis » par les mots : « ne seront plus admis, temporairement ou définitivement »* (p. 1208) ; ART. 62 : *son amendement tendant à réduire de moitié les pourcentages pour lesquels les plus-values dégagées par l'expropriation pour cause d'utilité publique des terrains non bâtis et des biens assimilés sont retenues dans les bases de l'impôt sur le revenu des personnes physiques* (p. 1231) ; *l'article 40 de la Constitution lui est opposable* (p. 1232) ; *son amendement tendant, après le § I de cet article, à insérer un § I bis qui modifie ainsi l'alinéa 5 du § I de l'article 3-II de la loi de finances pour 1964 : « Dans le cas d'expropriation ou de cession portant sur des terrains situés dans un périmètre à urbaniser défini par un plan d'urbanisme d'occupation des sols et exploités par des agriculteurs, des pépiniéristes, des arboriculteurs, des horticulteurs ou des maraîchers, la plus-value est, à concurrence de son montant, diminuée du coût de la totalité des dépenses directement affectées à la poursuite de leur activité. » (ibid.)* ; l'article 40 de la Constitution lui est opposable (*ibid.*). — **Discussion du projet de loi en deuxième lecture** [12 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2190). — Discussion des articles. — ART. 11 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant, après le 2e alinéa, à insérer un alinéa nouveau stipulant que « dans les cantons à vocation rurale, ou dont la population est inférieure à 10.000 habitants, la mise à l'étude des plans d'occupation des sols entraîne la mise à l'étude des plans d'aménagement rural »* (p. 2191, 2192) ; ART. 12 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Dailly :* observations (p. 2195) ; ART. 13 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant, au 2° de cet article, après les mots : « notamment de la capacité », à ajouter le mot : « maximale »* (p. 2197) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant, après le § 4° du texte proposé pour cet article, à réinsérer un § 4 bis ainsi rédigé : « 4 bis. — Ils indiquent les zones préférentielles dans lesquelles seront implantés les activités commerciales, culturelles et les services »* (p. 2197, 2198) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le dernier alinéa de cet article : « Les plans d'occupation des sols doivent obligatoirement contenir les dispositions prévues dans les § 1° à 4° bis ci-dessus »* (p. 2199) ; ART. 21 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à supprimer à nouveau le 2e alinéa du § I de cet article, paragraphe relatif aux conséquences du dépassement du coefficient d'occupation des sols* (p. 2210, 2211) ; *ses amendements d'harmonisation (ibid.) ; son amendement tendant à rédiger comme suit le paragraphe IV de l'article 21 du code de l'urbanisme : « IV. — La participation est incluse dans le calcul du prix de revient de l'ensemble immobilier. Elle n'est pas prise en compte pour le calcul de la taxe sur la valeur ajoutée. »* (p. 2212) ; retire la 2e partie de cet amendement (*ibid.*) ; ART. 21 : *amendement du Gouvernement :* observations (p. 2220).

**CHAUVIN** (M. ADOLPHE) [Seine-et-Oise].

*Est nommé vice-président* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Jacques Duclos relative à la **composition des conseils généraux des nouveaux départements de la région parisienne** [18 avril 1967] (p. 140, 141, 142). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [8 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ART. 1er : Art. 13 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Chauty tendant à supprimer le paragraphe 5° de cet article visant les règles d'utilisation des sols* (p. 1127) ; Art. 14 du code de l'urbanisme : *soutient l'amendement de M. Edouard Bonnefous tendant à compléter le premier alinéa de cet article par le texte suivant : « Ces différentes collectivités peuvent associer à l'élaboration des plans d'occupation des sols, avec voix consultative, des représentants mandatés des divers groupes ou associations économiques, socio-professionnels et culturels portant intérêt, de par leurs activités ou compétences, aux problèmes d'urbanisme. »* (p. 1132) ; le retire (p. 1133) ; Art. 15 du code de l'urbanisme : *son amendement, au 2e alinéa, tendant, après le mot : « plantations », à insérer les mots : « sauf en ce qui concerne celles effectuées par les pépiniéristes en vue de la vente dans le cadre de leurs activités habituelles »* (p. 1134) ; Art. 19 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à compléter le 1er alinéa de cet article par la disposition suivante : « Lorsqu'un terrain est frappé d'une servitude qui en rend impossible la vocation initiale, son propriétaire peut en exiger l'acquisition dans les délais prévus ci-dessus par la collectivité ou le service public au bénéfice duquel est créée la servitude. »* (p. 1137) ; le retire p. 1138). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1967]. — Art. 22 du code de l'urbanisme : *sous-amendement de M. Chauty* (p. 1156) ; Art. 23 du code de l'urbanisme : demande, dans l'amendement de M. Dailly, de substituer aux mots : « communes et départements intéressés », le terme : « collectivités locales » (p. 1160) ; *amendement de M. Dailly au 3e alinéa* (aménagement des règles du contrôle financier des établissements publics d'études) (p. 1161) ; ART. 3 : *son sous-amendement tendant à porter le délai d'un mois, visé à l'alinéa 1° de cet article, à trois mois* (p. 1163) ; ART. 7 : observations sur la participation des collectivités locales aux opérations de voirie (p. 1170) ; ART. 10 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « L'Etat, les collectivités locales et, avec l'accord des communes où se trouvent les terrains à acquérir, les communautés urbaines, les districts urbains et les syndicats de collectivités locales ayant compétence en matière d'urbanisme, sont habilités à acquérir des immeubles pour constituer des réserves foncières en prévision de l'extension ultérieure des agglomérations urbaines, de l'aménagement des espaces naturels entourant les agglomérations, et de la création de villes nouvelles, en se portant acquéreur à un prix de marché et, éventuellement, en exerçant un droit de préemption sur les immeubles librement mis en vente. Ces réserves foncières ne peuvent dépasser le quart de la superficie communale. Lorsque les bénéficiaires de ces réserves foncières auront acquis plus de 60 p. 100 de la superficie d'une zone destinée à constituer une réserve foncière, l'expropriation pourra être exercée sur la superficie restant à acquérir. »* (p. 1175, 1176, 1177) ; *son amendement tendant, pour harmonisation, à supprimer le 2e alinéa de cet article* (p. 1178) ; APRÈS L'ARTICLE 15 : *amendement de M. Vallin tendant à modifier la composition de la juridiction d'expropriation* (p. 1183) ; ART. 16 *ter : son amendement tendant à compléter le paragraphe II du texte proposé pour l'article 22 bis de l'ordonnance du 23 octobre 1958, relative à l'expropriation, par une disposition précisant que pour les personnes expropriées d'une maison individuelle, le droit de préférence s'exercera en premier lieu sur une maison semblable* (p. 1185) ; Art. 32 *quater (nouveau) : son sous-amendement, soutenu par M. Dailly* (p. 1201, 1202). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [16 novembre 1967]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : la propagation de la langue et de la culture françaises à l'étranger ; la coopération culturelle et technique (p. 1367, 1368). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX (aménagement du territoire). — Discussion générale : observations sur l'aménagement de la région parisienne (p. 1475, 1476). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale (p. 1544, 1545). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur : l'éducation et l'orientation professionnelles (p. 1687, 1688). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1967]. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, intervient dans la discussion générale du budget de la COOPÉRATION : observations ayant porté notamment sur l'aide culturelle ; les bourses accordées aux étudiants africains ; la coopération technique (p. 1835, 1836).

**CHEVALIER** (M. ROBERT) [Sarthe].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

**CHEVALLIER** (M. PAUL) [Savoie].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1967 [14 décembre 1967].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [11 octobre 1965].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — EQUIPEMENT. — Discussion générale : observations sur l'état des voies d'accès vers Grenoble à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver (p. 1564). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, présente ses observations sur le budget de la LÉGION D'HONNEUR ; observations ayant porté notamment sur les établissements d'enseignement

sous l'égide de la Légion d'honneur (maison de la Légion d'honneur de Saint-Denis) et sur l'attribution, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'armistice, de distinctions dans l'ordre de la Légion d'honneur aux anciens combattants (p. 1594, 1595, 1596). — ORDRE DE LA LIBÉRATION. — Discussion générale (p. 1596, 1597). — MONNAIES ET MÉDAILLES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les commandes exécutées pour l'étranger ; les crédits ; la construction de l'usine de Pessac près de Bordeaux ; la fermeture de l'usine de Beaumont-le-Roger (Eure) (p. 1597 à 1599).

**CHEVIGNY** (M. PIERRE de) [Meurthe-et-Moselle].

*Est nommé vice-président* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport* fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention consulaire, signée le 28 juillet 1966, entre la République française et la République populaire hongroise [22 juin 1967] (n° 320).

*Rapport* fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention consulaire, du protocole et des deux échanges de lettres annexes, signés à Paris, le 18 juillet 1966, entre la France et les Etats-Unis d'Amérique [22 juin 1967] (n° 321).

**Interventions :**

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention consulaire signée entre la France et la Hongrie** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 814) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention consulaire signée entre la France et les Etats-Unis d'Amérique** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 815). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commisison des affaires étrangères, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [26 novembre 1967]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'amélioration de la condition militaire ; l'intensification de la construction des matériels ; l'armement nucléaire tactique ; l'alliance atlantique (p. 1784, 1785).

**CHIRAC** (M. JACQUES), **Secrétaire d'Etat aux affaires sociales** (*emploi*) (4e cabinet de M. Georges Pompidou des 6 et 7 avril 1967).

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'amélioration de l'habitat** [18 avril 1967]. — Discussion générale (p. 152). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Guillard* (p. 153) ; Art. 2 : *amendement de M. Guillard* (p. 154) ; *amendement de M. Namy relatif à l'augmentation du prix des loyers résultant des travaux exécutés par le propriétaire* (p. 154) ; le déclare irrecevable ; Art. 5 : *amendement de M. Guillard tendant à préciser que, pour faire l'objet d'une indemnité, les aménagements effectués doivent avoir été entretenus* (p. 157, 158) ; *son sous-amendement tendant à supprimer du texte de l'amendement de M. Guillard les mots : « ou aurait pu l'être sans la négligence du locataire » afin d'inciter celui-ci à utiliser toutes les possibilités de subventions qui peuvent s'offrir à lui* (p. 158) ; Art. 6 : *amendement de M. Guillard* (travaux exécutés dans le cadre des baux régis par les dispositions du livre VI du code rural) (p. 160) ; Art. 8 : *amendement de M. Guillard relatif à la date de publication de la présente loi* (p. 161) ; *amendement de M. Guillard relatif à la modernisation des procédures d'octroi de prêts par le fonds national pour l'amélioration de l'habitat* (p. 161). — Répond à la question orale de M. Marius Moutet relative à la **notation administrative des professeurs du lycée français de Baden-Baden** [30 mai 1967] (p. 506). — Est entendu au cours du débat sur les questions orales de MM. Marcel Martin et Tinant concernant l'**imposition des revenus agricoles** [30 mai 1967] (p. 510, 511, 512). — Répond à la question orale de M. Etienne Restat concernant l'information du Parlement sur les **négociations du « Kennedy Round »** [24 octobre 1967] (p. 986, 987) ; à la question orale de M. Louis Jung relative aux **plaques d'immatriculation des véhicules automobiles** (p. 987, 988). — Prend la parole dans le débat sur les questions orales de MM. Durieux, Restat, Deguise, Kauffmann et Dulin relatives à la **politique agricole du Gouvernement** [24 octobre 1967] ; observations ayant porté notamment sur le prix des céréales, le marché viticole, le marché de la betterave, le crédit agricole, le marché de la pomme de terre (p. 993 à 996) ; répond aux observations présentées par M. Courrière concernant le marché du vin et les problèmes viticoles (p. 998, 999) ; observations sur le problème de l'élevage et notamment sur le marché du porc (p. 1000, 1001, 1002) ; **suite de la discussion** (p. 1009, 1010). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale : observations sur le problème de l'emploi et l'indemnisation des chômeurs (p. 1631, 1632). — Répond à la question orale de M. Jacques Duclos concernant les **invitations aux assises nationales de l'U. N. R.-U. D. T.** [19 décembre 1967] (p. 2409, 2410) ; à la question orale de M. Roger Thiébault relative à la **situation des chantiers de constructions navales du Trait (Seine-Maritime)** (p. 2410, 2411, 2412) ; à la question orale de M. Camille Vallin sur la **situation de l'emploi dans le département du Rhône** (p. 2412). — Est entendu au cours du débat sur les questions orales de MM. Courrière, Courroy et Duclos relatives à la **réforme des collectivités locales** (p. 2419 à 2421, 2423). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion de la **proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention** [19 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2435). — Discussion des articles. — Art. 8 *bis* : répond à l'observation de M. Armengaud relative à la protection des programmes d'ordinateurs (*ibid.*) ; Art. 25 : observations sur la question du secret frappant un certain nombre d'inventions intéressant la défense nationale (p. 2436). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur la **proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône** [19 décembre 1967] (p. 2438, 2439). — Intervient dans la discussion, en **nouvelle lecture**, du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [19 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2442). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi portant organisation des Comores** [20 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2505). — Intervient dans la discussion, en nouvelle lecture, de la **proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône** [20 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2507). — **Son allocution à l'occasion de la clôture de la première session ordinaire du Sénat pour 1967-1968** [20 décembre 1967] (p. 2508).

**CHOCHOY** (M. BERNARD) [Pas-de-Calais].

**Elu député à l'Assemblée nationale le 12 mars 1967.** — Cessation du mandat de Sénateur le 3 avril 1967.

**CLAIREAUX** (M. HENRI) [Saint-Pierre et Miquelon].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

**CLAPAREDE** (M. EMILE) [Hérault].

**Décédé le 3 août 1967.** — Eloge funèbre prononcé par M. Gaston Monnerville, président du Sénat [11 octobre 1967] (p. 941, 942).

**COGNIOT** (M. GEORGES) [Seine].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [23 novembre 1967]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur : l'éducation professionnelle ; l'enseignement supérieur ; les constructions ; la situation dans l'enseignement secondaire (p. 1684 à 1687).

**COLIN** (M. ANDRÉ) [Finistère].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est élu délégué* représentant la France à l'Assemblée unique des communautés européennes [19 décembre 1967].

**Question orale :**

**M. André Colin** demande à *M. le ministre de l'intérieur* : 1° pour quelles raisons, alors que l'échouement du pétrolier « Torrey-Canyon » a eu lieu le 18 mars, les mesures de protection des côtes bretonnes, actuellement envahies par des nappes de pétrole, n'ont été prises qu'alors que la menace était imminente ; 2° quelles mesures nouvelles, compte tenu de l'expérience, le Gouvernement compte mettre en œuvre pour éviter que d'autres zones côtières ne soient elles aussi envahies par les nappes de pétrole ; 3° s'il est dans l'intention du Gouvernement de considérer les régions touchées par la

catastrophe comme régions sinistrées et quelles sont les dispositions qu'il compte prendre en ce qui concerne l'aide à apporter aux départements et aux communes qui ont été touchés ; 4° devant l'ampleur des dégâts causés aux particuliers, comment ceux-ci pourront être couverts des dommages qu'ils ont subis [20 avril 1967] (n° 782). — Réponse [16 mai 1967] (p. 340 et suivantes).

**Interventions :**

Prend la parole dans le **débat sur la déclaration du Gouvernement lue au Sénat le 18 avril 1967** (débat de politique générale) [25 avril 1967] (p. 219 à 222). — Est entendu lors de la réponse de M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, à sa **question orale n° 782** (Cf. *supra*) [16 *mai* 1967] (p. 344, 345). — Explique son vote sur le **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [2 juin 1967] (p. 572, 573). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier certains articles du code électoral** [26 octobre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 2 (p. 1028). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 8 : observations sur *l'amendement de M. Pellenc tendant à supprimer le paragraphe II de cet article afin d'exonérer les mareyeurs de la T. V. A.* (p. 1300). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE — SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX (aménagement du territoire). — Discussion générale : observations sur la politique de la délégation (p. 1469). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — ARTICLES DE TOTALISATION DES CRÉDITS. — Taxes parafiscales. — Article 51 : *amendements de M. Pellenc* (financement des activités de l'O. R. T. F. ; contrôle de l'activité de la radiotélévision par un conseil de surveillance) (p. 1950).

**CORNAT** (M. HENRI) [Manche].

*Est nommé vice-président* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

**CORNU** (M. ANDRÉ) [Côtes-du-Nord].

*Est nommé vice-président* de la commission des affaires culturelles, en remplacement de M. Bordeneuve, élu député [5 avril 1967].

*Est nommé vice-président* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Avis* présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de programme adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la restauration des monuments historiques et à la protection des sites [14 décembre 1967] (n° 88).

**Questions orales avec débat :**

**M. André Cornu** demande à *M. le ministre des affaires étrangères* de lui faire connaître les mesures prises par le Gouvernement à la suite des nationalisations de biens français en Algérie, intervenues en violation formelle des accords d'Evian, et qui n'ont jusqu'ici fait l'objet d'aucune indemnisation [26 avril 1967]. — Réponse [6 juin 1967] (p. 580 à 582).

**M. André Cornu** demande à *M. le ministre des armées* quelles sanctions disciplinaires il compte prendre à l'encontre d'un officier supérieur de la marine nationale qui, au mépris des règlements militaires, a fait publiquement des déclarations politiques devant la presse étrangère [6 décembre 1967]. — Réponse [12 décembre 1967] (p. 2189, 2190).

**Interventions :**

Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à l'**indemnisation des Français rapatriés d'Algérie victimes de nationalisations** [6 juin 1967] (p. 580, 581). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour les monuments historiques, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [22 novembe 1967]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale : observations sur les crédits affectés à l'entretien des monuments historiques ; la législation sur les monuments historiques ; l'octroi de prêts aux propriétaires de monuments historiques ; la protection des sites (p. 1583 à 1585) ; en son nom personnel, rend hommage à l'œuvre entreprise dans le domaine de la culture par la III^e^ et la IV^e^ République (p. 1585). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1967]. — Explique son vote sur les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire (p. 2107, 2108). — Prend la parole au cours du débat sur sa question orale concernant les **déclarations d'un officier supérieur de la marine nationale** [12 décembre 1967] (p. 2189, 2190). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi de programme relatif à la restauration des monuments historiques et à la protection des sites** [15 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2378). — Discussion des articles. — Art. 2 : *observations sur l'amendement de M. Raybaud tendant à préciser que les collectivités locales pourront bénéficier de prêts destinés à couvrir l'intégralité du montant de leur participation à la restauration de leurs monuments* (p. 2381, 2382).

**COUDE DU FORESTO** (M. YVON) [Deux-Sèvres].

*Est nommé vice-président* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions de la loi de finances pour 1968 restant en discussion [30 novembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs [15 décembre 1967].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [11 octobre 1965].

**Dépôt législatif :**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la Cour des comptes [8 juin 1967] (n° 289).

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi relatif à la Cour des Comptes** [15 juin 1967]. — Discussion générale (p. 676 à 678). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [14 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1265 à 1267). — **Suite de la discussion** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Article additionnel 7 A (*nouveau*) : *amendement de M. Monichon* (p. 1296). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX (aménagement du territoire). — Discussion générale (p. 1474). — SECTION VIII : COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Examen des articles. — TITRE III : en qualité de vice-président de la commission des finances *soutient les amendements de la commission des finances tendant à réduire le montant de ce titre* (fonctionnement de la délégation à l'informatique. — Communication au Parlement des rapports des comités spécialisés) (p. 1483 à 1484). — TRANSPORTS. — SECTION II : AVIATION CIVILE. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget. — Observations ayant porté notamment sur : l'aviation supersonique et les avions à grande capacité ; l'aéroport de Paris ; l'industrie aéronautique « Concorde » et « Airbus » ; Air Inter ; la formation du personnel navigant et la situation du personnel ; l'agence pour la sécurité et le contrôle de la sécurité aérienne (l'A. S. E. C. N. A.) ; la nécessité de concentrer les services de l'aviation civile dans un seul immeuble (p. 1486 à 1489). — Examen des articles. — TITRE IV : *amendement de M. Pams* (demande de rétablissement de la détaxation des carburants dont bénéficiaient les aéro-clubs) (p. 1497). — JEUNESSE ET SPORTS. — En qualité de vice-président de la commission des finances, retire l'amendement de la commission des finances tendant à réduire les crédits du titre IV afin de souligner l'insuffisance des crédits destinés à l'éducation populaire (p. 1514). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE : Examen des articles. — Article 72 *ter* : observations sur la répartition des crédits du fonds spécial d'électrification (p. 1767). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1967]. — DÉPENSES MILITAIRES. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget : observations ayant porté notamment sur la sincérité et l'efficacité de ce budget ; les forces en présence dans le monde ; le programme tactique nucléaire ; l'influence économique civile des dépenses militaires et l'émission télévisée spéciale de *Cinq colonnes à la une, guerre ou paix* (p. 1774 à 1777). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — Explique son vote sur l'ensemble du budget (p. 1967). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1967]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Discussion des articles. — Art. 8 : *amendement du Gouvernement* (p. 2074) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 2105, 2106, 2108). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux ingénieurs de l'armement** [12 décembre 1967]. — Discussion

générale (p. 2235). — Intervient, au nom de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1967** [13 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 6 *quater : soutient l'amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article* (p. 2263, 2264) ; après l'article 6 *quinquies : soutient l'amendement de M. Pellenc tendant à insérer un article additionnel* 6 *sexies nouveau concernant l'imposition des marchands de bestiaux* (p. 2264) ; le retire (*ibid.*) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 2269). — **Discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur ce projet de loi** [19 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 6 *quater* : observations sur cet article concernant le transfert aux collectivités de charges résultant de l'application de la nouvelle taxe sur la valeur ajoutée pour des travaux, en particulier dans le domaine de l'énergie électrique (p. 2426, 2427).

**COURRIERE** (M. ANTOINE) [Aude].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé président* de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1967 [14 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux évaluations des propriétées bâties servant de base aux impôts locaux directs [15 décembre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Proposition de loi* tendant à accorder la qualité de combattant aux militaires ayant pris part aux combats en Algérie, au Maroc et en Tunisie [29 juin 1967] (n° 343).

**Questions orales avec débat :**

**M. Antoine Courrière** rappelle à *M. le Premier ministre* les assurances qui ont été données par son représentant lors de la séance du 29 juin 1965 ou Sénat quant aux solutions apportées à l'amélioration de la situation de l'entreprise Bull et lui demande, en raison des informations parues dans la presse, quelle est la situation exacte de cette affaire, quelles sont les possibilités de développement de cette entreprise et les mesures qu'il compte prendre pour sauvegarder une industrie dont l'intérêt national est incontestable et pour éviter aux personnels, sur le plan de l'emploi, les conséquences d'une politique qui est loin d'avoir donné les résultats que laisaient espérer les affirmations gouvernementales [4 janvier 1967. — *J. O.* du 5 février 1967]. — Question devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement de M. Georges Pompidou (3e cabinet) auquel elle était adressée.

**M. Antoine Courrière** demande à *M. le Premier ministre* de vouloir bien définir sa politique concernant les traitements et salaires, de vouloir bien lui indiquer comment il entend mettre fin à la disparité constante existant entre les traitements du secteur public et les salaires du secteur nationalisé et les prix dont la hausse n'a nullement été stoppée par la prétendue politique de stabilisation appliquée par le Gouverment [11 avril 1967].

**M. Antoine Courrière** rappelle à *M. le Premier ministre* les assurances qui ont été données par son représentant lors de la séance du 29 juin 1965 au Sénat quant aux solutions apportées à l'amélioration de la situation de l'entreprise Bull et lui demande, en raison des informations parues dans la presse, quelle est la situation exacte de cette affaire, quelles sont les possibilités de développement de cette entreprise et les mesures qu'il compte prendre pour sauvegarder une industrie dont l'intérêt national est incontestable et pour éviter aux personnels, sur le plan de l'emploi, les conséquences d'une politique qui est loin d'avoir donné les résultats que laissaient espérer les affirmations gouvernementales [11 avril 1967].

**M. Antoine Courrière** rappelle à *M. le Premier ministre* les mesures qu'il compte prendre pour accorder à l'agriculture des prix décents et pour assurer aux producteurs les possibilités d'équipement de leurs exploitations et de restructuration des propriétés rurales, permettant ainsi de maintenir à la terre des milliers d'agriculteurs qui, faute d'aides de l'Etat, seront obligés de la quitter et, dans le même temps, comment il entrend assurer à l'agriculture des conditions de prix compétitifs sur le plan du Marché commun [7 novembre 1967].

**M. Antoine Courrière** demande à *M. le ministre de l'intérieur* l'interprétation qu'il convient de donner aux propos qu'il a tenus lors de la discussion du budget de l'intérieur devant l'Assemblée nationale au sujet de la réforme des collectivités locales et les mesures qu'il entend promouvoir pour sauvegarder l'autonomie et l'indépendance des assemblées départementales et communales [7 novembre 1967]. — Réponse [19 décembre 1967] (p. 2413 et suivantes).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à insérer dans le code pénal un nouvel article relatif aux scellés** [13 avril 1967]. — Discussion de l'article unique (p. 125). — Prend la parole dans le **débat sur la déclaration du Gouvernement lue au Sénat le 18 avril 1967** (débat de politique générale) [25 avril 1967] (p. 209 à 213). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Péridier et Pauzet relatives à la **situation critique de la viticulture** [26 avril 1967] (p. 251, 252) ; (p. 259). — Explique son vote sur le **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [2 juin 1967] (p. 573). — Prend la parole dans le débat sur la question orale de M. Monteil relative à la **politique française dans le Proche-Orient** [13 juin 1967] (p. 639 à 641). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1967** [15 juin 1967]. — Discussion générale (p. 670 à 672) ; observations ayant porté notamment sur la hausse généralisée des prix et sur le déficit budgétaire. — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Durieux, Restat, Deguise, Kauffmann et Dulin relatives à la **politique agricole du Gouvernement** [24 octobre 1967]) ; observations ayant porté sur le marché viticole (p. 997, 998). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Article 7 : explique son vote sur cet article qui tend à porter de 12 à 13 p. 100 le taux de la T. V. A. ; observations sur la nouvelle fiscalité applicable aux vins (p. 1294, 1295) ; Article 10 : *amendement de M. Louvel* (p. 1320). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX (aménagement du territoire). — Discussion générale (p. 1476). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale (p. 1528). — Discussion des articles. — ETAT B. — TITRE III : observations sur la réforme des collectivités locales (p. 1548). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget des TRANSPORTS. — SECTION II : TRANSPORTS TERRESTRES. — Observations sur : une meilleure conception du rôle commercial de la S. N. C. F. ; l'augmentation des tarifs de la R. A. T. P. ; la situation des personnels (p. 1599, 1600). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1967]. — DÉPENSES MILITAIRES. — En qualité de rapporteur spécial (service des essences et poudres) intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1781, 1782) ; en son nom personnel, présente ses observations ayant porté notamment sur : la revalorisation des traitements et des soldes ; la situation de la gendarmerie ; les crédits affectés à la force de frappe et la politique d'indépendance suivie par le Gouvernement (p. 1796 à 1798). — Examen des articles. — Article 39 : *amendement de M. Bossus* (observations sur le retard apporté à notre armement nucléaire et conventionnel) (p. 1804). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION I : CHARGES COMMUNES. — Examen des articles. — ETAT B. — En qualité de président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes, présente ses observations sur la construction d'un parking souterrain édifié dans la cour d'honneur du Sénat (p. 1920 à 1922). — Explique son vote sur l'ensemble (p. 1964, 1965). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1967]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Discussion des articles. — Art. 44 : observations (p. 2088, 2089) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 2104, 2105). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1967** [13 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2255, 2256, 2259). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs** [14 décembre 1967]. — Observations sur la demande présentée par M. Garet et le Gouvernement de deuxième délibération portant sur l'article 6 *bis* de ce projet relatif à la taxe sur les locaux professionnels et dont la suppression est demandée par le Gouvernement (p. 2327). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de programme relatif à la restauration des monuments historiques et à la protection des sites** [15 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant, au deuxième alinéa de l'article* 4 *de la loi de* 1930, *après les mots : « propositions d'inscription qui lui sont soumises (la commission départementale des sites) », a ajouter les mots suivants : « après en avoir*

*informé le conseil municipal de la commune intéressée et avoir obtenu son avis* » (p. 2384, 2385). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi d'orientation foncière** [15 décembre 1947]. — Discussion des articles. — Art. 16 *bis :* observations sur le dépôt par M. Ortoli, ministre de l'équipement, d'un amendement à un texte voté conforme (p. 2398). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **réforme des collectivités locales** [19 décembre 1967] (p. 2413 à 2416) ; (p. 2420, 2421, 2423). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur la **proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône** [19 décembre 1967] (p. 2439).

**COURROY** (M. Louis) [Vosges].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission chargée d'examiner les demandes d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation de jeux dans les casinos [12 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [11 octobre 1967].

**Question orale :**

**M. Louis Courroy** a l'honneur de demander à *M. le ministre de l'agriculture* quelles mesures il compte prendre afin d'indemniser les communes qui furent sinistrées par la récente tornade qui a détruit, dans le département des Vosges, près de 350.000 mètres cubes de bois. Il lui demande également de décider la fermeture des frontières et l'arrêt des importations de bois, compte tenu des importantes quantités disponibles par suite de ce sinistre [25 avril 1967] (n° 785). — Réponse [16 mai 1967] (p. 348, 349).

**Question orale avec débat :**

**M. Louis Courroy** rappelle à *M. le ministre de l'intérieur* ses récentes déclarations, lors du débat budgétaire devant l'Assemblée nationale, le 6 novembre 1967, qui font état du désir du Gouvernement de « traduire dans les faits une politique attentive aux problèmes des collectivités locales ». Il lui demande quels sont les contacts qui ont été pris ou que le Gouvernement compte prendre afin de reeueillir l'avis des élus locaux et des divers organismes représentatifs, afin de répondre aux vœux légitimement exprimés par ceux-ci d'être consultés sur ce sujet. Il souhaite en particulier que le Sénat, souvant appelé le grand conseil des communes de France, soit le plus rapidement possible informé des projets du Gouvernement en la matière [10 novembre 1967]. — Réponse [19 décembre 1967] (p. 2416 et suivantes).

**Interventions**

Est entendu lors de la réponse de M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, à sa **question orale n° 785** (*cf. supra*) [16 mai 1967] (p. 348, 349). — Explique son vote sur le **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [2 juin 1967] (p. 574). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **réforme des collectivités locales** [19 décembre 1967] (p. 2416, 2417) ; (p. 2421).

**COUTROT** (M. Maurice) [Seine].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Jacques Duclos relative à la **composition des conseils généraux des nouveaux départements de la région parisienne** [18 avril 1967] (p. 137, 138). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne** [22 juin 1967]. — Discussion générale (p. 771, 772, 773). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [8 novembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 1er. — Art. 12 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Chauty* (p. 1119). — **Suite de la discussion** [10 novembre 1967]. — Art. 37 : *soutient l'amendement de M. Le Bellegou tendant à supprimer les articles 37 à 45 inclus constituant le chapitre III du projet de loi qui instituent le régime de la concession immobilière* (p. 1208, 1209, 1210, 1211, 1212) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1237, 1238).

**CREMIEUX** (Mme Suzanne) [Gard].

*Est nommée membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [22 novembre 1967]. — Affaires culturelles. — Discussion générale (p. 1584). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — Agriculture. — Discussion générale : observations sur le fonds national de garantie des calamités agricoles (p. 1721, 1722).

# D

**DAILLY** (M. Etienne) [Seine-et-Marne].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [6 juin 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs [22 juin 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes [22 juin 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte pour la proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne [1er juillet 1967].

*Est nommé vice-président* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs [7 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation foncière [13 décembre].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique [14 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [15 décembre].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Proposition de loi* complétant et modifiant l'article 40 de l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires [11 mai 1967] (n° 243).

*Proposition de loi* modifiant et complétant la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales et l'ordonnance n° 58-1351 du 27 décembre 1958 réprimant certaines infractions en matière de registre du commerce [1er juin 1967] (n° 278).

*Rapport* fait, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi de

MM. Etienne Dailly, Edouard Le Bellegou et Marcel Molle, modifiant et complétant la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales et l'ordonnance n° 58-1351 du 27 décembre 1958 réprimant certaines infractions en matière de registre du commerce [8 juin 1967] (n° 290).

*Rapport* fait, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée, tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne [22 juin 1967] (n° 314).

*Rapport* fait, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne [29 juin 1967] (n° 334).

*Rapport* fait, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi modifiée par l'Assemblée nationale, modifiant et complétant la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales et l'ordonnance n° 58-1352 du 27 décembre 1958 réprimant certaines infractions en matière de registre du commerce [1er juillet 1967] (n° 358).

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne [12 octobre 1967] (n° 5).

*Rapport* fait, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi d'orientation foncière et urbaine, adopté par l'Assemblée nationale [31 octobre 1967] (n° 12).

*Rapport* fait, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi d'orientation foncière adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture [12 décembre 1967] (n° 74).

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation foncière [15 décembre 1967] (n° 93).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi sur les assurances maritimes** [20 avril 1967]. — Discussion des articles. — Ar. 25 : *son amendement tendant à modifier cet article sur les effets de la suspension et résiliation de l'assurance afin de ne pas entraver la pratique de la vente C. A. F.* (p. 196, 197, 198). — Prend part à la discussion de la **proposition de loi organique tendant à modifier certains articles du code électoral de façon à prévoir le remplacement, par des élections partielles, des membres du Parlement dont le siège devient vacant** [11 mai 1967]. — Discussion générale (p. 327, 328). — Prend part à la discussion du **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [1er juin 1967]. — Discussion générale (P. 534 à 539). — **Suite de la discussion** [2 juin 1967] (p. 571). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi réprimant certaines infractions en matière de registre du commerce** [13 juin 1967]. — Discussion générale (p. 650, 651). — Discussion des articles. — Art. A (*nouveau*) : *soutient l'amendement de M. Geoffroy tendant, avant l'article* 1er, *à insérer cet article précisant dans l'article* 5 *de la loi du* 24 *juillet* 1966 *sur les sociétés commerciales que les sociétés commerciales sont définitivement constituées à compter de leur immatriculation au registre du commerce et qu'elles jouissent de la personnalité morale à dater de cette immatriculation* (p. 651, 652) ; Art. B (*nouveau*) : *soutient l'amendement de M. Geoffroy tendant à insérer cet article modifiant la deuxième phrase du premier alinéa de l'article* 18 *de la loi précitée relatif à la dissolution d'une société en cas de révocation du gérant* (p. 652) ; Art. C (*nouveau*) : *soutient l'amendement de M. Geoffroy tendant à insérer cet article modifiant le premier alinéa de l'article* 22 *de la loi sur les sociétés commerciales* (*ibid*) ; Art. 1er : *soutient l'amendement de M. Geoffroy tendant à rédiger le troisième alinéa de l'article* 26 *de la loi sur les sociétés commerciales de la façon suivante : « La part globale des associés commandités et la part de chaque associé commanditaire dans la répartition des bénéfices et dans le boni de liquidation* ( p. 653) » ; Art. 1er *bis* (*nouveau*) : *soutient l'amendement de M. Geoffroy tendant à insérer cet article modifiant le troisième alinéa de l'article* 30 *de la loi du* 24 *juillet* 1966 *afin de préciser « qu'un associé commandité peut céder une partie de ses parts à un commanditaire ou à un tiers étranger à la société dans les conditions prévues au deuxième alinéa de cet article* (ibid) ; Art. 2 *bis* (*nouveau*) : *soutient l'amendement de M. Geoffroy tendant à insérer cet article pour harmonisation* (p. 653, 654) ; Art. 8 *bis* (*nouveau*) : *soutient l'amendement de M. Geoffroy tendant à insérer cet article modifiant le premier alinéa de l'article* 94 *de la loi du* 24 *juillet* 1966 *fixant les conditions dans lesquelles ont lieu les nominations en cas de vacance d'un poste préalablement pourvu* (p. 654, 655) ; Art. 22 *bis* (*nouveau*) : *soutient l'amendement de M. Geoffroy tendant à insérer cet article introduisant dans la loi du* 24 *juillet* 1966, *après l'article* 490, *un article* 490 *bis ainsi rédigé : « Les sociétés en nom collectif ou en commandite simple constituées antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente loi et dont la raison sociale est composée du nom de l'un ou plusieurs de leurs associés fondateurs suivi des mots « et compagnie » pourront, par dérogation aux dispositions de l'article* 11 *et de l'article* 25, *premier alinéa, conserver cette raison sociale. »* (p. 656, 657). — Intervient dans la discussion du **projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes** [22 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 157 (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article disposant que « la présente loi n'est pas applicable aux sociétés de construction constituées sous la forme civile conformément à la loi du* 28 *juin* 1938 *ou à l'article* 28 *de la loi du* 23 *décembre* 1964, *ni à leurs associés, tant que le statut juridique de ces sociétés n'aura pas été modifié en vue de limiter la responsabilité des associés au montant de leurs apports »* (p. 765, 766, 767). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne** [22 juin 1967]. — Discussion générale (p. 770, 771) ; (p. 773, 774). — **Discussion de cette proposition de loi en deuxième lecture** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 830, 831, 832 et 833). — Intervient, en remplacement de M. Marcel Molle, rapporteur pour le Sénat, de la commission mixte paritaire, dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes** [1er juillet 1967]. — Discussion générale (p. 853, 854). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture**, de la **proposition de loi relative aux infractions en matière de registre du commerce** [1er juillet 1967]. — Discussion générale (p. 861). — Discussion des articles. — Art. B : *son amendement tendant à rétablir cet article supprimé par l'Assemblée nationale, relatif à la dissolution d'une société en cas de révocation du gérant* (p. 861, 862) ; Art. 10 *bis* : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction pour cet article relatif aux pouvoirs du président du conseil d'administration* (p. 862) ; le retire (p. 863) ; Art. 22 *bis* : observations (p. 863, 864) ; *amendement de M. Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances* (p. 864). — **Discussion en troisième lecture** [1er juillet 1967] (p. 866, 867). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier l'article 23 de la Contitution, relatif à la compatibilité des fonctions de membre du Gouvernement avec le mandat de député ou de sénateur** [26 octobre 1967]. — Discussion générale (p. 1024). — Intervient dans la **suite de la discussion** de la **proposition de loi organique tendant à modifier certains articles du code électoral de façon à prévoir le remplacement, par des élections partielles, des membres du Parlement dont le siège devient vacant** [26 octobre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 3 ; *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Les remplaçants des députés et des sénateurs élus au scrutin majoritaire, en fonction à la date de promulgation de la présente loi organique, conservent la qualité de remplaçant pendant la durée du mandat de ceux qu'ils étaient appelés à remplacer. »* (p. 1025, 1026). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [7 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1077 à 1082, 1090, 1091, 1098). — **Suite de la discussion** [8 novembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 1er : Article 11 du code de l'urbanisme : *observations sur l'amendement de M. Chauty stipulant, au 3e alinéa de cet article, que dans les communes à vocation rurale dont la population est inférieure à 10.000 habitants, l'élaboration d'un plan d'occupation des sols sera réalisée conjointement avec celle d'un plan de développement agricole et rural* (p. 1108) ; *son sous-amendement tendant à modifier comme suit la fin de la première phrase du texte proposé par l'amendement ci-dessus : « dans les cantons à vocation rurale ou dans les cantons dont la population est inférieure à 10.000 habitants »...* (p. 1108, 1109) ; *sous-amendement de M. Dulin tendant à remplacer les mots « plan de développement agricole et rural » par les mots « plan de développement agricole et d'aménagement rural »* (p. 1112) ; *amendement de M. Descours Desacres tendant à ajouter* in fine *à cet article une disposition stipulant notamment que « l'initiative de l'établissement d'un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme*

*peut être prise par le conseil général pour un territoire groupant tout ou partie de plusieurs cantons* » (p. 1113) ; Art. 12 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à rédiger comme suit le début du 2e alinéa de cet article qui traite des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme : « Compte tenu des relations entre ces agglomérations et les régions avoisinantes, et de l'équilibre qu'il convient de préserver entre l'extension urbaine, l'exercice d'activités agricoles, l'existence d'exploitations agricoles spécialisées et la conservation des massifs boisés et des sites naturels, ces schémas directeurs déterminent, en particulier, la destination générale des sols.* » (p. 1114) ; *amendement rédactionnel de M. Chauty au 3e alinéa (ibid.) ; son amendement tendant à insérer entre le 3e et le 4e alinéa de cet article l'alinéa 7 concernant les effets des schémas directeurs dans une rédaction plus précise* (p. 1114) ; *amendement de M. Chauty tendant à prévoir la consultation des organismes chargés de représenter les activités agricoles au moment de l'élaboration des schémas directeurs* (p. 1115) ; *son amendement, au 5e alinéa relatif à la procédure d'approbation des schémas directeurs, tendant à substituer au mot « délibération » le mot « avis »* (p. 1115, 1116, 1117) ; *amendement identique au 6e alinéa* (p. 1117) ; *amendement de M. Jozeau-Marigné* (consultation du comité consultatif économique et social du district de la région parisienne au moment de l'élaboration du schéma directeur) (p. 1117, 1118) ; *amendement de M. Chauty à la fin du 6e alinéa* (p. 1118) ; *son amendement tendant à ajouter in fine au 6e alinéa une disposition précisant que l'avis du conseil d'administration du district de la région parisienne ou des conseils généraux des départements intéressés est « réputé favorable s'il n'intervient pas dans un délai de trois mois »* (p. 1119) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le 7e alinéa de cet article : « L'approbation ne peut résulter que d'un décret en Conseil d'Etat quant au moins un quart des conseils municipaux ou conseils généraux susvisés ou un ou plusieurs de ces conseils représentant plus du quart de la population totale du territoire concerné par un schéma directeur ou un schéma de secteur font connaître leur avis défavorable. Il en est de même lorsque les organes compétents d'un ou plusieurs établissements publics mentionnés au quatrième alinéa ci-dessus représentant un quart au moins de la population totale du territoire concerné ou le conseil d'administration du district de la région parisienne font connaître leur avis défavorable.* » (p. 1119) ; *son amendement tendant à supprimer, pour harmonisation, le dernier alinéa de cet article (ibid.) ; son amendement tendant à insérer un alinéa nouveau stipulant que « les schémas directeurs et les schémas de secteurs approuvés sont tenus à la disposition du public » (ibid.)* ; Art. 13 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de la première phrase du 1er alinéa de cet article relatif aux plans d'occupation des sols* (p. 1120) ; *son amendement tendant, dans l'alinéa 1° de cet article, à substituer le mot « peuvent » au mot « doivent » (ibid.) ; son sous-amendement à l'amendement de M. Chauty proposant la prise en considération de la valeur agronomique des sols, tendant à la suppression des mots « particulièrement fertiles » et « de qualité supérieure ou »* (p. 1121) ; *amendement de M. Chauty tendant à insérer un alinéa 1° bis prévoyant que « les plans d'occupations des sols fixent également les conditions dans lesquelles les autorisations de constructions industrielles pourront être accordées hors des zones qui leur sont affectées par les plans :* observations (p. 1121, 1122) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le 2e alinéa de cet article : « les plans d'occupation des sols fixent, pour chaque zone d'affectation ou chaque partie de zone, en fonction de la capacité maximale des équipements collectifs existants, en cours de réalisation ou dont le renforcement ou l'extension sont prévus, et sous réserve de prescriptions d'urbanisme et de considérations d'architecture et d'esthétique, un coefficient ou des coefficients successifs d'occupation du sol déterminant la densité de construction qui y est ou y sera admise* » (p. 1123) ; *son amendement, à l'alinéa 3° bis de cet article, tendant à remplacer le mot : « délimitent » par le mot : « déterminent »* (p. 1124) ; observations sur l'amendement de M. Chauty relatif à la fixation par les plans d'occupation des sols, de zones préférentielles (p. 1125) ; *son amendement tendant, dans le 4e alinéa, avant le mot « ouvrages » d'ajouter les mots « voies et » à remplacer les mots « espaces libres » par l'expression « espaces verts » (ibid.) ; amendement de M. Chauty tendant à supprimer le § 5° de cet article visant les règles d'utilisation des sols* (p. 1127, 1128) ; *son amendement tendant à supprimer, pour harmonisation, les deux derniers alinéas de cet article* 13 (p. 1128) ; Article 14 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Voyant* (réservé) (p. 1129) ; *son amendement tendant à remplacer les quatre derniers alinéas de cet article par des dispositions précisant les conditions d'élaboration des plans d'occupation des sols et celles dans lesquelles ils seront soumis aux conseils municipaux* (p. 1129, 1130) ; *sous-amendement de M. Descours Desacres tendant à fixer la procédure à suivre lorsque le plan d'occupation des sols est élaboré à l'initiative de la collectivité locale et amendement de M. Voyant (précédemment réservé) tendant à préciser que l'initiative de l'élaboration du plan d'occupation des sols peut être prise soit par les services de l'Etat, soit par les communes ou établissements publics intéressés* (p. 1130, 1131) ; *son amendement tendant 1° à préciser que les plans seront approuvés ; 2° à abaisser à 50.000 habitants, au lieu de 100.000, le seuil à partir duquel l'avis défavorable d'une ou plusieurs communes est subordonné à l'approbation d'un décret en Conseil d'Etat* (p. 1133) ; Art. 15 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à prévoir que la date à laquelle la décision entraînant pour l'administration la possibilité de surseoir à statuer fera l'objet d'une publicité* (p. 1133) ; *son amendement, au 2e alinéa, tendant à supprimer le mot « plantations »* (p. 1134) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le 3e alinéa de cet article : « si l'approbation du plan n'intervient pas dans un délai de trois ans à compter du jour où le plan a été rendu public, celui-ci cesse d'être opposable aux tiers » (ibid.) ; amendement de M. Chauty tendant à supprimer la dernière phrase du 3e alinéa ainsi rédigé : le plan « peut néanmoins faire l'objet d'une approbation ultérieure »* (p. 1135) ; *son amendement tendant à ajouter à la fin de cet article un nouvel alinéa stipulant que les « dispositions des deux alinéas qui précédent sont applicables à la modification rendue publique d'un plan approuvé ou d'un plan rendu public » (ibid.)* ; Art. 17 du code de l'urbanisme : *son sous-amendement à l'amendement proposé par M. Ortoli, ministre de l'équipement et du logement, tendant à une rédaction plus précise du 1er alinéa de cet article relatif aux zones d'aménagement concerté* (p. 1135) ; Art. 18 du code de l'urbanisme : *ses amendements rédactionnels* (p. 1136) ; Art. 19 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à supprimer la possibilité de prorogation pendant deux années du délai imparti à la collectivité publique pour réaliser l'acquisition d'un terrain réservé* (p. 1136, 1137) ; *amendement de M. Chauvin :* observations (p. 1137, 1138) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de la fin du 2e alinéa de façon à préciser que les droits de succession incombant aux ayants droit du propriétaire décédé d'un terrain réservé, ne seront exigibles que lorsque le paiement du prix sera effectué par la collectivité* (p. 1138) ; le retire et lui substitue un *amendement tendant, après les mots : « l'acquisition dont il s'agit ... », à ajouter les mots : « et le règlement du prix ... »* (p. 1139) ; *son amendement tendant à fondre en un seul les 3e et 5e alinéas qui concernent le transfert de propriété et la fixation du prix, afin d'améliorer la forme de cet article* (p. 1139) ; *son amendement tendant à supprimer le dernier alinéa pour harmonisation (ibid.).* — **Suite de la discussion** [9 novembre 1967]. — Article 20 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant au 1er alinéa de cet article concernant la sauvegarde des espaces boisés, à supprimer les mots : « après y avoir été habilités par décret en conseil des ministres »* (p. 1147) ; *son amendement tendant à substituer au délai de dix ans visé à l'alinéa 1er, celui de cinq ans initialement prévu (ibid.) ; son amendement tendant à remplacer les deux dernières phrases du 2e alinéa de cet article par les phrases suivantes : « Cette autorisation ne peut être donnée que par décret en Conseil d'Etat, après avis des conseils municipaux des communes sur le territoire desquelles est situé le terrain classé ou des organes compétents des établissements publics groupant lesdites communes et ayant compétence en matière d'urbanisme. Cet avis est réputé favorable s'il n'intervient pas dans un délai de trois mois. La portion de terrain cédée par le propriétaire ne peut faire l'objet d'un changement d'affectation qu'après autorisation donnée dans les conditions prévues ci-dessus. »* (p. 1148, 1149) ; cet amendement est réservé ; *son amendement, au dernier alinéa, tendant à préciser que la valeur du terrain à bâtir offert en compensation ou le surcroit de valeur pris, du fait de l'autorisation de construire, par la partie du terrain classé conservée par le propriétaire, doit être égale à la valeur du terrain cédé à la collectivité. Dans le cas contraire la différence de valeur entraîne le versement d'une soulte* (p. 1149) ; Art. 20 *bis* du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à insérer, après les mots : « subventions d'entretien », les mots : « et de gardiennage »* (p. 1150) ; Art. 21 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à supprimer le texte proposé pour cet article relatif aux conditions d'application du coefficient d'occupation des sols* (p. 1151) ; *amendement de M. Chauty :* observations (p. 1152, 1153) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le paragraphe IV de cet article : « La participation est incluse dans le calcul du prix de revient de l'ensemble immobilier. Elle n'est pas prise en compte pour le calcul de la T. V. A. »* (p. 1154, 1155) ; Art. 22 du code de l'urbanisme : *son amendement rédactionnel tendant à substituer les mots : « sans préjudice », aux mots : « réserve faite »* (p. 1155) ; *sous-amendement de M. Chauty tendant à supprimer la mention : « de la contribution volontaire des communes aux frais d'établissement des schémas et plans »* (p. 1155, 1156) ; Art. 23 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de cet article relatif à la création*

*d'établissements publics d'études : « Leurs conseil d'administration est composé notamment de représentants de l'Etat et, pour plus de la moitié, de représentants des communes intéressées, pris au sein de leurs conseils municipaux et désignés par eux. Toutefois, s'il existe des établissements publics groupant lesdites communes et ayant compétence en matière d'urbanisme, des élus représentant ces établissements, pris au sein de leurs conseils d'administration et désignés par eux sont substitués aux représentants des communes. »* (p. 1158) ; *soutient l'amendement de M. Descours Desacres tendant à introduire une disposition au deuxième alinéa de cet article qui permettrait à des élus représentant les conseils généraux de figurer dans le conseil d'administration de ces établissements (ibid.)* ; observations sur l'agence foncière de la région de Paris et sur l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (p. 1159) ; modifie son amendement (cf. *supra*) afin de donner satisfaction à la demande de M. Descours Desacres (*ibid.*, p. 1160) ; observations sur la demande de M. Chauvin de substituer aux mots : « communes et départements intéressés », le terme : « collectivités locales » (p. 1160) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le troisième alinéa de ce même article : « Les règles de fonctionnement de ces établissements pourront comporter des aménagements des règles applicables aux établissements de caractère administratif en ce qui concerne le contrôle financier, la passation des marchés, la situation juridique et les règles de gestion du personnel. »* (p. 1160, 1161) ; le retire (p. 1162) ; Art. 24 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Chauty tendant à préciser que les décrets seront contresignés par tous les ministres intéressés :* observations (p. 1162) ; ART. 2 : *son amendement tendant à rédiger comme suit les deux derniers alinéas de cet article : « Pendant une période de deux ans à compter de la date de promulgation de la présente loi, les plans d'urbanisme en cours de préparation à ladite date pourront être rendus publics. Pendant une période de trois ans à compter de la date de promulgation de la présente loi, les plans d'urbanisme rendus publics à ladite date et ceux qui le seront dans le délai indiqué à l'alinéa précédent pourront être approuvés. »* (p. 1162) ; ART. 3 : *son amendement rédactionnel au premier alinéa tendant à substituer aux mots : « délibération » et « désaccord », le mot : « avis »* (p. 1163) ; *son amendement tendant, dans le deuxième alinéa de cet article, à remplacer les mots : « après l'institution de ces coefficients », par les mots : « après que ces coefficients auront été rendus publics »* (*ibid.*) ; ART. 6 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article afin de mettre en harmonie les dispositions de l'article* 830-1 *du code rural relatif aux modalités de résiliation, avec celles adoptées dans le projet de loi d'orientation foncière et urbaine* (p. 1164)) ; ART. 7 : *son amendement tendant à remplacer la somme de « 3.660 millions » proposée par la commission des finances pour l'urbanisation, par la somme de « 4.880 millions » afin de réduire la participation des collectivités locales à la construction de la voirie urbaine rapide* (p. 1165, 1166, 1167, 1169) ; répond aux critiques formulées par M. Chauvin sur la participation des communes aux opérations de voirie (p. 1170) ; demande au Sénat de ne pas voter l'article 7 (p. 1171) ; ART. 1er (suite) : Art. 20 du code de l'urbanisme (précédemment réservé) (p. 1172) ; ART. 8 : observations sur cet article et notamment sur le montant des crédits affectés à l'équipement en zones d'aménagement concerté des hectares qui figurent au Ve plan (p. 1173, 1174) ; *amendement de M. Pellenc soutenu par M. Armengaud, sous-amendé par le Gouvernement (ibid.)* ; ART. 9 : observations sur cet article et notamment sur les crédits nécessaires à la constitution de réserves foncières (p. 1174, 1175) ; ART. 10 : *son amendement tendant à rédiger comme suit la première phrase du premier alinéa de cet article : « L'Etat, les collectivités locales, les communautés urbaines, les districts urbains et les syndicats de collectivités locales ayant compétence en matière d'urbanisme, sont habilités à acquérir des immeubles, au besoin par voie d'expropriation, pour constituer des réserves foncières en prévision de l'extension d'agglomérations, de l'aménagement d'espaces naturels entourant ces agglomérations et de la création de villes nouvelles. »* (p. 1176, 1177) ; *amendement de M. Molle :* observations sur la constitution de réserves foncières en vue de la création de stations de tourisme (mention supprimée dans son amendemènt précité) et sur celles effectuées en vue de créer des installations destinées au tourisme social (p. 1178) ; *amendement de M. Chauvin tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article (ibid.)* ; *amendement de M. Chauty tendant à assortir d'un plan de financement toute opération d'acquisition pour réserve foncière* (p. 1179) ; observations sur le nonpaiement des indemnités d'expropriation pour travaux publics conduits par les services des ponts et chaussées (p. 1179, 1180) ; ART. 11 : *son amendement tendant à supprimer le 1er alinéa de cet article* (p. 1180) ; *son amendement tendant, dans cet article, à préciser que les immeubles acquis pour la constitution de réserves foncières ne peuvent être cédés en pleine propriété, en dehors des cessions que les collectivités publiques pourraient se consentir entre elles et de celles faites en vue de la réalisation d'opérations pour lesquelles la réserve a été constituée* (p. 1180) ; ART. 13 : *son amendement tendant à limiter l'incessibilité des immeubles appartenant à des collectivités et situés dans certains périmètres urbains, aux seuls centres de villes nouvelles* (p. 1181) ; APRÈS L'ARTICLE 15 : *amendement de M. Vallin tendant à modifier la composition de la juridiction d'expropriation* (p. 1182, 1183) ; ART. 16 : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; ART. 16 *ter : son amendement tendant à modifier le deuxième alinéa du texte proposé pour le paragraphe 1er de l'article* 22 bis *de l'ordonnance du* 23 *octobre* 1958 *relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique afin que les propriétaires occupants de locaux d'habitation expropriés et dont les ressources n'excèdent pas les plafonds fixés pour l'attribution de logements H. L. M., soient relogés dans un local H. L. M. ou tout autre local dont le loyer est équivalent à un loyer H. L. M.* (p. 1185) ; *son amendement au dernier alinéa du texte de l'article* 22 bis *de l'ordonnance précitée, tendant à supprimer le mot « dite » dans l'expression « maison dite individuelle »* (ibid.) ; *amendement de M. Chauvin tendant à préciser que pour les personnes expropriées d'une maison individuelle, le droit de préférence s'exercera en premier lieu sur une maison semblable* (p. 1186) ; *amendements de MM. Vallin et Jozeau-Marigné :* observations (p. 1187) ; ART. 21 : *son amendement tendant à supprimer le paragraphe II de cet article, paragraphe qui stipule que « lorsque les S. A. F. E. R. exercent leur droit de préemption au bénéfice des agriculteurs visés à l'alinéa précédent, le privilège des propriétaires et exploitants voisins défini au paragraphe IV de l'article* 7 *de la loi loi du* 8 *août* 1962 *ne peut leur être opposé »* (p. 1189) ; APRÈS L'ARTICLE 21 : *amendement de M. Soufflet tendant à introduire un nouveau chapitre et un nouvel article relatif aux problèmes afférents à la rénovation urbaine* (p. 1190). — **Suite de la discussion** [10 novembre 1967]. — ART. 23 : *amendement de M. Voyant* (p. 1195) ; *son amendement tendant, au quatrième alinéa, à remplacer les mots : « espaces libres », par les mots : « espaces verts »* (*ibid.*) ; ART. 25 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le début de cet article relatif aux associations foncières urbaines : « à défaut d'accord amiable entre les propriétaires intéressés ou de constitution d'une association libre ou autorisée, le préfet peut constituer d'office une association foncière urbaine »* (p. 1196) ; *son amendement de coordination* (ibid.) ; *son amendement tendant, au 2°, à coordonner cet article avec les nouvelles dispositions relatives au lotissement qui font l'objet des articles* 32 quinquies *et* 32 octies (p. 1196) ; *son amendement, au 4°, tendant à étendre à toutes les servitudes* non œdificandi *destinées à préserver une vue, les dispositions concernant les vues sur la mer le long du littoral* (ibid.) ; ART. 26 : *son amendement, au premier alinéa, tendant à réserver la faculté du délaissement à ceux des propriétaires qui n'ont pas concouru à la présentation de la demande d'autorisation* (p. 1197) ; ART. 27 : *son amendement tendant à remplacer les trois premiers alinéas de cet article par des dispositions qui prévoient : 1° qu'en cas de destruction nécessaire de bâtiments, à défaut d'accord amiable, ceux-ci doivent faire l'objet d'une expropriation ; 2° qu'en cas de remembrement le transfert de propriété est prononcé par ordonnance du juge de l'expropriation* (p. 1197, 1198) : ART. 28 : *son amendement tendant à préciser que lorsqu'un associé ne souscrit pas aux appels de fonds, ses biens dans l'association ne peuvent être mis en vente publique qu'après mise en demeure* (p. 1199) ; ART. 30 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa ainsi rédigé : « Lors de la mutation à titre onéreux d'un bien compris dans une association foncière urbaine, avis de la mutation doit être donné dans les conditions prévues à l'article* 20 *de la loi précitée n°* 65-557 *du* 10 *juillet* 1965, *à l'association, qui peut faire opposition dans les conditions prévues audit article pour obtenir le paiement des sommes restant dues par l'ancien propriétaire. »* (p. 1199) ; ART. 31 : *son amendement tendant à modifier cet article afin que l'assistance technique de personnes privées physiques ou morales puisse être apportée aux associations foncières urbaines et que la publicité foncière à laquelle les associations sont soumises soit déterminée dans les décrets d'application* (p. 1199) ; ART. 32 : *son amendement rédactionnel* (p. 1200) ; *son amendement tendant à insérer dans le dispositif du projet de loi, avant l'article* 32 bis, *l'intitulé : « Chapitre Ier bis. — De la rénovation urbaine »* (p. 1200) ; ART. 32 *bis : son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « I. — Le dernier alinéa de l'article* 5 *du décret n°* 58-1465 *du* 31 *décembre* 1958 *relatif à la rénovation urbaine est abrogé. II. — Il est ajouté audit décret, après*

*l'article 7, un article 7 bis ainsi rédigé : Art. 7 bis. — La poursuite de la procédure d'expropriation ne fait pas obstacle au droit des propriétaires de demander le bénéfice des articles 5 à 7 ci-dessus. Lorsque l'indemnité est, à défaut d'accord amiable, fixée par la juridiction compétente en matière d'expropriation, le propriétaire dispose d'un délai de trois mois à compter de cette décision pour demander que le règlement lui en soit fait par l'attribution d'une créance d'égal montant. Cette créance est régie par les dispositions des articles 5 à 7 ci-dessus. »* (*ibid.*) ; *son amendement tendant à insérer dans le dispositif du projet de loi, après l'article* 32 bis, *l'intitulé « Chapitre Ier* ter. — *Des servitudes »* (p. 1201) ; ART. 32 *bis* A (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article modifiant les articles* 678 *et* 679 *du code civil relatifs à l'interdiction des vues droites ou obliques sur l'héritage du voisin, sauf s'il s'agit d'un terrain déjà grevé d'une servitude de passage et faisant obstacle à l'édification de construction* (p. 1201) ; ART. 32 *quater* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article, qui vise, dans l'article* 82 *du code de l'urbanisme, à substituer le juge de l'expropriation au tribunal administratif* (*ibid.*) ; soutient le *sous-amendement de M. Chauvin tendant à modifier le deuxième alinéa de l'article* 82 *du code de l'urbanisme de la manière suivante : « Toutefois, une indemnité est due s'il résulte de ces servitudes une atteinte à des droits acquis ou une modification de l'état antérieur des lieux »* (p. 1201, 1202) ; retire son amendement (*ibid.*) ; APRÈS L'ARTICLE 32 *quater : amendement de M. Geoffroy soutenu par M. Carcassonne* (inscription au plan d'occupation des sols des servitudes affectant l'utilisation des sols) (p. 1203) ; *son amendement tendant à insérer dans le dispositif du projet de loi, après l'article* 32 quater, *l'intitulé « Chapitre Ier* quater. — *Des lotissements* (p. 1203) ; ART. 32 *quinquies* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article relatif aux consentements nécessaires pour modifier les règles concernant un lotissement* (p. 1203) ; ART. 32 *sexies* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article relatif à la possibilité de modifier les règles du lotissement lorsque l'approbation d'un plan d'urbanisme ou d'occupation des sols aura été prononcée postérieurement à une autorisation de lotissement* (*ibid.*) ; ART. 32 *septies* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article concernant la subdivision des lots lorque celle-ci n'est pas de nature à nuire aux propriétaires en raison de l'étendue des parcelles et de l'absence d'implantation des constructions* (p. 1204) ; ART. 32 *octies* (*nouveau*) : *son amendement de coordination* (*ibid.*) ; ART. 33 *bis : son amendement tendant, dans l'article* 86 *du code de l'urbanisme, à préciser que l'exemption du permis de construire pourra s'appliquer aux travaux entrepris par les services publics et leurs concessionnaires, sauf lorsqu'il s'agit de concessions industrielles à réaliser dans des zones non affectées à cette destination par les plans d'occupation des sols ou non comprises dans leurs limites* (p. 1204, 1205) ; ART. 34 : *son amendement tendant à modifier cet article afin que le permis de construire ne puisse être accordé que si les constructions projetées sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires et si le demandeur s'engage à respecter les règles générales de construction* (p. 1206) ; ART. 34 *bis : son amendement tendant à préciser au troisième alinéa de l'article* 98-1 *du code de l'urbanisme que le certificat de conformité devra être délivré dans les trois mois à compter de la demande du bénéficiaire* (*ibid.*, p. 1207) ; nouvelle rédaction pour le troisième alinéa de l'article 98-1 du code de l'urbanisme : *« La décision devra être notifiée dans les trois mois à compter de la demande du bénéficiaire. A défaut de notification de la décision dans les trois mois, le pétitionnaire requiert le ministre de l'équipement et du logement de prendre la décision. Celle-ci doit lui être notifiée dans le mois de cette réquisition. A l'expiration de ce dernier délai, si aucune notification n'est intervenue, la décision est réputée favorable. »* (p. 1208) ; ART. 35 : *son amendement tendant à supprimer cet article pour harmonisation* (*ibid.*) ; ART. 36 : *amendement de M. Chauty* (*ibid.*) ; ART. 37 : *amendement de M. Le Bellegou soutenu par M. Coutrot tendant à supprimer les articles* 37 *à* 45 *inclus constituant le chapitre III du projet de loi qui instituent le régime des concessions immobilières.* — Observations (p. 1209, 1210, 1211, 1212) ; *son amendement tendant, dans le premier alinéa, après le mot : « immeuble », à insérer les mots : « ou partie d'immeuble, bâti ou non bâti »* (p. 1212) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le 2e alinéa de cet article : « La concession immobilière est consentie par ceux qui ont la capacité de disposer ; elle fait l'objet d'un acte authentique, publié au fichier immobilier, et qui doit comporter une référence expresse aux dispositions du présent chapitre. Elle ne peut se prolonger par tacite reconduction. »* (*ibid.*) ; ART. 37 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article qui met à la charge du propriétaire l'obligation de garantie des vices de la chose concédée* (p. 1212, 1213) ; ART. 38 : *son amendement tendant à harmoniser le premier alinéa de cet article avec les dispositions prévues à l'article* 41 (*ibid.*) ; *son amendement tendant, dans le 2e alinéa, à reconnaître au propriétaire le droit de s'opposer mais seulement pour un « motif sérieux et légitime » à la modification et à l'aménagement d'un bien concédé* (*ibid.*) ; *son amendement tendant à disjoindre de l'article* 38 *les deux derniers alinéas de cet article ayant trait l'un à l'entretien de l'immeuble et aux réparations, l'autre à la disposition de tout ou partie des droits de concession au profit d'un tiers* (*ibid.*) ; ART. 38 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article dans le but de préciser les conditions dans lesquelles le concessionnaire peut disposer de son bien* (p. 1213, 1214) ; ART. 38 *ter* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article relatif aux conditions d'entretien du bien loué* (*ibid.*) ; ART. 39 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui vise la résiliation du contrat de concession et à préciser notamment que la résiliation ne peut résulter du décès de l'un des cocontractants ou de la faillite du concessionnaire* (p. 1215) ; ART. 40 : *son amendement tendant à préciser au premier alinéa de cet article que « le propriétaire est tenu quelle que soit la cause qui a mis fin à la concession, de rembourser au concessionnaire quittant les lieux le coût des constructions et ouvrages faits par lui, apprécié à la date de sa sortie, mais seulement dans la limite de l'augmentation de la valeur de l'immeuble qui en résulte* (*ibid.*) ; *son amendement tendant, dans le 2e alinéa de cet article, avant les mots : « dernières années » à insérer le mot : « cinq »* (*ibid.*) ; ART. 40 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article stipulant d'une part que « les privilèges et charges de toute nature, nés du chef du concessionnaire, s'éteignent à la fin de la concession » et, d'autre part précisant que les droits des créanciers peuvent être reportés sur l'indemnité versée éventuellement par le propriétaire au concessionnaire* (p. 1216) ; ART. 41 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Dans le cas où à l'expiration du contrat, la concession d'un immeuble à usage commercial, industriel ou artisanal n'aurait pas été renouvelée par suite du refus du propriétaire, celui-ci ne peut, pendant les cinq années suivant cette expiration, ni se livrer à une activité analogue à celle exercée par le concessionnaire, ni conférer ce droit à autrui, à moins qu'il ne verse au concessionnaire, en plus du remboursement prévu à l'article* 40, *une indemnité égale à la valeur de sa clientèle, dans la mesure où celle-ci n'est pas due à la situation du bien concédé. »* (*ibid.*) ; ART. 42 : *son amendement tendant, pour coordination, à supprimer dans cet article la référence à des articles du code civil* (p. 1217) ; ART. 45 : *son amendement tendant à supprimer le troisième alinéa de cet article* (*ibid.*) ; ART. 46 A : *amendement de M. Pellenc soutenu par M. Marcel Martin tendant à supprimer cet article relatif à l'institution d'une taxe d'urbanisation* (p. 1219, 1220) ; ART. 46 : *son amendement tendant à supprimer la taxe locale d'équipement pour la reconstruction des bâtiments* (p. 1220) ; *son amendement tendant : 1° dans la phrase : « le conseil municipal peut, par délibération approuvée, décider de renoncer à percevoir la taxe », à supprimer l'expression « par délibération approuvée » ; 2° à supprimer la 3e phrase du § 1° : « Cette délibération est valable pour une période de trois ans à compter de la date de son entrée en vigueur »* (p. 1221) ; ART. 47 : *son amendement tendant à préciser que l'établissement public peut ne percevoir qu'une partie de la taxe locale d'équipement* (*ibid.*) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement, au 2e alinéa de cet article, tendant à préciser que la taxe est perçue selon un taux uniforme par catégorie de constructions dans toutes les communes qui composent l'établissement public* (p. 1222) ; *son amendement tendant, au 3e alinéa de cet article, à remplacer le mot « délibérations » par le mot « décisions » et à supprimer les mots : « et approuvées par l'autorité de tutelle »* (*ibid.*) ; *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; ART. 48 : *son amendement au 2° du § I de cet article tendant à préciser que sont exclues du champ d'application de la taxe les constructions édifiées dans les zones d'aménagement concerté lorsque le coût des équipements est incorporé au prix des terrains utilisés par les constructeurs* (*ibid.*), *amendement de M. Descours Desacres soutenu par M. Marcel Martin tendant à exclure du champ d'application de la taxe locale d'équipement les bâtiments servant aux exploitations rurales et les bâtiments assimilés* (p. 1223) ; *son amendement tendant à supprimer la possibilité pour le conseil municipal d'exonérer totalement les H. L. M. de la taxe locale d'équipement* (*ibid.*) ; ART. 49 : *son amendement rédactionnel* (p. 1224) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa stipulant que la valeur de l'ensemble immobilier est celle sur laquelle est liquidée la taxe à la valeur ajoutée après achèvement des travaux ; s'il n'y a pas lieu à liquidation de la taxe à la valeur ajoutée, cette valeur est constituée par le prix de revient effectif de l'ensemble immobilier* (p. 1224, 1225) ; ART. 50 : *son amendement tendant, dans cet article, à déterminer un barème de calcul en pourcentage de la taxe locale d'équipement* (p. 1226) ; le retire (*ibid.*) ; ART. 51 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui établit une taxe complémentaire de* 1 p. 100 *au profit du district de la région parisienne* (p. 1227) ; ART. 52 : *son amendement*

*tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux conditions de recouvrement de la taxe d'équipement* (p. 1228) ; *le retire* (*ibid.*) ; ART. 54 : *observations sur cet article relatif à l'exigibilité de la taxe d'équipement lorsqu'une construction édifiée en contravention à la réglementation sur le permis de construire est démolie en exécution d'une décision de justice* (*ibid.*) ; ART. 55 : *son amendement tendant, dans l'alinéa 1°, après les mots : « des cessions gratuites de terrain » et avant les mots : « destinés à être affectés à certains usages collectifs », d'introduire les mots : « contigus aux immeubles à construire »* (p. 1229) ; le retire (*ibid.*) ; ART. 56 : *son amendement au dernier alinéa de cet article tendant à stipuler que « la taxe constitue, du point de vue fiscal, un élément du prix de revient de l'ensemble immobilier et qu'elle n'est pas prise en compte pour le calcul de la taxe à la valeur ajoutée* (*ibid.*, p. 1230) ; ART. 60 : *son amendement tendant à préciser que seules les constructions ayant fait l'objet d'une déclaration d'ouverture de chantier postérieurement à la publication de la présente loi donneront lieu à la perception de la taxe locale d'équipement* (p. 1230, 1231) ; ART. 63 : *son amendement tendant, à l'alinéa premier de cet article, à supprimer le mot : « gratuité » et au dernier alinéa à remplacer les mots : « au même prix et selon le même mode » par le membre de phrase suivant : « sous réserve de la diminution ou de l'augmentation du montant de la soulte payée ou reçue, au même prix, selon le même mode et à la même date »* (p. 1233) ; l'article 40 de la Constitution lui est opposable (*ibid.*) ; ART. 64 : *son amendement tendant à supprimer le § II de cet article* (p. 1234) ; le retire (*ibid.*) ; demande le renvoi pour coordination des textes proposés pour les articles 13 et 21 du code de l'urbanisme et une deuxième délibération des articles 17 du code de l'urbanisme et 10 du projet de loi (p. 1235) ; Art. 13 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux règles générales et aux servitudes d'utilisation des sols fixées par les plans d'occupation des sols* (p. 1235) ; Art. 17 du code de l'urbanisme (*ibid.*, p. 1236) ; ART. 10 : *seconde délibération ; observations sur les réserves foncières en vue d'installations destinées au tourisme créées par les collectivités locales* (*ibid.*) ; *son amendement tendant à intituler comme suit le projet de loi : « projet de loi d'orientation foncière »* (*ibid.*) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1238). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Examen des articles. — Après l'article 67 *bis* : *son amendement tendant à insérer un article additionnel disposant que le titre de reconnaissance créé par l'article* 67 bis *au profit des anciens combattants d'Afrique du Nord, permettra aux bénéficiaires d'être couverts par le réseau de protection sociale de l'office des combattants et de pouvoir cotiser à des retraites mutualistes* (p. 1446, 1447, 1448) ; Art. 67 *ter* : observations (p. 1448, 1449). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE IV : observations sur la liquidation des pensions de vieillesse et sur la non-prise en considération des années d'assurance excédant la trentième (p. 1632). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur le service de la médecine scolaire et sur l'orientation (p. 1695). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — ARTICLES DE TOTALISATION DES CRÉDITS. — Après l'article 63 *quater* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer un article additionnel disposant que « la transformation en locaux commerciaux ou professionnels de logements situés dans un immeuble affecté à l'habitation pour les trois quarts au moins de sa superficie totale, postérieurement à son achèvement, n'entraîne pas la perte du bénéfice du régime fiscal prévu à l'article* 28 *de la loi du* 15 *mars* 1963 » (p. 1958, 1959) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel relatif à la retraite mutualiste des anciens combattants* (p. 1959) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1962 à 1964). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention** [30 novembre 1967]. — Discussion des articles.. — Art. 25 : observations (p. 2008) ; Art. 38 *bis* : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif à la licence de dépendance :* observations sur les effets des dispositions de cet article en ce qui concerne la recherche fondamentale (p. 2012, 2013). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [6 décembre 1967]. — Observations (p. 2089). — Intervient dans la suite de la discussion de la **proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention** [7 décembre 1967]. — Article additionnel 39 *ter : amendement de M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères :* observations (p. 2128, 2129). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion, **en deuxième lecture,** du **projet de loi d'orientation foncière** [12 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2190). — Discussion des articles. — Art. 11 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à reprendre pour cet article les dispositions votées par le Sénat en première lecture* (p. 2191 ; *amendement de M. Chauty :* observations (p. 2191, 2192) ; *amendement de M. Descours Desacres* (p. 2193) ; Art 12 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à rédiger comme suit le début du quatrième alinéa de cet article : « Les schémas directeurs et les schémas de secteur orientent et coordonnent les programme d'Etat »* (p. 2194) ; *son amendement tendant à supprimer les deux dernières phrases du cinquième alinéa de cet article, ajoutées par l'Assemblée nationale en seconde lecture, et concernant les groupes ou associations que les collectivités locales peuvent associer à l'élaboration des schémas directeurs* (p. 2195) ; *son amendement tendant, au sixième alinéa de cet article, à substituer au mot « délibération » le mot « avis »* (ibid.) ; *son amendement tendant à modifier la fin du septième alinéa relatif à la consultation du comité consultatif économique et social du district de Paris dans les procédures d'approbation du schéma directeur portant sur l'ensemble de la région parisienne* (p. 2196) ; *son amendement d'harmonisation au neuvième et au dixième alinéa de cet article* (ibid.) ; Art. 13 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant, au deuxième alinéa de cet article, avant les mots : « ... de la capacité... », à insérer les mots : « ... de la possibilité d'utilisation maximale... »* (p. 2197) ; *amendement de M. Chauty :* observations (p. 2198) ; *amendement de M. Chauty :* observations sur le contenu des plans d'occupation des sols (p. 2199) ; Art. 14 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à supprimer, pour harmonisation, le deuxième alinéa de cet article* (p. 2200) ; *amendement de M. Edouard Bonnefous tendant à préciser que les plans d'occupation des sols sont soumis à la chambre d'agriculture intéressée* (p. 2200) ; *son amendement d'harmonisation au cinquième alinéa de cet article* (p. 2201) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit l'avant-dernier alinéa de cet article : « Lorsqu'une ou plusieurs communes ou un établissement public font connaître leur avis défavorable, l'approbation ne peut résulter que d'un arrêté conjoint du ministre de l'équipement et du logement et du ministre de l'intérieur. Si l'avis défavorable émane d'une commune de plus de* 50.000 *habitants, de plusieurs communes groupant plus de* 50.000 *habitants ou d'un établissement public groupant des communes dont la population globale excède ce chiffre, l'approbation ne peut résulter que d'un décret en Conseil d'Etat »* (p. 2201, 2202) ; *sous-amendement du Gouvernement tendant à remplacer le chiffre de* 50.000 *habitants par celui de* 100.000 (p. 2202) ; Art. 15 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à supprimer la deuxième phrase de l'avant-dernier alinéa de cet article, phrase relative à l'approbation ultérieure du plan d'occupation des sols lorsque l'approbation n'intervient pas dans un délai de trois ans* (ibid.) ; *amendement de M. Edouard Bonnefous* (p. 2203, 2204) ; Art. 17 du code de l'urbanisme : *son amendement d'harmonisation* (ibid.) ; Art. 19 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à supprimer à nouveau les deux dernières phrases de cet article, lesquelles concernent la prolongation du délai imparti à la collectivité pour procéder, à la demande des propriétaires, à l'acquisition du terrain réservé* (p. 2205) ; *son amendement tendant à rétablir comme suit la fin du deuxième alinéa de cet article : « ... la moitié de l'actif successoral, les ayants droit du propriétaire décédé peuvent en exiger l'acquisition et le règlement du prix dans un délai de neuf mois à dater de l'ouverture de la succession »* (p. 2206, 2207) ; cet article est réservé ainsi que le sous-amendement déposé par M. Jozeau-Marigné (*ibid.*) ; Article 20 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à supprimer le début de cet article en ce qui concerne l'intention de sauvegarde des bois et parcs* (p. 2208) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement, à la fin du premier alinéa, tendant à revenir au délai de cinq ans au lieu de dix ans* (*ibid.*) ; *son amendement tendant, dans le deuxième alinéa de cet article, à remplacer les mots : « Conseil des ministres » par les mots : « Conseil d'Etat »* (p. 2208, 2209) ; *son amendement tendant à compléter l'avant-dernier alinéa de cet article par la phrase suivante : « Dans le cas contraire, la différence de valeur entraîne le paiement d'une soulte, sans que le montant de celle-ci puisse excéder le tiers de la valeur du terrain cédé à la collectivité* (*ibid.*) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à supprimer au dernier alinéa de cet article, l'obligation faite aux collectivités ayant acquis des espaces verts, de les préserver et de les aménager* (p. 2209, 2210) ; Article 21 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Chauty* (p. 2211) ; *amendement de M. Chauty :* observations sur la redevance de surdensité (p. 2212) ; Article 22 du code de l'urbanisme : *son amendement rédactionnel* (p. 2213) ; Article 23 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant, pour le deuxième alinéa de cet article relatif à la composition des conseils d'administration des établissements publics nationaux d'études et de recherches, à reprendre le texte adopté par le Sénat en première lecture* (p. 2213, 2214) ;

ART. 3 : *son amendement rédactionnel (ibid.)* ; ART. 6 BIS : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article modifiant l'article 830-1 du code rural relatif à la résiliation du bail par le propriétaire portant sur les parcelles dont la destination agricole peut être changée* (p. 2215) ; *sous-amendement de M. Bajeux tendant à préciser que le préjudice subi du fait de la résiliation d'un bail rural donne droit à indemnité* (p. 2215, 2216) ; ART. 7 : *son amendement tendant, à la fin de cet article, après le mot : « montant », à insérer le mot : « minimal »* (p. 2216, 2217) ; ART. 8 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Sont fixées à un montant minimal de* 1.150 *millions de francs, en sus des crédits reportables des exercices antérieurs, les autorisations de prêt pouvant bénéficier des bonifications d'intérêt au titre du fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme, dans un programme triennal (années* 1968, 1969 *et* 1970) *de réalisation des zones à urbaniser en priorité et des zones d'habitation correspondant aux objectifs du V^e Plan »* (p. 2217) ; ART. 9 : *son amendement tendant au début de cet article, après les mots : « est fixée à... », à insérer les mots : « ... un montant minimal de ... »* (*ibid.*) ; les articles 7, 8 et 9 sont réservés (p. 2218) ; ART. 11 : *son amendement tendant à supprimer à nouveau le premier alinéa de cet article relatif à la gestion « en bon père de famille » de la collectivité publique qui s'est rendue acquéreur d'une réserve foncière (ibid.)* ; ART. 13 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « à l'intérieur de périmètres délimités par décrets en Conseil d'Etat, après avis des collectivités locales intéressées, et ne pouvant circonscrire que la partie centrale des centres urbains nouveaux, les immeubles... »* (p. 2219) ; ART. 16 *ter : son amendement d'harmonisation* (ibid.) ; ART. 25 : *son amendement tendant à remplacer les mots : « et* 32 *sexies », par les mots : « à* 32 *octies »* (p. 2221) ; *cet article et l'amendement sont réservés ;* ART. 32 *septies : son amendement tendant à rétablir cet article adopté en première lecture par le Sénat (ibid.)* ; ART. 33 *bis : son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article modifiant l'article* 86 *du code de l'urbanisme relatif aux exemptions de permis de construire (ibid.)* ; ART. 35 : *son amendement tendant à réduire de trois ans à un an le délai pendant lequel peut être exercé le droit de visite après l'achèvement de la construction* (p. 2223) ; ART. 19 du code de l'urbanisme (précédemment réservé) : *son amendement tendant à rédiger comme suit la fin du deuxième alinéa de cet article : « ... la moitié de l'actif successoral, les ayants droit du propriétaire décédé peuvent en exiger l'acquisition et le règlement du prix dans un délai de neuf mois à dater de l'ouverture de la succession, à condition qu'ils en aient fait la demande dans les trois mois suivant l'ouverture de ladite succession, si cette demande n'a pas été antérieurement formulée par le propriétaire décédé. » (ibid.,* p. 2224) ; ART. 7, 8, 9 *(suite) son amendement tendant à rédiger comme suit l'article 7 : « Est fixée à un montant minimal de* 3.660 *millions de francs la participation budgétaire de l'Etat dans un programme triennal (années* 1968, 1969 *et* 1970) *applicable à la construction de voies urbaines rapides destinées à favoriser la desserte des terrains nécessaires au développement de l'urbanisation »* (p. 2225) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit l'article 8 : « Sont fixées à un montant minimal de* 1.150 *millions de francs, en sus des crédits reportables des exercices antérieurs, les autorisations de prêt pouvant bénéficier de bonifications d'intérêt au titre du Fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme, dans un programme triennal (années* 1968, 1969 *et* 1970) *de réalisation des zones à urbaniser en priorité et des zones d'habitation correspondant aux objectifs du V^e Plan.. » (ibid.) ; son amendement tendant, au début de l'article* 9 *après les mots : « est fixé à ... », à insérer les mots : « un montant minimal de ... » (ibid.)* ; ART. 38 *bis : son amendement tendant à rétablir le premier alinéa de cet article relatif à la concession immobilière dans le texte adopté en première lecture par le Sénat (ibid.,* p. 2226) ; ART. 41 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article interdisant, pendant un délai de cinq ans, au propriétaire ayant refusé le renouvellement d'un contrat de concession d'exercer dans les lieux concédés la même activité commerciale, industrielle ou artisanale que le concessionnaire* (p. 2226) ; ART. 46 A : *son amendement tendant à rédiger comme suit le paragraphe III de cet article relatif à la taxe d'urbanisation des terrains susceptibles d'être bâtis : « III. — La différence entre cette valeur et le prix de cession du bien ou l'indemnité d'expropriation constituera la plus-value sur terrain à bâtir visée aux articles* 150 ter *à* 150 quinquies *du Code général des impôts. »* (p. 2227, 2228) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le paragraphe IV de cet article : « IV. — La taxe locale d'équipement instituée par les articles* 46 *à* 61 *de la présente loi sera supprimée au fur et à mesure de la mise en application par les communes de la taxe d'urbanisation. Les dispositions de l'article* 55 *de la présente loi resteront applicables. » (ibid.)* ; *amendement de M. Marcel Martin tendant à exclure du champ d'application de la taxe d'urbanisation les monuments classés historiques ou inscrits à l'inventaire complémentaire ou rangés parmi les sites et monuments naturels* (p. 2229) ; ART. 49 : *son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa précisant l'évaluation de la valeur de l'ensemble immobilier servant d'assiette à la taxe locale d'équipement* (p. 2230, 2231) ; ART. 50 : *son amendement tendant, pour harmonisation, à supprimer le paragraphe III de cet article (ibid.)* ; ART. 51 : *son amendement tendant à supprimer à nouveau cet article établissant une taxe complémentaire de* 1 *p.* 100 *en faveur du district de la région parisienne (ibid.)* ; ART. 52 : *son amendement tendant à reprendre les modalités de liquidation, de perception et de versement de la taxe locale d'équipement dans le texte adopté en première lecture* (p. 2232) ; *amendement du Gouvernement tendant à prévoir que la taxe sera versée au bureau des impôts (Enregistrement) de la situation des biens (ibid.)* ; ART. 56 : *son amendement tendant à reprendre pour le paragraphe II les dispositions adoptées en première lecture à savoir que « la taxe constitue, du point de vue fiscal, un élément du prix de revient de l'ensemble mobilier. Elle n'est pas prise en compte pour le calcul de la taxe à la valeur ajoutée »* (p. 2233). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention** [15 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 38 : observations sur cet article relatif à la procédure d'octroi de la licence d'office (p. 2372). — Intervient, en qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, dans la discussion des conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi d'orientation foncière** [15 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2389 à 2393). — Discussion des articles. — Art. 19 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Ortoli, ministre de l'équipement, tendant à proroger pour une durée d'un an le délai dans lequel une collectivité publique doit, sur la demande du propriétaire, acquérir un terrain faisant l'objet d'une réserve pour service public* (p. 2395) ; Art. 23 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Ortoli, ministre de l'équipement, tendant, en ajoutant le mot : « notamment » au mot : « comprise », à permettre la présence dans les conseils d'administration des établissements publics d'études et de recherches, de personnalités qualifiées* (p. 2396, 2397) ; ART. 16 *bis : observations sur l'amendement rédactionnel déposé par M. Ortoli, ministre de l'équipement, sur un texte adopté conforme* (p. 2398) ; ART. 32 *septies : amendement de M. Ortoli, ministre de l'équipement tendant à reprendre en un seul article les dispositions modifiées des articles* 32 septies et 32 octies (p. 2399) ; ART. 46 A : *amendement de M. Ortoli, ministre de l'équipement : observations* (p. 2400) ; ART. 49 : *amendement de M. Ortoli, ministre de l'équipement, tendant à reprendre pour le deuxième alinéa de cet article relatif à l'application de la taxe locale d'équipement, le texte proposé par le Gouvernement (ibid.)* ; ART. 51 : *amendement de M. Ortoli, ministre de l'équipement, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'institution d'une taxe complémentaire de* 1 *p.* 100 *en faveur du district de la région parisienne* (p. 2401) ; à la fin de ce débat remercie les administrateurs de la commission des lois et de la commission des affaires économiques de leur collaboration « intelligente, efficace et dévouée » (p. 2402).

**DARDEL** (M. GEORGES) [Seine].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**DAROU** (M. MARCEL) [Nord].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Question orale :**

**M. Marcel Darou** demande à *M. le ministre des armées* de vouloir bien préciser les motifs qu'il peut invoquer pour justifier l'absence inadmissible du Gouvernement français à la manifestation officielle commémorant le cinquantième anniversaire de la bataille de Vimy et les sacrifices consentis par nos alliés et amis Canadiens au cours de la guerre 1914-1918 [11 avril 1967] (n° 772). — Réponse [9 mai 1967] (p. 295, 296).

**Question orale avec débat :**

**M. Marcel Darou** demande à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* si le nouveau Gouvernement, constitué après les élections législatives des 5 et 12 mars 1967, est disposé à apporter enfin une solution favorable au contentieux qui opposait le Gouvernement précédent aux différentes catégories des anciens combattants et victimes de la guerre, et en particulier : 1° s'il envisage de donner satisfaction aux anciens d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie qui réclament la carte du combattant ; 2° s'il veut enfin régler favorablement le problème

du rapport constant entre les traitements des fonctionnaires et les pensions des victimes de la guerre ; 3° s'il prévoit un plan soit triennal, soit quadriennal, soit de législature pour appliquer enfin l'article 55 de la loi de finances de 1962 et qui donnerait satisfaction ; aux veuves, ascendants et orphelins ; aux pensionnés de guerre de 10 à 85 p. 100 ; aux titulaires de la carte du combattant qui doivent tous avoir la même retraite, dont le taux devrait être porté au niveau de la pension à 10 p. 100 ; 4° s'il donnera enfin satisfaction à certaines catégories d'anciens combattants et victimes de la guerre par la levée de toutes les forclusions ; 5° s'il compte donner satisfaction à la légitime revendication des déportés et internés qui réclament l'égalité des droits, sur la base : à préjudice égal, pension ou réparation égale ; 6° s'il songe à rétablir le dialogue avec les organisations du monde ancien combattant et des victimes de la guerre ; 7° s'il peut enfin réaliser chaque année un recensement de toutes les victimes de guerre ; 8° s'il va enfin déclarer que le 8 mai est jour de fête nationale, chômé et payé [11 mai 1967]. — Réponse [27 juin 1967] (p. 791 et suivantes).

**Interventions :**

Est entendu lors de la réponse de M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération) à sa **question orale n° 772** (cf. *supra*) [9 mai 1967] (p. 296). — Prend la parole dans le débat sur sa question orale relative à la **situation des anciens combattants et victimes de guerre** [27 juin 1967] (p. 791 à 794). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'application du « rapport constant » ; la situation des veuves de guerre ; les anciens combattants d'Afrique du Nord ; les déportés politiques (p. 1436 ; 1440 à 1442). — Examen des articles. — ETAT B : *observations sur l'amendement de Mme Cardot tendant à supprimer les crédits du titre IV afin de souligner l'insuffisance des mesures nouvelles* (p. 1446). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — LÉGION D'HONNEUR. — Discussion générale : observations sur l'attribution à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'armistice, de distinctions dans l'ordre de la Légion d'honneur aux anciens combattants de 1914-1918 (p. 1595, 1596).

**DARRAS** (M. MICHEL) [Pas-de-Calais].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale : observations sur la situation des agents de bureau des préfectures (p. 1545). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION I : CHARGES COMMUNES. — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE IV : observations sur le montant des recettes de la vignette automobile et son affectation au fonds national de solidarité (p. 1923). — ARTICLES DE TOTALISATION DES CRÉDITS. — Après l'article 63 *quinquies : son amendement tendant à insérer un article additionnel stipulant qu'aucune poursuite ne sera exercée, aucune amende fiscale, majoration, pénalité ou aucun intérêt de retard ne sera répété contre les contribuables qui, ayant avant la promulgation de la présente loi omis de souscrire des déclarations d'impôts ou souscrit des déclarations insuffisantes, auront spontanément dans les trois mois de cette promulgation, réparé leurs omissions ou rectifié leurs déclarations antérieures* (p. 1960). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à la régulation des naissances et à l'usage des contraceptifs** [5 décembre 1967]. — Discussion des articles. Après l'article 2 : demande un scrutin public sur l'amendement de M. Henriet (p. 2044) ; *amendement de M. Henriet tendant à exclure du bénéfice de la loi les contraceptifs intra-utérins* (p. 2045) ; Art. 3 : *son sous-amendement tendant, au troisième alinéa de cet article, à supprimer les mots : « sauf nécessité thérapeutique »* (p. 2049) ; *son sous-amendement, au même alinéa, tendant à remplacer les mots : « avec le consentement du représentant légal », par les mots : « en la présence, ou à défaut avec le consentement écrit, de l'un des parents ou du représentant légal »* (ibid. ; p. 2050) ; Art. 4 : *son sous-amendement tendant à interdire seulement la délivrance des contraceptifs inscrits au tableau spécial dans les établissements et centres visés à cet article* (p. 2051). — **Discussion de la proposition de loi en deuxième lecture** [15 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2358). — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Henriet* (p. 2360) ; *amendement de M. Messaud* (p. 2361) ; *amendement de M. Messaud* (p. 2362) ; *amendement de M. Messaud* (ibid.) ; Art. 5 : *amendement de M. Jean Gravier* (ibid.) ; *amendement de M. Messaud* (p. 2363) ; Art. 5 *bis : amendement de M. Messaud* (ibid.). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de programme relatif à la restauration des monuments historiques et à la protection des sites** [15 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2378).

**DAVID** (M. LÉON) [Bouches-du-Rhône].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Proposition de loi* relative à la production viticole et à l'organisation du marché du vin [1er juillet 1967] (n° 352).

**Interventions :**

Prend part à la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs** [18 avril 1967]. — Discussion générale (p. 163, 164). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Péridier et Pauzet relatives à la **situation critique de la viticulture** [26 avril 1967] (p. 252). — Prend part au débat sur les questions orales de MM. Durieux, Restat, Deguise, Kauffmann et Dulin relative à la **politique agricole du Gouvernement** [24 octobre 1967] (p. 1007, 1008). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 8 *bis :* observations sur cet article relatif à l'extension de la taxe sur la valeur ajoutée à l'agriculture (p. 1305) ; Art. 12 : observations sur cet article portant augmentation des tarifs du droit de consommation des alcools (p. 1323). — **Suite de la discussion** [16 novembre 1967]. — Art. 27 : *explique son vote sur l'amendement de MM. Pauzet et Pellenc tendant à supprimer cet article* (majoration de la redevance relative à l'agrément des producteurs ou négociants en bois et plants de vigne) (p. 1350). — **Suite de la discsussion** [20 novembre 1967]. — TRANSPORTS. — SECTION II : AVIATION CIVILE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : les aéro-clubs ; Air France ; la situation de l'usine Hispano-Suiza (p. 1492, 1493). — Examen des articles. — TITRE IV : *explique son vote sur l'amendement de M. Pams* (demande de rétablissement de la détaxation des carburants dont bénéficiaient les aéro-clubs) (p. 1497). — SECTION III : MARINE MARCHANDE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : la construction navale ; les pêches maritimes ; les importations et le Marché commun ; les pensions des marins pêcheurs et des veuves (p. 1502 à 1505). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION V : COMMISSARIAT AU TOURISME. — Discussion générale (p. 1646). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les objectifs du Ve Plan ; le revenu agricole ; la production fruitière, et en particulier la situation des producteurs de Provence (p. 1717, 1718).

**DEGUISE** (M. JEAN) [Aisne].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

**Question orale avec débat :**

**M. Jean Deguise** rappelle à *M. le ministre de l'agriculture* l'état actuel d'inorganisation complète du marché de la pomme de terre de consommation. Cette situation a pour conséquence un marasme certain au début de l'automne 1967. Devant le refus des pouvoirs publics de prendre en considération le projet d'organisation des producteurs, et notamment de la création d'une caisse de péréquation alimentée par la profession ; devant l'insuffisance des contrats S. N. I. P. O. T. qui, tout en garantissant l'Etat contre une rupture d'approvisionnement, n'ont pour conséquence que de reporter à plus tard une minime partie du problème ; devant les pertes des producteurs qui risquent de dépasser cette année plus de 100.000 anciens francs par hectare ; il lui demande de lui préciser les intentions du Gouvernement pour défendre ce marché, afin qu'une abondance, toute relative du reste, ne soit pas une cause de misère pour les producteurs. Tout particulièrement, il désirerait savoir : 1° Dans l'immédiat, les mesures de soutien prévues par le Gouvernement ; 2° dans l'avenir proche, c'est-à-dire au début de l'hiver, et dans l'hypothèse où le marasme tournerait à l'effondrement, si les professionnels peuvent compter sur une aide financière massive du Forma, de plusieurs milliards d'anciens francs destinés au dégagement des excédents, sous la forme de transformation à différents usages, ou sur une aide à l'exportation ; 3° sur le plan technique enfin, constatant que la barrière des prix minima à

l'importation est purement fictive, la référence « Halles de Paris » ne correspondant pas à la réalité, il lui demande d'imaginer d'urgence une autre référence nationale, fixée paritairement par les professions intéressées, et plus conforme à la réalité des cours [11 octobre 1967]. — Réponse [24 octobre 1967] (p. 991 et suivantes).

**Intervention :**

Prend la parole dans le débat sur sa question orale relative à la **politique agricole du Gouvernement** [24 octobre 1967] (p. 991, 992, 993) ; répond à M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, notamment en ce qui concerne le marché de la pomme de terre (p. 997) ; suite de la discussion (p. 1006).

**DEHE** (M. ALFRED) [Nord].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**DELAGNES** (M. ROGER) [Bouches-du-Rhône].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — TRANSPORTS. — SECTION III : MARINE MARCHANDE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la situation des pêcheurs artisans et sur le chalutage côtier (p. 1501, 1502). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1967]. — EQUIPEMENT. — Discussion générale : observations sur la situation des ingénieurs des ponts et chaussées (p. 1559, 1560). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale (p. 1584). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION V : COMMISSARIAT AU TOURISME. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : la concentration excessive sur les plages ; l'étalement des vacances ; le camping et le caravaning ; les « campings-poubelles » (p. 1644 à 1646). — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : le transfert aux collectivités locales des charges scolaires ; l'enseignement primaire ; le développement de la recherche pédagogique et la formation des maîtres (p. 1695, 1696, 1697).

**DELORME** (M. CLAUDIUS) [Rhône].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Prend part à la discussion de la **proposition de loi portant modification des limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2291 à 2293).

**DERVAUX** (Mme RENÉE) [Seine].

*Est nommée membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**DESCOURS DESACRES** (M. JACQUES) [Calvados].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances pour 1968 restant en discussion [30 novembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1967 [14 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs [15 décembre 1967].

**Interventions :**

Prend la parole dans le **débat sur la déclaration du Gouvernement lue au Sénat le 18 avril 1967** (débat de politique générale) [25 avril 1967] (p. 234 à 236). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs** [16 mai 1967]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à dresser l'état des lieux dans les délais antérieurement prévus, soit dans le mois qui précède la date prévue pour l'entrée en jouissance, ou dans les trois mois qui suivent celle-ci* (p. 349) ; Art. 3 *bis* : observations (p. 352). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [18 mai 1967]. — Discussion des articles. — ART. 1er : Art. 489-2 du code civil : *amendement de M. Molle* (réparation du préjudice causé par le fait d'une personne aliénée) (p. 375). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [8 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ART. 1er : Art. 11 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à ajouter* in fine *à cet article les deux alinéas suivants : « L'initiative de l'établissement de ces mêmes documents peut être prise par un conseil municipal pour la commune qu'il administre et, lorsqu'il en existe, par l'organe délibérant de l'établissement public groupant plusieurs communes et ayant compétence en matière d'urbanisme, pour les communes qui en font partie. L'initiative de l'établissement d'un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme peut être prise par le conseil général pour un territoire groupant tout ou partie de plusieurs cantons. »* (p. 1112, 1113) ; Art. 12 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Dailly, au cinquième alinéa, tendant à substituer au mot « délibération » le mot « avis »* (p. 1116) ; Article 14 du code de l'urbanisme : *son sous-amendement au texte proposé par l'amendement de M. Dailly tendant à fixer la procédure à suivre lorsque le plan d'occupation des sols est élaboré à l'initiative de la collectivité locale* (p. 1130, 1131, 1132). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1967]. — ART. 7 : observations sur la participation des collectivités locales à la construction de voies urbaines rapides (p. 1165) ; observations sur les crédits destinés aux routes en rase campagne (p. 1169, 1170) ; Art. 8 : *soutient l'amendement de M. Pellenc tendant à rédiger comme suit cet article : « Sont fixées à un minimum de* 1.150 *millions de francs, en sus des crédits reportables des exercices antérieurs, les autorisations de prêts pouvant bénéficier de bonifications d'intérêt au titre du fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme, dans un programme triennal (années* 1968, 1969 *et* 1970) *de réalisation des zones d'aménagement concerté qui constituent les objectifs du Ve Plan. »* (p. 1173, 1174) ; ARTICLE 9 : *soutient l'amendement de la commission des finances tendant à rédiger comme suit cet article : « Est fixée à un minimum de* 302 *millions de francs, en sus des crédits reportables des exercices antérieurs, la participation budgétaire de l'Etat dans un programme triennal (années* 1968, 1969 *et* 1970) *de constitution de réserves foncières. »* (p. 1174, 1175). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. Examen des articles. — Art. 7 : observations sur cet article qui tend à porter de 12 à 13 p. 100 le taux intermédiaire de la T. V. A. (p. 1295). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX (aménagement du territoire). — Discussion générale (p. 1474). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les finances locales et l'aide de l'Etat (p. 1529, 1530) ; (p. 1545). — Discussion des articles. — ETAT B. — TITRE III : *observations* (p. 1549). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1682). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1967]. — LOGEMENT. — Discussion générale : observations sur l'équipement des zones rurales et sur les crédits attribués aux routes nationales de rase campagne (p. 1816) ; observations sur l'attribution de l'allocation-logement (p. 1821). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1967]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale concernant les COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR (p. 1830 à 1833). — Examen des articles. — Art. 72 *bis* : *son amendement tendant à supprimer cet article* (conséquences des dispositions prises par le Sénat au sujet de la Corse) (p. 1834). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention** [30 novembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Marcilhacy :* observations (p. 1992). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi d'orientation foncière** [12 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Article 11 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à compléter cet article par deux alinéas nouveaux donnant aux conseils municipaux et aux conseils généraux l'initiative de l'établissement des schémas directeurs et des plans d'occupation des sols* (p. 2193). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1967** [13 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2259). — Discussion des articles. — Art. 4 : *amendement du Gouvernement tendant à supprimer le deuxième alinéa du paragraphe* II-1 *de cet article relatif à la cession des évaluations foncières des propriétés non bâties* (p. 2261). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts**

**locaux directs** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2312, 2313, 2315). — Discussion des articles. — **Art. 3** : *amendement du Gouvernement* (p. 2316) ; Art. 5 : *soutient l'amendement de M. Dailly tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux modalités de fixation de la valeur locative cadastrale des usines et autres établissements industriels, afin de supprimer toute imposition à la contribution foncière de l'outillage* (p. 2317, 2318) ; Art. 6 *bis* : *soutient l'amendement de M. Dailly tendant à supprimer cet article qui fixe le taux de la taxe sur la valeur locative des locaux servant à l'exercice d'une profession prévue à l'article* 1528 *du code général des impôts* (p. 2319) ; Art. 28 : Observations (p. 2325) ; Art. 46 A ; observations (p. 2326) ; *son sous-amendement tendant, dans la rédaction de l'intitulé proposée par la commission des finances, à remplacer les mots : « aux impôts locaux directs », par les mots : « à certains impôts locaux directs »* (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [19 décembre 1967]. — Discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion de ce projet de loi. — Discussion des articles. — Art. 6 *bis* : observations sur l'amendement du Gouvernement tendant à supprimer cet article relatif à la taxe sur les locaux professionnels (p. 2430) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 2431, 2432).

**DESSEIGNE** (M. HENRI) [Loire].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les finances locales et l'aide de l'Etat (p. 1538, 1539).

**DILIGENT** (M. ANDRÉ) [NORD].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Proposition de résolution* tendant à la désignation d'une commission de contrôle [29 juin 1967] (n° 341).

*Rapport* fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur sa proposition de résolution tendant à la désignation d'une commission de contrôle [12 décembre 1967] (n° 76).

**Questions orales :**

**M. André Diligent** expose à *M. le secrétaire d'Etat aux affaires sociales*, chargé des problèmes de l'emploi, qu'il semble qu'on ne puisse pas avoir une idée exacte de la situation de l'emploi dans une région donnée, en se basant uniquement sur les statistiques des chômeurs secourus par les Assedic. De même, il ne semble pas que les statistiques publiées par les services du travail et de la main-d'œuvre soient suffisamment complètes. Enfin, la situation de l'emploi s'apprécie aussi en fonction de la durée hebdomadaire moyenne du travail. En fait, en dehors des secteurs industriels, les statistiques font défaut, sauf à l'époque des recensements. Dans ces conditions, il lui demande s'il ne conviendrait pas, dans l'hypothèse où les renseignements officiels continueraient d'être fragmentaires, de confier aux directions régionales de l'I. N. S. E. E. la charge d'établir chaque année, voire même de semestre en semestre, la situation de l'emploi dans la région de leur ressort [25 mai 1967] (n° 791). — Réponse [13 juin 1967] (p. 630, 631).

**M. André Diligent** expose à **M. le ministre des affaires sociales** que la détérioration de la situation économique et sociale de la région du Nord s'aggrave régulièrement ; que notamment, dans le bassin minier des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, faute de l'organisation à ce jour d'un marché européen de l'énergie, comme l'a souhaité la Haute Autorité de la C. E. C. A., et faute également d'une véritable politique énergétique nationale, on observe une récession continue, mal contrôlée et accélérée au gré des aléas de la conjoncture ; que dans le bassin de la Sambre, compte tenu des suppressions d'emplois enregistrées déjà en 1965 et 1966, de celles qui sont envisagées d'ici la fin de 1967, les fermetures d'usines auront entraîné en trois ans la disparition de 4.000 emplois, soit près de 10 p. 100 du total des emplois existants ; que dans l'industrie textile à Lille-Roubaix-Tourcoing, selon les prévisions les moins pessimistes, en raison même de l'accroissement de la productivité, il faut s'attendre à une diminution du nombre d'emplois de l'ordre de 1 p. 100 par an ; que sans doute la décision, annoncée déjà à différentes reprises, de classer en zone II ou en zone III de nouveaux secteurs de cette région est hautement souhaitable mais ne sera pas suffisante en elle-même et doit en sus s'accompagner d'une analyse exacte de la situation de l'emploi. Dans ces conditions, il lui demande : 1° le nombre, à ce jour, de chômeurs complets tant dans le département du Nord que dans celui du Pas-de-Calais, compte tenu du nombre de jeunes à la recherche d'emplois et non retenus dans les statistiques officielles ni pris en charge par les Assedic ; 2° le nombre de chômeurs partiels dans ces mêmes départements et la durée hebdomadaire du travail à ce jour par rapport aux mois correspondants des années 1965 et 1966 ; 3° le nombre d'emplois créés dans la région du Nord et du Pas-de-Calais depuis 1960 grâce à l'aide effective des pouvoirs publics ; 4° les mesures que le Gouvernement entend prendre pour garantir dans cette région un niveau d'emplois suffisant et les moyens efficaces envisagés pour que soient enfin réalisées les implantations d'industries nouvelles à qualification professionnelle élevée, indispensables à cette région [25 mai 1967] (n° 792). — Réponse [13 juin 1967] (p. 631, 632, 633).

**M. André Diligent** expose à *M. le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire* que dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire, la construction des métropoles d'équilibre apparaît comme un élément fondamental. La métropole du Nord, quant à elle, ne se fera pas sans un effort gigantesque de restructuration urbaine. Les centres des villes principales qui la composent sont actuellement occupés en grande partie par des établissements industriels vétustes sur le plan immobilier. Toute restructuration suppose donc au préalable le transfert de ces établissements dans des zones équipées pour les recevoir. Une procédure de « transferts industriels pour raison d'urbanisation » à caractère nouveau est donc à créer. Elle devrait permettre soit le recours à des emprunts à très long terme, soit le recours au circuit financier privé avec bonifications servies par l'Etat ou primes à la reconstruction des bâtiments industriels transférés. Dans ces conditions, il lui demande quelles sont les études qui ont déjà été entreprises dans ce domaine et quelles sont les mesures que le Gouvernement compte prendre pour résoudre ce problème [25 mai 1967] (n° 793). — Réponse [13 juin 1967] (p. 633, 634).

**Interventions :**

Intervient dant la discussion de la **proposition de loi tendant à la répression des délits de diffamation et d'injure en matière d'émissions radiodiffusées et télévisées et à l'organisation de l'exercice du droit de réponse** [8 juin 1967]. — Discussion générale (p. 609). — Est entendu lors de la réponse de M. Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, à ses **questions orales n°s 791, 792 et 793** ( cf. supra) [13 juin 1967] (p. 631, 632, 633, 634). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [28 novembre 1967]. — INFORMATION. — OFFICE DE LA RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les aspects juridiques et politiques que poserait l'introduction de la publicité à la télévision (p. 1897 à 1900). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires culturelles, dans la discussion de sa **proposition de résolution tendant à la désignation d'une commission de contrôle** chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'Office de radiodiffusion-télévision française [14 décembre 1967] (p. 2343).

**DRIANT** (M. PAUL) [Moselle].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapoprteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : l'enseignement ; les équipements ruraux ; l'électrification rurale ; l'hydraulique agricole ; le développement de l'élevage ; les constructions rurales ; le crédit agricole ; la situation de l'agriculture face au Marché commun (p. 1710 à 1714). — Examen des articles. — ETAT C. — TITRE V. : *amendement de M. Carcassonne* (observations sur les crédits destinés à la protection de la forêt méditerranéenne) (p. 1765). — TITRE VI : *amendement de M. Brousse* (observations sur la dotation du remembrement) (p. 1765) ; *amendement de M. Pauzet* (observations sur les crédits de l'hydraulique agricole) (p. 1766).

**DUBOIS** (M. EMILE) [Nord]).

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

**DUBOIS** (M. HECTOR) [Oise].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**DUCHET** (M. ROGER) [Côte-d'Or].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**DUCLOS** (M. JACQUES) [Seine].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Proposition de loi* tendant à promouvoir les mesures les plus urgentes pour établir la justice fiscale [11 avril 1967] (n° 218).

*Proposition de loi* tendant à modifier les articles L. 331, L. 332, L. 343, L. 345, L. 351, L. 359 et L. 624 du code de la sécurité sociale, en vue : 1° de ramener l'âge du droit à pension à soixante ans pour les hommes et cinquante-cinq ans pour les femmes et pour les assurés sociaux ayant exercé une activité particulièrement pénible ; 2° de fixer le taux de pension à 50 p. 100 du salaire moyen des dix meilleures années, toutes primes comprises ; 3° de fixer le minimum de la pension de vieillesse et de toute allocation à 80 p. 100 du salaire minimum garanti ; 4° de majorer de 1 p. 100 la pension pour chaque trimestre d'assurance accompli au-delà de la trentième année ; 5° de relever le taux de la pension de réversion à 75 p. 100 de l'avantage principal ; 6° de prévoir le paiement des pensions chaque mois [23 mai 1967] (n° 252).

*Proposition de loi* tendant à la nationalisation des banques d'affaires, des banques de crédit à long et moyen terme et des grandes banques de dépôts privées [22 juin 1967] (n° 316).

*Proposition de loi* tendant à la création d'une assemblée de la région parisienne élue au suffrage universel et selon la représentation proportionnelle [22 juin 1967] (n° 318).

*Proposition de loi* tendant à organiser le prefectionnement continu des cadres [1er juillet 1967] (n° 351).

*Proposition de loi* tendant à accorder aux salariés de l'agriculture la parité sociale et économique avec les salariés de l'industrie et du commerce [17 octobre 1967] (n° 7).

**Questions orales :**

**M. Jacques Duclos** expose à *M. le ministre de l'équipement et du logement* que les opérations de concentrations industrielles ont pour conséquence la mise au chômage d'ouvriers, d'ingénieurs, de cadres et de techniciens dont la situation devient, de ce fait particulièrement difficile. Il lui demande, en conséquence, s'il ne pense pas qu'il serait indispensable que soient prises des mesures interdisant d'expulser les chômeurs désireux de travailler et ne pouvant payer leur loyer [13 avril 1967] (n° 773). — Réponse [23 mai 1967] (p. 395, 396).

**M. Jacques Duclos** expose à *M. le ministre des affaires sociales* que les mesures de concentration qui se développent ont pour conséquence la mise en chômage d'ouvriers, d'ingénieurs, de techniciens et de cadres qui, de ce fait, sont privés de ressources. Il lui demande s'il ne pense pas que, dans de telles conditions, il serait nécessaire et urgent de décider que l'indemnité de chômage sera étendue à l'ensemble du territoire national, sans limitation de pourcentage, ce qui n'est pas le cas actuellement [13 avril 1967] (n° 774). — Réponse [23 mai 1967] (p. 396, 397).

**M. Jacques Duclos** rappelle à *M. le ministre de l'économie et des finances* qu'en raison des opérations de concentration des entreprises, le chômage atteint des ouvriers, ainsi que des ingénieurs, cadres et techniciens. Il lui demande s'il ne pense pas, compte tenu de cette situation, qu'il serait juste et nécessaire de prendre les dispositions suivantes : 1° exonération d'impôts pour les chômeurs ayant plus de trois ans d'inscription comme demandeurs d'emplois ; 2° levée des sanctions prises à leur encontre, telles que : amendes fiscales, saisies, etc. [13 avril 1967] (° 775). — Réponse [23 mai 1967] (p. 397, 398).

**M. Jacques Duclos** expose à *M. le ministre des transports : a)* que des services des ateliers de voitures S. N. C. F. de Noisy-le-Sec ont été transférés aux ateliers d'Epernay, cependant qu'un autre service a été supprimé, les travaux de réparations qu'il effectuait étant confiés à une entreprise privée ; *b)* que des services du dépôt de machines de la même ville ont été transférés à Châlons-sur-Marne ; *c)* que les effectifs du centre ferroviaire de Noisy-le-Sec connaissent d'importantes diminutions ; *d)* que les cheminots de Noisy-le-Sec, légitimement inquiets pour l'avenir, demandent que le directeur de la S. N. C. F. leur fasse connaître ses intentions et ses projets, sans parvenir à obtenir une réponse. Il lui demande en conséquence quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement concernant l'avenir du centre ferroviaire de Noisy-le-Sec [5 décembre 1967] (n° 822). — Réponse [12 décembre 1967] (p. 2187, 2188).

**M. Jacques Duclos** expose à *M. le ministre de l'intérieur* que dans la directive n° 1 portant la signature du secrétaire général des assises nationales la recommandation suivante est faite aux responsables départementaux de l'U. N. R.-U. D. T. : « Il conviendrait donc en prenant contact avec les préfets d'établir pour chaque département une liste des personnalités valables qui accepteraient d'être invitées sans que cela présente pour elles un caractère d'engagement quelconque à notre égard ». Il lui demande en conséquence : 1° s'il considère comme normal que les préfets qui sont payés par le budget de l'Etat et doivent de ce fait être au service de la population soient transformés, ès qualités, en démarcheurs pour le compte d'un parti ; 2° ce qu'il compte faire pour empêcher le renouvellement de tels abus [5 décembre 1967] (n° 823). — Réponse [19 décembre 1967] (p. 2409, 2410).

**Questions orales avec débat :**

**M. Jacques Duclos** demande à *M. le ministre de l'intérieur* dans quelles conditions et sur la base de quels critères il entend fixer le nombre des conseillers généraux des nouveaux départements de la région parisienne. Il ressort de certaines informations que pour les départements issus de l'ancien département de la Seine, le nombre des conseillers généraux se situerait entre 20 et 30. Or, dans chacun de ces départements il y a un million d'habitants ou beaucoup plus, et l'on peut citer tel département de province n'atteignant pas le million d'habitants et comptant 50 conseillers généraux. De même, pour les départements issus de l'ancienne Seine-et-Oise, il semble que le nombre de conseillers généraux envisagé soit réduit. Or, ces département atteignent ou dépassent, et même de loin, le demi-million d'habitants, alors que tel département de province, dont la population est moindre, compte 41 conseillers généraux. Il demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre, afin que les conseils généraux des nouveaux départements qui auront à s'occuper de problèmes particulièrement importants, soient, par le nombre des élus qui les composeront, vraiment représentatifs de l'ensemble de la population [22 mars 1967 — *J. O.* du 29 mars 1967]. — Question devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement de M. Georges Pompidou (3e cabinet) auquel elle était adressée.

**M. Jacques Duclos** demande à *M. le ministre de l'intérieur* dans quelles conditions et sur la base de quels critères il entend fixer le nombre des conseillers généraux des nouveaux départements de la région parisienne. Il ressort de certaines informations que, pour les départements issus de l'ancien département de la Seine, le nombre des conseillers généraux se situerait entre 20 et 30. Or, dans chacun de ces départements, il y a un million d'habitants ou beaucoup plus, et l'on peut citer tel département de province n'atteignant pas le million d'habitants et comptant 50 conseillers généraux. De même, pour les départements issus de l'ancienne Seine-et-Oise, il semble que le nombre de conseillers généraux envisagé soit réduit. Or, ces départements atteignent ou dépassent, et même de loin, le demi-million d'habitants, alors que tel département de province, dont la population est moindre, compte 41 conseillers généraux. Il demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin que les conseils généraux des nouveaux départements, qui auront à s'occuper de problèmes particulièrement importants, soient, par le nombre des élus qui les composeront, vraiment représentatifs de l'ensemble de la population [11 avril 1967]. — Réponse [18 avril 1967] (p. 136 et suivantes).

**M. Jacques Duclos** demande à *M. le ministre de l'intérieur* des explications sur la suite qu'il envisage de donner aux déclarations faites par lui à l'Assemblée nationale au cours de la discussion du budget de l'intérieur, déclarations qui, sous prétexte de restructuration des collectivités locales, mettent en cause les libertés communales et tendent à substituer une gestion technocratique à la gestion démocratique des communes par des élus du peuple [14 novembre 1967]. — Réponse [19 décembre 1967] (p. 2417 et suivantes).

**Interventions :**

Est entendu au cours du débat sur sa **question orale relative à la composition des conseils généraux des nouveaux départements de la région parisienne** [18 avril 1967] (p. 136, 137, 143, 144). — Prend la parole dans le **débat sur la déclaration du Gouvernement lue au Sénat le 18 avril 1967** (débat de politique générale) [25 avril 1967] (p. 213 à 216). — Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, à **ses questions orales n°s 773, 774 et 775** (cf. *supra*) [23 mai 1967] (p. 396, 397, 398). — Prend part à la discussion du **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [1er juin 1967]. — Discussion générale (p. 528 à 532). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [14 novembre 1967]. — Discussion générale : observations sur la politique économique et sociale du Gouvernement (p. 1262 à 1265). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale : observations sur l'insufifsance des crédits consacrés au développement de la culture ; les théâtres nationaux ; les maisons de la culture ; la situation de l'industrie cinématographique (p. 1587, 1588). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — INFORMATION. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la partialité des informations télévisées ; l'introduction de la publicité de marques à la télévision ; l'assouplissement des conditions d'exonération de la redevance de télévision (p. 1895 à 1897). — Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme, à sa **question orale n° 822** (cf. *supra*) [12 décembre 1967] (p. 2188). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, à sa **question orale n° 823** (cf. *supra*) [19 décembre 1967] (p. 2409, 2410). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **réforme des collectivités locales** [19 décembre 1967] (p. 2417 à 2419).

**DUFEU** (M. BAPTISTE) [Isère].

**Questeur du Sénat** (élu le 5 octobre 1965).

**DULIN** (M. ANDRÉ) [Charente-Maritime].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre* de la commission plénière de la caisse nationale de crédit agricole [22 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

*Est élu délégué* représentant la France à l'assemblée unique des Communautés européennes [19 décembre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport d'information* fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, à la suite de la mission effectuée par une délégation de cette commission chargée d'étudier le développement et l'aménagement des agglomérations urbaines en U. R. S. S. [22 juin 1967] (n° 319).

**Questions orales avec débat :**

**M. André Dulin** expose à *M. le Premier ministre* que le décret du 1er avril 1967 relatif au prix indicatif du lait à la production et aux conditions d'intervention sur le marché des produits laitiers a provoqué un très grand mécontentement chez les producteurs de lait.

Il constate avec regret :

— que le prix du lait français sera encore le plus bas des prix communautaires et qu'il est inférieur en pouvoir d'achat à celui de la campagne 1966-1967, étant donné l'augmentation permanente des charges incombant à la production ;

— que les rapports des valeurs de la matière grasse et de la matière azotée fixés par le Gouvernement français traduisent une nouvelle diminution de la valeur de la matière grasse et une augmentation de la valeur de la matière azotée ;

— que les prix d'interventions pour le beurre frais et le prix de seuil pour la poudre de lait écrémé, la prime de dénaturation et la subvention à la caséine ne correspondent pas au prix indicatif du lait fixé par le décret susvisé.

Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour assurer aux producteurs de lait français, qui sont en grande majorité des petits exploitants considérant leur mois de lait comme salaires, une rémunération égale à leurs collègues des pays de la Communauté européenne [11 avril 1967]. — Réponse [26 avril 1967] (p. 260 et suivantes).

**M. André Dulin** expose à *M. le ministre de l'agriculture* que la loi sur l'élevage du 28 décembre 1966, votée par le Parlement, n'est pas en application, les conditions d'agrément n'étant pas fixées et les crédits nécessaires aux maisons de l'élevage créées dans les départements n'étant pas débloqués ; et que, malgré une propagande intensive, les subventions promises et destinées aux bâtiments d'élevage n'ont pas été accordées : les crédits actuellement débloqués correspondent seulement au septième des demandes. La baisse des prix du bétail bovin et porcin entraîne un malaise général chez les producteurs. Il lui demande en conséquence quelles messures il entend prendre pour remédier à ces difficultés qui plongent le monde paysan dans l'angoisse, particulièrement les exploitants familiaux. Il désirerait connaître si le Gouvernement français entend appuyer favorablement au conseil des ministres de la C. E. E. les résolutions votées par le Parlement européen, le 17 juillet dernier, tendant à l'augmentation du prix des viandes porcine et bovine [2 octobre 1967]. — Réponse [24 octobre 1967] (p. 988 et suivantes).

**Interventions :**

Prend la parole dans le débat sur sa question orale relative au **prix indicatif du lait à la production** [26 avril 1967] (p. 260 à 262 ; 264, 265). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [8 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ART. 1er : Art. 11 du code de l'urbanisme : observations relatives au partage des attributions sur l'aménagement rural entre le ministère de l'équipement et le ministère de l'agriculture (p. 1110, 1111) ; *son sous-amendement tendant, dans l'amendement de M. Chauty, à remplacer les mots « plan d'aménagement agricole et rural » par les mots « plan de développement agricole et d'aménagement rural »* (p. 1112). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 8 : observations sur l'*amendement de M. Pellenc tendant à supprimer le paragraphe II de cet article afin d'exonérer les mareyeurs de la T. V. A.* (p. 1300) ; Art. 8 *bis* : observations sur cet article relatif à l'application de la T. V. A. à l'agriculture (p. 1306). — **Suite de la discussion** [16 novembre 1967]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur le problème du fonctionnement interne du Marché commun agricole et sur le problème des relations avec les pays tiers (p. 1381 à 1383). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : observations sur les syndicats à vocation multiple (p. 1548). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté sur la situation agricole, notamment dans les régions de l'Ouest, du Centre et du Sud-Ouest ; les prix des productions animales ; les prix de la betterave sucrière ; les adductions d'eau ; l'habitat rural ; le crédit agricole ; la coopération agricole ; l'enseignement vétérinaire ; la formation professionnelle (p. 1736 à 1738). — **Discussion du projet de loi en nouvelle lecture** [8 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2156).

**DUMAS** (M. PIERRE), **Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre** (4e cabinet de M. Georges Pompidou des 6 et 7 avril 1967).

Donne lecture, devant le Sénat, de la déclaration gouvernementale faite par M. le Premier ministre à la tribune de l'Assemblée nationale [18 avril 1967] (p. 144 à 147). — Répond aux questions orales de M. Jacques Duclos concernant l'**interdiction d'expulser de leur logement les chômeurs insolvables** [23 mai 1967] (p. 395) ; **l'extension à l'ensemble du territoire et sans limitation de pourcentage de l'indemnité de chômage** (p. 396) ; **les allégements fiscaux en faveur de certains chômeurs** (p. 397) ; aux questions orales de M. Pierre Barbier relatives à la **répartition des charges d'aide sociale entre l'Etat, les départements et les communes** (p. 398) ; au **financement de l'allocation scolaire** (p. 399) ; à la question orale de M. Jung sur la **situation des personnels techniques de l'office national des forêts** (p. 400) ; aux questions orales de M. Jean Nayrou relatives à l'**aide aux communes de l'Ariège victimes d'un ouragan** (p. 400) ; au **déplacement de Seix à Oust d'une brigade de gendarmerie dans le département de l'Ariège** (p. 401) ; à la question orale de M. Louis Jung concernant la **liaison fluviale Sarre-Rhin** (p. 402, 403). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant règlement définitif du budget de 1964** [25 mai 1967]. — Discussion générale (p. 430, 431). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'organisation des justices de paix en Polynésie française** [25 mai 1967]. —

Discussion générale (p. 480). — Associe le Gouvernement à l'hommage rendu par M. Gaston Monnerville, président du Sénat, à la mémoire de M. Emile Claparède, sénateur de l'Hérault [11 octobre 1967] (p. 942, 943). — Répond à la question orale de M. Emile Durieux relative aux **dégâts causés par une tornade dans le Pas-de-Calais** [17 octobre 1967] (p. 964, 965) ; à la question orale de M. Jean Lecanuet concernant **la situation de l'industrie cotonnière française** (p. 945) ; aux questions orales de M. Abel Sempé relatives à la **situation de l'enseignement primaire dans le Gers** et à la **carte de combattant volontaire de la Résistance** (p. 966, 967) ; à la question orale de M. Raymond Bossus relative au **calcul des pensions de retraite des cheminots ou de leurs veuves** (p. 968) ; aux questions orales de M. Durieux concernant la **taxe de résorption sur le blé et la taxe au profit du fonds de vulgarisation et de progrès agricole** (p. 969) ; à la question orale de M. Pierre Garet relative à l'**autoroute de Paris—Lille, aux accès et liaisons complémentaires** (p. 970). — Intervient dans la discussion du **projet de loi réglementant la profession d'éducateur physique ou sportif** [19 octobre 1967]. — Discussion générale (p. 977, 978). — Associe le Gouvernement à l'hommage rendu par M. Gaston Monnerville, président du Sénat, à la mémoire de M. Gustave Alric, sénateur de l'Aube [26 octobre 1967] (p. 1019). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier l'article 23 de la Constitution relatif à la compatibilité des fonctions de membre du Gouvernement avec le mandat de député ou de sénateur** [26 octobre 1967]. — Discussion générale (p. 1023, 1024). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi organique tendant à modifier certains articles du code électoral de façon à prévoir le remplacement, par des élections partielles, des membres du Parlement dont le siège devient vacant** [26 octobre 1967] (p 1027) ; dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier certains articles du code électoral** [26 octobre 1967.] — Discussion des articles. — Art. 2 : (p. 1028). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — SERVICE DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX (recherche scientifique, énergie atomique). — SECTION III : DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS. — SECTION VII : CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les crédits de la recherche ; la recherche spatiale et atomique ; la situation des maisons de promotion sociale et de formation professionnelle (p. 1462 à 1464) ; répond à M. Longchambon (problème de l'enseignement supérieur en ce qui concerne la recherche) (p. 1465) ; répond à M. Houdet (problème de l'informatique. — Installations provisoires du camp de Voluceau) (*ibid.*). — SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX (aménagement du territoire). — Discussion générale (p. 1474 à 1477). — SECTION VIII : COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale (p. 1481, 1482) ; Examen des articles. — TITRE III : *amendement de M. Talamoni tendant à réduire le montant de ce crédit* (fonctionnement de la délégation à l'informatique) (p. 1483) ; *amendement de M. Talamoni* (communication au Parlement des rapports des comités spécialisés (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION V : COMMISSARIAT AU TOURISME. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : les crédits ; l'équipement hôtelier ; le problème du camping ; l'étalement des vacances ; les stations vertes ; les crédits d'équipement ; les ports de plaisance ; l'accident du *Torrey Canyon ;* le thermalisme (p. 1649 à 1653 ; p. 1654) ; répond à M. Jung (p. 1655) ; à M. Guy Petit (la propagande de l'O. R. T. F. ; les vacances scolaires ; le tourisme américain en France) (p. 1655, 1656) ; répond à M. Bertaud (exonération de la T. V. A. pour des ventes en France) (p. 1657). — INDUSTRIE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur : le marché charbonnier ; la reconversion des houillères ; le problème lorrain ; la carbochimie ; l'industrie sidérurgique ; le projet d'organisation mondiale de la propriété industrielle ; l'importance de l'artisanat dans l'économie française ; les fusions d'entreprises (p. 1667 à 1669). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : *Amendement de M. Armengaud* (contrôle des raffineries à la suite de la catastrophe de Feyzin) (p. 1669) ; *amendement de M. Armengaud* (observations sur les postes de géologues créés) (p. 1669, 1670). — ETAT C. — TITRE VI : répond à M. Bousch (aide de l'Etat aux entreprises de Lorraine) (p. 1670) ; après l'article 74 : *déclare irrecevable l'amendement de M. Viron tendant à insérer un article additionnel relatif à la situation du personnel de l'ancien secrétariat à l'industrie et au commerce* (p. 1671). — Répond à la question orale de M. Edouard Bonnefous relative à la **circulation automobile dans la région parisienne** [5 décembre 1967] (p. 2021) ; à la question orale de M. Lucien Bernier sur les **congés et les logements des fonctionnaires des postes et télécommunications à la Guadeloupe** (p. 2022, 2023) ; à la question orale de M. Georges Marie-Anne concernant l'**exportation des produits agricoles des Antilles vers les pays du Marché commun** (p. 2024, 2025). — Répond à la question orale de M. Jacques Duclos concernant l'**avenir du centre ferroviaire de Noisy-le-Sec** [12 décembre 1967] (p. 2187, 2188). — Répond à la question orale de M. André Cornu concernant les **déclarations d'un officier supérieur de la marine nationale** [12 décembre 1967] (p. 2189, 2190). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi d'orientation foncière** [12 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Article 11 du code de l'urbanisme : *amendements de MM. Dailly et Chauty :* observations (p. 2192) ; *amendement de M. Descours Desacres tendant à donner aux conseils municipaux et aux conseils généraux l'initiative de l'établissement des schémas directeurs et des plans d'occupation des sols* (p. 2193) ; Art. 12 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Dailly* (p. 2194) ; *amendement de M. Dailly* (p. 2195) ; *amendement de M. Dailly tendant, au 6e alinéa de cet article, à substituer au mot « délibération », le mot « avis »* (p. 2195) : observations ; *amendement de M. Dailly tendant à prévoir la consultation du comité consultatif économique et social du district de Paris dans les procédures d'approbation du schéma directeur portant sur l'ensemble de la région parisienne* (p. 2196) ; Art. 13 du code de l'urbanisme : *amendements de MM. Dailly et Chauty* (p. 2197) ; *amendement de M. Chauty :* observations (p. 2198) ; *amendement de M. Chauty :* observations sur le contenu des plans d'occupation des sols (p. 2199, 2200) ; Article 14 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Edouard Bonnefous tendant à préciser que les plans d'occupation des sols sont soumis à la chambre d'agriculture intéressée* (p. 2200, 2201) ; *son sous-amendement tendant, dans le texte proposé par M. Dailly pour l'avant-dernier alinéa de cet article, à remplacer le chiffre de 50.000 habitants par celui de 100.000* (p. 2201, 2202) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 15 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Dailly* (ibid.) ; *amendement de M. Edouard Bonnefous : observations* (p. 2203, 2204) ; Art. 19 du code de l'urbanisme : *observations sur l'amendement de M. Dailly tendant à supprimer les deux dernières phrases de cet article, lesquelles concernent la prolongation du délai imparti à la collectivité pour procéder, à la demande du propriétaire, à l'acquisition du terrain réservé* (p. 2205, 2206) ; *amendement de M. Dailly relatif au cas où le terrain réservé viendrait à faire l'objet d'une transmission pour cause de décès* (ibid.) ; Art. 20 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Dailly* (p. 2208) ; *amendement de M. Dailly tendant à remplacer les mots : « conseil des ministres », par les mots : « conseil d'Etat »* (p. 2209) ; *amendement de M. Dailly* (ibid.) ; Art. 21 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Chauty tendant à supprimer, dans cet article, le deuxième alinéa du paragraphe 1 relatif aux conséquences du dépassement du coefficient d'occupation des sols* (p. 2210, 2211) ; *amendement de M. Chauty :* observations sur la redevance de surdensité (p. 2212).

**DURAFOUR** (M. MICHEL) [Loire].

**Elu député à l'Assemblée nationale le 12 mars 1967.** — Cessation du mandat de sénateur le 3 avril 1967.

**DURAND** (M. CHARLES) [Cher].

**Est nommé secrétaire du Sénat** [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion des questions orales de de MM. Durieux, Restat, Deguise, Kauffmann et Dulin relatives à la **politique agricole du Gouvernement** [24 octobre 1967] (p. 1010). — Intervient dans la discussion, en **nouvelle lecture**, du **projet de loi de finances pour 1968** [8 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2157).

**DURAND** (M. HUBERT) (Vendée].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**DURIEUX** (M. EMILE) [Pas-de-Calais].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

**Questions orales :**

**M. Emile Durieux** expose à *M. le ministre de l'intérieur* que le bilan de la tornade qui s'est abattue sur la région du Nord s'établit provisoirement pour le Pas-de-Calais à sept morts, des

dizaines de blessés graves, des centaines de maisons détruites ou gravement endommagées, de très nombreux bâtiments, notamment à usage agricole, sinistrés, d'importants dommages mobiliers, des destructions de cheptel et de matériel de toutes sortes. Il lui demande, devant l'ampleur des dégâts qui s'élèvent, dans une première évaluation, à plusieurs milliards d'anciens francs, de vouloir bien lui faire connaître : 1° les mesures d'urgence que le Gouvernement compte prendre en matière de secours immédiats ; 2° les dispositions envisagées pour assurer le relogement des sinistrés ; 3° les décisions qu'il envisage de prendre en vue de l'indemnisation des biens mobiliers, des éléments d'exploitation agricole, artisanale, industrielle, commerciale et le financement de la reconstruction des immeubles. Il lui signale, en outre, les dégâts causés par cette tornade aux constructions provisoires qui existent encore sur le littoral du Pas-de-Calais et lui demande si des crédits spéciaux vont être dégagés pour assurer leur remise en état [29 juin 1967] (n° 798). — Réponse [17 octobre 1967] (p. 964, 965).

**M. Emile Durieux** expose à *M. le ministre de l'agriculture* que, pour la récolte de blé de 1966, une taxe de résorption de 479 anciens francs par quintal de blé livré aux organismes stockeurs a été instituée et retenue aux producteurs ; que, du fait de la récolte très inférieure aux prévisions, cette taxe étant devenue injustifiée, un remboursement de 300 anciens francs par quintal a été fait aux cultivateurs en leur laissant l'espoir d'un second remboursement pouvant aller jusqu'à la totalité du solde, soit 179 anciens francs en fin de campagne ; aucun remboursement n'ayant été effectué et ne paraissant prévu, il lui demande quelles en sont les raisons et quels sont les projets du Gouvernement en ce qui concerne l'utilisation des fonds qui n'ont pas été restitués aux producteurs [2 octobre 1967] (n° 804). — Réponse [17 octobre 1967] (p. 969).

**M. Emile Durieux** expose à *M. le ministre de l'agriculture* que, pour la récolte 1966, le Gouvernement a compensé, dans une large mesure, la suppression de la taxe dite de reprise sur les livraisons de blé et d'orge de 70 anciens francs par quintal, qui était appliquée en 1965, par la multiplication par 5 de la taxe de 12 anciens francs établie au profit du fonds de vulgarisation et de progrès agricole ; que, pour la récolte de 1967, cette taxe de 60 anciens francs vient d'être portée à 70 anciens francs par quintal livré. Il lui demande de bien vouloir faire connaître les raisons de cette nouvelle majoration ainsi que les prévisions d'utilisation des fonds ainsi collectés. Il lui demande également s'il existe une taxe parafiscale analogue dans les autres pays du Marché commun [2 octobre 1967] (n° 805). — Réponse [17 octobre 1967] (p. 969).

**M. Emile Durieux** expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que l'interdiction du paiement d'intérêts pour les fonds déposés, à vue, en compte courant dans les banques et dans les caisses de crédit agricole va priver d'une rémunération qui paraissait justifiée tous ceux pour lesquels les nécessités d'une mobilité de trésorerie fait obstacle à des placements à terme. Il lui demande quelles sont les raisons des décisions prises en la matière et ce qu'il envisage de faire pour permettre aux déposants et, en particulier, aux agriculteurs de ne plus être privés des avantages auxquels ils pouvaient prétendre dans le passé [2 octobre 1967] (n° 806). — Réponse [31 octobre 1967] (p. 1038).

**M. Emile Durieux** expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que l'application des ordonnances sur l'intéressement des travailleurs ne risque pas seulement de provoquer des perturbations dans les entreprises mais aussi de créer des injustices entre certaines catégories de salariés. D'une part, les employeurs occupant un peu moins de 100 ouvriers seront nombreux à faire ce qu'ils pourront pour se pas dépasser ce nombre et, d'autre part, certains de ceux qui n'occupent guère plus de 100 personnes chercheront sans doute à descendre au-dessous de ce chiffre. Par ailleurs, les travailleurs des entreprises de moins de 100 ouvriers seront défavorisés par rapport aux autres ; de même seront également défavorisés les employés, ouvriers et cadres des affaires dont le profit n'est pas l'objectif ainsi que ceux qui luttent bien souvent avec courage dans des entreprises en difficulté pour essayer de les maintenir et de conserver un emploi dans des maisons qui, elles non plus, ne réalisent aucun profit. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour éviter à la fois les perturbations et les injustices [2 octobre 1967] (n° 807). — Réponse [31 octobre 1967] (p. 1038, 1039).

**M. Emile Durieux** expose à *M. le ministre de l'agriculture* que depuis des années déjà nombreuses les représentants du Gouvernement ne cessent de demander aux producteurs agricoles d'être patients en leur faisant miroiter les avantages qu'ils vont obtenir de la réalisation du Marché commun ; 1° qu'au moment où celui-ci pourrait être effectif, son application est l'objet de restrictions dans tous les domaines et ce, par le fait des décisions prises par le Gouvernement français, notamment dans ceux de la fiscalité ; 2° que des taxes non justifiées ou des abattements viennent diminuer les prix que les cultivateurs, dont les charges ne cessent d'augmenter, sont en droit d'espérer ; 3° qu'en ce qui concerne en particulier le prix de la betterave à sucre il sera cette année encore de 2.000 anciens francs la tonne, inférieur au prix européen ; il lui demande les raisons d'une telle politique et à quand il situe la réalisation d'un Marché commun comportant des prix identiques à l'intérieur de chacune des nations [11 octobre 1967] (n° 809). — Réponse [31 octobre 1967] (p. 1039, 1040).

**Question orale avec débat :**

**M. Emile Durieux** expose à *M. le ministre de l'agriculture* que, depuis 1958, malgré la loi d'orientation agricole et la loi complémentaire, la situation de l'agriculture n'a cessé de se dégrader ; que les promesses qui ont été faites n'ont été suivies d'aucun effet ; que le désordre s'est introduit dans la production agricole ; qu'aux difficultés rencontrées par les producteurs de blé s'ajoutent celles connues par les viticulteurs et également par les planteurs de betteraves qui ne savent plus comment ils doivent organiser leur production et prévoir leurs assolements. Il lui demande quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette situation à la fois regrettable et inquiétante pour l'avenir de la paysannerie [11 avril 1967]. — Réponse [24 octobre 1967] (p. 989 et suivantes).

**Interventions :**

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Dulin relative au **prix indicatif du lait à la production** [26 avril 1967] (p. 262, 263). — Est entendu au cours du débat sur les questions orales de MM. Marcel Martin et Tinant concernant l'**imposition des revenus agricoles** [30 mai 1967] (p. 510). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [2 juin 1967]. Discussion générale (p. 567). — Demande au Sénat de s'associer aux sentiments de solidarité qu'il exprime à l'égard des populations sinistrées du département du Nord ravagé les 24 et 25 juin derniers par un cyclone [29 juin 1967] (p. 812). — Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, à sa **question orale n° 798** (cf. *supra*) [17 octobre 1967] (p. 964, 965) ; à ses **questions orales n°s 804 et 805** (cf. *supra*) (p. 969). — Prend la parole dans le débat sur sa question orale relative à la **politique agricole du Gouvernement** [24 octobre 1967] (p. 989, 990) ; répond à M. le secrétaire d'Etat notamment en ce qui concerne le marché de la betterave (p. 996) ; suite de la discussion (p. 1009). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à ses **questions orales n°s 806, 807, 809** (cf. *supra*) [31 octobre 1967] (p. 1038, 1039, 1040). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [23 novembre 1967]. — INDUSTRIE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : la situation des houillères du Nord et du Pas-de-Calais ; la situation de l'artisanat dans le Nord (p. 1666, 1667). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : les prix agricoles ; l'indemnité viagère de départ ; la production de la betterave sucrière (p. 1759, 1760).

**DUTOIT** (M. ADOLPHE) [Nord].

**Donne sa démission de sénateur** [11 mai 1967].

# E

**ERRECART** (M. JEAN) [Basses-Pyrénées].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les finances locales et l'aide de l'Etat ; la réorganisation de la région parisienne ; les transferts de charges ; les prêts du crédit agricole (p. 1536 à 1538). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : *amendement de M. Nayrou* (défaut d'information sur la réforme des collectivités locales). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : le soutien des prix ; les crédits de l'élevage et plus spécialement les crédits affectés à la région du Sud-Ouest (p. 1718 à 1720).

**ESSEUL** (M. FERNAND) [Maine-et-Loire].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs [22 juin 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes [22 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation foncière [13 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique [14 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [15 décembre 1967].

**ESTEVE** (M. YVES) [Ille-et-Vilaine].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [11 octobre 1967].

*Est élu délégué* représentant la France à l'assemblée unique des communautés européennes [19 décembre 1967].

# F

**FAVRE** (M. PAUL) [HAUTE-SAVOIE].

*Est nommé membre de la* commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

**FAURE** (M. EDGAR), **ministre de l'agriculture** (4e cabinet de M. Georges Pompidou des 6 et 7 avril 1967).

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant extension aux départements d'outre-mer de certaines dispositions du code civil** [13 avril 1967]. — Discussion des articles. — Art. 4 : observations sur le régime des eaux dans les départements d'outre-mer (p. 122) ; dans la discussion du **projet de loi prorogeant certains baux ruraux consentis au profit des rapatriés** [13 avril 1967]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Le Bellegou* (p. 123) ; dans la discussion de la **proposition de loi tendant à insérer dans le code pénal un nouvel article relatif aux scellés** [13 avril 1967]. — Discussion de l'article unique (p. 125). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs** [16 mai 1967]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. de Hautecloque* (p. 349) ; Art. 3 : *amendement de M. de Hautecloque* (p. 350, 351) ; Art. 3 *bis* : *son sous-amendement à l'amendement de M. de Hautecloque tendant, avant le 1er alinéa, à insérer une disposition permettant au bailleur d'obtenir du preneur entrant le paiement de l'indemnité due au titre des améliorations effectuées* (p. 351) ; répond aux observations présentées par MM. Brousse et de Montigny (p. 352) ; Art. 4 : *amendement de M. de Hautecloque et sous-amendements de MM. Bajeux et de Montigny* (p. 354) ; répond à M. Lebreton (cultures spécialisées) (p. 355). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1734) : observations sur : la politique agricole française dans le cadre du Marché commun européen ; l'aide alimentaire ; la culture de la betterave ; le marché de la viande ; les prix du porc ; la production laitière ; l'action sociale ; les bourses de l'enseignement agricole ; l'indemnité viagère de départ ; les zones d'action régionale ; les bâtiments d'élevage ; le crédit agricole (p. 1738 à 1747) ; répond à M. Carcassonne (p. 1748) ; répond à M. d'Andigné (p. 1755, 1756) ; répond aux observations présentées (p. 1760 à 1763). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE IV : *observations sur l'amendement de M. Brousse tendant à supprimer les crédits du titre IV* (fonds de développement agricole) (p. 1763, 1764) ; *amendement de M. Pauzet* (dotation du fonds de garantie des calamités agricoles) (p. 1764). — ETAT C. — TITRE V : *amendement de M. Carcassonne* (observations sur les crédits destinés à la protection de la forêt méditerranéenne) (p. 1765). — TITRE VI : *amendement de M. Brousse* (observations sur la dotation du remembrement) (p. 1765, 1766) ; Article 72 *ter* : répond à M. Armengaud (répartition des crédits du fonds spécial d'électrification) (p. 1767). — PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Examen des articles. — Article 60 *bis (nouveau)* : *son sous-amendement tendant à modifier le texte proposé pour les 1er et 3e alinéas de l'article* 1106-4 *du code rural relatif au fonds spécial d'action sociale* (p. 1770).

**FELICE** (M. PIERRE DE) [Loiret].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs [22 juin 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte pour la proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne [1er juillet 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique [14 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [15 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [15 décembre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant modification de l'ordonnance n° 59-76 du 7 janvier 1959 relative aux actions en réparation civile de l'Etat [19 décembre 1967] (n° 99).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'amélioration de l'habitat** [18 avril 1967]. — Discussion des articles. — Art. 5 : *amendement de M. Guillard* (p. 157) ; Art. 8 : *amendement de M. Guillard :* observations (p. 161). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la cour de cassation** [27 avril 1967]. — Discussion des articles. — Art. 4 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 281). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs** [20 juin 1967]. — Discussion générale (p. 708, 709). — Prend part à la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [7 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1087, 1088).

**FIL** (M. JULES) [Aude].

**Elu Sénateur le 11 juin 1967** en remplacement de M. Guille élu député à l'Assemblée nationale.

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [22 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* du conseil supérieur du service social [24 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique [15 décembre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la protection des sites et des monuments historiques et sur la création, dans la région du Languedoc-Roussillon, d'un centre régional dramatique (p. 1586, 1587).

**FILIPPI** (M. JEAN) [Corse].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [6 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances pour 1968 restant en discussion [30 novembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Proposition de loi* tendant à substituer le vote par procuration au vote par correspondance en ce qui concerne certaines catégories de malades [23 mai 1967] (n° 256).

*Rapport* fait au nom de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, considéré comme adopté par l'Assemblée nationale, aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, après déclaration d'urgence, autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [30 mai 1967] (n° 271).

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire, chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [8 juin 1967] (n° 286).

*Rapport* fait au nom de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social, considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [13 juin 1967] (n° 298).

**Interventions :**

Prend la parole dans le **débat sur la déclaration du Gouvernement lue au Sénat le 18 avril 1967** (débat de politique générale) [25 avril 1967] (p. 227 à 231). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission spéciale, à la discussion du **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre et économique et social** [1er juin 1967]. — Discussion générale (p. 523 à 526) ; (p. 533). — **Suite de la discussion** [2 juin 1967] ; intervient, à titre personnel, dans la suite de la discussion du projet de loi (p. 558 à 560). — **Discussion du projet de loi en nouvelle lecture** [13 juin 1967]. — Discussion générale (p. 645). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [14 novembre 1967]. — Discussion générale : observations sur la politique économique et sociale du Gouvernement (p. 1267 à 1269). — **Suite de la discussion** [16 novembre 1967]. — Examen des articles. — Article 18 : observations sur cet article relatif au régime fiscal spécifique de la Corse, à sa situation économique et à ses équipements (p. 1340, 1341) ; *son amendement tendant à modifier cet article afin de poser le principe de la compensation de l'insularité par la fiscalité et à maintenir les exonérations prévues jusqu'alors en particulier par l'article* 95 *de la loi du* 23 *février* 1963 *(produits alimentaires)* (p. 1342) ; cet amendement est déclaré irrecevable (ibid.). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1967]. — TRANSPORTS. — SECTION II : AVIATION CIVILE. — Discussion générale : observations ayant porté sur les liaisons aériennes avec la Corse (p. 1493, 1494). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION V : COMMISSARIAT AU TOURISME. — Discussion générale : observations ayant porté sur les problèmes touristiques de la Corse (p. 1648, 1649, 1652). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations sur les zones de rénovation rurale en faveur de la Corse et sur l'installation d'une conserverie de fruits à Casanozza (Corse) (p. 1751). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1967] DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Discussion des articles. Art. 18 : *amendement de M. Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à maintenir, en Corse, pour* 1968, *le dégrèvement de la T. V. A. sur certains matériels* (p. 2084). — **Discussion du projet de loi en nouvelle lecture** [8 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 18 : *son amendement tendant à reprendre, pour le département de la Corse, le texte voté en première lecture* (p. 2165).

**FLEURY** (M. JEAN) [Seine].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles. [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de l'accord européen pour la répression des émissions de radio-diffusion effectuées par des stations hors des territoires nationaux et relatif à cette répression [14 décembre 1967] (n° 86).

**Interventions :**

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 6 : observations sur cet article relatif à l'institution au titre des années 1968, 1969, 1970, d'un régime spécial d'imposition pour les entreprises de presse ; *son amendement tendant à supprimer le second alinéa de cet article, alinéa stipulant que l'entreprise de presse ne pourra bénéficier de l'exonération que dans la mesure où la partie exonérée servira à financer* 50 *p.* 100 *des investissements* (p. 1287, 1288) ; cet amendement est déclaré irrecevable (art. 40 de la Constitution). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, intervient dans la discussion générale du budget de l'INFORMATION et du budget de l'OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE : observations ayant porté notamment sur : le fonds culturel ; le problème de la presse en France ; la qualité des programmes de la télévision ; l'introduction de la publicité de marques à la télévision (p. 1889 à 1893). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen pour la répression des émissions des stations pirates de radiodiffusion** [15 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2353 à 2355).

**FORTIER** (M. MARCEL) [Indre-et-Loire].

*Donne sa démission de membre* de la commission des affaires économiques et du plan [30 mai 1967].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [30 mai 1967].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1967 [14 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs [15 décembre 1967].

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION IV : SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE. — SECTION VI : GROUPEMENT DES CONTRÔLES RADIOÉLECTRIQUES. — Discussion générale (p. 1477, 1478). — JEUNESSE ET SPORTS. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'évolution des crédits ; les dépenses de personnel ; les crédits affectés à la préparation des jeux olympiques d'hiver de Grenoble ; les maisons de jeunes (p. 1507, 1508). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE IV : *son amendement tendant à réduire le crédit de ce titre afin de souligner l'insuffisance des crédits destinés à l'éducation populaire* (p. 1514) ; cet amendement est retiré (*ibid.*). — Intervient dans la

discussion de la **proposition de loi relative à la régulation des naissances et à l'usage des contraceptifs** [5 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Après l'article 2 : *explique son vote sur l'amendement de M. Henriel tendant à exclure du bénéfice de la loi les contraceptifs intra-utérins* (p. 2045).

**FOSSET** (M. ANDRÉ) [Seine].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [6 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1967 [14 décembre 1967].

**Intervention :**

Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [27 novembre 1967]. — COOPÉRATION. — Discussion générale : observations ayant porté sur les crédits attribués à la recherche scientifique et sur le problème de l'assistance technique en personnel (p. 1834, 1835).

**FRUH** (M. CHARLES) [Seine].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à la régulation des naissances et à l'usage des contraceptifs** [5 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2040, 2041). — Discussion des articles . — Art. 6 : observations sur cet article concernant les pénalités (p. 2054).

# G

**GANEVAL** (GÉNÉRAL JEAN) [Seine].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale : observations sur les déportés politiques (p. 1435, 1436). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1967]. — DÉPENSES MILITAIRES. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, intervient dans la discussion générale de ce budget : observations ayant porté notamment sur : la force nucléaire stratégique ; la gendarmerie ; le service de santé des armées ; la condition militaire (p. 1782 à 1784).

**GARET** (M. PIERRE) [Somme].

**Vice-président du Sénat** [élu le 5 octobre 1965].

En cette qualité, préside la séance du 20 avril 1967 ; la séance du 27 avril 1967 ; la séance du 16 mai 1967 ; la séance du 25 mai 1967 ; la séance du 22 juin 1967 ; la séance du 27 juin 1967. — **Préside en qualité de vice-président du Sénat, la séance du 2 octobre 1967 et déclare ouverte la session ordinaire du Sénat de 1967-1968** [2 octobre 1967]. — Préside la séance du 19 octobre 1967 ; la séance du 7 novembre 1967 ; la séance du 9 novembre 1967 ; la séance du 10 novembre 1967 ; la séance du 15 novembre 1967 ; la séance du 16 novembre 1967 ; la séance du 17 novembre 1967 ; la séance du 20 novembre 1967 ; la séance du 24 novembre 1967 ; la séance du 26 novembre 1967 ; la séance du 27 novembre 1967 ; la séance du 5 décembre 1967 ; la séance du 12 décembre 1967 ; la séance du 14 décembre 1967 ; la séance du 19 décembre 1967.

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes [22 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs [7 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique [14 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi instituant un tribunal de première instance dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides. (Enregistré à la présidence le 6 mars 1967.) [3 avril 1967] (N° 209).

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi modifié par l'Assemblée nationale, instituant un tribunal de première instance dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides [2 juin 1967] (N° 279).

**Question orale :**

**M. Pierre Garet** rappelle à *M. le ministre de l'équipement et du logement* que le tronçon Senlis-Roye de l'autoroute Paris—Lille a été mis en service en novembre 1965. Il avait été auparavant prévu et dit que les accès de l'autoroute, et notamment la liaison Amiens—Roye, seraient réalisés de façon concomitante. Effectivement rien n'a été fait à cet égard. Deux ans plus tard on apprend que des travaux vont enfin être entrepris entre longueau et Roye, qui devraient aboutir à la mise en place, d'ici 1969, soit avec quatre ans de retard, d'une nouvelle chaussée qui doublerait l'actuelle route nationale 334. Il lui demande les raisons exactes de ce retard, et s'il pense pouvoir mettre à la disposition de la direction de l'équipement pour le département de la Somme, et avant la fin du V[e] Plan, d'autres crédits que ceux exigés par l'opération susrappelée, et qui permettraient de financer d'indispensables travaux sur d'autres routes nationales, et pas seulement sur celle reliant Amiens à Abbeville [2 octobre 1967] (N° 808). — Réponse [17 octobre 1967] (p. 970).

**Interventions :**

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi instituant un tribunal de première instance dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides** [13 avril 1967]. — Discussion générale (p. 120). — **Discussion en deuxième lecture** [13 juin 1967]. — Discussion générale (p. 647, 648). — Intervient, en remplacement de M. Marcilhacy, rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi relative à la cession de parts ou d'actions, mises sous séquestre comme biens ennemis, de sociétés dont l'actif est exclusivement composé de marques de fabrique et de commerce** [13 juin 1967]. — Discussion générale (p. 648, 649). — Discussion de l'article unique : *amendement de M. Armengaud* (p. 650). — Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, à sa **question orale n° 808** (cf. *supra*) [17 octobre 1967] (p. 970).

**GAUTHIER** (M. ABEL) [Puy-de-Dôme].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord, signé le 28 avril 1966, entre le Gouvernement de la République française, le Gouvernemnt du Royaume des Pays-Bas et le Gouvernement de la République populaire de Pologne, relatif à la situation, en matière de sécurité sociale, des travailleurs salariés ou assimilés qui ont été occupés en France, aux Pays-Bas et en Pologne [9 mai 1967] (N° 238).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi portant extension du privilège de l'office national interprofessionnel des céréales aux sociétés de caution mutuelle des négiciants en grains agréés** [18 avril 1967]. — Discussion générale (p. 148). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord du 28 avril 1966 signé entre la France, les Pays-Bas et la Pologne en matière de sécurité sociale** [11 mai 1967]. — Discussion générale (p. 320). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale : observations sur la situation des infirmes et des grands infirmes (p. 1624, 1625).

**GAUTIER** (M. LUCIEN) [Maine-et-Loire].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**GEOFFROY** (M. JEAN) [Vaucluse].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs [22 juin 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes [22 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs [7 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation foncière [13 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique [14 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [15 décembre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier l'article 62 du code de l'administration communale en vue de faire cesser l'incompatibilité existant entre les fonctions de géomètre du cadastre et le mandat de maire ou d'adjoint. (Enregistré à la présidence le 9 mars 1967.) [3 avril 1967] (N° 210).

**Interventions :**

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi relative à l'incompatibilité entre les fonctions de géomètre du cadastre et le mandat de maire ou d'adjoint** [13 avril 1967]. — Discussion générale (p. 124). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier la date d'effet de la loi du 6 août 1963 relative au recours contre le tiers responsable en matière d'accident de trajet** [11 mai 1967]. — Discussion de l'article unique : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Nonobstant toute disposition contraire et sans qu'aucune prescription puisse leur être opposée, les victimes des accidents de trajet survenus entre le 27 juin 1962 et le 1er janvier 1963 et leurs ayants droit pourront, sans préjudice des droits des caisses de sécurité sociale et pendant un délai d'un an à dater de la promulgation de la présente loi, se prévaloir de la loi n° 63-820 du 6 août 1963. »* (p. 323). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [23 mai 1967]. — Discussion des articles. — ART 6. — Art. L. 342 du code de la santé publique : *amendement de M. Jozeau-Marigné* (p. 414). — Intervient dans la discussion du **projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes** [22 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 37 : *son amendement tendant à compléter le 1er alinéa de cet article relatif à la production des créances entre les mains du syndic, par la phrase suivante : « ces créanciers doivent être avertis personnellement et, s'il y a lieu, à domicile élu »* (p. 740, 741) ; Art. 147 : observations (p. 759).

**GIACOBBI** (M. FRANÇOIS) [Corse].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [16 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 18 : *observations sur l'amendement de M. Pellenc tendant à affecter au budget départemental de la Corse le produit de la vignette automobile perçue en Corse et le produit des droits de consommation sur les tabacs* (p. 1344).

**GOLVAN** (M. VICTOR) [Morbihan].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [23 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION II : COMMISSARIAT AU TOURISME. — Discussion générale : observation ayant porté notamment sur : l'importance économique du tourisme ; l'équipement hôtelier ; les meublés ; le camping ; la navigation de plaisance ; la « marée noire » (p. 1640 à 1643). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la protection sanitaire du cheptel et spécialement sur les moyens de lutte contre la brucellose (p. 1725, 1726).

**GRAND** (M. LUCIEN) [Charente-Maritime].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [6 juin 1967].

*Est nommé vice-président* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispostions restant en discussion du projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs [7 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispostions restant en discussion de la proposition de loi relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique [15 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs [11 mai 1967] (n° 245).

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique [19 décembre 1967] (n° 100).

**Question orale avec débat :**

**M. Lucien Grand** expose à *M. le ministre des affaires sociales* que le déficit de la sécurité sociale a suscité de nombreuses prises de position de la part des milieux politiques et syndicaux, ainsi que des usagers. Il lui demande quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour résorber le déficit qui existe

depuis de nombreuses années et quelles incidences ces mesures peuvent avoir pour les bénéficiaires du régime de sécurité sociale [27 avril 1967]. — Retrait par son auteur [26 octobre 1967].

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [18 mai 1967]. — Discussion générale (p. 367, 368). — Discussion des articles. — ART. 1er : Art. 490 du Code civil : *son amendement tendant à rédiger, comme suit, le deuxième alinéa de cet article : « Les mêmes régimes de protection sont applicables à l'altération des facultés corporelles si elle interdit l'expression de la volonté »* (p. 376, 377) ; Art. 490-I du code civil : *son amendement tendant, au premier alinéa de cet article, après les mots : « l'hospitalisation » à ajouter les mots : « dans un établissement de soins public ou privé de quelque nature que ce soit »* (p. 377) ; le retire (p. 378) ; Art. 490-1 *bis* du code civil : *son amendement tendant à insérer cet article étendant aux personnels des établissements publics ou privés hébergeant des personnes âgées ou dispensant des soins psychiatriques, les interdictions faites aux membres du personnel des établissements d'aliénés de se rendre acquéreurs d'un bien d'une personnel soignée dans l'établissement* (p. 378). — CHAPITRE II : *des majeurs sous la sauvegarde de justice.* — Art. 491 du code civil : *son sous-amendement tendant à ajouter le mot « temporairement » pour marquer le caractère transitoire de la mise sous sauvegarde* (p. 380) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 491-1 du code civil : *son sous-amendement au deuxième alinéa de cet article, tendant à faire référence à l'expertise prévue à l'article* 493-1 (p. 381). — Cet article est réservé (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [23 mai 1967]. — Art. 493-1 du code civil : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de confier à un collège de trois médecins le soin de décider de l'ouverture de la procédure pour la mise sous sauvegarde, sous tutelle ou sous curatelle* (p. 403, 404, 406) ; Art. 491-1 du code civil (précédemment réservé) (p. 407) ; Art. 496 du code civil : *son amendement tendant à préciser la rédaction du texte du dernier alinéa de cet article* (p. 408) ; le retire (p. 409) ; ART. 8 : Art. L. 326-1 du code de la santé publique : *son sous-amendement tendant à une nouvelle rédaction du troisième alinéa de l'amendement présenté par M. Jozeau-Marigné, prévoyant l'obligation de l'examen préalable par trois médecins dont le médecin auteur de la déclaration* (p. 416) ; ART. 352-3 du code de la santé publique : *son amendement tendant à supprimer cet article dont les dispositions ont été reprises dans l'article* 490-1 *du code civil* (ibid.) ; ART. 9 *ter : son amendement tendant à supprimer cet article rappelant le principe de l'indépendance entre le mode et le lieu de traitement du malade et le régime de protection qui sera appliqué* (p. 417) ; le retire (*ibid.*) ; ART. 9 *quater nouveau : son amendement tendant à insérer cet article substituant le juge des tutelles au juge d'instance pour prononcer la tutelle aux prestations sociales* (p. 417) . — Explique son vote sur le **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [2 juin 1967] (p. 573, 574). — Prend part, au nom de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1967** [15 juin 1967]. — Discussion générale (p. 669, 670) ; observations ayant porté sur la situation financière du régime général et des régimes particuliers de sécurité sociale. — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — En qualité de rapporteur pour avis (travail) de la commission des affaires sociales, intervient dans la discussion générale de ce budget : observations ayant porté notamment sur : les problèmes posés par les différents régimes de sécurité sociale ; le problème de l'emploi ; l'indemnisation des chômeurs ; le problème des salaires ; la formation professionnelle (p. 1618 à 1620) . — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Examen des articles. — Art. 60 *bis (nouveau) : soutient l'amendement de M. Soudant tendant à insérer cet article modifiant le mode de gestion du fonds spécial d'action sociale* (p. 1770). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à la régulation des naissances et à l'usage des contraceptifs** [5 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Après l'article 2 : *observations sur l'amendement de M. Henriet tendant à exclure du bénéfice de la loi les contraceptifs chimiques et hormonaux dangereux pour le patrimoine génétique héréditaire* (p. 2044) ; *amendement de M. Henriet tendant à exclure du bénéfice de la loi les contraceptifs intra-utérins* (p. 2045). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [6 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Article 493-I du code civil : *son amendement tendant, au premier alinéa, à stipuler que « le tribunal, avant de prononcer l'ouverture d'une tutelle, devra faire examiner la personne intéressée par un collège de trois médecins dont le médecin traitant »* (p. 2112) ; ART. 8 : *son amendement tendant à préciser, à cet article, que la sauvegarde sera assurée par un médecin spécialiste désigné par le procureur de la République* (p. 2115) . — Intervient, en qualité de rapporteur pour le Sénat, de la commission mixte paritaire, dans la discussion des conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion de la **proposition de loi relative à la régulation des naissances et à l'usage des contraceptifs** [19 décembre 1967] (p. 2433).

**GRAVIER** (M. JEAN) [Jura].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique [15 décembre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Interventions :**

Prend part à la discussion de la **proposition de loi relative à la régulation des naissances et à l'usage des contraceptifs** [5 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2038, 2039). — Discussion des articles. — Art. 3 : *son sous-amendement tendant, à la fin du 2e alinéa du texte proposé par l'amendement de M. Messand, à ajouter la phrase suivante : « Aucun produit, aucun médicament abortif ne pourra être inscrit sur ce tableau spécial »* (p. 2046) ; *son amendement, au 2e alinéa de cet article, tendant à préciser que les praticiens dont la qualification sera déterminée par un règlement d'administration publique, sont seuls autorisés à procéder à l'insertion des contraceptifs intra-utérins et à en obtenir sur demande écrite, la délivrance* (p. 2046) ; *son sous-amendement, tendant au 3e alinéa de cet article, à supprimer les mots : « sauf nécessité thérapeutique »* (p. 2049) ; *son sous-amendement, au même alinéa, tendant à remplacer les mots : « avec le consentement du représentant légal », par les mots : « en la présence et avec le consentement écrit de l'un des parents ou du représentant légal »* (*ibid*) ; Art. 6 *bis (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article relatif à l'information de l'évolution démographique du pays* (p. 2054). — **Discussion de la proposition de loi en deuxième lecture** [15 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Henriet* (p. 2360) ; Art. 5 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'interdiction de la propagande antinataliste* (p. 2362).

**GRAVIER** (M. ROBERT) [Meurthe-et-Moselle]

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [11 octobre 1967].

**GREGORY** (M. LÉON-JEAN) [Pyrénées-Orientales]

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Péridier et Pauzet relatives à la **situation critique de la viticulture** [26 avril 1967] (p. 256, 257, 259).

**GROS** (M. LOUIS) [Français établis hors de France].

*Est nommé président* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Proposition de loi* tendant à compléter le code électoral par un article 12 *bis* nouveau [25 avril 1967] (n° 226).

**Interventions :**

Intervient, en qualité de président de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [22 novembre 1968]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : *amendement de M. Raybaud* (fonctionnement des maisons de la culture) (p. 1591, 1592) ; Après l'article 63 *ter* : *son amendement tendant à insérer un article additionnel stipulant que « ne sont pas soumises à la taxe sur la valeur ajoutée les transactions portant sur les œuvres d'art originales lorsqu'elles sont effectuées de négociant à négociant »* (p. 1593) ; le retire (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — EDUCATION NATIONALE : observations ayant porté notamment sur : les collèges d'enseignement secondaire (C. E. S.) ; la prolongation de la scolarité ; les conseillers d'orientation ; l'enseignement supérieur (p. 1679 à 1681). — Intervient en qualité de président de la commission des affaires culturelles dans la discussion du **projet de loi-programme relatif à la restauration des monuments historiques et à la protection des sites** [15 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 3 : observations sur cet article modifiant l'article 4 de la loi de 1930 et sur l'amendement de M. Raybaud tendant à le supprimer (p. 2383).

**GUENA** (M. YVES), **ministre des postes et télécommunications** (4e cabinet de M. Georges Pompidou des 6 et 7 avril 1967).

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 1413, 1414) ; répond aux observations de M. Marie-Anne (création d'un centre régional de chèques postaux à Fort-de-France ; saturation du central téléphonique de Fort-de-France) (p. 1417) ; répond à M. Carcassonne (p. 1419) ; observations ayant porté notamment sur l'équipement téléphonique et la situation du personnel (p. 1421 à 1424). — Examen des articles. — Art. 41 : observations sur l'*amendement de la commission des finances qui stipule que « le budget général concourt aux charges d'exploitation et d'équipement du service des chèques postaux par le moyen d'un remboursement forfaitaire au budget annexe des postes et télécommunications fixé annuellement par la loi de finances »* (p. 1424) ; demande au Sénat, en application de l'article 44 de la Constitution, de se prononcer par un vote unique sur les crédits du budget en discussion (*ibid.*).

**GUILLARD** (M. PAUL) [Loire-Atlantique].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs [22 juin 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes [22 juin 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte pour la proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne [1er juillet 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs [7 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation foncière [13 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [15 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à étendre aux sociétés de caution mutuelle des négociants en grains agréés le bénéfice du privilège conféré à l'office national interprofessionnel des céréales par l'article 23 *bis* du décret du 23 novembre 1937. (Enregistré à la présidence le 2 mars 1967.) [3 avril 1967] (n° 208).

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi relatif à l'amélioration de l'habitat. (Enregistré à la présidence le 17 mars 1967.) [3 avril 1967] (n° 213).

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi modifié par l'Assemblée nationale, relatif à l'amélioration de l'habitat [25 mai 1967] (n° 265).

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur le projet de loi modifié par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif à l'amélioration de l'habitat [29 juin 1967] (n° 332).

**Interventions :**

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi portant extension du privilège de l'office national interprofessionnel des céréales aux sociétés de caution mutuelle des négociants en grains agréés** [18 avril 1967]. Discussion générale (p. 148). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à l'amélioration de l'habitat** [18 avril 1967]. — Discussion générale (p. 149, 150). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à supprimer dans cet article, ainsi que dans tous les autres articles du projet, toute mention des occupants de bonne foi* (p. 153) ; *son amendement tendant à compléter cet article par une disposition précisant que « ces normes ne devront pas être inférieures à celles exigées pour l'octroi de l'allocation-logement* (p. 153) ; le retire (*ibid*) ; Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui permet au propriétaire d'exécuter sans l'accord du locataire les travaux visés dans le décret pris pour l'application de l'article* 1er (p. 153, 154) ; *amendement de M. Namy relatif à l'augmentation du prix des loyers résultant des travaux exécutés par le propriétaire* (p. 154) ; Art. 3 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 2e alinéa de cet article, alinéa concernant les travaux affectant le gros œuvre des bâtiments* (p. 155) ; Art. 4 : *son amendement, au début du premier alinéa de cet article, tendant à permettre les notifications par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée* (p. 156) ; *son amendement, à la fin du premier alinéa de cet article, tendant à préciser que l'opposition du propriétaire peut porter, soit sur le principe même des travaux, soit sur leurs modalités d'exécution* (ibid) ; *son amendement à la fin du deuxième alinéa de cet article, tendant à réserver le cas des travaux affectant le gros œuvre* (ibid) ; Art. 4 *bis* : *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 4 bis *prévoyant une procédure exceptionnelle pour le cas où les travaux envisagés affectent le gros œuvre de l'immeuble* (p. 156) ; Art. 4 *ter* : *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 4 ter *précisant que le propriétaire peut exiger que les travaux soient effectués sous la direction d'un homme de l'art désigné avec son accord ou, à défaut, par la juridiction compétente* (ibid) ; Art. 5 : *son amendement, au premier alinéa de cet article, concernant la date à laquelle doit être évalué le coût des travaux* (p. 157) ; *son amendement, au deuxième alinéa de cet article, tendant à préciser que, pour faire l'objet d'une indemnité, les aménagements effectués doivent avoir été entretenus* (p. 157) ; le retire (p. 158) ; *son amendement tendant à compléter cet article par deux alinéas nouveaux permettant au juge d'accorder au propriétaire, pour le paiement de l'indemnité, des délais excédant une année* (p. 158) ; Art. 6 : *son amendement tendant à compléter le paragraphe I de cet article par un alinéa maintenant en vigueur les dispositions de l'article* 72 *de la loi du* 1er *septembre* 1948 *au profit des personnes qui, antérieurement à l'entrée en vigueur de cette loi, auraient fait exécuter les travaux dans le cadre de ces dispositions abrogées* (p. 159) ; *son amendement tendant à insérer un § II* bis *ayant pour objet de délimiter le champ d'application de la présente loi par rapport à celui de l'article* 14 *de la loi du* 1er *septembre* 1948 (p. 159) ; *son amendement tendant, par un § II* ter *nouveau, à insérer dans la loi du* 1er *septembre* 1948 *un article* 14 bis *précisant que les dispositions du présent projet sont applicables aux occupants de bonne foi au même titre qu'aux locataires* (p. 159) ; *son amendement, au § III, tendant à faire entrer dans le champ d'application de la loi les logements compris dans les secteurs sauvegardés ou les périmètres de restauration immobilière ainsi que ceux qui sont régis par le statut des baux ruraux* (p. 159, 160) ; Art. 8 : *son amendement relatif à la date de publication de la présente loi* (p. 161) ; *son amendement*

*tendant à compléter cet article par un alinéa prévoyant la réforme des dispositions réglementaires relatives aux subventions et aux prêts accordés en vue de l'amélioration de l'habitat et notamment à la réorganisation de l'habitat et à la réforme de l'allocation-logement* (p. 161). — **Discussion du projet de loi en deuxième lecture** [6 juin 1967]. — Discussion générale (p. 582). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux travaux exécutés par le propriétaire sans l'accord du locataire* (p. 583) ; Art. 3 : *son amendement tendant à compléter cet article par une disposition excluant des travaux pouvant être effectués par le locataire sans l'accord du propriétaire, ceux qui seraient de nature à compromettre le bon aspect ou la solidité de l'immeuble* (ibid) ; Art. 4 : *son amendement tendant à préciser, au premier alinéa de cet article, que le locataire sera tenu de communiquer au propriétaire le devis descriptif et estimatif* (p. 584) ; *son amendement, au dernier alinéa de cet article, tendant à permettre au propriétaire de demander le contrôle d'un homme de l'art pour l'exécution des travaux quelle qu'en soit la nature* (ibid.) ; Art. 5 : *son amendement, au premier alinéa de cet article, concernant la date à laquelle doit être évalué le coût des travaux* (p. 584, 585) ; *son amendement, au deuxième alinéa, tendant à substituer aux mots : « sont ou demeurent aptes à leur destination », les mots : « conservent une valeur effective d'utilisation »* (p. 585) ; *son amendement tendant, entre le deuxième et le troisième alinéas de cet article, à rétablir l'alinéa stipulant que « la part des travaux dont le financement a été assuré par une subvention ne donne pas lieu à indemnité »* (p. 585) ; Art. 6 : *son amendement tendant à reprendre pour le deuxième alinéa du § I de cet article, le texte voté en première lecture et qui indemnise le locataire conformément aux règles en vigueur lorsqu'il a exécuté les travaux* (ibid) ; *son amendement tendant à reprendre pour le § II* bis *de cet article la rédaction votée en première lecture* (p. 586) ; Art. 8 : *son amendement tendant à compléter le dernier alinéa de cet article par une disposition précisant « qu'il sera également dans le même délai, procédé à la réforme de l'allocation de loyer »* (p. 586). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs** [20 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 6 : *son amendement, au dernier alinéa de cet article, tendant à préciser la procédure applicable, à défaut d'accord amiable, pour la désignation de l'homme de l'art chargé de diriger les travaux affectant le gros œuvre du bâtiment* (p. 712). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la situation des petits exploitants de la région de l'Ouest (p. 1759). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1967]. — LOGEMENT. — Discussion générale : observations sur la rénovation et l'amélioration des logements anciens (p. 1814).

**GUILLE** (M. GEORGES) [Aude].

**Elu député à l'Assemblée nationale le 12 mars 1967.** — Cessation du mandat de sénateur le 3 avril 1967.

**GUILLAUMOT** (M. PAUL) [Yonne].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

*Donne sa démission* de membre de la commission des affaires sociales [22 novembre 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [22 novembre 1967].

**GUILLOU** (M. LOUIS) [Finistère].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport* fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier l'article 5 de la loi du 13 janvier 1939, relatif aux obligations des employeurs envers les concierges à l'occasion des congés annuels [7 décembre 1967] (N[er] 58).

**GUISLAIN** (M. MARCEL) [Nord].

**Nommé sénateur le 3 avril 1967,** en remplacement de M. Charles Naveau élu député à l'Assemblée nationale.

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [20 avril 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* du conseil supérieur de la sécurité sociale [15 novembre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans le débat sur les questions orales de MM. Bossus, Darou et Brousse relatives à la **situation des anciens combattants et victimes de guerre** [27 juin 1967] (p. 795 à 797) ; (p. 801). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'équipement hospitalier ; la lutte contre l'alcoolisme ; la situation des personnes âgées (produit de la vignette automobile affecté au fonds de solidarité) ; la situation de l'emploi dans la région du Nord (p. 1626 à 1629). — Prend part à la discussion de la **proposition de loi relative à la régulation des naissances et à l'usage des contraceptifs** [5 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2032 à 2034). — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Jean Gravier* (observations sur la pose des contraceptifs intra-utérins-sterilet) (p. 2046, 2047).

**GUYOT** (M. RAYMOND) [Seine].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Proposition de loi* tendant à généraliser le bénéfice d'un congé annuel payé de quatre semaines et à le porter à cinq semaines pour les apprentis et les jeunes travailleurs de moins de vingt et un ans, dans l'industrie, le commerce, les professions libérales, les services domestiques et l'agriculture [23 mai 1967] (n° 260).

*Proposition de loi* tendant à ramener à un an la durée du service militaire [22 juin 1967] (n° 317).

**Interventions :**

Prend la parole dans le débat sur la question orale de M. Monteil relative à la **politique française dans le Proche-Orient** [13 juin 1967] (p. 641, 642). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [16 novembre 1967]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale : observations ayant porté sur l'orientation de la politique française et sur l'évolution de la situation internationale (p. 1376, 1377).

# H

**HALGOUET** (M. ROGER du) [Ille-et-Vilaine].

*Est nommé membre* de la commission dse affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**HAMON** (M. YVES) [Finistère].

*Est nommé membre* de la commission dse affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Durieux, Restat, Deguise, Kauffmann et Dulin relatives à la **politique agricole du Gouvernement** [24 octobre 1967] (p. 1005, 1006).

**HAUTECLOQUE** (M. BAUDOUIN DE) [Pas-de-Calais].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs [22 juin 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte pour la proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne [1[er] juillet 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

***Est nommé membre suppléant*** de la commission mixte paritaire **chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [7 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation foncière [13 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discusison du projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique [14 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [15 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs. (Enregistré à la présidence le 2 mars 1967.) [3 avril 1967] (n° 207).

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs [20 juin 1967] (n° 311).

*Rapport* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs [27 juin 1967] (n° 329).

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, réprimant les fraudes en matière d'élections des administrateurs des centres régionaux de la propriété forestière [12 décembre 1967] (n° 70).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'amélioration de l'habitat** [18 avril 1967]. — Discussion des articles. — Art. 6 : *amendement de M. Guillard* (p. 160). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs** [18 avril 1967]. — Discussion générale (p. 162, 163). — **Suite de la discussion** [16 mai 1967]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son sous-amendement à l'amendement de M. Descours Desacres tendant à préciser que l'état des lieux est établi après la date d'entrée en jouissance* (p. 349) ; *son amendement, au dernier alinéa de cet article, tendant à supprimer l'expression « parcelle par parcelle »* (ibid.) ; *son amendement, au dernier alinéa de l'article* 1er, *tendant à assurer que les rendements moyens, dont il doit être fait état, sont ceux des cinq dernières années* (p. 350) ; Art. 3 : *son amendement tendant à remplacer les deux derniers alinéas de cet article par les dispositions suivantes : « Sont assimilées aux améliorations les réparations nécessaires à la conservation d'un bâtiment indispensable pour assurer l'exploitation du bien loué ou l'habitation du preneur, effectuées avec l'accord du bailleur par le preneur et excédant les obligations légales de ce dernier. Par dérogation à l'article* 854, *leur indemnisation est fixée conformément à l'article* 848. *En cas de vente par adjudication du bien loué, le cahier des charges doit mentionner la nature, le coût et la date des améliorations qui y ont été apportées par le preneur dans les conditions prévues aux articles* 848 *à* 850 *ci-dessous »* (p. 350) ; Art. 3 *bis : son amendement tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour l'article* 847-1 *du code rural relatif au financement de l'indemnité due au preneur sortant* (p. 351) ; Art. 4 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'article* 848 *du code rural relatif à la fixation de l'indemnité suivant les catégories d'amélioration* (p. 353, 354) ; *observations sur les sous-amendements de MM. Bajeux et de Montigny* (p. 354) ; Art. 4 *bis : son amendement tendant à supprimer cet article pour harmonisation* (p. 355) ; Art. 4 *ter : son amendement tendant à supprimer cet article pour harmonisation* (*ibid.*) ; Art. 5 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (*ibid.*) ; Art. 6 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'article* 850 *du code rural relatif aux travaux pouvant être effectués sans l'accord préalable du bailleur* (p. 356) ; Art. 6 *bis* (*nouveau*) *son amendement tendant à insérer et article instituant un article* 850-1 *nouveau dans le code rural afin de sanctionner pénalement la pratique des « reprises » ou « pas de porte » abusifs* (p. 357) ; Art. 6 *ter* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article modifiant pour harmonisation l'article* 851-1 *du code rural* (*ibid.*) ; Art. 7 : *son amendement rédactionnel* (p. 358) ; Art. 8 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise de cet article relatif à l'indemnisation des améliorations antérieures à la promulgation de la présente loi* (p. 358) ; Art. 9 (*nouveau*) : *son amendement tendant à supprimer, pour harmonisation, le* 2e *alinéa de l'article* 836 *du code rural qui subordonne toute modification de l'état des lieux à une autorisation du bailleur* (ibid.). — **Discussion de la proposition de loi en deuxième lecture** [20 juin 1967]. — Discussion générale (p. 708). — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant à une rédaction transactionnelle du nouvel article* 847 *du code rural relatif à l'indemnité pour améliorations* (p. 710) ; Art. 3 *bis :* observations (p. 710, 711) ; Art. 4 : *amendement de M. Bajeux* (p. 711, 712). — **Discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [1er juillet 1967]. — En qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, expose les conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi (p. 864). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi réprimant les fraudes en matière d'élections des administrateurs des centres régionaux de la propriété forestière** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2302, 2303).

**HENNEGUELLE** (M. Henri) [Pas-de-Calais].

**Nommé sénateur** le 3 avril 1967 en remplacement de M. Bernard Chochoy élu député.

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [20 avril 1967].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission supérieure des caisses d'épargne [12 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux événements de mer** [20 avril 1967]. — Discussion générale (p. 180, 181). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 8 : observations sur *l'amendement de M. Pellenc tendant à supprimer le § II de cet article afin d'exonérer les mareyeurs de la T. V. A.* (p. 1300). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1967]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget des Postes et télécommunications. — Observations ayant porté notamment sur la situation du personnel, la situation du téléphone et la création éventuelle d'une compagnie nationale du téléphone (p. 1411 à 1413).

**HENRIET** (M. Jacques) [Doubs].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique [15 décembre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans le **débat sur la déclaration du Gouvernement lue au Sénat le 18 avril 1967** (débat de politique générale) [25 avril 1967] (p. 236, 237). — Prend part à la discussion de la **proposition de loi relative à la régulation des naissances et à l'usage des contraceptifs** [5 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2034 à 2038). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à compléter cet article par une disposition stipulant que « la fabrication et l'importation des contraceptifs dangereux pour la santé des femmes ne seront pas autorisées »* (p. 2041, 2042) ; après l'article 2 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 2 bis *nouveau disposant que les contraceptifs chimiques et hormonaux, dangereux pour le patrimoine génétique héréditaire, ne seront pas autorisés tant que la preuve de leur innocuité n'est pas scientifiquement établie* (p. 2043, 2044) ; *son amendement tendant à insérer un article* 2 ter *nouveau disposant que les contraceptifs intra-utérins dangereux pour la santé des femmes ne sont pas autorisés* (p. 2045) ; Art. 4 : *son amendement tendant à compléter cet article par les dispositions suivantes : « L'information devra être objective*

*et ne pourra être faite que par des moyens ayant reçu le visa du ministre des affaires sociales. Elle signalera notamment les dangers génétiques de la contraception. Ces centres d'information ne pourront jamais se réclamer d'une appartenance politique ni recevoir d'aide financière d'origine politique.* » (p. 2051). — **Discussion de la proposition de loi en deuxième lecture** [15 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2359). — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant à préciser au 4e alinéa de cet article que « l'insertion des contraceptifs intra-utérins ne peut être pratiquée que par un médecin dans un établissement hospitalier ou un centre de soins agréé* (p. 2359, 2360).

**HEON** (M. GUSTAVE) [Eure].

**Est nommé secrétaire du Sénat** [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [23 novembre 1967]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : le personnel enseignant des collèges d'enseignement secondaire ; le fonctionnement de la médecine scolaire (p. 1694, 1695).

**HOUDET** (M. ROGER) [Seine-Maritime].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [8 novembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 1er : Art. 11 du code de l'urbanisme : explique son vote sur *l'amendement de M. Chauty stipulant que dans les cantons à vocation rurale l'élaboration d'un plan d'occupation des sols sera réalisée conjointement avec celle d'un plan de développement agricole et rural* (p. 1110, 1111). — Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX (recherche scientifique, énergie atomique). — SECTION III : DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS. — SECTION VII : CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur : le développement de la recherche scientifique ; la formation professionnelle et la promotion sociale (p. 1456 à 1460) ; observations sur le problème de l'informatique (installations provisoires du camp de Voluceau) (p. 1465). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la politique agricole commune européenne ; la loi sur l'élevage ; le crédit agricole ; le développement des adductions d'eau (p. 1751 à 1753). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1967]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Explique son vote (p. 2108).

# I

**ISAUTIER** (M. ALFRED) [La Réunion].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [27 novembre 1967]. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : les investissements ; l'intégration des produits agricoles dans le Marché commun ; la recherche scientifique (création du laboratoire de recherches océanographiques de Saint-Pierre) ; la situation des personnels des corps urbains de police ; le problème de la voirie rurale (p. 1859 à 1860).

# J

**JAGER** (M. RENÉ) [Moselle].

*Est nommé membre* du comité consultatif de l'utilisation de l'énergie [25 mai 1967].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O.R.T.F. [19 décembre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant l'article 108 du code minier [30 novembre 1967] (n° 50).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]). — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur le domaine de l'équipement et la situation du personnel (p. 1416, 1417). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — INDUSTRIE ; en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, intervient dans la discussion générale de ce budget. — Observations ayant porté notamment sur : l'énergie électrique ; le pétrole ; la crise charbonnière et le problème lorrain (p. 1661, 1662, 1663). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du plan, dans la discussion du **projet de loi modifiant l'article 108 du code minier** [7 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2145).

**JAMAIN** (M. EUGÈNE) [Cher].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

**JEANNENEY** (M. JEAN-MARCEL), **ministre des affaires sociales** (4e cabinet de M. Georges Pompidou des 6 et 7 avril 1967).

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1630, 1631). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE IV : répond à M. Dailly (observations sur la liquidation des pensions de vieillesse et sur la non-prise en considération des années d'assurances excédant la trentième) (p. 1632). — TITRE VI : répond à M. Marie-Anne (sécurité sociale outre-mer) (p. 1633). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à la régulation des naissances et à l'usage des contraceptifs** [5 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2040). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Henriet tendant à exclure du bénéfice de la loi les contraceptifs dangereux pour la santé des femmes* (p. 2042) ; Après l'article 2 : *amendement de M. Henriet tendant à exclure du bénéfice de la loi les contraceptifs chimiques et hormonaux dangereux pour le patrimoine génétique héréditaire* (p. 2044) ; Art. 3 : *amendement de M. Messaud et sous-amendement de M. Jean Gravier* (p. 2046) ; *amendement de M. Jean Gravier* (observations sur le principe de l'universalité de la compétence médicale) (p. 2046, 2047) ; *son sous-amendement au 3e alinéa de cet article tendant à faire constater par l'ordonnance médicale le consentement de l'un des parents ou du représentant légal* (p. 2049) ; observations sur les sous-amendements déposés au 3e alinéa de cet article (p. 2050) ; Art. 4 : *amendement de M. Messaud* (p. 2051) ; *sous-amendement de M. Darras tendant à permettre la délivrance des contraceptifs non inscrits au tableau spécial dans les établissements et centres visés à cet article* : observations (p. 2051) ; *amendement de M. Henriet* (p. 2051, 2052) ; Art. 5 *bis* (nouveau) : *son sous-amendement tendant à exclure le département de la Guyane des dispositions de cet article* (p. 2052) ; Art. 6 : *ses sous-amendements tendant à une nouvelle rédaction de cet article concernant les pénalités* (p. 2053, 2054) ; Art. 6 *bis* (nouveau) : *amendement de M. Jean Gravier tendant à l'information de l'évolution démographique du pays* (*ibid.*). — **Suite de la discussion de la proposition de loi, en deuxième**

**lecture** [15 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2357, 2358). — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Henriet :* observations (p. 2360) ; *amendement de M. Messaud, au 5e alinéa, tendant après les mots : « des contraceptifs », à insérer les mots : « inscrits au tableau spécial »* (p. 2361) ; *amendement de M. Messaud* (p. 2362) ; Art. 5 *bis : amendement de M. Messaud* (p. 2363). — **Suite de la discussion** [19 décembre 1967]. — Discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion de cette proposition de loi. — Discussion des articles. — Art. 3 : observations concernant la réglementation des carnets à souches tenus par les médecins (p. 2433).

**JOXE** (M. Louis), **garde des sceaux, ministre de la justice** (4e cabinet de M. Georges Pompidou des 6 et 7 avril 1967).

Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux événements de mer** [20 avril 1967]. — Discussion générale (p. 173, 174, 181, 182). — Discussion des articles. — Art. 19 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 185) ; Art. 22 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 186) ; *amendement de M. Marcilhacy* (p. 187). — Intervient dans la discussion du **projet de loi sur la sauvegarde de la vie humaine en mer et l'habitabilité à bord des navires** [20 avril 1967]. — Discussion générale (p. 189). — Intervient dans la discussion du **projet de loi sur les assurances maritimes** [20 avril 1967]. — Discussion des articles. — Art. 6 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 192) ; Art. 7 : *amendement de M. Marcilhacy relatif aux conditions et au délai de résiliation du contrat* (p. 192, 193) ; Art. 25 : *amendement de M. Dailly* (p. 198) ; Art. 40 et Art. 2 : *amendement de M. Marcilhacy tendant à ce que l'assureur garantisse les dommages directement causés par la faute intentionnelle du capitaine et amendement de M. Marcilhacy à l'article* 2 (précédemment réservé) *tendant à supprimer le caractère d'ordre public des dispositions de l'article* 40 (p. 199). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à la cour de cassation** [27 avril 1967]. — Discussion générale (p. 276). — Discussion des articles. — Art. 1er : amendement de M. Namy relatif à la fixation des effectifs des magistrats et des greffiers (p. 278, 279) ; Art. 4 : *amendement de M. Marcilhacy tendant à ne pas accorder la voix délibérative aux conseillers référendaires dans les affaires dont ils ont le rapport* (p. 280, 281) ; Art. 5 : *amendement de M. Marcilhacy relatif à la composition des chambres mixtes* (p. 282) ; Art. 11 : *amendement de M. Marcilhacy et amendement du Gouvernement au premier alinéa tendant à préciser que les attributions générales de chacune des chambres civiles sont déterminées par décret, après consultation du premier président et du procureur général de la cour de cassation* (p. 284) ; Art. 17 : *son amendement tendant à supprimer, dans le deuxième alinéa de l'article* 647-2 *du code de procédure pénale, l'exigence de la consignation d'une amende par le demandeur en inscription de faux* (p. 286) ; Art. 20 : *son amendement tendant à compléter la liste des abrogations expresses (ibid.)* ; Art. 20 *bis (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article disposant que « les références faites dans des textes législatifs ou réglementaires aux dispositions abrogées de la loi modifiée du* 23 *juillet* 1947 *sont réputées faites aux dispositions correspondantes de la présente loi »* (p. 287) ; Art. 21 : *son amendement tendant à fixer au 1er janvier* 1968 *la date d'entrée en vigueur de la présente loi (ibid.).* — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [23 mai 1967]. — Discussion des articles. Art. 1er tendant à modifier divers acticles du code civil. — Art. 493-1 du code civil : *amendement de M. Grand tendant à confier à un collège de trois médecins le soin de décider de l'ouverture de la procédure pour la mise sous sauvegarde, sous tutelle ou sous curatelle* (p. 405, 406) ; Art. 501 du code civil : *amendement de M. Jozeau-Marigné* (p. 410) ; Art. 506 du code civil : *amendement de M. Jozeau-Marigné relatif aux conditions dans lesquelles un majeur en tutelle peut se marier* (p. 410) ; Art. 514 du code civil : *amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à supprimer cet article prévoyant le consentement du curateur au mariage du majeur en curatelle* (p. 412) ; Art. 6 : Art. L. 342 du code de la santé publique : *amendement de M. Jozeau-Marigné* (p. 414) ; Art. 8 : Art. L. 326-1 du code de la santé publique : *amendement de M. Jozeau-Marigné* (p. 416) ; Art. 352-2 du code de la santé publique : *amendement de M. Jozeau-Marigné (ibid.)* ; Art. 13 : *amendement rédactionnel de M. Jozeau-Marigné* (p. 418) ; *amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article disposant que les pouvoirs des administrateurs provisoires cesseront à l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi* (p. 418). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi sur les assurances maritimes** [8 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 25 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 594). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi relatif aux événements de mer** [8 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 19 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 595) ; Art. 22 : *amendement de M. Marcilhacy tendant à maintenir l'option du transporteur entre la législation française et les règles d'York et d'Anvers* (p. 596, 597). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi relatif à la cour de cassation** [8 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 5 : *amendement de M. Marcilhacy tendant à modifier le troisième alinéa de cet article afin que les conseillers de la chambre mixte soient désignés « annuellement »* (p. 598) ; *son amendement tendant à ajouter à la fin du troisième alinéa de cet article la phrase suivante : « l'un de ces conseillers est désigné pour l'année judiciaire »* (p. 598, 599). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi portant modification de l'article 175 du code pénal** [8 juin 1967]. — Discussion générale (p. 600). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant organisation judiciaire dans la région parisienne** [13 juin 1967]. — Discussion générale (p. 621, 622), dans la discussion du **projet de loi relatif à l'organisation des cours d'assises dans la région parisienne** [13 juin 1967]. — Discussion générale (p. 623). — Prend part à la discussion du **projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes** [22 juin 1967]. — Discussion générale (p. 733, 734). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Marcel Molle tendant à étendre à « toute personne morale de droit privé même non commerçante » l'obligation de la déclaration de cessation des paiements* (p. 735) ; Art. 10 : *amendement de M. Marcel Molle* (p. 737) ; Art. 13 A : *amendement de M. Marcel Molle tendant à supprimer cet article relatif à la composition de la masse des créanciers* (p. 737) ; Article additionnel 15 A : *amendement de M. Marcel Molle tendant à insérer cet article relatif aux mesures conservatoires qui doivent être prises par le syndic* (p. 738) ; Art. 37 : *amendement de M. Geoffroy :* observations (p. 741) ; Art. 65 : *amendement de M. Marcel Molle tendant à fixer à trois mois le délai dans lequel les créanciers privilégiés devront répondre aux propositions de concordat* (p. 745) ; Art. 66 : *amendement de M. Marcel Molle (ibid.)* ; Art. 76 : *amendement de M. Marcel Molle tendant à reprendre pour le deuxième alinéa de cet article, le texte du Gouvernement relatif à l'exercice par le Trésor public de son droit de poursuite individuelle* (p. 747) ; Art. 146 : demande que cet article et les amendements qui s'y réfèrent soient réservés (p. 758) ; Art. 147 : observations (p. 759) ; Art. 146 (précédemment réservé) : observations relatives au calcul des indemnités de licenciement (p. 763). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — Justice. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'aménagement des conditions matérielles de travail ; la réforme du statut des magistrat ; l'administration pénitentiaire (p. 1408 à 1410) ; répond à M. Kauffmann (magistrats et avocats en Alsace et en Lorraine) (p. 1410). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — Légion d'honneur. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les établissements d'enseignement placés sous l'égide de la Légion d'honneur et sur l'attribution, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'armistice, de distinctions dans l'ordre de la Légion d'honneur, aux anciens combattants (p. 1596).

**JOZEAU-MARIGNE** (M. Léon) [Manche].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs [22 juin 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes [22 juin 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte pour la proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne [1er juillet 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs [7 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation foncière [13 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [15 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs [15 décembre 1967].

*Est élu délégué* représentant la France à l'Assemblée unique des communautés européennes [19 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, portant réforme du droit des incapables majeurs [9 mai 1967] (n° 237).

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale, relative au remplacement des membres de la chambre des députés des Comores [29 juin 1967] (n° 336).

*Rapport d'information* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, à la suite de la mission effectuée du 18 au 29 juillet 1967 par une délégation de la commission chargée d'étudier les conditions d'application de la réforme foncière dans le département de la Réunion et de s'informer des problèmes d'administration générale aux Comores [9 novembre 1967] (n° 14).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, su suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté, avec modifications, par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, portant réforme du droit des incapables majeurs [20 novembre 1967] (n° 28).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, modifiant la loi du 1er mars 1888 ayant pour objet d'interdire aux étrangers la pêche dans les eaux territoriales françaises [30 novembre 1967] (n° 47).

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs [13 décembre 1967] (n° 77).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant et complétant la loi n° 61-1412 du 22 décembre 1961 relative à l'organisation des Comores [13 décembre 1967] (n° 85).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, portant réforme du droit des incapables majeurs [19 décembre 1967] (n° 105).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois costitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, modifiant et complétant la loi n° 61-1412 du 22 décembre 1961 relative à l'organisation des Comores [20 décembre 1967] (n° 112).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier les dispositions de l'article 1099-2° du code civil relatif aux donations entre époux [20 décembre 1967] (n° 113).

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [18 mai 1967]. — Discussion générale (p. 364 à 367). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à modifier l'intitulé du chapitre Ier et à le rédiger comme suit :* CHAPITRE Ier. — *« Dispositions générales »* (p. 373) ; examen des dispositions proposées pour les articles du code civil compris dans le chapitre Ier. — Art. 489-1 : *son amendement rédactionnel au 1er alinéa de cet article* (*ibid.*) ; Art. 489-2 : *amendement de M. Molle tendant à compléter cet article relatif à la réparation du préjudice causé par le fait d'une personne aliénée par une disposition permettant aux juges de modérer l'indemnité* (p. 374) ; Art. 490 : *son amendement tendant, après les mots : « Lorsque les facultés mentales sont... », à remplacer les mots : « durablement altérées » par : « altérées »* (p. 376) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le 2e alinéa de cet article : « Les mêmes régimes de protection sont applicables à l'altération des facultés corporelles si elle empêche l'expression de la volonté »* (p. 376) ; *amendement de M. Grand* (p. 377) ; Art. 490-1 : *amendement de M. Grand :* observations (*ibid.*) ; Art. 490-1 *bis* : *amendement de M. Grand* (p. 378) ; Art. 490-2 ; *son amendement tendant à supprimer, au 1er alinéa de cet article, alinéa relatif au logement de la personne soignée, la disposition aux termes de laquelle un logement loué ne pourrait être conservé que dans la mesure où le loyer serait payé* (p. 379) ; *amendement de M. Messaud* (*ibid.*) ; répond à M. Bertaud (p. 380). — CHAPITRE II : *« Des majeurs sous la sauvegarde de justice ».* — Examen des dispositions proposées pour les articles du code civil compris dans ce chapitre. — Art. 491 : *son amendement rédactionnel* (p. 380) ; *sous-amendement de M. Grand tendant après les mots : « a besoin » à ajouter le mot « temporairement » afin de souligner le caractère transitoire de la mise sous sauvegarde* (*ibid.*) ; Art. 491-1 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux conditions dans lesquelles intervient la sauvegarde de justice* (p. 381), cet article est réservé (*ibid.*) ; Art. 491-2 : *son amendement tendant à remplacer le 1er alinéa de cet article par deux alinéas afin de rappeler que le majeur placé sous la sauvegarde de justice conserve l'exercice de ses droits* (*ibid.*) ; Art. 491-3 : *son amendement rédactionnel* (p. 382) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction des deux derniers alinéas de cet article, alinéas relatifs à la vérification des comptes et à la révocation du mandat* (*ibid.*) ; Art. 491-4 : *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; Art. 491-6 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 2e alinéa de cet article afin de préciser que la sauvegarde cesse également par l'ouverture d'une tutelle ou d'une curatelle à partir du jour où prend effet le nouveau régime de protection* (p. 383). — CHAPITRE III. — *« Les majeurs en tutelle ».* — Examen des dispositions proposées pour les articles du code civil compris dans ce chapitre. — Art. 493 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin que l'ouverture de la tutelle soit prononcée par le tribunal de grande instance et non par le juge des tutelles* (p. 383, 384, 385). — **Suite de la discussion** [23 mai 1967]. — Art. 493-1 : *amendement de M. Grand tendant à confier à un collège de trois médecins le soin de décider de l'ouverture de la procédure pour la mise sous sauvegarde, sous tutelle ou sous curatelle* (p. 404, 406) ; Art. 491-1 (précédemment réservé) : *sous-amendement de M. Grand tendant à faire référence à l'expertise médicale prévue à l'article ci-dessus* (p. 407) ; Art. 491-5 (précédemment réservé) : *son amendement tendant à mettre en harmonie cet article avec les dispositions de l'article* 493 (p. 408) ; Art. 493-2 : *son amendement rédactionnel, au 1er alinéa, tendant à préciser que les jugements portant ouverture, modification ou mainlevée de la tutelle « ne sont opposables aux tiers que deux mois... »* (*ibid.*) ; Art. 494 : *son amendement, au 2e alinéa de cet article, tendant à proposer la possibilité d'ouvrir la procédure de tutelle dans la dernière année de la minorité* (p. 408) ; Art. 496 : *son amendement d'harmonisation* (ibid.) ; *amendement de M. Grand* (p. 408) ; Art. 497 : *son amendement tendant, d'une part à mettre cet article en harmonie avec les dispositions de l'article* 493 *et, d'autre part à proposer que la faculté qui a été donnée au tribunal de prononcer l'incapacité sera donnée postérieurement au juge des tutelles* (p. 409) ; Art. 499 du code civil : *son amendement tendant à la désignation comme gérant de la tutelle d'un préposé administratif* (p. 409) ; Art. 501 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 410) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à mettre la rédaction de cet article en harmonie avec les dispositions de l'article* 193 (*ibid.*) ; Art. 502 : *son amendement tendant à stipuler que « tous les actes passés, postérieurement au jugement d'ouverture de la tutelle, par la personne protégée seront nuls de droit »* (*ibid.*) ; Art. 506 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux conditions dans lesquelles un majeur en tutelle peut se marier* (p. 410, 411) ; Art. 508-1 : *son amendement tendant à insérer ce nouvel article reproduisant les dispositions de l'article 515* (p. 411) ; Art. 509-1 : *son amendement d'harmonisation* (*ibid.*) ; Art. 511 : *ses amendements d'harmonisation* (p. 412) ; Art. 512 : *son amendement d'harmonisation* (*ibid.*) ; Art. 514 : *son amendement tendant à supprimer cet article prévoyant le consentement du curateur au mariage du majeur en curatelle* (p. 412) ; Art. 515 : *son amendement tendant à supprimer cet article dont les dispositions ont été reprises dans l'article 508-1 nouveau* (p. 413) ;

ART. 2 : Art. 1304 du code civil : *son amendement tendant à compléter le dernier alinéa de cet article par une disposition précisant que le délai de l'action en nullité ou en rescision d'une convention ne court contre les héritiers de l'incapable que du jour du décès, s'il n'a commencé à courir auparavant* (*ibid.*) ; ART. 4 : *son amendement d'harmonisation* (p. 414) ; ART. 6 : Art. L. 342 du code de la santé publique ; *son amendement tendant, dans cet article, à remplacer les mots : « sur avis des médecins de l'établissement », par les mots : « sur avis du médecin traitant de l'établissement »* (p. 414) ; ART. 8 : Art. L. 326-1 du code de la santé publique : *son amendement tendant à remplacer cet article par 4 alinéas nouveaux relatifs à la mise sous sauvegarde de justice à la suite de la déclaration du médecin traitant* (p. 415) ; *sous-amendement de M. Grand tendant à une nouvelle rédaction du 3e alinéa de l'amendement ci-dessus, prévoyant l'obligation de l'examen préalable par trois médecins dont le médecin auteur de la déclaration* (p. 415, 416) ; Art. 352-2 du code de la santé publique : *son amendement tendant dans le 1er alinéa de cet article, à remplacer les mots : « dans un établissement d'aliénés » par les mots : « dans un établissement psychiatrique »* (p. 416) ; ART. 9 *ter : amendement de M. Gand tendant à supprimer cet article* (p. 417) ; ART. 13 : *son amendement rédactionnel* (p. 418) ; *son amendement tendant à supprimer le 2e alinéa de cet article disposant que les pouvoirs des administrateurs provisoires cesseront à l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi* (p. 418) ; *son amendement proposant, pour harmonisation, une nouvelle rédaction du 3e alinéa de cet article* (*ibid.*). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi relative au remplacement des membres de la chambre des députés des Comores** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 819, 820). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à préciser certaines dispositions de la loi du 3 janvier 1967 relative aux ventes d'immeubles à construire et à l'obligation de garantie à raison des vices de construction** [29 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 2 : observations (p. 824, 825) ; Art. 5 : *amendement de M. Voyant tendant à supprimer cet article* (p. 826) ; Art. 6 : observations (p. 827). — Intervient, en remplacement de M. Paul Guillard, rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **troisième lecture**, du **projet de loi relatif à l'amélioration de l'habitat** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 829). — Discussion des articles. — ART. 4 : *amendement de M. Paul Guillard tendant à préciser qu'à défaut d'accord entre les parties, lorsque les travaux affectent le gros œuvre de l'immeuble, l'homme de l'art serait désigné par la juridiction compétente* (p. 829). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [8 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ART. 1er : Art. 12 du code de l'urbanisme : *son amendement, au 6e alinéa, tendant à préciser que la consultation demandée pour l'approbation du schéma directeur portant sur l'ensemble de la région parisienne ne devrait pas l'être seulement auprès du conseil d'administration du district de la région parisienne mais aussi au comité consultatif économique et social dudit district* (p. 1117, 1118) ; le retire (p. 1118). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1967]. — APRÈS L'ARTICLE 15 : *amendement de M. Vallin tendant à modifier la composition de la juridiction d'expropriation* (p. 1183) ; *son amendement tendant à compléter l'article 11 de l'ordonnance du 23 octobre 1958 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, par une disposition précisant que « lorsque l'expropriation porte sur une maison individuelle constituant la résidence principale de l'exproprié, l'expropriant est tenu de proposer un terrain de remplacement dépendant de son domaine privé s'il dispose d'un tel terrain, en vue de permettre à l'intéressé de construire une maison individuelle correspondant à ses besoins familiaux et aux normes des constructions aidées par l'Etat »* (p. 1186, 1187). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — EQUIPEMENT. — Examen des articles — ETAT C. — TITRE V : observations sur la reconstruction des ponts détruits par fait de guerre et la défense des côtes contre les attaques de la mer (p. 1565). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation des collectivités face aux évolutions de l'éducation nationale (p. 1681, 1682). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1967]. — LOGEMENT. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : le problème des personnes âgées ; les programmes de construction dans les zones rurales ; la majoration de 50 p. 100 du loyer pour insuffisance d'occupation (p. 1817, 1818). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [6 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2109). — Discussion des articles. — Art. 491-1 du code civil : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 2e alinéa de cet article relatif aux conditions dans lesquelles intervient la sauvegarde de justice* (p. 2109) ; cet article est réservé (*ibid.*) ; Art. 493 du code civil : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin que l'ouverture de la tutelle soit prononcée par le juge de grande instance* (p. 2110, 2111) ; Art. 491-5 du code civil : *son amendement d'harmonisation* (p. 2112) ; Art. 493-1 du code civil : *son amendement tendant au 1er alinéa, à stipuler que « le tribunal, avant de prononcer l'ouverture d'une tutelle devra faire examiner la personne intéressée par un collège de trois médecins dont le médecin traitant »* (p. 2112) ; Art. 496 du code civil : *son amendement de coordination* (p. 2113) ; Art. 497 du code civil : *son amendement de coordination* (*ibid.*) ; Art. 499 du code civil ; *son amendement de coordination* (*ibid.*) ; Art. 501 du code civil : *son amendement d'harmonisation* (*ibid.*) ; Art. 507 du code civil : *son amendement d'harmonisation* (p. 2114) ; Art. 509-1 du code civil : *son amendement d'harmonisation* (*ibid.*) ; Art. 511 du code civil : *son amendement de coordination* (ibid.) ; *son amendement d'harmonisation au même article* (*ibid.*) ; Art. 512 du code civil : *son amendement d'harmonisation* (p. 2115) ; Art. 8 : *son amendement tendant à préciser, à cet article, que la sauvegarde sera assurée par un médecin spécialiste désigné par le procureur de la République* (p. 2115) ; ART. 9 *quater : son amendement tendant à une rédaction plus précise de ce texte concernant la tutelle aux prestations sociales* (p. 2116) ; ART. 13 : *son amendement tendant à supprimer le 2e alinéa de cet article afin de revenir au texte voté en première lecture* (ibid.) ; *son amendement d'harmonisation* (p. 2117). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi modifiant la loi du 1er mars 1888 ayant pour objet d'interdire aux étrangers la pêche dans les eaux territoriales françaises** [6 décembre 1967]. Discussion générale (p. 2117). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture, du projet de loi d'orientation foncière** [12 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 11 du code de l'urbanisme : *explique son vote sur l'amendement de M. Descours Desacres tendant à donner aux collectivités locales l'initiative des schémas directeurs et des plans d'occupation des sols* (p. 2194) : Art. 12 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Dailly tendant à prévoir la consultation du comité consultatif économique et social du district de Paris dans les procédures d'approbation du schéma directeur portant sur l'ensemble de la région parisienne* (p. 2196) ; Art. 19 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Dailly relatif au cas où le terrain réservé viendrait à faire l'objet d'une transmission pour cause de décès* (p. 2207) ; cet article est réservé (*ibid.*) ; *amendement de M. Dailly* (p. 2224). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2307, 2308). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi portant organisation des Comores** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2328, 2329). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Abdallah tendant à supprimer les dispositions à caractère réglementaire concernant les conseils de subdivision* (p. 2332) ; Art. 2 : amendements de M. Abdallah (*ibid.*) ; Art. 9 : *amendement de M. Abdallah tendant à compléter l'alinéa 5 de l'article 29 de la loi du 22 décembre 1961, par une disposition précisant « que le président du conseil de Gouvernement peut, dans le même cas de désaccord, déclarer l'urgence lorsqu'il estime que l'ordre public intérieur est en jeu dans le cadre des pouvoirs qui lui sont dévolus »* (p. 2334) ; *amendement de M. Abdallah* (p. 2335) ; Art. 10 : *amendement de M. Abdallah tendant à restreindre, pour l'exécution du budget, l'exercice du contrôle financier de l'Etat* (p. 2336) ; Art. 13 : *amendement de M. Abdallah tendant à préciser que « l'entrée en vigueur de la présente loi est subordonnée à la conclusion des conventions prévues »* (p. 2337). — Intervient, en qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, dans la discussion des conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2338). — Discussion des articles. — Art. 493 du code civil : *amendement du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la juridiction compétente pour décider de la tutelle ou de la curatelle* (p. 2339) ; observations ; demande au Sénat de rejeter les amendements présentés par le Gouvernement (*ibid.*) ; Art. 8 : *amendement du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction du 2e alinéa relatif à l'expertise en matière de sauvegarde de justice* (p. 2342) ; Art. 18 *bis : amendement du Gouvernement tendant à supprimer cet article qui stipule que les jugements sont enregistrés gratuitement et dispensés du timbre* (*ibid.*). — Intervient dans la discussion des **conclusions du rapport** de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux**

**impôts locaux directs** [19 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 15 : observations (p. 2431). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **nouvelle lecture**, du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [19 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2441, 2442). — Discussion des articles. — Art. 491-1 du code civil (cet article est réservé) (p. 2442) ; Art. 493 du code civil : *son amendement tendant à donner au tribunal de grande instance la compétence pour prononcer la mise sous tutelle ou sous curatelle* (*ibid.*) ; Art. 491-5 du code civil : *son amendement de coordination* (p. 2443) ; Art. 493-1 du code civil : *son amendement relatif à l'expertise médicale en matière de tutelle et de curatelle* (*ibid.*) ; Art. 496 du code civil : *son amendement de coordination* (*ibid.*) ; Art. 497 du code civil : *amendement identique* (*ibid.*) ; Art. 499 du code civil : *amendement identique* (p. 2444) ; Art. 501 du code civil : *son amendement d'harmonisation* (*ibid.*) ; Art. 507 du code civil : *son amendement tendant à supprimer le 2e alinéa de cet article* (*ibid.*) ; Art. 509-1 du code civil : *son amendement d'harmonisation* (*ibid.*) ; Art. 511 du code civil : *amendement de coordination et amendement d'harmonisation* (*ibid.*) ; Art. 512 du code civil : *son amendement de coordination* (*ibid.*) ; ART. 8 : *son amendement tendant, dans l'article 326-1 du code de la santé publique, à préciser que la sauvegarde de justice sera assurée par un médecin spécialiste désigné par le procureur de la République* (p. 2445) ; ART. 13 : *son amendement tendant à reprendre, pour le 3e alinéa de cet article, le texte proposé par la commission paritaire* (*ibid.*). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier les dispositions de l'article 1099-2° du code civil relatif aux donations entre époux** [20 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2503, 2504). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi portant organisation des Comores** [20 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2504, 2505).

**JUNG** (M. LOUIS) [Bas-Rhin].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Questions orales :**

**M. Louis Jung** rappelle à *M. le ministre de l'agriculture* que depuis le 1er janvier 1966, l'office national des forêts a été substitué à l'ancienne administration des eaux et forêts pour assurer la gestion des forêts communales soumises au régime forestier (loi du 23 décembre 1964). Il attire son attention sur le fait que depuis cette date les personnels techniques de l'ancienne administration des eaux et forêts (chefs de districts et agents techniques) attendent toujours la sortie de leurs nouveaux statuts et une revalorisation de leur situation indiciaire qui tienne compte de la technicité qui est la leur et des missions de plus en plus importantes qui leur sont confiées. Il lui demande de bien vouloir faire connaître ses intentions en ce qui concerne le règlement dans les meilleurs délais de la situation des personnels techniques des forêts [20 avril 1967] (n° 779). — Réponse [23 mai 1967] (p. 400).

**M. Louis Jung** expose à *M. le ministre de l'équipement et du logement* que selon certaines informations le gouvernement sarrois aurait décidé la construction d'une liaison fluviale Sarre-Rhin, en empruntant un tracé à travers le Palatinat. Il lui rappelle qu'un ingénieur français avait fait une étude qui prévoyait la réalisation de ce canal entre Strasbourg et Sarrebruck. Cette solution aurait naturellement largement contribué au développement de l'économie des régions de l'Est. Il lui demande s'il ne pense pas pouvoir intervenir auprès du gouvernement allemand pour examiner si ces travaux ne pourraient être faits en collaboration franco-allemande, dans l'intérêt de l'ensemble des régions intéressées [9 mai 1967] (n° 789). — Réponse [23 mai 1967] (p. 402, 403).

**M. Louis Jung** expose à *M. le ministre de l'équipement et du logement* que l'arrêté du 7 juin 1967, publié au *Journal officiel* du 7 juillet 1967, concernant les plaques d'immatriculation des véhicules automobiles, et par lequel la forme et les dimensions du signe distinctif « F » ont été arrêtées d'une façon très nette, a suscité un profond mécontentement parmi les automobilistes français, vu que cette mesure provoquera des dépenses supplémentaires à un moment où le prix du carburant vient encore d'être augmenté. Il lui demande si l'interdiction prévue à l'article 8-2 est également applicable à la plaque « EU », fréquemment employée dans les différents pays de la Communauté européenne [2 octobre 1967] (N° 803). — Réponse [24 octobre 1967] (p. 987, 988).

**Interventions :**

Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, à ses **questions orales n°s 779 et 789** (cf. *supra*) [23 mai 1967] (p. 400, 403). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, à sa **question orale n° 803** (cf. *supra*) [24 octobre 1967] (p. 988). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : les finances locales et l'aide de l'Etat ; le clergé concordataire et la campagne électorale (p. 1526, 1527). — EQUIPEMENT. — Discussion générale (p. 1564). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION V : COMMISSARIAT AU TOURISME. — Discussion générale (p. 1655). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — ARTICLES DE TOTALISATION DES CRÉDITS. — Art. 63 *quater* (*nouveau*) : *amendement de M. Marcel Martin relatif à la fiscalité locale des communes forestières* (p. 1958).

# K

**KAUFFMANN** (M. MICHEL) [Bas-Rhin].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Questions orales avec débat :**

**M. Michel Kauffmann** appelle l'attention de *M. le ministre de l'agriculture* sur la stagnation du revenu agricole et en particulier sur la dégradation du terme de l'échange dans les productions animales ; il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour maintenir la rentabilité de la production laitière et revaloriser le prix à la production des viandes bovine et porcine [2 octobre 1967]. — Réponse [24 octobre 1967] (p. 999 et suivantes).

**M. Michel Kauffmann** attire l'attention de *M. le Premier ministre* sur les remous créés dans l'opinion publique, et en particulier parmi les représentants du judaïsme, dans le département qu'il représente, à la suite des déclarations du Président de la République sur les origines de la crise de juin au Moyen-Orient, sur l'Etat d'Israël et le peuple juif, à l'occasion de la conférence de presse du 27 novembre. Chef du Gouvernement responsable de la conduite de la politique française en vertu des articles 20 et 21 de la Constitution, il lui demande s'il partage les opinions émises et quelles mesures il compte prendre pour apaiser les craintes et les inquiétudes ainsi nées parmi les citoyens français représentants du judaïsme [12 décembre 1967].

**Interventions :**

Prend la parole dans le débat sur sa question orale relative à la **politique agricole du Gouvernement** [24 octobre 1967] (p. 999, 1000, 1008, 1009). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [7 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1092, 1093). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 8 *bis* : observations sur cet article relatif à l'application de la taxe sur la valeur ajoutée à l'agriculture (p. 1308). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1967]. — JUSTICE : observations sur les magistrats et les avocats en Alsace et en Lorraine (p. 1410). — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale : observations sur le fonctionnement de l'automatique dans le département du Bas-Rhin (p. 1423). — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale. — Observations sur les prisonniers de guerre du camp de Tambow (p. 1431). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : le revenu agricole ; les cours de la viande bovine ; l'indemnité viagère de départ ; les calamités agricoles ; le règlement européen sur les matières grasses (p. 1726, 1727).

**KISTLER** (M. MICHEL) [Bas-Rhin].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1967 [14 décembre 1967].

**Interventions :**

Intervient, en qualité de rapporteur spécial (travail) de la commission des finances, dans la discussion de **projet de loi de finances pour 1968** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les questions relatives à la main-d'œuvre (marché du travail, réforme des allocations de chômage, l'aide aux travailleurs sans emploi, la formation professionnelle, le fonds national de l'emploi, le reclassement des travailleurs handicapés) et à la sécurité sociale ; les zones de salaires (p. 1614, 1615).

# L

**LACAZE** (M. JEAN) [Tarn-et-Garonne].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**LACHEVRE** (M. ROGER) [Seine-et-Oise].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances pour 1968 restant en discussion [30 novembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1967 [14 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport* fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi portant réforme du régime relatif aux droits de port et de navigation [18 mai 1967] (n° 249).

*Rapport* fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi modifié par l'Assemblée nationale, portant réforme du régime relatif aux droits de port et de navigation [7 décembre 1967] (n° 59).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux événements de mer** [20 avril 1967]. — Discussion générale (p. 181). — Prend part à la discussion du **projet de loi sur les assurances maritimes** [20 avril 1967]. — Discussion des articles. — Art. 25 : observations sur les incidences de cet article sur la vente C. A. F. (p. 195, 196) ; *amendement de M. Dailly* (p. 197, 198). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux conditions de nationalité exigées du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile** [11 mai 1967]. — Discussion générale (p. 318). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi portant réforme du régime relatif aux droits de port et de navigation** [25 mai 1967]. — Discussion générale (p. 481, 482). — Discussion des articles. — Art. 1er. CHAPITRE PREMIER : **classification des droits de port et de navigation :** *son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa relatif aux droits de jaugeage et de visite pour les navires étrangers* (p. 488) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 2 : observations (*ibid.*) ; Art. 3 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 1er alinéa de cet article afin que l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des droits soient fixés par la loi* (p. 489) ; *son amendement tendant à insérer, après l'article 3, un article 3 bis nouveau disposant que l'armateur à le libre choix de son port d'attache* (p. 490) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 4 : *son amendement tendant à supprimer le 2e alinéa de cet article qui constituerait le 1er alinéa d'un article 4 bis nouveau* (p. 490) ; Art. 4 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article relatif au passeport délivré aux navires de plaisance ou de sport appartenant à des étrangers* (p. 491) ; Art. 7 : *son amendement tendant à modifier le § 1er de cet article afin de prévoir plus de garanties en ce qui concerne l'établissement des taux de la taxe sur la jauge et de la taxe sur les marchandises applicables dans chaque port* (p. 492) ; le retire et se rallie à l'amendement de M. Brun (*ibid.*) ; *son amendement rédactionnel au § 3°* (*ibid.*) ; Art. 8 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise de cet article relatif à la redevance dite d'équipement des ports de pêche* (p. 492) ; le retire (p. 493) ; Art. 9 : *amendement de M. Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances* (*ibid.*) ; Art. 12 : *amendement de M. Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances* (p. 494) ; Art. 15 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif à l'affectation du produit des taxes revenant à un port* (p. 494) ; (cet article est réservé) ; Art. 16 : *amendement de M. Brun relatif à la répartition de la redevance entre le port d'attache du navire et le port de débarquement :* observations (p. 495) ; Art. 18 : *amendement de M. Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'affectation du produit des droits de port perçus dans les ports non autonomes* (p. 496) ; Art. 15 (précédemment réservé) : *son amendement tendant à supprimer cet article pour harmonisation* (p. 497) ; Art. 20 : *amendement de M. Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances* (*ibid.*) ; Art. 24 *bis* (*nouveau*) : *son sous-amendement rédactionnel à l'amendement de M. Boulin relatif à l'application de la présente loi dans les ports du Rhin et de la Moselle* (p. 498) ; Art. 25 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif aux conditions d'application des droits de port dans les ports-relais pétroliers* (p. 498, 499). — Intervient, au nom de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 8 : observations sur *l'amendement de M. Pellenc tendant à supprimer le § 2° de cet article afin d'exonérer les mareyeurs de la T. V. A.* (p. 1298, 1299, 1301) ; Art. 10 : *son amendement tendant à modifier le § 1° et à supprimer le tableau II afin d'interdire la fiscalisation de l'augmentation du prix des produits pétroliers intervenue le 10 juillet 1967 à la suite de la fermeture du canal de Suez* (p. 1318, 1319). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1967]. — TRANSPORTS. — SECTION III : MARINE MARCHANDE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : le timbre de connaissement ; l'exonération du salaire des marins de l'impôt de 5 p. 100 ; les pêches maritimes ; l'exploitation des services maritimes d'intérêt général (p. 1498 à 1500). — Examen des articles. — Après l'article 75 *bis* : *son amendement tendant à insérer un article additionnel nouveau disposant que : « Les rémunérations payées par les entreprises de navigation au commerce aux membres de leur personnel navigant sont exonérées, à compter du 1er janvier 1968, de la taxe de 5 p. 100 sur les salaires. A concurrence de la perte de recette qui pourrait en résulter pour les collectivités locales, les crédits nécessaires seront inscrits au budget des charges communes à compter du présent exercice »* (p. 1506) ; ETAT B : TITRE IV : demande au Sénat de repousser ce titre IV (p. 1507). — **Discussion du projet de loi en nouvelle lecture** [8 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2157). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1967** [13 décembre 1968]. — Discussion des articles. — Art. 6 *quater : amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article* (p. 2263). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des finances, dans la discussion, en **deuxième lecture, du projet de loi relatif aux droits de port et de navigation** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2303). — Discussion des articles. — Art. 3 : *observations sur l'application de l'article 40 de la Constitutuion à l'amendement de M. Bruyneel* (p. 2304).

**LACHOMETTE** (M. JEAN DE) [Haute-Loire].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**LAFAY** (M. BERNARD) [Seine].

**Elu député à l'Assemblée nationale le 12 mars 1967.** — Cessation de mandat sénatorial le 18 avril 1967.

**LAFLEUR** (M. HENRI) [Nouvelle-Calédonie).

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**LA GONTRIE** (M. PIERRE DE) [Savoie].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier certains articles du code électoral** [26 octobre 1967]. — Demande le renvoi de cette proposition de loi en commission pour un nouvel examen (p. 1028). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine**

[8 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ART. 1er : Art. 11 du code de l'urbanisme : explique son vote sur l'amendement de M. Chauty stipulant que dans les cantons à vocation rurale, l'élaboration d'un plan d'occupation des sols sera réalisée conjointement avec celle d'un plan de développement agricole et rural (p. 1111).

**LAGRANGE** (M. ROGER) [Saône-et-Loire].

**Elu député à l'Assemblée nationale le 12 mars 1967.** — Cessation du mandat de sénateur le 3 avril 1967.

**LALLOY** (M. MAURICE) [Seine-et-Marne].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport* fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur la proposition de loi, modifiée par l'Assemblée nationale, autorisant l'Etat à exécuter les travaux d'infrastructure de drainage des terres humides [30 novembre 1967] (N° 51).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale : observations sur la lutte contre la pollution des eaux (p. 1525). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi autorisant l'Etat à exécuter les travaux d'infrastructure de drainage des terres humides** [7 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2146). — Discussion des articles. — Art. 151-3 du code rural : *son amendement tendant à préciser la rédaction du début du deuxième alinéa de cet article* (p. 2147) ; *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; *son amendement, au deuxième alinéa, tendant à remplacer les mots : « ... l'article 176 du code rural est applicable... », par les mots : « ... l'article 176 du présent code est applicable aux dépenses autres que celles intégralement prises en charge par l'Etat »* (ibid.) ; *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; *son amendement tendant à remplacer la fin de la première phrase du troisième alinéa de cet article par le texte suivant : « ... Ce régime (celui de la loi du 29 décembre 1892) cesse d'avoir effet lors de la remise des ouvrages aux associations ou collectivités et établissements publics visés à cet article »* (ibid.) ; *son amendement tendant à insérer, au troisième alinéa, les dispositions suivantes : « ... pendant la durée de l'occupation temporaire, l'Etat bénéficie de la servitude d'écoulement instituée par les articles 135 à 138 du présent code. Le transfert des servitudes accompagne la remise des ouvrages »* (ibid.) ; *son amendement, toujours au troisième alinéa, tendant, après les mots : « d'occupation du sol », à ajouter les mots suivants : « ... de servitude d'écoulement »* (p. 2148) ; *son amendement, au cinquième alinéa de cet article 151-3 du code rural, tendant, après les mots : « ... auraient pu prétendre... », à ajouter les mots : « les associations syndicales »* (ibid.) ; *son amendement, au cinquième alinéa, tendant à rédiger comme suit la fin de l'avant-dernière phrase : « L'aide financière à laquelle auraient pu prétendre les collectivités et établissements publics intéressés pour la réalisation de travaux complémentaires dans la limite du périmètre intéressé par les travaux d'infrastructure peut être réduite ou supprimée »* (ibid.).

**LAMBERT** (M. MARCEL) [Morbihan].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [6 juin 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes [22 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Avis* présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes [22 juin 1967] (N° 315).

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes** [22 juin 1967]. — Discussion générale (p. 733). — Discussion des articles. — Art. 46 : *son amendement tendant à remplacer la liste des différentes catégories de salariés par une formule générale englobant l'ensemble* (p. 742) ; Art. 47 : *son amendement rédactionnel* (p. 743) ; *son amendement tendant à modifier le 2e alinéa de cet article afin que le plafond applicable au versement provisionnel aux salariés soit non pas fixé par décret, mais le même que le plafond visé à l'article 47 a) du livre premier du code du travail* (p. 743) ; Art. 146 : *ses amendements tendant à une nouvelle rédaction du texte proposé pour le 4° de l'article 2101 du code civil et pour le 2° de l'article 2104 du code civil* (p. 758) ; cet article est réservé ; Art. 151 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour l'article 47 a) du livre premier du code du travail relatif au paiement des rémunérations de toute nature en cas de règlement judiciaire ou de liquidation des biens* (p. 759) ; *son amendement tendant, dans l'article 47 b) du livre premier du code du travail, à remplacer les mots : « nonobstant l'existence d'une autre créance privilégiée », par les mots : « nonobstant l'existence de tout autre créance privilégiée »* (*ibid.*) ; Art. 151 *bis : son amendement tendant à insérer cet article afin de remplacer les dispositions relatives aux droits de créance résultant du contrat de salaire différé garanti par les articles 2101-4° et 2104-2° du code civil* (p. 760) ; Art. 146 (précédemment réservé) : (p. 765).

**LAMOUSSE** (M. GEORGES) [Haute-Vienne].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé vice-président* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour le cinéma et les théâtres nationaux, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale (p. 1581 à 1583). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : l'enseignement du premier degré et son caractère « concentrationnaire » ; les bourses d'enseignement ; l'enseignement supérieur ; le développement de la lecture publique ; l'enseignement audio-visuel (p. 1682, 1683) ; (p. 1701).

**LANET** (M. JOSEPH-PIERRE) [Seine].

**Nommé sénateur le 18 avril 1967** en remplacement de M. Bernard Lafay élu député.

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [18 avril 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [23 novembre 1967]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les problèmes de l'enseignement technique (p. 1691, 1692). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1967]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Art. 44 : observations (p. 2089).

**LAPLACE** (M. ADRIEN) [Tarn-et-Garonne].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**LAURENS** (M. ROBERT) [Aveyron].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**LAURENT-THOUVEREY** (M. CHARLES) [Jura].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**LA VASSELAIS** (M. GUY DE) [Eure-et-Loir].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans le débat sur les questions orales de MM. Bruyneel et Edouard Bonnefous concernant l'**évacuation de la base de Mers-el-Kébir** [7 novembre 1967] (p. 1073). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — EQUIPEMENT. — Discussion générale : observations ayant porté sur la situation routière, en particulier sur les routes du département d'Eure-et-Loir et, plus généralement, la question de la sécurité (p. 1557, 1558) ; répond à M. le ministre (p. 1563).

**LAVY** (M. ARTHUR) [Haute-Savoie].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**LE BELLEGOU** (M. EDOUARD) [Var].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs [22 juin 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes [22 juin 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte pour la proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne [1er juillet 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique [14 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [15 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [15 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi prorogeant certains baux ruraux consentis au profit des rapatriés. (Enregistré à la présidence le 15 mars 1967.) [3 avril 1967] (n° 211).

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, modifié par l'Assemblée nationale, prorogeant certains baux ruraux consentis au profit des rapatriés [11 mai 1967] (n° 241).

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, modifiant les articles 370, 384, 385 et 387 du code rural relatifs à la police de la chasse [25 mai 1967] (n° 264).

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [13 décembre 1967] (n° 82).

*Rapport*, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [19 décembre 1967] (n° 102).

**Question orale avec débat :**

**M. Edouard Le Bellegou** demande à *M. le ministre de l'intérieur* de vouloir bien lui préciser les mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour assurer d'une manière équitable l'indemnisation des rapatriés et spoliés, victimes des événements politiques de ces dernières années [11 avril 1967]. — Réponse [9 mai 1967] (p. 301 et suivantes).

**Interventions :**

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi prorogeant certains baux ruraux consentis au profit des rapatriés** [13 avril 1967]. — Discussion générale (p. 123). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à compléter le deuxième alinéa de cet article par un nouvel alinéa précisant que « pour la durée de la prorogation visée à cet article le bailleur aura la possibilité de demander la revision du prix conformément à la réglementation en vigueur à la date d'effet de cette prorogation »* (p. 123, 124). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'amélioration de l'habitat** [18 avril 1967]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Namy relatif à l'augmentation du prix des loyers résultant des travaux exécutés par le propriétaire* (p. 154) ; Art. 5 : *amendement de M. Guillard* (p. 157). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la Cour de cassation** [27 avril 1967]. — Discussion générale (p. 273 à 275). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Namy relatif à la fixation des effectifs des magistrats et des greffiers* (p. 278, 279) ; Art. 5 : *amendement de M. Marcilhacy relatif à la composition des chambres mixtes* (p. 283). — Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à l'**indemnisation des rapatriés et spoliés d'Afrique du Nord** [9 mai 1967] (p. 301, 302). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier la date d'effet de la loi du 6 août 1963 relative au recours contre le tiers responsable en matière d'accident de trajet** [11 mai 1967]. Discussion générale (p. 322). — Discussion de l'article unique : observations sur l'application de l'article 40 de la Constitution à l'amendement de M. Geoffroy (p. 323). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi organique tendant à modifier certains articles du code électoral de façon à prévoir le remplacement, par des élections partielles, des membres du Parlement dont le siège devient vacant** [11 mai 1967]. — Observations sur la motion présentée par M. Prélot tendant à suspendre le vote de la proposition de M. Bruyneel jusqu'à l'accomplissement d'une réforme constitutionnelle (p. 331, 332). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [18 mai 1967]. — Discussion des articles. — ART. 1er : Art. 489-2 du code civil : *amendement de M. Molle tendant à compléter cet article relatif à la réparation du préjudice causé par le fait d'une personne aliénée par une disposition permettant aux juges de modérer l'indemnité* (p. 374, 375). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi prorogeant certains baux ruraux consentis au profit des rapatriés** [25 mai 1967]. — Discussion générale (p. 477, 478). — Intervient dans le débat sur la question orale de M. Cornu relative à l'**indemnisation des Français rapatriés d'Algérie, victimes de nationalisation** [6 juin 1967] (p. 581, 582). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi relatif à la cour de cassation** [8 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 5 : *amendement de M. Louis Joxe, garde des sceaux* (p. 599, 600). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à la police de la chasse** [8 juin 1967]. — Discussion générale (p. 601, 602). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à compléter le deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 384 du code rural, par une phrase disposant que les gardes particuliers des fédérations départementales des chasseurs ne sont toutefois pas habilités à constater les infractions aux dispositions de l'article 374 que sous réserve de l'accord des titulaires du droit de chasse* (p. 602) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à la répression des délits de diffamation et d'injure en matière d'émissions radiodiffusées et télévisées et à l'organisation de l'exercice du droit de réponse** [8 juin 1967]. — Discussion générale (p. 608, 609). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, de la **proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de**

**la région parisienne** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 832). — Prend part à la discussion de la **proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier l'article 23 de la Constitution relatif à la compatibilité des fonctions de membre du Gouvernement avec le mandat de député ou de sénateur** [26 octobre 1967]. — Discussion générale (p. 1022, 1023). — Prend part au débat sur les questions orales de MM. Bruyneel et Edouard Bonnefous concernant **l'évacuation de la base de Mers-el-Kébir** [7 novembre 1967] (p. 1071). — Prend part à la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [7 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1088 à 1092). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ART. 7 : *amendement de M. Pellenc et sous-amendements de MM. Dailly et Vallin ;* observations sur le transfert aux communes de dépenses incombant normalement à l'Etat (p. 1168, 1169, 1170). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — JUSTICE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'insuffisance du nombre des magistrats et sur l'absence de moyens matériels mis à la disposition des conseillers et des juges rapporteurs (p. 1406). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1967]. — INTÉRIEUR (SERVICE DES RAPATRIÉS). — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : le problème de l'indemnisation, la situation des retraités, des rapatriés exerçant une profession libérale, des agriculteurs (p. 1843 à 1846). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE IV : *son amendement indicatif tendant à supprimer les crédits prévus au titre IV, afin d'appeler l'attention du Gouvernement sur le problème de l'indemnisation des rapatriés* (p. 1852, 1853). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention** [7 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 60 *ter (nouveau)* : observations sur le contentieux de la présente loi (p. 2141). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux ingénieurs de l'armement** [12 décembre 1967]. — Discussion des articles. — *Son amendement tendant à ajouter un article additionnel* 37 *disposant que certains corps d'ingénieurs militaires du ministère des armées qui ne dépendent pas de la délégation ministérielle pour l'armement pourront être régis, moyennant les adaptations appropriées, par des dispositions analogues* (p. 2238) ; le retire (p. 2239). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique** [13 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 4 : *amendement de M. de Montigny relatif à l'organisation d'un concours spécial pour l'accès au grade d'inspecteur des douanes* (p. 2272). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi portant modification des limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2284 à 2286) ; (p. 2294, 2295). — Discussion des articles. — *Son amendement tendant à supprimer les articles* 2, 3 *et* 4 *afin de conclure au rejet de cette proposition de loi* (p. 2300, 2301). — **Suite de la discussion** [19 décembre 1967]. — En qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, présente les conclusions du rapport de la commission sur cette proposition de loi (p. 2437, 2439).

**LEBRETON** (M. MARCEL) [Seine-Maritime].

**Est nommé secrétaire du Sénat** [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par le preneur** [16 mai 1967]. — Discussion des articles. — Art. 4 : observations sur la question des cultures spécialisées, et notamment celle du lin, au regard du code rural (p. 354). — Intervient dans la discussion des questions orales de MM. Durieux, Restat, Deguise, Kauffmann et Dulin relatives à la **politique agricole du Gouvernement** [24 octobre 1967] (p. 1010, 1011).

**LECANUET** (M. JEAN) [Seine-Maritime].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Question orale :**

**M. Jean Lecanuet** attire l'attention de *M. le ministre de l'industrie* sur la situation critique de l'industrie cotonnière française. Il lui expose que cette branche de l'activité nationale a réussi pour une large part à compenser la perte de ses débouchés outre-mer par la conquête de nouveaux marchés hors de la zone franc. Mais aujourd'hui, l'industrie cotonnière française se trouve en compétition avec des pays qui exportent en France à des prix anormalement bas. Cette concurrence est appelée à se renforcer à la suite des réductions tarifaires et des augmentations de contingents qui viennent d'être accordés lors de récentes négociations (Kennedy Round, renouvellement de l'accord de Genève sur les produits cotonniers). Or il apparaît que la prolongation de la crise actuelle de l'industrie cotonnière risque d'entraîner des troubles d'ordre économiques et sociaux d'une grande gravité. Aussi, il lui demande s'il n'estime pas nécessaire de prendre des mesures destinées à renforcer la compétitivité de cette industrie et à accroître ses débouchés [20 juin 1967] (n° 797). — Réponse [17 octobre 1967] (p. 965, 966).

**Question orale avec débat :**

**M. Jean Lecanuet** expose à *M. le Premier ministre* que le général Ailleret, chef d'état-major des armées, dans un article publié dans *La Revue de Défense nationale,* estime que la disproportion des forces en Europe à l'avantage du bloc soviétique ne comporte qu'un risque théorique, que dès lors la France doit se mettre en condition d'affronter seule tout adversaire quel qu'il soit et se prononce pour « un système de défense... mondial et tous azimuts ». Cette orientation de notre politique de défense mettrait en cause nos alliances et aurait des conséquences incalculables sur les relations extérieures de la France et la vie économique et sociale de la nation. Il lui demande si les déclarations du général Ailleret sont l'expression officielle de la politique française en matière de défense et de diplomatie [5 décembre 1967].

**Interventions :**

Prend part à la discussion du **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [1er juin 1967]. — Discussion générale (p. 542 à 546). — Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, à sa **question orale n° 797** (cf. *supra*) [17 octobre 1967] (p. 965, 966).

**LEGOUEZ** (M. MODESTE) [Eure].

*Donne sa démission* de membre de la commission des affaires économiques [22 novembre 1967].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [22 novembre 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [14 novembre 1967]. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur : l'application de la T. V. A. à l'agriculture et la situation économique dans l'agriculture ; l'enseignement technique ; l'octroi des bourses (p. 1255 à 1258).

**LEGROS** (M. MARCEL) [Saône-et-Loire].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**LEMAIRE** (M. MARCEL) [Marne].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**LEMARIE** (M. BERNARD) [Côtes-du-Nord].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique [15 décembre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les structures hospitalières et sur l'équipement hospitalier ; la protection civile et le transport des accidentés de la route (p. 1629, 1630).

**LEONARD** (M. ROGER), **Premier président de la Cour des comptes.**

En cette qualité, dépose sur le bureau du Sénat le rapport établi par la Cour des comptes au cours de la présente année [30 juin 1967] (p. 844).

**LEVACHER** (M. FRANÇOIS) [Eure-et-Loir].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**LEVEQUE** (M. PAUL) [Seine-et-Marne].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**LHOSPIED** (M. JEAN) [Nièvre].

**Elu sénateur le 11 juin 1967** en remplacement de M. Daniel Benoist, élu député à l'Assemblée nationale.

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [22 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 otobre 1967].

**LIOT** (M. ROBERT) [Nord].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**LONGCHAMBON** (M. HENRI) [Français établis hors de France].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [15 décembre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport,* fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification du protocole du 22 juin 1964 prévu par l'article 8 (1) (e) (ii) de la convention portant création d'une organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux et relatif à l'utilisation des informations techniques pour des buts autres que ceux de la technologie spatiale [22 novembre 1967] (n° 31).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX (recherche scientifique, énergie atomique). — Discussion générale : observations sur le problème de l'enseignement supérieur en ce qui concerne la recherche (p. 1464, 1465). — SECTION VII : COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale ; en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, présente ses observations sur l'action et les résultats du commissariat général et sur les problèmes que pose la préparation du VI^e^ Plan (p. 1480, 1481). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale : observations sur l'aide sociale aux Français de l'étranger (p. 1623). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale : observations ayant porté sur l'éducation des jeunes Français résidant à l'étranger (p. 1688, 1689). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention** [30 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1990). — Discussion des articles. — Art. 2 *ter* (nouveau) : *amendements de M. Marcilhacy et de M. Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur* (p. 1993) ; Art. 8 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 1995) ; Art. 8 *bis* : *amendement de M. Marcilhacy :* observations sur les programmes d'ordinateurs (p. 1996) ; Art. 8 *quater* (nouveau) : *sous-amendement de M. Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur* (p. 1997) ; Art. 16 *bis* (nouveau) : *sous-amendement de M. Armengaud* (publication du dossier de la demande de brevet) (p. 2000) ; Art. 24 : *son sous-amendement tendant à réduire de cinq à trois mois le délai pendant lequel le ministre chargé de la défense nationale fait procéder à l'examen des inventions* (p. 2005, 2006) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 38 *bis* : *amendement de M. Dailly tendant à supprimer cet article relatif à la licence de dépendance* (p. 2014). — **Suite de la discussion** [7 décembre 1967]. — Art. additionnel 39 *ter* : *amendement de M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères :* observations (p. 2126, 2127). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification d'un protocole instituant une organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux** [7 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2144). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture, de la proposition de loi tendant à revaloriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention** [15 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 25 : observations sur le cas des inventions intéressant la défense nationale et sur l'*amendement de M. Marcilhacy tendant, après les mots : « un an renouvelable » à rétablir les mots : « sans que la durée totale de l'interdiction puisse excéder trois ans »* (p. 2369) ; Art. 38 : observations sur la procédure d'octroi de la licence d'office (p. 2371, 2372).

**LOSTE** (M. HENRY) [Wallis et Futuna].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à proroger les pouvoirs de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie** [20 avril 1967]. — Discussion générale (p. 171). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [27 novembre 1967]. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : les grandes endémies à Wallis et Futuna ; l'aérodrome des Wallis et la nécessité d'établir une liaison directe avec Nouméa ; les liaisons maritimes entre Wallis et Futuna ; la route de Futuna reliant Sigane à Alo ; le problème de l'eau ; l'enseignement (p. 1876, 1877).

**LOUVEL** (M. JEAN-MARIE) [Calvados].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances pour 1968 restant en discussion [30 novembre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 10 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa précisant que la taxe sur la valeur ajoutée payée sur les fuels lourds sera déductible par les consommateurs industriels français* (p. 1319, 1320). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1967]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget des DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER : observations ayant porté notamment sur : la départementalisation ; le service militaire adapté ; la situation du tourisme (p. 1854 à 1856). — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : les crédits destinés à la promotion économique et sociale de ces territoires ; le problème des investissements, spécialement en Nouvelle-Calédonie ; le développement économique des territoires français des Afars et des Issas ; les difficultés économiques de Saint-Pierre-et-Miquelon (fonctionnement de la Société de pêche et de congélation) (p. 1871 à 1874).

# M

**MAILHE** (M. PIERRE) [Hautes-Pyrénées].

**Nommé sénateur le 23 décembre 1966,** en remplacement de M. Paul Baratgin, décédé.

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 avril 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes [22 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Prend la parole dans le débat sur les questions orales de MM. Durieux, Restat, Deguise, Kauffmann et Dulin relatives à la **politique agricole du Gouvernement** [24 octobre 1967] (p. 1002, 1003, 1004).

**MAILLE** (M. PIERRE) [Somme].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**MARCILHACY** (M. PIERRE) [Charente].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [6 juin 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte pour la proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne [1er juillet 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [15 décembre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la cour de cassation. (Enregistré à la présidence le 15 février 1967.) [3 avril 1967] (N° 204).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi sur les assurances maritimes. (Enregistré à la présidence le 29 mars 1967.) [3 avril 1967] (N° 214).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, sur la sauvegarde de la vie humaine en mer et l'habitabilité à bord des navires. (Enregistré à la présidence le 29 mars 1967.) [3 avril 1967] (N° 215).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi relatif aux événements de mer [11 avril 1967] (N° 217).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif à la cour de cassation [30 mai 1967] (N° 273).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, modifié par l'Assemblée nationale, sur les assurances maritimes [30 mai 1967] (N° 274).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, modifié par l'Assemblée nationale, relatif aux événements de mer [1er juin 1967] (N° 276).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi de M. Roger Carcassonne et des membres du groupe socialiste et apparenté, tendant à modifier la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, de façon à réprimer les délits de diffamation et d'injure commis au cours d'émissions de radio ou de télévision et à organiser l'exercice du droit de réponse [1er juin 1967] (N° 277).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi de M. André Armengaud relative à la cession de parts ou actions, mises sous séquestre comme biens ennemis, de sociétés dont l'actif est exclusivement composé de marques de fabrique et de commerce [8 juin 1967] (N° 288).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi organique instituant un congé spécial pour les magistrats du corps judiciaire [15 juin 1967] (N° 303).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi modifié par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif aux événements de mer [29 juin 1967] (N° 333).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, modifiée par l'Assemblée nationale, relative à la cession de parts ou actions mises sous séquestre comme bien ennemis de sociétés dont l'actif est exclusivement composé de marques de fabrique et de commerce [1er juillet 1967] (N° 355).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi organique adopté par l'Assemblée nationale modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée, portant loi organique relative au statut de la magistrature [1er juillet 1967] (N° 357).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [26 novembre 1967] (N° 42).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [15 décembre 1967] (N° 94).

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [19 décembre 1967] (N° 103).

**Question orale :**

**M. Pierre Marcilhacy** demande à *M. le ministre des affaires étrangères* de lui faire connaître le résultat des démarches et enquêtes qui auraient été entreprises sur le sort de Mlle Michèle Cleuziou, ingénieur agronome, membre de la coopération en Algérie, disparue le 6 août 1963 dans des conditions particulièrement tragiques. Il s'étonne du silence et de l'inefficacité de l'action du Gouvernement français, dont le premier souci doit être de surveiller, protéger et défendre ses ressortissants, spécialement ceux affectés à la coopération. [8 juin 1967] (N° 795). — Réponse [20 juin 1967] (p. 689, 690, 691).

**Question orale avec débat :**

**M. Pierre Marcilhacy** demande à *M. le ministre des affaires étrangères* s'il est exact que le Gouvernement français n'a pris aucune part offensive et nuisible à nos alliés traditionnels dans la lutte monétaire actuellement en cours et, dans l'affirmative, s'il ne lui paraît pas utile, afin de mettre un terme à divers commentaires malveillants pour la France, d'admettre le principe de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, sous réserve de négociations à intervenir, et de réaffirmer la solidarité de notre pays avec l'Europe et le monde occidental devant la menace que certaines spéculations sur l'or font courir à notre économie et, par voie de conséquence, à la paix [14 décembre 1967].

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif aux événements de mer** [20 avril 1967]. — Discussion générale (p. 174 à 176). — Discussion des articles. — Art. 1er : observations (p. 183) ; Art. 7 : *son amendement tendant à modifier le 1er alinéa de cet article afin que « les actions en réparation de dommages (abordage) se prescrivent par deux ans à partir du jour de l'accident »* (ibid.) ; *son amendement rédactionnel au 3e alinéa de cet article* (ibid.) ; Art. 9 : observations (*ibid.*) ; Art. 16 : *son amendement rédactionnel* (p. 184) ; Art. 18 : *son amendement rédactionnel au 2e alinéa de cet article* (*ibid.*) ; Art. 19 : *son amendement tendant à compléter le 1er alinéa de cet article afin de préciser que le capitaine « est seul responsable à raison des contraventions au présent article »* (p. 184) ; *son amendement tendant à supprimer le 2e alinéa de cet article, alinéa relatif à la non-responsabilité du propriétaire du navire* (p. 184, 185) ; Art. 21 : *amendements rédactionnels* (p. 186) ; Art. 22 : *son amendement tendant à remplacer les mots : « à défaut de stipulations contraires des parties intéressées elles sont réglées », par les mots : « à défaut de convention entre toutes les parties intéressées, les avaries sont réglées »* (p. 186. 187) ; *son amendement tendant, à la fin du 3e alinéa de cet article, à remplacer les mots : « est réputée non écrite », par les mots : « devra, à peine de nullité, faire l'objet d'une approbation explicite et spéciale des parties »* (p. 187) ; Art. 31 : *son amendement tendant à modifier cet article afin de simplifier le mode de calcul des marchandises qui contribuent au règlement des avaries communes* (p. 188) ; Art. 37 : *son amendement rédactionnel* (*ibid.*). Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi sur la sauvegarde de la vie humaine en mer et l'habitabilité à bord des navires** [20 avril 1967] (p. 189). — Discussion des articles. — Art. 4 : *son amendement rédactionnel au début de cet article tendant à préciser que les infractions font l'objet d'un constat* (p. 190) ; Art. 6 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le 2e alinéa de cet article : « Les courtiers, interprètes et conducteurs de navires doivent faire la déclaration de partance relative aux navires étrangers dont ils assurent la conduite sous les peines prévues à l'alinéa précédent »* (*ibid.*). Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi sur les assurances maritimes** [20 avril 1967]. — Discussion générale (p. 191). — Discussion des articles. — Art. 2 : (cet article est réservé) (p. 191) ; Art. 6 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'annulabilité de l'assurance en cas de déclaration inexacte ou omission de la part de l'assuré* (p. 192) ; Art. 7 : *son amendement tendant à modifier l'alinéa 1er de cet article afin de substituer à la résiliation automatique « la faculté de résilier l'assurance si l'aggravation du risque n'a pas été déclarée dans les huit jours* (p. 192, 193) ; Art. 9 : *son amendement rédactionnel* (p. 193) ; Art. 10 : *son amendement tendant à préciser que la fraude doit provenir du fait de l'assuré ou de son mandataire* (p. 194) ; Art. 25 : *amendement de M. Dailly (vente C. A. F.)* (p. 196, 197, 198) ; Art. 27 : *son amendement tendant à compléter le 2e alinéa de cet article relatif à l'obligation de contribution de l'assuré au sauvetage des objets assurés, par les mots :... résultant de sa faute ou de sa négligence »* (p. 198) ; Art. 40 : *son amendement tendant à ce que l'assureur garantisse les dommages directement causés par la faute intentionnelle du capitaine* (p. 199, 200) ; Art. 2 (précédemment réservé) : *son amendement tendant à supprimer l'article 40 de la liste des articles auxquels il ne peut être dérogé par convention particulière* (*ibid*) ; Art. 54 : *son amendement rédactionnel* (p. 200) ; Art. 57 : *son amendement rédactionnel* (p. 201) ; Art. 58 ; Art. 59 : *ses amendements tendant à compléter ces articles pour harmonisation* (*ibid*) ; Art. 60 : *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; Art. 63 : *son amendement tendant à compléter cet article relatif à la navigation de plaisance par une disposition précisant que l'article 53 de la loi du 13 juillet 1930 relative aux contrats d'assurance ne fait pas obstacle à l'application des règles concernant l'affectation de l'indemnité d'assurance à la constitution du fonds de limitation telles qu'elles sont prévues par les articles 58 et 59 de la présente loi* (p. 202). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à la Cour de cassation** [27 avril 1967]. — Discussion générale (p. 270 à 272) ; (p. 275). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Namy relatif à la fixation des effectifs des magistrats et des greffiers* (p. 277, 278, 279) ; Art. 1er *bis : son amendement rédactionnel* (p. 280) ; Art. 4 : *son amendement tendant à ne pas accorder la voix délibérative aux conseillers référendaires dans les affaires dont ils ont le rapport* (p. 280, 281) ; Art. 5 : *son amendement, au 3e alinéa, tendant à préciser que la chambre mixte comprend, en outre, « les présidents et doyens de chambres qui la composent, ainsi que deux conseillers de chacune de ces chambres désignés annuellement pas le bureau »* (p. 281, 282) ; Art. 7 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de la deuxième phrase du 2e alinéa de cet article* (p. 283) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 11 : *son amendement tendant à remplacer le 1er alinéa de cet article par deux alinéas, l'un stipulant que les attributions de chacune des chambres civiles sont déterminées par une délibération du bureau prise au début de chaque année judiciaire, le second que la répartition des conseillers dans les diverses chambres est effectuée par une délibération du bureau de la Cour de cassation* (p. 284) ; Art. 12 : *son amendement rédactionnel* (p. 285) ; Art. 17 : *amendement de M. Louis Joxe, garde des sceaux* (p. 286). — Prend part à la discussion du **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [1er juin 1967]. — Discussion générale (p. 526 à 528). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture, du projet de loi sur les assurances maritimes** [8 juin 1967]. — Discussion générale (p. 592, 593). — Discussion des articles. — Art. 7 : *son amendement tendant à compléter le 1er alinéa de cet article, afin de permettre la réduction d'indemnité au lieu de la résiliation de contrat en faveur des assurés de bonne foi* (p. 593). Art. 25 : *son amendement tendant à compléter cet article par un second alinéa stipulant que : « en cas de sinistre, l'assureur pourra, par une clause expresse figurant à l'avenant documentaire, opposer à ces bénéficiaires, à due concurrence, la compensation de la prime afférente à l'assurance dont ils revendiquent le bénéfice. »* (ibid.) ; Art. 40 : observations sur la « faute intentionnelle » du capitaine (p. 594). — Intervient en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi relatif aux événements de mer** [8 juin 1967]. — Discussion générale (p. 594). — Discussion des articles. — Art. 19 : *son amendement tendant à compléter le 2e alinéa de cet article disposant « que le propriétaire du navire n'est pas responsable à raison des contraventions à la disposition précédente »* (*responsabilité du capitaine*), *par les mots : « sauf intervention effective et directe de sa part »* (p. 595) ; Art. 22 : *son amendement à la fin du 3e alinéa de cet article, tendant à remplacer les mots : « est réputée non écrite », par les mots : « devra, à peine de nullité, faire l'objet d'une approbation spéciale des parties »* (option du transporteur entre la législation française et les règles d'York et d'Anvers (p. 595, 596, 597). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi relatif à la Cour de cassation** [8 juin 1967]. — Discussion générale (p. 597). — Discussion des articles. — Art. 5 : *son amendement tendant à modifier le 3e alinéa de cet article afin que les conseillers de la chambre mixte soient désignés « annuellement »* (p. 598) ; *amendement de M. Joxe, garde des sceaux, tendant à ajouter à la fin du 3e alinéa de cet article la phrase suivante : « l'un de ces conseillers est désigné pour l'année judiciaire* (p. 599, 600) ; retire son amendement et se rallie à celui proposé par le Gouvernement (*ibid.*). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à la répression des délits de diffamation et d'injure en matière d'émissions radiodiffusées et télévisées et à l'organisation de l'exercice du droit de réponse** [8 juin 1967]. — Discussion générale (p. 603, 607, 608). — Est entendu lors de la réponse de M. Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, à sa **question orale n° 795** (*cf. supra*) [20 juin 1967] (p. 689, 690, 691). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi organique instituant un congé spécial pour les magistrats du corps judiciaire** [22 juin 1967]. — Discussion générale (p. 768). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement rédactionnel* (p. 769) ; *son amendement tendant à remplacer le dernier alinéa de cet article par deux nouveaux alinéas visant à interdire pour les magisrats bénéficiant du congé spécial, l'exercice de certaines professions dans le « ressort de la cour d'appel où ils étaient tenus à résider »* (p. 769, 770). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **troisième lecture, du projet de loi relatif aux événements de mer** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 821, 822). — Intervient dans la discussion de la **proposition**

**de loi tendant à préciser certaines dispositions de la loi du 3 janvier 1967 relative aux ventes d'immeubles à construire et à l'obligation de garantie à raison des vices de construction** [29 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 2 : observations (p. 825) ; Art. 6 : observations (p. 827). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi organique relative au statut de la magistrature** [1er juillet 1967]. — Discussion générale (p. 852) ; dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi relative à la cession de parts ou d'actions mises sous séquestre** [1er juillet 1967]. — Discussion générale (p. 853). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [10 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ARTICLE 37 : *amendement de M. Le Bellegou soutenu par M. Coutrot tendant à supprimer les articles* 37 *à* 45 *inclus du projet de loi relatifs au régime des concessions immobilières ; observations* (p. 1211). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [16 novembre 1967]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la Chine et sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun (p. 1384, 1385). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1967]. — JUSTICE. — Discussion générale : observations ayant porté sur « le relèvement de la condition morale du magistrat » (p. 1404). — Prend part, en qualité du rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention** [30 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1984, 1985). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Sous les conditions et dans les limites fixées par la présente loi, toute invention peut faire l'objet d'un brevet qui confère à son titulaire ou à ses ayants cause un droit exclusif d'exploitation. Le droit au brevet appartient au premier déposant, personne physique ou morale »* (p. 1991, 1992) ; Art. 2 : *son amendement tendant à supprimer cet article (ibid.)* ; Art. 2 *bis (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article disposant que : « Si un brevet a été demandé, soit pour une invention soustraite à l'inventeur ou à ses ayants cause, soit en violation d'une obligation légale ou conventionnelle, la personne lésée peut revendiquer la propriété de la demande de brevet ou du brevet délivré* (p. 1993) ; Art. 2 *ter (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article précisant que « la durée des brevets est de vingt années à compter du jour du dépôt de la demande »* (p. 1993) ; *amendement de M. Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, relatif au système des deux protections des inventions* (ibid.) ; Art. 3 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 1994) ; Art. 3 *bis nouveau : son amendement tendant à insérer cet article précisant que « l'inventeur a le droit d'être mentionné comme tel dans le brevet et qu'il peut également s'opposer à cette mention »* (ibid.) ; Art. 4 : *son amendement tendant à mettre en harmonie la législation française avec la convention d'union générale de* 1883 *(ibid.)* ; Art. 5 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (ibid.) ; Art. 6 et 7 : *ses amendements tendant à supprimer ces articles* (ibid.) ; Art. 8 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Peut être brevetée toute invention portant sur un produit, un procédé, une application ou une combinaison de moyens. L'invention doit avoir un caractère industriel, être nouvelle et impliquer une activité inventive. »* (p. 1995) ; Art. 8 *bis : son amendement tendant à insérer cet article stipulant que : « Est considérée comme industrielle toute invention concourant dans son objet, son application et son résultat, tant par la main de l'homme que par la machine, à la production de biens ou de résultats techniques. Ne constituent pas, en particulier, des inventions industrielles :* 1° *les principes, découvertes et conceptions théoriques ou purement scientifiques ;* 2° *les créations de caractère exclusivement ornemental ;* 3° *les méthodes financières ou comptables, les règles de jeux et tous autres systèmes de caractère abstrait. »* (p. 1995, 1996) ; Art. 8 *ter nouveau : son amendement tendant à insérer cet article disposant qu' « une invention est considérée comme nouvelle si elle n'est pas comprise dans l'état de la technique. L'état de la technique est constitué par tout ce qui a été rendu accessible au public par une description écrite ou orale, un usage ou tout autre moyen, avant le jour du dépôt de la demande de brevet ou d'une demande déposée à l'étranger et dont la priorité est valablement revendiquée. Par dérogation aux dispositions du présent article, ne fait pas échec à la nouveauté d'une invention la divulgation dont cette invention a fait l'objet dans les six mois précédant le dépôt de la demande de brevet, si cette divulgation résulte directement ou indirectement ;* 1° *d'un abus caractérisé à l'égard du demandeur ou de son prédécesseur en droit ;* 2° *du fait que le demandeur ou son prédécesseur en droit a exposé l'invention dans des expositions officielles ou officiellement reconnues au sens de la convention concernant les expositions internationales signées à Paris le* 22 *novembre* 1928 *et modifiée le* 19 *mai* 1948 » (p. 1997) ; Art. 8 *quater nouveau : son amendement tendant à insérer cet article stipulant qu'une « invention est considérée comme impliquant une activité inventive si elle ne découle pas de manière évidente de l'état de la technique »* (ibid.) ; Art. 8 *quinquies nouveau : son amendement tendant à insérer cet article relatif à la brevetabilité des médicaments* (p. 1997, 1998) ; Art. 9 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la non-brevetabilité des inventions contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs* (p. 1998) ; Art. 10, 11, 12 : *ses amendements tendant à supprimer ces articles* (ibid.) ; Art. 12 *bis nouveau : son amendement tendant à insérer cet article relatif au bénéfice d'une antériorité d'un brevet non encore délivré vis-à-vis d'une autre demande de brevet* (p. 1998, 1999) ; Art. 13 : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; Art. 14 : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; Art. 15 : *son amendement rédactionnel dans cet article relatif au droit de priorité attaché à un dépôt étranger antérieur* (ibid.) ; Art. 16 : *son amendement rédactionnel dans cet article relatif aux indications de rejet de demande de brevet* (p. 2000) ; Art. 16 *bis (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article stipulant que « le dossier de la demande de brevet est rendu public au terme d'un délai de dix-huit mois à compter du dépôt de ladite demande ou à compter de la date de priorité si une priorité a été revendiquée ; toutefois, le dossier de la demande peut être rendu public à tout moment avant le terme de ce délai sur réquisition du déposant »* (p. 2000) ; Art. 18 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'établissement d'un avis documentaire sur la nouveauté de l'invention* (p. 2001, 2002) ; Art. 19 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (ibid.) ; Art. 19 *bis nouveau : son amendement tendant à insérer cet article relatif aux modalités d'établissement de l'avis documentaire sur la nouveauté de l'invention* (ibid.) ; Art. 19 *ter nouveau : son amendement tendant à insérer cet article disposant que « après l'accomplissement de la procédure prévue à l'article* 19 bis *nouveau, le brevet est délivré ; il comprend la description et les dessins, les revendications, telles que modifiées, s'il y a lieu, et l'avis documentaire définitif »* (ibid.) ; Art. 20 : *son amendement tendant à préciser que les « mentions relatives à la délivrance des brevets sont publiées au Bulletin officiel de la propriété industrielle »* (p. 2003) ; Art. 21 : *son amendement tendant à préciser que « le droit exclusif visé à l'article premier prend effet à compter du dépôt de la demande »* (ibid.) ; Art. 22 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (ibid.) ; Art. 24 : *amendement de M. Armengaud* (observations sur la législation propre aux matériels de guerre et sur les inventions pouvant intéresser la défense nationale) (p. 2004) ; *amendement de M. Armengaud* (ibid.) ; *son amendement tendant à substituer aux deux derniers alinéas de cet article les dispositions suivantes : « Pendant cette période, les demandes de brevet ne peuvent être rendues publiques, aucune copie conforme de la demande de brevet ne peut être délivrée sauf autorisation, et les procédures prévues aux articles* 16 bis *(nouveau),* 18 *et* 19 bis *(nouveau), ne peuvent être engagées. Sous réserve de l'article* 25, *l'autorisation prévue à l'alinéa premier du présent article peut être accordée à tout moment. Elle est acquise de plein droit au terme d'un délai de cinq mois à compter du jour du dépôt de la demande de brevet. Les autorisations prévues aux alinéas* 1 *et* 2 *du présent article sont accordées par le ministre chargé de la propriété industrielle sur avis du ministre chargé de la défense nationale. »* (p. 2005) ; art. 25 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article « Avant le terme du délai prévu à l'article* 24, *avant-dernier alinéa, les interdictions prescrites à l'alinéa premier dudit article peuvent être prorogées, sur réquisition du ministre chargé de la défense nationale, pour une durée d'un an renouvelable sans que la durée totale de l'interdiction puisse excéder trois ans. Les interdictions prorogées peuvent être levées à tout moment, sous la même condition. »* (p. 2007) ; *son amendement tendant, au deuxième alinéa de cet article, à établir la compétence des tribunaux de Paris en matière de fixation de l'indemnité et à préciser que la procédure doit se dérouler en chambre du conseil* (p. 2008) ; Art. 26 : *son amendement de coordination (ibid.)* ; Art. 27 : *son amendement de coordination* (p. 2009) ; art. 28, 29, 30, 31 : *ses amendements tendant à supprimer ces articles (ibid.)* ; Art. 32 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « L'étendue de la protection conférée par le brevet est déterminée par les revendications. La description et les dessins servent à interpréter les revendications. L'objet des revendications ne peut s'étendre au-delà du contenu de la description complétée, le cas échéant, par les dessins. »* (ibid.) ; Art. 33 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de définir et de préciser les droits exclusifs du titulaire du brevet* (p. 2010) ; Art. 34 : *son amendement tendant à reprendre à cet article les dispositions de l'article* 35 *afin de regrouper dans un même article la matière des médicaments et des produits chimiques (ibid.)* ; *sous-amendement de M. Armengaud tendant à préciser que l'autorisation particulière donnée à la fabrication, à l'intérieur des établisse-*

*ments hospitaliers ou des officines de pharmacie, ne doit pas être un cas d'exploitation industrielle* (ibid.) ; Art. 35 : *son amendement tendant à supprimer cet article (ibid.)* ; Art. 36 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de cet article afin de faire entrer dans la législation la notion du droit de possession personnelle* (p. 2011) ; Art. 37 : *son amendement tendant à supprimer cet article (ibid.)* ; Art. 38 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Toute personne de droit privé, tout établissement public, peuvent, à l'expiration d'un délai de trois ans après la délivrance d'un brevet, ou de quatre ans à compter de la date du dépôt de la demande, obtenir une licence obligatoire de ce brevet, dans les conditions prévues aux articles suivants, si, au moment de la requête, et sauf excuses légitimes, l'exploitation sérieuse et effective du brevet n'a pas été entreprise ou a été abandonnée depuis plus de trois ans. » (ibid.)* ; Art. 38 A *nouveau : son amendement tendant à insérer cet article définissant les conditions de procédure dans lesquelles la demande de licence obligatoire doit être formulée (ibid.)* ; Art. 38 B *nouveau : son amendement tendant à insérer cet article disposant que « le titulaire d'une licence obligatoire peut exercer l'action en contrefaçon à moins que le titulaire du brevet ou les autres titulaires de licence ne s'y opposent »* (p. 2012) ; Art. 38 C *nouveau : son amendement tendant à insérer cet article disposant que « Si le titulaire d'une licence obligatoire ne satisfait pas aux conditions auxquelles cette licence a été accordée, le propriétaire du brevet et, le cas échéant, les autres licenciés peuvent obtenir du tribunal le retrait de la licence obligatoire. » (ibid.)* ; Art. 38 *bis : amendement de M. Dailly tendant à supprimer cet article relatif à la licence de dépendance :* observations (p. 2013, 2014) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article* (ibid.) ; *sous-amendement de M. Armengaud tendant à introduire dans ce texte concernant les licences de dépendance, le délai de trois ans prévu au titre des licences obligatoires* (ibid.). — **Suite de la discussion** [7 décembre 1967]. — Art. 39 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Si l'intérêt de la santé publique l'exige, les brevets délivrés pour des médicaments ou pour des procédés d'obtention de tels médicaments peuvent, au cas où ces médicaments ne sont mis à la disposition du public qu'en quantité ou qualité insuffisantes, ou à des prix anormalement élevés, être soumis, par arrêté du ministre chargé de la propriété industrielle, sur la demande du ministre chargé de la santé publique, au régime de la licence d'office dans les conditions prévues à l'article suivant* (p. 2124) ; Art. 39 *bis nouveau : son amendement tendant à insérer cet article relatif aux modalités d'octroi de la licence d'office (ibid.)* ; Art. additionnel 39 *ter : amendement de M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères : observations* (p. 2125, 2126, 2128, 2129) ; Art. 40 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la possibilité pour l'Etat d'obtenir une licence d'office pour les besoins de la défense nationale* (p. 2129) ; Art. 40 *bis nouveau : son amendement tendant à insérer cet article relatif à la fixation de la date du paiement des taxes annuelles* (p. 2130) ; *sous-amendement du Gouvernement tendant à stipuler que le paiement des taxes aura lieu au plus tard au jour fixé par décret pris en Conseil d'Etat* (ibid) ; Art. 41 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui définit les conditions d'exploitation de la copropriété d'une demande de brevet ou d'un brevet* (p. 2130) ; Art. 42 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de cet article : « les actes comportant une transmission des droits visés à cet article sont constatés par écrit à peine de nullité »* (p. 2131) ; Art. 44 : *son amendement tendant à modifier cet article relatif à l'expropriation et à la fixation de l'indemnité de l'expropriation pour les besoins de la défense nationale* (ibid.) ; Art. 45 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Tous les actes transmettant ou modifiant les drois attachés à une demande de brevet ou à un brevet doivent, pour être opposables aux tiers, être inscrits sur un registre, dit registre national des brevets, tenu par l'institut national de la propriété industrielle. »* (ibid.) ; Art. 46 : *son amendement d'harmonisation à cet article relatif à la renonciation du brevet par son propriétaire* (p. 2131, 2132) ; Art. 47 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui traite de la déchéance des brevets pour défaut de paiement des annuités* (p. 2132) ; Art. 48 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « La nullité du brevet est prononcée si l'invention n'est pas brevetable aux termes des articles* 8 bis *nouveau à* 12 bis *nouveau ou si la description n'expose pas l'invention d'une façon suffisante pour qu'un homme du métier puisse l'exécuter »* (p. 2133) ; Art. 49 : *son amendement de coordination* (ibid.) ; Art. 50 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Le ministère public peut agir d'office en nullité d'un brevet d'invention. La nullité prononcée à la demande du ministère public a un effet absolu. Lorsque la décision d'annulation est passée en force de chose jugée, elle est notifiée à l'institut national de la propriété industrielle qui la rend publique »* (ibid) ; Art. 51 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'action civile en contrefaçon* (p. 2134) ; *sous-amendement de M. Armengaud* (ibid) ; Art. 52 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise du premier alinéa de cet article relatif au délit pénal de contrefaçon* (p. 2134, 2135) ; *amendement de M. Armengaud* (ibid) ; Art. 52 *bis nouveau : son amendement tendant à insérer cet article concernant la procédure de l'action en contrefaçon* (ibid) ; Art. 52 *ter nouveau : son amendement tendant à insérer cet article qui précise que les actions en contrefaçon de brevet sont de la compétence exclusive du tribunal de grande instance* (ibid) ; Art. 53 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux faits antérieurs à la publication des drois du breveté* (p. 2136) ; Art. 54 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article concernant les conditions dans lesquelles un propriétaire d'une demande de brevet peut faire procéder à la description des objets prétendus contrefaits* (ibid.) ; Art. 56 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa disposant que « l'action civile introduite interrompt la prescription de l'action pénale »* (ibid., p. 2137) ; Art. 57 : *son amendement tendant à préciser la rédaction de cet article relatif à l'action contre l'Etat ou ses cocontractants, exploitant une invention pour les besoins de la défense nationale (ibid.)* ; Art. 59 : *amendement de M. Armengaud tendant à supprimer cet article relatif aux peines encourues pour violation d'un secret intéressant la défense nationale* (p. 2138) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Est puni d'un emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de* 3.000 *F à* 30.000 *F, sans préjudice, s'il échet, des peines plus graves prévues en matière d'atteinte à la sûreté de l'Etat, quiconque a sciemment enfreint une des interdictions portées aux articles* 24 *et* 25. *» (ibid.)* ; Art. 59 A *nouveau : son amendement tendant à insérer cet article relatif aux certificats d'addition demandés par le propriétaire d'un brevet principal (ibid.)* ; Art. 59 B *nouveau : son amendement tendant à insérer cet article qui permet de soumettre la demande de certificat d'addition aux conditions exigées pour le brevet* (p. 2139) ; Art. 59 C *nouveau : son amendement tendant à insérer cet article qui dispose que : « Le titulaire d'une licence obligatoire octroyée en vertu des articles* 38 *et* 38 *bis peut, dans les formes et conditions prévues par lesdits articles, obtenir la licence d'exploitation d'un certificat d'addition rattaché au brevet, quelle que soit la date de dépôt ou de délivrance de ce certificat, et même si celui-ci est exploité ou a été cédé. » (ibid.)* ; Art. 59 D *nouveau : son amendement tendant à insérer cet article qui précise « qu'un certificat d'addition dont l'objet n'est pas reconnu comme étant rattaché au brevet principal dans les termes de l'article* 59 *A nouveau, peut être déclaré nul pour défaut d'activité inventive à l'égard du contenu du brevet principal » (ibid.)* ; Art. 59 E *nouveau : son amendement tendant à insérer cet article qui dispose que « La nullité du brevet principal n'entraîne pas, de plein droit, la nullité des certificats d'addition s'y rattachant ; ceux-ci demeurent en vigueur jusqu'au terme de la durée normale du brevet principal. Toutefois, si la nullité absolue du brevet principal a été prononcée en application de l'article* 50, *le maintien en vigueur des certificats d'addition est subordonné à la continuation du paiement des taxes annuelles qui auraient été dues si ledit brevet n'avait pas été annulé. » (ibid.)* ; Art. 60 *bis nouveau : son amendement tendant à insérer cet article relatif aux conditions dans lesquelles le directeur de l'institut national de la propriété industrielle pourra rejeter une demande de brevet (ibid.)* ; Après l'article 60 *bis : son amendement tendant à insérer un article qui traite des recours contre les décisions du directeur de l'institut national de la propriété industrielle* (p. 2139, 2140) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 60 *ter nouveau : son amendement tendant à insérer cet article relatif au contentieux de la présente loi* (p. 2140) ; Art. 60 *quater nouveau : amendement du Gouvernement* (p. 2141). Art. 62 : *son amendement tendant à modifier les dispositions de cet article relatif aux mesures transitoires* (p. 2142) ; *sous amendement de M. Armengaud (ibid.)* ; Art. 64 A : *son amendement de coordination (ibid.)* ; Art. 64 : *son amendement d'harmonisation* (p. 2143) ; *amendement de M. Armengaud tendant à supprimer le* 2e *alinéa de cet article :* observations (*ibid.*) ; Art. 65 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « La présente loi est applicable dans les territoires d'outre-mer, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, des Comores, de Saint-Pierre et Miquelon et de Wallis et Futuna » afin d'exclure du champ d'application de la loi le territoire des Afars et des Issas doté d'un nouveau statut* (p. 2144). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture, de la proposition de loi relative à la régulation des naissances et à l'usage des contraceptifs** [15 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Henriet* (p. 2360) ; *amendement de M. Messaud* (p. 2362) ; Art. 6 : *amendement de coordination de M. Messaud* (p. 2363). — Intervient, en qualité de rapporteur de

la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention** [15 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2365). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à reprendre, pour cet article, le texte adopté par le Sénat en première lecture* (p. 2365, 2366) ; Art. 2 *bis : son amendement tendant à reprendre pour cet article le texte adopté par le Sénat en première lecture* (*ibid.*) ; Art. 2 *ter : amendement identique tendant à revenir au texte adopté par le Sénat en première lecture* (p. 2367) ; Art. 8 : *son amendement tendant également au retour au texte adopté par le Sénat en première lecture* (*ibid.*) ; Art. 8 *bis : son amendement tendant à supprimer au* 1° *de cet article les mots : « ... et en particulier les programmes ou séries d'instructions pour le déroulement des opérations d'une machine calculatrice ».* — Observations sur la brevetabilité des programmes d'ordinateurs (*ibid.*) ; Art. 18 : *son amendement tendant à rétablir les* 3e, 4e *et* 5e *alinéas de cet article dans la rédaction adoptée en première lecture* (p. 2368) ; Art. 19 *ter : son amendement de coordination* (ibid.) ; *son amendement tendant après les mots : « un an renouvelable » à rétablir les mots suivants : « sans que la durée totale de l'interdiction puisse excéder trois ans »* (p. 2368, 2369) ; Art. 26 : *son amendement tendant à reprendre pour cet article le texte adopté par le Sénat en première lecture* (p. 2370) ; Art. 27 : *son amendement tendant à rétablir cet article supprimé par l'Assemblée nationale* (*ibid.*) ; Art. 38 : *son amendement tendant à reprendre pour cet article le texte adopté par le Sénat en première lecture et concernant la procédure d'octroi de la licence obligatoire* (p. 2370, 2371, 2372, 2373) ; Art. 38 A : *son amendement de coordination* (*ibid.*) ; Art. 38 B : *ses amendements de coordination* (*ibid.*) ; Art. 38 C : *amendement identique* (*ibid.*) ; Art. 51 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin d'introduire une disposition prenant en considération la situation des contrefacteurs involontaires* (p. 2374) ; Art. 54 : *son amendement de coordination* (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [19 décembre 1967]. — En qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, présente les conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion de cette proposition de loi (p. 2434, 2435). — Discussion des articles. — Art. 25 : observations sur la question du secret frappant un certain nombre d'inventions intéressant la défense nationale (p. 2436). — Intervient dans la discussion, en **nouvelle lecture,** du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [19 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2442). — Intervient, en remplacement de M. Le Bellegou, rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **nouvelle lecture,** de la **proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône** [20 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2506). — Discussion des articles. — *Son amendement tendant à supprimer l'article* 1er *et par voie de conséquence les autres articles de la proposition de loi* (p. 2507).

**MARIE-ANNE** (M. GEORGES) [Martinique].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique [15 décembre 1967].

**Question orale :**

**M. Georges Marie-Anne** expose à *M. le ministre de l'agriculture* que les bananes et les ananas frais et en conserves, originaires des départements français des Antilles, vont se trouver, au moment de l'ouverture définitive des frontières le 1er juillet 1968, sur les marchés communautaires de l'Europe des Six, en concurrence directe avec les produits similaires originaires des pays tiers. La marge de protection prévue pour ces produits au tarif douanier commun ne suffira pas à compenser l'écart existant entre le prix de revient des produits des D. O. M. et celui des pays tiers — en raison du fait que les salaires et les charges sociales applicables dans les D. O. M. sont ceux en vigueur en France métropolitaine, alors que dans les pays tiers les salaires sont anormalement bas et que les charges sociales sont quasiment inexistantes. Les produits originaires des départements français d'outre-mer, membres de droit de la Communauté de Bruxelles en vertu de l'article 227 du Traité de Rome, seront ainsi évincés du marché communautaire par leurs concurrents originaires des pays tiers. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour parer à cette situation qui serait désastreuse pour l'économie des départements français d'outre-mer et qui ne manquerait pas d'y engendrer des troubles politiques graves [23 novembre 1967] (n° 821). — Réponse [5 décembre 1967] (p. 2024, 2025).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant extension aux départements d'outre-mer de certaines dispositions du code civil** [13 avril 1967]. — Discussion des articles. — Art. 4 : observations sur le régime des eaux dans les départements d'outre-mer (p. 122). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme du régime relatif aux droits de port et de navigation** [25 mai 1967]. — Discussion des articles. — Art. 24 : observations sur l'exemption du droit de francisation en faveur des embarcations légères qui constituent les flotilles de pêche cotière des départements d'outre-mer (p. 498). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [1er juin 1967]. — Discussion générale (p. 546, 547). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [14 novembre 1967]. — Discussion générale : observations sur l'économie des départements d'outre-mer et notamment sur l'organisation du marché de la banane et de l'ananas (p. 1261, 1262). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1967]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale : observations sur la création d'un centre régional de chèques postaux à Fort-de-France et sur la saturation du central téléphonique de Fort-de-France (p. 1416, 1417). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — Examen des articles. — ETAT C. — TITRE VI : observations sur le chômage, les assurances des exploitants agricoles, la formation professionnelle dans les départements d'outre-mer (p. 1633). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1967]. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : les crédits ; l'agriculture ; l'industrialisation (bassin de radoub de Fort-de-France) ; l'artisanat ; l'enseignement ; l'équipement routier ; l'intégration des productions agricoles dans le Marché commun, et plus spécialement l'organisation du marché de l'ananas frais et en conserve (p. 1864 à 1866). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — INFORMATION. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : observations sur le maintien de l'émission *Au delà des mers* et sur le caractère des émissions de la télévision à la Martinique (p. 1913, 1914). — Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme, à sa **question orale n° 821** (cf. *supra*) [5 décembre 1967] (p. 2025).

**MAROSELLI** (M. ANDRÉ) [Haute-Saône].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1967 [14 décembre 1967].

**Question orale avec débat :**

**M. André Maroselli** indique à *M. le ministre de l'économie et des finances* que toutes les difficultés d'application de la loi du 6 janvier 1966 portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires ne sont pas encore connues, spécialement en ce qui concerne le secteur de la distribution au stade du détail. Il lui expose que l'article 36-I de cette loi réaffirme que « toute personne qui mentionne la T V. A. sur une facture ou tout document qui en tient lieu, est redevable de la taxe, du seul fait de cette facturation ».

Il lui demande comment l'administration pourra contrôler le versement de la taxe « mentionnée » (véritable créance sur le Trésor) par une entreprise vendant principalement au détail, et comment les assujettis, forfaitaires ou non, pourront facturer la T. V. A. [26 avril 1967].

**MARRANE** (M. GEORGES) [Seine].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [11 octobre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Proposition de loi* tendant à accorder le droit de port d'armes aux chauffeurs de taxi [23 mai 1967] (N° 257).

*Proposition de loi* tendant à rétablir sous forme de détaxe la ristourne sur l'essence en faveur des chauffeurs de taxi [30 mai 1967] (N° 275).

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux conditions de nationalité exigées du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile** [11 mai 1967]. — Discussion générale (p. 318).

**MARTIN** (M. Louis) [Loire].

**Est nommé secrétaire du Sénat** [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — Anciens combattants et victimes de guerre. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur : la retraite des anciens combattants ; l'application du rapport constant ; la commémoration du 8 mai 1945 ; l'attribution de la carte du combattant aux anciens combattants d'Algérie ; les prisonniers de guerre du camp de Rawa Ruska (p. 1434 à 1437).

**MARTIN** (M. Marcel) [Meurthe-et-Moselle].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1967 [14 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs [15 décembre 1967].

**Question orale avec débat :**

**M. Marcel Martin** attire l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur l'évolution de la situation fiscale faite aux agriculteurs à la suite des instructions qui ont été données aux services de la direction générale des impôts de rehausser systématiquement les forfaits agricoles [9 mai 1967]. — Réponse [30 mai 1967] (p. 507 et suivantes).

**Interventions :**

Prend la parole dans le **débat sur la déclaration du Gouvernement lue au Sénat le 18 avril 1967** (débat de politique générale) [25 avril 1967] (p. 224 à 226). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale concernant l'**imposition des revenus agricoles** [30 mai 1967] (p. 507, 508, 512). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [9 novembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 1er : article 23 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Dailly* (aménagement des règles du contrôle financier des établissements publics d'études) (p. 1161) ; Art. 10 : *amendement de M. Chauty tendant à assortir d'un plan de financement toute opération d'acquisition pour réserve foncière* (p. 1179). — **Suite de la discussion** [10 novembre 1967]. — Art. 34 *bis : amendement de M. Dailly relatif à l'obligation pour l'administration de fournir un certificat de conformité dans les trois mois ;* observations (p. 1206, 1207) ; Art. 46 A : *soutient l'amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article relatif à l'institution d'une taxe d'urbanisation :* observations (p. 1217, 1218, 1219, 1220) ; Art. 48 : *soutient l'amendement de M. Descours Desacres tendant à ajouter au* § 1°, *un alinéa* 3°, *excluant du champ d'application de la taxe locale d'équipement, les bâtiments servant aux exploitations rurales et les bâtiments assimilés* (p. 1223). — Intervient, au nom de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Article additionnel 7 A nouveau : *amendement de M. Monichon* (p. 1297). — **Suite de la discussion** [16 novembre 1967]. — Art. 32 *bis : soutient l'amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article relatif à la prescription fiscale* (p. 1352, 1353). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1967]. — Justice. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget. — Observations ayant porté notamment sur l'administration centrale du ministère de la justice ; la situation des magistrats ; l'administration pénitentiaire (p. 1400 à 1402). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — Education nationale. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur : la prolongation de la scolarité ; l'apprentissage ; la formation des maîtres des classes de transition des collèges d'enseignement secondaire ; la situation des directeurs des centres d'enseignement technique ; le recyclage des maîtres ; le personnel ; l'enseignement supérieur (p. 1683, 1684). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — Articles de totalisation des crédits. — Après l'article 63 *ter : son amendement tendant à insérer un article additionnel disposant que jusqu'au 31 décembre 1970, les plus-values dégagées à l'occasion de scissions de sociétés de capitaux seront frappées, à l'exclusion de tout autre imposition, d'une taxe forfaitaire de 10 p. 100* (p. 1956, 1957) ; Art. 63 *quater (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article relatif à la situation des communes ayant un patrimoine forestier, pour la répartition de la taxe locale* (p. 1957, 1958). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi d'orientation foncière** [12 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 11 du code de l'urbanisme : *explique son vote sur l'amendement de M. Descours Desacres tendant à donner aux collectivités locales l'initiative des schémas directeurs et des plans d'occupation des sols* (p. 2194) ; articles 7, 8 et 9 : *amendements de M. Dailly :* observations (p. 2218) ; Art. 19 du code de l'urbanisme (précédemment réservé) : *amendement de M. Dailly* (p. 2224) ; Art. 46 A : *amendement de M. Dailly* (p. 2228) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un* § 6° *ainsi rédigé : « VI. — Les immeubles, terrains et parcs classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ou classés ou inscrits comme sites et monuments naturels restent en dehors du champ d'application de la taxe visée aux paragraphes précédents »* (*ibid.*, p. 2229). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1967** [13 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 6 *sexies (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article relatif à la situation des communes forestières en ce qui concerne la répartition de la taxe locale* (p. 2265).

**MASSA** (M. Paul) [Alpes-Maritimes].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi de M. Roger Carcassonne et des membres du groupe socialiste et apparentés tendant à modifier la date d'effet de la loi du 6 août 1963 relative au recours contre le tiers responsable en matière d'accident de trajet [3 avril 1967] (n° 216).

**Question orale avec débat :**

**M. Paul Massa** a l'honneur d'exposer à *M. le ministre de l'information* qu'un grave accident, dont fut victime le conducteur italien Bandini, a attristé le Grand Prix automobile de Monaco qui s'est déroulé, le 7 mai 1967, sur le célèbre circuit de la Principauté. De tels accidents, fort regrettables en soi, sont, hélas ! un des risques consciemment et volontairement encourus par les pilotes qui, tout en aidant aux progrès de la technique et de l'efficacité mécanique, n'en exercent pas moins une profession d'autant plus dangereuse que la victoire peut comporter des avantages plus substantiels. Le grand public se passionnant pour les exploits de ces champions de l'aventure sportive, il est normal que l'information écrite, parlée ou télévisée y trouve une substance de dilection et que ses reporters y poursuivent l'inédit, le sensationnel et l'insolite, parfois avec une fougue qui dépasse le droit d'informer pour rejoindre le désir d'étonner. Dans ce domaine tout particulier, l'un des reporters de l'O. R. T. F., au cours de l'émission sportive du dimanche 7 mai, à 20 h 20, paraît avoir dépassé les droits de l'informateur, et sans aucun doute, méconnu les règles élémentaires de l'information. En effet, relatant plus que sommairement les circonstances matérielles de l'accident, il s'érigea en censeur impitoyable, n'hésitant pas à porter un jugement sévère à l'encontre des commissaires de la course et des agents de la sécurité, lesquels, selon lui, n'auraient pas, par peur des conséquences pour leur propre sécurité, porté secours suffisamment à temps au pilote infortuné. Il précisa même que les agents préposés à la protection se seraient enfuis en abandonnant les extincteurs qu'ils tenaient dans leurs mains pour s'emparer de lances d'incendie qui les tenaient plus à distance du sinistre. De telles formulations sont d'autant plus graves qu'il reconnaît implicitement n'avoir pas été sur les lieux de l'accident en se faisant l'écho de déclarations que lui auraient faites, personnellement, deux de ses confrères. Si toute personne, fût-elle même journaliste, a le droit de penser ou de croire ce qui lui plaît, il n'est

pas admissible que la fonction privilégiée de reporter de télévision puisse permettre à celui qui en est investi de porter des accusations aussi graves à l'encontre d'autres personnes qui, de toute évidence, ont accompli leur devoir dans des circonstances dangereuses et dramatiques. Un tel comportement est d'autant regrettable qu'il porte atteinte à un pays où la France ne compte que des amis et qui fut, de tout temps, le lieu d'éclosion et de progrès de tous les sports mécaniques. Mais, ce qui peut paraître plus grave encore, c'est qu'une radio-télévision que nous voulons rayonnante, pour ne pas dire omnipotente, et dont l'audience est considérable, puisse autoriser ce que par modération de langage nous qualifions de jugement hâtif et téméraire. C'est pourquoi il lui demande la nature des réparations morales qu'il entend apporter aux organisateurs du Grand Prix automobile de Monaco, aux commissaires et aux agents de la sécurité de la course, si injustement et sommairement mis en cause en la circonstance [11 mai 1967].

**Intervention :**

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier la date d'effet de la loi du 6 août 1963 relative au recours contre le tiers responsable en matière d'accident de trajet** [11 mai 1967]. — Discussion générale (p. 320, 321, 322).

**MASTEAU** (M. JACQUES) [Vienne].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé vice-président* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances pour 1968 restant en discussion [30 novembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1967 [14 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur. les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs [15 décembre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [18 mai 1967]. — Discussion des articles. — Art. 1er : Art. 489-2 du code civil : *amendement de M. Molle* (réparation du préjudice causé par le fait d'une personne aliénée) (p. 375, 376). — Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la situation des personnels municipaux ; les dépenses de la police nationale, la voirie départementale et communale ; les crédits de subvention d'équipement aux collectivités locales ; le fonds spécial d'investissement routier (p. 1520 à 1523). — Examen des articles. — Etat B. — Titre III : *son amendement tendant à réduire ce crédit de* 50.000 *francs* (organisation de journées d'études à l'intention des élus locaux) (p. 1546) ; *son amendement tendant à réduire ce crédit de* 808.517 *francs* (création de vingt-deux emplois de sous-préfets hors cadre) (*ibid.*) ; Après l'article 74 *bis* : observations sur l'irrecevabilité des amendements de Mme Cardot et de M. Nayrou visant à l'intégration dans le cadre de la fonction publique les agents contractuels de la sûreté nationale en Algérie (p. 1550). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1967** [19 décembre 1967]. Discussion des articles. — Art. 6 *quater* : observations sur cet article concernant le transfert aux collectivités de charges résultant de l'application de la nouvelle taxe sur la valeur ajoutée pour des travaux et en particulier dans le domaine de l'énergie électrique (p. 2427). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion de la **proposition de loi relative à la régulation des naissances et à l'usage des contraceptifs** [19 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 3 : observations sur la réglementation concernant les carnets à souches tenus par les médecins (p. 2433).

**MATHEY** (M. PIERRE-RENÉ) [Haute-Marne].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans le débat sur les questions orales de MM. Bossus, Darou et Brousse relatives à la **situation des anciens combattants et victimes de guerre** [27 juin 1967] (p. 795).

**MATHY** (M. MARCEL) [Saône-et-Loire].

**Elu Sénateur le 11 juin 1967** en remplacement de M. Lagrange élu député à l'Assemblée nationale.

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [22 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Durieux, Restat, Deguise, Kauffmann et Dulin, relatives à la **politique agricole du Gouvernement** [24 octobre 1967] (p. 1004, 1005). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX (aménagement du territoire). — Discussion générale : observations sur l'exode rural et sur l'aménagement rural (p. 1471).

**MENARD** (M. JACQUES) [Deux-Sèvres].

**Questeur du Sénat** (élu le 22 décembre 1965).

**MENU** (M. ROGER) [Marne].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [6 juin 1967].

*Est nommé président* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique [15 décembre 1967].

**Interventions :**

Intervient, en qualité de président de la commission spéciale, dans la discussion du **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [1er juin 1967]. — Discussion générale (p. 522, 523). — Prend part, en qualité de président de la commission des affaires sociales, à la discussion de la **proposition de loi relative à la régulation des naissances et à l'usage des contraceptifs** [5 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2025, 2026). — **Discussion en deuxième lecture** [15 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 5 (p. 2364). — **Suite de la discussion** [19 décembre 1967]. — En qualité de président de la commission mixte paritaire, présente les observations de la commission sur les dispositions restant en discussion de cette proposition de loi (p. 2433).

**MERIC** (M. ANDRÉ) [Haute-Garonne].

**Vice-président du Sénat** (réélu le 5 octobre 1965).

Préside, en cette qualité, la séance du 13 avril 1967 : la séance du 9 mai 1967 ; la séance du 23 mai 1967 ; la séance du 6 juin 1967 ; la deuxième séance du 13 juin 1967 ; la séance du 20 juin 1967 ; la séance du 29 juin 1967 ; la séance du 24 octobre 1967 ; la séance du 8 novembre 1967 ; la séance du 14 novembre 1967 ; la séance du 15 novembre 1967 ; la séance du 22 novembre 1967 ; la séance du 23 novembre 1967 ; la séance du 7 décembre 1967 ; la séance du 13 décembre 1967 ; la séance du 19 décembre 1967.

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Question orale avec débat :**

**M. André Méric** demande à *M. le Premier ministre,* à la suite des ordonnances portant réforme de la sécurité sociale, s'il ne convient pas de suspendre l'application de ces textes en attendant que le Parlement ait pu statuer sur l'opportunité et les conséquences d'une réforme qui met en cause l'une des plus grandes conquêtes du monde du travail [11 octobre 1967]. — Réponse [31 octobre 1967] (p. 1043 et suivantes).

**Interventions :**

Prend la parole dans le débat sur sa question orale relative à la **réforme de la sécurité sociale** [31 octobre 1967] (p. 1043 à 1047, 1050). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [16 novembre 1967]. — Examen des articles. Art. 27 : explique son vote sur l'amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article relatif au fonds spécial d'investissement routier (p. 1351). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1967]. — Equipement. — Examen des articles. — ETAT C. — TITRE V : *amendement de M. Verdeille* (participation des collectivités locales au financement de la voirie nationale) (p. 1567). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale : observations sur l'incidence de l'assurance volontaire sur les budgets des collectivités locales (p. 1613).

**MESSAUD** (M. LÉON) [Haute-Garonne].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [6 juin 1967].

*Est nommé vice-président* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique [15 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport* fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier les articles 3 et 4 de la loi du 31 juillet 1920 (art. L. 648 et L. 649 du code de la santé publique), concernant la régulation des naissances et les contraceptifs [31 octobre 1967] (n° 11).

*Rapport* fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique [15 décembre 1967] (n° 95).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier la date d'effet de la loi du 6 août 1963 relative au recours contre le tiers responsable en matière d'accident de trajet** [11 mai 1967]. — Discussion générale (p. 321, 322). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [18 mai 1967]. — Discussion générale (p. 368 à 370). — Discussion des articles. — Art. 1er : art. 489-2 du code civil : *amendement de M. Molle* (réparation du préjudice causé par le fait d'une personne aliénée) (p. 375) ; Art. 490-2 du code civil : *son amendement tendant à compléter le premier alinéa de cet article par une disposition prévoyant que : « en tout état de cause, en cas d'abandon de logement, les meubles et objets personnels du malade seront gardés à sa disposition par les soins de l'établissement d'hospitalisation »* (p. 379). — **Suite de la discussion** [23 mai 1967]. — Art. 493-1 du code civil : *explique son vote sur l'amendement de M. Grand tendant à confier à un collège de trois médecins le soin de décider de l'ouverture de la procédure pour la mise sous sauvegarde, sous tutelle ou sous curatelle* (p. 405, 406). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à préciser certaines dispositions de la loi du 3 janvier 1967 relative aux ventes d'immeubles à construire ou en cours de construction et à l'obligation de garantie à raison des vices de construction** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 824). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — JUSTICE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la situation de la magistrature (p. 1406, 1407, 1408). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la situation des mutilés du travail (p. 1624, 1625). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion de la **proposition de loi relative à la régulation des naissances et à l'usage des contraceptifs** [5 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2026 à 2030). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Henriet tendant à exclure du bénéfice de la loi les contraceptifs dangereux pour la santé des femmes :* observations (p. 2041, 2042) ; Après l'article 2 : *amendement de M. Henriet tendant à exclure du bénéfice de la loi les contraceptifs chimiques et hormonaux dangereux pour le patrimoine génétique héréditaire :* observations (p. 2044) ; *amendement de M. Henriet tendant à exclure du bénéfice de la loi les contraceptifs intra-utérins* (p. 2045) ; Art. 3 : *son amendement tendant à remplacer le premier alinéa de cet article par les trois alinéas suivants : « La vente des produits, médicaments et objets contraceptifs est subordonnée à une autorisation de mise sur le marché, délivrée par le ministre des affaires sociales. Elle est exclusivement effectuée en pharmacie. Les contraceptifs inscrits sur un tableau spécial, par décision du ministre des affaires sociales, ne sont délivrés que sur ordonnance médicale. Cette ordonnance, accompagnée d'un bon tiré d'un carnet à souche, nominative, limitée quantitativement et dans le temps, doit être remise par le médecin au consultant lui-même »* (p. 2046) ; *sous-amendement de M. Jean Gravier* (ibid.) ; *amendement de M. Jean Gravier* (ibid.) ; *son amendement, au troisième alinéa de cet article, tendant à limiter la vente ou la fourniture aux mineurs de vingt et un ans non émancipés des contraceptifs inscrits au tableau spécial* (p. 2047) ; *sous-amendement de M. Viron et de Mlle Rapuzzi tendant,* dans le texte ci-dessus, *à remplacer les mots : « vingt et un ans », par les mots : « dix-huit ans »* (p. 2048) ; observations sur les sous-amendements déposés au troisième alinéa de cet article (p. 2049, 2050) ; Art. 4 : *son amendement tendant à interdire la délivrance des contraceptifs dans les centres publics et privés nouvellement créés* (p. 2051) ; *sous-amendement de M. Darras tendant à interdire seulement la délivrance des contraceptifs inscrits au tableau spécial dans les établissements et centres visés à cet article* (p. 2051) ; *amendement de M. Henriet* (p. 2051, 2052) ; Art. 5 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du début du premier alinéa de cet article relatif à l'interdiction de toute propagande antinataliste* (p. 2052) ; Art. 5 *bis* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article autorisant pour les départements d'outre-mer l'adaptation par voie réglementaire de certaines dispositions législatives de ce texte* (ibid.) : Art. 6 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article concernant les pénalités* (p. 2053, 2054) ; Art. 6 *bis* nouveau : *amendement de M. Jean Gravier tendant à l'information de l'évolution démographique du pays* (ibid.) ; Art. 7 : *son amendement tendant à rédiger comme suit l'intitulé de la proposition de loi : « Proposition de loi relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique »* (ibid.). — **Discussion de la proposition de loi en deuxième lecture** [15 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2356, 2357, 2358). — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant à établir le texte adopté par le Sénat et à supprimer l'adjonction apportée par l'Assemblée nationale du certificat de non contre-indication* (p. 2359) ; *son amendement de coordination au 3e alinéa de cet article* (ibid.) ; *son amendement, au 4e alinéa de cet article, tendant à laisser à un règlement d'administration publique, le soin de prévoir la qualification à partir de laquelle les médecins pourront procéder à l'insertion des contraceptifs intra-utérins* (ibid.) ; *amendement de M. Henriet* (p. 2360) ; *retire son amendement susvisé* (p. 2361) ; *son amendement au 5e alinéa tendant après les mots : « des contraceptifs », à insérer les mots : « inscrits au tableau spécial »* (p. 2361) ; *son amendement, au même alinéa tendant à remplacer les mots : « mineurs de 18 ans », par les mots : « mineurs de 21 ans »* (ibid.) ; *son amendement tendant à reprendre la disposition votée en première lecture exigeant à la fois le consentement écrit de l'un des parents — ou du représentant légal — et leur présence* (p. 2362) ; Art. 5 : *amendement de M. Jean Gravier tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'interdiction de toute propagande antinataliste* (ibid.) ; *son amendement, tendant après les mots : « toute publicité » à ajouter le mot : « commerciale »* (ibid.) ; Art. 5 *bis : son amendement tendant à exclure le département de la Guyane des dispositions de cet article* (p. 2363) ; art. 6 : *ses amendements de coordination* (ibid.), (p. 2364).

**MESSMER** (M. PIERRE), **ministre des armées** (4e cabinet de M. Georges Pompidou des 6 et 7 avril 1967).

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux ingénieurs de l'armement** [12 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2235). — Discussion des articles. — *Amendement de M. Le Bellegou tendant à ajouter un article 37 relatif aux ingénieurs des directions de travaux de la marine* (p. 2238, 2239). — intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à la réintégration dans la nationalité française** [12 décembre 1967] (p. 2240).

**METAYER** (M. PIERRE) [Seine-et-Oise].

**Elu député à l'Assemblée nationale le 12 mars 1967.** — Cessation du mandat de Sénateur le 3 avril 1967.

**MINVIELLE** (M. GÉRARD) [Landes].

**Questeur du Sénat** (réélu le 5 octobre 1965).

**MISTRAL** (M. PAUL) [Isère].

*Est nommé vice-président* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Interventions :**

Prend part à la discussion de la **proposition de loi portant modification des limites de départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2288 à 2290). — **Suite de la discussion** [19 décembre 1967]. — Discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire (p. 2438, 2439). —**Discussion en nouvelle lecture** [20 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2506).

**MOLLE** (M. MARCEL) [Ardèche].

*Est nommé membre* de la commission supérieure de codification [15 juin 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs [22 juin 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes [22 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, de suffrage universel du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs [7 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation foncière [13 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [15 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [15 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi portant extension aux départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion de modifications apportées au code civil et précisant les conditions d'application de certains articles de ce code dans les mêmes départements. (Enregistré à la présidence le 4 février 1967.) [3 avril 1967] (N° 202).

*Rapport,* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes [20 juin 1967] (N° 313).

*Rapport,* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes [29 juin 1967] (N° 337).

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi portant extension aux départements d'outre-mer de certaines dispositions du code civil** [13 avril 1966]. — Discussion générale (p. 121, 122). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à insérer dans le code pénal un nouvel article relatif aux scellés** [13 avril 1967]. — Discussion générale (p. 124, 125). — Discussion de l'article unique (p. 125). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs** [16 mai 1967]. — Discussion des articles. — Art. 3 *bis* : *sous-amendement de M. Edgar Faure, ministre de l'agriculture* (p. 352). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [18 mai 1967]. — Discussion générale (p. 371, 372). — Discussion des articles. — Art. 1er : art. 489-2 du code civil : *son amendement tendant à compléter cet article relatif à la réparation du préjudice causé par le fait d'une personne aliénée par une disposition permettant aux juges de modérer l'indemnité* (p. 373, 374, 376). — **Suite de la discussion** [23 mai 1967]. — Art. 493-1 du code civil : *explique son vote sur l'amendement de M. Grand tendant à confier à un collège de trois médecins le soin de décider de l'ouverture de la procédure pour la mise sous sauvegarde, sous tutelle ou sous curatelle* (p. 406). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes** [22 juin 1967]. — Discussion générale (p. 730 à 732). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à modifier le début de cet article afin d'étendre à « toute personne morale de droit privé même non commerçante » l'obligation de la déclaration de cessation des paiements* (p. 734, 735) ; Art. 2 : *son amendement tendant à compléter le 1er alinéa de cet article afin que le règlement judiciaire ou la liquidation des biens puissent être ouverts sur l'assignation d'un créancier « quelle que soit la nature de sa créance (ibid.) »* ; Art. 5 : *son amendement tendant à instituer la double juridiction : tribunal de commerce et tribunal de grande instance* (p. 736) ; Art. 10 : *son amendement tendant à modifier le début de cet article afin d'instituer un délai de trois mois dans lequel le syndic doit tenir informé le procureur de la République du déroulement de la procédure (ibid.)* ;Art. 13 A : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif à la composition de la masse des créanciers* (p. 737) ; Art. additionnel 15 A : *son amendement tendant à insérer cet article relatif aux mesures conservatoires qui doivent être prises par le syndic* (p. 738) ; Art. 21 : *son amendement tendant à modifier le 1er alinéa de cet article afin de préciser par qui peut être continuée l'exploitation ou l'activité en cas de règlement judiciaire (ibid.)* ; Art. 24 : *son amendement tendant à compléter cet article par une disposition qui permet de continuer l'exploitation sous forme de mise en gérance de l'entreprise* (p. 739) ; Art. 27 : *son amendement tendant à rétablir cet article relatif à la fixation par le tribunal de la date de la cessation des paiements (ibid.)* ; Art. 28 : *son amendement rédactionnel (ibid.)* ; Art. 37 : *Amendement de M. Geoffroy* : observations (p. 740, 741) ; Art. 39 : *son amendement rédactionnel* (p. 741) ; Art. 41 : *son amendement tendant à rétablir cet article prévoyant la clôture des opérations lorsqu'il est manifeste pour le tribunal de commerce que la faillite est négative* (p. 742) ; Art. 46 : *amendement de M. Lambert (ibid.)* ; Art. 47 : *amendement de M. Lambert* (p. 743) ; Art. 48 : *son amendement tendant à préciser que, en cas de continuation de l'exploitation dans les locaux loués au commerçant défaillant, la cession de bail ne peut avoir lieu que sous les conditions éventuellement prévues au contrat conclu avec le bailleur (ibid.)* ; Art. 65 : *son amendement tendant à modifier cet article afin de fixer à trois mois le délai dans lequel les créanciers privilégiés devront répondre aux propositions de concordat* (p. 744, 745) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un second alinéa ainsi conçu : « les créanciers devront être avertis*

*personnellement et, s'il y a lieu, à domicile élu* (*ibid.*) ; Art. 66 : *son amendement tendant à modifier le 3e alinéa de cet article afin d'autoriser le vote par correspondance aux assemblées contradictoires* (p. 745) ; Art. 75 : *son amendement rédactionnel* (p. 746) ; Art. 76 : *son amendement tendant à modifier le 1er alinéa de cet article pour coordination* (p. 747) ; *son amendement tendant à reprendre le texte du Gouvernement pour le 2e alinéa de cet article, alinéa relatif à l'exercice par le Trésor public de son droit de poursuite individuelle* (*ibid.*) ; Art. 79 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise du 3e alinéa de cet article* (*ibid.*) ; Art. 80 : *son amendement tendant à modifier le 2e alinéa de cet article afin de porter à deux mois le délai imparti aux créanciers hypothécaires ou privilégiés pour poursuivre directement la vente forcée des immeubles sur lesquels sont inscrits leurs privilèges ou hypothèques* (p. 748) ; Art. 89 : *son amendement tendant à rétablir le second alinéa de cet article dans la rédaction présentée par le Gouvernement : « les créanciers ne peuvent exiger plus de trois années d'intérêts au taux légal, à compter du jugement constatant la cessation des paiements »* (p. 749) ; *son amendement tendant, pour harmonisation, à modifier l'intitulé du chapitre VI* (*ibid.*) ; Art. 92 : *son amendement tendant à rétablir cet article pour harmonisation* (*ibid.*) ; Art. 93 : *son amendement tendant à remplacer le mot : « société », par les mots : « personne morale »* (p. 750) ; *amendement identique aux articles* 95, 96, 97 *et* 98 (*ibid.*) ; art. 99 : *son amendement tendant à supprimer l'alinéa* 5 *de cet article afin de rétablir la possibilité de faire appel des jugements qui autorisent le syndic à aliéner tout ou partie de l'actif à forfait* (p. 751) ; Art. 100 : *amendements rédactionnels* (*ibid.*) ; Art. 101 : *son amendement tendant à remplacer le mot « société » par les mots : « personne morale »* (*ibid.*) ; Art. 102 : *amendement identique aux articles* 102, 105, 106 (p. 752) ; Art. 110 : *son amendement tendant à compléter le 1er alinéa de cet article afin de mettre en harmonie les dispositions de cet article avec celles de l'article* 89 (p. 753) ; Art. 113 : *son amendement tendant à supprimer le dernier alinéa de cet article, alinéa dispensant des droits de timbre et d'enregistrement les actes relatifs aux règlements et aux liquidations judiciaires* (*ibid.*) ; Art. 122 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 754) ; Art. 123 : *son amendement tendant à remplacer le mot « débiteur » par les mots : « commerçant personne physique »* (ibid.) ; *son amendement tendant à remplacer, au 2e alinéa, le mot « société », par les mots « personne morale »* (ibid.) ; Art. 124, 125, 126 : *ses amendements tendant à remplacer le mot : « débiteur », par les mots : « commerçant personne physique »* (p. 755) ; Art. 127 A (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article relatif aux mesures applicables aux dirigeants des personnes morales* (conséquence de la suppression de l'article 122) ; Art. 130 : *son amendement tendant à rétablir cet article rendant applicables les dispositions des articles* 127 *à* 129 *à tous dirigeants de droit ou de fait ainsi qu'aux liquidateurs de toute personne morale non commerçante visée à l'article* 127 *A* (p. 756) ; Art. 131 : *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; Art. 142 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux sanctions, afin de le mettre en harmonie avec les dispositions de l'article* 91 (p. 757) ; Art. 144 : *son amendement tendant à compléter le dernier alinéa de cet article afin de prévoir la compétence des tribunaux de grande instance lorsqu'il s'agit de débiteur ayant la qualité de personnes morales de droit privé* (*ibid.*) ; Art. 145 : *son amendement tendant à remplacer les mots : « Bulletin officiel du registre du commerce », par les mots : « Bulletin officiel des annonces commerciales »* (ibid.) ; Art. 147 : *amendement de M. Voyant* (p. 759) ; Art. 152 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 760) ; Art. 153 : *ses amendements rédactionnels tendant à rectifier des erreurs de référence* (ibid.) ; Art. additionnel 153 *bis : son amendement tendant à insérer cet article reprenant les dispositions fiscales de l'article* 154 *ter qui exonèrent des droits de timbre et d'enregistrement les actes faits en exécution de la présente loi* (p. 761) ; Art. additionnel 153 *ter : son amendement tendant à insérer cet article qui reprend les dispositions de l'article* 152 *précédemment supprimé* (ibid.) ; Art. 154 *ter : son amendement tendant à supprimer cet article pour harmonisation* (ibid.) ; Art. 154 *quater : son amendement tendant à mettre en harmonie l'article* 22 *de la loi du 1er juin* 1924, *portant introduction des lois commerciales françaises dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, avec les modifications apportées au texte voté par l'Assemblée nationale* (p. 762) ; Art. 156 : *son amendement tendant à fixer au 1er janvier* 1968 *la date d'entrée en vigueur de la présente loi* (ibid.) ; Art. 157 *nouveau : amendement de M. Dailly relatif aux soicétés immobilières et à la nécessité de modifier leur statut en vue de limiter la responsabilité des associés au montant de leurs apports* (p. 766, 768). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [9 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ARTICLE 1er. — Art. 23 du code de l'urbanisme : observations (p. 1157, 1158) ; Art. 10 : *son amendement tendant à comprendre dans l'énumération des réserves à effectuer les acquisitions faites en vue de la réalisation de travaux ayant trait à l'aménagement des villages et à la création d'installations de tourisme social* (p. 1177). — **Suite de la discussion** [10 novembre 1967]. — ARTICLE 27 : observations sur la compétence du juge de l'expropriation en matière de remembrement et de transfert de propriété (p. 1198). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — JUSTICE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : la réforme des greffes ; les services pénitentiaires ; l'éducation surveillée (p. 1402 à 1404).

**MONICHON** (M. MAX) [Gironde].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances pour 1968 restant en discussion [30 novembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs [15 décembre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel* 7 A *nouveau stipulant que lorsqu'une collectivité locale établit des ouvrages dont elle remet l'exploitation à son concessionnaire de service public, la taxe sur la valeur ajoutée qui a grevé les dépenses d'établissement de ces ouvrages est remboursée par le concessionnaire à la collectivité et est déductible, par celui-ci, de la T. V. A. applicable aux opérations concernant le service public dont il assure la gestion* (p. 1296) ; **suite de la discussion** [16 novembre 1967]. — Art. 23 *bis : au nom de la commission des finances, soutient l'amendement de M. Pellenc tendant, dans cet article, à supprimer le § II visant à l'augmentation de la taxe additionnelle sur le foncier non bâti perçue au profit du budget des prestations sociales agricoles* (B. A. P. S. A.) (p. 1347, 1348). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les modifications apportées dans les structures fondamentales des collectivités locales ; le financement des programmes d'équipement ; le crédit foncier (p. 1534, 1535) ; (p. 1545). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur le problème de la forêt française et son rôle dans le Marché commun et sur la récolte de la gemme (p. 1730 à 1733) ; en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget des PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES (p. 1767, 1768). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — ARTICLES DE TOTALISATION DES CRÉDITS. — Mesures d'ordre fiscal. — Art. 63 : observations sur la fiscalité forestière (p. 1954, 1955).

**MONNERVILLE** (M. GASTON) [Lot].

**Président du Sénat** (réélu le 2 octobre 1965).

En cette qualité, préside la séance du 3 avril 1967 et déclare ouverte la 2e session ordinaire de 1966-1967 [3 avril 1967]. — **Prononce l'éloge funèbre de MM. Paul Baratgin, sénateur des Hautes-Pyrénées, et Michel Champleboux, sénateur du Puy-de-Dôme** [3 avril 1967] (p. 89 à 91). — Préside la séance du 11 avril 1967 ; la séance du 18 avril 1967 ; la séance du 25 avril 1967 ; la séance du 11 mai 1967 ; la séance du 18 mai 1967 ; la séance du 1er juin 1967 ; la séance du 2 juin 1967 ; la séance du 15 juin 1967 ; la séance du 22 juin 1967 ; la séance du 29 juin 1967. — **Associe le Sénat tout entier aux sentiments de solidarité exprimés par M. Durieux à l'égard des populations sinistrées de la région du Nord dévastée les 24 et 25 juin derniers par un cyclone** [29 juin 1967] (p. 812). Préside la séance du 30 juin 1967 ; la séance du 1er juillet 1967 ; **à l'issue de cette séance, prononce le discours de clôture de la deuxième session ordinaire du Sénat pour 1966-1967, qui avait été ouverte le 3 avril 1967** [1er juillet 1967] (p. 868). — Préside, en qualité de président du Sénat, la séance du 11 octobre 1967. — **Prononce l'éloge funèbre de M. Emile Claparède, sénateur de l'Hérault** [11 octobre 1967] (p. 941, 942). — Préside la séance du 12 octobre 1967 ; la

séance du 26 octobre 1967. — **Prononce l'éloge funèbre de M. Gustave Alric, sénateur de l'Aube** [26 octobre 1967] (p. 1018). — Préside la séance du 31 octobre 1967 ; la séance du 7 novembre 1967 ; la séance du 14 novembre 1967 ; la séance du 16 novembre 1967 ; la séance du 20 novembre 1967 ; la séance du 21 novembre 1967 ; la séance du 23 novembre 1967 ; la séance du 24 novembre 1967 ; la séance du 28 novembre 1967 ; au cours de la discussion du budget des charges communes, intervient à la suite de l'intervention de M. Courrière concernant la construction d'un parking souterrain édifié dans la cour d'honneur du Sénat [28 novembre 1967] (p. 1922). — Préside la séance du 30 novembre 1967 ; la séance du 6 décembre 1967. — Intervient sur une question de procédure au cours de la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire, sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [6 décembre 1967] (p. 2082, 2083). — Préside la séance du 9 décembre 1967 ; la séance du 12 décembre 1967 ; la séance du 20 décembre 1967. — **Son allocution à l'occasion de la clôture de la première session ordinaire du Sénat pour 1967-1968** [20 décembre 1967] (p. 2507, 2508).

**MONSARRAT** (M. FRANÇOIS) [Tarn].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**MONT** (M. CLAUDE) [Loire].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1626). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale : observations sur la répartition et l'utilisation des crédits de la loi Barangé et sur les transferts des charges scolaires aux communes (p. 1697, 1698, 1699). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : observations sur la gratuité des livres scolaires et sur la participation de l'Etat aux frais de fonctionnement des cours postscolaires agricoles (p. 1703). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'économie de montagne et sur le barème des taux de subvention aux travaux d'eau (p. 1750, 1751).

**MONTALEMBERT** (M. GEOFFROY DE) [Seine-Maritime].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre* du comité de contrôle du fonds forestier national [29 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — SERVICE DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX (aménagement du territoire). — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'utilisation des crédits du fonds d'investissement de la délégation à l'aménagement du territoire et sur les crédits affectés aux recherches ayant pour objet une meilleure connaissance des ressources en eau et des phénomènes de pollution de l'eau (p. 1466, 1467).

**MONTEIL** (M. ANDRÉ) [Finistère].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Question orale :**

**M. André Monteil** rappelle à *M. le ministre des affaires sociales* que la condition faite aux cadres hospitaliers, directeurs et économes, ne correspond pas aux transformations profondes intervenues dans l'hospitalisation publique. Non seulement le classement indiciaire des cadres hospitaliers n'est pas en rapport avec leurs responsabilités réelles, mais il conviendrait aussi de procéder à une refonte totale des conditions de recrutement et de formation, afin d'attirer vers la fonction hospitalière des candidats nombreux et de qualité. Dans ces perspectives, le ministère des affaires sociales a élaboré un projet de réforme du statut de ces personnels. Il a l'honneur de lui demander si ce projet, soumis depuis plus d'un an à l'avis de M. le ministre de l'économie et des finances et de M. le ministre de l'intérieur, sera enfin examiné par les ministères intéressés, et adopté, dans les meilleurs délais, par le Gouvernement [11 octobre 1967] (n° 811). — Réponse [31 octobre 1967] (p. 1040, 1041).

**Question orale avec débat :**

**M. André Monteil** demande à *M. le ministre des affaires étrangères* si, dans la conjoncture actuelle, au moment où le Gouvernement égyptien procède à des concentrations de troupes aux frontières d'Israël, ferme le golfe d'Akaba aux navires israéliens et proclame, une fois de plus, sa volonté d'anéantir l'Etat d'Israël, il faut considérer comme l'expression de la politique française dans le Proche-Orient la déclaration faite, le 11 mai 1967, au Caire par M. le secrétaire général des affaires étrangères, selon laquelle : « la France et la R. A. U. sont proches l'une de l'autre par la même façon dont elles conçoivent, toutes deux, l'indépendance des peuples, la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats et leur coopération désintéressée » [23 mai 1967]. — Réponse [13 juin 1967] (p. 634 et suivantes).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet relatif à l'amélioration de l'habitat** [18 avril 1967]. — Discussion des articles. — Art. 6 : *amendement de M. Guillard* (travaux exécutés dans le cadre des baux régis par les dispositions du livre VI du code rural) (p. 160). — Intervient dans la discussion du **projet de loi sur la sauvegarde de la vie humaine en mer et l'habitabilité à bord des navires** [20 avril 1967]. — Discussion générale (p. 189). — Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à la **politique française dans le Proche-Orient** [13 juin 1967] (p. 634 à 639) ; (p. 643). — Prend la parole dans le débat sur la question orale de M. Portmann relative à l'**action future de la France au sein de l'alliance atlantique** [20 juin 1967] (p. 699, 700). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à sa **question orale n° 811** (*cf. supra*) [31 octobre 1967] (p. 1040, 1041). — Intervient dans le débat sur les questions orales de MM. Bruyneel et Edouard Bonnefous concernant l'**évacuation de la base de Mers-el-Kébir** [7 novembre 1967] (p. 1076). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [16 novembre 1967]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale : observations ayant porté sur la politique extérieure du Gouvernement notamment sur le retrait de la France de l'O. T. A. N. ; la situation au Proche-Orient ; la coopération et les échanges avec le Québec (p. 1377 à 1381 ; p. 1388). — Examen des articles. — TITRE III : *son amendement tendant à réduire la dotation de cet titre afin de manifester l'opposition du groupe des républicains populaires et du centre démocratique à la politique atlantique du Gouvernement* (p. 1390) ; TITRE IV : *son amendement tendant à majorer la réduction de crédits affectés à ce titre afin de manifester l'opposition de son groupe à la politique du Gouvernement au Proche-Orient* (p. 1391). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1967]. — EQUIPEMENT. — Discussion générale : observations sur la création d'un port relais pétrolier (p. 1556). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1967]. — DÉPENSES MILITAIRES. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères (section marine), intervient dans la discussion générale de ce budget : observations ayant porté notamment sur : la diminution des effectifs ; les dépenses de fonctionnement et d'entretien ; les bases navales et aéronavales ; l'évacuation de la base de Mers-el-Kébir ; l'amélioration de la condition militaire ; la politique navale (p. 1787 à 1790). — Examen des articles. — Art. 39 : *amendement de M. Bossus* (observation sur notre politique de défense) (p. 1802, 1803). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — Sur l'ensemble (p. 1966).

**MONTIGNY** (M. LUCIEN DE) [Mayenne].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs [22 juin 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes [22 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs [7 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation foncière [13 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique [14 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [15 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [15 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à insérer un article 252-1 dans le code pénal [3 avril 1967] (n° 212).

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à proroger les pouvoirs de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie et dépendances [20 avril 1967] (n° 223).

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à proroger les pouvoirs de la chambre des députés des Comores [20 avril 1967] (n° 224).

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'organisation des justices de paix à compétence ordinaire en Polynésie française [23 mai 1967] (n° 255).

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi modifiant l'ordonnance du 2 février 1945 modifiée relative à l'enfance délinquante et l'ordonnance n° 58-1274 du 22 décembre 1958 modifiée relative à l'organisation des juridictions pour enfants [13 juin 1967] (n° 292).

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi relatif à l'organisation des cours d'assises dans la région parisienne [13 juin 1967] (n° 293).

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 [13 juin 1967] (n° 294).

*Proposition de loi* tendant à la création d'un comité central des œuvres sociales pour le personnel des collectivités locales [29 juin 1967] (n° 342).

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique [12 décembre 1967] (n° 75).

**Interventions :**

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à proroger les pouvoirs de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie** [20 avril 1967]. — Discussion générale (p. 171) ; dans la discussion de la **proposition de loi tendant à proroger les pouvoirs de la Chambre des députés des Comores** [20 avril 1967]. — Discussion générale (p. 172). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs** [16 mai 1967]. — Discussion des articles. — Art. 3 *bis* : *amendement de M. de Hautecloque :* observations (p. 351, 352) ; Art. 4 : *son sous-amendement à l'amendement de M. de Hautecloque tendant à prévoir, pour certaines catégories de bâtiments ou d'ouvrages, la possibilité de taux d'amortissement différents fixés après avis de la commission départementale des baux ruraux, d'après un barème national* (p. 354). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à l'organisation des justices de paix en Polynésie française** [25 mai 1967]. Discussion générale (p. 478 à 480). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi portant organisation judiciaire dans la région parisienne** [13 juin 1967]. — Discussion générale (p. 620, 621) ; dans la discussion du **projet de loi relatif à l'organisation des cours d'assises dans la région parisienne** [13 juin 1967]. — Discussion générale (p. 623) ; dans la discussion du **projet de loi relatif à l'enfance délinquante et aux juridictions pour enfants** [13 juin 1967]. — Discussion générale (p. 625). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [23 novembre 1967]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les bourses d'enseignement accordées aux enfants d'agriculteurs et sur la situation des directeurs des collèges d'enseignement technique (p. 1690, 1691). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique** [13 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2269, 2270). — Discussion des articles. — Art. 4 : *son amendement tendant à compléter cet article par des dispositions relatives à l'organisation d'un concours réservé à certains fonctionnaires des services extérieurs de la direction générale des douanes pour l'accès au grade d'inspecteur des douanes* (p. 2271, 2273). — Intervient, en remplacement de M. de Félice, rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif aux actions en réparation civile de l'Etat** [20 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2503).

**MONTPIED** (M. GABRIEL) [Puy-de-Dôme].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

**MOREVE** (M. ROGER) [Indre].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967] — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1436) ; observations sur les déportés politiques (p. 1445).

**MORICE** (M. ANDRÉ) [Loire-Atlantique].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux événements de mer** [20 avril 1967]. — Discussion générale (p. 179, 180). — Intervient dans le débat sur les questions orales de MM. Bruyneel et Edouard Bonnefous concernant l'**évacuation de la base de Mers-el-Kébir** [7 novembre 1967] (p. 1072). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX (aménagement du territoire). — Discussion générale : observations sur : la politique d'aménagement du territoire ; l'aménagement du territoire et les collectivités locales (p. 1469 à 1471).

**MOTAIS DE NARBONNE** (M. LÉON) [Français établis hors de France].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [15 décembre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [30 novembre 1967] (N° 43).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [16 novembre 1967]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale : observations ayant porté sur l'expansion culturelle de la France à l'étranger et notamment sur l'enseignement à Pondichéry et au Viet-Nam (p. 1383, 1384). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale : observations sur la situation des Eurasiens d'Indochine et des Pondichériens et sur la prorogation de la loi du 10 juillet 1965 qui permet aux Français d'outre-mer de bénéficier, moyennant versement de certaines cotisations, de l'assurance vieillesse (p. 1622, 1623). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale : observations ayant porté sur les lycées franco-étrangers ; la situation du lycée de Pondichéry et les conséquences sur le plan des bourses, de la vietnamisation de l'instruction primaire à Saigon (p. 1693, 1694). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1967]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale : observations sur la situation des doubles nationaux franco-allemands au regard du service militaire (p. 1799). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1967]. — INTÉRIEUR (SERVICE DES RAPATRIÉS). — Discussion générale : observations sur la situation des Français installés sur les hauts plateaux du Viet-Nam et sur le problème de l'indemnisation (p. 1847, 1848). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — INFORMATION. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les émissions radiophoniques vers l'étranger (p. 1904 à 1906). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, à la discussion de la **proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention** [30 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1987 à 1989). — Discussion des articles. — Art. 8 : *amendement de M. Marcilhacy :* observations (p. 1995) ; Art. 24 : *sous-amendement de MM. Longchambon et Armengaud* (observations sur le délai pendant lequel le ministre chargé de la défense nationale fait procéder à l'examen des inventions) (p. 2006) ; Art. 25 : *son sous-amendement tendant dans l'amendement de M. Marcilhacy à supprimer les mots « sans que la durée totale de l'interdiction puisse excéder trois ans »* : observations (p. 2007, 2008). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à permettre à certaines personnes ayant perdu la nationalité française de réclamer, par déclaration, la qualité de Français** [12 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2239, 2240). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, de la **proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention** [15 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Marcilhacy tendant à reprendre pour cet article le texte voté par le Sénat en première lecture* (p. 2366) ; Art. 25 : observations sur le cas des inventions intéressant la défense nationale et sur le recours à l'expropriation (p. 2368) ; Art. 38 : observations sur la procédure d'achat de la licence d'office (p. 2370, 2371).

**MOUTET** (M. MARIUS) [Drôme].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Question orale :**

**M. Marius Moutet** demande à *M. le secrétaire d'état aux affaires étrangères chargé de la coopération*, à quelles dispositions législatives et réglementaires particulières et à quels textes précis les professeurs du lycée français de Baden-Baden, relevant de la coopération avec l'étranger, sont soumis en matière de notation administrative ; si les dispositions du décret n° 59-308 du 14 février 1959 leur sont applicables ; dans la négative, quels sont les textes, avec référence de date, les concernant et quelle est la voie à suivre pour la revision de la notation [18 mai 1967] (N° 790). — Réponse [30 mai 1967] (p. 506, 507).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi organique tendant à modifier certains articles du code électoral de façon à prévoir le remplacement, par des élections partielles, des membres du Parlement dont le siège devient vacant** [11 mai 1967]. Discussion générale (p. 325). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, à sa **question orale n° 790** (*cf. supra*) [30 mai 1967] (p. 507). — Prend la parole dans le débat sur les questions orales de MM. Bruyneel et Edouard Bonnefous concernant l'**évacuation de la base de Mers-el-Kébir** [7 novembre 1967] (p. 1071, 1072).

# N

**NAMY** (M. LOUIS) [Seine-et-Oise].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte pour la proposition de loi tendant à proroger les mandats des membres du conseil d'administration du district de la région parisienne [1er juillet 1967].

**Est nommé secrétaire du Sénat** [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Proposition de loi* relative au maintien dans les lieux des locataires des hôtels et des maisons meublées [23 mai 1967] (n° 258).

**Interventions :**

Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à l'amélioration de l'habitat** [18 avril 1967]. — Discussion générale (p. 150 à 152). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa limitant dans le temps l'augmentation du prix des loyers résultant des modifications intervenues par la volonté du propriétaire* (p. 154). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la cour de cassation** [27 avril 1967]. — Discussion générale (p. 272, 273). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du dernier alinéa de cet article, alinéa relatif à la fixation des effectifs des magistrats et des greffiers* (p. 277, 279). — Intervient dans la discussion de la question orale de M. Le Bellegou relative à l'**indemnisation des rapatriés et spoliés d'Afrique du Nord** [9 mai 1967] (p. 303, 304). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [18 mai 1967]. — Discussion générale (p. 370, 371). — **Suite de la discussion** [23 mai 1967]. — Art. 1er tendant à modifier divers articles du code civil. — Art. 493-1 du code civil : *explique son vote sur l'amendement de M. Grand tendant à confier à un collège de trois médecins le soin de décider de l'ouverture de la procédure pour la mise sous sauvegarde, sous tutelle ou sous curatelle* (p. 405). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant organisation judiciaire dans la région parisienne** [13 juin 1967]. — Discussion générale (p. 621). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'organisation du territoire français des Afars et des Issas** [20 juin 1967]. — Discussion générale (p. 702, 703). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [10 novembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 51 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui établit une taxe complémentaire de 1 p. 100 au profit du district de la région parisienne* (p. 1227) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1238). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — JUSTICE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'insuffisance des crédits de fonctionnement et d'investissement de ce budget et sur le statut du personnel de l'administration pénitentiaire (p. 1404 à 1406). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la situation des personnels de police et de préfecture (p. 1525, 1526). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1967]. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale : observations sur l'insuffisance des crédits susceptibles de favoriser le développement économique et social des D. O. M. (p. 1866, 1867).

**NATALI** (M. JEAN) [Oise].

*Donne sa démission de membre* de la commission des affaires sociales [30 mai 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [30 mai 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

**NAVEAU** (M. CHARLES) [Nord].

**Elu député à l'Assemblée nationale le 12 mars 1967.** — Cessation de mandat de sénateur le 3 avril 1967.

**NAYROU** (M. JEAN) [Ariège].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi de finances pour 1968 adopté par l'Assemblée nationale [14 novembre 1967] (n° 21).

**Questions orales :**

**M. Jean Nayrou** appelle l'attention de *M. le secrétaire d'Etat au logement* sur la nette insuffisance du programme de construction de logements H. L. M. pour l'Ariège en 1967 et sur le caractère dérisoire de la proposition de construire 10 logements I. L. N. à Foix. Il lui demande de reconsidérer sa décision en tenant compte des propositions raisonnables des services départementaux de la construciton et de M. le préfet de l'Ariège [22 mars 1967. — *J. O.* du 29 mars 1967] (n° 767). — Réponse [9 mai 1967] (p. 292, 293).

**M. Jean Nayrou** a l'honneur de rappeler à *M. le secrétaire d'Etat à l'intérieur* qu'au cours de la séance du 24 novembre 1966, il a déclaré devant le Sénat : « Je dois toutefois indiquer que les rapatriés d'Algérie, ayant obtenu des prêts de réinstallation professionnelle dans les conditions que je viens d'exposer et qui, au moment du remboursement des échéances de ce prêt, éprouvent des difficultés, ont toujours la possibilité de saisir les commissions économiques compétentes pour obtenir soit la consolidation de ces prêts, soit une modification de leur durée, et qu'en tout état de cause des instructions ont été données aux agents du Trésor pour qu'ils fassent en toute occasion preuve de la plus grande bienveillance lorsque les dossiers de rapatriés défaillants leur sont transmis. Pour les agriculteurs rapatriés, le problème qui a été évoqué à cette tribune par M. Nayrou et Mlle Rapuzzi, les prêts de réinstallation leur ont été accordés à partir des décisons favorables des commissions économiques compétentes dont la réalisation incombait aux caisses régionales de crédit agricole. En 1965, de nombreux rapatriés n'ayant pas honoré leurs échéances, certaines caisses régionales connurent de sérieuses difficultés et se refusèrent au début de 1966 à poursuivre la mise en place de nouveaux prêts. Il fut donc nécessaire de rechercher une solution qui se traduisit par un arrêté pris le 1er août 1966, accordant notamment la garantie du Trésor à ces prêts de réinstallation. » Il croit savoir que divers organismes, tels que le crédit hôtelier, n'ont reçu aucune instruction dans le sens indiqué et il lui demande quelles mesures il compte prendre pour la mise en pratique des déclarations du 24 novembre [10 février 1967. — *J. O.* du 19 février 1967] (n° 763). — Réponse [18 avril 1967] (p. 132, 133).

**M. Jean Nayrou** rappelle à *M. le ministre de l'intérieur* qu'il avait promis son aide aux communes victimes de l'ouragan qui sévit en Ariège les 5 et 6 novembre 1966. Il appelle son attention sur l'état lamentable des bâtiments communaux qui ont souffert, en plus, des intempéries de l'hiver. Le montant des dégâts a été chiffré et il importe de procéder aux réparations indispensables le plus rapidement possible. En conséquence, il lui demande instamment comment il compte tenir les promesses faites par le Gouvernement lors de la séance du Sénat du 20 décembre 1966 [27 avril 1967] (n° 787). — Réponse [23 mai 1967] (p. 400, 401).

**M. Jean Nayrou** a l'honneur d'exposer à *M. le ministre des armées* que la commune de Seix (Ariège) a acquis tout spécialement en 1957 un immeuble pour la gendarmerie, à la demande de cette arme ; que sous prétexte d'un regroupement parfaitement inutile et illogique, la gendarmerie a décidé de déplacer la brigade de Seix à Oust, et que pour des motifs purement politiques, aucun immeuble n'existant à Oust, on a confié à un particulier le soin de construire un immeuble que louera ensuite l'administration. Il lui demande de bien vouloir reconsidérer la question puisqu'en l'absence de crédits de l'Etat il paraît beaucoup plus logique de loger les brigades dans des bâtiments appartenant à des collectivités publiques ayant consenti, et acceptant toujours, un effort qui ne doit pas demeurer vain [27 avril 1967] (n° 788). — Réponse [23 mai 1967] (p. 401, 402).

**M. Jean Nayrou** appelle l'attention de *M. le ministre de l'intérieur* sur la situation des contractuels et agents non titulaires de police rapatriés d'Algérie après la déclaration d'indépendance et non encore intégrés dans l'administration métropolitaine. Cette situation entraîne un mouvement de grève de la faim qui, s'il ne revêt pas un caractère spectaculaire en raison d'un assez petit nombre d'agents en cause, n'ent est pas moins significatif de leur détresse et de l'injustice qui les frappe sans motif. Il lui demande, comme il l'a déjà fait en vain lors de la discussion du budget de l'intérieur, quelles mesures il compte prendre pour rétablir dans leurs droits des fonctionnaires dont les seuls défauts sont d'avoir obéi aux ordres reçus et d'avoir cru en la parole donnée par le Gouvernement de leur pays [11 octobre 1967] (n° 813). — Réponse [7 novembre 1967] (p. 1058, 1059).

**Question orale avec débat :**

**M. Jean Nayrou** demande à *M. le ministre de l'intérieur* ce qu'il compte faire afin d'apporter une solution positive aux problèmes évoqués à l'occasion de la discussion budgétaire concernant les fonctionnaires de la police en uniforme (corps urbains et C. R. S.) [11 avril 1967].

**Interventions :**

Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à sa **question orale n° 763** (*cf. supra*) [18 avril 1967] (p. 133). — Est entendu lors de la réponse de M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération), à sa **question orale n° 767** (*cf. supra*) [9 mai 1967] (p. 293). — Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Dumas à ses **questions orales n°s 787 et 788** (*cf. supra*) [23 mai 1967] (p. 401, 402, 403). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, à sa **question orale n° 813** (*cf. supra*) [7 novembre 1967] (p. 1059). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la situation des personnels des préfectures ; des personnels de la police et des personnels communaux ; les crédits de la protection civile ; les finances locales et l'aide de l'Etat (p. 1523 à 1525) ; (p. 1532). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : *son amendement tendant à supprimer le crédit du titre* III. — Observations sur la situation des personnels de préfecture et des personnels de police (p. 1546, 1547) ; TITRE IV : *son amendement tendant à supprimer ce crédit* (observations sur le défaut d'information sur la réforme des collectivités locales) (p. 1547) ; Après l'article 74 *bis : son amendement tendant à insérer un article additionnel visant à l'intégration dans le cadre de la fonction publique des agents contractuels de la sûreté nationale en Algérie* (p. 1550) ; cet amendement est déclaré irrecevable (*ibid.*). — EQUIPEMENT. — Discussion générale : observations ayant porté sur la situation du personnel des ponts et chaussées et sur la réalisation dans un proche avenir d'un tunnel entre l'Andorre et la France (p. 1559). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — LOGEMENT. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les logements sociaux et sur la création de logements-foyers pour les personnes âgées (p. 1817). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1967]. — INTÉRIEUR (SERVICE DES RAPATRIÉS). — Discussion générale : observations sur la situation des cheminots de la Société nationale des chemins de fer d'Algérie (obtention du bénéfice de la double campagne) et des contractuels de la police d'Alger (p. 1845). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION I : CHARGES COMMUNES. — Discussion générale : observations ayant porté sur le problème de la rémunération de la fonction publique et notamment sur l'intégration de l'indemnité de résidence dans le traitement de base servant au calcul des pensions (p. 1919).

**NOURY** (M. JEAN) [Ille-et-Vilaine].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant les articles 4 et 6 de la loi n° 63-806 du 6 août 1963 réglementant la profession d'éducateur physique ou sportif et les écoles du établissements où s'exerce cette profession [17 octobre 1967] (n° 6).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux événements de mer** [20 avril 1967]. — Discussion générale (p. 178). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires culturelles, à la discussion du **projet de loi**

**réglementant la profession d'éducateur physique ou sportif** [19 octobre 1967]. — Discussion générale (p. 976, 977). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — JEUNESSE ET SPORTS. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'encadrement ; l'équipement ; l'enseignement de l'éducation physique au niveau du premier degré, sport de masse, sport de prestige (p. 1508 à 1510). — Examen des articles. — ETAT B, TITRE IV : *amendement de M. Fortier* (insuffisance des crédits destinés à l'éducation populaire) (p. 1514).

**NUNGESSER** (M. ROLAND), **secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances** (4e cabinet de M. Georges Pompidou des 6 et 7 avril 1967).

Répond aux questions orales de MM. André Colin et Edouard Bonnefous relatives à la **catastrophe du « Torrey Canyon »** [16 mai 1967] (p. 340, 341) ; à la question orale de M. Raymond Bossus concernant les **élections des délégués des travailleurs aux usines Citroën** (p. 345) ; à la question orale de M. Paul Pauly relative aux **garanties contre la spéculation foncière** (p. 347) ; à la question orale de M. Louis Courroy sur **l'indemnisation des communes des Vosges sinistrées par une tornade qui a détruit près de 350.000 mètres cubes de bois** (p. 348). — Intervient au cours du débat sur le **projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs** [18 mai 1967]. — Discussion générale (p. 372). — Discussion des articles. — ART. 1er : Art. 489-2 du code civil : *amendement de M. Molle tendant à compléter cet article relatif à la réparation du préjudice causé par le fait d'une personne aliénée, par une disposition permettant aux juges de modérer l'indemnité* (p. 375) ; Art. 490 du code civil : *amendement de MM. Jozeau-Marigné et Grand* (p. 377) ; Art. 490-1 du code civil : *amendement de M. Grand* (p. 378) ; Art. 490-1 *bis* du code civil : *amendement de M. Grand* (p. 378) ; Art. 490-2 du code civil : *amendements de MM. Jozeau-Marigné et Messaud* (p. 379). — CHAPITRE II : *« des majeurs sous la sauvegarde de justice »*. — Art. 491 du code civil : *sous-amendement de M. Grand :* observations (p. 380). — CHAPITRE III. — *« des majeurs en tutelle »*. — Art. 493 du code civil : *amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin que l'ouverture de la tutelle soit prononcée par le tribunal de grande instance et non par le juge des tutelles* (p. 384, 385). — Répond aux questions orales de M. Joseph Raybaud relatives à la **participation des collectivités locales au financement des travaux de la voirie nationale** [27 juin 1967] (p. 784) ; aux **services départementaux et régionaux de l'Etat et aux commissions de développement économique régional** (p. 786, 787). — Répond à la question orale de M. Marcel Brégégère sur la **situation économique du département de la Dordogne** [27 juin 1967] (p. 787, 788). — Prend la parole dans le débat sur les questions orales de MM. Bossus, Darou et Brousse relatives à la **situation des anciens combattants et victimes de guerre** [27 juin 1967] (p. 798 à 802). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à préciser certaines dispositions de la loi du 3 janvier 1967 relative aux ventes d'immeubles à construire et à l'obligation de garantie à raison des vices de construction** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 824). — Discussion des articles. — Art. 2 : observations (p. 825) ; Art. 5 : *amendement de M. Voyant tendant à supprimer cet article* (p. 826) ; Art. 6 : observations (p. 827) ; Art. 9 : observations sur les sociétés d'économie mixte de rénovation urbaine (p. 828) ; Art. 6 (précédemment réservé) : *son amendement tendant à insérer dans le texte du nouvel article* 2108-1 *du code civil, après les mots : si l'inscription est prise avant l'expiration d'un délai de deux mois à compter de la constatation », les mots : « par acte authentique »* (p. 828). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi tendant à la prorogation des mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 831, 832, 833). — Intervient dans la discussion du **projet de loi organique relative au statut de la magistrature** [1er juillet 1967]. Discussion générale (p. 852) ; dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi relative à la cession de parts ou d'actions mises sous séquestre** [1er juillet 1967]. — Discussion générale (p. 853). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes** [1er juillet 1967]. — Discussion générale (p. 854). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi relative aux ventes d'immeubles et à l'obligation de garantie à raison des vices de construction** [1er juillet 1967]. — Discussion générale (p. 861). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi relative aux infractions en matière de registre du commerce** [1er juillet 1967]. — Discussion ds articles. — Art. B : *amendement de M. Dailly tendant à rétablir cet article supprimé par l'Assemblée nationale* (p. 862) ; Art 10 *bis : observations sur l'amendement de M. Dailly relatif aux pouvoirs du président du conseil d'administration* (p. 863) ; Art 22 *bis : son amendement tendant à rédiger ainsi cet article : « Il est inséré, dans la loi précitée du* 24 *juillet* 1966, *après l'article* 490, *un article* 490 bis *ainsi rédigé : « Art.* 490 bis. *— Les sociétés en nom collectif et en commandite simple qui, à la date d'entrée en vigueur de la présente loi, utilisent dans leur raison sociale le nom d'un ou de plusieurs associés fondateurs décédés, pourront, par dérogation aux dispositions des articles* 11 *et* 25, *alinéa* 1, *être autorisées à conserver ce nom dans la raison sociale. Un décret fixera les modalités d'application du présent article et déterminera les conditions dans lesquelles une opposition pourra être formée devant les juridictions de l'ordre judiciaire ».* (p. 864). — **Discussion en troisième lecture** [1er juillet 1967] (p. 866, 867). — A l'occasion de la Clôture de la deuxième session ordinaire du Sénat pour 1966, 1967, exprime les remerciements du Gouvernement à l'Assemblée et au personnel du Sénat pour le travail législatif accompli au cours de cette session [1er juillet 1967] (p. 867, 868). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [9 novembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 1er : Art 20 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Dailly* (p. 1147) ; *amendement de M. Dailly :* observations (p. 1148, 1149) ; *amendement de M. Dailly* (équivalence des prestations) (*ibid.*) ; Art. 20 *bis* du code de l'urbanisme : *amendements de MM. Chauty et Dailly* (p. 1150) ; Art. 21 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Dailly tendant à supprimer cet article relatif aux conditions d'application du coefficient d'occupation des sols* (p. 1151) ; *amendement de M. Chauty : observations* (p. 1153) ; *amendement de M. Chauty au* 1er *alinéa du § II de cet article relatif à la participation du constructeur* (p. 1153, 1154) ; *amendement de M. Chauty au* 3 *alinéa du* 8e *II de cet article* (ibid.) ; *amendement de M. Dailly au § IV tendant à exclure le montant de la participation de l'assiette de la T. V. A.* (p. 1155) ; Art. 22 du code de l'urbanisme : *amendement rédactionnel de M. Dailly et sous amendement de M. Chauty tendant à supprimer la fin du texte de cet article ayant trait à la contribution volontaire des collectivités locales et établissements publics intéressés* (p. 1155, 1156) ; Art. 23 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Chauty tendant à supprimer cet article relatif à la création d'établissements publics d'études et de recherches chargés des études d'urbanisme* (p. 1157) ; *amendements de MM. Dailly et Descours Desacres relatifs à la composition des établissements publics d'études* (p. 1158, 1159) ; observations sur l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (*ibid.*, p. 1160) ; *amendement de M. Dailly tendant à une nouvelle rédaction du* 3e *alinéa de ce même article ayant trait à l'aménagement des règles du contrôle financier de ces établissements* (p. 1161) ; Art. 3 : *amendement rédactionnel de M. Dailly et sous-amendement de M. Chauvin tendant à porter d'un à trois mois le délai visé à l'alinéa* 1° *de cet article* (p. 1163) ; ART. 6 *bis* NOUVEAU : *amendement de M. Dailly* (p. 1164) ; ART. 7 : *son sous-amendement tendant à supprimer le mot « minimum » du texte de l'amendement de la commission des finances qui propose que l'urbanisation soit « ...fixée à un minimum de* 3.660 *millions de francs en sus des crédits reportables des exercices antérieurs, la participation budgétaire de l'Etat dans un programme triennal (année* 1968, 1969, 1970) *de construction de voies urbaines rapides ».* (p. 1166) ; observations sur l'*amendement de la commission des finances et sur les sous-amendements de MM. Dailly et Vallin relatifs à la participation des collectivités locales à la construction de voies urbaines rapides* (p. 1167, 1168) ; oppose l'article 40 de la Constitution à ces deux sous-amendements ; demande au Sénat de voter l'article 7 avec l'amendement de M. Pellenc défendu par M. Armengaud et sous-amendé par le Gouvernement (p. 1171). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1431 à 1434 ; 1442 à 1445). — Examen des articles. — ETAT B : *amendement de Mme Cardot tendant à supprimer la totalité des crédits du titre IV afin de souligner l'insuffisance des mesures nouvelles* (p. 1445, 1446) ; Après l'article 67 *bis : amendement de M. Dailly ;* observations sur le titre de reconnaissance de la nation conféré aux anciens combattants d'Afrique du Nord. — Déclare cet article irrecevable (p. 1448). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — LOGEMENT. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les problèmes du logement, l'aménagement foncier et l'urbanisme (p. 1809 à 1812) ; répond aux observations présentées (p. 1818 à 1821) ; répond à MM. Descours Desacres et Talamoni (p. 1822). — Examen des articles. — *Déclare irrecevable l'amendement de M. Talamoni tendant à*

*limiter l'augmentation du prix des loyers pour les logements construits après le 1er septembre* 1948 (p. 1823). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — INFORMATION. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la position du Gouvernement concernant l'introduction de la publicité à l'O. R. T. F. (p. 1893 à 1895).

# O

**ORTOLI** (M. FRANÇOIS), **ministre de l'équipement et du logement** (4e cabinet de M. Georges Pompidou des 6 et 7 avril 1967. — Nomination du 28 avril 1967).

Prend la parole dans le débat sur le **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [7 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1093 à 1099). — **Suite de la discussion** [8 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ART. 1er : article 11 du code de l'urbanisme : *observations sur l'amendement de M. Chauty stipulant, au troisième alinéa de cet article, que dans les cantons à vocation rurale, l'élaboration d'un plan d'occupation des sols sera réalisée conjointement avec celle d'un plan de développement agricole et rural* (p. 1107, 1109, 1110) ; répond à M. Dulin en ce qui concerne la détermination des attributions sur l'aménagement rural entre le ministère de l'équipement et le ministère de l'agriculture (p. 1110, 1111) ; *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1113) ; article 12 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Chauty* (p. 1115) ; *amendement de M. Dailly au cinquième alinéa, tendant à substituer au mot « délibération » le mot « avis »* (p. 1115) ; *amendement de M. Jozeau-Marigné* (consultation du comité consultatif économique et social du district de la région parisienne au moment de l'élaboration du schéma directeur) (p. 1118) ; *amendement de M. Dailly au sixième alinéa* (p. 1119) ; Art. 13 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Dailly* (p. 1121) ; *amendement de M. Chauty* (p. 1122) ; *amendement de M. Dailly au deuxième alinéa de cet article stipulant que les plans d'occupation des sols fixent, sous certaines conditions, un coefficient ou des coefficients successifs d'occupation du sol déterminant la densité de construction qui y est ou y sera admise* (p. 1123) ; *amendement de M. Chauty au quatrième alinéa de cet article tendant à la fixation par les plans d'occupation des sols, de zones préférentielles* (p. 1125, 1126) ; *amendement de M. Chauty tendant à supprimer le paragraphe 5° de cet article visant les règles d'utilisation des sols* (p. 1127) ; Art. 14 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Chauty* (p. 1129) ; *amendement de M. Voyant* (ibid.) ; *amendements de MM. Dailly et Voyant et sous-amendement de M. Descours Desacres relatifs aux conditions d'élaboration des plans d'occupation des sols* (p. 1131, 1132) ; *amendement de M. Edouard Bonnefous soutenu par M. Chauvin* (p. 1132) ; Art. 15 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Dailly tendant à supprimer, dans le deuxième alinéa, le mot « plantations »* (p. 1134) ; *amendement de M. Chauty tendant à supprimer la dernière phrase du troisième alinéa de cet article* (p. 1134) ; Art. 17 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article définissant les zones d'aménagement concerté* (p. 1135) ; Art. 19 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Dailly tendant à supprimer la possibilité de prorogation pendant deux années du délai imparti à la collectivité publique pour réaliser l'acquisition d'un terrain réservé* (p. 1136, 1137) ; *amendement de M. Chauvin (indemnisation due pour servitude)* (p. 1137) ; *amendement de M. Dailly tendant à exiger qu'il soit sursis au recouvrement des droits de mutation afférents à la succession tant que le prix du terrain n'aura pas été payé* (p. 1138, 1139) ; *son amendement tendant à porter le délai visé au deuxième alinéa de cet article à neuf mois au lieu de six mois* (p. 1138, 1139). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — EQUIPEMENT. — Discussion générale : observations ayant porté sur l'organisation du nouveau ministère de l'équipement et du logement ; les problèmes de personnels ; le budget des voies navigables ; le problème des ports maritimes et la politique portuaire ; les routes et la politique de sécurité routière (département d'Eure-et-Loir) (p. 1560 à 1564). — Examen des articles. — ETAT C. — TITRE V : répond à M. Jozeau-Marigné (ponts détruits ; défense des côtes contre les attaques de la mer) (p. 1567) ; *amendement de M. Verdeille* (participation des collectivités locales au financement de la voirie nationale) (p. 1566, 1567) ; oppose à cet amendement l'article 42 de la loi organique (p. 1568). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi d'orientation foncière** [15 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2393). — Discussion des articles. — Art. 19 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à proroger pour une durée d'un an le délai dans lequel une collectivité publique doit, sur la demande du propriétaire, acquérir un terrain faisant l'objet d'une réserve pour service public* (p. 2395) ; Art. 23 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant, dans cet article qui prévoit la création d'établissemments publics d'études et de recherches, au deuxième alinéa, après le mot : « compensé », à ajouter le mot : « notamment », afin de permettre la présence dans les conseils d'administration de personnalités qualifiées* (p. 2396, 2397) ; Art. 16 *bis : son amendement rédactionnel* (p. 2398) ; Art. 32 *septies : son amendement tendant à reprendre en un seul article les dispositions modifiées des articles* 32 septies *et* 32 octies (p. 2399) ; Art. 46 A : *son amendement tendant à rédiger comme suit le paragraphe* III *de cet article : « La taxe d'urbanisation pourra s'imputer sur l'imposition des plus-values sur terrains à bâtir prévue aux articles* 150 ter *et* 150 quinquies *du code des impôts* (p. 2400) ; Art. 49 : *son amendement tendant à reprendre pour le deuxième alinéa de cet article relatif à l'application de la taxe locale d'équipement, le texte proposé par le Gouvernement* (ibid.) ; Art. 51 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'institution d'une taxe complémentaire de* 1 p. 100 *en faveur du district de la région parisienne* (p. 2401).

# P

**PADO** (M. DOMINIQUE) [Seine].

**Nommé sénateur le 3 avril 1967,** en remplacement de M. Jacques Baumel élu député.

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [30 mai 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O .R. T. F. [19 décembre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [28 novembre 1967]. — INFORMATION. — OFFICE DE RADIODIFFUSION - TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale : observations ayant porté sur l'introduction de la publicité commerciale à la télévision (p. 1910, 1911).

**PAMS** (M. GASTON) [Pyrénées-Orientales].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — TRANSPORTS. — SECTION II : AVIATION CIVILE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : la situation de la Compagnie nationale Air-France, celle de l'Union des transports aériens ; Air Inter ; l'aéroport de Paris ; les constructions aéronautiques ; le problème des aéroclubs ; la détaxe sur les carburants (p. 1489 à 1491). — Examen des articles : TITRE IV : *son amendement tendant à une réduction de crédits du titre IV afin d'obtenir le rétablissement de la détaxation des carburants dont bénéficiaient les aéroclubs* (p. 1497) ; Art. 75 *bis : son amendement tendant à supprimer cet article relatif à l'aide des collectivités locales à Air Inter* (p. 1498).

**PARISOT** (M. HENRI) [Vosges].

**Est nommé secrétaire du Sénat** [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport,* fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux corps militaires des ingénieurs de l'armement et des ingénieurs des études et techniques d'armement [12 décembre 1967] (n° 71).

**Intervention :**

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, à la discussion du **projet de loi relatif aux ingénieurs de l'armement** [12 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2234, 2235).

**PASCAUD** (M. GUY) [Charente].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**PATENOTRE** (M. FRANÇOIS) [Aube].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**PAULY** (M. PAUL) [Creuse].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [11 octobre 1967].

**Question orale :**

**M. Paul Pauly** attire l'attention de *M. le ministre de l'équipement et du logement* sur la spéculation foncière. Les prix des terrains à bâtir ou susceptibles de le devenir ont atteint des chiffres hors de proportion avec leur valeur réelle, réduisant ainsi les possibilités d'initiative des collectivités locales et des organismes H. L. M. Elle aboutit aussi à mettre les personnes disposant de ressources modestes dans l'impossibilité de construire. Dans l'état actuel de la législation, départements et communes ne peuvent le plus souvent acquérir à l'amiable des réserves foncières nécessaires à leur expansion parce que les titulaires de droit réel sur le terrain savent que la procédure d'expropriation aboutit généralement à leur accorder des indemnités supérieures à la valeur d'usage. C'est ainsi que dans le département de la Creuse, à part quelques cas exceptionnels, les indemnités fixées par le juge d'expropriation sont supérieures de 25 à 100 p. 100 au prix de base établi par l'administration des domaines, et, dans plusieurs cas d'appel formé par les expropriés, la cour d'appel a arrêté des prix nettement supérieurs à ceux fixés par le juge d'expropriation. Or, bien que supérieures aux prix pratiqués entre particuliers, les évaluations des domaines étaient inférieures aux indemnités demandées par les expropriés et à celles fixées par le juge d'expropriation. Cette situation n'est pas particulière au département de la Creuse ; il est en effet assez surprenant de constater que la terre vaut proportionnellement bien davantage dans un pays pauvre que dans un pays riche. Quoi qu'il en soit, il lui demande s'il ne conviendrait pas de remédier aux anachronismes de l'expropriation en habilitant les tribunaux administratifs à fixer les indemnités dues aux expropriés ainsi que le préconisent certains de nos collègues, dans une proposition de loi déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale. Cette réforme ne traduit pas une défiance à l'égard des tribunaux de l'ordre judiciaire et ne repose pas sur le secret espoir que les juges du contentieux administratif seront plus favorables aux intérêts des collectivités publiques. Elle veut simplement marquer que dans un conflit entre un droit particulier, si légitime soit-il, et les impératifs de l'intérêt général, le choix ne saurait se discuter. Cette procédure administrative offrirait d'ailleurs les mêmes garanties pour l'expropriation mais présenterait des avantages quant à son coût et à sa rapidité [20 avril 1967] (n° 783). — Réponse [16 mai 1967] (p. 347, 348).

**Interventions :**

Est entendu lors de la réponse de M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, à sa **question orale n° 783** (*Cf. supra*) [16 mai 1967] (p. 347, 348). — Prend part en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [23 novembre 1967]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : les crédits ; les constructions et les transports scolaires ; la formation des personnels enseignants ; l'insuffisance de la capacité d'accueil des écoles maternelles et enfantines ; la démocratisation de l'enseignement (p. 1674 à 1676) ; (p. 1678). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2310, 2311).

**PAUZET** (M. MARC) [Gironde].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [6 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Avis* présenté au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1968, adopté par l'Assemblée nationale [14 novembre 1967] (n° 18).

**Question orale :**

**M. Marc Pauzet** demande à *M. le ministre de l'agriculture* si le décret du 7 mars 1967 portant modification du décret du 29 juillet 1961 relatif aux attributions et au fonctionnement du Forma doit être interprété comme donnant à cet établissement une compétence générale pour la préparation et l'exécution des décisions gouvernementales relatives aux interventions de l'Etat sur les marchés agricoles. Dans le cas où la réponse serait affirmative, il lui demande comment il entend concilier ce texte avec ceux qui régissent le marché des céréales et l'Onic, le marché du sucre, le marché du vin et l'I. V. C. C. et, d'une façon générale, les différents marchés qui ne rentrent pas jusqu'ici dans la compétence du Forma [11 avril 1967] (n° 768). — Réponse [9 mai 1967] (p. 293).

**Question orale avec débat :**

**M. Marc Pauzet** attire l'attention de *M. le ministre de l'agriculture* sur la situation critique de la viticulture, due à la mévente et à l'avilissement du cours qui procèdent, pour l'essentiel, d'importations excessives, d'une fiscalité trop lourde, du blocage des prix à la consommation ; souligne le déséquilibre de l'offre et de la demande et l'augmentation des stocks à la production qu'entraînent nécessairement ces importations ; souligne l'injustice qui consiste à faire supporter par les seuls viticulteurs les conséquences d'importations en excès de vins d'Algérie ; souligne l'insuffisance du prix de campagne, l'inefficacité des mesures de soutien des cours consistant en un mécanisme d'intervention dont le coût financier incombe en majeure partie aux producteurs ; souligne enfin que le vin, qui apporte chaque année au Trésor des ressources considérables et des devises est le seul grand produit agricole ne recevant pas une aide financière de l'Etat, de nature à permettre de faire respecter le prix de campagne ; rappelle que la politique de bas prix, actuellement suivie, va à l'encontre de la recherche de la qualité, indispensable à la défense de la viticulture et à l'économie à l'heure du Marché commun, et lui demande : les mesures que compte prendre le Gouvernement pour mettre fin à une crise dont les manifestations récentes attestent l'acuité, et en particulier s'il entend réaliser la promesse faite de créer dans le Sud-Ouest une place de cotation en vue d'assurer le soutien des cours pour l'ensemble des vins de consommation courante [11 avril 1967]. — Réponse [26 avril 1967] (p. 249 et suivantes).

**Interventions :**

Prend la parole dans le débat sur sa **question orale relative à la situation critique de la viticulture** [26 avril 1967] (p. 249 à 251) ; (p. 259). — Est entendu lors de la réponse de M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération) à sa **question orale n° 768** (*cf. supra*) [9 mai 1967] (p. 293). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 12 : *son amendement tendant à supprimer le paragraphe I de cet article relatif à l'augmentation des tarifs du droit de consommation des alcools et prorogeant le régime d'importation des rhums en provenance des départements d'outre-mer* (p. 1322) ; le retire (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [16 novembre 1967]. — Art. 27 : *son amendement, au nom de la commission des affaires économiques, tendant à la suppression de cet article prévoyant une augmentation de la redevance relative à l'agrément des producteurs ou négociants en bois et plants de vigne* (p. 1349, 1350). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — Agriculture. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, intervient dans la discussion générale de ce budget : observations ayant porté notamment sur : la situation de notre agriculture dans la perspective de l'intégration européenne ; l'orientation de la production ; le développement de l'élevage ; l'enseignement et la formation professionnelle ; les bourses ; les adductions d'eau ; l'électrification rurale ; l'équipement forestier ; la fixation des prix (p. 1714 à 1717). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE IV :

observations sur la nécessité de maintenir le chapitre 44-34 concernant la dotation du fonds de développement agricole (p. 1763) ; *son amendement tendant à réduire les crédits du titre IV de 62.500.000 francs* (dotation du fonds de garantie des calamités agricoles) (p. 1764) ; le retire (*ibid.*). — ETAT C. — TITRE VI : *son amendement tendant à réduire la dotation de ce titre de 105.500.000 francs* (observations sur les crédits de l'hydraulique agricole) (p. 1766) ; le retire (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1967]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Discussion des articles. — Art. 27 : *amendement de M. Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à modifier les majorations du taux maximal de la redevance relative à l'agrément des producteurs ou négociants en bois et plants de vigne* (p. 2085).

**PELLENC** (M. MARCEL) [Vaucluse].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances pour 1968 restant en discussion [30 novembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs [15 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport* fait, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant règlement définitif du budget de 1964 [18 mai 1967] (n° 248).

*Avis*, présenté au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi d'orientation foncière et urbaine, adopté par l'Assemblée nationale [7 novembre 1967] (n° 13).

*Rapport* fait, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi de finances pour 1968, adopté par l'Assemblée nationale [14 novembre 1967] (n° 16).

*Rapport* fait, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1967, adopté par l'Assemblée nationale [7 décembre 1967] (n° 66).

*Rapport* fait, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la succession du maréchal de France Juin [13 décembre 1967] (n° 78).

*Rapport* fait, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant règlement définitif du budget de 1965 [13 décembre 1967] (n° 79).

*Rapport* d'information fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, à la suite de la mission effectuée sur l'état des relations économiques et financières entre la France et l'Indonésie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande [13 décembre 1967] (n° 83).

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [7 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1082, 1083). — Prend part, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [14 novembre 1967]. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur : la situation économique actuelle ; la situation de l'emploi ; le commerce extérieur ; la gestion de la politique économique ; la reprise de l'économie allemande ; la politique sociale ; l'équipement sanitaire et la recherche médicale (p. 1248 à 1253). — **Suite de la discussion** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Après l'article 1er : *amendement de M. Bardol* (p. 1281) ; Article 2 *bis : son amendement tendant à rédiger comme suit le texte proposé pour l'article 15 de la loi du 28 décembre 1959 : « Lorsque l'indice des prix dit des « 259 articles » tel qu'il est calculé par l'I. N. S. E. E. pour la France entière, enregistre une hausse égale ou supérieure à 5 p. 100, le Parlement est saisi de propositions tendant à aménager, en fonction de cette évolution, d'une part les tranches du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques prévu à l'article 197-1 du code général des impôts, d'autre part, le montant de l'exonération et les limites de décote prévus aux paragraphes 1, 2 et 3 de l'article 19 de la loi n° 66-10 du 6 janvier 1966 portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires et diverses dispositions d'ordre financier »* (p. 1282, 1283) ; Art. 3 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « la réduction d'impôt prévue à l'article 198 du code général des impôts est applicable aux pensions et rentes d'invalidité servies par les différents régimes de sécurité sociale »* (p. 1284) ; Art. 4 : *son amendement tendant à prévoir la possibilité d'étendre par décrets le bénéfice du nouveau régime fiscal aux retraites constituées par des fonctionnaires auprès d'autres organismes et notamment ceux à forme mutualiste* (p. 1285) ; Art. 6 : observations sur cet article ayant pour objet d'instituer au titre des années 1968, 1969, 1970, un régime spécial d'imposition pour les entreprises de presse ; *son amendement tendant, compte tenu des difficultés que risque d'entraîner pour la presse, l'introduction prévue de la publicité à l'O. R. T. F., à reconduire pour 1968 le régime d'imposition des entreprises de presse actuellement en vigueur* (p. 1286, 1288, 1289) ; cet amendement est déclaré irrecevable (art. 40 de la Constitution) ; Art. 7 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui porte de 12 à 13 p. 100 le taux intermédiaire de la T. V. A.* — Observations (p. 1290, 1291, 1293, 1294) ; Article additionnel 7 A nouveau : *amendement de M. Monichon* (p. 1296, 1297) ; Article 7 *bis : son amendement tendant à supprimer cet article qui augmente de 10 à 20 francs les droits d'enregistrement* (p. 1297) ; Art. 7 *ter : son amendement tendant à supprimer cet article qui porte de 12 à 25 p. 100 le taux du prélèvement applicable aux tantièmes des administrateurs de sociétés* (p. 1298) ; Art. 8 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui envisage de porter le taux de la taxe sur les apéritifs et les digestifs de 12 à 16 2/3 p. 100 — le taux de 12 p. 100 étant maintenu lorsque ces produits sont pris à l'occasion des repas — et qui assujettit les mareyeurs à la T. V. A.* (p. 1298) ; Art. 8 *bis :* observations sur cet article relatif à l'application de la taxe sur la valeur ajoutée à l'agriculture — observations sur la demande du Gouvernement d'un vote bloqué (p. 1313, 1314) ; Art. 10 : *amendements de MM. Lachèvre et Louvel* (p. 1319) ; observations tendant à modifier comme suit la rédaction de l'amendement de M. Louvel : « La T. V. A. ayant grevé les fuels industriels sera déductible pour les assujettis dans les conditions prévues à l'article 17 de la loi du 6 janvier 1966 » et en conséquence à supprimer les mots : « à compter de la date d'application du décret visé au § I. 1 ci-dessus » (p. 1320) ; Art. 11 : *son amendement tendant à compléter cet article relatif à l'extension de la T. V. A. à l'ensemble des opérations immobilières par un § VII stipulant que les départements et les communes percevront sur le produit des impositions visées à cet article une somme égale au montant des ressources que leur aurait procurée le maintien de la législation antérieure* (p. 1321) ; Art. 12 : *son amendement tendant à supprimer le § I de cet article relatif à l'augmentation des tarifs du droit de consommation des alcools et à l'augmentation des alcools entrant dans la composition des produits pharmaceutiques et des produits de parfumerie et de toilette* (p. 1322) ; Art. 13 : *son amendement tendant à supprimer cet article portant création d'une taxe d'infrastructure s'appliquant aux véhicules routiers dont le poids total en charge est égal ou supérieur à 16 tonnes (taxe à l'essieu)* (p. 1326). — **Suite de la discussion** [16 novembre 1967]. — Art. 14 : *son amendement au § III stipulant que le régime des dégrèvements accordés en matière de contribution foncière, de contribution mobilière et de frais de chambres de métier cesse de s'appliquer dans la mesure où les avantages qu'il comporte pour les contribuables intéressés ne sont pas réduits ou supprimés par les dispositions prévues à cet article* (p. 1338, 1339) ; Art. 18 : *son amendement tendant à modifier le § III de cet article afin d'affecter au budget départemental de la Corse le produit de la vignette automobile perçue en Corse et à modifier le § IV du même article afin d'affecter également au budget départemental de la Corse, le produit du droit de consommation sur les tabacs « pour être utilisé au financement de travaux de mise en valeur de l'île dans le cadre du plan de développement économique et social »* (p. 1343, 1344) ; Art. 19 : *son amendement tendant à modifier l'échelle des détaxations de l'impôt sur les spectacles établies au profit des cinémas d'art et d'essai* (p. 1344, 1345) ; Art. 23 : *son amendement tendant à modifier certains taux de la taxe spéciale venant en complément du prix des places dans les salles de spectacles cinématographiques* (p. 1347) ; Art. 27 : *son amendement tendant à prévoir un taux maximal avec majorations réduites de la redevance relative à l'agrément des producteurs ou négociants en bois et plants de vigne* (p. 1350) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 29 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif au fonds spécial d'investissement routier* (p. 1350, 1351) ; Art. 32 *bis : son amendement tendant à supprimer cet article relatif à la prescription fiscale* (p. 1352). —

**Suite de la discussion** [17 novembre 1967]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Examen des articles. — Art. 41 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel stipulant que : « Le budget général concourt aux charges d'exploitation et d'équipement du service des chèques postaux par le moyen d'un remboursement forfaitaire au budget annexe des postes et télécommunications fixé annuellement par la loi de finances. »* (p. 1424, 1425) ; demande que soit réservé le vote sur cet article. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1442). — Examen des articles. — ETAT B : *son amendement tendant à supprimer la partie des crédits du titre IV afférente aux mesures nouvelles afin de souligner l'insuffisance de ces mesures* (p. 1445) ; le retire (*ibid.*). Après l'article 67 *bis ; amendement de M. Dailly :* observations sur l'applicabilité de l'article 40 de la Constitution à cet amendement (p. 1448). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — INDUSTRIE. — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : *amendement de la commission des finances* (observations sur les postes de géologues créés) (p. 1670). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1967]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale (p. 1794). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — INFORMATION. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale : observations sur le problème de la publicité à la télévision (p. 1909, 1913). — ARTICLES DE TOTALISATION DES CRÉDITS. — Taxes parafiscales. — Art. 51 : *son amendement tendant à insérer, après cet article, un article additionnel précisant que l'office de radiodiffusion-télévision française est un établissement public de l'Etat dont les ressources sont fixées chaque année par la loi de finances ;* observations sur la consultation demandée au Conseil constitutionnel pour savoir si le problème de la publicité à l'O. R. T. F. devrait être réglé par voie réglementaire ou législative (p. 1947, 1948) ; *son amendement tendant à insérer un second article additionnel portant création d'un conseil de surveillance chargé de suivre et d'apprécier le fonctionnement administratif, financier et technique de l'O. R. T. F.* (p. 1948, 1949) ; Art. 77 (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article afin de régulariser la situation de certains fonctionnaires de l'Etat qiu avaient en Algérie le statut civil de droit local* (p. 1961). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1967]. — En qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, présente les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1968. — Discusison générale (p. 2068 à 2071) ; observations sur la procédure (p. 2082). — **Discussion du projet de loi en nouvelle lecture** [8 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2153 à 2155 ; 2156). — Prend part, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1967** [13 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2251 à 2254). — Discussion des articles. — Art. 5 : *son amendement tendant à remplacer le deuxième alinéa de cet article par des dispositions relatives à la taxation des petits jeux mécaniques, des électrophones à disques et à films et des petits manèges constitués par des véhicules ou animaux* (p. 2261, 2262) ; *amendement du Gouvernement* (*ibid.*) ; retire son amendement (p. 2263) ; Art. 6 *quater : son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 2263) ; Art. 26 : *son amendement tendant, aux premier et deuxième alinéas de cet article, après les mots « occupants » à ajouter les mots « de bonne foi »* (p. 2266) ; Art. 31 *ter* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article disposant que « Le Gouvernement communiquera chaque année aux commissions des finances des deux assemblées la liste des organismes à caractère privé qui auront effectué au cours de l'exercice écoulé pour le compte de l'administration des études de quelque nature que ce soit, ainsi que le montant des sommes versées à chacun de ces organismes. »* (p. 2267) ; *sous-amendement du Gouvernement tendant à remplacer, dans le texte ci-dessus, les mots « chaque année » par les mots « tous les deux ans »* (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique** [13 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 10 *nouveau : son amendement tendant à insérer cet article disposant que « Nonobstant les dispositions prévues à l'alinéa précédent le Gouvernement pourra réintégrer les agents qui auront été mis par les autorités locales dans l'impossibilité de regagner la France afin d'y poursuivre leurs fonctions sous réserve quils aient souscrit la déclaration de reconnaissance de la nationalité française dans les conditions prévues à l'article 1er de la loi n° 66-945 du 20 décembre 1966. »* (p. 2274, 2275). — Intervient, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi relatif à la succession du Maréchal de France Juin** [20 décembre 1967] (p. 2457). — Prend part, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi portant règlement définitif du budget de 1965** [20 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2457 à 2459 ; 2460).

**PELLERAY** (M. PAUL) [Orne].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 12 : observations sur cet article portant augmentation des tarifs du droit de consommation des alcools (p. 1323).

**PELLETIER** (M. JACQUES) [Aisne].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans le **débat sur la déclaration du Gouvernement lue au Sénat le 18 avril 1967** (débat de politique générale) [25 avril 1967] (p. 231 à 233). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX (aménagement du territoire). — Discussion générale : observations sur l'aménagement du bassin parisien (p. 1472 à 1474). — JEUNESSE ET SPORTS. — Discussion générale : observations sur l'insuffisance des crédits destinés à la jeunesse (p. 1511 ,1512).

**PERDEREAU** (M. LUCIEN) [Loiret].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**PERIDIER** (M. JEAN) [Hérault].

*Est nommé vice-président* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord de siège, signé à Paris le 8 février 1967, entre le Gouvernement de la République française et la Conférence internationale des contrôles d'assurances des Etats africains, français et malgache [22 juin 1967] (n° 325).

**Questions orales avec débat :**

**M. Jean Péridier** demande à *M. le ministre de l'agriculture* les mesures qu'il compte prendre afin que, désormais, les viticulteurs puissent obtenir le prix de campagne, soit 5,90 francs le degré hecto, que le Gouvernement a reconnu lui-même comme devant être le prix minimum que les viticulteurs devaient toucher pour obtenir la juste rémunération de leur travail [22 mars 1967, *J. O.* du 29 mars 1967]. — Question devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement de M. Georges Pompidou (3e cabinet), auquel elle était adressée.

**M. Jean Péridier** demande à *M. le ministre de l'agriculture* les mesures qu'il compte prendre afin que, désormais, les viticulteurs puissent obtenir le prix de campagne, soit 5,90 francs le degré hecto, que le Gouvernement a reconnu lui-même comme devant être le prix minimum que les viticulteurs devaient toucher pour obtenir la juste rémunération de leur travail [11 avril 1967]. — Réponse [26 avril 1967] (p. 246 et suivantes).

**M. Jean Péridier** rappelle à *M. le ministre de l'agriculture* que, dans la nuit du 4 mai dernier, le gel a causé des dégâts très importants aux vignobles des départements de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Garonne, du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Var ; il lui demande quelles mesures il compte prendre pour venir en aide aux viticulteurs sinistrés qui connaissent déjà une situation difficile en raison de la crise générale que traverse actuellement la viticulture méridionale, et, plus particulièrement, il lui demande si ces viticulteurs pourront être indemnisés, au moins en partie, par la caisse des calamités agricoles [11 mai 1967].

**Interventions :**

Prend la parole dans le débat sur sa **question orale relative à la situation critique de la viticulture** [26 avril 1967] (p. 246 à 249). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [16 novembre 1967]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun

(p. 1373 à 1375). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la situation de la viticulture et spécialement sur l'importation de vins algériens (p. 1722, 1723).

**PESCHAUD** (M. HECTOR) [Cantal].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**PETIT** (Général ERNEST) [Seine].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [26 novembre 1967]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la force de dissuasion et sur l'armement de la République fédérale d'Allemagne (p. 1798, 1799).

**PETIT** (M. GUY) [Basses-Pyrénées].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans le débat sur le **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [2 juin 1967]. — Discussion générale (p. 560 à 562). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [8 novembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 1er : article 12 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Dailly, au cinquième alinéa, tendant à substituer au mot : « délibération », le mot : « avis »* ; observations (p. 1115, 1116, 1117). — **Suite de la discussion** [10 novembre 1967] ; Art. 34 *bis* : *amendement de M. Dailly relatif à l'obligation pour l'administration de fournir un certifiat de conformité dans les trois mois ;* observations (p. 1206, 1207). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [16 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 20 : observations sur le versement rétroactif aux communes des augmentations de taxe locale qui pourront résulter de l'établissement de forfaits couvrant à la fois 1967 et 1968 (p. 1345, 1346) ; Art. 32 *bis* : observations sur cet article relatif à la prescription fiscale (p. 1353). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Observations sur la participation de l'Etat aux travaux de consolidation des sites naturels classés (rocher de la Vierge à Biarritz) (p. 1593, 1594). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION V : COMMISSARIAT AU TOURISME. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : la propagande à l'O. R. T. F. ; l'étalement des vacances ; le tourisme américain en France (p. 1653 à 1655).

**PEYREFITTE** (M. ALAIN), **ministre de l'éducation nationale** (4e cabinet de M. Georges Pompidou des 6 et 7 avril 1967).

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [23 novembre 1967]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : l'enseignement supérieur ; les instituts universitaires de technologie ; la prolongation de la scolarité ; l'éducation professionnelle et l'office national d'information pour l'orientation professionnelle (O. N. I. O. P.) ; la démocratisation de l'enseignement ; (p. 1676 à 1678) ; (p. 1680, 1685) ; répond aux observations présentées notamment sur : l'organisation des moyens ; les maîtres ; la prolongation de la scolarité ; les programmes ; l'orientation ; l'enseignement supérieur (p. 1699 à 1702). — Examen des articles. — ETAT B. — Titre III : répond à M. Claude Mont (gratuité des livres scolaires) (p. 1703) ; *amendement de Mlle Rapuzzi* (prolongation de la scolarité) (*ibid.*).

**PHILIPPON** (M. GUSTAVE) [Haute-Vienne].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier la date d'effet de la loi du 6 août 1963 relative au recours contre le tiers responsable en matière d'accident de trajet** [11 mai 1967]. — Discussion générale (p. 322). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 1408).

**PIALES** (M. PAUL) [Cantal].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**PICARD** (M. ANDRÉ) [Côte-d'Or].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations sur la politique du soutien des marchés agricoles (p. 1738).

**PINSARD** (M. JULES) [Saône-et-Loire].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : les calamités agricoles ; les crédits affectés à l'électrification rurale (p. 1754).

**PINTON** (M. AUGUSTE) [Rhône].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport* fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux conditions de nationalité exigées du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile [27 avril 1967] (n° 227).

**Question orale :**

**M. Auguste Pinton** demande à *M. le ministre des transports* s'il ne conviendrait pas, étant donné les difficultés rencontrées par les compagnies aériennes françaises pour faire face à leurs besoins en pilotes de ligne, de revoir les conditions de recrutement de ces derniers. Il lui apparaît, en effet, que la formation mathématique nécessaire aux candidats se présentant à l'école nationale de l'aviation civile (mathématiques supérieures), la difficulté des épreuves théoriques et pratiques d'admission, ainsi que les qualités exceptionnelles exigées de surcroît des élèves pilotes sur le plan physique et physiologique, sont de nature à décourager à l'avance les vocations ou aboutissent à une réduction excessive du nombre des jeunes gens admis à l'école. Il lui demande, dans ces conditions, s'il ne faudrait pas abaisser le niveau des connaissances théoriques exigées pour l'admission à l'E. N. A. C. au niveau des mathématiques élémentaires en raison, d'une part, de l'importance primordiale de la formation technique et pratique acquise dans cette école et, d'autre part, de la nécessité de partir d'un important contingent d'élèves pour satisfaire à nos besoins, compte tenu de la proportion élevée de ces élèves qui se révèlent inaptes au cours des trois années de formation et d'entraînement exigées avant la délivrance du diplôme [11 octobre 1967] (n° 810).

**Question orale avec débat :**

**M. Auguste Pinton** expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que la commission consultative instituée par arrêté du 21 mars 1966, chargée d'émettre un avis sur un certain nombre de problèmes que posait l'application de la loi du 6 janvier 1966 portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires, a été conduite, sans remettre en cause les principes de la loi, à l'informer des principales difficultés auxquelles se heurte l'application de cette loi. Deux difficultés fondamentales ont ainsi été présentées : « la première tient à la pluralité des taux qui sera la source de complications considérables pour les assujettis ; la deuxième tient à des considérations de rendement qui, ne permettant pas l'application parfaite d'un système de taxe sur la valeur ajoutée, conduisent à une grave altération des principes mêmes de la T. V. A. ». La pluralité des taux va finalement conduire tous les commerçants à ventiler leur activité, dès 1968, entre 2, 3, 4 et parfois 5 catégories de produits. Les considérations de rendement budgétaire conduisent l'administration à envisager des mesures qui portent une grave atteinte au principe même de la taxe et dont on ne peut atténuer les effets qu'au prix de complications nouvelles : limitation de la déduction financière et même pour les ventes à consommer sur place, de la déduction physique,

report à une date non précisée du crédit d'impôt attaché au stock des nouveaux assujettis, le 31 décembre 1967, etc. De très graves inégalités de traitement sont désormais certaines. Quels que soient les efforts entrepris par l'administration pour répondre aux soucis exprimés par la commission consultée, la nouvelle T. V. A. conduira à de telles sujétions que seules les entreprises importantes, entourées des meilleurs conseils, pourront satisfaire aux nouvelles obligations, sans être surtaxées par le fisc. En conséquence, il lui demande, d'une part, quelles mesures réglementaires il entend prendre pour permettre une application simple et loyale de la loi et, d'autre part, s'il ne juge pas opportun, compte tenu des difficultés d'application relevées par la commission consultative, de reporter la mise en application de la loi en ce qui concerne le secteur de la distribution [25 avril 1967].

**Interventions :**

Prend la parole dans le **débat sur la déclaration du Gouvernement lue au Sénat le 18 avril 1967** (débat de politique générale) [25 avril 1967] (p. 216 à 218). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi relatif aux conditions de nationalité exigées du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile** [11 mai 1967]. — Discussion générale (p. 317, 318, 319). — Discussion de l'article unique : *son amendement tendant à modifier la référence aux articles du code de l'aviation civile et à préciser les rémunérations et avantages à accorder au personnel* (p. 319) ; le retire et se rallie aux amendements présentés par le Gouvernement (p. 319, 320). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [8 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ART. 1er : Article 11 du code de l'urbanisme : explique son vote sur l'amendement de M. Chauty (observations sur l'expression « cantons à vocation rurale » ou cantons dont la population est inférieure à 10.000 habitants) (p. 1112). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [14 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1273). — **Suite de la discussion** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 13 : *son amendement tendant à supprimer cet article portant création d'une taxe d'infrastructure s'appliquant aux véhicules routiers dont le poids total autorisé en charge est égal ou supérieur à 16 tonnes* (taxe à l'essieu) (p. 1325, 1326). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — TRANSPORTS. — SECTION II : TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la fermeture de certaines lignes de chemins de fer d'intérêt secondaire ; la caisse de retraite du personnel des voies ferrées (C. A. M. R.) ; l'organisation du service médical à la R. A. T. P. (p. 1602, 1603), (p. 1608). — Prend part à la discussion de la **proposition de loi portant modification des limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2296 à 2299). — Discussion des articles. — Explique son vote sur l'amendement de M. Le Bellegou tendant au rejet de cette proposition de loi (p. 2301).

**PLAIT** (M. ANDRÉ) [Yonne].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [6 juin 1967].

*Est nommé vice-président* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique [15 décembre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1968, adopté par l'Assemblée nationale [14 novembre 1967] (n° 20).

**Interventions :**

Intervient, au nom de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Article 4 : *son amendement tendant à accorder aux ressortissants des deux régimes de retraites complémentaires de fonctionnaires la déductibilité des cotisations prévues par cet article* (p. 1284) ; cet amendement est irrecevable (article 40 de la Constitution). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — **En qualité de rapporteur pour avis (santé publique) de la commission des affaires sociales**, intervient dans la discussion générale de ce budget. — Observations ayant porté sur le budget de la santé publique et notamment sur : le contrôle des médicaments du Marché commun mis sur le marché français ; l'amélioration du service de santé scolaire ; le transport des accidentés de la route ; la pénurie du personnel infirmier ; les autorisations de programme en ce qui concerne les investissements ; la prise en charge par l'Etat des dépenses d'équipement des centres hospitaliers universitaires ; la création d'une caisse nationale d'équipement hospitalier ; le développement des services de convalescents ; l'accroissement du nombre des maisons de retraite et l'amélioration de leur accueil (p. 1615 à 1618).

**POHER** (M. ALAIN) [Seine-et-Oise].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

*Est élu délégué* représentant la France à l'assemblée unique des communautés européennes [19 décembre 1967].

**Question orale :**

**M. Alain Poher** expose à *M. le ministre des affaires sociales* : A. — Que le conseil d'administration de la caisse primaire centrale de sécurité sociale de la région parisienne a décidé arbitrairement, dans sa séance du 24 novembre 1967, la fermeture de la clinique chirurgicale d'Athis-Mons (Essonne) et cela à compter du 1er janvier 1968, contrairement à des engagements formels qui avaient été pris précédemment par cet organisme ; B. — Que cette fermeture cause un grave préjudice aux assurés sociaux d'une région particulièrement déshéritée en établissements de ce genre où on ne compte que deux cliniques pour cent mille habitants ; C. — Que les motifs justifiant la décision ont été présentés avec beaucoup d'exagération et même une certaine partialité alors que les autorités locales et la chambre syndicale des médecins du département de l'Essonne estiment qu'il pourrait être porté remède aux inconvénients constatés en réalisant certains travaux de première urgence d'un coût modéré. Il lui demande en conséquence de prendre toutes dispositions pour annuler la décision de fermeture de la clinique chirurgicale d'Athis-Mons et de faire connaître les mesures qui pourraient être envisagées pour assurer le fonctionnement normal de ladite clinique tant que la région des cantons de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne) et d'Athis-Mons (Essonne) n'a pas été dotée de moyens hospitaliers suffisants [13 décembre 1967] (n° 826).

**POROï** (M. ALFRED) [Polynésie française].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [27 novembre 1967]. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur le retard survenu dans l'exécution du Plan en Polynésie à travers la section locale du F. I. D. E. S. ; la subvention d'équipement pour le collège catholique Anne-Marie Javouhey ; le développement du tourisme ; la promotion sociale ; le développement de la pêche en Polynésie (p. 1878, 1879).

**PORTMANN** (M. GEORGES) [Gironde].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport* fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'échange de lettres franco-monégasque du 9 décembre 1966 relatif à la situation des actionnaires de sociétés monégasques domiciliées en France [7 décembre 1967] (n° 60).

*Rapport* fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Côte-d'Ivoire, ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Abidjan le 6 avril 1966 [7 décembre 1967] (n° 61).

*Rapport* fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention entre la République française et la République du Pakistan tendant à éviter la double imposition et l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, ensemble l'échange de lettres joint signés à Paris le 22 juillet 1966 [7 décembre 1967] (n° 62).

*Rapport* fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord relatif aux questions douanières et fiscales soulevées par l'exploitation du tunnel routier sous le mont Blanc [7 décembre 1967] (n° 63).

*Rapport* fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'échange de lettres franco-argentin du 3 octobre 1964, concernant diverses exemptions fiscales [7 décembre 1967] (n° 64).

*Rapport* fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'échange de lettres franco-panaméen du 10 janvier 1967, concernant diverses exemptions fiscales [7 décembre 1967] (n° 65).

*Rapport* fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention entre la République française et les Etats-Unis d'Amérique en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune signée à Paris le 28 juillet 1967 [20 décembre 1967] (n° 110).

**Question orale avec débat :**

**M. Georges Portmann** demande à *M. le ministre des affaires étrangères* comment il envisage l'action de la France au sein de l'Alliance atlantique après son retrait de certains organismes de l'O. T. A. N. [18 avril 1967]. — Réponse [20 juin 1967] (p. 691 et suivantes).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion de la question orale de M. Le Bellegou relative à l'**indemnisation des rapatriés et spoliés d'Afrique du Nord** [9 mai 1967] (p. 302, 303). — Prend la parole dans le débat sur sa question orale relative à l'**action future de la France au sein de l'Alliance atlantique** [20 juin 1967]. — Discussion générale (p. 691, 692). — Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [16 novembre 1967]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : le personnel et les postes diplomatiques ; l'Alliance atlantique et l'O. T. A. N. ; les émissions d'information de l'office de radiodiffusion-télévision française ; les relations culturelles ; la coopération technique (p. 1363 à 1366). — Examen des articles. — TITRE IV : *son amendement tendant à augmenter la réduction de crédit de ce titre afin de supprimer l'aide militaire à différents Etats étrangers* (p. 1391). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à la régulation des naissances et à l'usage des contraceptifs** [5 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2039, 2040). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'échange de lettres franco-monégasque du 9 décembre 1966 relatif à la situation des actionnaires de sociétés monégasques domiciliés en France** [20 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2497) ; à la discussion du **projet de loi portant approbation de la convention fiscale entre la France et la Côte-d'Ivoire.** — Discussion générale (p. 2497, 2498) ; à la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord relatif aux questions douanières et fiscales soulevées par l'exploitation du tunnel routier sous le mont Blanc.** — Discussion générale (p. 2499, 2500) ; à la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention franco-pakistanaise en matière d'impôts sur le revenu.** — Discussion générale (p. 2500) ; à la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'échange de lettres franco-panaméen du 10 janvier 1967 concernant diverses exemptions fiscales.** — Discussion générale (p. 2501) ; à la discussion du **projet de loi autorisant l'échange de lettres franco-argentin du 3 octobre 1964 concernant diverses exemptions fiscales.** — Discussion générale (*ibid.*) ; à la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la France et les Etats-Unis d'Amérique sur les doubles impositions** (p. 2501, 2502).

**POUDONSON** (M. ROGER) [Pas-de-Calais].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Question orale :**

**M. Roger Poudonson** a l'honneur d'interroger *M. le Premier ministre* sur les raisons qui ont motivé la discrétion de la représentation du Gouvernement et de l'armée française aux manifestations organisées par le Gouvernement canadien, le 9 avril, pour commémorer le 50e anniversaire de la bataille de Vimy, manifestations honorées de la présence d'un ministre canadien et du représentant qualifié d'un souverain ami de la France. Il lui demande si l'absence d'un membre du Gouvernement français ne risque pas d'être considérée comme un geste inamical par un peuple dont 3.598 des fils sont morts sur la crête de Vimy [13 avril 1967] (n° 777). — Réponse [9 mai 1967] (p. 295, 296).

**Intervention :**

Est entendu lors de la réponse de M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération), à sa **question orale n° 777** (*cf. supra*) [9 mai 1967] (p. 297).

**PRELOT** (M. MARCEL) [Doubs].

*Est élu délégué titulaire* représentant la France à l'Assemblée consultative prévue par le statut du Conseil de l'Europe [25 avril 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs [22 juin 1967].

*Est nommé vice-président* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Proposition de loi constitutionnelle* tendant à modifier l'article 23 de la Constitution [11 mai 1967] (n° 239).

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, adopté par l'Assemblée nationale, sur le projet de loi relatif à l'organisation du territoire français des Afars et des Issas [20 juin 1967] (n° 312).

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur sa proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier l'article 23 de la Constitution [12 octobre 1967] (n° 4).

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi de MM. André Armengaud, Léon Motais de Narbonne, le général Antoine Béthouart, Maurice Carrier, Louis Gros et Henri Longchambon tendant à permettre à certaines personnes ayant perdu la nationalité française de réclamer, par déclaration, la qualité de Français [5 décembre 1967] (n° 54).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi organique tendant à modifier certains articles du code électoral de façon à prévoir le remplacement, par des élections partielles, des membres du Parlement dont le siège devient vacant** [11 mai 1967]. — Présente la motion suivante : « *Le Sénat décide de ne procéder à la discussion des articles de la proposition de loi organique n°* 205 (1966-1967) *que lorsqu'il aura été statué sur la proposition de loi constitutionnelle n°* 239 (1966-1967) *supprimant l'incompatibilité, inscrite à l'article* 23 *de la Constitution, entre les fonctions de membre du Gouvernement et un mandat parlementaire.* » (p. 330, 331, 332). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à l'organisation du territoire français des Afars et des Issas** [20 juin 1967]. — Discussion générale (p. 702). — Discussion des articles. — *Son amendement tendant, dans le préambule, à remplacer l'appellation « territoire français des Afars et des Issas » par l'appellation « territoire français de l'Est africain »* (p. 703). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier l'article 23 de la Constitution relatif à la compatibilité des fonctions de membre du Gouvernement avec le mandat de député ou de sénateur** [26 octobre 1967]. — Discussion générale (p. 1019 à 1022, 1024, 1025). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances**

**pour 1968** [26 novembre 1967]. — DÉPENSES MIITAIRES. — Discussion générale : observations sur la situation des doubles nationaux (p. 1799). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à permettre à certaines personnes ayant perdu la nationalité française de réclamer, par déclaration, la qualité de Français** [12 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2239).

**PRETRE** (M. HENRI) [Haute-Saône].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**PROST** (M. PIERRE) [Seine-et-Oise].

**Nommé Sénateur le 16 mai 1967** en remplacement de M. Richard, élu député à l'Assemblée nationale.

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [1er juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs [7 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique [14 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [15 décembre 1967].

# R

**RAPUZZI** (Mlle IRMA) [Bouches-du-Rhône].

*Est nommée membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [11 octobre 1967].

*Est nommée membre* de la commission centrale de classement des débits de tabac [26 avril 1967] — [22 novembre 1967].

**Question orale avec débat :**

**Mlle Irma Rapuzzi** rappelle à *M. le ministre de l'économie et des finances* la gravité exceptionnelle de la crise économique de la région marseillaise qui se caractérise notamment par : le déclin de l'activité du port de Marseille dont le trafic, hydrocarbures exclus, n'atteint pas le niveau de 1913 ; l'indice du nombre de faillites qui, sur la base 100 en 1962, est passé entre 1963 et 1966 de 97 à 153 dans les Bouches-du-Rhône, alors qu'il est passé de 102 à 114 dans la France entière ; les réductions d'effectifs dans les industries alimentaires qui ont porté sur plus de 50 p. 100 des salariés depuis les années 1950 ; le chômage actuel qui représente 15 p. 100 du nombre de chômeurs enregistrés dans toute la France, alors que la population de la région représente 7 p. 100 de la population française ; l'augmentation du nombre de chômeurs secourus par l'association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Assedic) entre décembre 1965 et décembre 1966 qui a été de 90,8 p. 100 dans les Bouches-du-Rhône alors qu'elle a été de 14,5 p. 100 dans la France entière. Cette situation ne pourrait se prolonger sans compromettre irréversiblement l'avenir de la région marseillaise. Or le régime des aides à l'expansion industrielle prévu pour les régions dont le solde migratoire est déficitaire a été largement étendu par les décrets n° 66-289 et n° 66-290 du 10 mai 1966, aux « zones d'adaptation » où le déclin des activités traditionnelles pose de graves problèmes de conversion. Elle demande, en conséquence, que soit étendu à Marseille et à sa région le bénéfice de ces décrets par le classement en zone III [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Prend part à la discussion du **projet de loi portant réforme du régime relatif aux droits de port et de navigation** [25 mai 1967]. — Discussion générale (p. 484, 485). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — ART. 7 : explique son vote sur l'amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article qui porte de 12 à 13 p. 100 le taux intermédiaire de la T. V. A. (p. 1290) ; ART. 13 : explique son vote sur les amendements de MM. Talamoni, Pinton et Pellenc tendant à supprimer cet article qui institue une taxe à l'essieu (p. 1327). — **Suite de la discussion** [16 novembre 1967]. — ART. 18 : observations sur cet article relatif au régime fiscal spécifique de la Corse (p. 1341, 1342). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1967]. — EQUIPEMENT. — Discussion générale : observations sur la création d'un port relais pétrolier (p. 1556) ; observations sur la reconstruction du pont sur le Golo (Corse) (p. 1564). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION V : COMMISSARIAT AU TOURISME. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget : observations ayant porté notamment sur : les crédits ; l'équipement hôtelier ; les équipements collectifs ; le tourisme social ; l'étalement des vacances ; une législation fiscale d'incitation touristique (p. 1638, 1641). — EDUCATION NATIONALE. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget. — Observations ayant porté notamment sur : les crédits ; les insuffisances de la politique scolaire dans les divers degrés ; les réalisations inscrites au Ve Plan et notamment celles intéressant le département des Bouches-du-Rhône ; les difficultés de l'enseignement supérieur ; la rentrée scolaire de 1967 ; les enseignements spéciaux (p. 1671 à 1674). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : *son amendement tendant à réduire ce crédit de* 40.064.000 *francs* (prolongation de la scolarité) (p. 1703) ; le retire (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION I : CHARGES COMMUNES. — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE IV : observations sur le montant des recettes de la vignette automobile et son affectation au fonds national de solidarité (p. 1923). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à la régulation des naissances et à l'usage des contraceptifs** [5 décembre 1967]. — Discussion des articles. — ART. 3 : *son sous-amendement tendant, dans la rédaction proposée pour l'avant-dernier alinéa de cet article, à remplacer les mots : « vingt et un ans », par les mots : « dix-huit ans »* : observations (p. 2048).

**RASTOIN** (M. JACQUES) [Bouches-du-Rhône].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Intervention :**

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Péridier et Pauzet relatives à la **situation critique de la viticulture** [26 avril 1967] (p. 257).

**RAYBAUD** (M. JOSEPH) [Alpes-Maritimes].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances pour 1968 restant en discussion [30 novembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1967 [14 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs [15 décembre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi de programme, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la restauration des monuments historiques et à la protection des sites [13 décembre 1967] (n° 80).

**Questions orales :**

**M. Joseph Raybaud** demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir lui faire connaître : 1° les enseignements que le Gouvernement tire de l'application des décrets n°s 64-250, 64-251 et 64-252 du 14 mars 1964, relatifs aux départements et aux circonscriptions d'action régionale, et créant les commissions de développement économique régional ; 2° si ces enseignements sont susceptibles de conduire le Gouvernement à reconsidérer, d'une part, l'organisation des services départementaux et régionaux de l'Etat, notamment en ce qu'elle concerne les investissements, d'autre part, la composition et les attributions des commissions de développement économique régional [20 avril 1967] (n° 784). — Réponse [27 juin 1967] (p. 786, 787).

**M. Joseph Raybaud** demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir lui préciser sur quels textes législatifs ou réglementaires s'est fondé M. le ministre de l'équipement pour prescrire à ses services, par voie de circulaire, d'exiger une participation des collectivités locales (départements et communes) au financement des travaux de la voirie nationale [1er juin 1967] (n° 794). — Réponse [27 juin 1967] (p. 784 à 786).

**M. Joseph Raybaud** appelle l'attention de *M. le ministre de l'éducation nationale* sur ce que l'on a appelé le « scandale du brevet de technicien ». Les résultats des derniers examens ont mis en lumière l'inadéquation de ce diplôme tant en ce qui concerne le niveau intellectuel des élèves recrutés par les lycées techniques qu'en ce qui concerne les besoins de l'industrie : programmes trop ambitieux dans le domaine de la culture générale — et notamment en mathématiques — programmes insuffisants dans le domaine de la formation pratique. Le nombre anormalement élevé des échecs risquant de tarir à bref délai le recrutement des candidats, il lui demande s'il envisage de réformer la conception du brevet de technicien [9 août 1967] (n° 801).

**M. Joseph Raybaud** appelle l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur les conséquences, dommageables pour le commerce, de la réforme du régime d'exonération des taxes sur le chiffre d'affaires pour les ventes effectuées en France à des personnes résidant à l'étranger qui paient leurs achats en chèques de voyage. En effet, le remboursement au vendeur de la détaxe accordée à son client étranger se trouve subordonné à l'accomplissement par ce dernier de formalités douanières qu'il peut fort bien omettre par négligence. D'autre part, le nombre des bureaux de douane habilités à effectuer ces opérations est très limité, tous les bureaux routiers étant notamment exclus. Devant le risque grave qu'ils courent, les commerçants ont intérêt à refuser la détaxation, et les hausses de prix qui en découlent vont diminuer la demande étrangère. Il lui demande s'il n'envisage pas d'assouplir le nouveau régime [12 octobre 1967] (N° 815). — Réponse [7 novembre 1967] (p. 1061, 1062).

**Question orale avec débat :**

**M. Joseph Raybaud** demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir lui préciser sur quels textes législatifs ou règlementaires s'est fondé M. le ministre de l'équipement pour prescrire à ses services, par voie de circulaire, d'exiger une participation des collectivités locales (départements et communes) au financement des travaux de la voirie nationale [11 avril 1967].

**Interventions :**

Est entendu lors de la réponse de M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, à ses **questions orales n°s 784 et 794** (cf. *supra*) [27 juin 1967] (p. 784, 785, 786, 787). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, à sa **question orale n° 815** (cf. *supra*) [7 novembre 1967] (p. 1061, 1062). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la situation des personnels des préfectures et des personnels municipaux ; l'équipement des collectivités locales ; les finances locales et l'aide de l'Etat (p. 1527 à 1529). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967] ; en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget des AFFAIRES CULTURELLES. — Observations ayant porté notamment sur : l'administration centrale ; les archives de France ; les musées ; la réforme de l'enseignement musical ; la situation des théâtres ; le fonctionnement des maisons de la culture ; les crédits affectés à la direction de l'architecture (p. 1575 à 1577). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III. — *Son amendement tendant à supprimer les crédits des maisons de la culture* (fonctionnement des maisons de la culture) (p. 1591, 1592) ; ETAT C. — TITRE V : *son amendement tendant à réduire la dotation de ce crédit de 20 millions* (construction de l'école d'architecture des Petites Ecuries de Versailles) (p. 1593) ; le retire (*ibid.*). — TRANSPORTS. — Section II : TRANSPORTS TERRESTRES. — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : au nom de la commission des finances, soutient l'*amendement de M. Courrière tendant à une réduction de crédit du titre III afin d'assurer le maintien de la ligne des chemins de fer de Provence* (p. 1609). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de programme relatif à la restauration des monuments historiques et à la protection des sites** [15 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2375 à 2378). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à compléter le deuxième alinéa de cet article par une disposition précisant que les collectivités locales pourront bénéficier, par priorité, de prêts destinés à couvrir l'intégralité du montant de leur participation à la restauration de leurs monuments* (p. 2381, 2382) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 3 : *son amendement tendant à supprimer cet article modifiant l'article 4 de la loi du 2 mai* 1930. — Observations sur la législation de l'urbanisme et sur les crédits concernant les monuments historiques (p. 2382, 2383) ; le retire (p. 2384).

**REPIQUET** (M. GEORGES) [La Réunion].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [27 novembre 1967]. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale : observations sur le prix des transports des compagnies aériennes (p. 1863, 1864).

**RESTAT** (M. ETIENNE) [Lot-et-Garonne].

*Est nommé vice-président* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Question orale :**

**M. Etienne Restat** signale à *M. le ministre de l'agriculture* que les négociations du « Kennedy-Round » sur l'abaissement général des barrières douanières ne sont connues des parlementaires que par l'intermédiaire des journaux. Tout en reconnaissant l'utilité et la qualité des renseignements donnés par la presse, il s'étonne que le Parlement ne soit pas directement informé de ces négociations par le Gouvernement. Il lui rappelle l'importance que revêt pour l'économie agricole française et l'expansion des rapports commerciaux des pays de la communauté européenne avec les pays tiers le succès des négociations du « Kennedy-Round », et il lui demande de bien vouloir informer le Sénat de l'état actuel des négociations, et lui préciser quelles incidences les mesures susceptibles d'être prises, à l'issue de ces négociations, peuvent avoir sur la production agricole française et le revenu des agriculteurs français [25 avril 1967]( n° 786). — Réponse [24 octobre 1967] (p. 986).

**Questions orales avce débat :**

**M. Etienne Restat** rappelle à *M. le ministre de l'agriculture* que les agriculteurs français attendent de la réalisation du Marché commun agricole la possibilité d'écouler leur production dans tous les pays de la Communauté européenne à des prix rémunérateurs leur permettant ainsi d'accroître leurs revenus et d'atteindre la parité avec les autres activités de la nation. La politique française en matière de prix, tant que la parité sociale n'est pas établie entre les pays de la Communauté, inquiète considérablement les milieux agricoles qui s'interrogent sur les intentions et les objectifs du Gouvernement en ces différentes matières. Il lui demande de bien vouloir informer le Sénat de la politique du Gouvernement en ce qui concerne la poursuite de la réalisation du Marché commun agricole [25 avril 1967]. — Réponse [24 octobre 1967] (p. 990 et suivantes).

**M. Etienne Restat** expose à *M. le ministre de l'agriculture* que la réalisation du Marché commun agricole comportera non seulement des avantages mais aussi des risques tant pour l'agriculture que pour les industries agricoles et alimentaires françaises. Il appartiendra aux entreprises agricoles d'adapter leurs structures d'exploitation ou de production afin d'affronter avec succès la compétition européenne. Cette adaptation ne sera possible que si des moyens financiers importants sont mis à la disposition des exploitants agricoles. Un certain nombre de difficultés semblent empêcher un financement satisfaisant de l'agriculture. En premier lieu la croissance de l'endettement individuel et de la charge d'amortissement des prêts plus rapide que la croissance du revenu brut agricole, freine les investissements. En second lieu,

l'existence d'une inégalité des ressources destinées au financement selon les régions accentue le sous-développement de certaines régions agricoles. La récente réforme de la caisse nationale de crédit agricole fait apparaître la volonté du Gouvernement de ne pas négliger l'aspect financier de l'activité agricole, et peut contribuer à l'expansion des investissements en gariculture. Il demande à M. le ministre de l'agriculture d'examiner les mesures pouvant favoriser un meilleur financement des équipements agricoles et des modifications des structures et permettant le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché [25 avril 1967]. — Réponse [24 octobre 1967] (p. 990 et suivantes).

**Interventions :**

Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, à sa **question orale n° 786** (*cf. supra*) [24 octobre 1967] (p. 987). — Prend la parole dans le débat sur ses questions orales relatives à la **politique agricole du Gouvernement** [24 octobre 1967] (p. 990, 991) ; répond à M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales (p. 996, 997). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [8 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ART. 1er : Art. 11 du code de l'urbanisme : explique son vote sur l'amendement de M. Chauty stipulant que dans les commune à vocation ou dans les cantons dont la population est inférieure à 10.000 habitants, l'élaboration d'un plan d'occupation des sols sera réalisée conjointement avec celle d'un plan de développement agricole et rural (p. 1109). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : le prix de la viande ; la politique de l'élevage ; l'application à l'agriculture du régime fiscal de la T. V. A. ; les crédits d'irrigation ; le remembrement ; la modernisation des exploitations agricoles et l'habitat rural ; le problème de la commercialisation et des débouchés (p. 1720 à 1722).

**RIBEYRE** (M. PAUL) [Ardèche].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur spécial (santé publique) de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur le budget de l'I. N. E. D. (institut national d'études démographiques) ; les services de santé (administration de la région parisienne, médecine scolaire, développement de la recherche médicale) ; les services de l'action sanitaire et sociale ; la réalisation du programme d'équipement sanitaire ; l' « humanisation » des services hospitaliers ; les établissements hospitaliers C. H. U. ; l'institution d'une assurance volontaire ; le statut des chercheurs ; la prise en charge par l'Etat des services de lutte contre les grandes endémies en Polynésie française et du service de la santé publique à Saint-Pierre et Miquelon (p. 1610 à 1614).

**RICHARD** (M. JACQUES) [Seine-et-Oise].

**Elu député à l'Assemblée nationale le 12 mars 1967.** — Cessation du mandat de sénateur le 16 mai 1967.

**RITZENTHALER** (M. EUGÈNE) [Haut-Rhin].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**ROMAINE** (M. EUGÈNE) [Creuse].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport* fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la résiliation des contrats d'assurance maladie faisant double emploi avec la garantie du régime obligatoire d'assurance maladie des exploitants agricoles [23 mai 1967] (n° 253).

**Intervention :**

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi relatif à la résiliation des contrats d'assurance maladie faisant double emploi avec la garantie du régime obligatoire d'assurance maladie des exploitants agricoles** [6 juin 1967]. — Discussion générale (p. 586). — Discussion de l'article unique : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article prévoyant notamment de limiter la résiliation au contrat ou aux clauses de contrat faisant réellement double emploi* (*ibid.*).

**ROTINAT** (M. VINCENT) [Indre].

*Est nommé président* de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Prend la parole au cours du débat sur les questions orales de MM. Bruyneel et Edouard Bonnefous concernant l'**évacuation de la base de Mers-el-Kébir** [7 novembre 1967] (p. 1070, 1071). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [26 novembre 1967]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur le problème de la gendarmerie et sur la situation du corps des sous-officiers (p. 1795, 1796).

**ROUBERT** (M. ALEX) [Alpes-Maritimes].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé président* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances pour 1968 restant en discussion [30 novembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1967 [14 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs [15 décembre 1967].

**Interventions :**

En qualité de président de la commission des finances, remercie M. Roger Léonard, premier président de la Cour des comptes, du dépôt, sur le bureau du Sénat, du rapport annuel de la Cour des comptes [30 juin 1967] (p. 844). — Intervient, en qualité de président de la commission des finances, dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire, sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [6 décembre 1967]. — Observations relatives à la procédure (p. 2081, 2082). — Intervient, en qualité de président de la commission mixte paritaire, dans la discussion des conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1967** [19 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2424, 2425).

**ROUGERON** (M. GEORGES) [Allier].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [23 novembre 1967]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la déscolarisation rurale (p. 1689, 1690). — Intervient dans la discussion, **en deuxième lecture, du projet de loi d'orientation foncière** [12 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 19 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Dailly* (p. 2205).

**ROY** (M. PIERRE) [Vendée].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

# S

**SAMBRON** (M. MAURICE) [Loire-Atlantique].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [1er juin 1967]. — Discussion générale (p. 539).

**SAUVAGE** (M. JEAN) [Maine-et-Loire].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proroger un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes [22 juin 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte pour la proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne [1er juillet 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique [14 décembre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à préciser certaines dispositions de la loi du 3 janvier 1967 relative aux ventes d'immeubles à construire et à l'obligation de garantie à raison des vices de construction** [29 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 9 : observations sur les obligations financières des sociétés d'économie mixte de rénovation urbaine (p. 827).

**SCHLEITER** (M. FRANÇOIS) [Meuse].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est élu délégué titulaire* représentant la France à l'Assemblée consultative prévue par le statut du Conseil de l'Europe [28 novembre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans le **débat sur la déclaration du Gouvernement lue au Sénat le 18 avril 1967** (débat de politique générale) [25 avril 1967] (p. 223, 224, 235). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la Cour de cassation** [27 avril 1967]. — Discussion générale (p. 274, 275). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier certains articles du code électoral** [26 octobre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 2 (p. 1029). — Intervient dans le débat sur les questions orales de MM. Bruyneel et Edouard Bonnefous concernant l'**évacuation de la base de Mers-el-Kébir** [7 novembre 1967] (p. 1071). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [9 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ART. 1er : Art. 23 du code de l'urbanisme : *amendement de M. Descours Desacres tendant à permettre à des élus représentants des coneils généraux de figurer dans le conseil d'administration des établissements publics d'études* (p. 1159) ; retire l'amendement de M. Descours Desacres (p. 1160). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 1419). — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1443). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : *amendement de M. Nayrou* (observations sur les subventions aux communes groupées) (p. 1548). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1967]. — DÉPENSES MILITAIRES. — En qualité de rapporteur spécial pour les dépenses ordinaires des armées, intervient dans la discussion générale de ce budget : observations ayant porté notamment sur : les crédits des dépenses ordinaires ; la réduction des effectifs ; l'amélioration de la condition militaire ; la réduction du temps de service à douze mois ; la formation et l'entraînement des réserves ; l'entretien du matériel et des équipements ; les conséquences du transfert hors de France des bases de l'O. T. A. N. ; l'évacuation de la base de Mers-el-Kébir ; les dépenses de fonctionnement relatives à la constitution de la force nucléaire stratégique ; la modernisation et la technicité des armements de l'armée de terre (p. 1777 à 1781). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1967]. — COOPÉRATION. — Discussion générale (p. 1839). — INTÉRIEUR (SERVICE DES RAPATRIÉS). — Discussion générale : observations sur le problème de l'indemnisation (p. 1849). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — Explique son vote sur l'ensemble (p. 1964). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux troupes de marine et à l'administration de l'armée dans les départements et territoires d'outre-mer** [30 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1983). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Courrière, Courroy et Duclos relatives à la **réforme des collectivités locales** [19 décembre 1967] (p. 2419, 2422).

**SCHMITT** (M. ROBERT) [Moselle].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [6 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Question orale avec débat :**

**M. Robert Schmitt** expose à *M. le Premier ministre* que la situation dans le bassin lorrain est des plus préoccupantes, tant dans les mines de fer que dans la sidérurgie ; que la concurrence des minerais étrangers remet en cause les accords de la table ronde de 1963 ; que le malaise social au sein de la population traumatisée par les problèmes de l'emploi est tel que les éventuels avantages du plan professionnel conclu avec la sidérurgie en juillet 1966 n'ont pas encore été ressentis par les travailleurs et leurs familles ; et lui demande : 1° quelles mesures il entend prendre pour sauvegarder la richesse du bassin lorrain et garantir l'emploi dans les mines de fer, conformément aux recommandations de la table ronde de 1963 ; 2° les conditions dans lesquelles sera contrôlée l'application du plan social prévu par les dispositions du plan professionnel de la sidérurgie ; 3° si le Gouvernement n'estime pas opportun de hâter la réalisation de ce plan pour qu'à travers une industrie sidérurgique lorraine compétitive la garantie indispensable de l'emploi soit assurée ; 4° les moyens envisagés pour accélérer l'implantation d'entreprises nouvelles et les créations d'emplois qu'exigent la poussée démographique et une jeunesse exceptionnellement nombreuse ; 5° les moyens envisagés pour soutenir les entreprises de transformation de métaux existantes et qui se trouvent menacées par les difficultés actuelles de la sidérurgie [20 avril 1967].

**Interventions :**

Intervient dans le **débat sur la déclaration du Gouvernement lue au Sénat le 18 avril 1967** (débat de politique générale) [25 avril 1967] (p. 226, 227). — Intervient dans le débat sur le **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [1er juin 1967]. — Discussion générale (p. 550, 551). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX (recherche scientifique, énergie atomique). — SECTION III : DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS. — SECTION VII : CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : l'évolution des crédits du commissariat à l'énergie atomique ; la production de combustibles nucléaires ; la production d'énergie électrique d'origine nucléaire ; les activités du commissariat à l'énergie atomique et l'énergie atomique nucléaire dans le cadre de l'Europe (p. 1460). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale : observations sur le statut particulier dont bénéficient les assurés sociaux du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle (p. 1620, 1621).

**SEMPE** (M. ABEL) [Gers].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Questions orales :**

**M. Abel Sempé** demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* s'il envisage la création de postes d'instituteur dans le département du Gers. Après avoir fait le point d'un angoissant problème : celui des retards de stagiarisation des jeunes instituteurs, et constaté — grâce à un simple bilan de la situation — que de trop nombreux cas de surcharges de classes (maternelles, cours préparatoires, classes de transition, de C. E. G.) existent encore, un besoin pressant de création de postes apparaît. Il a, dans ces conditions, appris avec stupeur que de nombreux transferts de postes au bénéfice d'autres départements allaient aggraver la situation ci-dessus. Cette politique, qui va à l'encontre de l'intérêt des enfants du Gers, est dénoncée avec force par les instituteurs [30 juin 1967] (N° 799). — Réponse [17 octobre 1967] (p. 966, 967).

**M. Abel Sempé,** se référant à la promesse à lui faite par *M. le secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances* au cours d'un récent débat au Sénat, demande à M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre si un volontaire incorporé dans une formation militaire le 6 juin 1944 peut obtenir la carte de combattant volontaire de la Résistance s'il justifie des conditions suivantes : 1° réfractaire au S. T. O., camouflé hors de son domicile avec une fausse carte d'identité, et resté en contact avec les responsables des formations militaires, mis en poste de combat le 6 juin 1944 ou le 15 juillet 1944 au plus tard ; 2° militant d'un mouvement de résistance ayant, tout en demeurant à son domicile, effectué des liaisons, assuré des ravitaillements de maquisards et réfractaires, protégé des patriotes pousuivis par la milice ou la Gestapo. Il lui demande à partir de quelle date avant le 6 juin 1944 ces activités peuvent être retenues et si les attestations des responsables et liquidateurs de réseaux peuvent être adressées aux offices sans être frappées de forclusion [30 juin 1967] (N° 800). — Réponse [17 octobre 1967] (p. 967, 968).

**Question orale avec débat :**

**M. Abel Sempé** demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* s'il envisage de prendre certaines mesures qui seraient de nature à étaler la charge des impôts communaux et départementaux au bénéfice des communes qui supportent un poids fiscal dépassant les possibilités immédiates des contribuables. Il lui expose les raisons d'une telle situation qui ne sont pas, hélas ! exceptionnelles : 1° lenteur des versements de subventions ; 2° réduction de la durée des prêts ; 3° augmentation des charges salariales, en raison des besoins dus à la période d'investissement et à l'application réglementaire des indices ; 4° montant excessif des premières années de gestion par rapport aux résultats du fonctionnement des établissements publics ou privés créés ou aidés sous le signe de l'aménagement et de l'expansion locale ; 5° coût des annuités et prestations de services laissé à la charge des communes en ce qui concerne la construction et le fonctionnement des établissements d'enseignement secondaire ; 6° blocage du minimum garanti sur le produit de la péréquation de la taxe locale au détriment desdites communes dont les investissements ne peuvent être de nature à majorer le produit global de ce minimum en raison de leur caractère et aussi des courants commerciaux établis. Il lui demande si des inspecteurs généraux ne pourraient enquêter sur le plafond des charges supportables, dans les communes les plus frappées dans les départements en dépression. Il suggère que des mesures d'urgence soient prises. Les premières pourraient être les suivantes : 1° étalement sur vingt à trente ans de tout ou partie des emprunts contractés. Cette mesure serait de nature à alléger sérieusement le montant des impôts couvrant la totalité des annuités ; 2° réduction des frais salariaux de gestion ou étalement tenant compte de leur destination, qui concerne fréquemment des communes voisines bénéficiant de l'ensemble des investissements, sans en supporter la charge correspondante ; 3° majoration exceptionnelle du minimum garanti par habitant en prélevant sur un crédit spécial affecté suivant un critère qui pourrait être défini par le conseil général ; 4° possibilité accordée aux communes propriétaires de forêts de vendre des coupes exceptionnelles ou de vendre des surfaces cultivables ou lotissables contre paiement échelonné sur cinq ans. Il lui demande enfin ce qui peut être espéré des nouveaux systèmes de péréquation de la taxe sur les salaires à partir du 1er janvier 1968 [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans le débat sur les questions orales de MM. Bossus, Darou et Brousse relatives à la **situation des anciens combattants et victimes de guerre** [27 juin 1967] (p. 801). — Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, à ses **questions orales n°s 799 et 800** (cf. *supra*) [17 octobre 1967] (p. 966, 967, 968). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 8 *bis :* observations sur cet article relatif à l'application de la taxe sur la valeur ajoutée à l'agriculture (p. 1305 à 1307) ; Art. 12 : *amendement de M. Pellenc.* — Observations sur l'augmentation des tarifs du droit de consommation des alcools (p. 1322, 1323). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1967]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 1422). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la situation agricole des régions du Sud-Ouest ; l'indemnité viagère de départ ; la politique de l'aménagement des structures (p. 1753, 1754). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1967]. — LOGEMENT. — Discussion générale : observations sur le problème du prêt familial aux jeunes ménages et sur l'incidence de la T. V. A. sur les prix de la construction (p. 1817) ; (p. 1821).

**SINSOUT** (M. CHARLES) [Dordogne].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**SOLDANI** (M. EDOUARD) [Var].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Péridier et Pauzet relatives à la **situation critique de la viticulture** [26 avril 1967] (p. 252 à 255). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'équipement hydraulique varois et sur le problème du canal de Provence (p. 1757 à 1759).

**SOUDAN** (M. ROBERT) [Marne].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient, au nom de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [16 novembre 1967]. — Examen des articles. Art. 23 *bis : son amendement tendant à supprimer cet article qui, d'une part, augmente de 5 francs la cotisation individuelle vieillesse et, d'autre part, élève la taxe additionnelle sur le foncier non bâti perçue au profit du budget annexe des prestations sociales agricoles* (B. A. P. S. A.) (p. 1347, 1348, 1349). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, intervient dans la discussion générale du budget des PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES (p. 1768, 1769, 1770).

**SOUFFLET** (M. JACQUES) [Seine-et-Oise].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [1er juin 1967]. — Discussion générale (p. 524). — **Suite de la discussion** [2 juin 1967] ; explique son vote sur le projet de loi (p. 574). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne** [22 juin 1967]. — Discussion générale (p. 773, 774). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [9 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ART. 7 : explique son vote sur cet article amendé par la commission des finances (p. 1171) ; APRÈS L'ARTICLE 21 : *son amendement tendant à introduire un nouveau chapitre et un nouvel article précisant les dispositions applicables dès l'intervention de la décision administrative aux propriétaires ou locataires commerçants touchés par une opération de rénovation* (p. 1190) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [16 novembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 27 : observations sur l'amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article relatif au fonds spécial d'investissement routier et sur l'ensemble des votes intervenus (p. 1351). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1967]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion des articles. — Art. 41 : (p. 1425). —

**Suite de la discussion** [20 novembre 1967]. — TRANSPORTS. — SECTION II : AVIATION CIVILE. — Examen des articles. — Art. 75 *bis* : *amendement de M. Pams tendant à supprimer cet article relatif à l'aide des collectivités locales à Air Inter* (p. 1498). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — Explique son vote sur l'ensemble du budget (p. 1965, 1966).

**SURAN** (M. CHARLES) [Haute-Garonne].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1967 [14 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs [15 décembre 1967].

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — EQUIPEMENT. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'administration centrale ; les mesures concernant les personnels ; la réforme des ponts et chaussées ; les voies navigables ; les dotations concernant la circulation routière ; le fonds routier (p. 1551 à 1553). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1967]. — LOGEMENT. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'insuffisance des programmes en matière de logement social (p. 1814, 1815, 1816).

**SYMPHOR** (M. PAUL) [Martinique].

**Est nommé secrétaire du Sénat** [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

# T

**TAILHADES** (M. EDGAR) [Gard].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Prend part à la discussion du **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [2 juin 1967]. — Discussion générale (p. 562 à 564). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [23 novembre 1967]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur : la prolongation de la scolarité ; l'enseignement technique ; l'enseignement supérieur (p. 1692, 1693).

**TALAMONI** (M. LOUIS) [Seine].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Proposition de loi* instituant un statut des immigrés [23 mai 1967] (N° 261).

*Proposition de loi* tendant à modifier et à compléter les articles L. 63, L. 71, L. 80 et L. 81 du code électoral relatifs au vote par correspondance et au vote par procuration. (Enregistrée à la présidence le 26 juillet 1967.) [*J. O.* du 2 octobre 1967] (N° 368).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [15 novembre 1967]. — Examen des articles. — Art. 10 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif à l'application de la taxe sur la valeur ajoutée aux produits pétroliers* (p. 1317) ; Art. 13 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui institue une taxe d'infrastructure s'appliquant aux véhicules routiers dont le poids est égal ou supérieur à 16 tonnes* (taxe à l'essieu) (p. 1324, 1325). — **Suite de la discussion** [16 novembre 1967]. — Art. 18 : explique son vote sur l'amendement de M. Filippi tendant, pour le département de la Corse, à maintenir les exonérations prévues jusqu'alors, en particulier par l'article 95 de la loi du 23 février 1963 (produits alimentaires) (p. 1343) ; Art. 27 : explique son vote sur l'amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article relatif au fonds spécial d'investissement routier (p. 1351) ; Art. 34 : explique son vote sur cet article (p. 1362). — Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la suite de la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION VIII : COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : la création de la délégation à l'informatique ; l'institut de recherches d'informatique et d'automatique (I. R. I. A.) ; la mise en œuvre d'un « plan composant » ; le centre d'étude des revenus et des coûts (p. 1478 à 1480). — Examen des articles. — ETAT B. — TITRE III : *son amendement tendant à réduire le montant de ce titre* (fonctionnement de la délégation à l'informatique) (p. 1483) ; cet amendement est retiré (*ibid.*) ; *son amendement tendant à réduire le montant du titre III afin d'obtenir la communication au Parlement des rapports des comités spécialisés* (*ibid.*) ; le retire (p. 1484). — TRANSPORTS. — SECTION II : AVIATION CIVILE. — Discussion générale : observations ayant porté sur le maintien de l'exploitation par Air France des lignes aériennes entre le continent et la Corse (p. 1496). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1967]. — LOGEMENT. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : la construction des H. L. M. et le problème du logement sur le plan social ; le problème de la spéculation sur les terrains ; les crédits relatifs aux bidonvilles (p. 1812 à 1814, 1821). — Examen des articles. — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel limitant l'augmentation du prix des loyers pour les logements construits après le 1er septembre 1948* (p. 1823). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur le problème de la rémunération de la fonction publique (p. 1917 à 1919).

**THIEBAULT** (M. ROGER) [Seine-Maritime].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Question orale :**

**M. Roger Thiébault** expose à *M. le ministre des transports* qu'au cours de la discussion, par le Sénat, le lundi 20 novembre, du budget des transports maritimes, il a été indiqué à plusieurs reprises que les chantiers de constructions navales étaient largement pourvus de commandes. Compte tenu de cette situation favorable, il lui demande si la construction navale aux chantiers du Trait (Seine-Maritime) pourra se poursuivre au-delà de la date fixée par les accords de fusion desdits chantiers avec ceux de La Ciotat ; dans la négative, si des mesures seront prises en vue de la reconversion d'une partie de ces chantiers et de l'implantation d'usines nouvelles dans la zone industrielle aménagée par la municipalité afin d'éviter de nouveaux licenciements [5 décembre 1967] (n° 824). — Réponse [19 décembre 1967] (p. 2410, 2411, 2412).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'amélioration de l'habitat** [18 avril 1967]. — Discussion générale (p. 152). — Prend la parole au cours du débat sur les questions orales de MM. André Méric et Hector Viron relatives à la **réforme de la sécurité sociale** [31 octobre 1967] (p. 1051). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté sur le règlement des dossiers des sinistrés pour calamités agricoles (p. 1727). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, à sa **question orale n° 824** (cf. *supra*) [19 décembre 1967] (p. 2410, 2411, 2412).

**THOREZ - VERMEERSCH** (Mme JEANNETTE) [Seine].

*Est nommée membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Proposition de loi* relative à l'application du principe d'égalité de rémunération à travail égal, à qualification égale, entre les hommes et les femmes, sans discrimination [11 mai 1967] (n° 242).

*Proposition de loi* tendant à accorder aux femmes salariées deux jours de repos hebdomadaires sans réduction de leur rémunération [23 mai 1967] (n° 251).

*Proposition de loi* tendant à instituer, dans le secteur privé, une contribution patronale obligatoire à titre de participation au financement de la construction et du fonctionnement de crèches [29 juin 1967] (n° 335).

*Proposition de loi* tendant à accorder, au titre de l'assurance maternité, aux femmes salariées, le paiement pendant seize semaines d'indemnités journalières de repos d'un montant égal à leur salaire [1er juillet 1967] (n° 349).

*Proposition de loi* tendant à donner à toutes les jeunes filles et aux femmes travailleuses une formation professionnelle leur permettant d'accéder aux emplois qualifiés [1er juillet 1967] (n° 350).

*Proposition de loi* tendant à l'octroi des indemnités journalières à l'assurée sociale lorsqu'elle est contrainte de suspendre son travail pour soigner son enfant mineur (enregistrée à la présidence le 24 juillet 1967) [*J. O.* du 2 octobre 1967] (n° 365).

**TINANT** (M. RENÉ) [Ardennes].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'O. R. T. F. [19 décembre 1967].

**Questions orales avec débat :**

**M. René Tinant** à l'honneur de demander à *M. le ministre de l'économie et des finances :* 1° s'il considère normal et raisonnable que dans certaines régions le montant des impôts sur les bénéfices agricoles de 1965 ait été multiplié par un coefficient moyen de 3 à 6 pour la plupart des assujettis, alors qu'il est reconnu que l'année agricole 1965 a été moins bonne que la précédente ; 2° pourquoi, s'il s'agit — comme le laisse entendre l'administration des finances — d'un rattrapage, la taxe complémentaire et la non-exonération des tranches inférieures sont-elles maintenues en même temps que le revenu agricole brut retenu à l'hectare et le revenu cadastral pour le propriétaire exploitant ont été fortement majorés ; 3° pourquoi le découpage des régions a été fait sans consultation des représentants de la profession et souvent en contradiction totale avec la réalité géographique. Il lui demande ce qu'il compte faire pour donner la parité fiscale aux agriculteurs [22 mars 1967, *J. O.* du 29 mars 1967]. — Question devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement de M. Georges Pompidou (3e cabinet) auquel elle était adressée.

**M. René Tinant** a l'honneur de demander à *M. le ministre de l'économie et des finances :* 1° s'il considère comme normal et raisonnable que dans certaines régions le montant des impôts sur les bénéfices agricoles de 1965 ait été multiplié par un coefficient moyen de 3 à 6 pour la plupart des assujettis, alors qu'il est reconnu que l'année agricole 1965 a été moins bonne que la précédente ; 2° pourquoi, s'il s'agit — comme le laisse entendre l'administration des finances — d'un rattrapage, la taxe complémentaire et la non-exonération des tranches inférieures sont maintenues en même temps que le revenu agricole brut retenu à l'hectare et le revenu cadastral pour le propriétaire exploitant ont été fortement majorés ; 3° pourquoi le découpage des régions a été fait sans consultation des représentants de la profession et souvent en contradiction totale avec la réalité géographique. Il lui demande ce qu'il compte faire pour donner la parité fiscale aux agriculteurs [13 avril 1967]. — Réponse [30 mai 1967] (p. 508 et suivantes).

**Interventions :**

Est entendu au cours du débat sur sa question orale concernant l'**imposition des revenus agricoles** [30 mai 1967] (p. 508, 509, 510, 512). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — EQUIPEMENT. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les réalisations de mise à grand gabarit de nos voies fluviales et, au nom de Mme Cardot, vice-président, sur l'amélioration de la Moselle entre Frouard et Toul (p. 1558, 1559).

**TINAUD** (M. JEAN-LOUIS) [Basses-Pyrénées].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**TORIBIO** (M. RENÉ) [Guadeloupe].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'extension aux départements d'outre-mer des assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille** [20 juin 1967]. — Discussion générale (p. 713, 714).

**TOURNAN** (M. HENRI) [Gers].

*Est nommé membre* de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [23 mai 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social [6 juin 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX (aménagement du territoire). — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les grands aménagements régionaux en vue d'assurer la reconversion de zones de cultures excédentaires et de développer le tourisme (aménagement Bas-Rhône - Languedoc. — Aménagement touristique du littoral Languedoc-Roussillon. — Aménagement de la Corse) (p. 1467, 1468). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1967]. — LOGEMENT. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la politique de construction de logements et sur l'urbanisme (p. 1808, 1809).

**TRON** (M. LUDOVIC) [HAUTES-ALPES].

*Est nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances pour 1968 restant en discussion [30 novembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs [15 décembre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Rapport* fait, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs [6 décembre 1967] (n° 57).

**Questions orales avec débat :**

**M. Ludovic Tron** demande à *M. le Premier ministre* de s'expliquer sur la politique qu'il entend suivre à l'égard des citoyens et des collectivités locales. Va-t-il, selon ce qui a été déclaré par la plupart des candidats de la majorité, et notamment par les ministres, réserver un traitement de faveur à ceux qui ont « bien voté » ou, infligeant un démenti à ses partisans, en reviendra-t-il à la règle démocratique qui veut que tous les citoyens et tous les groupements fassent l'objet du même traitement quelles que soient leurs opinions [14 mars 1967, *J. O.* du 29 mars 1967]. — Question devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement de M. Georges Pompidou (3e cabinet) auquel elle était adressée.

**M. Ludovic Tron** demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* de bien vouloir lui faire connaître : 1° si le Gouvernement admet que l'alignement de l'économie française sur celles des pays voisins exige des transformations, des regroupements, des modernisations, donc de gros investissements ; dans l'affirmative, s'il envisage que les entreprises françaises puissent ou doivent s'en tenir à des taux d'autofinancement sensiblement inférieurs à ceux des entreprises concurrentes et, dans ce cas, comment il espère pallier l'insuffisance

de l'autofinancement ; 2° si le Gouvernement estime possible l'affrontement de l'économie française avec des économies qui n'ont pas les mêmes charges — notamment les dépenses d'armement atomique et les dépenses faites hors du territoire national ; 3° s'il estime satisfaisant que le secteur automobile entretienne quatre réseaux de vente, quatre approvisionnements de rechange, pour faire des voitures similaires ; quelles mesures il compte prendre ; s'il s'est préoccupé d'autres secteurs de l'économie qui présentent des situations identiques et quels sont ces secteurs ; 4° dans l'hypothèse où la concurrence entraînerait une stagnation prolongée, voire une réelle récession et un certain chômage, quelles mesures envisage le Gouvernement pour soustraire les salariés aux répercussions d'une politique dans laquelle ils n'ont de toute évidence aucune responsabilité [11 avril 1967].

**M. Ludovic Tron** demande à *M. le Premier ministre* de s'expliquer sur la politique qu'il entend suivre à l'égard des citoyens et des collectivités locales. Va-t-il, selon ce qui a été déclaré par la plupart des candidats de la majorité, et notamment par les ministres, réserver un traitement de faveur à ceux qui ont « bien voté » ou, infligeant un démenti à ses partisans, en reviendra-t-il à la règle démocratique qui veut que tous les citoyens et tous les groupements fassent l'objet du même traitement quelles que soient leurs opinions [11 avril 1967].

**Interventions :**

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [14 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1258 à 1261). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1967]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION I. — CHARGES COMMUNES. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1915 à 1917). — SECTION II. — SERVICES FINANCIERS ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : les créations d'emploi ; la réforme des douanes ; les programmes de travaux ; le fonctionnement des administrations publiques (p. 1924, 1925).

# V

**VADEPIED** (M. RAOUL) [Mayenne].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la production et la commercialisation de la viande et sur la politique régionale du Gouvernement (p. 1734, 1735).

**VALLIN** (M. CAMILLE) [Rhône].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Proposition de loi* tendant à instituer des « communautés d'agglomération » dans les agglomérations multicommunales [29 juin 1967] (n° 340).

*Proposition de loi* portant création d'un « Comité national de gestion des œuvres du personnel des communes et des établissements publics communaux et intercommunaux » [1er juillet 1967] (n° 353).

*Proposition de loi* tendant à modifier certains articles du titre premier du code rural relatifs aux opérations d'aménagement foncier et de remembrement [1er juillet 1967] (n° 354).

*Proposition de loi* tendant à permettre l'attribution gratuite aux communes des terrains domaniaux de la zone dite des cinquante pas géométriques, à la Guadeloupe. (Enregistrée à la présidence le 24 juillet 1967.) [J. O. du 2 octobre 1967] (n° 366).

*Proposition de loi* tendant à donner un droit de préemption en matière de mutations immobilières aux collectivités locales pour leurs programmes sociaux de construction de logements et d'équipements collectifs. (Enregistrée à la présidence le 24 juillet 1967.) [J. O. du 2 octobre 1967] (n° 367).

*Proposition de loi* tendant à la réforme des conseils généraux et à la coopération interdépartementale et intercommunale [14 décembre 1967] (n° 90).

**Question orale :**

**M. Camille Vallin** attire l'attention de *M. le ministre de l'industrie* sur la dégradation continue de la situation de l'emploi dans l'agglomération lyonnaise et le département du Rhône et sur les graves atteintes portées par le patronat aux conditions de vie et de travail des salariés. Il lui rappelle notamment les décisions prises par une société qui tendent à supprimer 2.100 postes de travail entre le 1er janvier 1968 et le 1er juillet 1969 dans ses différentes usines, à diminuer de moitié la prime semestrielle d'intéressement, ce qui se traduira pour le personnel par un manque à gagner allant de 450 à 700 F, à ramener à 100 F le complément familial qui s'élevait à 136 F alors qu'il devrait être augmenté de 3,80 p. 100. Il lui signale que dans certains établissements de Givors des menaces sérieuses pèsent également sur l'emploi en même temps que des réductions de salaires de l'ordre de 8 à 25 p. 100 ont été décidées. Ces réductions d'emploi qui s'ajoutent à celles déjà intervenues récemment créent dans l'agglomération lyonnaise et le département du Rhône une situation de plus en plus difficile qui infirme les déclarations optimistes faites récemment par M. le secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé de l'emploi, à un parlementaire du département. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour que les déclarations officielles concernant la garantie de l'emploi et des salaires soient confirmées par des actes [12 décembre 1967] (n° 825). — Réponse [19 décembre 1967] (p. 2412, 2413).

**Interventions :**

Prend part à la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [7 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1085 à 1087). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ART. 7 : observations sur la participation des collectivités locales à la construction de voies urbaines rapides (p. 1166) ; *son sous-amendement tendant à porter à 7.640 millions de francs le montant des crédits affectés par l'Etat à l'entretien des voies rapides* (p. 1166, 1167, 1171) ; APRÈS L'ARTICLE 15 : *son amendement tendant à insérer un autre article visant à remplacer le juge unique, pour la fixation du montant des indemnités, par une juridiction composée d'un magistrat, président, d'un représentant de l'autorité expropriante et d'un représentant des associations d'expropriés* (p. 1182) ; le retire (p. 1183) ; ART. 16 *ter : son amendement tendant à compléter l'article 11 de l'ordonnance du 23 octobre 1958 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique par une disposition précisant que : « Lorsque l'expropriation porte sur une maison individuelle constituant la résidence principale de l'exproprié, la collectivité expropriante est tenue de proposer un terrain de remplacement pour la construction d'une maison individuelle correspondant aux besoins familiaux de l'intéressé et aux normes des constructions aidées par l'Etat. »* (p. 1186). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation des personnels (p. 1414 à 1416). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'équipement des collectivités locales ; les finances locales et l'aide de l'Etat ; les prêts ; les regroupements de communes (p. 1534 à 1536). — EQUIPEMENT. — Examen des articles. — ETAT C. — TITRE V : *amendement de M. Verdeille* (participation des collectivités locales au financement de la voirie nationale) (p. 1567, 1568). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi portant modification des limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2296, 2297). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2308 à 2310 ; p. 2314). — Discussion des articles. — ART. 6 : *son amendement tendant à introduire dans l'établissement de la valeur locative des bâtiments, de l'outillage et des autres moyens matériels d'exploitation qui serviraient de base au calcul de la taxe professionnelle, la notion de chiffre d'affaires et des bénéfices bruts réalisés par l'entreprise* (p. 2319). — ART. 6 *bis : amendement du Gouvernement et de M. Dailly tendant à supprimer cet article relatif à la taxe sur les locaux professionnels* (p. 2320) ; ART. 11 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « La commission communale des impôts directs, assistée du représentant de l'administration, dresse la liste des locaux de référence visés à l'article 3, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants. »* (p. 2321, 2322) ; explique son vote sur la demande, présentée par M. Garet et par le Gouvernement, de deuxième délibération portant sur l'article 6 *bis* (p. 2327). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, à sa **question orale n° 825** (*cf. supra*) [19 décembre 1967] (p. 2412, 2413).

**VASSOR** (M. JACQUES) [Indre-et-Loire].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Durieux, Restat, Deguise, Kauffmann et Dulin relatives à la **politique agricole du Gouvernement** [24 octobre 1967] (p. 1006, 1007, 1010). — Explique son vote sur les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [6 décembre 1967] (p. 2107).

**VERDEILLE** (M. FERNAND) [Tarn].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [15 décembre 1967].

**Interventions :**

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les finances locales et l'aide de l'Etat ; la tutelle des collectivités locales (p. 1530 à 1533). — EQUIPEMENT. — Examen des articles. — ETAT C. — TITRE V : *son amendement tendant à une diminution indicative de ce crédit afin de demander la suppression de la participation des collectivités locales au financement de la voirie nationale* (p. 1565 à 1567 ; 1569). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — INDUSTRIE. — Discussion générale. — Observations sur la reconversion des houillères (p. 1667, 1668).

**VERILLON** (M. MAURICE) [Drôme].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [11 octobre 1967].

**VERNEUIL** (M. JACQUES) [Charente-Maritime].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [8 novembre 1967]. — Discussion des articles. ART. 1er : Art. 11 du code de l'urbanisme : explique son vote sur l'amendement de M. Chauty stipulant que dans les communes à vocation rurale, l'élaboration d'un plan d'occupation des sols sera réalisée conjointement avec celle d'un plan de développement agricole et rural (p. 1110). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1745).

**VIGIER** (M. JEAN-LOUIS) [Seine].

*Est nommé membre* de la commission des affaires culturelles [17 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [17 novembre 1967]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale. — Observations sur les déportés politiques (p. 1436).

**VIGNON** (M. ROBERT) [Guyane].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

**Intervention :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [27 novembre 1967]. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : la formation professionnelle (base de Kourou) ; l'intensification de la formation professionnelle féminine ; le développement de l'équipement ; la situation des exploitants forestiers (p. 1868).

**VIRON** (M. HECTOR) [Nord].

**Nommé sénateur le 12 mai 1967,** en remplacement de M. Adolphe Dutoit, démissionnaire.

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [18 mai 1967].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octobre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique [15 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Proposition de loi* tendant à définir la situation juridique et sociale des chauffeurs de taxi propriétaires de leur voiture [1er juillet 1967] (n° 359).

*Proposition de loi* tendant à supprimer complètement les abattements de zone applicables au salaire minimum interprofessionnel garanti, aux prestations familiales et à l'indemnité de résidence versée aux fonctionnaires [1er juillet 1967] (n° 360).

**Questions orales :**

**M. Hector Viron** appelle l'attention de *M. le ministre de l'équipement et du logement* sur l'émotion considérable qui s'est manifestée à l'annonce de la décision préfectorale déclarant d'utilité publique un périmètre compris dans la Z. A. D. d'Annapes-Flers en vue de l'extension de la cité universitaire de Lille. En effet, bien qu'il apparaisse souhaitable d'étendre la cité universitaire, il est regrettable que le périmètre déclaré d'utilité publique entraîne l'expulsion de plus de 200 familles et la destruction de maisons d'habitation récemment construites ou en cours de construction, alors que dans cette Z. A. D. des terrains non bâtis existent à proximité. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour qu'une nouvelle étude soit faite, qui tienne compte de cette situation et éviterait la destruction de constructions récentes, certaines ayant été autorisées en mars 1967 [12 octobre 1967] (n° 814). — Réponse [31 octobre 1967] (p. 1042).

**M. Hector Viron** ayant entendu, lors de la séance du Sénat du mardi 17 octobre 1967, les explications du représentant du Gouvernement concernant la situation des sinistrés du Pas-de-Calais à la suite de la tornade qui a dévasté le samedi 24 juin le Nord de la France, demande à *M. le ministre de l'intérieur* des précisions complémentaires sur les mesures qu'il compte prendre pour faire en sorte que ces sinistrés reçoivent les indemnisations nécessaires à la reconstruction de leur maison ou à leur relogement à la veille de l'hiver [19 octobre 1967] (n° 816). — Réponse [7 novembre 1967] (p. 1060, 1061).

**M. Hector Viron** demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* son appréciation sur la rentrée scolaire dans les écoles primaires, collèges d'enseignement technique et lycées du département du Nord, et sur les besoins en instituteurs et professeurs dans les mêmes établissements. Il aimerait connaître si des mesures sont envisagées pour pallier certaines insuffisances [19 octobre 1967] (n° 817). — Réponse [7 novembre 1967] (p. 1062, 1063, 1064).

**M. Hector Viron** attire l'attention de *M. le ministre des affaires sociales* sur les mesures de licenciement de personnel qui viennent d'être prises ou vont l'être dans plusieurs entreprises du Nord. Il s'agit d'établissements de Seclin, Lille, Lomme, Hazebrouck, Armentières, Houplines et Marquette où plusieurs centaines d'emplois vont être supprimés. En conséquence, il lui demande : 1° quelles mesures il compte prendre pour ne pas autoriser de licenciement sans reclassement ; 2° les mesures qu'il envisage pour compenser cette diminution du nombre d'emplois dans une région où la demande croît de semaine en semaine alors que les offres d'emploi diminuent [26 octobre 1967] (n° 819). — Réponse [7 novembre 1967] (p. 1064, 1065, 1066).

**Questions orales avec débat :**

« **M. Hector Viron** attire l'attention de *M. le ministre de l'intérieur* sur l'importance des dégâts occasionnés par la tornade qiu a sévi sur plusieurs villages du Nord, le samedi 24 juin 1967 : « Des familles sont actuellement sans abri et ont perdu tous leurs biens. Des bâtiments publics ont été détruits et endommagés. La localité de Pommereuil, notamment, est sinistrée à 100 p. 100, toutes les maisons ayant été touchées. En conséquence, il lui demande : 1° Quelles mesures il compte

prendre pour l'indemnisation complète des victimes de cette tornade ; 2° quelles mesures il compte prendre pour permettre aux municipalités sinistrées la reconstruction des édifices publics atteints. » [29 juin 1967]. — Retrait par son auteur [19 octobre 1967].

**M. Hector Viron** demande à *M. le ministre des affaires sociales* les raisons qui ont amené le Gouvernement à décider par ordonnance, sans que le Parlement ait à en statuer : de modifier le régime général de la sécurité sociale par sa division en caisses nationales séparées ; de supprimer l'élection des conseils d'administration des caisses qui conférait au régime une gestion démocratique. Il lui demande, en outre, de lui indiquer : les mesures qui ont été décidées pour obtenir le paiement des cotisations patronales en retard, une des causes essentielles du déficit de la sécurité sociale ; les mesures qui ont été décidées pour que le budget de l'Etat reprenne à sa charge les dépenses qu'il a indûment reportées sur le budget de la sécurité sociale, autre cause importante du déficit [12 octobre 1967]. — Réponse [31 octobre 1967] (p. 1047 et suivantes).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre économique et social** [1er juin 1967]. — Discussion générale (p. 547 à 550). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à sa **question orale n° 814** (cf. *supra*) [31 octobre 1967] (p. 1042). — Prend la parole dans le débat sur sa question orale relative à la **réforme de la sécurité sociale** [31 octobre 1967] (p. 1047, 1048, 1050, 1051). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, à ses **questions orales n°s 816, 817 et 819** (cf. *supra*) [7 novembre 1967] (p. 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065 et 1066). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [9 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ART. 7 : observations sur la participation des collectivités locales à la construction de voies urbaines rapides (p. 1167). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX (aménagement du territoire). — Discussion générale : observations sur l'insuffisance des crédits du plan et de l'aménagement du territoire (p. 1471, 1472). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1967]. — TRANSPORTS. — SECTION II : TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les problèmes de déficit de la S. N. C. F. et sur les problèmes relatifs au personnel (p. 1603, 1604) ; observations sur la composition du conseil d'administration de la S. N. C. F. (p. 1608). — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur le problème de l'emploi et sur l'indemnisation des chômeurs (p. 1625, 1626). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — INDUSTRIE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur l'industrie charbonnière et sur l'industrie sidérurgique (p. 1664 à 1666). — Examen des articles. — *Son amendement tendant, après l'article 74, à insérer un article additionnel relatif à la situation du personnel de l'ancien secrétariat à l'industrie et au commerce* (p. 1671) ; cet amendement est irrecevable (*ibid.*). Prend part à la discussion de la **proposition de loi relative à la régulation des naissances et à l'usage des contraceptifs** [5 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2030 à 2032). — Discussion des articles. — Art. 3 : *son sous-amendement tendant, dans la rédaction proposée pour l'avant-dernier alinéa de cet article, à remplacer les mots : « vingt et un ans », par les mots : « dix-huit ans »* : observations (p. 2047, 2048). — **Discussion en deuxième lecture** [15 décembre 1967]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Henriet* (p. 2360) ; *amendement de M. Messaud tendant au cinquième alinéa, à remplacer les mots : « mineurs de 18 ans », par les mots : « mineurs de 21 ans »* (p. 2361) ; *amendement de M. Messaud* (p. 2362).

**VOYANT** (M. JOSEPH) [Rhône].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes [22 juin 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte pour la proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne [1er juillet 1967].

**Est nommé secrétaire du Sénat** [11 octobre 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du droit des incapables majeurs [7 décembre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation foncière [13 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique [14 décembre 1967].

*Est nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [15 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale tendant à reporter la date d'application et à préciser certaines dispositions de la loi n° 67-3 du 3 janvier 1967 relative aux ventes d'immeubles à construire ou en cours de construction et à l'obligation de garantie à raison des vices de construction [29 juin 1967] (n° 338).

*Rapport* fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à reporter la date d'application et à préciser certaines dispositions de la loi n° 67-3 du 3 janvier 1967 relative aux ventes d'immeubles à construire ou en cours de construction et à l'obligation de garantie à raison des vices de construction [1er juillet 1967] (n° 348).

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique [15 décembre 1967] (n° 98).

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes** [22 juin 1967]. — Discussion des articles. — Art. 147 : son amendement tendant à exclure les promoteurs des dispositions de l'article 632 du code de commerce (p. 758). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à préciser certaines dispositions de la loi du 3 janvier 1967 relative aux ventes d'immeubles à construire et à l'obligation de garantie à raison des vices de construction** [29 juin 1967]. — Discussion générale (p. 823). — Discussion des articles. — Art. A (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer, avant l'article 1er, cet article A (nouveau) qui modifie l'intitulé du chapitre III-I du titre VI du livre III du code civil en supprimant les mots : « ou en cours de construction »* (p. 824) : Art. 1er : *son amendement rédactionnel* (ibid.) : Art. 4 *bis* (nouveau) : *son amendement tendant à insérer cet article disposant que : « dans l'intitulé de la loi du 3 janvier 1967, les mots : « ou en cours de construction » sont supprimés* (p. 826 ; Art. 4 *ter* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article pour harmonisation* (*ibid.*) ; Art. 5 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui ajoute à l'article 1648 du code civil un deuxième alinéa disposant « que dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action se prescrit par un an »* (*ibid.*) ; Art. 6 : demande une deuxième délibération sur cet article (p. 827) ; Art. 9 : observations de M. Sauvage sur les sociétés d'économie mixte de rénovation urbaine (p. 827, 828) ; *son amendement tendant à supprimer, dans l'intitulé de la proposition de loi, les mots : « ou en cours de construction »* (p. 828) ; Art. 6 (précédemment réservé) : *amendement de M. Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances* (*ibid.*) ; Art. 2 : (seconde délibération) : *amendement de M. Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances* (p. 830). — Prend part à la discussion **du projet de loi d'orientation foncière et urbaine** [7 novembre 1967]. — Discussion générale (p. 1092). — **Suite de la discussion** [8 novembre 1967]. — Discussion des articles. — ART. 1er. — Art. 14 du code de l'urbanisme : *son amendement tendant à compléter le premier alinéa par une disposition précisant que l'initiative de l'élaboration des plans d'occupation des sols peut être prise soit par les services de l'Etat, soit par les communes ou établissements publics intéressés* (p. 1129, 1130) ; le retire (p. 1131). — **Suite de la discussion** [10 novembre 1967]. — ART. 23 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le paragraphe 2° de cet article : peuvent faire l'objet d'une association foncière urbaine « le*

*groupement de parcelles en vue d'en conférer l'usage à un tiers, notamment par bail à la construction, ou d'en faire apport soit à une société civile de construction et de vente régie par les dispositions de l'article 28 de la loi n° 64-1278 du 23 décembre 1964, soit à une société civile de construction en copropriété régie par la loi du 28 juin 1938, soit à une société d'économie mixte de construction régie par le décret n° 60-553 du 1er juin 1960 ; »* (p. 1195) ; ART. 31 : *son sous-amendement tendant, dans le texte proposé par la commission des lois, après les mots : « pourra être apportée aux associations foncières urbaines », à insérer les mots : « les garanties auxquelles pourront être subordonnées les opérations prévues à l'article 23, 2° »* (p. 1199) ; ART. 34 *bis : amendement de M. Dailly relatif à l'obligation pour l'administration de délivrer un certificat de conformité dans les trois mois* (p. 1207). — Prend part à la discussion de la **proposition de loi portant modification des limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône** [14 décembre 1967]. — Discussion générale (p. 2293 à 2296). — Intervient, en qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, dans la discussion des conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique** [15 décembre 1967] (p. 2388). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur la **proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône** [19 décembre 1967] (p. 2439).

# W

**WACH** (M. PAUL) [Bas-Rhin].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**WAZIERES** (M. RAYMOND DE) [Somme].

*Est nommé membre* de la commission des affaires sociales [11 octoobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique [15 décembre 1967].

# Y

**YVER** (M. MICHEL) [Manche].

*Est nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [11 octobre 1967].

**Interventions :**

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [21 novembre 1967]. — EQUIPEMENT. — Discussion générale : observations sur la création d'un port-relais pétrolier (p. 1556). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1967]. — AGRICULTURE. — Discussion générale : observations ayant porté sur les problèmes concernant l'évolution de l'élevage et la conquête des marchés étrangers (p. 1728).

**YVON** (M. JOSEPH) [Morbihan].

*Est nommé vice-président* de la commission des affaires économiques et du plan [11 octobre 1967].

**Dépôt législatif :**

*Avis* présenté, au nom de la commission des affaires économiques et du plan, sur le projet de loi relatif aux événements de mer [20 avril 1967] (n° 222).

**Interventions :**

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi relatif aux événements de mer** [20 avril 1967]. — Discussion générale (p. 176 à 178). — Discussion des articles. — Art. 19 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 185). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1968** [20 novembre 1967]. — TRANSPORTS. — SECTION III : MARINE MARCHANDE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur : l'aide de l'Etat aux activités maritimes ; les investissements à la pêche industrielle ; les problèmes de commercialisation (p. 1500, 1501). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1967]. — EQUIPEMENT. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (ports maritimes), intervient dans la discussion générale de ce budget : observations ayant porté sur les crédits affectés aux ports maritimes et notamment sur la création d'un port relais pétrolier (p. 1554 à 1557).

# Z

**ZUSSY** (M. MODESTE) [Haut-Rhin].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs [22 juin 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte pour la proposition de loi tendant à proroger les mandats de membre du conseil d'administration du district de la région parisienne [1er juillet 1967].

*Est nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [11 octobre 1967].

*Est nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention [15 décembre 1967].

**Dépôts législatifs :**

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi modifiée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier l'article 175 du code pénal [2 juin 1967] (n° 280).

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi autorisant la réquisition temporaire de terrains nécessaires aux aménagements et installations provisoires destinées au déroulement des Xe Jeux olympiques d'hiver de Grenoble [13 juin 1967] (n° 295).

**Interventions :**

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture**, de la **proposition de loi portant modification de l'article 175 du code pénal** [8 juin 1967]. — Discussion générale (p. 600). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à la préparation des Xe jeux olympiques d'hiver de Grenoble** [13 juin 1967]. — Discussion générale (p. 645). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. d'Argenlieu* (p. 647) ; Art. 5 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de cet article afin de préciser que « pendant la durée de la réquisition, le bénéficiaire demeure propriétaire des installations qu'il a édifiées sur le terrain réquisitionné »* (p. 647) ; *son amendement, tendant dans le deuxième alinéa de cet article, à remplacer les mots : « sous réserve du paiement d'une indemnité », par les mots : « à charge par lui de verser une indemnité »* (ibid.).

**ZWICKERT** (M. CHARLES) [Haut-Rhin].

*Est nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [11 octobre 1967].

# TABLE ANALYTIQUE

## A

### ABATTEMENTS DE ZONE

Proposition de loi présentée par M. Hector VIRON, *sénateur*, **tendant à supprimer complètement les abattements de zone applicables au salaire minimum interprofessionnel garanti, aux prestations familiales et à l'indemnité de résidence versée aux fonctionnaires** [1er juillet 1967] (I., n° 360). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

### ACCIDENT DE TRAJET (DATE D'EFFET DE LA LOI DU 6 AOUT 1963).

Proposition de loi, présentée par M. Roger CARCASSONNE, *sénateur*, **tendant à modifier la date d'effet de la loi du 6 août 1963 relative au recours contre le tiers responsable en matière d'accident de trajet** [2 juin 1966] (I., n° 169). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale. — Rapport par M. Paul Massa [3 avril 1967] (I., n° 216). — **Discussion** [11 mai 1967] (p. 320 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Paul Massa, rapporteur ; Léon Messaud ; Gustave Philippon ; Edouard Le Bellegou ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération). — *Article unique* (p. 323). — Amendement par M. Jean Geoffroy tendant à rédiger comme suit cet article : « Nonobstant toute disposition contraire, et sans qu'aucune prescription puisse leur être opposée, les victimes des accidents de trajet survenus entre le 27 juin 1962 et le 1er janvier 1963 pourront, pendant un délai d'un an à dater de la promulgation de la présente loi, se prévaloir de la loi n° 63-820 du 6 août 1963. » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution invoquée mais non reconnue par la commission des finances, adoption de l'amendement modifié (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion de l'article unique :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération) ; André Fosset au nom de la commission des finances ; Jean Geoffroy ; Edouard Le Bellegou. — ADOPTION (n° 109).

**ACCIDENT DU COUREUR AUTOMOBILE BANDINI.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 29.

**ACCORDS DE SIEGE.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**ACCORD FISCAL FRANCO-ARGENTIN.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**ACCORD FISCAL FRANCO-PANAMEEN.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**ACCORDS.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**ACCORDS D'EVIAN.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 24.

**ACCORD U. R. S. S. REGIME FISCAL DES BREVETS.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**ACTIONNAIRES DES SOCIETES MONEGASQUES.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

### AERONAUTIQUE CIVILE

Projet de loi présenté par M. Edgard PISANI, *ministre de l'équipement*, **relatif aux conditions de nationalités exigées du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 20 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2051, 2259, 650. — **Transmission au Sénat** [20 décembre 1966] (I., n° 185). — *Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan.* — Rapport par M. Auguste Pinton [27 avril 1967] (I., n° 227). — **Discussion** [11 mai 1967] (p. 317 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Auguste Pinton, rapporteur ; Roger Lachèvre ; Georges Marrane ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération). — *Article unique* (p. 319). — Amendement par M. Auguste Pinton, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, modifiant les articles de référence du code de l'aviation civile et précisant que les personnels des Etats membres de la communauté économique européenne recrutés par les compagnies aériennes françaises bénéficieront des mêmes rémunérations et avantages sociaux complémentaires que les personnels de nationalité française (*ibid.*) ; amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération) tendant à exclure la référence au 2e alinéa de l'article L. 410-1 du code de l'aviation civile (*ibid.*) ; amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération), tendant à insérer un article additionnel 2 nouveau abrogeant les dispositions du 2e alinéa de l'article L. 410-1 du code de l'aviation civile (p. 320) ; observations, retrait de l'amendement par M. Auguste Pinton, rapporteur, et adoption des deux amendements par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération) ; Auguste Pinton, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 320). — ADOPTION MODIFIÉE n° 107). — Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 13 juin 1967. — Voy. : Impressions n°s 180, 222, 26.

**Promulgation :** loi n° 67-487 du 23 juin 1967 (*J. O.* du 25 juin 1967).

**AGRICULTURE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 4.

**AGRICULTURE ET MARCHE COMMUN.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 809.
Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 4, 20, 21, 38, 40, 43.

**AGRICULTURE (PRIX, EQUIPEMENT, MARCHE COMMUN).** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 45.

**AGRICULTURE (REVENUS).** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 38.

**AGRICULTURE (TAXE A LA VALEUR AJOUTEE).** — Voy. : BUDGET DE 1968, art. 8 *bis*.

**AIDE SOCIALE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 780.

**ALGERIE (FONCTIONNAIRES DE L'ETAT AYANT EU EN ALGERIE LE STATUT DE DROIT LOCAL).** — Voy. : BUDGET DE 1967, art. additionnel 77 nouveau.

**ALLIANCE ATLANTIQUE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DEBAT, 16.

**ALLOCATION SCOLAIRE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 781.

### AMELIORATION DE L'HABITAT

Projet de loi, présenté par M. Edgard PISANI, *ministre de l'équipement*, **relatif à l'amélioration de l'habitat** [21 décembre 1966] (I., n° 198). — *Renvoi à la commission des lois constitu-*

*tionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.* — Rapport par M. Paul Guillard (rattaché pour ordre à la séance du 21 décembre 1966) [3 avril 1967] (I., n° 213). — **Discussion** [18 avril 1967] (p. 148 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Paul Guillard, rapporteur ; Louis Namy ; Roger Thiébault ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales (emploi). — *Discussion des articles* (p. 152 et suiv.). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à supprimer dans cet article ainsi que dans les autres articles du projet la mention des « occupants de bonne foi », lesquels seront visés à l'article 6 (p. 153), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à compléter l'article 1er par la phrase suivante : « ces normes [de salubrité, de sécurité, d'équipement et de confort] ne devront pas être inférieures à celles exigées pour l'octroi de l'allocation-logement » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction plus concise et faisant référence à l'article 1724 du code civil, de cet article relatif aux travaux exécutés par le propriétaire sans l'accord du locataire (*ibid.*), observations, adoption (p. 154). — Amendement par M. Louis Namy, tendant à compléter l'article 2 par un alinéa nouveau limitant dans le temps l'augmentation du prix des loyers résultant des modifications intervenues par la volonté du propriétaire (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 41 de la Constitution (p. 155). — Art 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à supprimer les mots : « ou l'occupant de bonne foi » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à modifier comme suit le 2e alinéa de l'article 3 : « Toutefois, s'il s'agit de travaux affectant le gros œuvre de l'immeuble autrement que pour permettre le passage de conduits de toute nature, ils doivent être autorisés préalablement par le propriétaire, ou par justice en cas d'opposition injustifiée de celui-ci. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 156). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à modifier le début du 1er alinéa de cet article afin de permettre les notifications par acte extra-judiciaire, adoption (*ibid.*) ; amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à préciser que l'opposition du propriétaire peut porter, soit sur le principe même des travaux, soit sur leurs modalités d'exécution, adoption (*ibid.*) ; amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à réserver le cas des travaux affectant le gros œuvre de l'immeuble qui seront visés à l'article 4 *bis* nouveau, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 4 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 4 *bis* nouveau prévoyant une procédure exceptionnelle pour le cas où les travaux envisagés affectent le gros œuvre de l'immeuble, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 4 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 4 *ter* nouveau permettant au propriétaire d'exiger que les travaux soient effectués sous la direction d'un homme de l'art désigné avec son accord ou, à défaut, par la juridiction compétente, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à supprimer « ou occupant » pour coordination, adoption (p. 157). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à préciser la date à laquelle doit être évalué le coût des travaux (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant, au 2e alinéa de cet article, à préciser que, pour faire l'objet d'une indemnité, les aménagements effectués doivent avoir été entretenus (*ibid.*), observations, retrait (p. 158). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à compléter l'article 5 par deux alinéas nouveaux permettant au juge d'accorder au propriétaire, pour le paiement de l'indemnité, des délais excédant une année (*ibid.*), observations ; sous-amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat, tendant à supprimer les mots : « ou aurait pu l'être sans la négligence du locataire » afin d'inciter celui-ci à épuiser toutes les possibilités de subvention (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à compléter le § 1 de cet article par un alinéa nouveau maintenant temporairement en vigueur les dispositions de l'article 72 de la loi du 1er septembre 1948 au profit des personnes qui, antérieurement à l'entrée en vigueur de la loi nouvelle, auraient fait exécuter des travaux (*ibid.*), observations, adoption (p. 159). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant par l'insertion d'un § II *bis* nouveau, à délimiter le champ d'application de la présente loi par rapport à celui de l'article 14 de la loi du 1er septembre 1948 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant, par l'insertion d'un § II *ter* nouveau, à compléter la loi du 1er septembre 1948 par un article 14 *bis* précisant que les dispositions du présent projet sont applicables aux occupants de bonne foi au même titre qu'aux locataires (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à modifier le § III de cet article, afin de faire entrer dans le champ d'application de la loi les logements compris dans les secteurs sauvegardés ou les périmètres de restauration immobilière ainsi que ceux qui sont régis par le statut des baux ruraux (*ibid.*), observations, adoption (p. 160). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, relatif à la date d'application de la présente loi (*ibid.*), observations, adoption (p. 161). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à compléter l'article 8 par un alinéa nouveau prévoyant la réforme par décret des dispositions réglementaires relatives aux subventions et aux prêts accordés en vue de l'amélioration de l'habitat, et notamment à la réorganisation du Fonds national pour l'amélioration de l'habitat (*ibid.*), observations, adoption modifiée (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Octave Bajeux ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales (emploi) ; Pierre de Félice ; Paul Guillard, rapporteur ; Baudoin de Hautecloque ; Edouard Le Bellegou ; André Monteil ; Louis Namy. — ADOPTION (n° 100). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en première lecture le 9 mai 1967. — Voy. : Impressions, nos 126, 145, 12.

**Transmission au Sénat (deuxième lecture)** [11 mai 1967] (I., n° 244). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport, par M. Paul Guillard [25 mai 1967] (I., n° 265). — **Discussion** [6 juin 1967] (p. 582 et suiv.). — Est *entendu dans la discussion générale :* M. Paul Guillard, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 583 et suiv.). — Art. 2 (p. 583). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux travaux exécutés par le propriétaire sans l'accord du locataire (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à compléter cet article par la disposition suivante : « ... ou ne risque pas de compromettre le bon aspect ou la solidité de l'immeuble » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à préciser, au premier alinéa de cet article, que le locataire sera tenu de communiquer au propriétaire le devis descriptif et estimatif (p. 584), observations, adoption de l'amendement modifié (*ibid.*) ; amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à modifier le dernier alinéa de cet article, afin de donner au propriétaire, dans tous les cas, la possibilité de demander le contrôle de l'homme de l'art (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à préciser, au premier alinéa de cet article, que l'indemnité due au locataire ayant effectué des améliorations correspond au coût des travaux, évalué à la date de sortie du locataire (*ibid.*), observations, adoption (p. 585). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa de cet article, à remplacer les mots : « sont au demeurant aptes à leur destination », par les mots : « ...conservent une valeur effective d'utilisation » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant, entre le deuxième et le troisième alinéa de cet article, à rétablir l'alinéa suivant : « La part des travaux dont le financement a été assuré par une subvention ne donne pas lieu à indemnité » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, reprenant, pour le deuxième alinéa du § I de cet article, le texte adopté en première lecture par le Sénat, qui tendait à indemniser le locataire conformément aux règles en vigueur lorsqu'il a exécuté les travaux (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant, pour le § II *bis* de cet article, à reprendre le texte de 1re lecture précisant que l'article 14 de la loi du 1er septembre 1948 n'est pas applicable aux travaux visés par le décret d'application prévu à l'article 1er du présent projet (p. 586), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à compléter le dernier alinéa de cet article par la phrase suivante : « Il sera également, dans le même délai, procédé à la réforme de l'allocation de loyer » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Paul Guillard, rapporteur ; Edouard Le Bellegou. — Sur l'ensemble (p. 586). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 117). — DEUXIÈME LECTURE.

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 23 juin 1967. — Voy. : Impressions nos 274, 326, 39.

**Transmission au Sénat (troisième lecture)** [27 juin 1967] (I., n° 327). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Paul Guillard [29 juin 1967]

(I., n° 332). — **Discussion** [29 juin 1967] (p. 828 et 829). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Léon Jozeau-Marigné, au nom de M. Paul Guillard, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 829). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à reprendre la disposition précisant qu'à défaut d'accord entre les parties l'homme de l'art sera désigné par la juridiction compétente (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Léon Jozeau-Marigné, au nom de M. Paul Guillard, rapporteur ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — Sur l'ensemble (p. 829). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 149). — TROISIÈME LECTURE.

Adopté par l'Assemblée nationale en troisième lecture le 1er juillet 1967. — Voy. : Impressions nos 385, 410, 48.

**Promulgation :** loi n° 67-561 du 12 juillet 1967 (*J. O.* du 13 juillet 1967).

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (NORD).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 793.

**AMENAGEMENT FONCIER ET REMEMBREMENT.** — Voy. : CODE RURAL

**ANCIENS COMBATTANTS**

1. — Proposition de loi, présentée par M. Antoine COURRIÈRE, *sénateur*, **tendant à accorder la qualité de combattant aux militaires et anciens militaires ayant pris part aux combats en Algérie, au Maroc et en Tunisie** [29 juin 1967] (I., n° 343). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale. — Irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution [29 juin 1967] (p. 814).

2. — Proposition de loi, présentée par M. Martial BROUSSE, *sénateur*, **tendant à la reconnaissance de la qualité de combattant à certains militaires et anciens militaires ayant pris part aux combats en Algérie, au Maroc et en Tunisie** [29 juin 1967] (I., n° 344). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale. — Irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constituiton [29 juin 1967] (p. 814).

**ANCIENS COMBATTANTS DE LA GUERRE D'ALGERIE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 64, 9, 30, 32. 33.

**ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 30, 32, 33.

**ARIÈGE (OURAGAN).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 787.

**ARMEE DANS LES DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER.** — Voy. : MARINE ET ARMÉE DANS LES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

**ASSEMBLEE DE LA REGION PARISIENNE.** — Voy. : RÉGION PARISIENNE.

**ASSEMBLEES EUROPEENNES**

Scrutins pour l'élection : 1. D'un délégué titulaire représentant la France à l'**Assemblée consultative** prévue par le statut du Conseil de l'Europe, en remplacement de M. Jacques Baumel, élu député ; est élu M. Marcel Prélot. 2. D'un délégué représentant la France à l'assemblée unique des communautés européennes, en remplacement de M. Charles Naveau, élu député ; est élu M. Marcel Brégégère [25 avril 1967] (p. 218, 222 et 240). — Scrutin pour l'élection d'un délégué titulaire représentant la France à l'**Assemblée consultative** prévue par le statut du Conseil de l'Europe, en remplacement de M. Gustave Alric, décédé ; est élu M. François Schleiter [28 novembre 1967] (p. 1904, 1915, 1970). — Scrutin pour l'élection de douze délégués représentant la France à l'**Assemblée unique des communautés européennes** [19 décembre 1967] (p. 2423, 2427 et 2447). — Sont élus : MM. André Dulin, Marcel Brégégère, Roger Carcassonne, René Blondelle, Jean Berthoin, Julien Brunhes, André Armengaud, Alain Poher, Léon Jozeau-Marigné, André Colin, Yves Estève et Jean-Eric Bousch.

**ASSEMBLEE TERRITORIALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE ET DEPENDANCES**

Proposition de loi présentée par M. ROCH-PIDJOT, *député*, **tendant à proroger les pouvoirs de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 13 avril 1967. — Voy. : Impressions nos 27, 33, 1. — **Transmission au Sénat** [18 avril 1967] (n° 219). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Lucien De Montigny [20 avril 1967] (I., n° 223). — **Discussion** [20 avril 1967] (p. 171). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Lucien De Montigny, rapporteur ; Henry Loste ; Pierre Billotte, ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer. — *Article unique* (p. 171). — ADOPTION (n° 101). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-357 du 24 avril 1967 (*J. O.* du 26 avril 1967).

**ASSURANCE MALADIE DES EXPLOITANTS AGRICOLES**

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **relatif à la résiliation des contrats d'assurance maladie faisant double emploi avec la garantie du régime obligatoire d'assurance maladie des exploitants agricoles.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 27 avril 1967. — Voy. : Impressions nos 93, 132, 9. — **Transmission au Sénat** [9 mai 1967] (I. n° 234). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Eugène Romaine [23 mai 1967] (I., n° 253). — **Discussion** [6 juin 1967] (p. 586 et 587). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Eugène Romaine, rapporteur. — *Article unique* (p. 587). — Amendement par M. Eugène Romaine, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article prévoyant notamment de limiter la résiliation au contrat ou aux clauses de contrat faisant réellement double emploi (*ibid.*) ; observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion de l'article unique :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Eugène Romaine, rapporteur. — ADOPTION MODIFIÉE (n° 118). — Adopté par l'Assemblée nationale le 1er juillet 1967. — Voy. : Impressions nos 275, 316, 57.

**Promulgation :** loi n° 67-546 du 7 juillet 1967 (*J. O.* du 9 juillet 1967).

**ASSURANCE MATERNITE**

Proposition de loi, présentée par Mme Jeannette THOREZ-VERMEERSCH, *sénateur*, **tendant à accorder, au titre de l'assurance maternité, aux femmes salariées, le paiement pendant seize semaines d'indemnités journalières de repos d'un montant égal à leur salaire** [1er juillet 1967] (I., n° 349). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**ASSURANCES MALADIE, INVALIDITE ET MATERNITE DES EXPLOITANTS AGRICOLES (DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER)**

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **relatif à l'extension aux départements d'outre-mer des assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 25 mai 1967. — Voy. : Impressions nos 135, 218, 22. — **Transmission au Sénat** [30 mai 1967] (I., n° 270). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Lucien Bernier [13 juin 1967] (I., n° 300). — **Discussion** [20 juin 1967] (p. 712 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien Bernier, rapporteur ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération) ; René Toribio. — *Discussion des articles* (p. 714 et suiv.). — Art. 1er. — Art. 1106-18 du code rural (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au premier alinéa du texte proposé pour l'article 1106-18 du code rural, par M. Lucien Bernier, rapporteur ; observations, adoption (p. 715). — Amendement par M. Lucien Bernier, rapporteur, tendant à supprimer au troisième alinéa la phrase relative aux dispositions transitoires (ibid.) ; observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Bernier, rapporteur, tendant à supprimer le dernier alinéa prévoyant des dispositions spéciales pour les exploitants forestiers négociants en bois (*ibid.*) ; observations, adoption (*ibid.*). — Art. 1106-19 du code rural (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Bernier, rapporteur, tendant, après le premier alinéa, à introduire un nouvel alinéa rappelant le principe de l'extension de l'assurance invalidité (*ibid.*) ; observations, adoption (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation au début du dernier alinéa, par M. Lucien Bernier, rapporteur ; adoption (*ibid.*). — Art. 1106-20 du code rural (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Bernier, rapporteur, tendant à insérer, après le cinquième alinéa, un nouvel alinéa disposant que : « Bénéficient d'une exonération totale de cotisation, les titulaires de l'allocation de vieillesse agricole âgés de moins de soixante-cinq ans qui, hormis la condition d'âge, remplissent les conditions d'obtention de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité. »

(p. 716) ; observations, adoption (*ibid.*). — Art. 1106-21 du code rural (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Lucien Bernier, rapporteur ; adoption (*ibid.*). — Art. 1106-24 du code rural (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Bernier, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif à la résiliation des contrats d'assurance maladie (*ibid.*) ; observations, adoption (*ibid.*). — Art. 1106-25 du code rural (p. 717). — Amendement par M. Lucien Bernier, rapporteur, tendant à modifier la liste des articles de référence (*ibid.*) ; observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Bernier, rapporteur, tendant, au second alinéa de cet article, à supprimer les mots : « rentes, etc. » ; adoption (*ibid.*). — Art. 1106-26 du code rural (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Bernier, rapporteur, tendant à modifier la liste des articles du code rural non applicables dans les départements d'outre-mer (*ibid.*) ; observations, adoption (*ibid.*). — Art. 1er *bis* additionnel nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Bernier, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 1er *bis* nouveau disposant que : « Les personnes qui ont obtenu ou obtiendront le bénéfice de l'allocation de vieillesse agricole prévue à l'article 1142-3 du code rural sans pouvoir, compte tenu de la date d'entrée en vigueur du régime d'assurance vieillesse institué par le chapitre IV-I du titre II du livre VII dudit code, justifier de cinq années de cotisations, sont assimilées aux personnes visées au troisième alinéa de l'article 1106-18 du même code » ; adoption (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Bernier, rapporteur, tendant à fixer la date d'entrée en application de la présente loi au 1er octobre 1967 au lieu du 1er janvier 1968 (p. 718) ; observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Lucien Bernier, rapporteur ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération). — Sur l'ensemble (p. 718). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 137). — Adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 1er juillet 1967. — Voy. : Impressions nos 338, 372, 58.

**Promulgation :** loi n° 67-553 du 12 juillet 1967 (*J. O.* du 13 juillet 1967).

## ASSURANCES MARITIMES

Projet de loi, présenté par M. Jean FOYER, garde des sceaux, *ministre de la justice,* **sur les assurances maritimes** [6 décembre 1966] (I., n° 74). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.* — Rapport par M. Pierre Marcilhacy (rattaché pour ordre à la séance du 21 décembre 1966) [3 avril 1967] (I., n° 214). — **Discussion** [20 avril 1967] (p. 191 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Discussion des articles* (p. 191 et suiv.). — Art. 2. — Réservé (p. 191). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'annulabilité de l'assurance en cas de déclaration inexacte ou omission de la part de l'assuré (p. 192), observations, adoption modifiée (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à modifier l'alinéa 1er de cet article, afin de substituer à la résiliation automatique « la faculté de résilier l'assurance si l'aggravation du risque n'a pas été déclarée dans les huit jours » (*ibid.*), observations, adoption (p. 193). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à préciser que la fraude doit provenir du fait de l'assuré ou de son mandataire (*ibid.*), observations, adoption (p. 194). — Art. 25 (p. 195). — Observations sur les incidences de cet article sur la vente C. A. F. (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, tendant à modifier cet article sur les effets de la suspension et résiliation de l'assurance afin de ne pas entraver la pratique de la vente C. A. F. (p. 196), observations, adoption (p. 198). — Art. 27 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à compléter le deuxième alinéa de cet article relatif à l'obligation de contribution de l'assuré au sauvetage des objets assurés par les mots : « ... résultant de sa faute ou de sa négligence » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 40 et art. 2 (p. 199. L'art. 2 a été précédemment réservé). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer le mot « directement », après le mot : « causés » dans la phrase : « L'assureur ne garantit pas les dommages et pertes causés par la faute intentionnelle du capitaine » (p. 199), observations ; amendement à l'article 2, par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer l'article 40 de la liste des articles auxquels il ne peut être dérogé par convention particulière (*ibid.*), observations, adoption des deux amendements (p. 200). — Art. 54 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur (*ibid.*), observations, adoptions (p. 201). — Art. 57 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 58 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à compléter l'article pour harmonisation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 59 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à compléter l'article pour harmonisation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 60 (*ibid*). — Amendement rédactionnel par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 63 (p. 202). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à compléter cet article relatif à la navigation de plaisance par une disposition précisant que l'article 53 de la loi du 13 juillet 1930 relative aux contrats d'assurance ne fait pas obstacle à l'application des règles concernant l'affectation de l'indemnité d'assurance à la constitution du fonds de limitation telles qu'elles sont prévues par les articles 58 et 59 de la présente loi (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Etienne Dailly ; Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice ; Roger Lachèvre ; Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Jacques Rastoin. — Sur l'ensemble (p. 202). — ADOPTION (n° 105). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en première lecture, le 11 mai 1967. — Voy. : Impressions nos 137, 176, 14.

**Transmission au Sénat (deuxième lecture)** [16 mai 1967] (I., n° 246). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [30 mai 1967] (I., n° 274). — **Discussion** [8 juin 1967] (p. 592 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Pierre Marcilhacy, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 593 et 594). — Art. 7 (p. 593). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à compléter le premier alinéa de cet article afin de permettre la réduction d'indemnité au lieu de la résiliation de contrat en faveur de l'assuré de bonne foi (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 25 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, tendant à compléter cet article par un second alinéa ainsi rédigé : « En cas de sinistre, l'assureur pourra, par une clause expresse figurant à l'avenant documentaire, opposer à ces bénéficiaires, à due concurrence, la compensation de la prime afférente à l'assurance dont ils revendiquent le bénéfice. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 594). — Art. 40 (*ibid.*). — Observations sur la « faute intentionnelle du capitaine ». — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Etienne Dailly ; Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice ; Pierre Marcilhacy, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 594). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 119). — DEUXIÈME LECTURE. — Adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 23 juin 1967. — Voy. : Impressions nos 291, 323, 41.

**Promulgation :** loi n° 67-522 du 3 juillet 1967 (*J. O.* du 4 juillet 1967).

## ASSURANCES SOCIALES

Proposition de loi, présentée par Mme Jeannette THOREZ-VERMEERSCH, sénateur, **tendant à l'octroi des indemnités journalières à l'assurée sociale lorsqu'elle est contrainte de suspendre son travail pour soigner son enfant mineur.**

Rattachée pour ordre à la séance du 1er juillet 1967. — *Journal officiel* du 2 octobre 1967 (I., n° 365). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**ASSURANCE VOLONTAIRE VIEILLESSE DES FRANÇAIS EXERÇANT OU AYANT EXERCE UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE A L'ETRANGER.** — Voy. : CAISSE NATIONALE DES BARREAUX FRANÇAIS.

**AUTOROUTE PARIS-LILLE ET ROUTES DE LA SOMME.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 808.

# B

**BANANES ET ANANAS FRAIS DANS LE MARCHE COMMUN.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 821.

**BANQUEROUTES.** — Voy. : RÈGLEMENT JUDICIAIRE.

**BARRIERES DOUANIERES.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 786.

**BASSIN LORRAIN.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 18.

**BAUX RURAUX**

Projet de loi, présenté par M. Edgar FAURE, *ministre de l'agriculture*, **prorogeant certains baux ruraux consentis au profit des rapatriés** [21 décembre 1966] (I., n° 197). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.* — Rapport par M. Edouard Le Bellegou (rattaché pour ordre à la séance du 21 décembre 1966) [3 avril 1967] (I., n° 211). — **Discussion** [13 avril 1967] (p. 123 et 124). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Edouard Le Bellegou, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 123 et 124). — Art. 1er (p. 123). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa relatif à la revision du prix du bail pendant la durée de la prorogation (*ibid.*), observations, adoption (p. 124). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Edgar Faure, ministre de l'agriculture ; Edouard Le Bellegou, rapporteur. — ADOPTION (n° 96). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en première lecture, le 27 avril 1967. — Voy. : Impressions nos 97, 125, 8.

**Transmission au Sénat (deuxième lecture)** [9 mai 1967] (I., n° 233). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Edouard Le Bellegou [11 mai 1967] (I., n° 241). — **Discussion** [25 mai 1967] (p. 477). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme). — Art. 1er (p. 478). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 113). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-445 du 5 juin 1967 (*J. O.* du 7 juin 1967).

**BENEFICES AGRICOLES.** — Voy. : IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES AGRICOLES

**BIENS FRANÇAIS EN ALGERIE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 24.

**BOIS (IMPORTATIONS).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 785.

**BREVET DE TECHNICIEN.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 801.

**BREVETS (REGIME FISCAL FRANCE-U. R. S. S.).** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**BREVETS D'INVENTION**

Proposition de loi présentée par M. Maurice HERZOG, *député*, **tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 1er juillet 1967. — Voy. : Impressions nos 244, 320, 61. — **Transmission au Sénat.** — [Rattachée pour ordre à la séance du 1er juillet 1967. — *J. O.* du 2 octobre 1967] (I., 364). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Pour avis à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [12 octobre 1967]. — Pour avis à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [31 octobre 1967]. — Pour avis à la commission des affaires économiques et du plan [30 novembre 1967]. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [26 novembre 1967] (I., n° 42). — Avis par M. André Armengaud, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [28 novembre 1967] (I., n° 46). — Avis par M. Léon Motais de Narbonne, au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [30 novembre 1967] (I., n° 48). — **Discussion** [30 novembre 1967] (p. 1984 et suivantes). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; André Armengaud, rapporteur pour avis de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Léon Motais de Narbonne, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; Henri Longchambon, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du plan ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — *Discussion des articles* (p. 1991 et suiv.). — Art. 1er (p. 1991). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Sous les conditions et dans les limites fixées par la présente loi, toute invention peut faire l'objet d'un brevet qui confère à son titulaire ou à ses ayants cause un droit exclusif d'exploitation. Le droit au brevet appartient au premier déposant, personne physique ou morale » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1992). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 2 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 2 *bis* nouveau ainsi rédigé : « Si un brevet a été demandé, soit pour une invention soustraite à l'inventeur ou à ses ayants cause, soit en violation d'une obligation légale ou conventionnelle, la personne lésée peut revendiquer la propriété de la demande de brevet ou du brevet délivré. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1993). — Art. additionnel 2 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 2 *ter* nouveau ainsi conçu : « La durée des brevets est de vingt années à compter du jour du dépôt de la demande. » (*ibid.*) et amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à insérer un article additionnel 2 *ter* nouveau ainsi conçu : « Les brevets sont demandés, soit pour une durée de vingt années, soit, à l'exception de ceux qui ont pour objet un médicament, pour une durée de six années à compter du jour du dépôt de la demande. Ils sont dénommés dans le premier cas brevets de longue durée, dans le second, brevets de courte durée. Les brevets de courte durée ne sont pas soumis aux dispositions relatives à l'établissement de l'avis documentaire sur l'invention prévu aux articles 18 et 19 *bis* nouveau. » (*ibid.*), observations ; le premier amendement est adopté (p. 1993) et le second amendement devient sans objet (p. 1994). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 3 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 3 *bis* nouveau disposant que « l'inventeur a le droit d'être mentionné comme tel dans le brevet ; il peut également s'opposer à cette mention. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Sans préjudice de l'application des dispositions de la convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle, les étrangers dont le domicile ou l'établissement est situé en dehors du territoire où la présente loi est applicable, jouissent du bénéfice de la présente loi, sous la condition que les Français bénéficient de la réciprocité de protection dans les pays dont lesdits étrangers sont ressortissants. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Peut être brevetée toute invention portant sur un produit, un procédé, une application ou une combinaison de moyens. L'invention doit avoir un caractère industriel, être nouvelle et impliquer une activité inventive. » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. André Armengaud, rapporteur pour avis, tendant à rédiger comme suit la première phrase de cet article : « Peut être brevetée toute invention portant notamment sur un produit, un procédé, une application ou une combinaison de moyens » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (p. 1995). — Art. additionnel 8 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 8 *bis* nouveau ainsi rédigé : « Ne constituent pas, en particulier, des inventions industrielles : 1° les principes, découvertes et conceptions théoriques ou purement scientifiques ; 2° les créations de caractère exclusivement ornemental ; 3° les méthodes financières ou comptables, les règles de jeux et tous autres systèmes de caractère abstrait. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1996). — Art. additionnel 8 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 8 *ter* nouveau ainsi rédigé : « Une invention est considérée comme nouvelle si elle n'est pas comprise dans l'état de la technique. L'état de la technique est constitué par tout ce qui a été rendu accessible au public par une description écrite ou orale, un usage ou tout autre moyen, avant le jour du dépôt de la demande de brevet ou d'une demande déposée à l'étranger et dont la priorité est valablement revendiquée. Par dérogation aux dispositions du présent article, ne fait pas échec à la nouveauté d'une invention la divulgation dont cette invention a fait l'objet dans les six mois précédant le dépôt de la demande de brevet, si cette divulgation résulte directement ou indirectement : 1° d'un abus caractérisé à l'égard du demandeur ou de son prédécesseur en droit ; 2° du fait que le demandeur ou son prédécesseur en

droit a exposé l'invention dans des expositions officielles ou officiellement reconnues au sens de la convention concernant les expositions internationales, signée à Paris le 22 novembre 1928 et modifiée le 19 mai 1948 » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1997). — Art. additionnel 8 *quater* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 8 *quater* nouveau disposant que : « une invention est considérée comme impliquant une activité inventive si elle ne découle pas de manière évidente de l'état de la technique. » (*ibid.*) et sous-amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant, après les mots : « si elle ne découle pas », à supprimer les mots : « de manière évidente » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et rejet du sous-amendement (p. 1997). — Art. additionnel 8 *quinquies* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 8 *quinquies* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 8 *quinquies* nouveau ainsi rédigé : « Une invention portant sur un médicament ne peut être valablement brevetée que si elle a pour objet un produit, une substance ou une composition présenté pour la première fois comme constituant un médicament au sens de l'article L. 511 du code de la santé publique. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1998). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Ne sont pas susceptibles d'être brevetées les inventions dont la publication ou la mise en œuvre serait contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, la mise en œuvre d'une invention ne pouvant être considérée comme telle du seul fait qu'elle est interdite par une disposition législative ou réglementaire » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 11 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 12 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 12 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 12 *bis* nouveau ainsi rédigé : « Ne peut être valablement revendiquée dans une demande de brevet toute invention contenue dans les revendications d'un brevet français qui n'était pas encore publié à la date du dépôt de la demande considérée, mais qui bénéficie d'une date antérieure. Si les demandes ont la même date de dépôt ou de priorité, l'ordre chronologique des dépôts est déterminant pour l'application du présent article. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1999). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « La demande de brevet est présentée dans les formes et conditions fixées par la présente loi et précisées par les décrets prévus à l'article 64. Elle doit comporter : la description de l'invention complétée s'il y a lieu par des dessins ; des revendications définissant l'étendue de la protection demandée. » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. André Armengaud, tendant à rédiger comme suit la deuxième phrase de l'amendement : « Elle doit comporter notamment. » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 15 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Le droit de priorité attaché à un dépôt étranger antérieur ne peut être valablement revendiqué que dans un délai de deux mois à compter de la date du dépôt de la demande. Les documents justificatifs du droit de priorité doivent, sous peine de déchéance de ce droit, être fournis dans un délai de quatre mois à compter du dépôt de la demande. Le droit de l'exposant, défini à l'article 8 *ter* nouveau, 2°, doit, à peine de déchéance, être revendiqué et justifié au moment du dépôt de la demande de brevet. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 16 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, adoption (p. 2000). — Art. additionnel 16 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 16 *bis* nouveau ainsi rédigé : « Le dossier de la demande de brevet est rendu public au terme d'un délai de dix-huit mois à compter du dépôt de ladite demande ou à compter de la date de priorité si une priorité a été revendiquée ; toutefois, le dossier de la demande peut être rendu public à tout moment avant le terme de ce délai sur réquisition du déposant. » (*ibid.*), sous-amendement par M. André Armengaud, tendant, après les mots : « rendu public », à insérer les mots : « et la demande publiée en l'état » (*ibid.*), observations, retrait du sous-amendement et adoption de l'amendement (*ibid.*). — Art. additionnel 16 *ter* nouveau (p. 2001). — Amendement par M. André Armengaud, tendant à insérer un article additionnel 16 *ter* nouveau ainsi rédigé : « Du jour de la publication de la demande de brevet en application de l'article 16 *bis* nouveau et jusqu'à l'expiration du délai prévu à l'article 19 *bis* nouveau, 2°, deuxième alinéa, tout tiers peut adresser à l'institut national de la propriété industrielle des observations écrites sur la brevetabilité au sens des articles 8 *ter* nouveau et 8 *quater* nouveau de l'invention, objet de ladite demande. Ces observations sont communiquées au propriétaire de la demande. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*) — Art. 17 (*ibid*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 18 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « La demande de brevet, dès qu'elle a été reconnue conforme aux dispositions de l'article 16, donne lieu à l'établissement d'un avis documentaire sur l'invention, à la requête soit du propriétaire de la demande, soit d'un tiers. Cet avis, établi sur la base des revendications, cite les éléments de l'état de la technique qui, au sens des articles 8 *ter* et 8 *quater* nouveaux sont susceptibles d'affecter la brevetabilité de l'invention. La requête visée à l'alinéa 1er du présent article peut être présentée dans un délai de cinq ans à compter du dépôt de la demande. Elle peut être présentée par le propriétaire de la demande dès le dépôt de celle-ci, et par un tiers à partir de la publication prévue à l'article 16 *bis* nouveau. Si aucune requête n'a été présentée dans le délai de cinq ans, la demande de brevet est réputée retirée au terme de ce délai. Par dérogation aux dispositions du présent article, toute demande de brevet ayant pour objet un médicament est soumise, dès son dépôt, aux dispositions des articles 19 *bis* nouveau et 21 ci-après. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2002). — Art. 19 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 19 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 19 *bis* nouveau prévoyant la procédure d'établissement de l'avis documentaire (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 19 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 19 *ter* nouveau ainsi rédigé : « Après l'accomplissement de la procédure prévue à l'article 19 *bis* nouveau, le brevet est délivré ; il comprend la description et les dessins, les revendications, telles que modifiées, s'il y a lieu, et l'avis documentaire définitif. » (*ibid.*) ; amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à un but semblable (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, modifié (p. 2003), l'amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, devient sans objet (*ibid.*). — Art. 20 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Les mentions relatives à la délivrance des brevets sont publiées au Bulletin officiel de la propriété industrielle » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*) — Art. 21 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Le droit exclusif visé à l'article premier prend effet à compter du dépôt de la demande » (*ibid.*) et sous-amendement par M. André Armengaud tendant à compléter le texte proposé par les mots : « ... sous réserve des dispositions de l'article 53 » (*ibid.*), observations, retrait du sous-amendement et adoption de l'amendement (*ibid.*). — Art. 22 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 24 (*ibid.*). — Amendement par M. André Armengaud, tendant, au 1er alinéa de cet article, après les mots : « demandes de brevet », à insérer les mots : « et relatives à un produit ou à un procédé susceptible d'être utilisé pour la fabrication d'un matériel considéré comme matériel de guerre par la législation en vigueur » (*ibid.*), observations, retrait (p. 2004) ; amendement par M. André Armengaud, tendant, au 1er alinéa du même article 24, à supprimer les mots : « et exploitées librement » (*ibid.*), observations, retrait (p. 2005) ; amendement par M. André Armengaud, tendant à compléter le même premier alinéa de l'article 24 par la phrase suivante : « Toutefois, l'interdiction d'exploiter tombe si l'exploitation de l'invention conserve un caractère secret, pendant le délai s'écoulant entre le dépôt de la demande et l'autorisation de fait ou de droit. » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*) ; amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à substituer aux deux derniers alinéas, les trois alinéas suivants : « Pendant cette période, les demandes de brevet ne peuvent être rendues publiques, aucune copie conforme de la demande de brevet ne peut être délivrée, sauf autorisation, et les procédures prévues aux articles 16 *bis* (nouveau), 18 et 19 *bis* (nouveau), ne peuvent être engagées. Sous réserve de l'article 25, l'autorisation prévue à l'alinéa premier du présent article peut être accordée à tout moment. Elle est acquise de plein droit

au terme d'un délai de cinq mois à compter du jour du dépôt de la demande de brevet. Les autorisations prévues aux alinéas 1er et 2 du présent article sont accordées par le ministre chargé de la propriété industrielle sur avis du ministre chargé de la défense nationale. » (*ibid.*), sous-amendement par M. André Armengaud, tendant à remplacer les mots : « au terme d'un délai de cinq mois... », par les mots : « au terme d'un délai de trois mois... » et sous-amendement identique par M. Henri Longchambon, rapporteur pour avis (*ibid.*), observations, les deux sous-amendements sont retirés, l'amendement est adopté (p. 2007). — Art. 25 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le 1er alinéa de cet article : « Avant le terme du délai prévu à l'article 24, avant-dernier alinéa, les interdictions prescrites à l'alinéa premier dudit article peuvent être prorogées, sur réquisition du ministre chargé de la défense nationale, pour une durée d'un an renouvelable sans que la durée totale de l'interdiction puisse excéder trois ans. Les interdictions prorogées peuvent être levées à tout moment, sous la même condition. » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Léon Motais de Narbonne, rapporteur pour avis, tendant à supprimer les mots : « sans que la durée totale de l'interdiction puisse excéder trois ans » et sous-amendement identique par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur (*ibid.*), observations, rejet des sous-amendements et adoption de l'amendement (p. 2008). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suite la fin du 2e alinéa de l'article 25 : « ... A défaut d'accord amiable, cette indemnité est fixée par le tribunal de grande instance. A tous les degrés de juridiction, les débats ont lieu en chambre du conseil. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 26 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 27 (p. 2009). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rétablir cet article de coordination, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 28 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 29 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 31 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 32 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « L'étendue de la protection conférée par le brevet est déterminée par les revendications. La description et les dessins servent à interpréter les revendications. L'objet des revendications ne peut s'étendre au-delà du contenu de la description complétée, le cas échéant, par les dessins. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 33 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article définissant et précisant les droits exclusifs du titulaire du brevet (*ibid.*), observations, adoption (p. 2010). — Art. 34 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Les droits attachés à un brevet de produits qui ne décrit pas d'application thérapeutique de ce produit, ne s'étendent pas à l'utilisation dudit produit pour la fabrication de médicaments ni aux autres actes prévus à l'article 33, 2°, relatifs à ces médicaments. Les dispositions du présent article ne portent pas atteinte aux droits attachés aux brevets concernant des procédés de fabrication du produit en cause. Les droits attachés aux brevets ne s'étendent pas à la fabrication et à la vente de médicaments sous forme de préparation magistrale. » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. André Armengaud, tendant à ajouter *in fine* les mots : « effectuées extemporanément et par unité » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Art. 35 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 36 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à introduire la notion du droit de possession personnelle de l'invention (p. 2011), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 37 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 38 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Toute personne de droit privé, tout établissement public, peuvent, à l'expiration d'un délai de trois ans après la délivrance d'un brevet, ou de quatre ans à compter de la date du dépôt de la demande, obtenir une licence obligatoire de ce brevet, dans les conditions prévues aux articles suivants, si, au moment de la requête, et sauf excuses légitimes, l'exploitation sérieuse et effective du brevet n'a pas été entreprise ou a été abandonnée depuis plus de trois ans. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 38 A nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 38 A nouveau définissant les conditions de procédure dans lesquelles la demande de licence obligatoire doit être formulée (*ibid.*) et deux sous-amendements rédactionnels par M. André Armengaud (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et des sous-amendements (p. 2012). — Art. additionnel 38 B nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 38 B nouveau ainsi rédigé : « Le titulaire d'une licence obligatoire peut exercer l'action en contrefaçon à moins que le titulaire du brevet ou les autres titulaires de licences ne s'y opposent. Toute cession des droits attachés à une licence obligatoire est, à peine de nullité, soumise à l'autorisation du tribunal. » (*ibid.*) ; observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 38 C nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 38 (nouveau) ainsi rédigé : « Si le titulaire d'une licence obligatoire ne satisfait pas aux conditions auxquelles cette licence a été accordée, le propriétaire du brevet et, le cas échéant, les autres licenciés peuvent obtenir du tribunal le retrait de la licence obligatoire. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 38 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, tendant à supprimer cet article relatif à la licence de dépendance (*ibid.*) ; observations, rejet (p. 2014) ; amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la licence de dépendance (*ibid.*) et sous-amendement par M. André Armengaud, tendant à introduire dans le texte le délai de trois ans prévu au titre des licences obligatoires (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud, rapporteur pour avis ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Etienne Dailly ; Jacques Descours-Desacres ; Henri Longchambon, rapporteur pour avis ; Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Léon Motais de Narbonne, rapporteur pour avis ; François Schleiter.

**Suite de la discussion** [7 décembre 1967] *Suite de la discussion des articles* (p. 2124 et suiv.). — Art. 39 (p. 2124). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Si l'intérêt de la santé publique l'exige, les brevets délivrés pour des médicaments ou pour des procédés d'obtention de tels médicaments peuvent, au cas où ces médicaments ne sont mis à la disposition du public qu'en quantité ou qualité insuffisantes, ou à des prix anormalement élevés, être soumis, par arrêté du ministre chargé de la propriété industrielle, sur la demande du ministre chargé de la santé publique, au régime de la licence d'office dans les conditions prévues à l'article suivant. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 39 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 39 *bis* nouveau relatif aux modalités d'octroi de la licence d'office (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Après l'article 39 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération, tendant à insérer un article additionnel 39 *ter* nouveau instituant un régime de licence d'office par décret en Conseil d'Etat dans l'intérêt de l'économie nationale (*ibid.*), observations, rejet (p. 2129) par scrutin public (n° 30). — Art. 40 (p. 2129). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article prévoyant la possibilité pour l'Etat d'obtenir une licence d'office pour les besoins de la défense nationale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 40 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 40 *bis* nouveau ainsi rédigé : « Toute demande de brevet ou tout brevet donne lieu au paiement de taxes annuelles qui doivent être acquittées au plus tard le dernier jour du mois qui suit le jour anniversaire de la demande. Lorsque le paiement d'une taxe annuelle n'a pas été effectué à la date prévue à l'alinéa précédent, ladite taxe peut être valablement versée dans un délai supplémentaire de six mois, moyennant le paiement d'une surtaxe dans le même délai. » (*ibid.*), sous-amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération, tendant à rédiger comme suit le premier alinéa du texte proposé par l'amendement : « Toute demande de brevet ou tout brevet donne lieu au paiement de taxes annuelles, qui doivent être acquittées au plus tard au jour fixé par décret pris en Conseil d'Etat » (p. 2130) et sous-amendement par M. André Armengaud tendant à rédiger comme suit le même alinéa : « Toute demande de brevet ou tout brevet donne lieu au paiement de taxes annuelles qui doivent être acquittées au plus tard au jour anniversaire de la demande. » (*ibid.*), observations, retrait du sous-amendement par M. André Armengaud, adoption du sous-amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération, adoption de l'amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur (*ibid.*). — Art. 41 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux régime de copropriété des

demandes de brevet ou de brevets, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 42 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de supprimer la disposition prévoyant qu'une cession de brevet ne peut pas être faite pour un territoire limité (p. 2131), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 44 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à modifier cet article relatif à l'expropriation et à la fixation de l'indemnité de l'expropriation pour les besoins de la défense nationale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 45 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Tous les actes transmettant ou modifiant les droits attachés à une demande de brevet ou à un brevet doivent, pour être opposables aux tiers, être inscrits sur un registre, dit registre national des brevets, tenu par l'institut national de la propriété industrielle. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 46 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à diverses modifications d'harmonisation de cet article, observations (*ibid.*), adoption (p. 2132). — Art. 47 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la déchéance des brevets pour défaut de paiement des annuités (*ibid.*) et amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération, tendant à un but semblable sans toutefois prévoir la possibilité de restauration du brevet (*ibid.*), observations, rejet du dernier amendement et adoption du premier (*ibid.*). — Art. 48 (p. 2133). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux cas de nullité des brevets, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 49 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 50 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Le ministère public peut agir d'office en nullité d'un brevet d'invention. La nullité prononcée à la demande du ministère public a un effet absolu. Lorsque la décision d'annulation est passée en force de chose jugée, elle est notifiée à l'institut national de la propriété industrielle qui la rend publique. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 51 (p. 2134). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article relatif à l'action civile en contrefaçon (*ibid.*), et sous amendement par M. André Armengaud tendant à compléter cet article par un alinéa relatif à la complicité en matière de contrefaçon (*ibid.*), retrait du sous-amendement et adoption de l'amendement (*ibid.*). — Art. 52 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une meilleure rédaction du début du premier alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (p. 2135). — Amendement rédactionnel par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. André Armengaud tendant à modifier le début du troisième alinéa de l'article 52 afin que le breveté puisse engager l'action pénale après constatation des faits de contrefaçon, étant entendu que la décision du tribunal correctionnel n'interviendra qu'après la décision du juge civil (*ibid*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 52 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 52 *bis* nouveau relatif à la procédure de l'action en contrefaçon (*ibid.*) et sous-amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération, tendant à rappeler que l'action peut être engagée par le titulaire d'une licence obligatoire (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Art. additionnel 52 *ter* nouveau (*ibid*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 52 *ter* nouveau affirmant la compétence exclusive du tribunal de grande instance pour les actions en contrefaçon de brevet (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 53 (p. 2136). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Par exception aux dispositions de l'article 21, les faits antérieurs à la publication de la délivrance du brevet ne sont pas considérés comme ayant porté atteinte aux droits attachés au brevet. Cependant, pourront être constatés et poursuivis les faits postérieurs à la publication de la demande de brevet visée à l'article 16 *bis* (nouveau) ou à la notification au présumé contrefacteur d'une copie certifiée conforme de cette demande. Le propriétaire de la demande de brevet ne peut engager une instance en contrefaçon ou procéder à la constatation prévue à l'alinéa précédent que si l'établissement de l'avis documentaire sur la nouveauté a été requis conformément à l'article 19 *bis* (nouveau). Le tribunal saisi surseoit à statuer jusqu'à la délivrance du brevet. » (*ibid.*) et sous-amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération, tendant, dans le deuxième alinéa, à insérer les mots : « de longue durée » (*ibid.*), observations, retrait du sous-amendement et adoption de l'amendement (*ibid.*). — Art. 54 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Le propriétaire d'une demande de brevet sous les conditions prévues à l'article 53, alinéa 2, ou le propriétaire d'un brevet est en droit de faire procéder, sur ordonnance du président du tribunal de grande instance, par tous huissiers assistés d'experts de son choix, à la description détaillée, avec ou sans saisie réelle, des objets prétendus contrefaits. Ce droit est ouvert au concessionnaire d'un droit exclusif d'exploitation sous la condition prévue à l'article 52 *bis* (nouveau), ainsi qu'au titulaire d'une licence obligatoire ou du titulaire d'une licence octroyée en vertu de l'article 38 *bis*, sous la condition prévue à l'article 38 B (nouveau). A défaut par le requérant de s'être pourvu devant le tribunal dans le délai prescrit, la description ou saisie est nulle de plein droit, sans préjudice des dommages-intérêts qui peuvent être réclamés s'il y a lieu. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 55 Amendement de forme par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à compléter cet article par un alinéa nouveau disposant que : « L'action civile introduite interrompt la prescription de l'action pénale » (*ibid.*), observations ; sous-amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération, tendant à remplacer le mot : « interrompt », par le mot : « suspend » (p. 2137), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Art. 57 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article relatif à l'action contre l'Etat exploitant une invention pour les besoins de la défense nationale, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 59 (*ibid.*). — Amendement par M. André Armengaud tendant à supprimer cet article faisant double emploi avec le régime général du code pénal (*ibid.*), observations, retrait (p. 2138). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la répression des infractions sciemment commises aux dispositions des articles concernant la défense nationale, excluant le fait de divulguer une invention avant qu'elle n'ait été libérée par le ministre des armées (*ibid.*) et sous-amendement par M. André Armengaud, tendant à ajouter à la fin de l'article : « si la violation porte préjudice à la défense nationale » (*ibid.*), observations, retrait du sous-amendement et adoption de l'amendement (*ibid.*). — Titre additionnel VI *bis* nouveau (*ibid*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer le titre additionnel VI nouveau : « Du certificat d'addition », adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 59 A nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 59 A nouveau posant le principe du certificat d'addition demandé par le propriétaire du brevet principal et dont l'effet expire avec ce dernier, et permettant la transformation d'une demande de certificat en demande de brevet (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 59 B nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 59 B nouveau qui permet de soumettre la demande de brevet d'addition aux conditions exigées pour le brevet et de conférer, en contrepartie, au certificat les mêmes droits et obligations (*ibid.*), observations, adoption (p. 2139). — Art. additionnel 59 C nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 59 C nouveau permettant au titulaire d'une licence obligatoire d'obtenir la licence d'exploitation d'un certificat d'addition rattaché au brevet (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 59 D nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 59 D nouveau stipulant que l'exigence d'un lien, entre le brevet principal et le certificat d'addition, entraîne comme sanction à son manquement la nullité éventuelle du certificat (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionel 59 E nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 59 E nouveau relatif au maintien en vigueur des certificats d'addition en cas de nullité du brevet principal (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 60 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 60 *bis* nouveau déterminant les conditions dans lesquelles le directeur de l'Institut national de la propriété industrielle pourra rejeter une demande de brevet (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Après l'article 60 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel nouveau relatif au recours contre une décision de rejet devant la cour d'appel de Paris (*ibid.*), observations, retrait (p. 2140). — Art. additionnel 60 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 60 *ter* nouveau relatif au contentieux de la présente loi (*ibid*), sous-amendement par M. André Armengaud tendant à attribuer en principe l'ensemble du contentieux né de la présente loi aux tribunaux de grande instance (*ibid.*) et sous-

amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération, disposant que : « La cour d'appel de Paris connaît directement des recours formés contre les décisions du directeur de l'Institut national de la propriété industrielle prises en application de la présente loi. » (*ibid.*), observations, adoption du premier sous-amendement modifié (p. 2141), adoption du second sous-amendement et adoption de l'amendement (*ibid.*). — Art. additionnel 60 *quater* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération, tendant à insérer un article additionnel 60 *quater* nouveau disposant que : « Les actions en fixation d'indemnités intentées en application des dispositions des articles 25, 39 *bis* nouveau, 39 *ter* nouveau, 40 et 44 sont portées devant le tribunal de grande instance de la Seine. » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié (*ibid.*). — Art. 62 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux mesures transitoires (p. 2142) et sous-amendement par M. André Armengaud, tendant à modifier les deux derniers alinéas des dispositions relatives aux mesures transitoires (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Art. 64 A (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour coordination, adoption (*ibid.*). — Art. 64 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux dates d'application des dispositions de la présente loi (*ibid.*) et amendement par M. André Armengaud, tendant à supprimer le deuxième alinéa de l'article 64 (p. 2143), observations, retrait de l'amendement par M. André Armengaud et adoption de l'amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur (p. 2144). — Art. 65 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « La présente loi est applicable dans les territoires d'outre-mer, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, des Comores, de Saint-Pierre et Miquelon et de Wallis et Futuna. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères chargé de la coopération ; Etienne Dailly ; Edouard Le Bellegou ; Henri Longchambon, rapporteur pour avis ; Pierre Marcilhacy, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 2144). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 11). — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale le 14 décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 565, 568, 581, 96.

**Deuxième transmission au Sénat** [14 décembre 1967] (I., n° 89). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [15 décembre 1967] (I., n° 94). — **Discussion** [15 décembre 1967] (p. 2365 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — *Discussion des articles* (p. 2365 et suiv.). — Art. 1er (*ibid.*). Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à reprendre le texte adopté par le Sénat en première lecture (*ibid.*), observations, adoption (p. 2366). — Art. 2 *bis* (ibid.). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à reprendre le texte adopté par le Sénat en première lecture, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 *ter* (ibid.). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à reprendre le texte adopté par le Sénat en première lecture (p. 2367), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à reprendre le texte adopté par le Sénat en première lecture (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 8 *bis* (ibid.). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer au 1° de cet article relatif aux inventions industrielles, la disposition relative aux programmes d'ordinateur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 18 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rétablir les 3e, 4e et 5e alinéas de cet article dans la rédaction adoptée par le Sénat en première lecture (p. 2368), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 19 *ter* (ibid.). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à reprendre le texte adopté par le Sénat en première lecture, adoption (*ibid.*). — Art. 25 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant, après les mots : « un an renouvelable », à rétablir les mots : « sans que la durée totale de l'interdiction puisse excéder trois ans » [sauvegards du secret de défense nationale] (p. 2368), observations, adoption (p. 2370). — Art. 26 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à reprendre le texte adopté par le Sénat en première lecture (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 27 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rétablir cet article dans le texte adopté par le Sénat en première lecture, adoption (*ibid.*). — Art. 38 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à reprendre le texte adopté par le Sénat en première lecture (*ibid.*), observations sur la licence obligatoire, adoption (p. 2373). — Art. 38 A (*ibid.*). — Deux amendements de coordination par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 38 B (*ibid.*). — Deux amendements de coordination par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 38 C (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 51 (p. 2374). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la contrefaçon et réglant le cas des contrefacteurs involontaires (*ibid.*) et sous-amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à ajouter la référence aux articles 33 à 36, dans le premier alinéa du nouvel article 51 (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Art. 54 (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Etienne Dailly ; Henri Longchambon ; Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Léon Motais de Narbonne. — Sur l'ensemble (p. 2375). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 31). — DEUXIÈME LECTURE. — Adoptée en troisième lecture (commission mixte paritaire) par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 596, 607, 107.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2, de la Constitution [15 décembre 1967] (p. 2375). — Election des membres de la commission [15 décembre 1967] (p. 2379 et 2402). — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [19 décembre 1967] (I., n° 103). — **Discussion** [19 décembre 1967] n° 2434 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi. *Discussion des articles* (p. 2435 et suiv.). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Armengaud ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi ; Pierre Marcilhacy, rapporteur. — *Explication de vote :* M. André Armengaud. — Sur l'ensemble (p. 2437). — ADOPTION (n° 38). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 68-1 du 2 janvier 1968 (*J. O.* du 3 janvier 1968).

**BRIS DE SCELLES.** — Voy. : CODE PÉNAL (art. 252-1).

**BUDGET DE 1964**

Projet de loi présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances,* **portant règlement définitif du budget de 1964.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 21 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2285, 2308, 659. — **Transmission au Sénat** [21 décembre 1966] (I., n° 196). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [18 mai 1967] (I., n° 248). — **Discussion** [25 mai 1967] (p. 427 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Armengaud, au nom de M. Marcel Pellenc, rapporteur général ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (Tourisme).

Observations ayant porté notamment sur le découvert de l'exécution de la loi de finances pour 1964, la croissance du produit de l'impôt par rapport à 1963, les « débudgétisations », les irrégularités de gestion relevées par la Cour des comptes, les modifications de crédits importants, les reports de crédits irréguliers, l'application très incomplète des règles de gestion des autorisations de programme et des crédits de paiement et les dépassements de crédits. — *Discussion des articles* (p. 431 à 477). — Sur l'ensemble (p. 477) et par scrutin public (n° 47). — ADOPTION (n° 112). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-447 du 6 juin 1967 (*J. O.* du 7 juin 1967).

**BUDGET DE 1965**

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre,* **portant règlement définitif du budget de 1965.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 16 novembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 175, 424, 73. — **Transmission au Sénat** [20 novembre 1967] (I., n° 30). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [13 décembre 1967] (I., n° 79). — **Discussion** [20 décembre 1967] (p. 2457 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Pellenc, rapporteur général ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances.

Observations ayant porté notamment sur la débudgétisation et l'augmentation de l'impôt général sur le revenu de 12,2 p. 100 ; l'exécution du budget et la gestion des crédits, le rapport public de la Cour des comptes, les dépassements et stérilisations de crédits, les crédits de la promotion sociale à Troyes, le fonds de coopération de la jeunesse et l'achat d'un appartement aux Champs-Elysées, le désordre financier du centre national du cinéma, la gestion du patrimoine de l'Université et les legs qui lui sont faits, les chiffres du projet de loi de règlement, la commission chargée d'examiner les critiques formulées dans le rapport de la Cour des comptes. — *Articles* (p. 2461 à 2497). — Sur l'ensemble (p. 2497) et par scrutin public (n° 43). — ADOPTION (n° 42). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 68-3 du 3 janvier 1968 (*J. O.* du 4 janvier 1968).

## BUDGET DE 1968

Projet de **loi de finances pour 1968,** présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre.* — Adopté par l'Assemblée nationale le 10 novembre 1967. — Voy. : Impressions, n°s 426, 459, 462, 467, 469, 470, 483, 65. — **Transmission au Sénat** [14 novembre 1967] (I., n° 15). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, au fond, et, pour avis, à la commission des affaires culturelles ; à la commission des affaires économiques et du Plan ; à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; à la commission des affaires sociales et à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [14 novembre 1967] (I., n° 16). — Avis par M. Jean de Bagneux, au nom de la commission des affaires culturelles [14 novembre 1967] (I., n° 17). — Avis par M. Marc Pauzet, au nom de la commission des affaires économiques et du Plan [14 novembre 1967] (I., n° 18). — Avis par M. le général Antoine Béthouart, au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [14 novembre 1967] (I., n° 19). — Avis par M. André Plait, au nom de la commission des affaires sociales [14 décembre 1967] (I., n° 20). — Avis par M. Jean Nayrou, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [14 novembre 1967] (I., n° 21). — **Discussion** [14 novembre 1967] (p. 1242 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Jean Berthoin ; Modeste Legouez ; Ludovic Tron ; Georges Marie-Anne ; Jacques Duclos ; Yvon Coudé du Foresto ; Jean Filippi ; Jean Bardol ; Auguste Pinton.

Observations sur : la situation économique (p. 1242, 1248, 1253, 1267), la récession allemande et la production industrielle (p. 1242, 1249, 1267, 1269) ; les échanges avec les pays étrangers (p. 1243, 1248, 1249, 1254), l'économie interne (p. 1243, 1245, 1249, 1252, 1253, 1262), les investissements (p. 1243, 1245, 1246, 1249, 1252, 1254, 1255), l'expansion (p. 1244, 1245, 1249, 1252, 1256, 1261, 1272), l'emploi et les salaires (p. 1244, 1245, 1248, 1252, 1258, 1265, 1270, 1272), les prix (p. 1244, 1249, 1252, 1258, 1265, 1267), les aménagements fiscaux (p. 1246, 1255, 1260), les réalisations du Plan (p. 1246, 1267), l'aide aux collectivités locales (p. 1247, 1259, 1260), la réforme de la fiscalité (p. 1247, 1250, 1260, 1262), la réforme de la T. V. A. (p. 1247, 1250, 1256, 1261, 1263, 1266, 1271), les dépenses improductives (p. 1250, 1251, 1255, 1259, 1268, 1270), la politique sociale (p. 1251, 1267, 1268, 1270), les fonctionnaires (p. 1251, 1255, 1259), la recherche (p. 1252, 1260), l'éducation nationale (p. 1252, 1257), l'agriculture (p. 1256), le téléphone (p. 1257), la direction de la propagande (p. 1259), la politique atomique (p. 1260, 1269), l'économie des départements d'outre-mer (p. 1262), l'intéressement des travailleurs (p. 1264),

**Suite de la discussion** [15 novembre 1967] (p. 1280 et suiv.). — *Discussion des articles.*

PREMIÈRE PARTIE. CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER (p. 1280). — Après l'art. 1er (p. 1281). — Amendement par M. Jean Bardol tendant, après l'article 1er, à insérer un article additionnel nouveau permettant un allègement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques compensé par la modification de l'impôt sur les sociétés (*ibid.*), observations, rejet (*ibid*). — Art. 2 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à une nouvelle rédaction de l'article 15 de la loi n° 59-1472 du 28 décembre 1959, afin de faire obligation au Gouvernement, lorsque l'indice des prix, dit des « 259 articles », enregistre une hausse égale ou supérieure à 5 p. 100, de proposer un aménagement, d'une part, des tranches du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, d'autre part, du montant de l'exonération et des limites de décote de la taxe à la valeur ajoutée (p. 1282), observations, adoption (p. 1284). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, précisant que la réduction d'impôt prévue à l'article 198 du code général des impôts est applicable aux pensions et rentes d'invalidité servies « par les différents régimes de sécurité sociale » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. André Plait, rapporteur pour avis, tendant à modifier le paragraphe I de cet article, afin d'accorder aux ressortissants des deux régimes de retraites complémentaires de fonctionnaires la déductibilité des cotisations prévue par l'article 4 de la loi de finances (*ibid.*), amendement par M. Jean Bardol tendant à modifier le paragraphe I de cet article, afin d'accorder aux ressortissants de trois régimes de retraites complémentaires intéressant les fonctionnaires et les agents des services publics, la déductibilité des cotisations prévue par l'article 4 de la loi de finances (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1285). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à compléter ce même article 4 par un paragraphe III, ainsi rédigé : « III. — Des décrets pourront étendre le bénéfice des dispositions prévues aux paragraphes I et II ci-dessus aux retraites complémentaires que des fonctionnaires peuvent se constituer auprès d'autres organismes et notamment d'organismes à forme mutuelle » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1286). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, afin de maintenir pour 1968 le régime fiscal des entreprises de presse (*ibid.*) ; amendement par M. Jean Fleury, au nom de la commission des affaires culturelles, tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article, alinéa stipulant que l'entreprise de presse ne pourra bénéficier de l'exonération que dans la mesure où la partie exonérée servira à financier 50 p. 100 des investissements (*ibid.*), observations, notamment sur la publicité à la radiodiffusion et à la télévision (*ibid.*), irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1288), rejet de l'article 6 p. 1289) par scrutin public (n° 6). — Art. 7 (*ibid.*). — Observations sur la taxe à la valeur ajoutée (*ibid.*) ; amendement par M. Jean Bardol tendant à la suppression de cet article, qui porte de 12 à 13 p. 100 le taux intermédiaire de la T. V. A., et amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant au même but (p. 1290), observations sur la généralisation de la taxe à la valeur ajoutée et ses conséquences, adoption des amendement (p. 1295) par scrutin public (n° 7). — Art. additionnel 7 A nouveau (p. 1295). — Amendement par M. Max Monichon tendant à insérer un article additionnel 7 A nouveau stipulant que lorsqu'une collectivité publique locale établit des ouvrages dont elle remet l'exploitation à son concessionnaire de service public, la taxe sur la valeur ajoutée qui a grevé les dépenses d'établissement de ces ouvrages est remboursée par le concessionnaire à la collectivité et est déductible par celui-ci de la taxe à la valeur ajoutée applicable aux opérations concernant le service public dont il assure la gestion (*ibid*)., observations, adoption (p. 1297). — Art. 7 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article, qui porte de 10 francs à 20 francs le droit d'enregistrement des actes dits « nommés » prévu à l'article 670 du code général des impôts (*ibid.*), observations, adoption (p. 1298). — Art. 7 *ter* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article qui augmente de 25 p. 100 le prélèvement sur les tantièmes des administrateurs de société prévu à l'article 117 *ter* du code général des impôts (*ibid.*), observation, adoption (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article qui élève le taux de la taxe sur les apéritifs et les digestifs consommés sans repas et assujettit les mareyeurs à la taxe à la valeur ajoutée (*ibid.*), observations, adoption successive des deux paragraphes de l'amendement (p. 1300 et 1301). — Art. 8 *bis* (p. 1302). — Observations sur l'application de la taxe à la valeur ajoutée à l'agriculture (p. 1303 et suiv.). — Vote unique à la demande du Gouvernement, en application de l'article 14, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, alinéa 7, du règlement du Sénat, sur l'ensemble de l'article 8 *bis* dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale, à l'exclusion de tout amendement ou de tout article additionnel (p. 1312). — Rejet (p. 1315) de l'article 8 *bis* par scrutin public (n° 8). — Art. 10 (p. 1315). — Amendement par M. Louis Talamoni, tendant à supprimer cet article relatif à la taxation des produits pétroliers (*ibid.*), observations, rejet (p. 1318). — Amendement par M. Roger Lachèvre, tendant à modifier le paragraphe I 1 et à supprimer le tableau II afin d'interdire la fiscalisation de l'augmentation du prix des produits pétroliers décidée le 10 juillet 1967 à la suite de la fermeture du canal de Suez (*ibid.*), observations, adoption (p. 1319). — Amendement par M. Jean-Marie Louvel, tendant à compléter l'article 10 par un nouveau paragraphe stipulant que la taxe à la valeur ajoutée payée sur les fuels n°s 1 et 2 sera déductibles par les

consommateurs industriels (*ibid.*), observations, adoption modifiée de l'amendement (p. 1320). — Art. 11 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à compléter cet article qui étend la taxe à la valeur ajoutée à l'ensemble des opérations immobilières, par un paragraphe VII stipulant que « Les départements et les communes percevront, sur le produit des impositions visées aux alinéas qui précèdent, une somme égale au montant des ressources que leur aurait procurées le maintien de la législation antérieure » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1321). — Art. 12 (p. 1322). — Amendement par M. Marc Pauzet, au nom de la commission des affaires économiques, tendant à supprimer cet article modifiant les tarifs des droits et surtaxes sur certains alcools, apéritifs et boissons alcooliques, et prorogeant le régime d'importation des rhums en provenance des départements d'outre-mer (*ibid.*), amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer le paragraphe I de cet article, paragraphe relatif aux tarifs des droits et surtaxes sur certains alcools, apéritifs et boissons alcooliques (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Marc Pauzet (*ibid.*), adoption de l'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général (p. 1323). — Art. 13 (p. 1324). — Trois amendements, par M. Louis Talamoni, par M. Auguste Pinton et par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article 13 créant la taxe à l'essieu applicable aux véhicules routiers (*ibid.*), observations sur la fiscalité frappant les transports routiers, la coordination du rail et de la route, la taxe frappant en Allemagne les transports lourds, adoption (p. 1327) des trois amendements, par scrutin public (n° 9). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Octave Bajeux, Jean Bardol, Maurice Bayrou, René Blondelle, au nom de la commission des affaires économiques et du Plan ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Jean-Eric Bousch ; André Colin ; Yvon Coudé du Foresto ; Antoine Courrière ; Léon David ; Jacques Descours Desacres ; André Dulin ; Jean Fleury, au nom de la commission des affaires culturelles ; Henri Henneguelle ; Michel Kauffmann ; Roger Lachèvre, au nom de la commission des finances ; Jean-Marie Louvel ; Marcel Martin ; Max Monichon ; Marc Pauzet, au nom de la commission des affaires économiques et du Plan ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Paul Pelleray ; Auguste Pinton, au nom de la commission des affaires économiques et du Plan ; André Plait ; Mlle Irma Rapuzzi ; MM. Abel Sempé ; Louis Talamoni. — *Explication de vote :* Mlle Irma Rapuzzi.

**Suite de la discussion** [16 novembre 1967] (p. 1336 et suiv.). — Art. 14 (p. 1336). — Amendement par M. Jean Bardol, tendant à étendre la quotité du dégrèvement de la contribution mobilière prévu pour les contribuables âgés de plus de soixante-cinq ans (p. 1337), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*) ; amendement par M. Jean Bardol, tendant à remplacer les deuxième, troisième et quatrième alinéas du paragraphe II de cet article 14 par une disposition stipulant seulement que « Le bénéfice de ce dégrèvement est subordonné à la condition que les contribuables intéressés occupent leur habitation dans les conditions prévues à l'article 1398 du code général des impôts » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1338). — Amendement par M. Jean Bardol, tendant à une nouvelle rédaction du paragraphe III de l'article 14, modifiant l'article 1398 *bis* du code général des impôts relatif au dégrèvement d'office de la contribution foncière (*ibid.*), et amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à une nouvelle rédaction du même paragraphe III de l'article 14 stipulant que le régime des dégrèvements accordés en matière de contribution foncière, de contribution mobilière et de frais de chambres de métier continuera à s'appliquer toutes les fois qu'il apparaîtra plus favorable aux intéressés que le régime prévu par l'article 14 (*ibid.*), observations, irrecevabilité de l'amendement par M. Jean Bardol aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1339), adoption de l'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général (*ibid*). — Après l'article 17 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Bardol tendant à insérer, après l'article 17, un article additionnel nouveau supprimant, à partir du 1er janvier 1968, la taxe de circulation sur les viandes (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. 18 (*ibid.*). — Observations sur le régime fiscal particulier de la Corse, la situation économique et les équipements de la Corse (p. 1340 à 1342) ; amendement par M. Jean Filippi, tendant à modifier cet article afin de poser le principe de la compensation de l'insularité par la fiscalité et à maintenir les exonérations prévues jusqu'alors, en particulier par l'article 95 de la loi du 23 février 1963 (produits alimentaires) (p. 1342), observations, adoption (p. 1343). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à modifier le paragraphe III de cet article afin d'affecter au budget départemental de la Corse le produit de la vignette automobile perçu en Corse (*ibid.*) et amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à modifier le paragraphe V de cet article afin d'affecter également au budget départemental de la Corse le produit du droit de consommation sur les tabacs « pour être utilisé au financement de travaux de mise en valeur de l'île dans le cadre du plan de développement économique et social » (*ibid.*), observations, adoption des deux amendements (p. 1344). — Art. 19 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à modifier l'échelle des détaxations de l'impôt sur les spectacles établies au profit des cinémas d'art et d'essai (*ibid.*), observations, adoption (p. 1345). — Art. 20 (*ibid.*). — Observations sur le versement rétroactif aux communes des augmentations de taxe locale qui pourront résulter de l'établissement de forfaits concernant à la fois 1967 et 1968 (*ibid.*). — Art. 23 (p. 1346). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à modifier certains taux de la taxe spéciale venant en complément du prix des places dans les salles de spectacles cinématographiques (*ibid.*), observations, adoption (p. 1347). — Art. 23 *bis* (*ibid*). — Amendement par M. Robert Soudant, au nom de la commission des affaires sociales, tendant à supprimer cet article qui, d'une part, augmente de 5 F la cotisation individuelle vieillesse et, d'autre part, élève la taxe additionnelle sur le foncier non bâti au profit du budget annexe des prestations sociales agricoles (B.A.P.S.A.), et amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer seulement l'augmentation de la taxe additionnelle sur le foncier non bâti (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement par M. Robert Soudant (p. 1349), l'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, devient sans objet (*ibid.*). — *Art.* 27 (*ibid.*). — Amendement par M. Marc Pauzet, au nom de la commission des affaires économiques et du plan, tendant à la suppression de cet article prévoyant une augmentation de la redevance relative à l'agrément des producteurs ou négociants en bois et plants de vigne (*ibid.*) ; amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à prévoir un taux maximal avec majorations réduites de la même redevance (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, et adoption de l'amendement par M. Marc Pauzet, au nom de la commission des affaires économiques et du plan (p. 1350). — Art. 29 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article relatif au fonds spécial d'investissement routier (*ibid.*) ; observations, adoption (p. 1351) par scrutin public (n° 10). — Art. 32 *bis* (p. 1352). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article relatif à la prescription fiscale (*ibid.*) ; observations, adoption (p. 1353). — Art. 34 et état A (*ibid*). — Adoption modifiée pour harmonisation (p. 1362). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean Bardol ; Edouard Bonnefous ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Jean-Eric Bousch ; Léon David ; Jean Filippi ; François Giaccobi ; Marcel Martin, au nom de la commission des finances ; André Méric ; Max Monichon, au nom de la commission des finances ; Marc Pauzet, au nom de la commission des affaires économiques et du plan ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Guy Petit ; Mlle Irma Rapuzzi ; MM. Robert Soudant, au nom de la commission des affaires sociales ; Jacques Soufflet ; Louis Talamoni.

DEUXIÈME PARTIE, MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES (p. 1363 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Marcel Pellenc, rapporteur général ; Georges Portmann, rapporteur spécial de la commission des finances ; le général Antoine Béthouart, rapporteur pour avis, de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; Adolphe Chauvin, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; André Armengaud ; Jean Péridier ; Raymond Guyot ; André Monteil ; André Dulin ; Léon Motais de Narbonne ; Pierre Marcilhacy.

Observations sur : le personnel et les postes diplomatiques (p. 1363, 1366, 1386), l'alliance atlantique et l'O. T. A. N. (p. 1363, 1370, 1373, 1378), les émissions d'information de l'office de radiodiffusion et télévision française (p. 1363, 1366 1386), les relations culturelles (p. 1364, 1367, 1371, 1372, 1383, 1386), la coopération technique (p. 1365, 1367, 1371, 1387), l'indemnisation des Français spoliés (p. 1365, 1367, 1372, 1387), la politique extérieure (p. 1366, 1370, 1373, 1378), l'aide militaire à l'Afrique du Nord, le Laos et le Cambodge (p. 1366, 1367, 1388), la Grande-Bretagne et le Marché commun (p. 1369, 1374, 1375, 1381, 1385), les relations avec les pays d'Europe orientale (p. 1370, 1387), l'Europe (p. 1370, 1371, 1377, 1379, 1389), la rémunération des professeurs français détachés au Viet-Nam (p. 1373, 1386), la convention fiscale franco-belge (p. 1373), la politique envers Israël (p. 1374, 1378 1380), le Canada (p. 1374, 1379, 1389), et la Grèce (p. 1374, 1377), la politique à l'égard de l'Allemagne (p. 1376, 1390), la guerre au Viet-Nam (p. 1377), la force nucléaire de dissuasion (p. 1378), le Marché commun agricole (p. 1382, 1383, 1389), l'enseignement au Viet-

Nam (1384), le lycée de Pondichéry (p. 1384), la Chine (p. 1384, 1386, 1390). — *Crédits* (p. 1390 et 1391). — *Etat B.* Vote unique, à la demande du Gouvernement en application de l'article 44, dernier alinéa de la Constitution et de l'article 42, alinéa 7 du règlement, pour les titres III et IV avec les sommes votées par l'Assemblée nationale à l'exclusion de tous amendements (p. 1390), rejet (p. 1391), par scrutin public (n° 11). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; André Monteil ; Georges Portmann, rapporteur spécial.

**Suite de la discussion** [17 novembre 1967].

JUSTICE (p. 1400 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Marcel Martin, rapporteur spécial ; Marcel Molle, rapporteur pour avis de la commission des lois ; Pierre Marcilhacy ; Louis Namy ; Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice ; Edouard Le Bellegou ; Léon Messaud ; Gustave Philippon.

Observations sur : l'administration centrale (p. 1400), les magistrats (p. 1401, 1402, 1404, 1405, 1406, 1407, 1408), la réforme des méthodes d'administration (p. 1401), l'administration pénitentiaire (p. 1401), l'administration pénitentiaire (p. 1401, 1402, 1403, 1405, 1408, 1409), l'éducation surveillée (p. 1402, 1403, 1410), les juridictions d'expropriation (p. 1407). *Crédits et articles* (p. 1410). — Observations sur les magistrats et avocats en Alsace et en Lorraine (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice, Michel Kauffmann.

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS (p. 1411 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Henri Henneguelle, rapporteur spécial ; Joseph Beaujannot, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du plan ; Camille Vallin ; René Jager ; Georges Marie-Anne ; Roger Carcassonne ; François Schleiter ; Aimé Bergeal ; Yves Guéna, ministre des postes et télécommunications ; Abel Sempé ; Michel Kauffmann.

Observations sur : les personnels et les emplois nouveaux (p. 1411, 1414, 1415, 1416, 1417, 1418, 1419, 1420, 1421, 1423, 1424), le téléphone (p. 1412, 1413, 1415, 1416, 1417, 1418, 1421, 1422, 1423), les services financiers et les relèvements de tarifs (p. 1412, 1418), le projet d'une compagnie nationale du téléphone (p. 1413, 1415), les équipements (p. 1413, 1414, 1415, 1416, 1419), les crédits d'investissements (p. 1412, 1415, 1421), la nécessité d'un centre de chèques postaux à Fort-de-France (p. 1416), les avances remboursables des collectivités locales (p. 1415, 1418, 1422), les prix des marchés (p. 1423). — emplois nouveaux (p. 1411, 1414, 1415, 1416, 1417, 1418, 1419, 1420, 1421, 1423, 1424), le téléphone (p. 1412, 1413, 1415, 1416, 1417, 1418, 1421, 1422, 1423), les services financiers et les relèvements de tarifs (p. 1412, 1418), le projet d'une compagnie nationale du téléphone (p. 1413, 1415), les équipements (p. 1413, 1414, 1415, 1416, 1419), les crédits d'investissements (p. 1412, 1415, 1421), la nécessité d'un centre de chèques postaux à Fort-de-France (p. 1416), les avances remboursables des collectivités locales (p. 1415, 1418, 1422), les prix des marchés (p. 1423). — *Crédits et articles* (p. 1424 et 1425). — Art. 42. — Crédits et autorisations de programme (p. 1424), adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 12). — Art. 41 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à insérer un article additionnel nouveau disposant que « le budget général concourt aux charges d'exploitation et d'équipement du service des chèques postaux par le moyen d'un remboursement forfaitaire au budget annexe des postes et télécommunications fixé annuellement par la loi de finances » (*ibid.*), observations, vote unique à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution, et de l'article 42, 7e alinéa, du règlement du Sénat, sur les crédits inscrits à l'article 41 à l'exclusion de tout amendement (*ibid.*), ce vote est réservé (p. 1425). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Yves Guéna, ministre des postes et télécommunications ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Jacques Soufflet.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (p. 1425 et suiv.). — *Sont entendus :* M. Martial Brousse, rapporteur spécial ; Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales ; MM. Michel Kauffmann ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Louis Martin ; le général Jean Ganeval ; Jean-Louis Vigier ; Roger Morève ; Marcel Darou ; Raymond Bossus ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; François Schleiter.

Observations sur : l'insuffisance des mesures nouvelles (p. 1425, 1426, 14272), les aménagements et améliorations à différents chapitres (p. 1428, 1431, 1434), les veuves de guerre (p. 1428, 1430, 1441, 1442), les emplois réservés (p. 1429, 1430), les prisonniers de guerre du camp de Rawa Ruska (p. 1429, 1436, 1437, 1443, 1444), les victimes civiles et militaires du Constantinois (p. 1429, 1443), les anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 1429, 1433, 1435, 1439, 1441, 1444), le plan quadriennal d'amélioration de la situation des anciens combattants (p. 1430, 1433), les déportés politiques (p. 1430, 1435, 1436, 1442, 1443), les majorations d'ancienneté des fonctionnaires anciens combattants (p. 1430), les prisonniers de guerre du camp de Tambou (p. 1431, 1443), les crédits (p. 1425, 1426, 1431, 1432, 1438, 1440), les réductions sur les tarifs des chemins de fer (p. 1432), la commémoration du 8 mai (p. 1434, 1435), la retraite des anciens combattants (p. 1435, 1441), le « rapport constant » (p. 1440, 1442), l'opinion des associations et journaux d'anciens combattants (p. 1438, 1442, 1444). — *Crédits et articles* (p. 1445 et suiv.). — Etat B. — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur pour avis tendant à supprimer la totalité des crédits du titre IV (p. 1445) et amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer la partie des crédits du titre IV afférente aux mesures nouvelles, les deux amendements ayant pour but de marquer l'insuffisance des mesures nouvelles (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général (*ibid.*), adoption (p. 1446) de l'amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur pour avis, par scrutin public (n° 13). — Après l'article 67 *bis* (p. 1446). — Amendement par M. Etienne Dailly, tendant à insérer, après l'article 67 *bis*, un article additionnel nouveau disposant que le titre de reconnaissance crée par l'article 67 *bis* au profit des anciens combattants d'Afrique du Nord, permettra aux bénéficiaires d'être couverts par le réseau de protection sociale de l'office des combattants et de pouvoir cotiser à des retraites mutualistes (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1448). — *Ont pris part à la discussion :* Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur pour avis ; MM. Etienne Dailly ; Marcel Darou ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Marcel Pellenc, rapporteur général.

**Suite de la discussion** [20 novembre 1967].

SERVICES DU PREMIER MINISTRE (p. 1456 et suiv.). — Section I : services généraux (*Recherche scientifique, énergie atomique*) ; section III : *Direction des journaux officiels ;* section VII : *Conseil économique et social.* — *Sont entendus :* MM. Roger Houdet, rapporteur spécial ; Robert Schmitt, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan : Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme ; Henri Longchambon.

Observations sur : la recherche scientifique et les crédits (p. 1456, 1462, 1463), l'association des nations européennes (p. 1457), la délégation de la recherche scientifique et technique et le fonds de recherche (p. 1457, 1463), l'institut de recherches d'informatique et d'automatique (p. 1458, 1465), la compagnie internationale pour l'informatique (p. 1458), le commissariat à l'énergie atomique (p. 1458, 1463), les combustibles nucléaires (p. 1461), l'énergie électrique d'origine nucléaire (p. 1461, 1463), les activités du commissariat à l'énergie atomique et l'énergie atomique nucléaire dans le cadre de l'Europe (p. 1461, 1463, 1464, 1465), le dessalement des eaux salées (p. 1461), la formation des chercheurs et techniciens (p. 1464). — *Crédits et articles* (p. 1465 et 1466). — *Aménagement du territoire* (p. 1466 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Geoffroy de Montalembert, rapporteur spécial ; Henri Tournan, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du plan ; André Colin ; André Morice ; Marcel Mathy ; Hector Viron ; Jacques Pelletier, Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme ; Yvon Coudé du Foresto ; Jacques Descours Desacres ; Adolphe Chauvin ; Antoine Courrière.

Observations sur : les crédits et les activités de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale [D. A. T. A. R.] (p. 1466, 1471, 1477), le fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire [F. I. A. T.] (p. 1466, 1467), les crédits pour l'action dans le domaine de l'eau (p. 1466), la politique de la délégation (p. 1467, 1469, 1474), les grands aménagements régionaux (p. 1468), l'aménagement du territoire et les collectivités locales (p. 1470, 1477), l'exode rural et l'aménagement rural (p. 1471, 1472, 1476), l'aménagement du bassin parisien (p. 1472, 1473, 1474, 1475, 1476), la consultation des C. O. D. E. R. [comités régionaux d'expansion économique et rurale] (p. 1476). — *Crédits et articles* (p. 1477). — Section IV : *Secrétariat général de la défense nationale.* — Section VI : *Groupement des contrôles radio-électriques* (p. 1477 et 1478). — Sont entendus : MM. Marcel Fortier, rapporteur spécial ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé du tourisme.

Observations sur : les crédits (p. 1477), la situation des personnels du groupement des contrôles radio-électriques (p. 1478). — *Crédits et articles* (p. 1478). — Section VIII : *Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité* (p. 1478 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Louis Talamoni, rapporteur ;

Henri Longchambon, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du plan ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme.

Observations sur : les crédits (p. 1478), le plan calcul et la délégation à l'informatique (p. 1478, 1479, 1481), l'entreprise Bull (p. 1478), la compagnie internationale à l'informatique (p. 1479), la construction des calculateurs (p. 1479), la nécessité d'un « plan composant » (p. 1479), l'exécution du Ve Plan (p. 1479, 1480, 1482), la préparation du VIe Plan (p. 1480, 1481, 1482), les C. O. D. E. R. [comités régionaux d'expansion économique et rurale] (p. 1481, 1482). — *Crédits et articles* (p. 1483 et 1484). — Etat B (mesures nouvelles) Titre III. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à réduire le montant des crédits du titre III [fonctionnement de la délégation à l'informatique], observations, retrait (p. 1483) ; amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant également à réduire les crédits du titre III [communication au Parlement des rapports des comités spécialisés], observations, retrait (p. 1484). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme ; Yvon Coudé du Foresto, vice-président de la commission des finances ; Henri Longchambon, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du plan ; Louis Talamoni, rapporteur spécial.

IMPRIMERIE NATIONALE (p. 1484 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean Bardol, rapporteur spécial ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur.

Observations sur : la progression du budget de l'imprimerie (p. 1484, 1485), les problèmes de gestion et de production (p. 1484, 1485), les questions sociales (p. 1485, 1486). — *Crédits et articles* (p. 1486).

TRANSPORTS. — Section II : AVIATION CIVILE (p. 1486 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur spécial ; Gaston Pams, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Pierre Bouneau ; Léon David ; Jean Filippi ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Louis Talamoni.

Observations sur : l'aviation supersonique et les avions à grande capacité (p. 1486), l'aéroport de Paris (p. 1486, 1487, 1489, 1490, 1494), l'industrie aéronautique : « Concorde » et « Airbus » (p. 1487, 1490, 1493, 1495), Air-Inter (p. 1488, 1489, 1490, 1495), la formation du personnel navigant et situation du personnel (p. 1488, 1492, 1495), la détaxation des carburants (p. 1488, 1489, 1491, 1492, 1495), les aéro-clubs (p. 1488, 1491, 1492, 1493, 1496), la nécessité de concentrer les services de l'aviation civile dans un seul immeuble (p. 1488, 1489, 1496), Air France (p. 1489, 1493, 1494, 1495), l'union des transports aériens (p. 1489), les liaisons aériennes avec la Corse (p. 1493, 1496). — *Crédits et articles* (p. 1497, 1498) : Etat B, titre IV. — Amendement par M. Gaston Pams, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du plan, tendant à une réduction de crédits du titre III [demande le rétablissement de la détaxation des carburants] (p. 1497), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 75 *bis* (p. 1498). — Amendement par M. Gaston Pams, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du plan, tendant à supprimer cet article relatif à l'aide des collectivités locales à Air-Inter (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur spécial ; Gaston Pams, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du plan ; Jacques Soufflet. — SECTION III : MARINE MARCHANDE (p. 1498 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Roger Lachèvre, rapporteur spécial ; Joseph Yvon, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du plan ; Roger Delagne ; Léon David ; Jean Bardol ; André Bord, secrétaire à l'intérieur.

Observations sur : le timbre de connaissement (p. 1499), l'exonération du salaire des marins de l'impôt de 5 p. 100 (p. 1499), les pêches maritimes (p. 1499), les services maritimes d'intérêt général (p. 1499, 1505), les crédits (p. 1500), l'aide de l'Etat aux activités maritimes (p. 1500, 1504, 1505), les investissements à la pêche industrielle (p. 1501), les problèmes de commercialisation (p. 1501), les pêcheurs artisans et les chalutiers (p. 1501, 1502), la construction navale (p. 1503, 1504, 1505), les importations et le Marché commun (p. 1503, 1505), les marins-pêcheurs (p. 1503, 1505), la pêche artisanale (p. 1501, 1505), le marché du poisson (p. 1504, 1505), les pensions des marins et des veuves (p. 1504). — *Crédits et articles* (p. 1505 et suiv.). — Après l'art. 75 *bis* (p. 1506). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant, après l'article 75 *bis*, à insérer un article additionnel nouveau disposant que : « Les rémunérations payées par les entreprises de navigation au commerce aux membres de leur personnel navigant, sont exonérées, à compter du 1er janvier 1968, de la taxe de 5 p. 100 sur les salaires. A concurrence de la perte de recette qui pourrait en résulter pour les collectivités locales, les crédits nécessaires seront inscrits au budget des charges communes à compter du présent exercice. » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Etat B (mesures nouvelles). Titre IV. — Observations. — Rejet (p. 1507). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Yvon Coudé du Foresto, vice-président de la commission des finances ; Roger Lachèvre, rapporteur spécial.

JEUNESSE ET SPORTS (p. 1507 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Marcel fortier, rapporteur spécial ; Jean Noury, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Jean Bardol ; Jacques Pelletier ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur.

Observations sur : l'évolution des crédits (p. 1507, 1508, 1510, 1511, 1512, les dépenses de personnel (p. 1507, 1508, 1511, 1512), les interventions publiques (p. 1507, 1508, 1513), les jeux olympiques de Grenoble (p. 1507, 1509, 1511, 1513), les animateurs de maisons de jeunes (p. 1507), les équipements (p. 1508, 1512, 1513), l'enseignement de l'éducation physique (p. 1509, 1510, 1511, 1512), « l'opération livre blanc » (p. 1510), la politique de la jeunesse (p. 1510, 1512), la « piscine à géométrie variable » (p. 1513). — *Crédit et article* (p. 1513 et 1514). — Etat B. Titre IV. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à réduire le crédit du titre IV afin de supprimer la dotation relative à l'éducation populaire (p. 1514), observations sur l'insuffisance de la dotation, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Yvon Coudé du Foresto, vice-président de la commission des finances ; Marcel Fortier, rapporteur spécial ; Jean Noury, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles.

**Suite de la discussion** [21 novembre 1967].

INTÉRIEUR (p. 1520 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jacques Masteau, rapporteur spécial ; Jean Nayrou, rapporteur pour avis de la commission des lois ; Maurice Lalloy ; Louis Namy ; Louis Jung ; Joseph Raybaud ; Antoine Courrière ; Jacques Descours Desacres ; Fernand Verdeille ; Max Monichon ; Camille Vallin ; Jean Errecart ; Henri Desseigne ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Adolphe Chauvin ; Michel Darras.

Observations sur : les crédits (p. 1520, 1521, 1539, 1540, 1541), l'organisation de la région parisienne, préfecture régionale, et préfectures des départements périphériques (p. 1520, 1522, 1537, 1540), les tribunaux administratifs (p. 1520, 1527), les personnels (p. 1520, 1521, 1523, 1526, 1527, 1540, 1541, 1545), les personnels municipaux (p. 1521, 1524, 1528, 1541), les subventions aux collectivités locales (p. 1521, 1524, 1535, 1537), les abattoirs (p. 1521), la police (p. 1521, 1522, 1524, 1526, 1540), la voirie (p. 1521, 1523, 1529, 1531, 1542), les aménagements touristiques (p. 1522), l'équipement urbain (p. 1522, 1528, 1535), le fonds spécial d'investissement routier (p. 1522, 1523, 1529, 1530, 1531, 1539, 1542), la réforme et le regroupement des communes (p. 1525, 1529, 1530, 1533, 1536, 1537, 1539), la lutte contre la pollution des eaux (p. 1525, 1528, 1542, 1544), les finances locales et l'aide de l'Etat (p. 1526, 1527, 1529, 1530, 1531, 1535, 1536, 1538, 19539, 19542, 1543, 1544, le clergé concordataire et la campagne électorale (p. 1527, 1539), la tutelle des collectivités locales (p. 1530, 1532, 1544), les communautés urbaines et les « communautés rurales » (p. 1533, 1539, 1545), le financement des bâtiments communaux (p. 1534), le crédit foncier (p. 1534, 1545), le transfert de charges des lycées et collèges (p. 1537), les prêts des caisses de crédit agricole (p. 1538), la protection civile (p. 1540). — *Crédits et articles* (p. 1545). — Etat B (mesures nouvelles). Titre III. — Observations sur l'indemnité de nuit et la prime de repas des fonctionnaires de police de Paris et des nouveaux départemants effectuant des services et des missions de nuit (p. 1545) ; amendement par M. Jean Nayrou, rapporteur pour avis de la commission des lois, tendant à supprimer le crédit du titre III, amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à réduire ce crédit de 50.000 francs, et amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à réduire ce crédit de 808.517 francs (p. 1546) ; observations sur la situation des personnels des préfectures et des personnels de police, observations sur l'organisation de journées d'études à l'intention des élus locaux, observations sur la création de vingt-deux emplois de sous-préfets hors cadre (*ibid.*) ; rejet (p. 1547), par scrutin public (n° 14), de l'amendement par M. Jean Nayrou, rapporteur pour avis de la commission des lois, adoption des deux amendements par M. Marcel Pellenc, rapporteur général (p. 1547). — Titre IV. — Amendement par M. Jean Nayrou, rapporteur pour avis de la commission des lois, tendant à

supprimer le crédit du titre IV, observations sur le défaut d'informations sur la réforme des collectivités locales (*ibid.*), adoption (p. 1549), par scrutin public (n° 15), de l'amendement. — Après l'art. 74 *bis* (p. 1549). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, tendant à insérer un article additionnel nouveau ayant pour objet la titularisation des agents contractuels de la sûreté nationale en Algérie (*ibid.*) et amendement semblable par M. Jean Nayrou, rapporteur pour avis de la commission des lois (*ibid.*), observations, irrecevabilité des amendements aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1550). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Antoine Courrière ; Jean Bertaud ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Jacques Descours Desacres ; André Dulin ; Jean Errecart ; Jacques Masteau, rapporteur spécial ; Jean Nayrou, rapporteur pour avis de la commission des lois ; François Schleiter.

EQUIPEMENT ET LOGEMENT (p. 1551 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Marcel Pellenc, rapporteur général ; Charles Suran, rapporteur spécial ; Amédée Bouquerel, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (routes et voies navigables) ; Joseph Yvon, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (ports maritimes) ; Michel Yver ; André Monteil ; Mlle Irma Rapuzzi ; MM. Guy de La Vasselais ; René Tinant ; Jean Nayrou ; Roger Delagnes ; François Ortoli, ministre de l'équipement et du logement ; Louis Jung ; Paul Chevallier.

Observations sur : l'administration centrale et les services extérieurs (p. 1551, 1553, 1560, 1561), les personnels (p. 1551, 1552, 1559, 1560, 1561), la réforme des ponts et chaussées (p. 1551), les voies navigables (p. 1552, 1554, 1558, 1561, 1562), les ports maritimes (p. 1552, 1554, 1555, 1562), les ports de plaisance (p. 1552, 1555), les dotations concernant la circulation routière (p. 1552), les routes (p. 1552, 1553, 1554, 1563), le fonds routier (p. 1553, 1554), la création d'un port de relais pour navires de gros tonnages (p. 1555, 1556, 1562), l'aménagement du réseau routier dans un but de sécurité en Eure-et-Loir en particulier (p. 1557, 1558, 1563), les autoroutes (p. 1557, 1558, 1563), le projet de tunnel pour l'Andorre (p. 1559, 1564), le pont sur le Golo près de Bastia (p. 1164), les routes à quatre voies (p. 1557, 1564), l'accès de Grenoble pour les jeux olympiques (p. 1564). — *Crédits et articles* (p. 1565 et suiv.). — Le vote sur l'ensemble des crédits est réservé jusqu'à la fin de la discussion des dispositions relatives au logement (p. 1565). — Etat C (mesures nouvelles). Titre V. — Observations sur la reconstruction des ponts détruits par faits de guerre et la défense des côtes contre les attaques de la mer (p. 1565 et 1566). — Amendement par M. Fernand Verdeille, tendant à réduite les autorisations de programme du titre V de 59 millions de francs (p. 1565), observations sur la participation des collectivités locales au financement des routes d'Etat (p. 1565 et suiv.), irrecevabilité aux termes de l'article 42 de la loi organique n° 59-2 du 2 janvier 1959 sur le budget (p. 1569). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Armengaud, au nom de la commission des finances ; Amédée Bouquerel ; Antoine Courrière ; Léon Jozeau-Marigné ; André Méric ; François Ortoli, ministre de l'équipement et du logement ; Camille Vallin ; Fernand Verdeille.

**Suite de la discussion** [22 novembre 1967].

AFFAIRES CULTURELLES (p. 1574 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Joseph Raybaud, rapporteur spécial ; Edouard Bonnefous, rapporteur spécial pour le cinéma ; Jean de Bagneux, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour les affaires culturelles ; Georges Lamousse, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour le cinéma et les théâtres nationaux ; André Cornu, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour les monuments historiques ; Roger Delagnes ; Mme Suzanne Crémieux ; MM. Jules Fil ; Jacques Duclos ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération ; André Dulin.

Observations sur : l'augmentation des autorisations de programme (p. 1574, 1588), l'administration centrale (p. 1574), les archives de France (p. 1574, 1589), les expositions à Paris (p. 1575), l'enseignement artistique (p. 1575, 1589), la musique (p. 1575), les théâtres nationaux (p. 1575, 1581, 1587, 1590), les théâtres municipaux et privés (p. 1575), la création d'un centre national d'art contemporain (p. 1576, 1580, 1590), les maisons de la culture (p. 1576, 1580, 1587, 1588, 1590), la direction générale de l'architecture (p. 1576), les monuments historiques (p. 1576, 1579, 1583, 1584, 1586, 1589, 1590), le cinéma (p. 1577, 1578, 1582, 1591), la coordination cinéma télévision (p. 1579, 1591), le rôle des affaires culturelles (p. 1579, 1580), le mécénat (p. 1579), l'option artistique du baccalauréat (p. 1579), l'enseignement de l'architecture (p. 1575, 1579, 1589), les musées (p. 1580), l'enseignement musical (p. 1575, 1580, 1589), la décentralisation dramatique (p. 1580, 1587, 1590), la manufacture de Sèvres (p. 1580), les commandes aux artistes pour les bâtiments de l'éducation nationale (p. 1580), radiodiffusion-télévision (p. 1580, 1588, 1591), la protection des sîtes (p. 1584, 1586), l'œuvre des III[e] et IV[e] Républiques en faveur de la culture (p. 1585, 1588). — *Crédits et articles* (p. 1591 et suiv.). — Etat B (mesures nouvelles). Titre IV. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à réduire ce crédit de 5.725.000 francs (fonctionnement des maisons de la culture), observations (p. 1591), rejet (p. 1593). — Etat C (mesures nouvelles). Titre V. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à réduire cette dotation de 20 millions de francs (p. 1593), observations sur la construction de l'école d'architecture des Petites Ecuries à Versailles (*ibid.*), retrait de l'amendement (*ibid.*). — Après l'art. 63 *ter* (*ibid*). — Amendement par M. Louis Gros tendant à insérer un article additionnel nouveau disposant que : « ne sont pas soumises à la taxe sur la valeur ajoutée les transactions portant sur les œuvres d'art originales lorsqu'elles sont effectuées de négociant à négociant (*ibid.*), observations, retrait (*ibid*) ; observations sur la participation de l'Etat aux travaux de consolidation d'un site classé (rocher de la Vierge à Biarritz). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération ; Louis Gros, président de la commission des affaires culturelles ; Guy Petit ; Joseph Raybaud, rapporteur spécial.

LÉGION D'HONNEUR (p. 1594 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Paul Chevallier, rapporteur spécial ; Marcel Darou ; Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice.

Observations sur : les contingents (p. 1549, 1595), les maisons d'éducation (p. 1594), le parc de la Légion d'honneur à Saint-Denis (p. 1594, 1595), les combattants de 1914-1918 (p. 1595, 1596). *Crédits et articles* (p. 1596).

ORDRE DE LA LIBÉRATION (p. 1596 et 1597). — *Est entendu :* M. Paul Chevallier, rapporteur spécial.

Observations sur : les crédits (p. 1596), le transfert des services et reliques de l'ordre à l'Hôtel des Invalides (p. 1597), les effectifs (p. 1597). — *Crédits et articles* (p. 1597).

MONNAIES ET MÉDAILLES (p. 1597 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Paul Chevallier, rapporteur spécial ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Observations sur : les crédits (p. 1597, 1598), les commandes exécutées pour le compte de l'étranger (p. 1597), la fabrication des monnaies (p. 1597), les médailles (p. 1597, 1599), la nouvelle usine de Pessac, près de Bordeaux, et la suppression de l'usine de Beaumont-le-Roger, dans l'Eure (p. 1598, 1599). — *Crédits et articles* (p. 1599).

TRANSPORTS (*suite*). — Section I : TRANSPORTS TERRESTRES (p. 1599 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Antoine Courrière, rapporteur spécial ; Auguste Billiemaz, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (transports terrestres, S. N. C. F. et R. A. T. P.) ; Auguste Pinton ; Hector Viron ; Raymond Bossus ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Observations sur : les chemins de fer de Provence (p. 1600), la S. N. C. F. (p. 1600, 1603, 1604, 1605, 1606, 1607, 1608), les dépenses d'infrastructure de la S. N. C. F. (p. 1601), la R. A. T. P. (p. 1600, 1604, 1605, 1606, 1607), les personnels (p. 1600, 1604, 1607, 1608), les tarifs de la R. A. T. P. (p. 1600, 1602, 1604), les transports de marchandises par chemins de fer, par route et par voie d'eau (p. 1601), la coordination des transports (p. 1601, 1606, 1608), les routes construites en vue du gel (p. 1603, 1607), la fermeture de certaines lignes de chemin de fer (p. 1603), les retraites de la caisse de retraite du personnel des voies ferrées d'intérêt local (p. 1603, 1607), le service médical de la R. A. T. P. (p. 1603, 1607), la modernisation des transports parisiens (p. 1605, 1606, 1607), le conseil du syndicat des transports parisiens (p. 1607, 1608). — *Crédits et articles* (p. 1609). — Etat B (mesures nouvelles). — Titre IV. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à réduire ce crédit de 2.125.000 francs (p. 1609), observations sur la suppression de la ligne des chemins de fer de Provence (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Raymond Bossus ; Antoine Courrière, rapporteur spécial ; Joseph Raybaud, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

AFFAIRES SOCIALES (p. 1610 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Paul Ribeyre, rapporteur spécial (santé publique) ; André Méric ; Michel Kistler, rapporteur spécial (travail) ; André Plait, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales

(santé publique) ; Lucien Grand, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (travail) ; Robert Schmitt ; Raymond Bossus ; Léon Motais de Narbonne ; Henri Longchambon ; André Armengaud ; Léon Messaud ; Abel Gauthier ; Hector Viron ; Claude Mont ; Marcel Guislain ; Bernard Lemarié ; Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi.

Observations sur : l'évolution du budget (p. 1610, 1615, 1618, 1630), l'institut national d'études démographiques (I. N. E. D.) (p. 1610, 1615), le service de santé des nouveaux départements de la région parisienne (p. 1611, 1615), l'école nationale de la santé publique de Rennes (p. 1611), la recherche médicale (p. 1611, 1616, 1617), l'aide médicale et sociale (p. 1611, 1613, 1630), la réforme de la sécurité sociale (p. 1611, 1612, 1615, 1618, 1619, 1626, 1628), l'enfance inadaptée (p. 1611), la répartition des charges d'aide médicale entre l'Etat et les collectivités locales (p. 1611, 1613, 1630), les services de l'action sanitaire et sociale (p. 1611, 1612), le personnel hospitalier (p. 1612, 1616, 1622, 1627, 1631), les assistantes sociales (p. 1612, 1613, 1616), l'équipement hospitalier (p. 1612, 1613, 1616, 1618, 1621, 1622, 1627, 1629, 1631), les centres hospitaliers universitaires (C. H. U.) (p. 1613, 1617, 1627), le statut des chercheurs (p. 1613), le statut des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale (p. 1613, 1615), les services de lutte contre les grandes endémies en Polynésie française et le service de la santé publique à Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 1614), la main-d'œuvre (p. 1614, 1625, 1628, 1632), le chômage (p. 1614, 1619, 1625, 1629, 1631, 1632), la formation professionnelle (p. 1614, 1620, 1625, 1626), le fonds national de l'emploi (p. 1614, 1615), les zones de salaires (p. 1615, 1620), l'assistance publique de Paris (p. 1615), les services de la santé scolaire (p. 1616, 1622), le laboratoire national de la santé publique (p. 1616), le transport des accidentés de la circulation (p. 1616), les services de la famille (p. 1616), les personnes âgées (p. 1618, 1628, 1630, 1631), les abattements de zone en matière de prestations familiales (p. 1620), les assurés sociaux d'Alsace et de Lorraine (p. 1620, 1630), les Eurasiens d'Indochine (p. 1622), la loi du 10 juillet 1965 permettant aux Français d'outre-mer de pouvoir bénéficier de l'assurance vieillesse (p. 1623), l'aide sociale pour les Français de l'étranger (p. 1623), les mutilés du travail (p. 1624), les infirmes et grands infirmes (p. 1625, 1626), les accidents mortels du travail (p. 1626), la lutte contre l'alcoolisme (p. 1628), les débiles mentaux (p. 1628), les spécialités pharmaceutiques (p. 1628), la vignette automobile (p. 1628, 1630), la protection civile (p. 1630). — *Crédits et articles* (p. 1632 et 1633). — Etat B (mesures nouvelles). Titre IV. — Observations sur la liquidation des pensions de vieillesse du régime général de la sécurité sociale (p. 1632). — Etat C (mesures nouvelles). — Titre VI. — Observations sur le chômage, les assurances des exploitants agricoles, la formation professionnelle, dans les départements d'outre-mer (p. 1633). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Etienne Dailly ; Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales ; Georges Marie-Anne.

**Suite de la discussion** [23 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — Section V : COMMISSARIAT AU TOURISME (p. 1638 et suiv.). — *Sont entendus :* Mlle Irma Rapuzzi, rapporteur spécial ; MM. Victor Golvan, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Roger Delagnes ; Léon David ; André Barroux ; Jean Filippi ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme ; Guy Petit ; Louis Jung.

Observations sur : les crédits (p. 1638, 1639, 1647), l'équipement hôtelier (p. 1639, 1641, 1644), l'équipement collectif (p. 1639, 1640), l'opération Languedoc-Roussillon (p. 1639), le tourisme social (p. 1640, 1641), la politique touristique (p. 1640, 1641, 1644, 1646, 1654, 1655, 1656), la balance touristique (p. 1640, 1641, 1644, 1654), la fiscalité (p. 1640, 1642, 1655), la Corse (p. 1640), la propagande (p. 1641, 1654, 1655), la destruction des ordures ménagères (p. 1642, 1655), la navigation de plaisance (p. 1642), le vol à voile (p. 1642), la thalassothérapie (p. 1642), la « marée noire » (p. 1642), l'étalement des vacances (p. 1642, 1654, 1656), le tourisme en Camargue (p. 1644, 1645, 1646), le camping et le caravaning (p. 1645, 1647). *Crédits et articles* (p. 1656 et 1657). — Etat B (mesures nouvelles). — Titre III. — Observations sur la suppression de l'exonération de la T. V. A. dont bénéficiaient les touristes étrangers effectuant des achats sur le sol français (p. 1656) et sur le centre culturel de Grenoble édifié à l'occasion des Jeux olympiques (p. 1657). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Jean Bertaud, président de la commission des affaires économiques et du Plan ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme.

INDUSTRIE. — *Sont entendus :* MM. André Armengaud, rapporteur spécial ; René Jager, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Jean-Eric Bousch ; Hector Viron ; Emile Durieux ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme ; Fernand Verdeille.

Observations sur : les créations d'emplois (p. 1657, 1661), l'aide à l'industrie (p. 1658), le rôle et les responsabilités du ministère de l'industrie (p. 1658), l'industrie charbonnière (p. 1658, 1662, 1663, 1664, 1665, 1666, 1667), l'approvisionnement de la métropole en énergie (p. 1658), l'électricité (p. 1661), l'énergie nucléaire (p. 1658), le pétrole (p. 1657, 1659, 1661), l'industrie sidérurgique (p. 1659, 1665, 1668), la carbochimie (p. 1659, 1668), l'industrie des biens d'équipement (p. 1659), l'industrie automobile (p. 1660), l'industrie du papier (p. 1660), les problèmes de la recherche et du développement (p. 1660), les brevets d'invention (p. 1660, 1668), les industries dans le Marché commun (p. 1659, 1660, 1661, 1662, 1668), l'industrie dans le Nord (p. 1666), l'artisanat dans le Nord (p. 1666, 1668), la concentration des entreprises (p. 1669). — *Crédits et articles* (p. 1669 et suiv.). — Etat B (mesures nouvelles). — Titre III. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à réduire ce crédit de 383.356 francs (p. 1669), observations sur le contrôle des raffineries, à la suite de la catastrophe de Feysin (*ibid.*), adoption de l'amendement (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à réduire ce même titre III de 1.700.000 francs (*ibid.*), observations sur les postes de géologue créés (*ibid.*), rejet de l'amendement (p. 1670). — Etat C (mesures nouvelles). — Titre VI. — Observations sur l'aide de l'Etat aux entreprises de Lorraine (p. 1670). — Après l'article 74 (p. 1671). — Amendement par M. Hector Viron, tendant à insérer un article additionnel relatif à la situation du personnel de l'ancien secrétariat à l'industrie et au commerce (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Armengaud, rapporteur spécial ; Jean-Eric Bousch ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Hector Vinon.

EDUCATION NATIONALE (p. 1671 et suiv.). — *Sont entendus :* Mlle Ima Rapuzzi, rapporteur spécial ; MM. Paul Pauly, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Alain Peyrefitte, ministre l'éducation nationale ; Louis Gros, président de la commission des affaires culturelles ; Léon Jozeau-Marigné ; Georges Lamousse ; Jacques Descours Desacres ; Marcel Martin ; Georges Cogniot ; Adolphe Chauvin ; Henri Longchambon ; Georges Rougeron ; Lucien de Montigny ; Joseph-Pierre Lanet ; Edgar Tailhades ; Léon Motais de Narbonne ; Gustave Héon ; Etienne Dailly ; Roger Delagnes ; Claude Mont.

Observations sur : les crédits (p. 1672, 1674, 1676, 1677, 1678), les opérations du V[e] Plan (p. 1672, 1680, 1698), les dotations des différents degrés de l'enseignement (p. 1672, 1673, 1674, 1675, 1676, 1680, 1682, 1684, 1692), la rentrée scolaire 1967 (p. 1673), l'enseignement post-scolaire agricole et ménager (p. 1674), la charge des collectivités locales (p. 1674, 1675, 1678, 1681, 1695, 1696, 1697, 1699), l'école maternelle et enfantine (p. 1675, 1676), la démocratisation de l'enseignement (p. 1675, 1677, 1678), les réalisations à tous les degrés de l'enseignement (p. 1677, 1684, 1686, 1690, 1700), les collèges d'enseignement secondaire (p. 1679, 1683, 1694), les sections d'éducation professionnelle (p. 1679, 1684, 1687, 1700, 1701), les programmes (p. 1680, 1701), l'enseignement supérieur (p. 1680, 1682, 1684, 1685, 1686, 1693, 1702), l'enseignement du 1[er] degré (p. 1682, 1686), la prolongation de la scolarité (p. 1683, 1692, 1700), le « recyclage » des maîtres (p. 1683, 1700), l'orientation (p. 1687, 1701), l'éducation (p. 1688), les jeunes Français de l'étranger (p. 1688, 1699), les fermetures d'écoles et le ramassage (p. 1689, 1698, 1699), les bourses d'enseignement général (p. 1690, 1699), la transformation des collèges d'enseignement technique en collèges de second cycle (p. 1691), l'enseignement technique (p. 1691, 1692, 1653), les lycées franco-étrangers (p. 1694, 1699), le lycée de Pondichéry (p. 1694), l'instruction primaire à Saïgon (p. 1694), la médecine scolaire (p. 1694, 1695, 1699), les psychologues (p. 1695, 1699), la création d'un comité de coordination de la recherche en matière d'éducation (p. 1702). — *Crédits et articles* (p. 1703 et 1704). — Etat B (mesures nouvelles). — Titre III (p. 1703). — Observations sur les livres scolaires (*ibid.*). — Amendement pour M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à réduire le crédit du titre III de 40.064.000 francs (*ibid.*), observations sur la prolongation de la scolarité, retrait de l'amendement (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Claude Mont ; Alain Peyrefitte, ministre de l'éducation nationale ; Mlle Irma Rapuzzi.

**Suite de la discussion** [24 novembre 1967].

AGRICULTURE (p. 1710 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Paul Driant, rapporteur spécial ; Emile Durieux ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Marc Pauzet, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Léon David ; Jean Errecart ; Etienne Restat ; Mme Suzanne Crémieux ;

MM. Jean Péridier ; Martial Brousse ; Victor Golvan ; Michel Kauffmann ; Roger Thiébault ; Michel Yver ; Marcel Brégégère ; Max Monichon ; Philippe d'Argenlieu ; Raoul Vadepied ; Edgar Faure, ministre de l'agriculture ; André Dulin ; André Picard ; Jacques Verneuil ; Roger Carcassonne ; Claude Mont ; Jean Filippi ; Roger Houdet ; Abel Sempé ; Jules Pinsard ; Hubert d'Andigné ; Edouard Soldani ; Paul Guillard ; Emile Durieux ; Etienne Dailly.

Observations sur : les crédits (p. 1710, 1711, 1744), l'enseignement agricole (p. 1712, 1715, 1724, 1727, 1737, 1742, 1743, 1748), l'exode rural (p. 1712, 1729, 1742), l'aménagement des structures (p. 1712, 1717, 1753), l'action sociale (p. 1712, 1720, 1726, 1738, 1742), le crédit agricole (p. 1713), l'agriculture et le Marché commun (p. 1713, 1716, 1723, 1727, 1728, 1737, 1739, 1740, 1741, 1747, 1749, 1752, 1752, 1753), l'élevage (p. 1714, 1718, 1720, 1726, 1730, 1736, 1737, 1744, 1745), la modernisation de l'agriculture (p. 1715, 1717, 1721, 1725, 1736, 1750), les forêts (p. 1715, 1730, 1750), l'adaptation de l'économie agricole à l'économie moderne (p. 1716, 1717, 1733, 1734, 1750, 1751), les producteurs de Provence (p. 1717, 1748), le soutien des prix (p. 1718, 1727, 1741, 1746, 1755), les problèmes agricoles de l'Aquitaine (p. 1719), les charges sociales en agriculture (p. 1720), les prix (p. 1717, 1720, 1723, 1725, 1736, 1740, 1741, 1748, 1752, 1755, 1760, 1763), la T. V. A. dans l'agriculture (p. 1720, 1721, 1727, 1756), les calamités agricoles (p. 1721, 1727, 1754, 1761), l'importation des vins algériens (p. 1722), le marché viticole (p. 1723, 1762), l'aménagement foncier (p. 1724, 1730), les producteurs de Bretagne (p. 1725), l'équipement hydraulique (p. 1725, 1735, 1736, 1750, 1752, 1757, 1758), les résineux et la gemme (p. 1731, 1732), les bois (p. 1731), le problème de la viande (p. 1734, 1745, 1762, 1763), la politique régionale (p. 1734, 1752, 1756, 1760), la coopération agricole (p. 1737, 1750), l'aide à l'agriculture (p. 1738), les activités de transformation (p. 1741), l'action socio-économique (p. 1742), le crédit agricole (p. 1795, 1746), l'agriculture en Corse (p. 1751), le canal de Provence (p. 1757, 1758). — *Crédits et articles* (p. 1763 et suiv.). — Etat B (mesures nouvelles). — Titre IV (p. 1763). — Observations sur la nécessité de maintenir pour mémoire le chapitre 44-34 concernant la dotation du fonds de développement agricole (*ibid.*). — Amendement par M. Martial Brousse, tendant à supprimer les crédits du titre IV (p. 1764), observations sur le fonds de développement agricole, retrait de l'amendement (*ibid.*). — Amendement par M. Marc Pauzet, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, tendant à réduire les crédits du titre IV de 62.500.000 francs (*ibid.*), observations sur la dotation du fonds de garantie des calamités agricoles (*ibid.*), retrait de l'amendement (*ibid.*). — Etat C (mesures nouvelles). — Titre V (p. 1764). — Amendement par M. Roger Carcassonne, tendant à réduire le montant des crédits du titre V de 4 millions de francs (*ibid*), observations sur les crédits destinés à la protection de la forêt méditerranéenne (*ibid.*), adoption de l'amendement (p. 1765). — Titre VI (*ibid.*). — Amendement par M. Martial Brousse tendant à réduire la dotation du titre VI de 405 millions de francs (*ibid.*), observations sur la dotation du remembrement (*ibid.*), adoption de l'amendement (p. 1766). — Amendement par M. Marc Pauzet, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, tendant à réduire la dotation du titre VI de 105.500.000 francs (*ibid.*), observations sur les crédits de l'hydraulique agricole, retrait de l'amendement (*ibid.*). — Art. 72 *ter* (*ibid.*). — Observations sur la répartition des crédits du fonds spécial d'électrification rurale (p. 1767). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Martial Brousse ; Roger Carcassonne ; Yvon Coudé du Foresto ; Paul Driant, rapporteur spécial ; André Dulin ; Edgar Faure, ministre de l'agriculture ; Marc Pauzet, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan.

PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES (p. 1767 et suivantes). — *Sont entendus :* MM. Max Monichon, rapporteur spécial ; Robert Soudant, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales ; Edgar Faure, ministre de l'agriculture.

Observations sur : la réforme du financement du budget annexe (p. 1767, 1768), la protection sociale agricole (p. 1768, 1769). — *Crédits et articles* (p. 1770). — Article additionnel 60 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Soudant, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, tendant à insérer un article additionnel 60 *bis* nouveau, modifiant le mode de gestion du fonds spécial d'action sociale (*ibid.*) et sous-amendement par M. Edgar Faure, ministre de l'agriculture, modifiant le texte proposé pour les premier et troisième alinéas de l'article 1106-4 du code rural relatif au fonds spécial d'action sociale (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, tendant à insérer un article additionnel nouveau étendant au personnel non fonctionnaire du C. N. A. S. E. A. (Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles) le régime de protection sociale agricole (p. 1771), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Hubert d'Andigné ; Edgar Faure, ministre de l'agriculture ; Lucien Grand, au nom de la commission des affaires sociales ; Max Monichon, rapporteur spécial.

**Suite de la discussion** [26 novembre 1967].

DÉPENSES MILITAIRES (p. 1774 et suivantes). — *Sont entendus :* MM. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur spécial pour les dépenses en capital ; François Schleiter, rapporteur spécial pour les dépenses ordinaires ; Antoine Courrière, rapporteur spécial pour le service des essences et au nom de M. André Colin pour le service des poudres ; le général Jean Ganeval, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées pour la section commune ; Pierre de Chevigny, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées pour les forces terrestres ; Maurice Carriet, au nom de M. Jacques Soufflet, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées pour la section Air ; André Monteil, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées pour la section Marine ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Vincent Rotinat, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; Antoine Courrière ; le général Ernest Petit ; Léon Motais de Narbonne ; Marcel Prélot.

Observations sur : la sincérité et l'efficacité du budget (p. 1774, 1775, 1790, 1793, 1797), l'émission Cinq Colonnes à la une, Guerre ou Paix (p. 1774), les forces en présence dans le monde (p. 1775, 1798), l'arme nucléaire (p. 1776, 1782, 1785, 1794, 1795, 1797, 1798), l'influence économique civile des dépenses militaires, les « retombées économiques civiles » (p. 1776, 1777, 1795), l'uranium (p. 1777), la construction aéronautique (p. 1777, 1788, 1792, 1794), les dépenses ordinaires (p. 1777, 1778), les effectifs (p. 1778, 1792), les ingénieurs de l'armement (p. 1778, 1780), la durée du service militaire (p. 1778, 1779, 1785), préparation militaire et réserves (p. 1779), l'entretien du matériel et équipements (p. 1779), les bâtiments de la flotte (p. 1779), les conséquences du transfert hors de France des bases de l'O. T. A. N. (p. 1779, 1780), le retrait des forces de la base de Mers-el-Kébir (p. 1780, 1781, 1789, 1791), essences et poudres (p. 1781, 1782), la force nucléaire stratégique (p. 1782, 1786, 1791, 1794), la gendarmerie (p. 1783, 1793, 1795, 1796), la situation des personnels, la condition militaire (p. 1783, 1784, 1791, 1792, 1793, 1796), les forces terrestres (p. 1784), l'exécution de la loi de programme pour 1968 (p. 1785), la construction de matériels (p. 1785), l'Alliance atlantique (p. 1785), les personnels et matériels de la section Air (p. 1786, 1787), les études et prototypes Air (p. 1787), les matériels d'armement (p. 1787, 1791, 1792), les personnels de la marine (p. 1788), les corvettes et sous-marins nucléaires (p. 1788, 1791, 1792), les bâtiments anciens (p. 1788, 1792), les bases navales et aéronavales (p. 1789), les personnels de la marine (p. 1789), les bâtiments hydrographes et océanographes (p. 1790), l'armement de la République fédérale d'Allemagne (p. 1799), service militaire et nationalité (p. 1799). — *Crédits et articles* (p. 1800 et suivantes). — Art. 39 (p. 1800). — Amendement par M. Raymond Bossus tendant à réduire le montant des autorisations de programme de 4,5 milliards et le montant des crédits de paiement de 1,16 milliard (*ibid.*), observations sur les revendications des soldats, l'armement nucléaire, le service militaire, la politique de défense, rejet (p. 1804) de l'amendement par scrutin public (n° 16) et adoption (p. 1805) de l'article 39 (dépenses en capital) par scrutin public (n° 17). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Raymond Bossus ; Maurice Carrier ; Yvon Coudé du Foresto, rapporteur spécial ; Antoine Courrière ; Etienne Dailly ; Pierre Messmer, ministre des armées ; André Monteil ; François Schleiter ; Louis Talamoni.

EQUIPEMENT ET LOGEMENT (suite). — LOGEMENT (p. 1805 et suivantes). — *Sont entendus :* MM. Jean-Eric Bousch, rapporteur spécial ; Henri Tournan, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Louis Talamoni ; Paul Guillard ; Charles Suran ; Jacques Descours Desacres ; Jean Nayrou ; Abel Sempé ; Léon Jozeau-Marigné.

Observations sur : les difficultés actuelles du secteur logement (p. 1807, 1809, 1814, 1816, 1818, 1920), la politique de construction de logements (p. 1808, 1809, 1811, 1812, 1819), le logement social, les H. L. M. (p. 1808, 1809, 1810, 1812, du secteur logement (p. 1807, 1809, 1814, 1816, 1818, 1820), la politique de construction de logements (p. 1808, 1809, 1811, 1812, 1819), le logement social, les H. L. M. (p. 1808, 1809, 1810, 1812, 1813, 1815, 1817, 1818), la réforme de la T. V. A. et son incidence sur les prix de la construction (p. 1809, 1817, 1821), l'abais-

sement du coût de la construction (p. 1809, 1810), « Village-Expo » et la maison individuelle (p. 1810), le régime des prêts et l'action directe sur le marché (p. 1810, 1820), les opérations de rénovation urbaine (p. 1811, 1813, 1819, 1820, 1821), la politique foncière (p. 1811, 1813, 1821), les études et les plans d'urbanisme (p. 1811, 1812,), la construction sociale et la construction pour les sociétés immobilières (p. 1812, 1820), la rénovation et l'amélioration de l'habitat ancien (p. 1814, 1818, 1819), les problèmes de la circulation (p. 1816), le coût des infrastructures (p. 1816, 1819, 1821), l'installation des jeunes ménages (p. 1817, 1820), le logement des personnes âgées (p. 1817, 1818, 1820), les difficultés des collectivités locales (p. 1818), la majoration des loyers des locaux inoccupés, insuffisamment occupés ou faisant l'objet d'une location (p. 1818, 1819). — *Crédits et articles* (p. 1822, 1823). — Etat C (mesures nouvelles). — Titre VI (p. 1822), adoption par scrutin public (n° 18). — Après l'art. 57 *bis* (p. 1822). — Amendement par M. Louis Talamoni, tendant à insérer un article additionnel nouveau limitant l'augmentation du prix des loyers pour les logements construits après le 1er septembre 1948 (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 41 de la Constitution [domaine réglementaire] (p. 1823). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Louis Talamoni.

**Suite de la discussion** [27 novembre 1967].

COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR (p. 1830 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jacques Descours Desacres, rapporteur spécial ; André Armengaud ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances.

Observations sur : les différents comptes en 1967 (p. 1830), les conséquences du Marché commun (p. 1831), les conséquences du départ des forces américaines, canadiennes et du S. H. A. P. E. (p. 1831), les crédits non utilisés (p. 1831, 1832), le fonds spécial d'investissement routier (p. 1831), le fonds national de développement des adductions d'eau (p. 1831, 1832, 1833), le fonds de soutien et de régularisation du marché des oléagineux fluides alimentaires (p. 1832, 1833). — *Crédits et articles* (p. 1833 et 1834). — Art. 72 *bis* (p. 1834). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article pour harmonisation, adoption (*ibid.*). *Ont pris part à la discussion :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Jacques Descours Desacres, rapporteur spécial.

COOPÉRATION (p. 1835 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Fosset, rapporteur spécial ; Adolphe Chauvin, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; André Armengaud ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères chargé de la coopération ; François Schleiter.

Observations sur : la recherche scientifique [O. R. S. T. O. M.] (p. 1834), l'assistance technique aux armées nationales des Etats africains et malgache (p. 1834, 1838), les personnels d'assistance technique (p. 1834, 1837), le fonds d'aide et de coopération [F. A. C.] (p. 1835, 1839), la conférence du commerce et du développement à New Delhi (p. 1835, 1837), l'importance de l'effort de la France (p. 1835, 1837), l'enseignement (p. 1835, 1836, 1838), la coopération technique (p. 1836), l'exportation vers les pays industrialisés (p. 1836, 1839), la politique de coopération (p. 1837, 1838), les magistrats français détachés (p. 1839). — *Crédits et articles* (p. 1840).

INTÉRIEUR (suite). SERVICE DES RAPATRIÉS (p. 1840 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Armengaud, rapporteur spécial ; Edouard Le Bellegou ; Jean Nayrou ; Maurice Carrier ; Léon Motais de Narbonne ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. François Schleiter ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur.

Observations sur : la réduction et les transferts de crédits (p. 1840), la protection juridique des rapatriés (p. 1841, 1847), l'endettement des rapatriés (p. 1841, 1844, 1845, 1851), le reclassement agricole (p. 1841, 1845, 1850), la reconversion et l'indemnisation (p. 1841, 1843, 1845, 1846, 1847, 1848, 1849, 1850, 1851), les Français des hauts plateaux du Viet-Nam (p. 1842, 1847, 1851), le transfert des avoirs (p. 1842), les Français du Maroc et de Tunisie (p. 1842, 1847), les Français d'Algérie (p. 1842, 1851), les Français d'Egypte (p. 1842, 1852), les Français de Pondichéry (p. 1843), l'évaluation des biens des Français spoliés (p. 1843), les procédures d'accueil et de reclassement (p. 1843, 1845, 1849, 1850), les accords d'Evian et l'Algérie (p. 1843, 1844, 1851), les cheminots et les contractuels de la police d'Algérie (p. 1845), la commercialisation du million d'hectolitres de vin cédé par la Tunisie à la France (p. 1847), les personnes âgées rapatriées (p. 1848). — *Crédits et articles* (p. 1852 et 1853). — Etat B (mesures nouvelles). — Titre IV (p. 1852). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou tendant à majorer la diminution de crédits de 92.893.134 francs et en conséquence de supprimer la totalité des crédits prévus au titre IV pour les services des rapatriés (*ibid.*), observations sur le principe de l'indemnisation et la politique du Gouvernement à l'égard de l'Algérie, adoption de l'amendement (p. 1853) par scrutin public (n° 19). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Armengaud, rapporteur spécial ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Edouard Le Bellegou.

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER (p. 1853 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean-Marie Louvel, rapporteur spécial ; Pierre Billotte, ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer ; Alfred Isautier ; Lucien Bernier ; Georges Repiquet ; Georges Marie-Anne ; Louis Namy ; Robert Vignon.

Observations sur : les crédits (p. 1854, 1857, 1864, 1866), la création d'une sous-préfecture à Saint-Benoît de la Réunion (p. 1854), les effectifs de la sûreté nationale (p. 1854, 1860), le service militaire adapté (p. 1854, 1855, 1856, 1859), les subventions pour frais de voyage [stages professionnels] (p. 1854, 1860, 1864, 1868), les investissements (p. 1854, 1856, 1858, 1859, 1869), la départementalisation (p. 1855, 1856, 1861, 1869), l'industrialisation (p. 1855, 1865, 1869, 1870), le tourisme (p. 1855, 1856, 1858, 1864, 1865), la démographie (p. 1857, 1861, 1866), les revenus (p. 1857, 1863, 1869), l'action sociale (p. 1857, 1861, 1862, 1863, 1867, 1868, 1869, 1870), les problèmes agricoles (p. 1858, 1859, 1865, 1867, 1870), les incidents du mois de mai 1967 à La Guadeloupe (p. 1859, 1867), l'enseignement (p. 1859, 1865, 1866, 1868), le logement (p. 1859), l'intégration dans le Marché commun (p. 1860, 1866, 1867, 1869), les routes (p. 1862, 1866, 1869, 1870), les liaisons aériennes (p. 1864), le livre « Cent millions de Français » par Robert Delerm (p. 1865, 1868), l'artisanat (p. 1865), les fonctionnaires (p. 1865, 1866), l'aide technique (p. 1866), la formation professionnelle (p. 1868), l'industrie forestière (p. 1868, 1870), l'industrie sucrière (p. 1870), le centre spatial de Kourou (p. 1870), le port en eau profonde sur le Mahuri (p. 1868, 1870), le salaire minimum garanti (p. 1871). — *Crédits et articles* (p. 1871). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Antoine Courrière ; Louis Namy.

TERRITOIRES D'OUTRE-MER (p. 1871 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean-Marie Louvel, rapporteur spécial ; Pierre Billotte, ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer ; Henry Lhoste ; Ahmed Abdallah ; Alfred Poroï.

Observations sur : les crédits (p. 1872, 1876), les offices de postes et télécommunications (p. 1872), les personnels (p. 1872, 1875, 1876), la recherche scientifique dans le territoire des terres australes et antarctiques (p. 1872), l'aide technique au territoire des Afars et des Issas (p. 1872), l'aide de la métropole (p. 1873, 1874), les investissements dans les territoires d'outre-mer et en particulier en Nouvelle-Calédonie (p. 1873, 1874, 1875, 1876), le F. I. D. E. S. (p. 1873, 1875, 1877, 1878, 1880), la situation de Wallis et Futuna (p. 1876, 1879), les liaisons aux Wallis (p. 1876, 1879), la route de Futuna reliant Sigane à Alo (p. 1877, 1879), l'enseignement à Wallis et Futuna (p. 1877, 1880), la situation des Comores (p. 1877, 1879), la situation de la Polynésie française (p. 1878, 1879). *Crédits et articles* (p. 1880).

**Suite de la discussion** [28 novembre 1967].

SERVICES DU PREMIER MINISTRE (suite). — Section III : INFORMATION. OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE (p. 1884 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Edouard Bonnefous, rapporteur spécial ; Jean Fleury, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Jacques Duclos ; André Diligent ; Roger Carcassonne ; Léon Motais de Narbonne ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Dominique Pado.

Observations sur : les crédits de l'information (p. 1885, 1889, 1893), le budget de l'O. R. T. F. (p. 1885, 1893, 1900, 1096), le sort de France Culture et de France Musique (p. 1887, 1092), la télévision en couleurs (p. 1885), la publicité à la télévision (p. 1886, 1887, 1888, 1889, 1892, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1901, 1902, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911), les investissements publicitaires et l'expansion économique (p. 1887, 1891, 1892), le fonds culturel et les publications au Canada (p. 1885, 1907), les répercussions sur la presse de la publicité télévisée (p. 1888, 1891, 1894, 1901), la publicité et la taxe (p. 1881, 1893), la presse (p. 1889, 1890, 1895, 1909, 1912), les programmes de l'O. R. T. F. (p. 1890, 1891, 1902, 1903), la création d'une troisième chaîne publicitaire (p. 1891), le marché publicitaire français (p. 1892), la partialité des informations (p. 1896, 1903), les exonérations de la taxe de télévision (p. 1897, 1906, 1907), les relais (p. 1897), la télévision par satellites (p. 1900, 1905, 1912, 1913), les personnels de l'O. R. T. F. (p. 1902, 1905), l'émission Telex-Consommateurs (p. 1903, 1904), les émissions radiophoniques vers l'étranger (p. 1904, 1905, 1906, 1907). — *Crédits et articles* (p. 1913 et

suiv.). — Etat B (Mesures nouvelles). Titre III (p. 1913). — Observations sur l'émission « Au-delà des mers » vers l'outre-mer français ou francophone (*ibid.*). — Titre IV (p. 1914). — Rejet par scrutin public (n° 20). — Ligne 103 de l'état E (redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radiodiffusion et de télévision (p. 1914). — Observations sur les exonérations (p. 1915). — Rejet (*ibid.*) par scrutin public (n° 21). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Jean Bardol ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Georges Marie-Anne.

ECONOMIE ET FINANCES. — Section I. — CHARGES COMMUNES (p. 1915 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Ludovic Tron, rapporteur spécial ; Louis Talamoni ; Jean Nayrou ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances.

Observations sur : les crédits (p. 1915, 1917, 1919), la dette (p. 1916, 1920), les pensions et les retraites (p. 1916, 1918, 1919, 1920), les interventions d'ordre économique (p. 1916, 1917, 1920), les interventions d'ordre social (p. 1916, 1920), les investissements exécutés directement par l'Etat (p. 1916), le programme civil de défense (p. 1917), les traitements des fonctionnaires (p. 1918, 1919, 1920). — *Crédits et articles* (p. 1920 et suiv.). — Etat B (mesures nouvelles). — Titre II (p. 1920). — Observations sur les comptes du Sénat et la création d'un parking (*ibid.*). — Titre III (p. 1922). — Observations sur certaines pensions militaires d'invalidité (*ibid.*). — Titre IV (*ibid.*). — Observations sur la vignette et le fonds national de solidarité (p. 1922 à 1924). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Jean Bardol ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Antoine Courrière, président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; Michel Darras ; Mlle Irma Rapuzzi.

Section II. — SERVICES FINANCIERS ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES (p. 1924 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Ludovic Tron, rapporteur spécial (services financiers) ; Pierre Carous, rapporteur spécial (affaires économiques) ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Raymond Brun, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. André Armengaud ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances.

Observations sur : l'augmentation des transformations d'emplois [Institut national de la statistique et administrations financières] (p. 1924, 1930), les programmes de travaux (p. 1924, 1925), le fonctionnement des administrations financières (p. 1925, 1929), les crédits affaires économiques (p. 1925, 1929), l'Institut national de consommation (p. 1926, 1930), l'assistance technique au commerce et l'enseignement commercial (p. 1926, 1929), les expositions internationales (p. 1926), les prix et les échanges extérieurs (p. 1927, 1928, 1929, 1930), la dévaluation de la livre (p. 1928), le Laboratoire coopératif d'analyses et recherches (p. 1928, 1929), l'agence de défense des biens et intérêts des rapatriés (p. 1929, 1930). — *Crédits et articles* (p. 1931).

ARTICLES DE TOTALISATION DES CRÉDITS (p. 1931 et 1932).

ARTICLES DE LA DEUXIÈME PARTIE NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS (p. 1932 et suiv.). — Art. 51 [taxes parafiscales] (p. 1932). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général tendant à insérer un article additionnel nouveau disposant que l'Office de radiodiffusion-télévision française est un établissement public d'Etat dont les ressources sont fixées chaque année par la loi de finances (p. 1947) et amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à insérer un article additionnel nouveau prévoyant la création d'un conseil de surveillance chargé de suivre et d'apprécier le fonctionnement administratif, financier et technique de l'O. R. T. F. (*ibid.*), observations sur la consultation demandée au Conseil Constitutionnel pour savoir si le problème de la publicité à l'O. R. T. F. devait être réglé par voie réglementaire ou législative (*ibid.*), vote unique à la demande du Gouvernement, en vertu de l'article 44, dernier alinéa de la Constitution et de l'article 42, alinéa 7, du règlement du Sénat, sur l'article 51 de l'état E, dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale, moins la ligne 103, précédemment repoussée par le Sénat et à l'exclusion de tous amendements et articles additionnels (p. 1950), rejet (*ibid.*), par scrutin public (n° 22). — Art. 63 (p. 1954). — Observations sur la fiscalité forestière (*ibid.*). — Après l'article 63 (p. 1955). — Amendement par M. Pierre Carous, tendant à insérer un article additionnel nouveau relatif au régime d'imposition des industriels et négociants s'intéressant aux déchets neufs d'industrie et aux matières de récupération (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. André Armengaud, tendant à insérer un article additionnel nouveau relatif au revenu imposable des personnes de nationalité française ou étrangère qui n'ont pas leur domicile réel en France mais qui y possèdent une ou plusieurs résidences (*ibid.*), observations, retrait (p. 1956). — Après l'article 63 *ter* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Martin tendant à insérer un article additionnel nouveau disposant que « Jusqu'au 31 décembre 1970, les plus-values dégagées à l'occasion de scissions de sociétés de capitaux seront frappées, à l'exclusion de toute autre imposition, d'une taxe forfaitaire de 10 p. 100. » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1957). — Art. additionnel 63 *quater* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Martin, tendant à insérer un article additionnel 63 *quater* nouveau relatif à la situation des communes ayant un patrimoine forestier, pour la répartition de la taxe locale (*ibid.*), observations, adoption (p. 1958). — Après l'art. 63 *quater* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, tendant à insérer un article additionnel nouveau disposant que : « La transformation en locaux commerciaux ou professionnels de logements situés dans un immeuble affecté à l'habitation pour les trois quarts au moins de sa superficie totale, postérieurement à son achèvement, n'entraîne pas la perte du bénéfice du régime fiscal prévu à l'article 28 de la loi du 15 mars 1963. » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1959). — Amendement par M. Etienne Dailly tendant à insérer un article additionnel nouveau relatif à la retraite mutualiste des anciens combattants (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. additionnel 63 *quinquies* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. André Armengaud tendant, après l'article 63 *quater*, à insérer un article additionnel 63 *quinquies* nouveau relatif à l'application du régime fiscal des plus-values à long terme aux produits de cession de brevets (*ibid.*), et amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant, après l'article 63 *quater*, à insérer un article additionnel 63 *quinquies* nouveau relatif à l'application du régime fiscal des plus-values à long terme aux produits de cession de brevets en cours de délivrance (*ibid.*), observations, retrait du premier amendement et adoption du second amendement modifié (p. 1960). — Après l'art. 63 *quinquies* (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Darras tendant à insérer un article additionnel nouveau disposant qu' « aucune poursuite ne sera exercée, aucune amende fiscale, majoration, pénalité ou aucun intérêt de retard ne sera répété contre les contribuables qui, ayant avant la promulgation de la présente loi omis de souscrire des déclarations d'impôts ou souscrit des déclarations insuffisantes, auront spontanément, dans les trois mois de cette promulgation, réparé leurs omissions ou rectifié leurs déclarations antérieures. » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la constitution (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, tendant à insérer un article additionnel nouveau permettant aux veuves des anciens combattants de bénéficier de la protection de l'office national après le décès de leur mari (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1961). — Art. additionnel 77 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à insérer un article additionnel 77 nouveau ayant pour but de régulariser la situation de certains fonctionnaires de l'Etat qui avaient en Algérie le statut de droit local (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 78 nouveau (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, tendant à insérer un article additionnel 78 nouveau prorogeant de six années certaines dispositions relatives aux emplois réservés (*ibid.*), observation, adoption (p. 1962). — DISPOSITIONS ANTÉRIEUREMENT RÉSERVÉES (*ibid.*). — Art. 41 [crédits postes et télécommunications] et article additionnel par M. Marcel Pellenc, rapporteur général relatif au concours du budget général aux charges d'exploitation et d'équipement du service des chèques postaux (cf. supra, p. 1424), vote unique à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44 dernier alinéa de la Constitution et de l'article 42, 7e alinéa, du règlement du Sénat, rejet (p. 1962). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Armengaud ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Pierre Carous ; André Colin ; Etienne Dailly ; Michel Darras ; Louis Jung ; Marcel Martin ; Max Monichon ; Marcel Pellenc, rapporteur général. — *Explications de vote :* MM. Etienne Dailly ; François Schleiter ; Antoine Courrière ; Jacques Soufflet ; André Monteil ; Jean Bardol ; Yvon Coudé du Foresto ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — Sur l'ensemble (p. 1968). — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 23). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 5).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (articles 45, alinéa 2, et 47 de la Constitution, article 39 de la loi organique relative aux lois de finances) [28 novembre 1967] (p. 1969). — Election des membres de la commission [30 novembre 1967] (p. 1981 et 1991). — **Discussion** [6 décembre 1967] (p. 2068 et suiv.). — *Est entendu :* M. Marcel Pellenc, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire. — *Discussion des articles* (p. 2071 et suiv.). — Vote unique à la demande du Gouvernement, en vertu de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et

de l'article 42, alinéa 7 du règlement du Sénat, sur l'ensemble du projet de loi de finances dans le texte de la commission mixte paritaire modifié par les amendements du Gouvernement, à l'exclusion de tous autres amendements et articles additionnels (p. 2072). — Art. 7 (p. 2073). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à supprimer le paragraphe IV *bis* de cet article, paragraphe relatif au taux de la T. V. A. applicable aux travaux immobilier en cours au 1er janvier 1968 (*ibid.*), observations (*ibid.*). — Art. 7 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances tendant à relever certains droits d'enregistrement, observations (p. 2074). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances relatif au taux de la T. V. A. applicable aux ventes de spiritueux à consommer sur place, observations (*ibid.*). — Art. 11 (p. 2079). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances tendant à supprimer le paragraphe VII de cet article, paragraphe prévoyant pour les communes une compensation des ressources qu'elles auraient eu du fait de la législation antérieure, observations (*ibid.*). — Art. 12 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, relatif à l'imposition des crèmes de cassis, observations (*ibid.*). — Art. 13 (*ibid.*). — Observations sur la situation des départements d'outre-mer au regard de la taxe spéciale pour l'usage des routes (p. 2080), sur la procédure et les votes sur le fonds routier (p. 2081), amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances relatif aux taux de la taxe à l'essieu (p. 2083). — Art. 14 (*ibid.*). — Observations sur le dégrèvement de la contribution mobilière pour les personnes âgées (*ibid.*). — Art. 18 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à maintenir en Corse pour 1968, le dégrèvement de la T. V. A. sur certains matériels (p. 2084). — Art. 27 (p. 2085). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à modifier les majorations du taux maximal de la redevance relative à l'agrément des producteurs ou négociants en bois et plants de vigne, observations (*ibid.*). — Art. 34 et état A (p. 2086). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget, tendant à diverses modifications de cet article d'équilibre, observations (p. 2087). — Art. 44 (p. 2088). — Deux amendements par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à des modifications de répartition des autorisations de programme et des crédits de paiement [dotations des tranches locale et départementale du fonds routier], observations (p. 2088 et 2089). — Art. 63 *quinquies* (p. 2104). — Amendement rédactionnel par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Octave Bajeux ; Jean Bardol ; Lucien Bernier ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Yvon Coudé du Foresto ; Antoine Courrière, Etienne Dailly ; Jean Filippi ; Joseph-Pierre Lanet ; Marc Pauzet ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Alex Roubert, président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; François Schleiter. — *Explications de vote :* MM. Antoine Courrière ; Yvon Coudé du Foresto ; André Cornu ; Jean Bardol ; Jacques Vassor ; François Schleiter ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Roger Houdet. — Sur l'ensemble (p. 2108), vote unique, rejet (p. 2109) par scrutin public (n° 29). — REJET (n° 8). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle (deuxième) lecture le 7 décembre 1967. — Voy : Impressions n°s 530, 546, 91.

**Transmission au Sénat (nouvelle lecture)** [8 décembre 1967] (I., n° 69). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — **Discussion** [8 décembre 1967] (p. 2153 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Pellenc, rapporteur général ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; André Dulin ; Charles Durand ; Roger Lachèvre ; André Armengaud. — *Discussion des articles* (p. 2158 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean Filippi ; Marcel Pellenc, rapporteur général. — Vote unique, à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution, et de l'article 42, septième alinéa, du règlement du Sénat, sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 1968 dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, à l'exclusion de tout amendement ou article additionnel (p. 2183). — Sur l'ensemble (*ibid.*) et par scrutin public (n° 31). — REJET. (n° 16). — NOUVELLE LECTURE. — Adoption définitive en troisième lecture par l'Assemblée nationale le 8 décembre 1967. — Voy. : Impressions, n°s 569, 570, 93.

**Promulgation :** loi n° 67-1114 du 21 décembre 1967 (*J. O.* du 22 décembre 1967).

# C

## CADRES

Proposition de loi, présentée par M. Jacques DUCLOS, *sénateur*, **tendant à organiser le perfectionnement continu des cadres** [1er juillet 1967] (I., n° 351). — Renvoi à la commission des affaires culturelles sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**CADRES HOSPITALIERS.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 811.

**CAISSE DES CALAMITES AGRICOLES.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 28.

## CAISSE NATIONALE DES BARREAUX FRANÇAIS

Proposition de loi, présentée par M. André ARMENGAUD, *sénateur*, **tendant à étendre à la caisse nationale des barreaux français les dispositions de la loi n° 65-555 du 10 juillet 1965 relative à l'assurance volontaire vieillesse des Français exerçant une activité professionnelle à l'étranger.** [24 octobre 1967] (I., n° 9). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commmission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

## CALAMITES ATMOSPHERIQUES

Voy. : QUESTIONS ORALES, 785, 787, 798, 816.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 28, 34.

Observations sur le procès-verbal de la séance [29 juin 1967] (p. 812 et 813).

**CARRIERES SOUTERRAINES.** — Voy. : CODE MINIER.

**CENTRE FERROVIAIRE DE NOISY-LE-SEC.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 822.

## CENTRES REGIONAUX DE LA PROPRIETE FORESTIERE

Projet de loi, présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **réprimant les fraudes en matière d'élections des administrateurs des centres régionaux de la propriété forestière.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 novembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 173, 480, 75. — **Transmission au Sénat** [23 novembre 1967] (I., n° 34). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Baudoin de Hauteclocque [12 décembre 1967] (I., n° 70). — **Discussion** [14 décembre 1967] (p. 2302 et 2303). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Baudoin de Hauteclocque, rapporteur ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — *Article unique* (p. 2303). — ADOPTION (n° 23). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1116 du 21 décembre 1967 (*J. O.* du 22 décembre 1967).

## CESSION DE PARTS OU D'ACTIONS MISES SOUS SEQUESTRE

Proposition de loi, présentée par M. André ARMENGAUD, *sénateur*, **relative à la cession des parts ou actions mises sous séquestre comme biens ennemis, de sociétés dont l'actif est exclusivement composé de marques de fabrique et de commerce** [25 mai 1967] (I., n° 262). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [8 juin 1967] (I., n° 288). — **Discussion** [13 juin 1967] (p. 648 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Garet, au nom de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Discussion de l'article unique* (p. 649). — Amendement par M. André Armengaud, tendant à modifier le début de l'article unique afin de ne viser, d'une part, que les sociétés dont l'actif est exclusivement composé de marques de fabrique et de commerce et d'autre part celles dont l'objet est de gérer des marques de fabrique et de commerce (*ibid.*), observations, adoption (p. 650). — ADOPTION (n° 131). — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale le 30 juin 1967. — Voy. : Impressions n°s 317, 375, 46.

**Transmission au Sénat (deuxième lecture)** [1er juillet 1967] (I., n° 346). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [1er juillet 1967] (I., n° 355). — **Discussion** [1er juillet 1967] (p. 853). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — *Article unique* (p. 853). — ADOPTION (n° 153). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-552 du 8 juillet 1967 (*J. O.* du 11 juillet 1967).

**CHANTIERS NAVALS DU TRAIT.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 824.

**CHASSE.** — Voy. : CODE RURAL.

**CHAUFFEURS DE TAXI**

Proposition de loi, présentée par M. Hector VIRON, *sénateur*, **tendant à définir la situation juridique et sociale des chauffeurs de taxi, propriétaires de leur voiture** [1er juillet 1967] (I., n° 359). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**CHAUFFEURS DE TAXI (ESSENCE).** — Voy. : RISTOURNE SUR L'ESSENCE EN FAVEUR DES CHAUFFEURS DE TAXI.

**CHAUFFEURS DE TAXI (PORT D'ARMES).** — Voy. : DROIT DE PORT D'ARMES.

**CHEMINOTS RETRAITES.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 802.

**CHEQUES DE VOYAGE (REGIME FISCAL).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 815.

**CHOMAGE (NORD).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 792.

**CHOMEURS (IMPOTS).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 775.

**CIRCULATION DANS LA REGION PARISIENNE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 818.

**CITE UNIVERSITAIRE DE LILLE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 814.

**CITROEN (ELECTIONS DE DELEGUES DE TRAVAILLEURS).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 778.

**CLINIQUE CHIRURGICALE D'ATHIS-MONS (ESSONNE).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 826.

**CODE CIVIL (ART. 1039 - 2°)**

Proposition de loi présentée par M. Pierre-Charles KRIEG, *député*, **tendant à modifier les dispositions de l'article 1039-2° du code civil relatif aux donations entre époux.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 14 décembre 1967. — Voy. : impressions nos 53, 567, 100. — **Transmission au Sénat** [14 décembre 1967] (I. n° 92). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Léon Jozeau-Marigné [20 décembre 1967] (I. n° 113). — **Discussion** [20 décembre 1967] (p. 2503 et 2504). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur. — *Articles* (p. 2504). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 53). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1179 du 28 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

**CODE CIVIL DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER**

Projet de loi, présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice*, **portant extension aux départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion des modifications apportées au code civil et précisant les conditions d'application de certains articles de ce code dans les mêmes départements** [6 décembre 1966] I., n° 73). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Molle (rattaché pour ordre à la séance du 21 décembre 1966) [3 avril 1967] (I., n° 202). — **Discussion** [13 avril 1967] (p. 121 et 122). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Marcel Molle, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 122). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Edgar Faure, ministre de l'agriculture ; Georges Marie-Anne. — ADOPTION (n° 95). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en première lecture, le 25 mai 1967. — Voy. : Impressions, nos 98, 215, 21. — **Transmission au Sénat (deuxième lecture)** [30 mai 1967] (I., n° 269). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

**CODE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE (Art. 62)**

Proposition de loi présentée par M. Pierre LEPAGE, *député*, **tendant à modifier l'article 62 du code de l'administration communale en vue de faire cesser l'incompatibilité existant entre les fonctions de géomètre du cadastre et le mandat de maire ou d'adjoint.** — Adoptée par l'Assemblée nationale, le 8 décembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2058, 2129, 606. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1966] (I., n° 97). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.* — Rapport par M. Jean Geoffroy (rattaché pour ordre à la séance du 21 décembre 1966) [3 avril 1967] (I., n° 210). — **Discussion** [13 avril 1967] (p. 124). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Jean Geoffroy, rapporteur. — *Article unique* (p. 124). — REJET (n° 97).

**CODE DE LA SANTE PUBLIQUE**

Proposition de loi présentée par M. Lucien NEUWIRTH, *député*, **tendant à modifier les articles 3 et 4 de la loi du 31 juillet 1922 (art. L. 648 et L. 639 du code de la santé publique) concernant la régulation des naissances et les contraceptifs.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 1er juillet 1967 (*nouvel intitulé*). — Voy. : Impressions nos 34, 328, 60. — **Transmission au Sénat** [rattachée pour ordre à la séance du 1er juillet 1967. *J. O.* 2 octobre 1967]. (I. n° 363). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Léon Messaud [31 octobre 1967] (I. n° 11). — **Discussion** [5 décembre 1967] (p. 2025 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Roger Menu, président de la commission des affaires sociales ; Léon Messaud, rapporteur ; Hector Viron ; Marcel Guislain ; Jacques Henriet ; Jean Gravier ; Georges Portmann ; Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales ; Charles Fruh. — *Discussion des articles* (p. 2041 et suiv.). — Art. 2 (p. 2041). — Amendement par M. Jacques Henriet, tendant à compléter cet article par la disposition suivante : « Toutefois, la fabrication et l'importation des contraceptifs dangereux pour la santé des femmes ne seront pas autorisées » (*ibid.*), observations, rejet (p. 2043) par scrutin public (n° 24). — Après l'article 2 (p. 2043). — Amendement par M. Jacques Henriet, tendant à insérer un article additionnel 2 *bis* nouveau ainsi rédigé : « Les contraceptifs chimiques ou hormonaux, dangereux pour le patrimoine génétique héréditaire, ne seront pas autorisés tant que la preuve de leur innocuité n'est pas scientifiquement établie. Il sera créé une unité de recherche scientifique dont le but exclusif sera d'expérimenter les contraceptifs chimiques ou hormonaux et de définir leur action sur le patrimoine génétique héréditaire » (*ibid.*), observations, rejet (p. 2045) par scrutin public (n° 25). — Amendement par M. Jacques Henriet, tendant à insérer, après l'article 2, un article additionnel 2 *ter* nouveau ainsi rédigé : « Les contraceptifs intra-utérins dangereux pour la santé des femmes ne sont pas autorisés » (p. 2045), observations, rejet (*ibid.*). par scrutin public (n° 26). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Messaud, rapporteur, tendant à remplacer le premier alinéa de cet article par les trois alinéas suivants : « La vente des produits, médicaments et objets contraceptifs est subordonnée à une autorisation de mise sur le marché, délivrée par le ministre des affaires sociales. Elle est exclusivement effectuée en pharmacie. Les contraceptifs inscrits sur un tableau spécial, par décision du ministre des affaires sociales, ne sont délivrés que sur ordonnance médicale. Cette ordonnance, accompagnée d'un bon tiré d'un carnet à souche, nominative, limitée quantitativement et dans le temps, doit être remise par le médecin au consultant lui-même. » (p. 2046) et sous-amendement par M. Jean Gravier tendant, à la fin du deuxième alinéa, à ajouter la phrase suivante : « Aucun produit, aucun médicament abortif ne pourra être inscrit sur ce tableau spécial. » (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Gravier, tendant à rédiger comme suit le troisième alinéa de cet article 3 : « Les praticiens dont la qualification sera déterminée par un règlement d'administration publique, sont seuls autorisés à procéder à l'insertion des contraceptifs intra-utérins et à en obtenir, sur demande écrite, la délivrance. » (*ibid.*) et amendement par M. Léon Messaud, rapporteur, tendant à un but sem-

blable (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Léon Messaud, rapporteur (*ibid.*) et adoption de l'amendement par M. Jean Gravier (p. 2047). — Amendement par M. Léon Messaud, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le troisième alinéa de l'article 3 : « La vente ou la fourniture aux mineurs de vingt et un ans non émancipés des contraceptifs inscrits au tableau spécial ne peut être effectuée que sur ordonnance médicale délivrée, sauf nécessité thérapeutique, avec le consentement du représentant légal. » (*ibid.*), observations, prise en considération de l'amendement (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Hector Viron, tendant à remplacer les mots : « vingt et un ans », par les mots : « dix-huit ans », et sous-amendement identique par Mlle Irma Rapuzzi (*ibid.*), observations, rejet (p. 2049) des deux sous-amendements par scrutin public (n° 27) ; sous-amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales, tendant à rédiger comme suit la fin de l'amendement : « ... que sur ordonnance médicale constatant le consentement de l'un des parents ou du représentant légal. » (p. 2049), sous-amendement par M. Michel Darras tendant à supprimer les mots : « sauf nécessité thérapeutique » et sous-amendement identique par M. Jean Gravier (*ibid.*), sous-amendement par M. Jean Gravier tendant à remplacer les mots : « avec le consentement du représentant légal », par les mots : « en la présence et avec le consentement écrit de l'un des parents ou du représentant légal » (*ibid.*) et sous-amendement par M. Michel Darras, tendant à remplacer les mots : « avec le consentement du représentant légal », par les mots : « en la présence, ou, à défaut, avec le consentement écrit, de l'un des parents ou du représentant légal » (*ibid.*), observations, les sous-amendements par M. Michel Darras et par M. Jean Gravier tendant à supprimer les mots : « sauf nécessité thérapeutique » sont adoptés (p. 2050) ; le sous-amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales, est retiré (*ibid.*) ; le sous-amendement par M. Jean Gravier tendant à remplacer les mots : « avec le consentement du représentant légal », par les mots : « en la présence et avec le consentement écrit de l'un des parents ou du représentant légal » est adopté (*ibid.*), les autres sous-amendements n'ont plus d'objet (*ibid.*) ; l'amendement par M. Léon Messaud tendant à une nouvelle rédaction du troisième alinéa de l'article 3, précédemment pris en considération, est adopté (*ibid.*). — Après l'article 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Gravier tendant à insérer un article additionnel 3 *bis* nouveau ainsi rédigé : « L'utilisation dans un but anticonceptionnel des produits et médicaments à effet avortif est interdite. » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*) — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Messaud, rapporteur, tendant à remplacer le premier alinéa de cet article par les deux alinéas suivants : « Un règlement d'administration publique déterminera les conditions de fonctionnement des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial, ainsi que les modalités de l'agrément, par le ministre des affaires sociales, des centres de planification ou d'éducation familiale. Ces établissements et ces centres, publics ou privés, ne devront poursuivre aucun but lucratif. La délivrance des contraceptifs est interdite dans ces établissements et ces centres. » (p. 2051), sous-amendement par M. Michel Darras tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa du texte de l'amendement : « La délivrance des contraceptifs inscrits au tableau spécial est interdite dans ces établissements et ces centres » (*ibid.*), observations, rejet du sous-amendement et adoption de l'amendement (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Henriet tendant à compléter cet article par les dispositions suivantes : « L'information devra être objective et ne pourra être faite que par des moyens (projections et films) ayant reçu le visa du ministre des affaires sociales. Elle signalera notamment les dangers génétiques de la contraception. Ces centres d'information ne pourront jamais se réclamer d'une appartenance politique ni recevoir d'aide financière d'origine politique » (*ibid.*), observations, la première partie de l'amendement est retirée, rejet de la seconde partie (p. 2052). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Messaud rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « Toute propagande antinataliste est interdite. Toute propagande et toute publicité commerciale directe ou indirecte concernant les médicaments, produits ou objets... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 5 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Messaud, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 5 *bis* nouveau, autorisant, pour les départements d'outre-mer, l'adaptation par voie réglementaire, de certaines dispositions législatives de ce texte (*ibid.*), sous-amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales, tendant à excepter le département de la Guyane (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (p. 2053). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Messaud, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article concernant les pénalités (*ibid.*) et trois sous-amendements par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales, tendant à préciser diverses pénalités (*ibid.*), observations, adoption des trois sous-amendements et de l'amendement (p. 2054). — Article additionnel 6 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Gravier, tendant à insérer un article additionnel 6 *bis* nouveau disposant que : « chaque année, à l'occasion de la discussion du projet de loi de finances, le ministre des affaires sociales publiera un rapport rendant compte de l'évolution démographique du pays, ainsi que de l'application de la présente loi » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Intitulé de la proposition de loi (p. 2054). — Amendement par M. Léon Messaud, rapporteur, tendant à modifier l'intitulé (*ibid.*), adoption (p. 2055). — *Nouvel intitulé :* « **Proposition de loi relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique** ». — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Michel Darras ; Marcel Fortier ; Charles Fruh ; Lucien Grand ; Jean Gravier ; Marcel Guislain ; Jacques Henriet ; Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales ; Léon Messaud, rapporteur ; André Plait ; Mlle Irma Rapuzzi ; M. Hector Viron. — Sur l'ensemble (p. 2055) et par scrutin public (n° 28). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 7). Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 14 décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 542, 564, 97.

**Deuxième transmission au Sénat** [14 décembre 1967] (I., n° 91). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Léon Messaud [15 décembre 1967] (I., n° 95). — **Discussion** [15 décembre 1967] (p. 2356 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Messaud, rapporteur; Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales ; Michel Darras ; Jacques Henriet. — *Discussion des articles* (p. 2359 et suiv.). — Art. 3 (p. 2359). — Amendement par M. Léon Messaud, rapporteur, tendant à rétablir le texte du Sénat et, par suite, à supprimer les mots : ou certificat de non-contre-indication » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Henriet, tendant, dans la 2e phrase du 2e alinéa de cet article, après les mots : « aucun produit, aucun médicament », à ajouter les mots : « aucun objet » (*ibid.*), l'amendement est réservé (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation au troisième alinéa de cet article par M. Léon Messaud, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Messaud, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le quatrième alinéa de l'article 3 : « Les praticiens dont la qualification sera déterminée par un règlement d'administration publique sont seuls autorisés à procéder à l'insertion des contraceptifs intra-utérins et à en obtenir, sur demande écrite, la délivrance. » (*ibid.*) et amendement par M. Jacques Henriet tendant à rédiger comme suit ce même quatrième alinéa : « L'insertion des contraceptifs intra-utérins ne peut être pratiquée que dans un établissement hospitalier. » (*ibid.*), observations, adoption modifiée de l'amendement par M. Jacques Henriet (p. 2361) et retrait de l'amendement par M. Léon Messaud (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Messaud, rapporteur, tendant, au début du cinquième alinéa de l'article 3, après les mots : « des contraceptifs », à insérer les mots : « inscrits au tableau spécial » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Messaud, rapporteur, tendant, au cinquième alinéa de cet article, à remplacer les mots : « mineurs de dix-huit ans » par les mots : « mineurs de vingt et un ans » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2362). — Amendement par M. Léon Messaud, rapporteur, tendant à reprendre la disposition adoptée par le Sénat en première lecture en rédigeant comme suit la fin du cinquième alinéa : « ... sur ordonnance médicale délivrée en la présence et avec le consentement écrit de l'un des parents ou du représentant légal. » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — L'amendement par M. Jacques Henriet à la deuxième phrase du deuxième alinéa de l'article 3, précédemment réservé, est retiré (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Gravier tendant à une rédaction moins restrictive de cet article relatif à la propagande antinataliste et à la publicité (*ibid.*), et amendement par M. Léon Messaud, rapporteur, tendant, après les mots : « toute publicité » à ajouter le mot : « commerciale » (*ibid.*), observations, adoption des deux amendements (p. 2363). — Renvoi de l'article en commission pour coordination (*ibid.*). — Art. 5 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Messaud, rapporteur, tendant à reprendre cet article relatif à l'adaptation de la présente loi à la situation particulière de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Deux amendements de coordination par M. Léon Messaud, rapporteur, observations (*ibid.*), adoption (p. 2364). — Art. 5 (*suite*, p. 2364). — L'amendement par M. Jean Gravier est retiré (p. 2364). — *Ont pris part à la discussion des articles :* Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Michel Darras ; Jean Gravier ; Jacques Henriet ; Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales ; Pierre Marcilhacy ; Roger Menu, président de la commission des affaires sociales ; Léon Messaud, rapporteur ; Hector Viron. — Sur l'ensemble (p. 2364). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 30). — DEUXIÈME LECTURE.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (art. 45, alinéa 2 de la Constitution) [15 décembre 1967] (p. 2364). — Election des membres de la commission [15 décembre 1967] (p. 2379 et 2402). — Rapport par M. Lucien Grand [19 décembre 1967] (I., n° 100). — **Discussion** [19 décembre 1967] (p. 2433 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Roger Menu, président de la commission mixte paritaire ; Lucien Grand, rapporteur. — Discussion des articles (p. 2433 et 2434). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales ; Jacques Masteau. — Sur l'ensemble (p. 2434). — ADOPTION (n° 37). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Adoptée en troisième lecture (commission mixte paritaire) par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1967. Voy. : Impressions n°s 597, 604, 106.

**Promulgation :** loi n° 67-1176 du 28 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

**CODE DE LA SANTE PUBLIQUE.** — Voy. : INCAPABLES MAJEURS.

**CODE DE LA SECURITE SOCIALE**

Proposition de loi, présentée par Mme Marie-Hélène CARDOT, *sénateur,* **tendant à modifier l'article L. 244 du code de la sécurité sociale** [28 novembre 1967] (I., n° 45). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

**CODE DE PROCEDURE PENALE (ART. 799).**

Proposition de loi, présentée par M. Joseph YVON, *sénateur,* **tendant à compléter l'article 799 du code de procédure pénale relatif aux effets de la réhabilitation** [8 décembre 1966] (I., n° 88). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale. — Rapport par M. Robert Bruyneel [27 avril 1967] (I., n° 228).

**CODE ELECTORAL**

1. — Proposition de loi, présentée par M. Edouard BONNEFOUS, *sénateur,* **tendant à modifier certains articles du code électoral concernant la répartition des sièges des sénateurs et la désignation des délégués des conseils municipaux qui participent à l'élection des sénateurs, en vue d'assurer aux départements et aux communes une représentation équitable** [12 novembre 1965] (I., n° 54). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.* — Caducité et reprise en application de l'art. 28 du règlement du Sénat [3 avril 1967] (p. 93). — Renvoi à la même commission sous la même réserve.

2. — Proposition de loi organique, présentée par M. Edouard BONNEFOUS, *sénateur,* **tendant à modifier certains articles du code électoral relatifs à la composition et au renouvellement du Sénat** [12 novembre 1965] (I., n° 55). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.* — Caducité et reprise, en application de l'article 28 du règlement du Sénat [3 avril 1967] (p. 93). — Renvoi à la même commission sous la même réserve.

3. — Proposition de loi organique, présentée par M. Robert BRUYNEEL, *sénateur,* **tendant à modifier certains articles du code électoral, de façon à prévoir le remplacement, par des élections partielles, des membres du Parlement dont le siège devient vacant.** (Rattachée pour ordre à la séance du 21 décembre 1966.) [3 avril 1967] (I., n° 205). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale. — Rapport par M. Robert Bruyneel [9 mai 1967] (I., n° 230). — **Discussion** [11 mai 1967] (p. 324 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* ; MM. Robert Bruyneel, rapporteur ; Marius Moutet ; Etienne Dailly ; Marcel Champeix ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération). — Motion par M. Marcel Prélot : « Le Sénat décide de ne procéder à la discussion des articles de la proposition de loi organique n° 205 (1966-1967) que lorsqu'il aura été statué sur la proposition de loi constitutionnelle n° 239 (1966-1967) supprimant l'incompatibilité, inscrite à l'article 23 de la Constitution, entre les fonctions de membre du Gouvernement et un mandat parlementaire. » (p. 330). — *Sont entendus :* MM. Marcel Prélot ; Edouard Le Bellegou ; Robert Bruyneel, rapporteur. — Adoption (p. 332) de la motion, par scrutin public (n° 46). — La discussion de la proposition de loi est en conséquence suspendue (p. 332).

**Suite de la discussion** [26 octobre 1967] (p. 1025 et suiv.). — *Discussion des articles* (p. 1025 et suiv.). — Art. 3 (p. 1025). — Amendement par M. Pierre de Félice, tendant à remplacer cet article supprimant les suppléances dès la promulgation de la présente loi par la disposition suivante : « Les remplaçants des députés et des sénateurs élus au scrutin majoritaire, en fonction à la date de promulgation de la présente loi organique, conservent la qualité de remplaçant pendant la durée du mandat de ceux qu'ils étaient appelés à remplacer. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1027) par scrutin public (n° 2). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Robert Bruyneel, rapporteur ; Etienne Dailly ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme. — Sur l'ensemble (p. 1027) et par scrutin public (n° 3). — ADOPTION (n° 3).

4. — Proposition de loi, présentée par M. Robert BRUYNEEL, *sénateur,* **tendant à modifier certains articles du code électoral.** — (Rattachée pour ordre à la séance du 21 décembre 1966.) [3 avril 1967] (I., n° 206). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale. — Rapport par M. Robert Bruyneel [9 mai 1967] (I., n° 231). — **Discussion** [26 octobre 1967] (p. 1027 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Robert Bruyneel, rapporteur, observations sur la nécessité de mettre en harmonie le code électoral avec la loi organique votée par le Sénat qui tend à remplacer le système des suppléants en rétablissant les élections partielles. — *Discussion des articles* (p. 1027 et suiv.). — Art. 2 (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Raymond Bonnefous, président de la commission des lois ; Robert Bruyneel, rapporteur ; André Colin ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé du tourisme ; Pierre de La Gontrie ; François Schleiter. — Renvoi en commission (p. 1029).

5. — Proposition de loi, présentée par M. Louis GROS, *sénateur,* **tendant à compléter le code électoral par un article 12 *bis* nouveau** [25 avril 1967] (I., n° 226). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

6. — Proposition de loi, présentée par M. Louis TALAMONI, *sénateur,* **tendant à modifier et à compléter les articles L. 63, L. 71, L. 80 et L. 81 du code électoral relatifs au vote par correspondance et au vote par procuration.** — (Rattachée pour ordre à la séance du 1er juillet 1967. — *J. O.* 2 octobre 1967) (I., n° 368) — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**CODE MINIER**

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre,* **modifiant l'article 108 du code minier.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 novembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 460, 486, 74. — **Transmission au Sénat** [23 novembre 1967] (I., n° 33). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. René Jager [30 novembre 1967] (I., n° 50). — **Discussion** [7 décembre 1967] (p. 2145 et 2146). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. René Jager, rapporteur ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération. — Article unique (p. 2146). — ADOPTION (n° 14). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1083 du 14 décembre 1967 (*J. O.* du 15 décembre 1967.

**CODE PENAL (ART. 175)**

Proposition de loi, présentée par Mme Marie-Hélène CARDOT, *sénateur,* **tendant à modifier l'article 175 du code pénal** [2 juin 1964] (I., n° 207). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement*

*et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.* — Rapport par M. Modeste Zussy [15 juin 1965] (I., n° 217). — **Discussion** [23 juin 1965] (p. 799). — ADOPTION (n° 118). — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en première lecture le 25 mai 1967. — Voy. : Impressions n°s 17, 127, 19.

**Transmission au Sénat (Deuxième lecture)** [30 mai 1967] (I., n° 266). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Modeste Zussy [2 juin 1967] (I., n° 280). — **Discussion** [8 juin 1967] (p. 600 et 601). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Modeste Zussy, rapporteur ; Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Articles* (p. 601). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 122). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-467 du 17 juin 1967 (*J. O.* du 20 juin 1967).

**CODE PENAL (ART. 252-1)**

Proposition de loi présentée par M. René SANSON, *député*, **tendant à insérer un article 252-1 dans le code pénal.** — Adoptée par l'Assemblée nationale, le 8 décembre 1966 (*Nouvel intitulé*). — Voy : Impressions n°s 2012, 2166, 613. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1966] (I., n° 98). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.* — Rapport par M. Lucien de Montigny (Rattaché pour ordre à la séance du 21 décembre 1966) [3 avril 1967] (I., n° 212). — **Discussion** [13 avril 1967] (p. 124 et 125). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Marcel Molle, rapporteur. — *Article unique* (p. 125). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Antoine Courrière ; Edgar Faure, ministre de l'agriculture ; Marcel Molle, rapporteur. — ADOPTION (n° 98). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-346 du 19 avril 1967 (*J. O.* du 20 avril 1967).

**C. O. D. E. R. (COMMISSIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL).** — Voy : QUESTIONS ORALES, 784.

**CODE RURAL**

1. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **modifiant les articles 370, 384, 385 et 387 du code rural relatifs à la police de la chasse.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 27 avril 1967 (*Nouvel intitulé*). — Voy. : Impressions n°s 90, 129, 10. — **Transmission au Sénat** [9 mai 1967] (I., n° 235). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Edouard Le Bellegou [25 mai 1967] (I., n° 264). — **Discussion** [8 juin 1967] (p. 601 et 602). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — *Discussion des articles* (p. 602). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à compléter le 2e alinéa du texte proposé pour l'article 384 du code rural par une phrase disposant que les gardes particuliers des fédérations départementales des chasseurs ne sont toutefois « habilités à constater les infractions aux dispositions de l'article 374 (2°) que sous réserve de l'accord des titulaires du droit de chasse » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles.* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Edouard Le Bellegou, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 602). — ADOPTION (n° 123). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-468 du 17 juin 1967 (*J. O.* du 20 juin 1967).

2. — Proposition de loi, présentée par M. Camille VALLIN, *sénateur*, **tendant à modifier certains articles du titre Ier du code rural relatifs aux opérations d'aménagement foncier et de remembrement** [1er juillet 1967] (I., n° 354). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

Voy. : DRAINAGE DES TERRES HUMIDES, STATUT DU FERMAGE.

**COLLECTIVITES LOCALES**

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 63, 8, 46, 43.

Voy. : COMITÉ CENTRAL DES ŒUVRES SOCIALES...

Voy. : MUTATIONS IMMOBILIÈRES.

**COLLECTIVITES LOCALES (CHARGE DES IMPOTS COMMUNAUX ET DEPARTEMENTAUX).** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 37.

**COLLECTIVITES LOCALES (INVESTISSEMENTS).** — Voy : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 26.

**COLLECTIVITES LOCALES (REFORME).** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 47.

**COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RESISTANCE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 800.

**COMITE CENTRAL DES ŒUVRES SOCIALES POUR LE PERSONNEL DES COLLECTIVITES LOCALES**

Proposition de loi, présentée par M. Lucien DE MONTIGNY, *sénateur*, **tendant à la création d'un comité central des œuvres sociales pour le personnel des collectivités locales** [29 juin 1967] (I., n° 342). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**COMMISSION DE CONTROLE (O. R. T. F.)**

Proposition de résolution, présentée par M. André DILIGENT, *sénateur*, **tendant à la désignation d'une commission de contrôle (chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres de l'O. R. T. F.)** [29 juin 1967] (I., n° 341). — Renvoi à la commission des affaires culturelles. — Rapport par M. André Diligent [12 décembre 1967] (I., n° 76). — **Discussion** [14 décembre 1967] (p. 2343). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Diligent, rapporteur ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — *Article unique* (p. 2343). — Adoption (*ibid.*). — RÉSOLUTION (n° 28). — Scrutin pour l'élection des membres de la commission de contrôle [19 décembre 1967] (p. 2424 et 2428).

**« COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION »**

Proposition de loi, présentée par M. Camille VALLIN, *sénateur*, **tendant à instituer des « communautés d'agglomération » dans les agglomérations multi-communales** [29 juin 1967] (I., n° 340). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**COMMUNICATION DE M. LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

Lettre de M. Jacques CHABAN-DELMAS, *président de l'Assemblée nationale*, donnant la composition du bureau de cette assemblée, élu les 3 et 4 avril 1967 [11 avril 1967] (p. 108).

**COMORES (ORGANISATION)**

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **modifiant et complétant la loi n° 61-1412 du 22 décembre 1961 relative à l'organisation des Comores.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 7 décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 521, 540, 92. — **Transmission au Sénat** [12 décembre 1967] (I., n° 73). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Léon Jozeau-Marigné [13 décembre 1967] (I., n° 85). — **Discussion** [14 décembre 1967] (p. 2328 et suivantes). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; Pierre Billotte, ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer ; Ahmed Abdallah. — *Discussion des articles* (p. 2331 et suivantes). — Art. 1er (p. 2331). — Amendement par M. Ahmed Abdallah tendant à modifier cet article afin de supprimer toutes les dispositions à caractère réglementaire touchant aux conseils de subdivision des quatre îles de l'archipel (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Ahmed Abdallah, tendant à préciser, dans le texte modificatif proposé pour l'article 1er de la loi du 22 décembre 1961, que le territoire d'outre-mer est « indivisible » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Ahmed Abdallah, tendant, dans le texte modificatif proposé pour l'article 3 de la loi du 22 décembre 1961, entre les mots : « haut-commissaire de la République » et

les mots : « les actes », à insérer les mots : « qui en accuse réception » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (p. 2333). — Amendement par M. Ahmed Abdallah, tendant à compléter le texte proposé pour le deuxième alinéa de l'article 10 de la loi du 22 décembre 1961 par les mots : « ... qui en accuse réception. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 8 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Ahmed Abdallah, tendant à insérer un article additionnel 8 *bis* nouveau instituant une procédure de conciliation amiable afin d'éviter le déclenchement automatique d'une procédure contentieuse d'annulation des actes des autorités territoriales (*ibid.*), observations, adoption (p. 2334). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Ahmed Abdallah, tendant à compléter le texte proposé par cet article pour l'alinéa 5 de l'article 29 de la loi du 22 décembre 1961 par les dispositions suivantes : « Le président du conseil de gouvernement peut, dans le même cas de désaccord, déclarer l'urgence lorsqu'il estime que l'ordre public intérieur est en jeu dans le cadre des pouvoirs qui lui sont dévolus à l'article 3 de la présente loi. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2335). — Amendement par M. Ahmed Abdallah, tendant à compléter l'article 9 par les dispositions suivantes : « (Alinéa 6.) Une convention déterminera les conditions dans lesquelles un représentant du président du conseil de gouvernement des Comores pourra participer, au sein de la délégation française compétente, aux négociations concernant les intérêts généraux des Comores qui seraient engagées entre le Gouvernement de la République et des Etats étrangers. De même, une convention déterminera les modalités selon lesquelles le président du conseil de gouvernement pourra demander à faire participer des personnalités comoriennes aux délégations françaises à des organisations techniques internationales dont la compétence s'étendrait à des domaines intéressant l'archipel des Comores. » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Ahmed Abdallah, tendant après le deuxième alinéa du texte modificatif propose pour l'article 31 de la loi du 22 décembre 1961, d'insérer les dispositions suivantes : « Une convention déterminera les conditions selon lesquelles des fonctionnaires comoriens seront inclus dans le personnel des postes installés dans les Etats voisins des Comores où ils seront chargés plus spécialement des intérêts des colonies comoriennes vivant dans ces Etats. Cette convention fixera les modalités par lesquelles le président du Conseil de Gouvernement des Comores pourra faire parvenir à ces fonctionnaires, sous couvert de leurs chefs de poste, des instructions concernant la solution de problèmes intéressant les membres de ces colonies comoriennes. Ces instructions ne pourront cependant aller à l'encontre de la politique générale de la République française dans l'Etat considéré ». (p. 2336), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Ahmed Abdallah tendant, après le quatrième alinéa du texte modificatif proposé pour l'article 31 de la loi du 22 décembre 1961, d'insérer les dispositions suivantes : « Toutefois, en ce qui concerne l'exécution du budget territorial, le contrôleur financier chargé du contrôle des dépenses engagées ne sera nommé qu'après l'assentiment du Gouvernement des Comores. Le Gouvernement des Comores pourra déléguer un représentant auprès des organismes, offices ou établissements publics compétents en matière de crédit, de change ou de commerce extérieur pour les opérations relatives à la gestion des affaires mettant en cause plus particulièrement les intérêts économiques ou financiers du territoire des Comores. » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 11 (ibid.). — Amendement par M. Ahmed Abdallah, tendant, dans le quatrième alinéa du texte proposé pour l'article 32 nouveau de la loi du 22 décembre 1961, à substituer aux mots : « après consultation » les mots : « sur avis écrit » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2337). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Ahmed Abdallah, tendant à compléter cet article par les dispositions suivantes : « Art. 37 *ter*. — L'entrée en vigueur de la présente loi est subordonnée à la conclusion des conventions prévues. » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Ahmed Abdallah ; Pierre Billotte, ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer ; Léon Jozeau-Marigné, rapporteur. — *Explication de vote :* M. Ahmed Abdallah. — Sur l'ensemble (p. 2337). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 26). Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 19 décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 593, 626, 112.

**Deuxième transmission au Sénat** [19 décembre 1967] (I., n° 106). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Léon Jozeau-Marigné [20 décembre 1967] (I., n° 112). — **Discussion** [20 décembre 1967] (p. 2504 et 2505). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi. — *Articles* (p. 2505). — ADOPTION (n° 54). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 68-4 du 3 janvier 1968 modifiant et complétant la loi n° 61-1412 du 22 décembre 1961 (*J. O.* du 4 janvier 1968).

### COMORES (POUVOIRS DE LA CHAMBRE DES DEPUTES)

Proposition de loi présentée par MM. SAÏD IBRAHIM et MOHAMED Ahmed, *députés*, **tendant à proroger les pouvoirs de la chambre des députés des Comores.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 13 avril 1967 (*nouvel intitulé*). — Voy. : Impressions n°s 28, 30, 21. — **Transmission au Sénat** [18 avril 1967] (I., n° 220). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Lucien de Montigny [20 avril 1967] (I., n° 224). — **Discussion** [20 avril 1967] (p. 171 et 172). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien de Montigny, rapporteur ; Pierre Billotte, ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer ; Ahmed Abdallah. — *Article unique* (p. 172). — ADOPTION (n° 102). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-358 du 24 avril 1967 (*J. O.* du 26 avril 1967).

### COMORES (REMPLACEMENT DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DEPUTES)

Proposition de loi présentée par MM. SAÏD IBRAHIM et MOHAMED Ahmed, *députés*, **relative au remplacement des membres de la chambre des députés des Comores.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 27 juin 1967. — Voy. : Impressions n°s 303, 361, 44. — **Transmission au Sénat** [29 juin 1967] (I., n° 331). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Léon Jozeau-Marigné [29 juin 1967] (I., n° 336). — **Discussion** [29 juin 1967] (p. 819 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Ahmed Abdallah. — *Articles* (p. 821). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 147). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-541 du 7 juillet 1967 (*J. O.* du 8 juillet 1967).

**COMPAGNIES AERIENNES FRANÇAISES.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 810.

**CONCESSIONS IMMOBILIERES.** — Voy. : ORIENTATION FONCIÈRE ET URBAINE, art. 37.

### CONGE ANNUEL

Proposition de loi présentée par M. Raymond GUYOT, *sénateur*, **tendant à généraliser le bénéfice d'un congé annuel payé de quatre semaines et à le porter à cinq semaines pour les apprentis et les jeunes travailleurs de moin de vingt et un ans, dans l'industrie, le commerce, les professions libérales, les services domestiques et l'agriculture** [23 mai 1967] (I., n° 260). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

### CONGES ANNUELS (CONCIERGES)

Proposition de loi présentée par M. René SANSON, *député*, **tendant à modifier l'article 5 de la loi du 13 janvier 1939 relatif aux obligations des employeurs envers les concierges à l'occasion des congés annuels.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 16 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 1876, 2036, 636. — **Transmission au Sénat** [15 décembre 1966] (I., n° 148). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Louis Guillou [7 décembre 1967] (I., n° 58).

**CONGE SPECIAL POUR LES MAGISTRATS DU COPRS JUDICIAIRE.** — Voy. : MAGISTRATS DU CORPS JUDICIAIRE.

### CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Communication de la décision rendue par le Conseil constitutionnel, en date du 26 janvier 1967, sur la conformité à la Constitution de la loi organique modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature [3 avril 1967] (p. 92).

Communication de deux décisions rendues par le Conseil constitutionnel en date du 12 juillet 1967, déclarant conformes à la Constitution : 1° la loi organique modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958, modifiée, portant

loi organique relative au statut de la magistrature ; 2° la loi organique instituant un congé spécial pour les magistrats du corps judiciaire [11 octobre 1967] (p. 945).

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU DISTRICT DE LA REGION PARISIENNE.** — Voy. : RÉGION PARISIENNE.

**CONSEILLERS GENERAUX (REGION PARISIENNE).** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 66, 10.

**CONSEILS GENERAUX**

Proposition de loi, présentée par M. Camille VALLIN, *sénateur*, **tendant à la réforme des conseils généraux et à la coopération interdépartementale et intercommunale** [14 décembre 1967] (I., n° 90). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

**CONSTITUTION**

Proposition de loi constitutionnelle, présentée par M. Marcel PRÉLOT, *sénateur*, **tendant à modifier l'article 23 de la Constitution** [11 mai 1967] (I., n° 239). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale. — Rapport par M. Marcel Prélot [12 octobre 1967] (I., n° 4). — **Discussion** [26 octobre 1967] (p. 1019 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Prélot, rapporteur ; Edouard Le Bellegou ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme ; Etienne Dailly. — *Article unique* (p. 1025). — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 1). — ADOPTION (n° 2).

**CONSTITUTION (ART. 41)**

Exception d'irrecevabilité prévue par l'article 41 de la Constitution [domaine réglementaire]. — [19 décembre 1967] (p. 2439 et 2440).

**CONSTITUTION (ART. 45)**

Observations sur le dépôt d'amendements par le Gouvernement sur un texte voté conforme par les deux Assemblées [15 décembre 1967] (p. 2398). — Sont entendus : MM. Etienne Dailly, Antoine Courrière, François Ortoli, ministre de l'équipement [19 décembre 1967] (p. 2425). — Sont entendus : MM. Alex Roubert, président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances.

**CONTRACEPTIFS.** — Voy. : RÉGULATION DES NAISSANCES.

**CONVENTION FISCALE COTE D'IVOIRE.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**CONVENTION FISCALE PAKISTAN.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**CONVENTION OBTENTIONS VEGETALES.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**CONVENTIONS.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**CONVENTION U. S. A. DOUBLES IMPOSITIONS.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**CORSE (REGIME FISCAL).** — Voy. : BUDGET DE 1968, art. 18.

**COTES BRETONNES (NAPPES DE PETROLE).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 782.

**COUR DE CASSATION**

Projet de loi présenté par M. Jean Foyer, *garde des sceaux, ministre de la justice*, **relatif à la Cour de cassation.** — *Adopté par l'Assemblée nationale le 15 décembre* 1966. — Voy. : Impressions n°s 2142, 2229, 638. — **Transmission au Sénat** [16 décembre 1966] (I., n° 160). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.* — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [3 avril 1967] (I., n° 204. — Rattaché pour ordre à la séance du 21 décembre 1966). — **Discussion** [27 avril 1967] (p. 270 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Louis Namy ; Edouard Le Bellegou ; François Schleiter ; Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice. — **Discussion des articles** (p. 276 et suiv.). — Art. 1er (p. 276). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le dernier alinéa de cet article : « Les effectifs des magistrats et des greffiers ainsi que la répartition de ces effectifs au sein de chacune des chambres de la cour sont fixés par décret en Conseil d'Etat. » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à remplacer les mots : « ... ainsi que la répartition de ces effectifs au sein de chacune des chambres de la cour... », par les mots : « ... ainsi que les conditions dans lesquelles sera effectuée la répartition de ces effectifs au sein de chaque chambre de la cour... » (p. 277) ; amendement par M. Louis Namy, tendant à une nouvelle rédaction du dernier alinéa de cet article, afin de maintenir les effectifs et la répartition de ces effectifs en conformité avec l'article 51 de la loi du 4 août 1956 (*ibid.*), observations, adoption de ce dernier amendement (p. 279), l'amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur ,et le sous-amendement par M. Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice, deviennent sans objet (p. 280). — Art. 1er *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une modification d'ordre rédactionnel, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de ne pas accorder la voix délibérative aux conseillers référendaires dans les affaires dont ils ont le rapport (*ibid.*), observations, adoption (p. 281). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à modifier le troisième alinéa de cet article afin que la chambre mixte soit constituée selon le principe de la désignation annuelle (*ibid.*), observations, adoption modifiée (p. 283). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à modifier la deuxième phrase du deuxième alinéa de cet article afin qu'en cas d'empêchement d'un des membres des chambres mixtes ou de l'assemblée plénière, ce membre soit remplacé par le magistrat le plus ancien de la chambre à laquelle il appartient en dehors de ceux qui ont déjà été désignés (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 11 (p. 284). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à remplacer le premier alinéa de cet article par deux alinéas disposant que les attributions des chambres civiles, au lieu d'être fixées par un décret en Conseil d'Etat, seront déterminées par une délibération du bureau de la cour de cassation et que la répartition des conseillers dans les diverses chambres sera également confiée au bureau (*ibid.*) ; amendement par M. Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à disposer, au premier alinéa de cet article, que : « Les attributions générales de chacune des chambres civiles sont déterminées par décret, après consultation du premier président et du procureur général de la cour de cassation » (*ibid.*) ; observations, adoption du premier amendement, le second amendement devient sans objet (*ibid.*). — Art. 12 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Marcilhacy, rapporteur, adoption (p. 285). — Art. 17 [Art. 647-2 du code de procédure pénale] (p. 286). — Amendement par M. Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à supprimer l'exigence de la consignation d'une amende par le demandeur en inscription de faux (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 20 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à compléter la liste des abrogations expresses énumérées à l'article 20 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 20 *bis* nouveau (p. 287). — Amendement par M. Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à insérer un article additionnel 20 *bis* nouveau disposant que : « Les références faites dans les textes législatifs ou réglementaires aux dispositions abrogées de la loi modifiée du 23 juillet 1947 sont réputées faites aux dispositions correspondantes de la présente loi. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 21 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à disposer que la présente loi entrera en vigueur le 1er janvier 1968, et non le 2 octobre 1967 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jacques Descours Desacres ; Pierre de Félice ; Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice ; Edouard Le Bellegou ; Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Louis Namy. — Sur l'ensemble (p. 287). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 106). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, le 16 mai 1967. — Voy. : Impressions n°s 172, 177, 16.

**Deuxième transmission au Sénat** [23 mai 1967] (I., n° 250). — Renvoi à la commission des lois contitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [30 mai 1967] (I., n° 273). — **Discussion** [8 juin 1967] (p. 597 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Pierre Marcilhacy, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 597 et suiv.). — Art. 5 (p. 598). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à modifier le troisième alinéa de cet article, afin que les conseillers de la chambre mixte soient désignés « annuellement » (*ibid.*), observations ; amendement par M. Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à ajouter, à la fin du troisième alinéa de cet article, la phrase suivante : « L'un de ces conseilleurs est désigné pour l'année judiciaire » (*ibid.*), observations ; retrait du premier amendement et adoption du second (p. 600). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration ; Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice ; Edouard Le Bellegou ; Pierre Marcilhacy, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 600). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 121). Adopté par l'Assemblée nationale en troisième lecture, le 23 juin 1967. — Voy. : Impressions n°s 292, 327, 37.

**Promulgation :** loi n° 67-523 du 3 juillet 1967 (*J. O.* du 4 juillet 1967).

### COUR DES COMPTES

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **relatif à la cour des comptes.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 25 mai 1967. — Voy. : Impressions n°s 140, 178, 18. — Transmission au Sénat [30 mai 1967] (I., n° 267). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Yvon Coudé du Foresto [8 juin 1967] (I., n° 289). — **Discussion** [15 juin 1967] (p. 676 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Yvon Coudé du Foresto, rapporteur. — *Articles* (p. 678 et 679). — Sur l'ensemble (p. 679). — ADOPTION (n° 134). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-483 du 22 juin 1967 (*J. O.* du 23 juin 1967).

**COUR DES COMPTES (RAPPORT ANNUEL).** — Voy. : RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES.

### COURS D'ASSISES DANS LA REGION PARISIENNE

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **relatif à l'organisation des cours d'assises dans la région parisienne** [6 juin 1967] (I., n° 283). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Lucien de Montigny [13 juin 1967] (I., n° 293). — **Discussion** [13 juin 1967] (p. 623 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien de Montigny, rapporteur ; Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Articles* (p. 623 et suiv.). — Sur l'ensemble (p. 625). — ADOPTION (n° 126). — Adopté par l'Assemblée nationale le 1er juillet 1967. — Voy : Impressions n°s 313, 378, 54.

**Promulgation :** Loi n° 67-557 du 12 juillet 1967 (*J. O.* du 13 juillet 1967).

### CRECHES (CONTRIBUTION PATRONALE)

Proposition de loi, présentée par Mme Jeannette THOREZ-VERMEERSCH, *sénateur*, **tendant à instituer, dans le secteur privé, une contribution patronale obligatoire à titre de participation au financement de la construction et du fonctionnement des crèches** [29 juin 1967] (I., n° 335). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**CREDIT AGRICOLE.** — Voy : POLITIQUE AGRICOLE.

**CYCLONE DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS.** — Voy : OBSERVATIONS SUR LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE [29 juin 1967] (p. 812 et 813).

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 34.

QUESTIONS ORALES, 798.

# D

**DECHETS NEUFS D'INDUSTRIE ET MATIERES DE RECUPERATION (IMPOSITION).** — Voy : BUDGET DE 1967, après l'art. 63.

### DECLARATION DU GOUVERNEMENT

Lecture par M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, d'une déclaration du Gouvernement [18 avril 1967] (p. 144 et suiv.). — Débat sur la précédente déclaration [25 avril 1967] (p. 208 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Antoine Courrière ; Roger Carcassonne ; Jacques Duclos ; Auguste Pinton ; Jean-Eric Bousch ; André Colin ; François Schleiter ; Marcel Martin ; Robert Schmitt ; Jean Filippi ; Jacques Pelletier ; Raymond Bossus ; Jacques Descours Desacres ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Jacques Henriet. (Débat de politique générale.)

### DEFENSE

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **modifiant certaines dispositions de l'ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense et de la loi n° 62-861 du 28 juillet 1962 relative à la procédure et aux peines applicables en cas d'infraction à la législation sur le service de défense.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 15 novembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 430, 487, 70. — **Transmission au Sénat** [17 novembre 1967] (I. n° 26). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

**DELEGATION A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION REGIONALE (D. A. T. A. R.).** — Voy. BUDGET DE 1968. — Services du Premier ministre, aménagement du territoire.

**DELEGUES DES TRAVAILLEURS AUX USINES CITROEN.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 778.

**DELITS DE DIFFAMATION ET D'INJURE (RADIO ET TELEVISION).** — Voy. : LIBERTÉ DE LA PRESSE.

### DEPARTEMENTS DE L'AIN, DE L'ISERE ET DU RHONE (LIMITES)

Proposition de loi présentée par M. Henri GUILLERMIN, *député*, **tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 1er décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 297, 529, 87. — **Transmission au Sénat** [5 décembre 1967] (I., n° 55). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Edouard Le Bellegou [13 décembre 1967] (I., n° 82). — **Discussion** [14 décembre 1967] (p. 2284 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Jean Berthoin ; Paul Mistral ; Joseph Brayard ; Auguste Billiemaz ; Claudius Delorme ; Joseph Voyant ; Camille Vallin ; Auguste Pinton ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — *Discussion des articles* (p. 2300 et 2301). — Art. 1er (p. 2300). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à supprimer cet article, et, par conséquence, les autres articles de la proposition de loi (*ibid.*), observations (*ibid.*) ; explication de vote : M. Auguste Pinton. — Adoption de l'amendement par scrutin public (n° 35) et rejet de la proposition de loi (p. 2301). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Edouard Le Bellegou, rapporteur. — Adoptée par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 19 décembre 1967. — Voy. : Impressions n° 606, 110.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (art. 45, alinéa 2, de la Constitution) [14 décembre 1967] (p. 2301). — Election des membres de la commission [15 décembre 1967] (p. 2353 et 2364). — Rapport par M. Edouard Le Bellegou [19 décembre 1967] (I., n° 102). — **Discussion** [19 décembre 1967] (p. 2437 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Auguste Billiemaz ; Paul Mistral ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi ; Joseph Voyant ; Antoine Courrière. — *Articles* (p. 2440 et 2441). — Art. 1er (p. 2440). — Rejet (*ibid.*), par scrutin public (n° 41). — Art. 2, 3 et 4 (p. 2440). — Rejet

(p. 2440 et 2441). — REJET (n° 39). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle deuxième lecture le 20 décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 589, 629, 117.

**Deuxième transmission au Sénat (nouvelle lecture)** [20 décembre 1967] (I., n° 115). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — **Discussion** [20 décembre 1967] (p. 2506 et 2507). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, suppléant M. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Auguste Billiemaz ; Paul Mistral ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi. — *Discussion des articles* (p. 2507). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur suppléant, tendant à supprimer l'article 1er et, par voie de conséquence, les autres articles (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*), par scrutin public (n° 44). — REJET (n° 55). — NOUVELLE LECTURE. — Adoption définitive en troisième lecture par l'Assemblée nationale le 20 décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 638, 639, 119.

**Promulgation :** loi n° 67-1205 du 29 décembre 1967 (*J. O.* du 30 décembre 1967).

### DEPARTEMENTS DE L'AIN, DE L'ISERE ET DU RHONE (LIMITES)

Proposition de loi, présentée par M. Florian BRUYAS, *sénateur*, **tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône** [8 juin 1967] (I., n° 287). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**DEPORTES ET INTERNES.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 32.

**DIFFAMATION ET INJURE (RADIO ET TELEVISION).** — Voy. : LIBERTÉ DE LA PRESSE.

**DISPARITION D'UNE FEMME INGENIEUR AGRONOME, AFFECTEE A LA COOPERATION EN ALGERIE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 795.

### DIVORCE (DROIT DE GARDE)

Proposition de loi, présentée par M. Roger CARCASSONNE, *sénateur*, **tendant à instituer au cours de la procédure de divorce, tant en première instance qu'en appel, un conseil désigné à l'effet de donner son avis sur l'attribution du droit de garde et à proposer toutes mesures dans l'intérêt de l'enfant** [25 mai 1967] (I., n° 263). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**DONATIONS ENTRE EPOUX.** — Voy. : CODE CIVIL (art. 1039, 2°).

**DORDOGNE (SITUATION ECONOMIQUE).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 796.

**DOUBLES IMPOSITIONS.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

### DRAINAGE DES TERRES HUMIDES

Proposition de loi, présentée par M. Maurice LALLOY, *sénateur*, **autorisant l'Etat à exécuter les travaux d'infrastructure de drainage des terres humides** [10 mai 1960] (I., n° 164). — *Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan.* — *Rapport par M. Maurice Lalloy* [6 décembre 1960] (I., n° 81). — **Discussion** [17 mai 1961] (p. 334 et suiv.). — Adoption (n° 77). Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en première lecture le 21 novembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 7, 457, 76.

**Transmission au Sénat (deuxième lecture)** [23 novembre 1967] (I., n° 32). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan. — Rapport par M. Maurice Lalloy [30 novembre 1967] (I., n° 51). — **Discussion** [7 décembre 1967] (p. 2146 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Maurice Lalloy, rapporteur. — *Article unique* (p. 2146). — Art. 151-3 du code rural (*ibid*). — Amendement par M. Maurice Lalloy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début du deuxième alinéa de cet article : « Les travaux sont déclarés d'utilité publique. Les ouvrages et, éventuellement, les terrains d'emprise sont remis... » (p. 2147), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au deuxième alinéa de cet article, par M. Maurice Lalloy, rapporteur ; adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Maurice Lalloy, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa de cet article, à remplacer les mots : « ... l'article 176 du code rural est applicable... » par les mots : « l'article 176 du code rural est applicable aux dépenses autres que celles intégralement prises en charge par l'Etat » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au même deuxième alinéa de cet article, par M. Maurice Lalloy, rapporteur ; adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Maurice Lalloy, rapporteur, tendant à remplacer la fin de la première phrase du troisième alinéa de cet article par le texte suivant : « ... du 29 décembre 1892. Ce régime cesse d'avoir effet lors de la remise des ouvrages aux associations ou collectivités et établissements publics visés à l'alinéa ci-dessus. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Maurice Lalloy, rapporteur, tendant, au même alinéa, après les mots : « ... à l'alinéa ci-dessus... », à insérer les dispositions suivantes : « Pendant la durée de l'occupation temporaire, l'Etat bénéficie de la servitude d'écoulement instituée par les articles 135 à 138 du présent code. Le transfert des servitudes accompagne la remise des ouvrages. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2148). — Amendement par M. Maurice Lalloy, rapporteur, tendant, au troisième alinéa, après les mots : « ... d'occupation des sols... », à ajouter les mots : « ... de servitudes d'écoulement. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Maurice Lalloy, rapporteur, tendant, au cinquième alinéa, après les mots : « ... auraient pu prétendre... », à ajouter les mots : « les associations syndicales » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Maurice Lalloy, rapporteur, tendant, au même cinquième alinéa, à rédiger comme suit la fin de l'avant-dernière phrase : «... pour la réalisation de travaux complémentaires dans la limite du périmètre intéressé par les travaux d'infrastructure, peut être réduite ou supprimée. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération ; Maurice Lalloy, rapporteur. — ADOPTION MODIFIÉE (n° 15). — DEUXIÈME LECTURE. — Adoptée en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 566, 583, 113.

**Promulgation :** Loi n° 67-1177 du 28 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

**DROIT DE GARDE.** — Voy. : DIVORCE (DROIT DE GARDE).

### DROIT DE PORT D'ARMES

Proposition de loi présentée par M. Georges MARRANE, *sénateur*, **tendant à accorder le droit de port d'armes aux chauffeurs de taxi** [23 mai 1967] (I., n° 257). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

### DROITS DE PORT ET DE NAVIGATION

Projet de loi, présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances*, **portant réforme du régime relatif aux droits de port et de navigation** [21 décembre 1966] (I., n° 200). *Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation,* pour avis, à la commission des affaires économiques et du plan [13 avril 1967]. — Rapport par M. Roger Lachèvre [18 mai 1967] (I., n° 249). — Avis par M. Raymond Brun [11 mai 1967] (I., n° 240). — **Discussion** [25 mai 1967] (p. 480 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Roger Lachèvre, rapporteur ; Raymond Brun, rapporteur pour avis ; Mlle Irma Rapuzzi ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — *Discussion des articles* (p. 487 et suiv.). — Art. 1er (p. 487). — Amendement par M. Raymond Brun, rapporteur pour avis, tendant à une nouvelle rédaction du dernier alinéa de cet article afin de tenir compte, en ce qui concerne la redevance d'équipement due par les navires de plaisance et de sport, de la jauge des navires (*ibid.*), observations, retrait (p. 482) ; amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à rédiger comme suit le dernier alinéa de l'article 1er : « ... une redevance d'équipement des ports de plaisance », sans faire de référence ni à la jauge des navires, ni à la durée des séjours dans les ports (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Lachèvre, rapporteur, tendant à compléter l'article 1er par un alinéa relatif aux droits de jaugeage et de visite pour les navires étrangers (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par

M. Roger Lachèvre, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin de réserver à une loi la fixation des taux, assiette et modalités d'application du droit de francisation et de navigation prévu à l'article premier (*ibid.*) ; amendement par M. Raymond Brun, rapporteur pour avis, tendant à modifier le même alinéa afin de réserver à la loi de finances la fixation des taux, assiette et modalités de recouvrement du droit de francisation et de navigation (*ibid.*), observations ; retrait du second amendement et adoption du premier modifié (p. 490). — Après l'art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Lachèvre, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 3 *bis* nouveau disposant que : « L'armateur a le libre choix de son port d'attache » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Lachèvre, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article, alinéa qui constituerait le premier alinéa d'un article 4 *bis* nouveau (*ibid.*), observations, adoption (p. 491). — Art. additionnel 4 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Lachèvre, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 4 *bis* nouveau relatif au passeport délivré aux navires de plaisance ou de sport appartenant à des étrangers (*ibid.*), observations, adoption modifiée (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Roger Lachèvre, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Lachèvre, rapporteur, tendant à modifier le paragraphe 1er de cet article, afin de prévoir plus de garanties en ce qui concerne l'établissement des taux de la taxe sur la jauge et de la taxe sur les marchandises applicables dans chaque port (*ibid.*) et amendement par M. Raymond Brun, rapporteur pour avis, tendant à un but semblable (p. 492), observations, adoption du second amendement modifié (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au paragraphe 3 de cet article, par M. Roger Lachèvre, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Lachèvre, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article relatif à la redevance dite d'équipement des ports de pêche, observations (*ibid.*) ; amendement par M. Raymond Brun, rapporteur pour avis, tendant à supprimer, au premier alinéa de cet article, la référence aux produits de l'ostréiculture, de la mytiliculture et de la conchyliculture (*ibid.*), observations, les deux amendements sont retirés (p. 493). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à la rédaction suivante de cet article : « Le taux [de la taxe dite d'équipement des ports de pêche] applicable dans chaque port est fixé sur proposition de la collectivité ou de l'établissement public intéressé, après enquête, par arrêté ministériel. » (*ibid.*), amendement par M. Raymond Brun, rapporteur pour avis, tendant à la rédaction suivante de cet article : « L'assiette et le taux applicables dans chaque port sont fixés sur proposition de la collectivité ou de l'établissement public intéressé, après enquête, par arrêté du ministre de tutelle des ports. » (*ibid.*), amendement par M. Roger Lachèvre, rapporteur, tendant à remplacer : « arrêté ministériel » par : « arrêté du ministre chargé des ports maritimes » (*ibid.*), observations, retrait des amendements par M. Raymond Brun, rapporteur pour avis et par M. Roger Lachèvre, rapporteur, adoption de l'amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (*ibid.*). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Raymond Brun, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article sur la redevance et le droit de port (*ibid.*), observations, rejet (p. 494). — Art. 12 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la fixation par arrêté ministéreil » par : « arrêté du minisre chargé des ports mariports de plaisance ou de sport applicables dans chaque port (*ibid.*) et amendement par M. Roger Lachèvre, rapporteur, tendant à remplacer : « arrêté ministériel » par : « arrêté du ministre chargé des ports maritimes » (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Roger Lachèvre, rapporteur, et adoption de l'amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (*ibid.*). — Art. 15 (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Lachèvre, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif à l'affectation du produit des taxes revenant à un port (*ibid.*). — L'amendement et l'article 15 sont réservés (p. 495). — Art 16 (*ibid.*). — Amendement par M. Raymond Brun, rapporteur pour avis, tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa de cet article afin de faire une obligation et non une possibilité de la répartition du produit de la taxe entre le port d'attache et le port de débarquement (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 17 (*ibid.*). — Amendement par M. Raymond Brun, rapporteur pour avis, tendant à une rédaction plus précise de cet article relatif à la répartition du produit des redevances entre la pêche et la plaisance (*ibid.*), observations, retrait (p. 496). — Art. 18 (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Lachèvre, rapporteur, tendant à compléter le premier alinéa de cet article en précisant que, dans les ports non autonomes, le produit du droit de port constitue une recette ordinaire du port (*ibid.*) et amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant, dans une nouvelle rédaction, à un but semblable (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Roger Lachèvre, rapporteur, et adoption de l'amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (*ibid.*). — Amendement par M. Raymond Brun, rapporteur pour avis, tendant à prévoir, au troisième alinéa de cet article, l'avis des collectivités, établissements publics ou organismes intéressés, pour la fixation du plafond du fonds de réserve (*ibid.*), observations, adoption (p. 497). — Art. 15 (*ibid.*, précédemment réservé). — Amendement par M. Roger Lachèvre, rapporteur, tendant, pour harmonisation, à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 20 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à une nouvelle rédaction de cet article disposant que : « L'article 190 *bis* du code des douanes relatif à la taxe spéciale de consommation sur les carburants livrés à l'avitaillement de certains navires est abrogé avec effet du 1er mars 1967. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 24 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'application de la présente loi aux ports de la Corse et des départements d'outre-mer (p. 498), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 24 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à insérer un article additionnel 24 *bis* nouveau relatif à l'application de la présente loi dans les ports du Rhin et de la Moselle et dans les ports fluviaux du bassin de la Seine (*ibid.*) et sous-amendement rédactionnel par M. Roger Lachèvre, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Art. 25 (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Lachèvre, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif à la fixation par décret des conditions d'application des droits de port dans les ports relais pétroliers qui seraient créés pour recevoir des navires géants (*ibid.*) et amendement identique par M. Raymond Brun, rapporteur pour avis, observations (*ibid.*), adoption des amendements (p. 499). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Raymond Brun, rapporteur pour avis ; Roger Lachèvre, rapporteur ; Georges Marie-Anne. — Sur l'ensemble (p. 499). — ADOPTION (n° 115). — Adopté par l'Assemblée nationale le 16 novembre 1967. — Voy. : Impressions nos 221, 425, 429, 72.

**Transmission au Sénat (deuxième lecture)** [20 novembre 1967] (I., n° 29). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Roger Lachèvre [7 décembre 1967] (I., n° 59). — **Discussion** [14 décembre 1967] (p. 2303 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Roger Lachèvre, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 2303 et suiv.). — Art. 3 (p. 2303). — Amendement par M. Robert Bruyneel, tendant à modifier le dernier alinéa du paragraphe A de cet article, afin d'exonérer les navires de plaisance ou de sport de moins de cinq tonneaux du droit supplémentaire de 5 francs par cheval de puissance administrative, au-dessus d'un cheval, auquel sont soumis les navires à moteur (p. 2304), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Bruyneel, tendant à modifier, au 5° de cet article, paragraphe B, le tableau des abattements pour vétusté de la quotité du droit pour les navires de plaisance ou de sport (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 2305). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Robert Bruyneel ; Roger Lachèvre, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 2305). — ADOPTION (n° 24). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1175 du 28 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

# E

**EAUX ET FORETS.** — Voir : QUESTIONS ORALES, 779.

**ECOLE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 810.

**ECONOMIE FRANÇAISE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 3.

**EDUCATEUR PHYSIQUE OU SPORTIF**

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **modifiant les articles 4 et 6 de la loi n° 63-807 du 6 août 1963, réglementant la profession d'éducateur physique ou sportif et les écoles ou établissements où s'exerce cette profession.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 3 octobre 1967. — Voy. : Impressions n°s 101, 220, 63. — **Transmission au Sénat** [11 octobre 1967] (I., n° 1). — Renvoi à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean Noury [17 octobre 1967] (I., n° 6). — **Discussion** [19 octobre 1967] (p. 976 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Noury, rapporteur ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé du tourisme. — *Articles* (p. 978). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 1). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-965 du 2 novembre 1967 (*J. O.* du 3 novembre 1967).

**EGYPTE ET ISRAEL.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 31.

**ELECTIONS.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 63.

**ELEVAGE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 40.

**ELUS LOCAUX.** — Voy. : CODE PÉNAL, art. 175.

**EMPLOI.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 791..

**EMPLOI DANS LA REGION LYONNAISE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 825.

**EMPLOIS (NORD).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 792.

**ENFANCE DELINQUANTE**

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **modifiant l'ordonnance du 2 février 1945 modifiée relative à l'enfance délinquante et l'ordonnance n° 58-1274 du 22 décembre 1958 modifée relative à l'organisation des juridictions pour enfants** [6 juin 1967] (I., n° 282). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Lucien De Montigny [13 juin 1967] (I., n° 292). — **Discussion** [13 juin 1967] (p. 625 et 626). — *Est entendu dans la discussion générale :* MM. Lucien De Montigny, rapporteur. — *Articles* (p. 626). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 127). — Adopté par l'Assemblée nationale le 1er juillet 1967. — Voy. : Impressions n°s 311, 379, 55.

**Promulgation :** loi n° 67-555 du 12 juillet 1967 (*J. O.* du 13 juillet 1967).

**ENSEIGNEMENT (BELFORT).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 764.

**ENSEIGNEMENT (GERS).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 799.

**ENSEIGNEMENT (NORD).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 817.

**ENTREPRISE BULL.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 61, 6,

**ETABLISSEMENTS PUBLICS D'ETUDES ET DE RECHERCHES (URBANISME).** — Voy. : ORIENTATION FONCIÈRE ET URBAINE (art. 23 du code de l'urbanisme).

**ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (RESSOURCES).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 781.

**ETABLISSEMENTS TRACTEM A BERGERAC.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 796.

**EVENEMENTS DE MER**

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice*, **relatif aux événements de mer** [21 décembre 1966] (I., n° 199). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel et d'administration générale.* — Pour avis à la commission des affaires économiques et du plan [13 avril 1967]. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [11 avril 1967] (I., n° 217). — Avis par M. Joseph Yvon [20 avril 1967] (I., n° 222). — **Discussion** [20 avril 1967] (p. 173 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice ; Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Joseph Yvon, rapporteur pour avis ; Jean Noury ; Jean Bardol ; André Morice ; Henri Henneguelle ; Roger Lachèvre. — *Discussion des articles* (p. 182 et suiv.). — Art. 7 (p. 183). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin que : « Les actions en réparation de dommages [abordage] se prescrivent par deux ans à partir du jour de l'accident (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au troisième alinéa de cet article, par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 16 (p. 184). — Amendement rédactionnel au troisième alinéa de cet article par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 18 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au deuxième alinéa de cet article, par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 19 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à compléter le premier alinéa de cet article afin de préciser que le capitaine « est seul responsable à raison des contraventions au présent article » relatif à l'obligation d'assistance (*ibid.*) et amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article, alinéa relatif à la non responsabilité du propriétaire du navire (*ibid.*), observations, adoption du second amendement et retrait du premier (p. 186). — Art. 21 (*ibid.*). — Deux amendements d'ordre rédactionnel par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 22 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « à défaut de stipulations contraires des parties intéressées, elles sont réglées... » par les mots : « A défaut de convention entre toutes les parties intéressées, les avaries sont réglées... » (*ibid.*), observations, adoption (p. 187). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à la fin du troisième alinéa de l'article 22, à remplacer les mots : « est réputée non écrite », par les mots : « devra à peine de nullité, faire l'objet d'une approbation explicite et spéciale des parties » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 31 (p. 188). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de simplifier le mode de calcul des marchandises qui contribuent au règlement des avaries communes (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Art.* 37 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice ; Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Joseph Yvon, rapporteur pour avis. — Sur l'ensemble (p. 188). — *Adoption* (n° 103). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en première lecture le 11 mai 1967. — Voy. : Impressions n°s 138, 143, 15.

**Transmisison du Sénat (deuxième lecture)** [16 mai 1967] (I., n° 247). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [1er juin 1967] (I., n° 276). — **Discussion** [8 juin 1967] (p. 594 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Pierre Marcilhacy, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 594 et suiv.). — Art. 19 (p. 594). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à compléter le deuxième alinéa de cet article, alinéa disposant que : « Le propriétaire du navire n'est pas responsable à raison des contraventions à la disposition précédente » [responsabilité du capitaine], par les mots : « sauf intervention effective et directe de sa part » (*ibid.*), observations, adoption (p. 595). — Art. 22 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à la fin du troisième alinéa de cet article, s'agissant de la clause d'option entre la législation française et les règles d'York et d'Anvers, à remplacer les mots : « est réputée non écrite », par les mots : « devra, à peine de nullité, faire l'objet d'une approbation spéciale des parties » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice ; Pierre Marcilhacy, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 597). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 120). — DEUXIÈME LECTURE. — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 23 juin 1967. — Voy. : Impressions, n°s 290, 322, 42.

**Transmission au Sénat (troisième lecture)** [27 juin 1967] (I., n° 328). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [29 juin 1967] (I., n° 333). — **Discussion** [29 juin 1967] (p. 821 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; André Bettencourt, secré-

taire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article* 22 (p. 822). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 148). — TROISIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-545 du 7 juillet 1967 (*J. O.* du 9 juillet 1967).

**EXEMPTIONS FISCALES.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**EXONERATION DES TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES POUR LES VENTES EFFECTUEES EN FRANCE A DES PERSONNES RESIDANT A L'ETRANGER.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 815.

**EXPERTS-COMPTABLES.** — Voy. : STATUT DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES.

**EXPLOITATIONS AGRICOLES ALSACIENNES.** — Voy. : POLITIQUE AGRICOLE.

**EXPROPRIATION.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 783.

# F

**FAILLITE.** — Voy. : RÈGLEMENT JUDICIAIRE.

**FERMAGE.** — Voy. : STATUT DU FERMAGE.

**FETE NATIONALE (LE 8 MAI).** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 30.

**FISCALITE FORESTIERE.** — Voy. : BUDGET DE 1967, art. 63.

**FONCTIONNAIRES.** — Voy. : STATUT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES.

**FONCTIONNAIRES DE LA POLICE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 1.

### FONCTION PUBLIQUE

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 29 novembre 1967 (*nouvel intitulé*). — Voy. : Impressions n°s 488, 528, 85. — **Transmission au Sénat** [30 novembre 1967] (I., n° 52). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Lucien De Montigny [12 décembre 1967] (I., n° 75). — **Discussion** [13 décembre 1967] (p. 2269 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien De Montigny, rapporteur ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — *Discussion des articles* (p. 2271 et suiv.). — Art. 4 (p. 2271). — Amendement par M. Lucien De Montigny, rapporteur, tendant à compléter cet article par des dispositions prévoyant l'organisation d'un nouveau concours pour l'accès aux grades d'inspecteur et d'inspecteur adjoint aux douanes (*ibid.*), observations, adoption (p. 2273). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot tendant à proroger jusqu'au 27 avril 1974 la législation relative aux emplois réservés (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 9 nouveau (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, tendant à insérer un article additionnel 9 nouveau validant trois arrêtés interministériels des 12 janvier 1955, 23 juillet 1958 et 27 décembre 1963 portant respectivement détachement et intégration dans le corps des secrétaires d'administration et nomination dans le corps des attachés d'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de guerre (*ibid.*), observations, adoption (p. 2274). — Art. additionnel 10 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à insérer un article additionnel 10 nouveau relatif aux fonctionnaires ayant possédé, avant l'indépendance de l'Algérie, le statut civil de droit local (*ibid.*), observations, adoption (p. 2275). — *Ont pris part à la discussion des articles :* M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Lucien De Montigny, rapporteur ; Edouard Le Bellegou ; Marcel Pellenc, rapporteur général. — Sur l'ensemble (p. 2275) et par scrutin public (n° 34). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 21). — Adopté par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire), le 15 décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 580, 594, 102.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (artice 45, alinéa 2 de la Constitution) [13 décembre 1967] (p. 2275). — Election des membres de la commission [14 décembre 1967] (p. 2288 et 2302). — Rapport par M. Joseph Voyant [15 décembre 1967] (I., n° 98). — **Discussion** [15 décembre 1967] (p. 2388). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Joseph Voyant, rapporteur ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — *Articles* (p. 2388). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 33). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1173 du 22 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

**FONCTIONS DE MEMBRE DU GOUVERNEMENT ET MANDAT DE DEPUTE OU SENATEUR (COMPATIBILITE).** — Voy. : CONSTITUTION.

**FONDS DE VULGARISATION ET DE PROGRES AGRICOLE (TAXE).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 805.

**FONDS D'INTERVENTION POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (F. I. A. T.).** — Voy. : BUDGET DE 1968. — Services du Premier ministre. Aménagement du territoire.

**FORFAITS AGRICOLES.** — Voy. : IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES AGRICOLES.

**F. O. R. M. A. (FONDS D'ORIENTATION ET DE REGULARISATION DES MARCHES AGRICOLES).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 768.

### FORMATION PROFESSIONNELLE DES FEMMES

Proposition de loi, présentée par M. Jeannette THOREZ-VERMEERSCH, *sénateur*, **tendant à donner à toutes les jeunes filles et aux femmes travailleuses une formation professionnelle** leur permettant d'accéder aux emplois qualifiés [1er juillet 1967] (I., n° 350). — Renvoi à la commission des affaires culturelles sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

# G

**GEMMES.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 769.

**GENDARMERIE (ARIEGE).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 788.

**GENERAL AILLERET (ARTICLE DU).** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 49.

**GUADELOUPE (ADMINISTRATION P. ET T.).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 820.

**GUADELOUPE (ELECTIONS).** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 62, 7.

### GUADELOUPE (TERRAINS DOMANIAUX)

Proposition de loi, présentée par M. Camille VALLIN, *sénateur*, **tendant à permettre l'attribution gratuite aux communes des terrains domaniaux de la zone dite des cinquante pas géométriques, à la Guadeloupe.** (Rattachée pour ordre à la séance du 1er juillet 1967). — [*J. O.*, 2 octobre 1967] (I., n° 366). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**GUERRE D'ALGERIE (TUES ET BLESSES).** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 64.

# H

**HOPITAUX.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 766.

**HOPITAUX (CADRES HOSPITALIERS).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 811.

### HOTELS ET MAISONS MEUBLEES

Proposition de loi, présentée par M. Louis NAMY, *sénateur*, **relative au maintien dans les lieux des locataires des hôtels et des maisons meublées** [23 mai 1967] (I., n° 258). — Renvoi à la

commission des lois constiutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

# I

**I. L. N. (IMMEUBLES A LOYER NORMAL).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 767.

**IMMIGRES.** — Voy. : STATUT DES IMMIGRÉS.

## IMPOTS LOCAUX DIRECTS

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **relatif aux évaluations des propriétés bâties servant de base aux impôts locaux directs.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 22 novembre 1967 (*nouvel intitulé*). — Voy : Impressions n°s 374, 505, 83. — **Transmission au Sénat** [26 novembre 1967] (I., n° 41). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [30 novembre 1967]. — Rapport par M. Ludovic Tron [6 décembre 1967] (I., n° 57). — **Discussion** [14 décembre 1967] (p. 2305 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Armengaud, au nom de M. Ludovic Tron, rapporteur ; Léon Jozeau-Marigné, rapporteur pour avis ; Camille Vallin ; Paul Pauly ; Pierre Barbier ; Jacques Descours Desacres ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — *Discussion des articles* (p. 2315 et suiv.). — Art. 3 (p. 2315). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant, dans le paragraphe II *bis*, à remplacer les mots : « locaux d'habitation », par : « locaux » (p. 2316) ; amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à compléter comme suit le paragraphe II *bis :* « Toutefois, si ce loyer est notablement inférieur aux prix de location généralement constatés pour les locaux de l'espèce, la base de la taxe foncière est évaluée par comparaison avec celle afférente auxdits locaux. » (*ibid.*), observations, adoption des deux amendements (p. 2317). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, tendant à une nouvelle rédaction de cet article définissant les principes des modalités de fixation de la valeur locative cadastrale des usines et autres établissements industriels (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 2318). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et au finances, tendant à reprendre le texte du projet du Gouvernement en ce qui concerne la valeur à retenir pour les sols et terrains des établissements industriels (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Camille Vallin, tendant à remplacer le premier alinéa du paragraphe III de cet article par des dispositions introduisant dans l'établissement de la valeur locative des bâtiments, de l'outillage et des autres moyens matériels d'exploitation qui serviraient de base au calcul de la taxe professionnelle, la notion de chiffre d'affaires et des bénéfices bruts réalisés par l'entreprise (p. 2319), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à modifier la première phrase du paragraphe III de l'article 6, afin d'exclure les terrains industriels du bénéfice de l'abattement (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 6 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à supprimer cet article relatif à la taxe sur les locaux professionnels (*ibid.*) et amendement identique par M. Etienne Dailly, observations, rejet (p. 2320). — Art. 10 (*ibib.*). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances tendant à modifier les paragraphes I et III afin de reprendre le texte du projet de loi supprimant l'exemption de deux ans de contribution foncière prévue en faveur des constructions nouvelles (p. 2321), observations, rejet (*ibid.*) ; amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à modifier le troisième alinéa du paragraphe I afin de supprimer l'extension de l'exemption de deux ans à la taxe d'habitation (*ibid.*), observation, adoption (*ibid.*). — Art. 11 (*ibid.*). — Amendement par M. Camille Vallin tendant à réserver à la commission communale l'établissement des bases de l'impôt (*ibid.*), observations, rejet (p. 2322). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à remplacer le deuxième alinéa de cet article par deux dispositions, la première relative au rôle du directeur départemental des impôts, représentant de l'administration, la seconde relative au désaccord entre le représentant de l'administration et la commission communale (*ibid.*), observations, sous-amendement par M. André Armengaud, rapporteur suppléant, tendant à une nouvelle rédaction de la disposition relative au désaccord (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement (*ibid.*), adoption de l'amendement (*ibid.*). — Amendement par M. Ludovic Tron, rapporteur, tendant à modifier le troisième alinéa de cet article afin de donner un délai de trois mois aux maires pour contester les éléments d'évaluation (*ibid.*) et sous-amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à remplacer : « le dixième » par : « le cinquième » (*ibid*), observations, rejet du sous-amendement (p. 2323) et adoption de l'amendement (*ibid.*). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Ludovic Tron, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, et sous-amendement par M. André Armengaud, rapporteur suppléant, tendant à remettre au préfet le pouvoir de trancher le différend entre le représentant de l'administration et la commission (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Ludovic Tron, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (*ibid.*), et sous-amendement par M. André Armengaud, rapporteur général suppléant tendant à remettre au préfet le pouvoir de trancher le différend entre le représentant de l'administration et la commission (p. 2324), adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Art. 15 (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur pour avis, tendant à compléter le premier alinéa du paragraphe III de cet article, par les mots : « ... toute partie intéressée devant être appelée à la cause » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article 18 (*ibid.*). — Amendement par M. Ludovic Tron, rapporteur, tendant à supprimer cet article renvoyant à des décrets la fixation du détail des règles d'évaluation des propriétés bâties (*ibid.*), observations, adoption (p. 2325). — Art. 46 A (*ibid.*). — Amendement par M. Ludovic Tron, tendant à remplacer la date du 2 octobre 1968 par celle du 2 août 1968 pour le dépôt du rapport de la commission chargée d'examiner les problèmes posés pour la répartition des responsabilités publiques entre l'Etat et les diverses collectivités locales (*ibid.*), observations, amendement par M. Ludovic Tron, rapporteur, tendant à compléter cet article par un troisième alinéa disposant que : « Le Gouvernement devra déposer avant le 15 mai 1968 un projet de loi traduisant les conclusions de cette commission (*ibid.*), observations, adoption des deux amendements (p. 2326). — Art. 46 B (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à supprimer cet article disposant qu'aucune mesure d'ordre réglementaire ne pourra entraîner une réduction des ressources fiscales des collectivités locales (*ibid.*), observations, rejet (*ibid*). — Amendement par M. Ludovic Tron, rapporteur, tendant à modifier l'intitulé du projet de loi, adoption modifiée (p. 2327). — *Nouvel intitulé :* **Projet de loi relatif aux évaluations servant de base à certains impôts locaux directs.** — Art. 6 *bis* (deuxième délibération) (p. 2327). — Adoption par scrutin public (n° 36) de la demande de seconde délibération (p. 2327). — Demande de suppression de l'article 6 *bis* par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (*ibid.*) ; la demande est adoptée par scrutin public (n° 37) et l'article 6 *bis* est supprimé (p. 2327). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud, rapporteur suppléant ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Jacques Descours Desacres ; Pierre Garet ; Camille Vallin. — Sur l'ensemble (p. 2327) et par scrutin public (n° 38). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 25). Adopté en seconde lecture (commission mixte paritaire) par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 591, 605, 105.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (art. 45, alinéa 2, de la Constitution [14 décembre 1967] (p. 2328). — Election des membres de la commission [15 décembre 1967] (p. 2353 et 2364). — Rapport par M. André Armengaud [19 décembre 1967] (I., n° 101). — **Discussion** [19 décembre 1967] (p. 2428 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Armengaud, rapporteur ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — Vote unique, à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution, et de l'article 42, alinéa 7, du règlement du Sénat, sur l'ensemble du projet de loi dans la rédaction adoptée par la commission mixte paritaire, complétée par les deux amendements du Gouvernement, à l'exclusion de tous autres amendements ou articles additionnels (p. 2429). — *Discussion des articles* (p. 2429 et suiv.). — Art. 6 *bis* (p. 2429). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux

finances, tendant à supprimer cet article relatif à la taxe sur les locaux professionnels (p. 2430), observations (*ibid.*). — Art. 46 A (p. 2431). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à rédiger comme suit cet article : « Il est institué une commission chargée d'examiner les problèmes posés par la répartition des responsabilités publiques entre l'Etat et les diverses collectivités locales. Cette commission, composée de représentants des assemblées parlementaires, des institutions locales et des ministères intéressés, devra présenter un rapport faisant le point de ses travaux avant le 2 octobre 1968. » (*ibid.*), observations (*ibid.*). — *Nouvel intitulé :* « **Projet de loi relatif aux évaluations servant de base à certains impôts directs locaux** ». *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud, rapporteur ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Jacques Descours Desacres ; Léon Jozeau-Marigné. — *Explication de vote :* M. Jacques Descours Desacres. *Est entendu :* M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — Sur l'ensemble (p. 2433) et par scrutin public (n° 40), vote unique. — ADOPTION (n° 36). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 68-108 du 2 février 1968 (*J. O.* du 4 février 1968).

**IMPOTS SUR LES BENEFICES AGRICOLES.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 65, 15, 27.

## INCAPABLES MAJEURS

Projet de loi, présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **portant réforme du droit des incapables majeurs.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 1720, 1891, 1954, 663. — **Transmission au Sénat** (rattaché pour ordre à la séance du 21 décembre 1966) [3 avril 1967] (I., n° 201). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Pour avis à la commission des affaires sociales [27 avril 1967]. — Rapport par M. Léon Jozeau-Marigné [9 mai 1967] (I., n° 237). — Avis par M. Lucien Grand [11 mai 1967] (I., n° 245). — **Discussion** [18 mai 1967] (p. 364 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; Lucien Grand, rapporteur pour avis ; Léon Messaud ; Louis Namy ; Marcel Molle ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — *Discussion des articles* (p. 372 et suiv.). — Art. 1er (p. 372). — Le préambule de l'article 1er est réservé (*ibid.*). — Chapitre 1er « Des mesures de protection applicables à certains majeurs » (p. 373). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit l'intitulé de ce chapitre : « Chapitre 1er. — Dispositions générales », observations, adoption (*ibid.*). — Art. 489-1 du code civil (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 489-2 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, tendant à compléter cet article relatif à la réparation du préjudice causé par le fait d'une personne aliénée par une disposition permettant aux juges de modérer l'indemnité (*ibid.*), observations, rejet (p. 376). — Art. 490 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant, au début du premier alinéa de cet article, après les mots : « Lorsque les facultés sont... », à remplacer les mots : « durablement altérées » par : « altérées » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le 2e alinéa de cet article : « Les mêmes régimes de protection sont applicables à l'altération des facultés corporelles si elle empêche l'expression de la volonté » et amendement par M. Lucien Grand, rapporteur pour avis, tendant à rédiger comme suit le même alinéa 2 : « Les mêmes régimes de protection sont applicables à l'altération des facultés corporelles si elle interdit l'expression de la volonté » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, l'amendement par M. Lucien Grand, rapporteur pour avis, devenant sans objet (p. 377). — Art. 490-1 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur pour avis, tendant, au 1er alinéa de cet article, après le mot : « l'hospitalisation », à ajouter les mots : « dans un établissement de soins public ou privé de quelque nature que ce soit » (*ibid.*), observations, retrait (p. 378). — Art. additionnel 490-1 *bis* du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur pour avis, tendant à insérer un nouvel article additionnel 490-1 *bis* du code civil, étendant à tout le personnel soignant l'interdiction de se rendre acquéreur d'un bien, cessionnaire d'un droit, ou de prendre à bail un logement d'une personne soignée (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 490-2 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à supprimer, au 1er alinéa de cet article, l'alinéa relatif au logement de la personne protégée, la disposition aux termes de laquelle un logement loué ne pourrait être conservé que dans la mesure où le loyer serait payé (*ibid.*) ; amendement par M. Léon Messaud, tendant à compléter le 1er alinéa par une disposition prévoyant que : « En tout état de cause, en cas d'abandon de logement, les meubles et objets personnels du malade seront gardés à sa disposition par les soins de l'établissement d'hospitalisation. » (*ibid.*) ; observations, adoption de l'amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (p. 379) et adoption modifiée de l'amendement par M. Léon Messaud (p. 380). — Chapitre II : « Des majeurs sous la sauvegarde de la justice ». — Art. 491 du code civil (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, et sous-amendement par M. Lucien Grand, rapporteur pour avis, tendant, en ajoutant le mot : « temporairement », à bien marquer le caractère transitoire de la mise sous sauvegarde (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et retrait du sous-amendement (p. 381). — Art. 491-1 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux conditions dans lesquelles intervient la sauvegarde de justice (*ibid.*), et sous-amendement par M. Lucien Grand, rapporteur pour avis, tendant, au 2e alinéa, à faire référence à l'expertise prévue à l'article 493-1 (*ibid.*), adoption du 1er alinéa de l'amendement, alinéa disposant que : « La sauvegarde de justice résulte d'une déclaration faite au procureur de la République dans les conditions prévues par le code de la santé publique » (*ibid.*), le second alinéa de l'amendement et le sous-amendement sont réservés (*ibid.*). — Art. 491-2 du code civil (*ibid*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à remplacer le premier alinéa de cet article par deux alinéas afin de rappeler que le majeur placé sous la sauvegarde de justice conserve l'exercice de ses droits (*ibid.*), observations, adoption (p. 382). — Art. 491-3 du code civil (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au premier alinéa de cet article, par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction des deux derniers alinéas de cet article, alinéas relatifs à la vérification des comptes et à la révocation du mandat (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 491-4 du code civil (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 491-5 du code civil (p. 383). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début du deuxième alinéa de cet article : « Le juge pourra, soit désigner un mandataire spécial à l'effet de faire un acte déterminé ou une série d'actes de même nature, dans les limites de ce qu'un tuteur pourrait faire sans l'autorisation du conseil de famille, soit donner au procureur de la République avis de la cause qui justifierait l'ouverture d'une tutelle ou d'une curatelle, soit renvoyer l'intéressé... » (*ibid.*), observations, l'article et l'amendement sont réservés (*ibid.*). — Art. 491-6 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à compléter le deuxième alinéa de cet article, afin de préciser que la sauvegarde cesse par l'ouverture d'une tutelle ou d'une curatelle « à partir du jour où prend effet le nouveau régime de protection » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Chapitre II « Des majeurs en tutelle ». — Art. 493 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin que l'ouverture de la tutelle soit prononcée par le tribunal de grande instance et non par le juge des tutelles (*ibid.*), observations, adoption (p. 385). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean Bertaud, Jacques Descours Desacres, Lucien Grand, rapporteur pour avis ; Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; Edouard Le Bellegou, Jacques Masteau, Léon Messaud, Marcel Molle, Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — **Suite de la discussion** [23 mai 1967] (p. 403 et suiv.). — *Suite de la discussion des articles.* — Art. 1er (suite). — Art. 493-1 du code civil (p. 403). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur pour avis, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, prévoyant un examen par un collège de trois médecins, avant que le tribunal ne prononce l'ouverture d'une tutelle (*ibid.*), observations, adoption (p. 406). — Art. 491-1 du code civil (suite, p. 407). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, relatif à la mise sous la sauvegarde de justice pendant la durée de l'instance (dont le premier alinéa a déjà été adopté) et sous-amendement par M. Lucien Grand, rapporteur pour avis, tendant à ajouter au deuxième alinéa la référence à l'expertise médicale prévue à l'article 493-1 (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement, qui remplace le deuxième alinéa de l'amendement (*ibid.*). — Art. 491-5 du code civil (p. 407. — précédemment réservé). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du début du deuxième alinéa (p. 406. — précédemment réservé), observations, adoption (p. 408). — Art. 493-2 du code civil. — Amen-

dement rédactionnel par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 494 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à permettre que soit mis sous tutelle un mineur dans l'année seulement qui précède sa majorité (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 496 du code civil (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur pour avis, tendant à une rédaction plus précise du début du dernier alinéa de cet article (*ibid.*), observations, retrait (p. 409). — Art. 497 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article disposant que la faculté qui a été donnée au tribunal de prononcer l'incapacité sera donnée postérieurement au juge des tutelles lui-même (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 499 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, relatif à la désignation comme gérant de tutelle d'un « préposé administratif » (*ibid.*) et sous-amendement par M. Léon Messaud, disposant que le préposé de l'établissement qui pourrait être désigné comme gérant de la tutelle ne fera pas partie du personnel soignant (*ibid.*), observations, retrait du sous-amendement et adoption de l'amendement (*ibid.*). — Art. 501 du code civil (p. 410). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif aux actes que la personne en tutelle aura la capacité de faire seule, afin d'en reprendre les dispositions dans un article 506-1 nouveau (*ibid.*), observations, retrait ; amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à mettre l'article 501 en harmonie avec l'article 493, adoption (*ibid.*). — Art. 502 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Tous les actes passés, postérieurement au jugement d'ouverture de la tutelle, par la personne protégée seront nuls de droit. », adoption (*ibid.*). — Art. 506 (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à prévoir, pour le mariage d'un majeur en tutelle, le consentement d'un conseil de famille « sauf si le consentement conjoint des père et mère peut être recueilli. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 411). — Chapitre IV. Des majeurs en curatelle. — Art. additionnel 508-1 nouveau (p. 411). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 508-1 nouveau reprenant les termes de l'art. 515 qui devra être, en conséquence, supprimé (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 509-1 du code civil (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 511 du code civil (*ibid.*). — Deux amendements d'harmonisation par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (p. 412). — Art. 512 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 514 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à supprimer cet article prévoyant le consentement du curateur au mariage du majeur en curatelle (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 515 du code civil (p. 413). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à supprimer cet article dont les termes ont été repris dans l'article additionnel 508-1 nouveau précédemment adopté (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Le préambule de l'article 1er du projet de loi, précédemment réservé, est adopté (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Art. 1304 du code civil. — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à compléter le dernier alinéa de cet article par une disposition prévoyant que le délai de l'action en nullité ou en rescision d'une convention ne court contre les héritiers de l'incapable que du jour du décès, s'il n'a commencé à courir auparavant (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Art. L. 342 du code de la santé publique. — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant, à la fin du texte proposé pour l'article L. 342 du code de la santé publique, à remplacer les mots : « sur avis des médecins de l'établissement », par les mots : « sur avis du médecin traitant » (*ibid*), observations, adoption modifiée (p. 415). — Art. 8 (*ibid.*). — L'alinéa introductif de l'article 8 est réservé (*ibid.*). — Art. L. 326-1 du code de la santé publique — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à remplacer cet article par quatre alinéas nouveaux relatifs à la mise sous sauvegarde de justice à la suite de la déclaration du médecin traitant (*ibid.*), observations, adoption des deux premiers alinéas, qui ont pour objet l'harmonisation du texte (*ibid.*), sous-amendement par M. Lucien Grand, rapporteur pour avis, tendant à une nouvelle rédaction du troisième alinéa prévoyant l'obligation de l'examen préalable par trois médecins, dont le médecin auteur de la déclaration (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement (p. 416), adoption du quatrième alinéa de l'amendement, alinéa disposant que : « Le directeur de l'action sanitaire et sociale doit être informé par le procureur de la mise sous sauvegarde » (*ibid*). — Art. 352-2 du code de la santé publique. — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à remplacer les mots « dans un établissement d'aliénés », par les mots : « dans un établissement psychiatrique » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 352-3 du code de la santé publique. — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à supprimer cet article dont les dispositions ont été reprises dans l'article 490-1 du code civil (*ibid.*), observations, adoption (p. 417). — L'alinéa introductif de l'article 8 est adopté (*ibid.*). — Art. 9 *ter* (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur pour avis, tendant à supprimer cet article rappelant le principe de l'indépendance entre le mode et le lieu de traitement du malade et le régime de protection qui sera appliqué (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. additionnel 9 *quater* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur pour avis, tendant à insérer un article additionnel 9 *quater* nouveau substituant le juge des tutelles au juge d'instance pour prononcer la tutelle aux prestations sociales (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 13 (p. 418). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à une modification de forme au premier alinéa de cet article, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article, alinéa disposant que les pouvoirs des administrateurs provisoires cesseront à l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, proposant, pour harmonisation, une nouvelle rédaction du troisième alinéa de cet article, observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean Geoffroy ; Lucien Grand, rapporteur pour avis ; Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice ; Léon Messaud ; Marcel Molle ; Louis Namy. — Sur l'ensemble (p. 419). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 111). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 3 octobre 1967. — Voy. : Impressions n°s 219, 414, 62. —

**Deuxième transmission au Sénat** [11 octobre 1967] (I., n° 3). — Rapport par M. Léon Jozeau-Marigné [20 novembre 1967] (I., n° 28). — **Discussion** [6 décembre 1967] (p. 2109 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération. — *Discussion des articles* (p. 2109 et suiv.). — Art. 1er. — Art. 491-1 du code civil (p. 2109). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de cet article : « Le tribunal saisi d'une demande d'ouverture d'une tutelle ou d'une curatelle peut, après l'expertise prévue à l'article 493-1, placer la personne qu'il y a lieu de protéger sous la sauvegarde de justice, pour la durée de l'instance, par une décision provisoire transmise au procureur de la République » (*ibid.*), observations ; l'article est réservé (*ibid.*). — L'article 491-5 est également réservé (*ibid.*). — Art. 493 du code civil (*ibid.*). — Amendement, par M. Léon Jozeau-Marigné, tendant à rédiger comme suit cet article : « L'ouverture de la tutelle est prononcée par le tribunal de grande instance. Elle peut être demandée par le ministère public, ainsi que par la personne même qu'il y a lieu de protéger, par son conjoint, à moins que la communauté de vie n'ait cessé entre eux, par ses ascendants, ses descendants, ses frères et sœurs et le curateur. Ceux-ci, ainsi que les autres parents, les alliés et les amis, peuvent également donner au ministère public avis de la cause qui justifierait l'ouverture de la tutelle. Il en est de même du médecin traitant et du directeur de l'établissement de traitement. » (p. 2110), observations, adoption (p. 2111). — Art. 491-1 (précédemment réservé). L'amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, précédemment réservé, est adopté (p. 2112). — Art. 491-5 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de cet article : « Le juge pourra, soit désigner un mandataire spécial à l'effet de faire un acte déterminé ou une série d'actes de même nature, dans les limites de ce qu'un tuteur pourrait faire sans l'autorisation du conseil de famille, soit donner au procureur de la République avis de la cause qui justifierait l'ouverture d'une tutelle ou d'une curatelle, soit renvoyer l'intéressé à en provoquer lui-même l'ouverture, s'il est de ceux qui ont qualité pour la demander. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid*). — Art. 493-1 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « Le tribunal, avant de prononcer l'ouverture d'une tutelle, devra faire examiner la personne intéressée par un collège de trois médecins, dont le médecin traitant. » (*ibid.*) et amendement identique par M. Lucien Grand (*ibid.*), observations, adoption des amendements (*ibid.*). — Art. 496 du code civil (p. 2113). — Amendement de coordination par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*).

— Art. 497 du code civil (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*) ; amendement d'harmonisation par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 499 du code civil (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*) ; amendement d'harmonisation par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 501 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 507 du code civil (p. 2114). — Amendement d'harmonisation par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 509-1 du code civil (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 511 du code civil (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*) ; amendement d'harmonisation par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 512 du code civil (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (p. 2115). — Art. 8. — Art. L. 326-1 du code de la santé publique (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, et amendement identique par M. Lucien Grand, tendant à rédiger comme suit cet article : « Le médecin qui constate que la personne à laquelle il donne ses soins a besoin, pour l'une des causes prévues à l'article 490 du code civil, d'être protégée dans les actes de la vie civile peut en faire déclaration au procureur de la République. Lorsque la personne qui fait l'objet de cette constatation est soignée dans un établissement public ou dans l'un des établissements privés figurant sur une liste établie par arrêté du ministre des affaires sociales, la déclaration du médecin est obligatoire. Le procureur de la République devra faire examiner le malade par un médecin spécialiste. Le rapport de ce spécialiste, lorsqu'il confirme la déclaration initiale, emporte la mise sous sauvegarde à dater du jour de la réception de la déclaration initiale par le procureur. Le directeur de l'action sanitaire et sociale doit être informé par le procureur de la mise sous sauvegarde » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2116). — Art. 9 *quater* (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article relatif à la tutelle aux prestations sociales (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article, alinéa disposant que les pouvoirs des administrateurs provisoires cesseront à l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi, observations, adoption (*ibid.*) ; amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant, pour harmonisation, à une nouvelle rédaction du troisième alinéa de cet article (*ibid.*), adoption (p. 2117). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères chargé de la coopération ; Lucien Grand ; Léon Jozeau-Marigné, rapporteur. — Adopté par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 14 décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 576, 99.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (art. 45, alinéa 2, de la Constitution) [6 décembre 1967] (p. 2117). — Election des membres de la commission [7 décembre 1967] (p. 2144). — Rapport par M. Léon Jozeau-Marigné [13 décembre 1967] (I., n° 77). — **Discussion** [14 décembre 1967] (p. 2337 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — *Discussion des articles* (p. 2339 et suiv.). — Art. 1er. — Art. 491-1 du code civil et 491-5 sont réservés (p. 2339). — Art. 493 du code civil (*ibid.*) — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, donnant compétence pour décider de la tutelle ou de la curatelle, au juge des tutelles et non pas au tribunal de grande instance (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 491-1 du code civil (*ibid.*, précédemment réservé). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, donnant au juge des tutelles pouvoir de placer la personne à protéger sous la sauvegarde de justice (*ibid.*), observations, rejet (p. 2340). — Art. 491-5 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant, dans le deuxième alinéa de cet article, après les mots : « sans l'autorisation du conseil de famille », à substituer aux mots : « ...soit donner au procureur de la République avis de la cause qui justifierait l'ouverture d'une tutelle ou d'une curatelle... », les mots : « ...soit décider d'office d'ouvrir une tutelle ou une curatelle », rejet (*ibid.*). — Art. 493-1 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à rédiger ainsi le premier alinéa de cet article : « Le juge ne peut prononcer l'ouverture d'une tutelle que si l'altération des facultés mentales ou corporelles a été constatée par un médecin spécialiste choisi sur une liste établie par le procureur de la République », rejet (*ibid.*). — Art. 496 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant, dans la première phrase du premier alinéa de cet article, à substituer aux mots : « le tribunal n'estime... », les mots : « ...le juge n'estime... », rejet (*ibid.*). — Art. 497 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant, au premier alinéa de cet article, à substituer aux mots : « le tribunal », les mots : « le juge des tutelles », rejet (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à supprimer le deuxième alinéa de l'article 497 du code civil, alinéa concernant le juge des tutelles, rejet (*ibid.*). — Art. 499 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant, au début du premier alinéa de cet article, à substituer aux mots : « le tribunal », les mots : « le juge des tutelles », rejet (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article, alinéa concernant le juge des tutelles, rejet (*ibid.*). — Art. 501 du code civil (p. 2341). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant, au début du premier alinéa de cet article, à substituer aux mots : « le tribunal », les mots : « ou dans un jugement postérieur, le juge... », rejet (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à supprimer le deuxième alinéa relatif aux juges des tutelles, rejet (*ibid.*). — Art. 507 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à compléter cet article par le nouvel alinéa suivant : « Les recours prévus par l'article 493, alinéa 3, ne peuvent être exercés que contre les jugements qui refusent de donner mainlevée de la tutelle. » ; rejet (*ibid.*). — Art. 509-1 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à rédiger ainsi le deuxième alinéa de cet article : « L'époux est curateur de son conjoint à moins que la communauté de vie n'ait cessé entre eux ou que le juge n'estime qu'une autre cause interdit de lui confier la curatelle. Tous autres curateurs sont nommés par le juge des tutelles. » ; rejet (*ibid.*). — Art. 511 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à rédiger ainsi le début de l'alinéa 1° de cet article : « En ouvrant la curatelle ou dans un jugement postérieur, le juge, sur l'avis du médecin traitant... » ; rejet (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article, alinéa relatif au juge des tutelles, rejet (*ibid.*). — Art. 512 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à rédiger ainsi le début du premier alinéa de cet article : « En nommant le curateur, le juge peut ordonner qu'il percevra seul... » ; rejet (*ibid.*). — Art. 8 du projet de loi [dispositions insérées au titre IV du livre III du code de la santé publique] (p. 2341). — Trois amendements par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant, le premier, à la fin du premier alinéa de cet article, après les mots : « peut en faire », à rédiger ainsi la fin de l'alinéa : « ... la déclaration au procureur de la République. Cette déclaration a pour effet de placer le malade sous la sauvegarde de justice si elle est accompagnée de l'avis conforme d'un médecin spécialiste. » (*ibid.*), le second tendant à rédiger ainsi le deuxième alinéa de cet article : « Lorsqu'une personne est soignée dans un établissement public ou dans l'un des établissements privés figurant sur une liste établie par arrêté du ministre des affaires sociales, le médecin est tenu, s'il constate qu'elle se trouve dans la situation prévue à l'alinéa précédent, d'en faire la déclaration au procureur de la République. Cette déclaration a pour effet de placer le malade sous la sauvegarde de la justice. » (*ibid.*), le troisième tendant à supprimer pour harmonisation le troisième alinéa du même article (p. 2342), observations, rejet des trois amendements (*ibid.*). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à substituer au troisième alinéa de cet article, l'alinéa suivant : « Durant ce délai, le juge des tutelles pourra, soit à la demande des administrateurs provisoires ou des mandataires visés à l'alinéa 1er, soit à la demande des parties visées par le nouvel article 493, alinéa 1er, du code civil, soit même d'office, décider d'ouvrir la tutelle ou la curatelle. », rejet (*ibid.*). — Art. 18 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à supprimer cet article relatif à la dispense des formalités de timbre et d'enregistrement (*ibid.*), observations, rejet (p. 2343). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Jacques Descours Desacres ; Léon Jozeau-Marigné, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 2343). — REJET (n° 27). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle (troisième) lecture, le 19 décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 545, 111.

**Troisième transmission au Sénat (nouvelle lecture)** [19 décembre 1967] (I., n° 104). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et

d'administration générale. — **Discussion** [19 décembre 1967] (p. 2441 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales chargé des problèmes de l'emploi ; Pierre Marcilhacy. — *Discussion des articles* (p. 2442 et suiv.). — Art. 491-1 du code civil (p. 2442). — Amendement de coordination par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, observations, l'amendement et l'article sont réservés (*ibid.*). — Art. 493 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de donner au tribunal de grande instance la compétence pour prononcer la mise sous tutelle ou la mise sous curatelle (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*).— Art. 491-1 du code civil (p. 2443, précédemment réservé). — Adoption de l'amendement de coordination par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, précédemment réservé (p. 2443). — Art. 491-5 du code civil (*ibid.*). — Amendement de coordination au deuxième alinéa de cet article, par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 493-1 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à maintenir que : « Le tribunal ne peut prononcer l'ouverture d'une tutelle sans une expertise médicale préalable constatant l'altération des facultés mentales ou corporelles » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). Art. 496 du code civil (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 497 du code civil (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à compléter cet article par un alinéa nouveau ainsi conçu : « La même faculté est donnée postérieurement au juge des tutelles ; celui-ci peut également, si les circonstances l'exigent, constituer une tutelle complète, soit d'office, soit à la demande de toute personne intéressée », adoption (*ibid.*). — Art. 499 (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant porteur (*ibid.*), adoption (p. 2444). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à compléter cet article par un alinéa nouveau, ainsi conçu : « La même faculté est donnée postérieurement au juge des tutelles (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 501 du code civil (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 507 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article, alinéa disposant que : « Les recours prévus par l'article 493, alinéa 3, ne peuvent être exercés que contre les jugements qui refusent de donner mainlevée de la tutelle » (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 509-1 du code civil (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 511 du code civil (*ibid*). — Amendement de coordination et amendement d'harmonisation par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption des deux amendements (*ibid.*). — Art. 512 du code civil (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 8 (p. 2445). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à modifier l'article 326-1 du code de la santé publique concernant les conditions de l'expertise médicale lors de la mise sous sauvegarde de justice (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à reprendre le texte de la commission mixte paritaire pour le troisième alinéa de cet article, alinéa disposant que : « Durant ce délai, le tribunal pourra décider d'ouvrir la tutelle ou la curatelle, selon les modalités fixées à l'article 493 du code civil. Les administrateurs provisoires et les mandataires visés à l'alinéa premier pourront, même s'ils ne sont pas au nombre des personnes énumérées à l'article 493, donner au procureur de la République avis de la cause qui justifierait l'ouverture de la tutelle ou de la curatelle. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi ; Léon Jozeau-Marigné, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 2445) et par scrutin public (n° 42). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 40). — NOUVELLE LECTURE. — Adoption définitive en quatrième lecture par l'Assemblée nationale, le 20 décembre 1967. — Voy. : Impressions, n° 627, 628, 118.

**Promulgation :** loi n° 68-5 du 3 janvier 1968 (*J. O.* du 4 janvier 1968).

**INDEMNISATION POUR L'AMELIORATION D'UN BIEN LOUE A FERME.** — Voy. : STATUT DU FERMAGE.

**INDEMNITE DE CHOMAGE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 774.

**INDUSTRIE COTONNIERE FRANÇAISE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 797.

**INFRACTIONS EN MATIERE DU REGISTRE DU COMMERCE.** — Voy. : SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

**INGENIEURS DE L'ARMEMENT**

Projet de loi, présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **relatif aux corps militaires des ingénieurs de l'armement et des ingénieurs des études et techniques d'armement.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 15 novembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 376, 490, 69. — **Transmission au Sénat** [17 novembre 1967] (I., n° 27). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Henri Parisot [12 décembre 1967] (I., n° 71). — **Discussion** [12 décembre 1967] (p. 2234 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Henri Parisot, rapporteur ; Pierre Messmer, ministre des armées ; Yvon Coudé du Foresto. — *Discussion des articles* (p. 2236 et suiv.). — Après l'article 36 (p. 2338). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, tendant à insérer un article additionnel 73 nouveau disposant que : « Certains corps d'ingénieurs militaires du ministère des armées qui ne dépendent pas de la délégation ministérielle pour l'armement pourront être régis, moyennant les adaptations appropriées, par des dispositions analogues. Les lois à intervenir pour l'adoption des statuts correspondants prendraient alors effet au 1er janvier 1968 » (*ibid.*), observations, retrait (p. 2239). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Edouard Le Bellegou ; Pierre Messmer, ministre des armées. — Sur l'ensemble (p. 2239). — ADOPTION (n° 18). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1115 du 21 décembre 1967 (*J. O.* du 22 décembre 1967).

**INTERESSEMENT DES TRAVAILLEURS.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 807.

**INTERETS DES FONDS DEPOSES A VUE ET EN COMPTE COURANT.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 806.

**INVESTISSEMENTS ENTRE ETATS ET RESSORTISSANTS D'AUTRES ETATS.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**INVITATIONS AUX ASSISES NATIONALES D'UN PARTI POLITIQUE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 823.

# J

**JEUX OLYMPIQUES DE GRENOBLE (REQUISITION DE TERRAINS)**

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant la réquisition temporaire de terrains nécessaires aux aménagements et installations provisoires destinés au déroulement des Xe Jeux olympiques d'hiver de Grenoble** [6 juin 1967] (I. n° 281). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Modeste Zussy [13 janvier 1967] (I., n° 295). — **Discussion** [13 juin 1967] (p. 645 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Modeste Zussy, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — Discussion des articles (p. 646 et 647). — Art. 2 (p. 646). — Amendement par M. Philippe d'Argenlieu, tendant à compléter cet article par un deuxième alinéa disposant que : « Les indemnités sont fixées, à défaut d'accord amiable, par le juge de l'expropriation saisi par la partie la plus diligente. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 647). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Modeste Zussy, rapporteur, tendant à une modification rédactionnelle du premier alinéa de cet article, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Modeste Zussy, rapporteur, tendant, dans le deuxième alinéa de cet article, à remplacer les mots : « sous réserve du paiement d'une indemnité », par les mots : « à charge par lui de verser une indemnité », observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Philippe d'Argenlieu ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Modeste Zussy, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 647). — ADOPTION (n° 129). — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 juin 1967. — Voy. : Impressions n°s 319, 336, 38.

**Promulgation :** loi n° 67-532 du 4 juillet 1967 (*J. O.* du 6 juillet 1967).

**JUDAISME ET POLITIQUE FRANÇAISE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 51.

**JURIDICTIONS POUR ENFANTS.** — Voy. : ENFANCE DÉLINQUANTE.

**JUSTICE FISCALE**

Proposition de loi, présentée par M. Jacques DUCLOS, *sénateur*, **tendant à promouvoir les mesures les plus urgentes pour établir la justice fiscale** [11 avril 1967] (I., n° 218). — Renvoi à la commission de finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**JUSTICES DE PAIX EN POLYNESIE**

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **relatif à l'organisation des justices de paix à compétence ordinaire en Polynésie française.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 27 avril 1967. — Voy. : Impressions n°s 94, 142, 11. — **Transmission au Sénat** [9 mai 1967] (I., n° 236). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Lucien De Montigny [23 mai 1967] (I., n° 255). — **Discussion** [25 mai 1967] (p. 478 et suivantes). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien De Montigny, rapporteur ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme). *Articles* (p. 480). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 114). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-446 du 6 juin 1967 (*J. O.* du 7 juin 1967).

# K

**« KENNEDY-ROUND » ET L'ECONOMIE AGRICOLE FRANÇAISE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 786.

# L

**LANCEURS D'ENGINS SPATIAUX.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**LIBERTE DE LA PRESSE**

Proposition de loi, présentée par M. Roger CARCASSONNE, *sénateur*, **tendant à modifier la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, de façon à réprimer les délits de diffamation et d'injure commis au cours d'émissions de radio ou de télévision et à organiser l'exercice du droit de réponse** [19 avril 1966] (I., n° 96). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement, par l'article 43 de la Constitution, de demander la nomination d'une commission spéciale.* — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [1er juin 1967] (I., n° 277). — **Discussion** [8 juin 1967] (p. 603 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Roger Carcassonne ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Edouard Le Bellegou ; André Diligent. — *Discussion des articles* (p. 609 et 610). — *Est entendu :* M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — Sur l'ensemble (p. 610). — ADOPTION (n° 124).

**LIBERTES SYNDICALES**

Proposition de loi, présentée par M. Raymond BOSSUS, *sénateur*, **relative à l'exercice des libertés syndicales à l'intérieur des entreprises, établissements, administrations et services** [23 mai 1967] (I., n° 259). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**LICENCIEMENTS DANS DIVERSES ENTREPRISES DU NORD.** Voy. : QUESTIONS ORALES, 819.

**LIQUIDATION DES BIENS.** — Voy. : RÈGLEMENT JUDICIAIRE...

**LOGEMENTS ARIEGE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 767.

**LOI DE FINANCES POUR 1968.** — Voy. : BUDGET DE 1968.

**LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES POUR 1967**

1. — Projet de **loi de finances rectificative pour 1967** présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 8 juin 1967. — Voy. : Impressions n°s 272, 273, 24. — **Transmission au Sénat** [13 juin 1967] (I., n° 291). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. André Armengaud [13 juin 1967] (I., n° 299). — Discussion [15 juin 1967] (p. 666 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Armengaud, rapporteur ; Lucien Grand ; Antoine Courrière ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; André Dulin.

Observations sur : la situation budgétaire (p. 667, 669, 670, 671, 672, 673, 674), les entreprises publiques (p. 668, 672), le déficit de la sécurité sociale (p. 668, 669, 670, 673, 674), la politique économique et financière (p. 668, 674), la réforme de la sécurité sociale (p. 669, 670, 675), la hausse des prix (p. 669, 671), la débudgétisation (p. 673, 675), les réformes structurelles et les pleins pouvoirs (p. 673). — *Articles* (p. 675 et 676). — Sur l'ensemble (p. 676) et par scrutin public (n° 50). — ADOPTION (n° 133). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-481 du 21 juin 1967 (*J. O.* du 22 juin 1967).

2. — Projet de **loi de finances rectificative pour 1967** présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 novembre 1967, sauf les articles 8, 9, 12, 23, 24, 28 et 29 qui constitueront le projet de loi relatif à diverses dispositions intéressant la fonction publique (cf. *fonction publique*). — Voy. : Impressions n°s 488, 504, 84. — **Transmission au Sénat** [27 novembre 1967] (I., n° 43). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [7 décembre 1967] (I., n° 66). — **Discussion** [13 décembre 1967] (p. 2250 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Jean Bardol ; Antoine Courrière ; Pierre Carous ; Jacques Descours Desacres.

Observations sur : la conjoncture économique (p. 2250, 2253, 2254, 2255), l'équilibre budgétaire (p. 2251, 2254, 2255), les chiffres du collectif (p. 2251, 2252, 2256), la sécurité sociale (p. 2251, 2252, 2256), la S. N. C. F. (p. 2255, 2257, 2259), la voirie départementale et communale (p. 2252, 2258, 2259), le rapport de la cour des comptes (p. 2253, 2257, 2258), la dévaluation de la livre (p. 2255), l'aménagement de l'impôt sur le revenu (p. 2255), la politique de prestige (p. 2256), les interventions de MM. Mendès-France et Giscard d'Estaing à la commission des finances de l'Assemblée nationale (p. 2258). — *Discussion des articles* (p. 2260 et suiv.). — Art. 4 (p. 2260). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à supprimer le 2e alinéa du § II 1 de cet article, disposant que : « Les valeurs cadastrales nouvelles devront tenir compte, pour les deux tiers de leur montant, des productions possibles des sols considérés et des bénéfices forfaitaires agricoles fixés pour ces sols l'année précédente (*ibid.*), observations, adoption (p. 2261). — Après l'art. 4 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Pelleray, relatif au statut du fermage, retrait (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à étendre à certains appareils la taxe annuelle sur les appareils automatiques et amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances tendant à un but semblable (*ibid.*), observations, retrait du premier amendement et adoption du second (p. 2263). — Art. 6 *quater* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article qui prévoit que les travaux immobiliers exécutés pour des établissements publics à caractère industriel et commercial seront imposés au taux normal de la T. V. A. de 16,66 p. 100 et non pas au taux intermédiaire de 13 p. 100 (*ibid.*), observations, adoption (p. 2264). — Après l'art. 6 *quinquies* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à insérer un article additionnel 6 *sexies* nouveau relatif à l'imposition des marchands de bestiaux (*ibid.*), observation, retrait (*ibid.*). — Art additionnel 6 *sexies* nouveau (p. 2265). — Amendement par M. Marcel Martin tendant à insérer un article additionnel 6 *sexies* nouveau relatif à la situation des communes ayant un patrimoine forestier à l'égard de la taxe locale, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 26 (p. 2266). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant, aux premier et deuxième alinéas de cet article, après les mots : « occupants », à ajouter les mots : « de bonne foi » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2267). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et

aux finances, tendant à une nouvelle rédaction du troisième alinéa désignant précisément les bénéficiaires des ventes donnant lieu à exonération ; observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 31 *ter nouveau* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à insérer un article additionnel 31 *ter* nouveau disposant que « Le Gouvernement communiquera chaque année aux commissions des finances des deux assemblées la liste des organismes à caractère privé qui auront effectué au cours de l'exercice écoulé pour le compte de l'administration des études de quelque nature que ce soit, ainsi que le montant des sommes versées à chacun de ces organismes » (*ibid.*), observations, adoption modifiée [« tous les deux ans » au lieu de « chaque année »] (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'État à l'économie et aux finances ; Yvon Coudé du Foresto ; Jacques Descours Desacres ; Roger Lachèvre ; Marcel Martin ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Paul Pelleray, François Schleiter. — *Explication de vote :* M. Yvon Coudé du Foresto. — Sur l'ensemble (p. 2269) et par scrutin public (n° 33). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 20). — Adopté par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 19 décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 579, 595, 103.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (articles 45, alinéa 2, et 47 de la Constitution et article 39 de la loi organique relative aux lois de finances) [13 décembre 1967] (p. 2269). — Election des membres de la commission [14 décembre 1967] (p. 2288 et 2301). — Rapport par M. André Armengaud [15 décembre 1967] (I., n° 97). — **Discussion** [19 décembre 1967] (p. 2424 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Alex Roubert, président de la commissoin mixte paritaire ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — *Discussion des articles* (p. 2426 et 2427). — Art. 6 *quater* (p. 2426). — Observations sur le transfert aux collectivités locales de charges résultant de l'application de la taxe sur la valeur ajoutée pour les travaux [électricité] (p. 2426). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Yvon Coudé du Foresto, Jacques Masteau. — Sur l'ensemble (p. 2427), vote unique à la demande du Gouvernement en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, 7e alinéa, du règlement du Sénat, sur les articles et l'ensemble du projet de loi, dans la rédaction adoptée par la commission mixte paritaire, à l'exclusion de tous amendements et articles additionnels (p. 2427), adoption par scrutin public (n° 39). — ADOPTION (n° 35). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1172 du 22 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

**LOYERS (CHOMEURS).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 773.

**LOYERS COMMERCIAUX.** — Voy. : ORIENTATION FONCIÈRE ET URBAINE, art. 37.

# M

**MACHINES A ECRIRE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 827.

**MAGISTRATS DU CORPS JUDICIAIRE**

Projet de loi organique présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **instituant un congé spécial pour les magistrats du corps judiciaire** [6 juin 1967] (I., n° 285). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [15 juin 1967] (I., n° 303). — **Discussion** [22 juin 1967] (p. 768 et suiv.) — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération). — *Discussion des articles* (p. 769 et 770). — Art. 2 (p. 769). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une modification d'ordre rédactionnelle (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à compléter le dernier alinéa de cet article afin d'interdire, pour les magistrats bénéficiant du congé spécial, l'exercice de certaines professions « dans le ressort de la cour d'appel où ils étaient tenus de résider » (*ibid.*), observations, adoption (p. 770). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération) ; Pierre Marcilhacy, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 770) et par scrutin public (n° 52). — ADOPTION (n° 139). — Adopté par l'Assemblée nationale le 1er juillet 1967. Voy. : Impressions n°s 364, 367, 52.

**Promulgation :** loi n° 67-619 du 29 juillet 1967 (*J. O.* du 30 juillet 1967).

**MAISONS MEUBLEES.** — Voy. : HÔTELS ET MAISONS MEUBLÉES.

**MANIFESTATIONS ANTIFRANÇAISES A PEKIN.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 762.

**MANIFESTATIONS PAYSANNES DANS LE FINISTERE.** — Voy. : POLITIQUE AGRICOLE.

**MARCHE COMMUN.** — Voy. : BUDGET DE 1968 (Affaires étrangères ; Industrie ; Agriculture ; Départements d'outre-mer).

**MARCHE COMMUN (ADHESION DE LA GRANDE-BRETAGNE).**

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 52.
Voy. : BUDGET DE 1968 (Affaires étrangères).

**MARCHE COMMUN AGRICOLE**

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 20, 21.
Voy. : QUESTIONS ORALES, 786, 809.

**MARCHE DU VIN.** — Voy : PRODUCTION VITICOLE.

**MARECHAL DE FRANCE JUIN (SUCCESSION)**

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **relatif à la succession du Maréchal de France Juin.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 7 décembre 1967. — Voy : Impressions n°s 463, 512, 90. — **Transmission au Sénat** [12 décembre 1967] (I., n° 72). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [13 décembre 1967] (I., n° 78). — **Discussion** [20 décembre 1967] (p. 2456 et 2457). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Marcel Pellenc, rapporteur général. — *Article unique* (p. 2457). — ADOPTION (n° 41). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1180 du 28 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

**MAREE NOIRE.** — Voy. : EVÉNEMENTS DE MER.

**MARINE ET ARMEE DANS LES DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER.**

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **relatif aux troupes de marine et à l'administration de l'armée dans les départements et territoires d'outre-mer** [17 octobre 1967] (I., n° 8). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Raymond Boin [28 novembre 1967] (I., n° 44). — **Discussion** [30 novembre 1967] (p. 1982 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Raymond Boin, rapporteur ; François Schleiter ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — *Articles* (p. 1984). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 6). — Adopté par l'Assemblée nationale le 12 décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 538, 571, 94.

**Promulgation :** loi n° 67-1102 du 20 décembre 1967 (*J. O.* du 21 décembre 1967).

**MARQUES DE FABRIQUE ET DE COMMERCE.** — Voy. : CESSION DE PARTS OU D'ACTIONS MISES SOUS SÉQUESTRE.

**MARSEILLE (SITUATION ECONOMIQUE).** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 39.

**MERS-EL-KEBIR (BASE AERONAVALE).** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 35.

**MESURES D'ORDRE ECONOMIQUE ET SOCIAL**

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social.** — Considéré comme adopté par l'Assemblée nationale, aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, le 20 mai 1967. — Voy. : Impressions n°s 174, 182, 17. — **Transmission au Sénat** [23 mai 1967] (I., n° 254). — Renvoi à une commission spéciale. — Election des membres de cette commission [23 mai 1967] (p. 395 et 406). — Rapport par M. Jean Filippi [30 mai 1967] (I., n° 271). — **Discussion** [1er juin 1967]. — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat

à l'économie et aux finances ; Roger Menu, président de la commission spéciale ; Jean Filippi, rapporteur ; Jacques Soufflet ; Pierre Marcilhacy ; Jacques Duclos ; Pierre Carous ; Etienne Dailly ; Maurice Sambron ; André Monteil ; Marcel Champeix ; Jean Lecanuet ; Georges Marie-Anne ; Hector Viron ; Robert Schmitt. — **Suite de la discussion** [2 juin 1967] (p. 558 et suiv.). — *Sont entendus dans la suite de la discussion générale :* MM. Jean Filippi, rapporteur ; Guy Petit ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Edgar Tailhades ; Raymond Bossus ; Lucien Bernier ; Emile Durieux ; Etienne Dailly. — *Articles* (p. 571 et suiv.). — Art. 1er (*ibid.*) — *Explications de vote :* MM. André Colin ; Antoine Courrière ; Lucien Grand ; Louis Courroy ; Jacques Soufflet. — Rejet (p. 574) de l'article 1er par scrutin public (n° 48). — Art. 2 (p. 574). — Rejet (*ibid.*). — L'ensemble du projet est en conséquence, rejeté (*ibid.*). — REJET (n° 116).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (art. 45, alinéa 2, de la Constitution) [2 juin 1967] (p. 575). — Election des membres de la commission [6 juin 1967] (p. 587 et 588). — Rapport par M. Jean Filippi [8 juin 1967] (I., n° 286). — Considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, aux termes de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, le 9 juin 1967. — Voy. : Impressions nos 267, 276, 280, 25.

**Deuxième transmission au Sénat (nouvelle lecture)** [13 juin 1967] (I., n° 297). — Renvoi à la commission spéciale. — Rapport par M. Jean Filippi [13 juin 1967] (I., n° 298). — **Discussion** [13 juin 1967] (p. 644 et 645). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Filippi, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Articles* (p. 645). — Art. 1er (*ibid.*). — Rejet par scrutin public (n° 49). — Art. 2 (p. 645). — Rejet (*ibid.*). — REJET (n° 128). — NOUVELLE LECTURE. — Adoption définitive en troisième lecture par l'Assemblée nationale le 16 juin 1967. — Voy. : Impressions nos 314, 315, 36.

**Promulgation :** loi n° 67-482 du 22 juin 1967 (*J. O.* du 23 juin 1967).

**METROPOLES D'EQUILIBRE (NORD).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 793.

**MISSIONS D'INFORMATION.** — Voy. : POUVOIRS D'ENQUÊTE ET MISSIONS D'INFORMATION.

**MONACO (GRAND PRIX AUTOMOBILE).** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 29.

**MONUMENTS HISTORIQUES ET SITES**

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **relatif à la restauration des monuments historiques et à la protection des sites.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 6 décembre 1967. — Voy. : Impressions nos 517, 536, 539, 89. — **Transmission au Sénat** [7 décembre 1967] (I., n° 68). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Pour avis à la commission des affaires culturelles [13 décembre 1967]. — Rapport par M. Joseph Raybaud [13 décembre 1967] (I., n° 80). — Avis par M. André Cornu [14 décembre 1967] (I., n° 88). — **Discussion** [15 décembre 1967] (p. 2375 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Joseph Raybaud, rapporteur ; André Cornu, rapporteur pour avis ; Michel Darras ; Louis gros, président de la commission des affaires culturelles ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — *Discussion des articles* (p. 2381 et suiv.). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Joseph Raybaud, rapporteur, tendant à compléter le deuxième alinéa de cet article afin d'assurer aux collectivités locales la possibilité de couvrir par voie d'emprunt l'intégralité du montant de leur participation (*ibid.*), observations, retrait (p. 2382). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Joseph Raybaud, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif à la protection des monuments naturels et sites qui devrait faire l'objet d'un projet de loi spécial au lieu d'un titre II dans le présent projet de loi (*ibid.*), observations, retrait (p. 2384). — Amendement par M. Antoine Courrière, tendant, à la fin du texte présenté pour le deuxième alinéa de l'article 4 de la loi du 2 mai 1930, après les mots : « ...propositions d'inscription qui lui sont soumises », à ajouter les mots : « après en avoir informé le conseil municipal de la commune intéressée et avoir obtenu son avis » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2385). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Cornu, rapporteur pour avis ; Antoine Courrière ; Etienne Dailly ; Louis Gros, président de la commission des affaires culturelles ; Jacques Masteau, vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; André Monteil ; Joseph Raybaud. — Sur l'ensemble (p. 2388). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 32). — Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1967. — Voy. : Impressions nos 599, 602, 104.

**Promulgation :** loi de programme n° 67-1174 du 28 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

**MUTATIONS IMMOBILIERES (DROIT DE PREEMPTION AU PROFIT DES COLLECTIVITES LOCALES).**

Proposition de loi, présentée par M. Camille VALLIN, *sénateur*, **tendant à donner un droit de préemption en matière de mutations immobilières aux collectivités locales pour leurs programmes sociaux de construction de logements et d'équipements collectifs.** — Rattachée pour ordre à la séance du 1er juillet 1967. — [*J. O.* 2 octobre 1967] (I., n° 367). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

# N

**NATIONALISATION DES BANQUES**

Proposition de loi, présentée par M. Jacques DUCLOS, *sénateur*, **tendant à la nationalisation des banques d'affaires, des banques de crédit à long et moyen terme et des grandes banques de dépôts privées** [22 juin 1967] (I., n° 316). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**NATIONALITE FRANÇAISE**

Proposition de loi, présentée par M. André ARMENGAUD, *sénateur*, **tendant à permettre à certaines personnes ayant perdu la nationalité française, de réclamer par déclaration, la qualité de Français** [29 juin 1967] (I., n° 339). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale. — Rapport par M. Marcel Prélot [5 décembre 1967] (I., n° 54). — **Discussion** [12 décembre 1967] (p. 2239 et 2240). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Prélot, rapporteur ; Léon Motais de Narbonne ; Pierre Messmer, ministre des armées. — *Articles* (p. 2240). — *Nouvel intitulé :* « **Proposition de loi tendant à permettre la réintégration dans la nationalité française.** — Sur l'ensemble (p. 2240). — ADOPTION (n° 19). — Adoptée par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1967. — Voy. : Impressions nos 575, 598, 109.

**Promulgation :** loi n° 67-1181 du 28 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

**NATIONS UNIES (REVISION DE LA CHARTE).** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**NEGOCIANTS EN GRAINS.** — Voy. : SOCIÉTÉS DE CAUTION MUTUELLE DES NÉGOCIANTS EN GRAINS AGRÉÉS.

**NORD (SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE)**

Voy : QUESTIONS ORALES, 792, 793, 819.

**NOUVELLES-HEBRIDES.** — Voy. : TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE AUX NOUVELLES-HÉBRIDES.

# O

**OBTENTIONS VEGETALES.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**OFFICE NATIONAL DES FORETS.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 779.

**OFFICIER SUPERIEUR DE LA MARINE NATIONALE (DECLARATIONS PAR UN).** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 50.

**O. N. I. C. (OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DES CEREALES).** — Voy. : NÉGOCIANTS EN GRAINS.

**ORDONNANCES PORTANT REFORME DE LA SECURITE SOCIALE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 42, 44.

**ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES.** — Voy. : STATUT DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES.

**ORGANISATION JUDICIAIRE DANS LA REGION PARISIENNE**

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958** [6 juin 1967] (I., n° 284). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Lucien De Montigny [13 juin 1967] (I., n° 294). — **Discussion** [13 juin 1967] (p. 620 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien De Montigny, rapporteur ; Louis Namy ; Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Articles* (p. 623). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 125). — Adopté par l'Assemblée nationale le 1er juillet 1967. — Voy. : Impressions nos 312, 383, 53.

**Promulgation :** loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 (*J. O.* du 13 juillet 1967).

**OR (SPECULATIONS).** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 52.

**ORIENTATION FONCIERE ET URBAINE**

Projet de loi d'**orientation foncière et urbaine** présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 1er juillet 1967.— Voy. : Impressions nos 141, 289, 321, 324, 409, 47. — **Transmission au Sénat** [rattaché pour ordre à la séance du 1er juillet 1967, *J. O.* 2 octobre 1967] (I., n° 362). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Pour avis à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation et à la commission des affaires économiques et du Plan [12 octobre 1967]. — Avis par M. Michel Chauty, au nom de la commission des affaires économiques [31 octobre 1967] (I., n° 10). — Rapport par M. Etienne Dailly [31 octobre 1967] (I., n° 12). — Avis par M. Marcel Pellenc, au nom de la commission des finances [7 novembre 1967] (I., n° 13). — **Discussion** [7 novembre 1967] (p. 1077 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Marcel Pellenc, rapporteur pour avis de la commission des finances; Michel Chauty, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques ; Camille Vallin ; Pierre de Félice ; Edouard Le Bellegou ; Joseph Voyant ; Michel Kauffmann ; François Ortoli, ministre de l'équipement et du logement.

**Suite de la discussion** [8 novembre 1967] (p. 1106 et suiv.). — *Discussion des articles* (ibid.). — Art. 1er. — Titre 1er. Des prévisions et des règles d'urbanisme. — Le 1er alinéa de l'article 1er est réservé (*ibid.*). — Titre II. Des prévisions et règles d'urbanisme. — Art. 11 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à compléter cet article par les dispositions suivantes : «Dans les cantons à vocation rurale dont la population totale est inférieure à 10.000 habitants, l'élaboration d'un plan d'occupation des sols est réalisée conjointement avec celle d'un plan de développement agricole et rural. Les décrets prévues à l'article 24 fixeront les conditions dans lesquelles les communes sont tenues d'avoir un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme et un plan d'occupation des sols, ainsi que les modalités d'établissement et d'approbation des plans de développement agricole et rural. » ; sous-amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant I. à modifier comme suit la fin de la première phrase du texte proposé par l'amendement n° 127 rectifié : « ... vocation rurale, ou dont la population totale est inférieure à 10.000 habitants, il ne peut y avoir élaboration d'un plan d'occupation des sols sans élaboration conjointe d'un plan de développement agricole et rural. » II. à rédiger comme suit la deuxième phrase du texte proposé : « Les communes désignées dans les conditions fixées par les décrets prévus à l'article 24 ci-après sont tenues d'avoir soit un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme et un plan d'occupation des sols, soit seulement un plan d'occupation des sols ; les modalités d'établissement et d'approbation des plans de développement agricole et rural sont déterminées par lesdits décrets. » ; sous-amendement par M. André Dulin, tendant à remplacer « 10.000 habitants » par « 20.000 habitants » et « plan de développement agricole et rural » par « plan de développement agricole et d'aménagement rural » (*ibid.*), observations ; le sous-amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, est modifié par suite du remplacement aux 2 alinéas qu'il comporte, des mots : « plan de développement agricole et rural » par les mots : « plan de développement agricole et d'aménagement rural » (p. 1112) et le sous-amendement par M. André Dulin est retiré (*ibid.*) ; l'amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis et le sous-amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, sont adoptés (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres tendant à compléter l'article 11 du code de l'urbanisme par deux alinéas donnant aux conseils municipaux et aux conseils généraux l'initiative de l'établissement des schémas directeurs et des plans d'occupation des sols (*ibid.*), observations, adoption (p. 1113). — Art. 12 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur tendant, en modifiant le début du 2e alinéa de l'article 12, à préciser les éléments qui seront déterminés par les schémas directeurs (p. 1114), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 3e alinéa de l'article 12, par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis (*ibid.*), observations, adoption modifiée (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à reprendre entre le 3e et le 4e alinéa de l'article 12, le dernier alinéa, concernant les effets des schémas directeurs, dans une rédaction plus précise (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à compléter le 4e alinéa de l'article 12 afin d'associer à l'élaboration des schémas les organismes socio-professionnels (*ibid.*) et amendement par M. Edouard Bonnefous, tendant à un but semblable (*ibid.*), observations, retrait des deux amendements (p. 1115). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer, au 5e alinéa de l'article 12, le mot « délibération » par le mot « avis » pour l'approbation des schémas directeurs par les conseils municipaux et les organes compétents des établissements publics (*ibid.*), observations, adoption (p. 1117). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au 6e alinéa, à remplacer, en conséquence de l'amendement précédent, le mot : « consultation » par le mot : « avis » (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Cornat, tendant à soumettre l'approbation du schéma directeur de la région parisienne, à la consultation du comité consultatif économique et social du district (*ibid.*), observations, retrait (p. 1118). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à la fin du 6e alinéa, à substituer à la consultation, la « délibération » des conseils généraux (*ibid.*), observations, retrait (p. 1119). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à préciser au 6e alinéa que l'avis du conseil d'administration du district de la région parisienne ou des conseils généraux des départements intéressés est réputé favorable s'il n'intervient pas dans un délai de trois mois (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une rédaction modifiée du 7e alinéa de l'article 12, alinéa relatif à l'approbation d'un schéma directeur ou d'un schéma de secteur, par décret en Conseil d'Etat, la nouvelle rédaction substituant les mots : « avis défavorable » au mot : « opposition » et assimilant la région parisienne au droit commun (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer pour harmonisation le dernier alinéa de l'article 12 et amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à un but identique (*ibid.*), observations, adoption des amendements (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter le texte de l'article 12 par un alinéa nouveau disposant que : « Les schémas directeurs et les schémas de secteurs approuvés sont tenus à la disposition du public » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 13 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « Les plans d'occupation des sols fixent les règles générales et les services d'utilisation des sols pouvant notamment comporter l'interdiction de construire, ces règles et servitudes devant être fixées dans le cadre des orientations des schemas directeurs s'il en existe » (p. 1120) et amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant, au 1er alinéa de cet article, après le mot : « construire », à ajouter les mots : « lorsque des schémas directeurs existent, cette fixation s'opère dans le cadre des orientations définies par ces schémas » (*ibid.*), observations, retrait du second amendement et adoption du premier (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit l'alinéa 1er de cet article : « 1° Ils délimitent les zones d'affectation des sols selon l'usage principal qui doit en être fait ou la nature des activités dominantes qui peuvent y être exercées » et amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à rédiger comme suit le 1er alinéa de cet article : « 1° Ils délimitent des zones d'affectation des sols, selon l'usage

principal qui doit en être fait ou la nature des activités dominantes qui doivent y être exercées, en prenant notamment en considération la valeur agronomique des sols et l'existence de zones de terrains particulièrement fertiles, produisant des denrées de qualité supérieure ou nécessaires à l'approvisionnement des centres urbains » (*ibid.*), observations ; sous-amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, dans l'amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, à supprimer les mots « particulièrement fertiles » et les mots « de qualité supérieure ou » (*ibid.*), observations, adoption des deux amendements et du sous-amendement (p. 1121). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant, après l'alinéa 1er à insérer un alinéa additionnel 1° *bis* (nouveau), ainsi rédigé : « 1° *bis*. — Ils fixent également les conditions dans lesquelles les autorisations de constructions industrielles pourront être accordées hors des zones qui leur sont affectées par les plans ; » (*ibid.*), observations sur la doctrine de planification urbaine, adoption (p. 1122). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier l'alinéa 2° de l'article 13, afin de préciser les éléments en fonction desquels les plans d'occupation des sols fixent, pour chaque zone d'affectation ou chaque partie de zone, un coefficient d'occupation du sol (p. 1123), observations, adoption (p. 1124). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, dans le texte de l'alinéa 3 *bis* de l'article 13, à remplacer le mot : « délimitent » par le mot : « déterminent » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à modifier le 4° de cet article, afin que les plans d'occupation des sols « fixent les zones préférentielles réservées aux ouvrages publics, aux installations d'intérêt général, aux activités commerciales, culturelles, et aux services, ainsi qu'aux espaces libres (*ibid.*), observations ; amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au même alinéa, avant le mot « ouvrages » à ajouter les mots « voies et » et à remplacer le mot « libres » par le mot « verts » (p. 1125), observations, adoption des deux amendements (p. 1126). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à supprimer le paragraphe 5° de cet article, paragraphe relatif au règles concernant le droit d'implanter des constructions (*ibid.*), observations, rejet (p. 1128). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer les deux derniers alinéas de l'article 13, le premier concernant la possibilité de prévoir des normes de construction différentes de celles qui résultent de l'application du coefficient d'occupation du sol, le second permettant que les plans d'occupation des sols ne contiennent qu'une partie des éléments énumérés dans l'article 13 (*ibid.*) ; amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à rédiger comme suit l'avant-dernier alinéa de l'article 13 : « Les règles d'utilisation des sols peuvent être différentes de celles prévues au présent article, soit en raison de prescriptions d'urbanisme ou d'architecture, soit en raison de l'existence de projets tendant à renforcer la capacité des équipements collectifs » (*ibid.*) ; amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à supprimer le dernier alinéa de l'article 13, alinéa permettant que les plans d'occupation des sols ne contiennent qu'une partie des éléments enumérés dans le même article 13 (*ibid.*), observations ; les deux derniers amendements par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, sont retirés (*ibid.*) ; l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer les deux derniers alinéas de l'article 13, est adopté (*ibid.*). — Art. 14 du code de l'urbanisme (p. 1128). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à compléter le premier alinéa de cet article par une disposition associant à l'élaboration des plans d'occupation des sols « les organismes chargés de représenter les activités agricoles, commerciales, industrielles ou artisanales » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer la notion de « association » par la notion de « consultation » (*ibid.*) ; amendement par M. Joseph Voyant tendant à compléter le premier alinéa de cet article par la phrase suivante : « L'initiative de cette élaboration peut être prise soit par les services de l'Etat, soit par les communes ou établissements publics susvisés » (*ibid.*) ; amendement par M. Edouard Bonnefous, tendant, après le premier alinéa de l'article 14, à insérer une disposition permettant aux différentes collectivités d'associer à l'élaboration des plans d'occupation des sols, avec voix consultative, des représentants mandatés des divers groupes ou associations économiques, socio-professionnels et culturels portant intérêt, de par leurs activités ou compétences, aux problèmes d'urbanisme (*ibid.*), observations ; l'amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, est retiré (p. 1129) ; l'amendement de M. Etienne Dailly, rapporteur, devient sans objet (*ibid.*) ; l'amendement par M. Joseph Voyant et l'amendement par M. Edouard Bonnefous sont réservés (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer les quatre derniers alinéas de cet article par des dispositions précisant les conditions d'élaboration des plans d'occupation des sols et celles dans lesquels ces plans seront soumis aux conseils municipaux (*ibid.*), et sous-amendement par M. Jacques Descours-Desacres permettant aux conseils municipaux l'initiative de l'élaboration des plans (*ibid.*), observations ; les amendements par M. Joseph Voyant et par M. Edouard Bonnefous, précédemment réservés, sont retirés (p. 1132 et 1133) ; le sous-amendement par M. Jacques Descours Desacres est rejeté (p. 1133), observations ; adoption modifiée de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*). — Art. 15 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer entre le premier et le deuxième alinéa de cet article, un nouvel alinéa assurant la publicité de la date à laquelle est prescrit l'établissement d'un projet de plan d'occupation des sols (*ibid.*), observations, adoption (p. 1134). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, en ce qui concerne l'opposabilité du plan à toute personne publique ou privée « pour l'exécution de tous travaux, constructions, plantations », à supprimer, au deuxième alinéa de l'article 15, le mot : « plantations » (*ibid.*), et amendement par M. Adolphe Chauvin, tendant à insérer, au même alinéa, après le mot : « plantation », les mots : « sauf en ce qui concerne celles effectuées par les pépiniéristes en vue de la vente dans le cadre de leurs activités habituelles » (*ibid.*), observations ; retrait de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), adoption de l'amendement par M. Adolphe Chauvin (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification de forme du troisième alinéa de l'article 15, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à supprimer la dernière phrase du troisième alinéa de l'article 15, laquelle permet l'approbation « ultérieure » d'un projet de plan, après l'écoulement du délai de trois ans (*ibid.*), observations, adoption (p. 1135). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à reprendre dans un alinéa spécial une disposition supprimée plus haut pour harmonisation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 17 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. François Ortoli, ministre de l'équipement et du logement, tendant à une nouvelle rédaction de cet article donnant une définition plus large des zones d'aménagement concerté (*ibid.*), observations ; sous-amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer, au premier alinéa de l'amendement précédant le terme d' « organes délibérants » pour les communes (*ibid.*) ; observations ; adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Art. 18 du code de l'urbanisme (p. 1136). — Deux amendements rédactionnels par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 19 du code de l'urbanisme (*ibid.*). Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant notamment à supprimer, au premier alinéa de cet article, la possibilité de prolonger pendant deux années le délai de trois ans imparti au propriétaire d'un terrain réservé par un plan d'occupation des sols pour un ouvrage public, pour exiger de la collectivité l'achat du terrain (*ibid.*), observations, adoption (p. 1137). — Amendement par M. Adolphe Chauvin, tendant à compléter le premier alinéa de l'article 19 par la phrase suivante : « Lorsqu'un terrain est frappé d'une servitude qui en rend impossible la vocation initiale, son propriétaire peut en exiger l'acquisition dans les délais prévus ci-dessus par la collectivité ou le service public au bénéfice duquel est créée la servitude. » (*ibid.*), observations ; retrait de l'amendement pour être éventuellement repris lors de la discussion de l'article 32 *quater* du code de l'urbanisme (p. 1138). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier la fin du deuxième alinéa de l'article 19 afin de permettre à des héritiers de droits réservés d'exiger qu'il soit sursis au recouvrement des droits de mutation afférents à la sucession, tant que le prix du terrain ne sera pas payé (*ibid.*), observations ; adoption de l'amendement modifié permettant aux héritiers d'exiger, non seulement l'acquisition, mais « le règlement du prix », dans un délai de six mois (p. 1139) ; amendement par M. François Ortoli, ministre de l'équipement et du logement, tendant, au deuxième alinéa de l'article, à porter le délai de « six mois » à « neuf mois », observations, adoption (*ibid.*). — Deux amendements par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à des modifications de forme, observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud ; René Blondelle ; Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale : Amédée Bouquerel ; Michel Chauty, rapporteur pour avis ; Adolphe Chauvin ; Maurice Coutrot ; Etienne Dailly, rapporteur ; Jacques Descours Desacres ; André Dulin ; Pierre de La Gontrie ; Roger Houdet ;

Léon Jozeau-Marigné ; François Ortoli, ministre de l'équipement et du logement ; Guy Petit ; Auguste Pinton ; Pierre Prost ; Etienne Restat ; Jacques Verneuil ; Joseph Voyant.

**Suite de la discussion** [9 novembre 1967] (p. 1147 et suiv.). — Art. 20 du code de l'urbanisme (p. 1147). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au premier alinéa de cet article relatif aux échanges ou cessions des terrains boisés, à supprimer les mots : « après y avoir été habilités par décret en conseil des ministres » (*ibid.*), et amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant, au même alinéa 1er, à remplacer les mots : « par décret en conseil des ministres » par les mots : « ... par décret en conseil d'Etat » (*ibid.*), observations, retrait du dernier amendement et adoption du précédent (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, dans la dernière phrase du premier alinéa de l'article 20, à ramener de dix ans à cinq ans le délai nécessairement écoulé depuis la dernière acquisition à titre onéreux du terrain boisé offert à l'échange (*ibid.*), observations, adoption (p. 1148). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier les deux dernières phrases du deuxième alinéa afin de prévoir l'autorisation par décret en conseil d'Etat de la cession gratuite de 90 p. 100 d'un terrain boisé contre le droit à construire sur les 10 p. 100 restant au propriétaire (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé ainsi que le 2e alinéa de l'article 20 du code de l'urbanisme (p. 1149). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier la fin du dernier alinéa de l'article 20, afin de disposer que la partie du terrain « ... conservée par le propriétaire, doit être égale à la valeur du terrain cédé à la collectivité. Dans le cas contraire, la différence de valeur entraîne le versement d'une soulte. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1150). — Le vote sur l'ensemble de l'article 20 est réservé (*ibid.*). — Art. 20 *bis* du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à supprimer la dernière phrase de cet article prévoyant la possibilité d'allouer des subventions aux propriétaires de bois et parcs ouverts au public (*ibid.*), et amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer après les mots : « subventions d'entretien », les mots : « et de gardiennage » (*ibid.*), observations, l'amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, est adopté et l'amendement de M. Etienne Dailly, rapporteur, devient sans objet (*ibid.*). — Art. 21 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer le texte proposé pour cet article relatif à la participation imposée au constructeur lorsque le coefficient d'occupation des sols sera dépassé [taxe de surdensité] (p. 1151), observations ; amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à remplacer les deux alinéas du paragraphe I par un alinéa unique ainsi rédigé : « I. — Lorsque la réalisation d'une construction dépasse la norme résultant de l'application du coefficient d'occupation des sols, le constructeur est tenu de verser une participation. » (*ibid.*), amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à rédiger comme suit le premier alinéa du paragraphe II : « II. — La participation mentionnée au I ci-dessus est égale au coût des équipements supplémentaires rendus nécessaires par le dépassement du coefficient d'occupation des sols. » (*ibid.*), amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à supprimer pour harmonisation, le deuxième alinéa du paragraphe II (*ibid.*), amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à rédiger comme suit le troisième alinéa du paragraphe II : « En cas de désaccord entre l'autorité administrative et le redevable sur le coût des équipements indiqué à l'alinéa précédent, ce coût est fixé par la juridiction compétente en matière d'indemnité d'expropriation. » (*ibid.*), amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant, pour harmonisation, à supprimer l'alinéa *b*, du paragraphe III (*ibid.*) ; observations (p. 1152), rejet de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer le texte proposé pour l'article 21 (p. 1153), observations et adoption des cinq amendements sur l'article 21 par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis (p. 1153 et 1154) ; amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le paragraphe IV de l'article 21 du code de l'urbanisme : « La participation est incluse dans le calcul du prix de revient de l'ensemble immobilier. Elle n'est pas prise en compte pour le calcul de la T. V. A. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1155). — Art. 22 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compter les communes qui n'ont qu'un plan d'occupation des sols parmi les communes bénéficiant de la prise en charge par l'Etat des frais d'établissement des schémas et plans (*ibid.*), et sous-mendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à supprimer la mention de la contribution volontaire des communes aux frais d'établissement des schémas et plans (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (p. 1156). — Art. 23 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à supprimer cet article créant des établissements publics d'études et de recherches chargés des études d'urbanisme (*ibid.*), observations, retrait (p. 1158). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le 2e alinéa de l'article 23, alinéa relatif à la composition du conseil d'administration des établissements publics d'études et de recherches (*ibid.*) et amendement par M. Jacques Descours Desacres tendant également à modifier la composition des conseils d'administration en adjoignant aux représentants de l'Etat une majorité de délégués élus des conseils généraux et des conseils municipaux intéressés (*ibid.*), observations, adoption modifiée de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, et retrait de l'amendement par M. Jacques Descours Desacres (p. 1160). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le 3e alinéa de l'article 23 afin de limiter les aménagements, prévus en faveur des nouveaux établissements, des règles de fonctionnement applicables aux établissements de caractère administratif (*ibid.*), observations, retrait (p. 1162). — Art. 24 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à préciser que tous les ministres intéressés signeront les décrets en Conseil d'Etat fixant les modalités d'application du présent titre (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Le vote sur l'ensemble de l'article 1er du projet de loi est réservé (*ibid.*). — Art. 2 (p. 1162). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification de forme des deux derniers alinéas de cet article (*ibid.*), observations ; amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à remplacer, dans les deux derniers alinéas, le mot : « ... pourront... », par le mot : « ... devront », retrait (*ibid.*) ; adoption de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à des modifications de forme et à remplacer les mots : « délibération » et « désaccord » par le mot « avis » (*ibid.*), observations, adoption modifiée de l'amendement qui porte d'un mois à trois mois le délai laissé aux communes pour émettre leur avis (p. 1163). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, dans le 2e alinéa de l'article 3, à remplacer les mots : « après l'institution de ces coefficients », par les mots : « après que ces coefficients auront été rendus publics » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 6 *bis* nouveau (p. 1164). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 6 *bis* nouveau modifiant, pour harmonisation avec la présente loi d'orientation foncière et urbaine, l'article 830-1 du code rural relatif à la résiliation de bail sur les parcelles dont la destination agricole peut être changée (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à fixer « à un minimum de 3.660 millions de francs en sus des crédits reportables des exercice antérieurs, la participation budgétaire de l'Etat dans un programme triennal (années 1968, 1969, 1970) de construction de voies urbaines rapides » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à supprimer les mots : « un minimum de », et sous-amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer la somme de 3.660 millions par la somme de 4.880 millions (*ibid.*) ; amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur et amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer le chiffre de 4.560 millions par le chiffre de 6.112 millions (*ibid.*), observations, retrait des deux derniers amendements par M. Etienne Dailly, rapporteur (p. 1165) ; sous-amendement par M. Camille Vallin tendant à porter la somme de 3.660 millions à 7.640 millions (p. 1166), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1169) ; observations sur les divers amendements, adoption de l'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général (p. 1171), rejet du sous-amendement par M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (*ibid.*), le sous-amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, devient sans objet, rejet (p. 1172) de l'article 7 par scrutin public (n° 4). — Art. 1er du projet (suite, p. 1172). — Art. 20 du code de l'urbanisme (suite) précédemment réservé ainsi que l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer les deux dernières phrases du deuxième alinéa du texte proposé pour cet article par les phrases suivantes : « Cette autorisation ne peut être donnée que par décret en Conseil d'Etat, après avis des conseils municipaux des communes sur le territoire desquelles est situé le terrain classé ou des organes compétents des établissements publics groupant lesdites communes et ayant compétence en matière d'urbanisme. Cet avis est réputé favorable s'il n'intervient pas dans un délai de trois mois. La portion de terrain cédée par le propriétaire ne peut faire l'objet d'un changement d'affectation qu'après autorisation donnée dans les conditions prévues ci-dessus. » (p. 1172), observations, l'amendement est adopté (*ibid.*). — L'alinéa introductif de l'article 1er, précédemment

réservé, est adopté (p. 1173). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à rédiger comme suit cet article : « Sont fixées à un minimum de 1.150 millions de francs, en sus des crédits reportables des exercices antérieurs, les autorisations de prêts pouvant bénéficier de bonifications d'intérêt au titre du fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme, dans un programme triennal (années 1968, 1969 et 1970) de réalisation des zones d'aménagement concerté qui constituent les objectifs du V[e] Plan. » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, tendant à supprimer les mots : « un minimum de » (*ibid.*) ; amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à rédiger comme suit la première phrase de cet article : « Est approuvé un programme quadriennal (années 1967, 1968, 1969, 1970) qui comportera le lancement de nouvelles zones à urbaniser en priorité correspondant aux objectifs du Plan, à savoir de 2.000 hectares en 1966 à 4.500 hectares en 1970. » (*ibid.*) ; amendement rédactionnel par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, à l'avant-dernière ligne de l'article 8 (*ibid.*) ; amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Est approuvé un programme quadriennal (années 1967, 1968, 1969, 1970) qui comportera le lancement des nouvelles zones d'aménagement concerté correspondant aux objectifs du Plan, à savoir : 2.250 hectares en 1967, 3.000 hectares en 1968, 3.875 hectares en 1969, 4.500 hectares en 1970. A cette fin, des bonifications d'intérêt seront consenties sur le budget de l'Etat au titre du fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme. Les opérations foncières ainsi définies seront exclusivement financées par des prêts de la caisse des dépôts et consignations affectés des bonifications susvisées. » (*ibid.*), observations, l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, est retiré (p. 1174), les deux amendements par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, sont retirés (*ibid.*), le sous-amendement par M. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, est rejeté (*ibid.*), l'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général est adopté (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Le programme quadriennal des réserves foncières pour les années 1967, 1968, 1969 et 1970 fera l'objet d'une participation budgétaire de l'Etat d'un montant de 400 millions de francs. » (*ibid.*) ; amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à rédiger comme suit cet article : « Est fixée à un minimum de 302 millions de francs, en sus des crédits reportables des exercices antérieurs, la participation budgétaire de d'Etat dans un programme triennal (années 1968, 1969 et 1970) de constitution de réserves foncières. » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, tendant à la suppression des mots : « un minimum de » (*ibid.*) ; observations, l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, est retiré, le sous-amendement par M. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, est rejeté et l'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général est rejeté (p. 1175). — L'article 9 est rejeté (*ibid.*). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Bonnefous tendant à rédiger comme suit le 1[er] alinéa de cet article : « L'Etat, les collectivités locales et, avec l'accord des communes où se trouvent les terrains à acquérir, les communautés urbaines, les districts urbains et les syndicats de collectivités locales ayant compétence en matière d'urbanisme, sont habilités à acquérir des immeubles pour constituer des réserves foncières en prévision de l'extension ultérieure des agglomérations urbaines, de l'aménagement des espaces naturels entourant les agglomérations, et de la création de villes nouvelles, en se portant acquéreur à un prix de marché et, éventuellement, en exerçant un droit de préemption sur les immeubles librement mis en vente. Ces réserves foncières ne peuvent dépasser le quart de la superficie communale. Lorsque les bénéficiaires de ces réserves foncières auront acquis plus de 60 p. 100 de la superficie d'une zone destinée à constituer une réserve foncière, l'expropriation pourra être exercée sur la superficie restant à acquérir. » (*ibid.*), observations ; amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la première phrase du 1[er] alinéa de cet article : « L'Etat, les collectivités locales, les communautés urbaines et les syndicats de collectivités locales ayant compétence en matière d'urbanisme, sont habilités à acquérir des immeubles, au besoin par voie d'expropriation, pour constituer des réserves foncières en prévision de l'extension d'agglomérations, de l'aménagement d'espaces naturels entourant ces agglomérations et de la création de villes nouvelles. » (p. 1176, observations, adoption de l'amendement par M. Edouard Bonnefous (p. 1177) et l'amendement par M. Etienne Dailly devient sans objet (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle tendant, dans la première phrase de l'article 10, après le mot : « agglomérations », à insérer les mots : « ..., de l'aménagement de villages, de la création par les collectivités locales d'installations destinées au tourisme social » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1178). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant, au dernier alinéa de cet article, à remplacer le mot « restructuration », par le mot « rénovation » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, retiré par son auteur et repris par M. Adolphe Chauvin, tendant à supprimer le 2[e] alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à compléter cet article par les dispositions suivantes : « Le recours à l'expropriation doit être assorti des moyens de financement nécessaires. A cet effet, lors de l'enquête d'utilité publique, l'organisme expropriant devra faire la preuve qu'il est en mesure d'assurer le financement des immeubles dont il envisage l'acquisition. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1179). — Amendement par M. Edouard Bonnefous, tendant à compléter ce même article 10 par un alinéa nouveau ainsi rédigé : « Il ne peut être recouru à l'expropriation en vue de la constitution d'une réserve foncière que dans la mesure où celle-ci a pour but la réalisation des objectifs d'un plan d'occupation des sols approuvé ou rendu public. » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 11 (p. 1180). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer le 1[er] alinéa de cet article disposant que « la collectivité qui s'est rendue acquéreur d'une réserve foncière doit en assurer la gestion en bon père de famille. » et amendement identique par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le 2[e] alinéa de cet article : « Avant leur utilisation définitive, les immeubles acquis pour la constitution de réserves foncières ne peuvent faire l'objet d'aucune cession en pleine propriété en dehors des cessions que les collectivités publiques pourraient se consentir entre elles et de celles faites en vue de la réalisation d'opérations pour lesquelles la réserve a été constituée. Ces immeubles ne peuvent faire l'objet que de concessions temporaires qui ne confèrent au preneur aucun droit de renouvellement et aucun droit à se maintenir dans les lieux lorsque l'immeuble est repris en vue de son utilisation définitive. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 12 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 13 (p. 1181). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à limiter au centre des villes nouvelles l'interdiction de cession en pleine propriété prévue au 1[er] alinéa de l'article 13 (*ibid.*) ; amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant, au même alinéa I[er], à insérer, après : « décrets en Conseil d'Etat », les mots : « après avis des collectivités locales intéressées » (*ibid.*) ; observations, adoption de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis (p. 1182). — Après l'art. 15 (*ibid.*). — Amendement par M. Camille Vallin, tendant à insérer un article additionnel nouveau visant à compléter l'article 11 de l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958 relatif au terrain de remplacement d'une maison individuelle expropriée (*ibid.*) et amendement par M. Léon Jozeau-Marigné tendant à un but semblable (*ibid.*), observations, les amendements par M. Camille Vallin et Léon Jozeau-Marigné, sont réservés (*ibid.*). — Amendement par M. Camille Vallin, tendant à insérer un article additionnel nouveau modifiant l'article 12 de l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958 afin de remplacer le juge unique, pour la fixation du montant des indemnités, par une juridiction (*ibid.*), observations, retrait (p. 1183). — Art. 16 *bis* (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur, observations, adoption (p. 1184). — Art. additionnel 16 *bis* A nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à insérer un article additionnel 16 *bis* A nouveau complétant l'article 19 de l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958, sur la demande d'emprise totale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 16 *ter* et article additionnel (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le 2[e] alinéa du texte proposé pour le § I de l'article 22 *bis* de l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958, afin que les propriétaires occupants de locaux d'habitation expropriés et dont les ressources n'excèdent pas les plafonds fixés pour l'attribution de logements H. L. M., soient relogés dans un local H. L. M. ou tout autre local dont le loyer est équivalent à un loyer H. L. M. (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié (p. 1185). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, dans le dernier alinéa du texte proposé pour le § I de l'article 22 *bis*, à remplacer « maison dite individuelle », par « maison individuelle » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement de M. Adolphe Chauvin tendant à compléter le § II du texte proposé pour l'article 22 *bis* de l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958 afin de permettre aux personnes qui vivent dans une maison individuelle de retrouver, dans le même secteur, une maison du même type (*ibid.*), amendement par M. Camille Vallin, précédemment réservé, relatif au terrain de remplacement d'une maison individuelle expropriée

et amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, précédemment réservé, relative au même objet (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement par M. Adolphe Chauvin (p. 1187), rejet de l'amendement par M. Camille Vallin et adoption de l'amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, ce dernier amendement devenant un article additionnel qui sera inséré après l'art. 15 du présent projet de loi (*ibid.*). — Art. 16 *quater* (p. 1188). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification d'harmonisation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 21 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à modifier le § I de cet article, afin d'étendre l'application obligatoire de l'article 10 de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole, aux cas de zones industrielles ou à urbaniser et de constitution de réserves foncières (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant après le § I de cet article, à insérer un § additionnel I *bis* nouveau modifiant le dernier alinéa de l'article 10 de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole quant aux conditions dans lesquelles le maître de l'ouvrage devra apporter une contribution financière aux sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (S. A. F. E. R.) ou aux sociétés d'aménagement régional lorsque ces sociétés assurent l'établissement sur de nouvelles exploitations des agriculteurs expropriés (*ibid.*), observations, adoption (p. 1189). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer le § II de l'article 21, paragraphe disposant que, lorsque les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (S. A. F. E. R.) exercent leur droit de préemption pour réinstaller des agriculteurs évincés à la suite de grands ouvrages publics ou de la création de zones industrielles à urbaniser ou de réserves foncières, ce droit de préemption est opposable aux propriétaires et exploitants voisins (p. 1189), observations, adoption (*ibid.*). — Après l'art. 21 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Soufflet, tendant, après l'article 21, à insérer un article additionnel 21 *bis* nouveau introduisant un nouveau chapitre IV *bis* — De la rénovation urbaine — et un nouvel article précisant les dispositions applicables dès l'intervention de la décision administrative fixant le périmètre d'une opération de rénovation, aux propriétaires ou locataires commerçants touchés par l'opération de rénovation (*ibid.*), observations, retrait (p. 1190). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Raymond Bonnefous, président de la commission des lois ; Jean-Eric Bousch, Adolphe Chauvin, Michel Chauty, rapporteur pour avis ; Etienne Dailly, rapporteur ; Jacques Descours-Desacres, Léon Jozeau-Marigné, Edouard Le Bellegou, Marcel Martin, Marcel Molle, Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; François Schleiter, Jacques Soufflet, Camille Vallin, Hector Viron.

**Suite de la discussion** [10 novembre 1967] (p. 1195 et suiv.). — Art. 23 (p. 1195). — Amendement par M. Joseph Voyant, tendant à modifier le § 2° de cet article, afin que puissent faire l'objet d'une association foncière urbaine le groupement de parcelles en vue d'en faire apport soit à une société civile de construction et de vente, soit à une société civile de construction en copropriété, soit à une société d'économie mixte de construction (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au 4e alinéa de cet article, à remplacer les mots : « espaces libres », par les mots : « espaces verts » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 25 (p. 1196). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le début de cet article afin de préciser que la constitution d'office par le préfet d'associations foncières urbaines ne peut intervenir qu'à défaut d'accord des intéressés (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Etienne Dailly, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le 2° de cet article pour tenir compte des adjonctions réalisées aux articles 32 *quinquies* à 32 *octies* du présent texte, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur ,tendant, au 4e de cet article, à supprimer les mots : « sur la mer, le long du littoral », afin d'étendre à toutes les servitudes *non aedificandi*, destinées à préserver une vue, les dispositions contenues dans le texte (*ibid.*), observations, adoption (p. 1197). — Art. 26 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au 1er alinéa de cet article, après le mot : « autorisée », à insérer les mots : « et n'ayant pas concouru à la présentation de la demande d'autorisation » afin d'éviter que les propriétaires concourent à la décision de créer l'association, pour pouvoir bénéficier du droit de délaisser (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 27 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer les trois premiers alinéas de cet article par des dispositions qui établissent diverses garanties au bénéfice des associés dans le cas d'une association foncière autorisée effectuant des opérations de remembrement et de regroupement des parcelles (*ibid.*) et amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à une nouvelle rédaction des deux premiers alinéas de cet article, laissant au préfet le prononcé des transferts de propriété (*ibid.*), observations, l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, est adopté (p. 1198) et l'amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis devient sans objet (*ibid.*). — Art. 28 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier la fin de la première phrase de cet article afin que, lorsqu'un associé ne souscrit pas aux appels de fonds, ses biens dans l'association ne puissent être mis en vente publique, qu'après mise en demeure (*ibid.*), observations, adoption (p. 1199). — Art. 30 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa ainsi rédigé : « Lors de la mutation à titre onéreux d'un bien compris dans une association foncière urbaine, avis de la mutation doit être donné dans les conditions prévues à l'article 20 de la loi précitée n° 65-557 du 10 juillet 1965, à l'association, qui peut faire opposition dans les conditions prévues audit article pour obtenir le paiement des sommes restant dues par l'ancien propriétaire » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 31 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier la fin de cet article afin que l'assistance technique de personnes privées, physiques ou morales, puisse être apportée aux associations foncières urbaines et que la publicité foncière à laquelle les associations sont soumises soit déterminée dans les décrets d'application (*ibid.*), sous-amendement par M. Joseph Voyant, tendant à compléter cet article afin que le décret fixe également « les garanties auxquelles pourront être subordonnées les opérations prévues à l'article 23, 2° » (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (p. 1200). — Art. 32 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Intitulé du chapitre 1er *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer dans le dispositif du projet de loi avant l'article 32 *bis*, l'intitulé : « Chapitre 1er *bis*. — De la rénovation urbaine », observations, adoption (*ibid.*) .— Art. 32 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, stipulant que l'expropriation ne porte pas atteinte au droit du propriétaire de participer à l'opération de rénovation et d'être ainsi indemnisé en nature par la remise d'immeubles bâtis ou non, ou de parts de société de construction (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Intitulé du chapitre 1er ter (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer dans le dispositif du projet de loi, après l'article 32 *bis*, l'intitulé : « Chapitre 1er *ter*. — Des servitudes » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1201). — Art. additionnel 32 *bis* A nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 32 *bis* A nouveau modifiant les articles 678 et 679 du code civil, relatifs à l'interdiction des vues droites ou obliques sur l'héritage du voisin, sauf s'il s'agit d'un terrain déjà grevé d'une servitude de passage et faisant obstacle à l'édification de constructions (*ibid*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 32 *quater* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 32 *quater* nouveau remplaçant, dans l'article 82 du code de l'urbanisme, les mots « le tribunal administratif » par les mots : « le juge de l'expropriation » (*ibid.*) et sous-amendement par M. Adolphe Chauvin, tendant à prévoir une indemnité quand les servitudes nouvelles portent atteinte à des droits acquis ou modifient l'état antérieur des lieux (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, et adoption modifiée de l'amendement par M. Adolphe Chauvin (p. 1202). — Après l'art. 32 *quater* (ibid.). — Amendement par M. Jean Geoffroy, tendant à insérer un article additionnel 32 *quater* A nouveau demandant que les servitudes affectant l'utilisation des sols soient mentionnées au plan d'occupation des sols ou au fichier immobilier, dans un délai de trois ans (*ibid.*), observations, rejet (p. 1203). — Intitulé du chapitre 1er *quater* (ibid.). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer dans le dispositif du projet de loi, après l'article 32 *quater* nouveau, l'intitulé : « Chapitre premier *quater*. — Des lotissements », observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 32 *quinquies* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 32 *quinquies* nouveau relatif aux consentements nécessaires pour modifier les règles concernant un lotissement (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 32 *sexies* nouveau (*ibid*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 32 *sexies* nouveau permettant de modifier les règles d'un lotissement lorsque l'approbation d'un plan d'urbanisme intervient postérieurement à une autorisation de lotissement (*ibid.*), observations, adoption (p. 1204). — Art. additionnel 32 *septies* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, tendant à insérer après l'article 32 *sexies* nouveau, un article addition-

nel *septies* nouveau autorisant la subdivision des lots de plus de cinq hectares (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 32 *octies* nouveau (ibid.). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 32 *octies* nouveau de coordination législative (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 33 *bis* (ibid.) — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier l'article 86 du code de l'urbanisme afin de limiter la dispense de permis de construire certains travaux entrepris par les services publics ou leurs concessionnaires, E. D. F. ou S. N. C. F. en particulier (*ibid.*), observations, adoption (p. 1205). — Art. 34 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier l'article 89 du code de l'urbanisme afin que le permis de construire ne puisse être accordé que si les constructions projetées sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires et si le demandeur s'engage à respecter les règles générales de construction (*ibid.*), observations, adoption (p. 1206). — Art. 34 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à supprimer cet article relatif au certificat de conformité des travaux exécutés en application d'un permis de construire (*ibid.*), amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le 3e alinéa du texte proposé pour l'article 98-1 du code de l'urbanisme afin de faire obligation à l'administration de notifier dans les trois mois sa décision sur une demande de certificat de conformité (*ibid.*), retrait de l'amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, adoption modifiée de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur (p. 1208). — Art. 35 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article, pour harmonisation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 36 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à remplacer, au 2e alinéa de cet article, les mots : « pourront ne plus être admis », par les mots : « ne seront plus admis, temporairement ou définitivement », observations, adoption (*ibid.*). — Art. 35 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, tendant à supprimer les articles 37 à 45 inclus, constituant le chapitre III « Des concessions immobilières » du titre III du projet de loi (*ibid.*), observations sur les loyers commerciaux, la propriété commerciale et les concessions, rejet de l'amendement (p. 1212). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le 1er alinéa de cet article, afin que le contrat de concession puisse porter aussi bien sur une partie de l'immeuble que sur la totalité, que ledit immeuble soit bâti ou non bâti (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du 2e alinéa de cet article, disposant que la concession immobilière doit faire l'objet d'un acte authentique, publié au fichier immobilier et qu'elle ne peut se prolonger par tacite reconduction (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 37 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer, après l'article 37, un article 37 *bis* additionnel nouveau mettant à la charge du propriétaire une obligation de garantie des vices de la chose concédée (*ibid.*), observations, adoption (p. 1213). — Art. 38 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier pour coordination, la fin du 1er alinéa de cet article, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le 2e alinéa de cet article afin de donner le droit au propriétaire, pour un motif sérieux et légitime, de s'opposer aux aménagements et modifications du bien concédé, par le concessionnaire (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à disjoindre de l'article 38 les deux derniers alinéas, l'un qui a trait à l'entretien de l'immeuble et aux réparations, l'autre à la disposition de tout ou partie des droits de concession au profit d'un tiers (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 38 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant dans un article additionnel 38 *bis* nouveau, à reprendre et à compléter les dispositions supprimées au précédent article afin de permettre au concessionnaire de céder tout ou partie de ses droits à un tiers, concéder son fonds de commerce en location-gérance, donner en nantissement le droit à concession (*ibid.*), observations, adoption (p. 1214). — Art. additionnel 38 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 38 *ter* nouveau laissant, sauf dérogation, l'entretien de l'immeuble à la charge du propriétaire (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 39 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la résiliation du contrat de concession (p. 1215), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 40 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le 1er alinéa de cet article, alinéa relatif aux indemnités à verser par le propriétaire en fin de concession (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au 2e alinéa, à fixer, s'agissant des règles particulières d'indemnisation pour les constructions et ouvrages entrepris pendant les dernières années de validité du contrat, le nombre de ces années à cinq (*ibid.*), observations, adoption (p. 1216). — Art. additionnel 40 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 40 *bis* nouveau disposant que les privilèges et charges nés du chef du concessionnaire s'éteignent à la fin de la concession et que les droits des créanciers peuvent être reportés sur l'indemnité versée éventuellement par le propriétaire au concessionnaire (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 41 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif au non-renouvellement du contrat de concession (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 42 (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Etienne Dailly, rapporteur, observations, adoption (p. 1217). — Art. 45 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, tendant à supprimer le 3e alinéa de cet article, alinéa permettant le choix en toutes circonstances du statut de la concession immobilière (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 46 A (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article instituant une taxe d'urbanisation (*ibid.*), observations, adoption (p. 1220). — Art. 46 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer le mot : « reconstruction » dans la phrase : « une taxe locale d'équipement, établie sur la construction, la reconstruction et l'agrandissement des bâtiments de toute nature est instituée » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant : 1° au § 1e, à supprimer la « délibération approuvée » en ce qui concerne la décision du conseil municipal ; 2° à ne pas prévoir de durée minimum de trois ans pour la décision de créer ou supprimer la taxe (*ibid.*), observation, adoption de la première partie de l'amendement seulement (p. 1221). — Art. 47 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, dans la première phrase du premier alinéa de cet article, après le mot : « percevoir », à insérer les mots : « tout ou partie de », afin que l'établissement public puisse ne percevoir qu'une partie de la taxe s'il n'estime pas utile de se l'approprier en totalité (*ibid.*), observations, retrait (p. 1222). — Amendement rédactionnel à la deuxième phrase du premier alinéa, par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le deuxième alinéa de l'article 47, afin de préciser que la taxe est perçue selon un taux uniforme « par catégorie de construction » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant au troisième alinéa : I. — à remplacer le mot : « délibérations », par le mot : « décisions » ; II. — à supprimer les mots : « et approuvées par l'autorité de tutelle » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au dernier alinéa, par M. Etienne Dailly, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 48 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger le 2° du § I de cet article excluant du champ d'application de la taxe locale d'équipement diverses constructions, dans les termes suivants : « 2° Les constructions édifiées dans les zones d'aménagement concerté, au sens de l'article 17 nouveau du code de l'urbanisme et de l'habitation, lorsque le coût des équipements est incorporé au prix des terrains utilisés par des constructeurs » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1223). — Amendement par M. Jacques Descours-Desacres tendant à ajouter au paragraphe Ier de cet article, un alinéa 3° ainsi rédigé : « 3° Les bâtiments visés à l'article 1383, 5°, du code général des impôts » [bâtiments servant aux exploitations rurales et bâtiments assimilés] (p. 1223), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer au paragraphe II de cet article, les mots : « tout ou » dans la phrase : « Le conseil municipal peut renoncer à percevoir, en tout ou en partie, la taxe locale d'équipement sur les constructions édifiées par les offices publics et les sociétés d'habitations à loyer modéré » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 49 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « doit faire », par le mot : « fait » (*ibid.*), observations, retrait p. 1224). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter l'article 49 par un nouvel alinéa ainsi conçu : « Cette valeur [de l'ensemble immobilier, assiette de la taxe] est celle sur laquelle est liquidée la taxe à la valeur ajoutée après achèvement des travaux ; s'il n'y a pas lieu à liquidation de la taxe à la valeur ajoutée, cette valeur est constituée par le prix de revient effectif de l'ensemble immobilier » (*ibid.*) et amendement identique par M. Marcel Pellenc, rapporteur général (*ibid.*), amendement par M. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, tendant à compléter le même article par un nouvel alinéa ainsi conçu :

« Cette valeur est déterminée forfaitairement en appliquant à la surface de plancher développée hors œuvre une valeur au mètre carré variable selon la catégorie des immeubles et fixée par décret en Conseil dEtat » (*ibid*), observations sur les trois amendements, adoption des deux premiers amendements, le troisième amendement devient sans objet (p. 1225). — Art. 50 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à fixer un barème de calcul en pourcentage de la taxe locale d'équipement (p. 1226) ; amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à fixer un barème de calcul en pourcentage de la taxe locale d'équipement et à préciser que le taux est uniforme pour l'ensemble du territoire communal (*ibid.*) ; amendement par M. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, tendant à fixer un barème de calcul en pourcentage de la taxe locale d'équipement (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, adoption de l'amendement par M. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (*ibid.*). — Art. 51 (p. 1227). — Amendement par M. Camille Vallin, tendant à supprimer cet article qui établit une taxe complémentaire de 1 p. 100 au profit du district de la région parisienne (*ibid.*) et amendement identique par M. Etienne Dailly, rapporteur ; observation, adoption des deux amendements (*ibid.*). — Art. 52 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif au système de recouvrement de la taxe d'équipement (*ibid.*) ; amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à une nouvelle rédaction de cet article confiant la perception de la taxe au comptable municipal de la situation des biens (p. 1228), observations, retrait de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général (*ibid.*). — Art. 54 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa de cet article, alinéa relatif à la base de la taxe éventuellement exigible en cas de construction sans autorisation ou en infraction aux obligations résultant de l'autorisation (*ibid.*), observations, retrait (p. 1229). — Art. 55 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à introduire, dans l'alinéa 1°, après les mots : « des cessions gratuites de terrain », et avant les mots : « destinés à être affectés à certains usages collectifs », les mots : « contigus aux immeubles à construire » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 56 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le dernier alinéa de cet article : « 2. — La taxe constitue, du point de vue fiscal, un élément du prix de revient de l'ensemble immobilier. Elle n'est pas prise en compte pour le calcul de la taxe à la valeur ajoutée » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1230). — Art. 57 (*ibid.*). — Amendement par M. André Bettencourt, secrétaire dEtat aux affaires étrangères, tendant à rédiger comme suit cet article : « Les litiges relatifs à l'assiette de la taxe sont de la compétence des tribunaux administratifs. Les réclamations sont présentées, instruites et jugées comme en matière d'impôts directs » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 60 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la date d'application de la présente loi et amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général tendant à un but semblable (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général (*ibid.*), observations, adoption modifiée de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur (p. 1231). — Art. 62 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à compléter le paragraphe I[er] de cet article afin de réduire de moitié les pourcentages pour lesquels les plus-values dégagées par l'expropriation des terrains non bâtis et des biens assimilés, sont retenues dans les bases de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1232). — Amendement par M. Michel Chauty, tendant, après le paragraphe I[er] de cet article, à insérer un paragraphe I[er] *bis* ainsi conçu : « Dans le cas d'expropriation ou de cession portant sur des terrains situés dans un périmètre à urbaniser défini par un plan d'occupation des sols et exploités par des agriculteurs, des pépiniéristes, des arboriculteurs, des horticulteurs ou des maraîchers, la plus-value est, à concurrence de son montant, diminuée du coût de la totalité des dépenses directement affectées à la poursuite de leur activité. Les modalités d'application du présent alinéa, et notamment le délai dans lequel la réinstallation du contribuable doit être réalisée, sont fixés par décret » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1233). — Art. 63 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer, à l'alinéa 1[er] de cet article le mot : « gratuite » par coordination avec les dispositions adoptées pour l'article 20 du code de l'urbanisme (*ibid.*) ; amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le dernier alinéa de cet article, pour les mêmes raisons de coordination (*ibid.*) ; amendement par M. André Bettencourt, secrétaire dEtat aux affaires étrangères, tendant, au dernier alinéa de cet article, après les mots : « au même prix », à ajouter : « à la même date » (*ibid.*) ; observations, irrecevabilité des deux amendements par M. Etienne Dailly, rapporteur, aux termes de l'article 40 de la Constitution, et adoption de l'amendement par M. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (*ibid.*). — Art. 64 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer le paragraphe II de cet article, paragraphe aux termes duquel lorsqu'un terrain est apporté à une société de copropriété, la cession est fiscalement réputée porter sur la totalité du terrain pour la détermination de la plus-value correspondante (p. 1234), observations, retrait (*ibid.*). — Renvoi pour coordination des textes proposés pour les articles 13 et 21 du code de l'urbanisme, deuxième délibération portant sur l'article 1[er] pour ce qui concerne l'article 17 du code de l'urbanisme, ainsi que sur l'article 10 du projet de loi (p. 1235). — Art. 13 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, résultant des amendements précédemment votés, adoption (*ibid.*). — Art. 21 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, après coordination du premier paragraphe de l'article, adoption (*ibid.*). — Art. 17 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit l'article 17 du code de l'urbanisme : « Les dispositions du plan d'occupation des sols rendu public ou approuvé cessent d'être applicables à l'intérieur des périmètres fixés, par décision administrative prise sur la demande ou après avis des conseils municipaux des communes ou des organes délibérants des communautés urbaines intéressées, pour la réalisation de zones d'aménagement concerté. Les zones d'aménagement concerté sont les zones à l'intérieur desquelles une collectivité publique décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains, notamment de ceux que cette collectivité a acquis ou acquerra en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés. L'autorité administrative peut surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation concernant des constructions, installations ou opérations intéressant ces périmètres. Le sursis à statuer ne peut excéder deux ans. Si, à l'expiration de ce délai, l'autorisation est refusée au propriétaire d'un terrain compris dans le périmètre, ledit terrain est considéré, à compter de la date de ce refus, comme un terrain réservé par un plan d'occupation des sols au sens de l'article 19 ci-après » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1236). — Art. 10 du projet de loi (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer le premier alinéa de l'article 10 par les dispositions suivantes : « L'Etat, les collectivités locales, les communautés urbaines, les districts urbains et les syndicats de collectivités locales ayant compétence en matière d'urbanisme sont habilités à acquérir des immeubles, au besoin par voie d'expropriation, pour constituer des réserves foncières en prévision de l'extension d'agglomérations, de l'aménagement d'espaces naturels entourant ces agglomérations et de la création de villes nouvelles. Lorsqu'il existe un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, il ne peut y avoir d'acquisitions que pour la réalisation des objectifs de ce schéma. Les mêmes dispositions sont applicables en vue de la rénovation du centre des villes et des agglomérations urbaines, de l'aménagement de villages et de la création par les collectivités locales d'installations destinées au tourisme social » (*ibid.*), observations, adoption modifiée de l'amendement (*ibid.*). — Intitulé du projet de loi (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant dans l'intitulé du projet de loi, à supprimer les mots : « ... et urbaine » (*ibid*), observations, adoption (p. 1237). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Roger Careassonne ; Maurice Coutrot ; Michel Chauty, rapporteur pour avis ; Etienne Dailly, rapporteur ; Pierre Marcilhacy ; Marcel Martin ; Marcel Molle ; Louis Namy ; Guy Petit ; Camille Vallin ; Joseph Voyant. — *Explications de vote :* MM. Maurice Coutrot ; André Armengaud ; Louis Namy ; Victor Golvan ; Etienne Dailly, rapporteur. — *Nouvel intitulé :* **Projet de loi d'orientation foncière.** — Sur l'ensemble (p. 1238). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 4). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 30 novembre 1967. — Voy. : Impressions n[os] 491, 524, 525, 86.

**Deuxième transmission au Sénat** [5 décembre 1967] (I., n° 56). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Pour avis à la commission des affaires économiques et du plan [6 décembre 1967]. — Avis par M. Michel Chauty [7 décembre 1967] (I., n° 67). — Rapport par M. Etienne Dailly [12 décembre 1967] (I., n° 74). — **Discussion** [12 décembre 1967] (p. 2190 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion géné-*

*rale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Michel Chauty, rapporteur pour avis. — *Discussion des articles* (p. 2191 et suiv.). — Art. 1er. — Art. 11 du code de l'urbanisme (p. 2191). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer le dernier alinéa de cet article par les dispositions suivantes : « Dans les cantons à vocation rurale, ou dont la population totale est inférieure à 10.000 habitants, il ne peut y avoir élaboration d'un plan d'occupation des sols sans élaboration conjointe d'un plan de développement agricole et d'aménagement rural. Les communes désignées dans les conditions fixées par les décrets prévus à l'article 24 ci-après sont tenues d'avoir soit un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme et un plan d'occupation des sols, soit seulement un plan d'occupation des sols ; les modalités d'établissement et d'approbation des plans de développement agricole et d'aménagement rural sont déterminées par lesdits décrets » (*ibid.*) et amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant, après le deuxième alinéa de cet article, à insérer l'alinéa nouveau suivant : « Dans les cantons à vocation rurale ou dont la population totale est inférieure à 10.000 habitants, la mise à l'étude des plans d'occupation des sols entraîne la mise à l'étude des plans d'aménagement rural » (*ibid.*), observations, le premier amendement est adopté et le second devient sans objet (p. 2192). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres tendant à compléter l'article 11 par deux alinéas nouveaux donnant aux conseils municipaux et aux conseils généraux l'initiative de l'établissement des schémas directeurs et des plans d'occupation des sols (p. 2193), observations, adoption (p. 2194). — Art. 12 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début du quatrième alinéa de cet article ; « Les schémas directeurs et les schémas de secteur orientent et coordonnent les programmes de l'Etat » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2195). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer les deux dernières phrases du cinquième alinéa de l'article 12, ajoutées par l'Assemblée nationale en seconde lecture et concernant les groupes ou associations que les collectivités locales peuvent associer à l'élaboration des schémas directeurs (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le sixième alinéa de l'article 12 : « Ils sont approuvés après avis des conseils municipaux desdites communes ou des organes compétents desdits établissements publics. Cet avis est réputé favorable s'il n'intervient pas dans un délai de trois mois » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2196). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier la fin du septième alinéa relatif à la consultation du comité consultatif économique et social du district de Paris dans la procédure d'approbation du schéma directeur portant sur l'ensemble de la région parisienne (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation au neuvième et au dixième alinéa de cet article par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Article 13 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au 2° de cet article, avant les mots : « ... de la capacité... », à insérer les mots : « ... de la possibilité d'utilisation maximale... » (p. 2197), et amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant, au 2° de cet article, après les mots : « notamment de la capacité », à ajouter le mot : « maximale » (*ibid*), observations, retrait de l'amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis et adoption de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant, après le paragraphe 4° du texte proposé pour l'article 13, à réinsérer un paragraphe 4° *bis* ainsi rédigé : « 4° *bis*. — Ils indiquent les zones préférentielles dans lesquelles seront implantés les activités commerciales, culturelles et les services » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2198). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à rédiger comme suit le dernier alinéa de cet article : « Les plans d'occupation des sols doivent obligatoirement contenir les dispositions prévues dans les paragraphes 1° à 4° *bis* ci-dessus » (*ibid.*), observations, rejet (p. 2200). — Art. 14 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer pour harmonisation le deuxième alinéa de cet article, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Bonnefous, tendant à compléter le troisième alinéa de cet article par le texte suivant : « Les plans d'occupation des sols sont soumis à la chambre d'agriculture intéressée » (*ibid.*), observations, retrait (p. 2201). — Amendement d'harmonisation par M. Etienne Dailly, rapporteur, au cinquième alinéa de cet article, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit l'avant-dernier alinéa de cet article : « Lorsqu'une ou plusieurs communes ou un établissement public font connaître leur avis défavorable, l'approbation ne peut résulter que d'un arrêté conjoint du ministre de l'équipement et du logement et du ministre de l'intérieur. Si l'avis défavorable émane d'une commune de plus de 50.000 habitants, de plusieurs communes groupant plus de 50.000 habitants ou d'un établissement public groupant des communes dont la population globale excède ce chiffre, l'approbation ne peut résulter que d'un décret en Conseil d'Etat. » (*ibid.*), observations, sous-amendement par M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme, tendant à remplacer le chiffre de 50.000 habitants par le chiffre de 100.000 (*ibid.*), observations, retrait du sous-amendement et adoption de l'amendement (p. 2202). — Art. 15 du code de l'urbanisme (*ibid.*), amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer la deuxième phrase de l'avant-dernier alinéa de cet article, phrase relative à l' « approbation ultérieure » du plan d'occupation des sols lorsque l'approbation n'intervient pas dans un délai de trois ans (*ibid.*), observations ; amendement par M. Edouard Bonnefous tendant, au troisième alinéa, après les mots : « constructions, plantations », à ajouter les mots : « à l'exclusion de tous travaux, constructions, plantations représentant la continuation et le bon équilibre de toute exploitation agricole préexistante et dans le cadre de ses activités habituelles » (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Edouard Bonnefous (p. 2204) et adoption de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*). — Art. 17 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 19 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer à nouveau les deux dernières phrases de cet article, lesquelles concernent la prolongation du délai imparti à la collectivité pour procéder, à la demande du propriétaire, à l'acquisition du terrain réservé (p. 2205), observations, adoption (p. 2206). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rétablir comme suit la fin du deuxième alinéa de cet article : « ...la moitié de l'actif successoral, les ayants droit du propriétaire décédé peuvent en exiger l'acquisition et le règlement du prix dans un délai de neuf mois à dater de l'ouverture de la succession » (*ibid.*), observations, l'article et l'amendement sont réservés (p. 2207). — **Art. 20 du code de l'urbanisme** (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer le début de cet article en ce qui concerne l'intention de sauvegarde des bois et parcs (*ibid.*), observations, retrait (p. 2208) ; amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, à la fin du premier alinéa, à revenir au délai de cinq ans, au lieu de 10 ans (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Etienne Dailly, rapporteur, au deuxième alinéa de ce même article, adoption (*ibid.*), amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, dans le deuxième alinéa de cet article, à remplacer les mots : « conseil des ministres », par les mots : « Conseil d'Etat » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2209) ; amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter l'avant-dernier alinéa de cet article par la phrase suivante : « Dans le cas contraire, la différence de valeur entraîne le paiement d'une soulte, sans que le montant de celle-ci puisse excéder le tiers de la valeur du terrain cédé à la collectivité. » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*) ; amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer, au dernier alinéa de l'article 20, l'obligation faite aux collectivités ayant acquies des espaces verts, de les préserver et de les aménager (*ibid.*), observations, adoption (p. 2210). — Art. 21 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à supprimer à nouveau le deuxième alinéa du paragraphe I de cet article, paragraphe relatif aux conséquences du dépassement du coefficient d'occupation des sols (*ibid.*), observations, adoption (p. 2211) ; quatre amendements d'harmonisation par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, adoption (p. 2211 et 2212) ; amendement par M. Michel Chauty, rapporteur pour avis, tendant à rédiger comme suit le paragraphe IV de l'article 21 du code de l'urbanisme : « IV. — La participation est incluse dans le calcul du prix de revient de l'ensemble immobilier. Elle n'est pas prise en compte pour le calcul de la taxe à la valeur ajoutée. » (p. 2212), observations, adoption du premier alinéa de l'amendement qui devient le paragraphe IV et retrait du deuxième alinéa (*ibid.*). — Art. 22 du code de l'urbanisme (p. 2213). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid*). — Art. 23 du code de l'urbanisme (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, pour le deuxième alinéa de cet article, alinéa relatif à la composition des conseils d'administration des établissements publics nationaux d'études et de recherches, à reprendre le texte adopté par le Sénat en première lecture (*ibid.*), observations, adoption (p. 2214). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 6 *bis* (*ibid*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article modifiant l'article 830-1 du code rural, relatif à la résiliation de bail par le propriétaire sur les parcelles dont la destination agricole peut être changée (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Octave Bajeux tendant à modifier

le deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 830-1 du code rural et sous-amendement par M. Octave Bajeux, tendant au cinquième alinéa du même texte, à disposer que : « Le préjudice matériel, direct et certain subi par le preneur du fait de la résiliation lui donne droit à une indemnité » (p. 2215), observations, retrait du premier sous-amendement par M. Octave Bajeux (*ibid.*), rejet (p. 2216) par scrutin public (n° 32) du second sous-amendement par M. Octave Bajeux et adoption de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur (p. 2216). — Art. 7, 8, 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, à la fin de l'article 7, après le mot : « montant », à insérer le mot : « minimal », s'agissant de la participation budgétaire de l'Etat à la construction de voies urbaines rapides (*ibid.*), observations ; amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit l'article 8 : « Sont fixées à un montant minimal de 1.150 millions de francs, en sus des crédits reportables des exercices antérieurs, les autorisations de prêt pouvant bénéficier des bonifications d'intérêt au titre du fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme, dans un programme triennal (années 1968, 1969 et 1970) de réalisation des zones à urbaniser en priorité et des zones d'habitation correspondant aux objectifs du V[e] Plan. » (p. 2217) ; amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au début de l'article 9, après les mots : « est fixé à... », à insérer les mots : « ...un montant minimal de... », s'agissant de la participation budgétaire de l'Etat dans un programme triennal de constitution de réserves foncières (*ibid.*), observations, les articles 7, 8 et 9 et les amendements qui s'y rapportent sont réservés (p. 2218). — Art. 11 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer à nouveau le premier alinéa de cet article, alinéa relatif à la gestion « en bon père de famille » de la collectivité publique qui s'est rendue acquéreur d'une réserve foncière (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « A l'intérieur de périmètres délimités par décrets en Conseil d'Etat, après avis des collectivités locales intéressées, et ne pouvant circonscrire que la partie centrale des centres urbains nouveaux, les immeubles... » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2219). — Art. 16 *ter* (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Etienne Dailly, rapporteur, observations (*ibid.*), adoption (p. 2220). — Art. 16 *quater* (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art 21 (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à reprendre pour le paragraphe I de cet article le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 25 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « et 32 *sexies* », par les mots : « à 32 *octies* » (p. 2221), l'article et l'amendement sont réservés (*ibid.*). — Art. 32 *septies* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rétablir cet article adopté en première lecture par le Sénat (*ibid.*), observations, adoption (p. 2222). — Art. 32 *octies* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rétablir cet article adopté en première lecture par le Sénat, adoption (*ibid.*) — Art. 25 (*ibid.* — précédemment réservé). — L'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, précédemment réservé, est adopté (*ibid.*). — Art. 33 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article modifiant l'article 86 du code de l'urbanisme relatif aux exemptions de permis de construire (*ibid.*), observations, adoption (p. 2223). — Art. 35 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à réduire de trois ans à un an le délai pendant lequel peut être exercé le droit de visite après l'achèvement de la construction (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 19 du code de l'urbanisme (*ibid.* — précédemment réservé). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la fin du deuxième alinéa de l'article 19 du code de l'urbanisme : « ...la moitié de l'actif successoral, les ayants droit du propriétaire décédé peuvent en exiger l'acquisition et le règlement du prix dans un délai de neuf mois à dater de l'ouverture de la succession, à condition qu'ils en aient fait la demande dans les trois mois suivant l'ouverture de ladite succession, si cette demande n'a pas été antérieurement formulée par le propriétaire décédé. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2224). — Art. 7, 8 et 9 (*ibid.* — précédemment réservés). — Art. 7. — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Est fixée à un montant minimal de 3.660 millions de francs la participation budgétaire de l'Etat dans un programme triennal (années 1968, 1969 et 1970) applicable à la construction de voies urbaines rapides destinées à favoriser la desserte des terrains nécessaires au développement de l'urbanisation .» (*ibid.*) et sous-amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à supprimer le mot « minimal ». — Art. 8. — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Sont fixées à un montant minimal de 1.150 millions de francs, en sus des crédits reportables des exercices antérieurs, les autorisations de prêt pouvant bénéficier de bonifications d'intérêt, au titre du Fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme, dans un programme triennal (années 1968, 1969 et 1970) de réalisation des zones à urbaniser en priorité et des zones d'habitation correspondant aux objectifs du V[e] Plan » (*ibid.*). — Art. 9. — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au début de cet article, après les mots : « est fixée à ... », à insérer les mots : « un montant minimal de ... » (*ibid.*), observations, rejet du sous-amendement à l'article 7 par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur (p. 2225) et adoption des trois amendements par M. Etienne Dailly, rapporteur, aux trois articles 7, 8 et 9 respectivement (*ibid*). — Art. 38 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rétablir le premier alinéa de cet article relatif à la concession immobilière, dans le texte adopté par le Sénat en première lecture (*ibid.*), observations, adoption (p. 2226). — Art. 41 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article interdisant pendant un délai de cinq ans, au propriétaire ayant refusé le renouvellement d'un contrat de concession d'exercer dans les lieux concédés la même activité commerciale, industrielle ou artisanale que le concessionnaire (*ibid.*), observations, adoption (p. 2227). — Art. 46 A (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le paragraphe III de cet article relatif à la taxe d'urbanisation des terrains susceptibles d'être bâtis : « III. — La différence entre cette valeur et le prix de cession du bien ou l'indemnité d'expropriation constituera la plus-value sur terrain à bâtir visée aux articles 150 *ter* à 150 *quinquies* du code général des impôts » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2228) ; amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le paragraphe IV de cet article : « IV. — La taxe locale d'équipement instituée par les articles 46 à 61 de la présente loi sera supprimée au fur et à mesure de la mise en application par les communes de la taxe d'urbanisation. Les dispositions de l'article 55 de la présente loi resteront applicables » (*ibid*), observations, adoption (*ibid.*) ; amendement par M. Jean de Bagneux, tendant à compléter ce même article 46 A par un paragraphe VI ainsi rédigé : « VI. — Les immeubles, terrains et parcs classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ou classés ou inscrits comme sites et monuments naturels restent en dehors du champ d'application de la taxe visée aux paragraphes précédents » (p. 2229), observations, adoption (p. 2230). — Art. 49 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter cet article par un alinéa précisant l'évaluation de la valeur de l'ensemble immobilier servant d'assiette à la taxe locale d'équipement (*ibid.*), observations, adoption (p. 2231). — Art. 50 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, pour harmonisation, à supprimer le paragraphe III de cet article, adoption (*ibid.*). — Art 51 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer à nouveau cet article établissant une taxe de 1 p. 100 complémentaire en faveur du district de la région parisienne (*ibid.*), observations, adoption (p. 2232). — Art. 52 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à reprendre les modalités de liquidation, de perception et de versement de la taxe locale d'équipement dans le texte adopté en première lecture (*ibid.*) et amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à prévoir que la taxe sera versée au bureau des impôts (enregistrement), de la situation des biens (*ibid.*), observations, rejet de l'amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur (*ibid.*), et adoption de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur (p. 2233). — Art. 56 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à reprendre, pour le paragraphe II de cet article, les dispositions suivantes, adoptées en première lecture : « II. — La taxe constitue, du point de vue fiscal, un élément du prix de revient de l'ensemble immobilier. Elle n'est pas prise en compte pour le calcul de la taxe à la valeur ajoutée » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Octave Bajeux ; Edouard Bonnefous ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Michel Chauty, rapporteur pour avis ; Adolphe Chauvin ; Etienne Dailly, rapporteur ; Jacques Descours Desacres ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme ; Léon Jozeau-Marigné ; Marcel Martin ; Georges Rougeron. — *Explications de vote :* MM. Maurice Coutrot, Camille Vallin. — Sur l'ensemble (p. 2233). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 17). — DEUXIÈME LECTURE.

Adoption par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire), le 15 décembre 1967. — Voy. : Impressions n[os] 574, 592, 101.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE article 45, alinéa 2, de la Constitution) [12 décembre 1967] (p. 2233). — Election des membres de la commission [13 décembre 1967] (p. 2260). — Rapport par M. Etienne Dailly [15 décembre 1967] (I., n° 93). — **Discussion** [15 décembre 1967] (p. 2389 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; François Ortoli, ministre de l'équipement. — Vote unique, à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution, et de l'article 42, septième alinéa, du règlement du Sénat sur le texte de la commission mixte paritaire modifié par huit amendements déposés par le Gouvernement et déjà adoptés par l'Assemblée nationale (p. 2393). — *Discussion des articles* (p. 2393 et suiv.). — Les amendements sont réservés jusqu'au vote unique (*ibid.*). — Art. 1er. — Art. 19 du code de l'urbanisme (p. 2395). — Amendement par M. François Ortoli, ministre de l'équipement, tendant à rétablir une prorogation d'un an du délai dans lequel une collectivité publique doit, sur la demande du propriétaire, acquérir un terrain faisant l'objet d'une réserve pour service public, observations (*ibid.*). — Art. 23 du code de l'urbanisme (p. 2396). — Amendement par M. François Ortoli, ministre de l'équipement, tendant à ajouter, dans l'article 23, avant la mention des représentants de l'Etat, le mot « notamment », de manière à rendre possible la désignation des personnalités qualifiées, observations (*ibid.*). — Art. 16 *bis* (p. 2397). — Amendement par M. François Ortoli, ministre de l'équipement, tendant à rédiger comme suit, pour corriger une erreur matérielle, le second alinéa de cet article : « Dans le cas où l'expropriant offre un local de remplacement, en application du deuxième alinéa de l'article 22, le juge, s'il est saisi, doit surseoir à statuer jusqu'au moment où seront remplies les conditions matérielles permettant l'offre d'un local équivalent » (p. 2398), observations sur le dépôt d'amendements par le Gouvernement sur un texte voté conforme par les deux assemblées, en violation de l'article 45 de la Constitution (*ibid.*). — Art. 32 *septies* (p. 2399). — Amendement par M. François Ortoli, ministre de l'équipement, tendant à rétablir l'article 32 *septies* dans la rédaction suivante : « Un décret fixera les conditions dans lesquelles les modifications aux divisions de propriété et les subdivisions de lots provenant eux-mêmes d'un lotissement pourront être assimilées aux modifications de lotissement prévues aux articles 32 *quinquies* et 32 *sexies* ci-dessus, pour l'application desdits articles », observations (*ibid.*). — Art. 46 A (*ibid.*). — Amendement par M. François Ortoli, ministre de l'équipement, tendant à rédiger comme suit le paragraphe III de cet article : « III. — La taxe d'urbanisation pourra s'imputer sur l'imposition des plus-values sur terrains à bâtir prévue aux articles 150 *ter* et 150 *quinquies* du code général des impôts », observations (p. 2400). — Art. 49 (*ibid.*). — Amendement par M. François Ortoli, ministre de l'équipement, tendant à rédiger ainsi le deuxième alinéa de cet article : « Cette valeur est déterminée forfaitairement en appliquant à la surface de plancher développée hors œuvre une valeur au mètre carré variable selon la catégorie des immeubles fixée par décret en Conseil d'Etat », observations (*ibid.*). — Art. 51 (p. 2401). — Amendement par M. François Ortoli, ministre de l'équipement, tendant à rétablir cet article qui prévoit une taxe complémentaire de 1 p. 100 au profit du district de la région parisienne, observations (*ibid.*). — Art. 52 (*ibid.*). — Amendement par M. François Ortoli, ministre de l'équipement, tendant à substituer aux alinéas 2 à 6 de cet article, les trois alinéas suivants : « Elle doit être versée au bureau des impôts (enregistrement) de la situation des biens dans un délai d'un an à compter de la délivrance du permis de construire ou de la date à laquelle l'autorisation de construire est réputée avoir été tacitement accordée en vertu de la réglementation applicable. En cas de modification apportée au permis de construire ou à l'autorisation tacite de construire, le complément de taxe éventuellement exigible doit être acquitté dans un délai de trois mois, sans que, toutefois, le recouvrement puisse en être poursuivi avant l'échéance du délai prévu à l'alinéa qui précède. Les conditions dans lesquelles le paiement de la taxe peut être fractionné au-delà du délai d'un an prévu ci-dessus sont fixées par décret », observations (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Antoine Courrière ; Etienne Dailly, rapporteur ; François Ortoli, ministre de l'équipement ; Joseph Voyant. — *Explications de vote :* MM. Antoine Courrière ; Louis Namy. — Sur l'ensemble (p. 2402), vote unique (*ibid.*). — ADOPTION (n° 34). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1253 du 30 décembre 1967 (*J. O.* du 3 janvier 1968).

**O. R. T. F. (INFORMATIONS LORS DU GRAND PRIX AUTOMOBILE DE MONACO).** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 29.

**O. T. A. N. (ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE-NORD).** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 16.

## P

### PECHE DANS LES EAUX TERRITORIALES FRANÇAISES

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **modifiant la loi du 1er mars 1888 ayant pour objet d'interdire aux étrangers la pêche dans les eaux territoriales françaises.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 14 novembre 1967. — Voy. : Impressions nos 309, 468, 67. — **Transmission au Sénat** [15 novembre 1967] (I., n° 22). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Léon Jozeau-Marigné [30 novembre 1967] (I., n° 47). — **Discussion** [6 décembre 1967] (p. 2117 et 2118). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération. — Articles (p. 2118). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 10). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1086 du 15 décembre 1967 (*J. O.* du 16 décembre 1967).

### PENSIONS

Proposition de loi, présentée par M. Jacques DUCLOS, *sénateur*, **tendant à modifier les articles L. 331, L. 332, L. 343, L. 345, L. 351, L. 359 et L. 624 du code de la sécurité sociale, en vue : 1° de ramener l'âge du droit à pension à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes et pour les assurés sociaux ayant exercé une activité particulièrement pénible ; 2° de fixer le taux de pension à 50 p. 100 du salaire moyen des dix meilleures années, toutes primes comprises ; 3° de fixer le minimum de la pension de vieillesse et de toute allocation à 80 p. 100 du salaire minimum garanti ; 4° de majorer de 1 p. 100 la pension pour chaque trimestre d'assurance accompli au-delà de la trentième année ; 5° de relever le taux de la pension de réversion à 75 p. 100 de l'avantage principal ; 6° de prévoir le paiement des pensions chaque mois** [23 mai 1967] (I., n° 252). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**PERSONNEL HOSPITALIER.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 766.

### PERSONNELS COMMUNAUX

Proposition de loi, présentée par M. Camille VALLIN, *sénateur*, **portant création d'un « comité national de gestion des œuvres du personnel des communes et des établissements publics communaux et intercommunaux »** [1er juillet 1967] (I., n° 353). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

### PETITIONS

I. — Pétitions examinées par la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [20 décembre 1967] (p. 2509).

II. Rapport supplémentaire par M. André ARMENGAUD, sénateur, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur la pétition n° 13 du 22 novembre 1962 (affaire Leblanc, spoliation de biens en Indochine. — Rapport n° 203, 1963-1964) [9 mai 1967] (I., n° 229). — Le décès du pétitionnaire, survenu le 25 janvier 1966, met fin à la procédure [16 mai 1967] (p. 359). — Rapport par M. André ARMENGAUD, sénateur, sur la pétition n° 25 du 26 mai 1967 présentée par M. Paul Dubos [13 décembre 1967] (I., n° 81).

III. — Réponses des ministres sur les pétitions qui leur ont été envoyées par le Sénat (art. 89 du règlement).

Pétition n° 23 du 18 novembre 1966 de M. Robert Lartigau et réponse de M. le ministre des armées [12 octobre 1967] (p. 960 et 961).

Pétition n° 24 du 28 mai 1967 de M. Ernest Chaillou et réponse de M. le ministre de l'économie et des finances [8 novembre 1967] (p. 1140).

**PETITS EXPLOITANTS AGRICOLES.** — Voy. : POLITIQUE AGRICOLE.

**P. ET T. (GUADELOUPE).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 820.

**PILOTES DE LIGNES.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 810.

**PLAQUES D'IMMATRICULATION DES VEHICULES AUTOMOBILES.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 803.

**PLEINS POUVOIRS.** — Voy. : MESURES D'ORDRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.

**POLICE (CONTRACTUELS ET AGENTS NON TITULAIRES RAPATRIES D'ALGERIE).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 813.

**POLICE DE LA CHASSE.** — Voy. : CODE RURAL.

**POLITIQUE AGRICOLE**

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 4, 20, 21, 38, 40, 43.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 786.

**POLITIQUE FRANÇAISE DANS LE PROCHE-ORIENT.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 31.

**POLITIQUE FRANÇAISE DE DEFENSE ET DE DIPLOMATIE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 49.

**POLITIQUE GENERALE.** — Voy. : DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT ET DÉBAT SUR CETTE DÉCLARATION.

**POLITIQUE VITICOLE.** — Voy. : POLITIQUE AGRICOLE.

**POLLUTION DES MERS**

Voy. : QUESTIONS ORALES, 776.

Voy. : EVÉNEMENTS DE MER.

**POMME DE TERRE DE CONSOMMATION.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 43.

**POTEZ (USINES A AIRE-SUR-L'ADOUR).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 770.

**POUVOIRS D'ENQUETE ET MISSIONS D'INFORMATION**

I. — DEMANDES :

1. — Lettre par laquelle M. Louis GROS, *président de la commission des affaires culturelles*, fait connaître que la commission qu'il préside, a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée d'étudier en Italie la politique culturelle de ce pays** [11 mai 1967] (p. 332). — Octroi de l'autorisation demandée [16 mai 1967] (p. 340).

2. — Lettre par laquelle M. Raymond BONNEFOUS, *président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale*, fait connaître que la commission qu'il préside, a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée** : a) **d'étudier les questions posées par l'application, dans le département de la Réunion, des lois du 2 août 1961 et du 17 décembre 1963 tendant à promouvoir une réforme foncière dans les départements d'outre-mer** ; b) **de s'informer des problèmes généraux posés par l'administration du territoire des Comores** [13 juin 1967] (p. 657). — Octroi de l'autorisation demandée [30 juin 1967] (p. 844).

3. — Lettre par laquelle M. Vincent ROTINAT, *président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées*, fait connaître que la commission qu'il préside, a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée d'étudier les relations politiques et culturelles entre la France et le Canada** [13 juin 1967] (p. 657). — Octroi de l'autorisation demandée [30 juin 1967] (p. 844).

4. — Lettre par laquelle M. Vincent ROTINAT, *président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées*, fait connaître que la commission qu'il préside a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission chargée de s'informer à Madagascar et à La Réunion sur l'assistance militaire technique et sur le service militaire adapté, ainsi que sur l'état des forces nationales françaises stationnées dans le sud de l'océan indien** [22 juin 1967] (p. 764). — Octroi de l'autorisation demandée [30 juin 1967] (p. 844).

5. — Lettre par laquelle M. Roger MENU, *président de la commission des affaires sociales*, fait connaître que la commission qu'il préside, a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée d'étudier au Japon les solutions données dans ce pays aux problèmes des équipements sanitaires et sociaux** [7 décembre 1967] (p. 2149). — Octroi de l'autorisation demandée [19 décembre 1967] (p. 2408).

6. — La commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale demande au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée d'étudier sur place l'organisation institutionnelle, administrative et judiciaire des Etats-Unis d'Amérique.** — Octroi de l'autorisation demandée [19 décembre 1967] (p. 2408).

7. — La commission des affaires culturelles demande au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée d'étudier les problèmes de coopération, spécialement de coopération culturelle et technique, en Côte-d'Ivoire, au Dahomey, au Ruanda et au Burundi.** — Octroi de l'autorisation demandée [19 décembre 1967] (p. 2408).

8. — La commission des affaires économiques et du plan demande au Sénat l'autorisation de désigner des **missions d'information chargées d'étudier** : *a*) **les ports maritimes de l'Europe du Nord** ; *b*) **la forêt et ses industries connexes, ainsi que les télécommunications en Scandinavie** ; *c*) **l'évolution économique de l'Espagne.** — Octroi de l'autorisation demandée [19 décembre 1967] (p. 2408).

9. — Lettre par laquelle M. Alex ROUBERT, *président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation*, fait connaître que la commission qu'il préside a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée d'étudier l'évolution des relations économiques, financières et commerciales, de la France avec différents pays d'Amérique centrale, le Venezuela et le sud des Etats-Unis d'Amérique** [13 décembre 1967] (p. 2275). — Octroi de l'autorisation demandée [19 décembre 1967] (p. 2409).

II. — RAPPORTS :

1. — Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, à la suite de la **mission relative aux transports intérieurs, à la pêche maritime et à la construction navale, effectuée au Japon du 17 septembre au 3 octobre 1966.** — Par M. Joseph BEAUJANNOT, sénateur [3 avril 1967] (I., n° 203. — Rattaché pour ordre à la séance du 21 décembre 1966).

2. — Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, à la suite de la **mission en Inde, effectuée par une délégation de cette commission, du 18 janvier au 8 février 1967.** — Par M. Jean BERTAUD, sénateur [30 mai 1967] (I., n° 272).

3. — Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, à la suite de la **mission effectuée par une délégation de cette commission chargée d'étudier le développement et l'aménagement des agglomérations urbaines en U. R. S. S.** — Par M. André DULIN, sénateur [22 juin 1967] (I., n° 319).

4. — Rapport d'information, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, à la suite de la **mission effectuée du 18 au 29 juillet 1967 par une délégation de la commission chargée d'étudier les conditions d'application de la réforme foncière dans le département de La Réunion et de s'informer des problèmes d'administration générale aux Comores.** — Par M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ, sénateur [9 novembre 1967] (I., n° 14).

5. — Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, à la suite de la **mission effectuée par une délégation de cette commission sur l'état des relations économiques et financières entre la France et l'Indonésie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.** — Par M. Marcel PELLENC, rapporteur général [13 décembre 1967] (I., n° 83).

6. — Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, à la suite de la **mission effectuée au Japon par une délégation de cette commission, sur les caractéristiques financières de sa croissance économique, à Hong-Kong, au Cambodge et en Thaïlande.** — Par M. Pierre CAROUS, sénateur [13 décembre 1967] (I., n° 84).

**POUVOIRS SPECIAUX.** — Voy : AUTORISATION DE PRENDRE DES MESURES D'ORDRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.

**PREFETS.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 823.

**PRIX AGRICOLES.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 4, 20, 21, 38, 40, 43, 45.

**PRIX AGRICOLES ET FISCALITE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 809.

**PRIX AGRICOLES ET MARCHE COMMUN**

Voy : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 4, 20, 21, 38, 40, 43, 45.

Voy : QUESTIONS ORALES, 809.

**PRIX DU LAIT.** — Voy : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 13.

**PRIX DU LAIT ET DE LA VIANDE.** — Voy : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 38, 40.

**PRIX DU MAIS.** — Voy. : POLITIQUE AGRICOLE.

**PRIX DU VIN.** — Voy : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 67, 11, 12.

**PRODUCTION VITICOLE ET MARCHE DU VIN**

Proposition de loi, présentée par M. Léon DAVID, *sénateur*, **relative à la production viticole et à l'organisation du marché du vin** [1er juillet 1967] (I., n° 352). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**PRODUITS LAITIERS.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 13.

**PROFESSEURS DU LYCEE FRANÇAIS DE BADEN-BADEN.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 790.

**PROPHYLAXIE ANTICONCEPTIONNELLE.** — Voy. : CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE.

**PROPRIETE COMMERCIALE.** — Voy. : ORIENTATION FONCIÈRE ET URBAINE, art. 37 du chap. III « Des concessions immobilières ».

**PROPRIETES BATIES (évaluation pour les impôts locaux directs).** — Voy. : IMPÔTS LOCAUX DIRECTS.

**PROTECTION DES SITES.** — Voy. : MONUMENTS HISTORIQUES ET SITES.

**PUBLICITE A LA RADIODIFFUSION ET A LA TELEVISION.** — Voy. : BUDGET DE 1968, art. 6.

# Q

## QUESTIONS ORALES

762. — M. Edouard BONNEFOUS demande à *M. le Premier ministre*, en raison des **manifestations scandaleuses** qui se sont déroulées **à Pékin** contre le personnel et les bâtiments de l'ambassade de France avec l'approbation tacite des autorités chinoises, si le Gouvernement français a l'intention de suspendre les relations diplomatiques entre la France et la République populaire de Chine aussi longtemps que la situation intérieure de ce pays rendra impossible l'établissement de rapports normaux entre les Etats [10 février 1967. — *J. O.* 19 février 1967] : **Réponse** [18 avril 1967] (p. 130 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Edouard Bonnefous.

763. — M. Jean NAYROU a l'honneur de rappeler à *M. le secrétaire d'Etat à l'intérieur* qu'au cours de la séance du 24 novembre 1966, il a déclaré devant le Sénat : « Je dois toutefois indiquer que les **rapatriés d'Algérie,** ayant obtenu des **prêts de réinstallation professionnelle** dans les conditions que je viens d'exposer et qui, au moment du remboursement des échéances de ce prêt, éprouvent des difficultés, ont toujours la possibilité de saisir les commissions économiques compétentes pour obtenir soit la consolidation de ces prêts, soit une modification de leur durée et qu'en tout état de cause des instructions ont été données aux agents du Trésor pour qu'ils fassent en toute occasion preuve de la plus grande bienveillance lorsque les dossiers de rapatriés défaillants leur sont transmis. Pour les agriculteurs rapatriés, problème qui a été évoqué à cette tribune par M. Nayrou et Mlle Rapuzzi, les prêts de réinstallation leur ont été accordés à partir des décisions favorables des commissions économiques compétentes dont la réalisation incombait aux caisses régionales de crédit agricole. En 1965, de nombreux rapatriés n'ayant pas honoré leurs échéances, certaines caisses régionales connurent de sérieuses difficultés et se refusèrent au début de 1966 à poursuivre la mise en place de nouveaux prêts. Il fut donc nécessaire de rechercher une solution qui se traduisit par un arrêté pris le 1er août 1966, accordant notamment la garantie du Trésor à ces prêts de réinstallation. » Il croit savoir que divers organismes, tels que le crédit hôtelier, n'ont reçu aucune instruction dans le sens indiqué et il lui demande quelles mesures il compte prendre pour la mise en pratique des déclarations du 24 novembre [10 février 1967. — *J. O.* 19 février 1967]. — **Réponse** [18 avril 1967] (p. 132 et 133). — *Son entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Jean Nayrou.

764. — M. Marcel BOULANGÉ expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que le succès de la politique gouvernementale en matière d'**enseignement** évoqué par M. le Premier ministre dans une récente allocution ne semble pas se manifester dans le **territoire de Belfort** ; en effet, il résulte des études préparatoires au Ve Plan qu'il est nécessaire de construire dans ce département 103 classes primaires, se décomposant comme suit : Belfort-Résidences III, 24 classes ; Belfort Z. U. P. Altkirch I, 12 classes ; Belfort Z. U. P. Altkirch II, 5 classes ; Belfort avenue La Laurencie, 10 classes ; Beaucourt Centre, 8 classes ; Danjoutin Z. U. P. 1er groupe, 10 classes ; Danjoutin Z. U. P. 2e groupe, 5 classes ; Froideval, 10 classes ; Vezelois, 1 classe ; Lepuix-Gy, 1 classe ; Joncherey, 5 classes ; Morvillars, 5 classes ; Rougegoutte, 2 classes ; Delle-La Voinaie, 5 classes. Il lui signale que pour faire face à ces importants besoins le département a obtenu 6 classes pour chacune des années 1965, 1966 et 1967, soit 18 classes en trois ans, ce qui est manifestement très insuffisant et interdit la mise en chantier du seul groupe Belfort-Résidences III de 24 classes, la construction du bâtiment ne pouvant techniquement être fractionnée ; en conséquence les retards s'accumulent et, au rythme de 6 classes par an, il faudra dix-sept ans pour réaliser les constructions prévues. C'est pourquoi il lui demande s'il ne pourrait faire un effort pour augmenter très sérieusement le nombre de classes accordées au territoire de Belfort pour l'année 1967 afin de tenter de mettre les actes du Gouvernement en concordance avec les déclarations de M. le Premier ministre [20 février 1967. — *J. O.* 5 mars 1967]. — **Réponse** [18 avril 1967] (p. 133 et 134). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Marcel Boulangé.

765. — M. Edouard BONNEFOUS expose à *M. le Premier ministre* que les erreurs flagrantes commises dans leurs pronostics électoraux par les organismes de **sondages d'opinions,** notamment entre les deux tours, ont gravement compromis l'objectivité de la consultation. Assurée par la presse et les radios avec des moyens considérables, la diffusion quotidienne des résultats présentés comme quasi-certains a porté atteinte à la liberté de choix des électeurs. Il lui demande en conséquence : 1° si le Gouvernement envisage de réglementer désormais plus strictement le statut des organismes habilités à procéder à des sondages d'opinions ;2° s'il envisage d'interdire la divulgation des sondages réalisés en période électorale. (*Question transmise pour attribution par M. le Premier ministre à M. le ministre de l'intérieur.*) [15 mars 1967. — *J. O.* 29 mars 1967]. — **Réponse** [9 mai 1967] (p. 297 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération) ; Edouard Bonnefous.

766. — M. Raymond BOSSUS demande à *M. le ministre des affaires sociales* les mesures qu'il compte prendre pour doter les services hospitaliers du personnel infirmier nécessaire, en lui rappelant qu'il fallut prélever du personnel ailleurs pour permettre l'ouverture de l'hôpital intercommunal de Montreuil, qu'il fallut prélever du personnel ailleurs pour permettre l'ouverture d'un nouveau service à l'hôpital Saint-Antoine et qu'il faut maintenant prélever du personnel hospitalier dans d'autres établissements, et cela en nombre insuffisant, pour permettre le fonctionnement au ralenti d'un service de très grande qualité pour les opérations du cœur à l'hôpital Broussais, après le cri d'alarme de grands professeurs et chirurgiens. Il semble donc que l'autosatisfaction dont il a fait preuve, ainsi que celle d'un chirurgien en service commandé au Palais des Sports et d'une candidate malheureuse à la députation étaient pour le moins

éloignées de la réalité et, en faisant référence aux débat et résolution du « Comité national de l'hospitalisation publique » ainsi qu'aux propositions des parlementaires communistes de l'Assemblée nationale et du Sénat, il semble indispensable d'améliorer sensiblement les conditions de rémunération et de travail du **personnel hospitalier** afin de créer les conditions de recrutement et de conservation du personnel nécessaires aux établissements hospitaliers [21 mars 1967. — *J. O.* 29 mars 1967]. — **Réponse** [18 avril 1967] (p. 134 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Raymond Bossus.

767. — M. Jean NAYROU appelle l'attention de *M. le secrétaire d'Etat au logement* sur la nette insuffisance du programme de construction de **logements H. L. M. pour l'Ariège** en 1967 et sur le caractère dérisoire de la proposition de construire dix logements I. L. N. à Foix. Il lui demande de reconsidérer sa décision en tenant compte des propositions raisonnables des services départementaux de la construction et de M. le préfet de l'Ariège [22 mars 1967. — *J. O.* 29 mars 1967]. — **Réponse** [9 mai 1967] (p. 292 et 293). — *Sont entendus :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération) ; Jean Nayrou.

768. — M. Marc PAUZET demande à *M. le ministre de l'agriculture* si le décret du 7 mars 1967 portant modification du décret du 29 juillet 1961 relatif aux attributions et au fonctionnement du F. O. R. M. A. doit être interprété comme donnant à cet établissement une compétence générale pour la préparation et l'exécution des décisions gouvernementales relatives aux interventions de l'Etat sur les marchés agricoles. Dans le cas où la réponse serait affirmative, il lui demande comment il entend concilier ce texte avec ceux qui régissent le marché des céréales et l'O. N. I. C., le marché du sucre, le marché du vin et l'I. V. C. C. et, d'une façon générale, les différents marchés qui ne rentrent pas jusqu'ici dans la compétence du F. O. R. M. A. [11 avril 1967]. — **Réponse** [9 mai 1967] (p. 293). — *Sont entendus :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération) ; Marc Pauzet.

769. — M. Pierre BOUNEAU demande à *M. le ministre de l'agriculture :* 1° quelles sont les mesures envisagées ou prises par le Gouvernement pour appliquer intégralement la décision contenue dans le télégramme du 23 février concernant la rémunération pour la **campagne de gemmes 1966 ;** 2° quelles sont les décisions financières que compte prendre le Gouvernement afin de permettre au fonds de compensation de fixer avant les premiers versements de salaires le montant de son intervention pour les gemmes et par litre de gemme récolté ; 3° si, compte tenu de la consommation française beaucoup plus forte que la production, tant en essence qu'en produits secs, le Gouvernement pense prendre une position de défense en faveur de la vente prioritaire de la production nationale ; 4° si, en ce qui concerne les forêts de l'Etat, il est exact que, sous le couvert de certaines expériences, le Gouvernement et l'office national des forêts risqueraient d'amener la disparition de la convention collective des gemmeurs domaniaux [11 avril 1967]. — **Réponse** [9 mai 1967] (p. 293 et 294). — *Sont entendus :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération) ; Pierre Bouneau.

770. — M. Pierre BOUNEAU demande à *M. le Premier ministre* quelle est exactement la décision qui a été prise concernant l'**usine Potez, à Aire-sur-l'Adour.** S'il paraît certain que la reprise de la firme aéronautique Potez par la société Sud-Aviation soit pour Toulouse un fait accompli, il semble que le protocle d'accord exclut de cette reprise l'usine d'Aire-sur-l'Adour. Dans ces conditions, la situation du personnel qualifié de cette entreprise groupant actuellement 236 personnes et la situation des familles deviendrait sous peu tragique. Par ailleurs, l'ensemble de ces familles (1.000 personnes), représentant 20 p. 100 de la population de cette cité, prend une part active à son existence même. L'arrêt de cette usine, seule importante dans ce secteur, aurait également des conséquences très graves pour la ville d'Aire-sur-l'Adour [11 avril 1967]. — **Réponse** [9 mai 1967] (p. 294 et 295). — *Sont entendus :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération); Pierre Bouneau.

771. — M. Marcel CHAMPEIX expose à *M. le ministre de l'intérieur* qu'au cours de la campagne électorale un ministre en exercice, candidat aux élections législatives, a fait attribué à certaines communes par « monsieur le ministre de l'intérieur » « une **subvention exceptionnelle** » chiffrée ; en conséquence, il lui demande : 1° sur quel chapitre budgétaire sont prélevées les subventions accordées ; 2° suivant quelles règles ces subventions ont été accordées et suivant quelles modalités elles vont être pratiquement versées ; 3° s'il n'entend pas que la même faveur soit accordée **aux communes** auxquelles semblable promesse n'a pas été faite et dont la situation est également assez précaire pour requérir une aide de l'Etat [11 avril 1967]. — **Réponse** [9 mai 1967] (p. 299 et 300). — *Sont entendus :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération) ; Marcel Champeix.

772. — M. Marcel DAROU demande à *M. le ministre des armées* de vouloir bien préciser les motifs qu'il peut invoquer pour justifier l'absence inadmissible du Gouvernement français à la manifestation officielle commémorant le **cinquantième anniversaire de la bataille de Vimy** et les sacrifices consentis par nos alliés et amis canadiens au cours de la guerre de 1914-1918 [11 avril 1967. — Erratum, 12 avril 1967]. — **Réponse** [9 mai 1967] (p. 295 et suiv. — Réponse commune pour cette question et pour la question n° 777 posée par M. Roger Poudonson). — *Sont entendus :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération) ; Marcel Darou ; Roger Poudonson.

773. — M. Jacques DUCLOS expose à *M. le ministre de l'équipement et du logement* que les opérations de concentrations industrielles ont pour conséquence la mise au chômage d'ouvriers, d'ingénieurs, de cadres et de techniciens dont la situation devient de ce fait particulièrement difficile. Il lui demande en conséquence s'il ne pense pas qu'il serait indispensable que soient prises des mesures interdisant d'expulser les **chômeurs** désireux de travailler et ne pouvant payer leur **loyer** [13 avril 1967]. — **Réponse** [23 mai 1967] (p. 395 et 396). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme) ; Jacques Duclos.

774. — M. Jacques DUCLOS expose à *M. le ministre des affaires sociales* que les mesures de concentration qui se développent dans l'industrie ont pour conséquence la mise en chômage d'ouvriers, d'ingénieurs, de techniciens et de cadres, qui, de ce fait, sont privés de ressources. Il lui demande s'il ne pense pas que dans de telles conditions il serait nécessaire et urgent de décider que l'**indemnité de chômage** sera étendue à l'ensemble du territoire national sans limitation de pourcentage, ce qui n'est pas le cas actuellement [13 avril 1967]. — **Réponse** [23 mai 1967] (p. 396 et 397). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme) ; Jacques Duclos.

775. — M. Jacques DUCLOS rappelle à *M. le ministre de l'économie et des finances* qu'en raison des opérations de concentration des entreprises, le **chômage** atteint des ouvriers ainsi que des ingénieurs, cadres et techniciens. Il lui demande s'il ne pense pas, compte tenu de cette situation, qu'il serait juste et nécessaire de prendre les dispositions suivantes : 1° exonération d'**impôts** pour les chômeurs ayant plus de trois ans d'inscription comme demandeurs d'emplois ; 2° levée des sanctions prises à leur encontre, telles que : amendes fiscales, saisies, etc. [13 avril 1967]. — **Réponse** [23 mai 1967] (p. 397 et 398). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme) ; Jacques Duclos.

776. — M. Edouard BONNEFOUS demande à *M. le Premier ministre,* à la suite des dégâts provoqués sur les côtes françaises par la **catastrophe du Torrey Canyon :** 1° quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour que soient désormais appliqués strictement les termes de la convention internationale de 1954, amendée en 1962 ; 2° si la France va demander la constitution d'une force de police internationale pour le contrôle des conditions de transport maritime des hydrocarbures ainsi que la création d'une structure administrative ayant pour objet de faciliter l'application des termes de la convention ; 3° si la France envisage de prendre l'initiative ou de s'associer à une réglementation efficace des pavillons de complaisance ; 4° comment seront établies les responsabilités dans l'affaire du *Torrey-Canyon* et à qui incombera la charge de régler les indemnisations. (*Question transmise à M. le ministre des transports.*) [13 avril 1967]. — **Réponse** [16 mai 1967] (p. 340 et suiv.). — (Commune avec la réponse à la question posée par M. André Colin, n° 782). — *Sont entendus :* MM. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Edouard Bonnefous ; André Colin.

777. — M. Roger POUDONSON a l'honneur d'interroger *M. le Premier ministre* sur les raisons qui ont motivé la discrétion de la représentation du Gouvernement et de l'armée française aux manifestations organisées par le Gouvernement canadien, le 9 avril, pour commémorer le **50e anniversaire de la bataille de Vimy,** manifestations honorées de la présence d'un ministre canadien et du représentant qualifié d'un souverain ami de la France. Il lui demande si l'absence d'un membre du Gouvernement français ne risque pas d'être considérée comme un geste inamical par un peuple dont 3.598 des fils sont morts sur la crête de Vimy [13 avril 1967].

778. — M. Raymond BOSSUS rappelle à *M. le ministre des affaires sociales* les atteintes au droit syndical lors des **élections de délégués des travailleurs aux usines Citroën** exposées au cours des débats sur la loi de finances 1967 (*Journal officiel*

du 19 novembre 1966, Débats parlementaires, Sénat, p. 1722), et lui demande quelles mesures il compte prendre pour que les élections professionnelles de 1967 soient organisées sur la base des élections à la sécurité sociale [13 avril 1967]. — **Réponse** [16 mai 1967] (p. 345 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Raymond Bossus.

779. — M. Louis JUNG rappelle à *M. le ministre de l'agriculture* que depuis le 1er janvier 1966, **l'office national des forêts** a été substitué à l'ancienne administration des eaux et forêts pour assurer la gestion des forêts communales soumises au régime forestier (loi du 23 décembre 1964). Il attire son attention sur le fait que depuis cette date les personnels techniques de l'ancienne administration des eaux et forêts (chefs de districts et agents techniques) attendent toujours la sortie de leurs nouveaux statuts et une revalorisation de leur situation indiciaire qui tienne compte de la technicité qui est la leur et des missions de plus en plus importantes qui leur sont confiées. Il lui demande de bien vouloir faire connaître ses intentions en ce qui concerne le règlement dans les meilleurs délais de la situation des personnels techniques des forêts [20 avril 1967]. — **Réponse** [23 mai 1967] (p. 400). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme) ; Louis Jung.

780. — M. Pierre BARBIER rappelle à *M. le ministre de l'économie et des finances* que les **charges d'aide sociale** ne cessent de s'aggraver dans tous les départements, sans d'ailleurs que les indigents voient leur situation s'améliorer notablement : une telle évolution apparaît incompréhensible après la généralisation de la sécurité sociale agricole, dont il avait été annoncé qu'elle soulagerait les budgets départementaux, précédemment mis à contribution pour pallier les insuffisances de la protection sociale des ruraux ; quoi qu'il en soit, l'étatisation prononcée en 1964 des services départementaux d'aide sociale fait apparaître un divorce entre l'autorité — que l'Etat exerce pratiquement sans partage — et les responsabilités financières, qui pèsent de plus en plus lourdement sur les collectivités locales. Il lui demande en conséquence : 1° s'il n'estime pas que la dissociation des conseillers et des payeurs est la principale cause d'une évidente détérioration de la gestion qui n'explique que trop bien l'accélération de la hausse de ces dépenses ; 2° dans quelle mesure la modification, si souvent promise des barèmes de répartition des charges d'aide sociale entre l'Etat, les départements et les communes, permettra de remédier à cette anomalie ; 3° quand seront publiés les nouveaux barèmes [20 avril 1967]. — **Réponse** [23 mai 1967] (p. 398 et 399). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme) ; Pierre Barbier.

781. — M. Pierre BARBIER rappelle à *M. le ministre de l'économie et des finances* qu'aux termes de la loi du 31 décembre 1959, les ressources visées à l'article 1621 *ter* du code général des impôts, soit les 43/97 du produit de la cotisation créée à l'article 1614 dudit code, qui étaient utilisées pour le financement de l'**allocation scolaire** seraient maintenues, que les fonds employés pour les écoles publiques seraient à la disposition des départements au profit de ces établissements, que les fonds affectés aux écoles privées sous contrat seraient mis à la disposition des collectivités locales pour être utilisés en faveur de ces établissements, et enfin que des prestations équivalentes à l'allocation scolaire pourraient être versées aux écoles non liées à l'Etat par contrat. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître : 1° quel a été, d'une part, pour la période du 1er janvier 1952 au 31 décembre 1964, d'autre part, pour la période du 1er janvier 1965 au 31 décembre 1966, le produit total des ressources perçues par l'Etat en application de la loi du 28 septembre 1951 et des textes subséquents ; 2° quel a été, pour les mêmes périodes, le montant total des fonds distribués en application de la loi du 28 septembre 1951 (allocation scolaire servie d'une part aux écoles publiques, d'autre part aux écoles privées, et versements aux œuvres éducatives jusqu'en 1965) et en application du décret du 1er octobre 1954 (améliorations de l'hygiène alimentaire dans les écoles) ; 3° dans l'hypothèse où une différence apparaîtrait entre le **produit des ressources** précitées, que le législateur a expressément **affecté aux établissements scolaires,** et les fonds effectivement distribués : *a*) comment il entend apurer le solde créditeur, qui représente une créance indiscutable des collectivités locales et des établissements d'enseignement ; *b*) s'il n'estime pas le moment venu d'ajuster le taux de l'allocation scolaire, qui n'a pas été relevé depuis treize ans, alors que pendant la même période les ressources collectées au titre de la T.V.A. n'ont cessé d'augmenter, tandis que les charges d'équipement et de fonctionnement des établissements scolaires ont approximativement triplé, cependant que les subventions budgétaires de l'Etat pour l'enseignement primaire n'ont cessé de diminuer ; *c*) au cas où une réponse négative serait donnée à la question précédente, s'il n'estime pas que vis-à-vis des assujettis à la T.V.A. comme vis-à-vis des établissements scolaires, c'est un détournement de fonds que de continuer à percevoir un impôt légalement grevé d'une affectation qui n'est que partiellement respectée [20 avril 1967]. — **Réponse** [23 mai 1967] (p. 399 et 400). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme) ; Pierre Barbier.

782. — M. André COLIN demande à *M. le ministre de l'intérieur :* 1° pour quelles raisons, alors que l'échouement du pétrolier « **Torrey Canyon** » a eu lieu le 18 mars, les mesures de **protection des côtes bretonnes,** actuellement envahies par des nappes de pétrole, n'ont été prises qu'alors que la menace était imminente ; 2° quelles mesures nouvelles, compte tenu de l'expérience, le Gouvernement compte mettre en œuvre pour éviter que d'autres zones côtières ne soient elles aussi envahies par les nappes de pétrole ; 3° s'il est dans l'intention du Gouvernement de considérer les régions touchées par la catastrophe comme régions sinistrées et quelles sont les dispositions qu'il compte prendre en ce qui concerne l'aide à apporter aux départements et aux communes qui ont été touchées ; 4° devant l'ampleur des dégâts causés aux particuliers, comment ceux-ci pourront être couverts des dommages qu'ils ont subis. [20 avril 1967]. — **Réponse** [16 mai 1967] (p. 340 et suiv.). — (Commune avec la réponse à la question posée par M. Edouard Bonnefous, n° 776. — Cf. *supra*).

783. — M. Paul PAULY attire l'attention de *M. le ministre de l'équipement et du logement* sur la **spéculation foncière.** Les prix des terrains à bâtir ou susceptibles de le devenir ont atteint des chiffres hors de proportion avec leur valeur réelle, réduisant ainsi les possibilités d'initiative des collectivités locales et des organismes H.L.M. Elle aboutit aussi à mettre les personnes disposant de ressources modestes dans l'impossibilité de construire. Dans l'état actuel de la législation, départements et communes ne peuvent le plus souvent acquérir à l'amiable des réserves foncières nécessaires à leur expansion parce que les titulaires de droit réel sur le terrain savent que la procédure d'**expropriation** aboutit généralement à leur accorder des indemnités supérieures à la valeur d'usage. C'est ainsi que dans le département de la Creuse, à part quelques cas exceptionnels, les indemnités fixées par le juge d'expropriation sont supérieures de 25 à 100 p. 100 au prix de base établi par l'administration des domaines, et, dans plusieurs cas d'appel formé par les expropriés, la cour d'appel a arrêté des prix nettement supérieurs à ceux fixés par le juge d'expropriation. Or, bien que supérieures aux prix pratiqués entre particuliers, les évaluations des domaines étaient inférieures aux indemnités demandées par les expropriés et à celles fixées par le juge d'expropriation. Cette situation n'est pas particulière au département de la Creuse ; il est en effet assez surprenant de constater que la terre vaut proportionnellement bien davantage dans un pays pauvre que dans un pays riche. Quoi qu'il en soit, il lui demande s'il ne conviendrait pas de remédier aux anachronismes de l'expropriation en habilitant les tribunaux administratifs à fixer les indemnités dues aux expropriés ainsi que le préconisent certains de nos collègues, dans une proposition de loi déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale. Cette réforme ne traduit pas une défiance à l'égard des tribunaux de l'ordre judiciaire et ne repose pas sur le secret espoir que les juges du contentieux administratif seront plus favorables aux intérêts des collectivités publiques. Elle veut simplement marquer que dans un conflit entre un droit particulier, si légitime soit-il, et les impératifs de l'intérêt général, le choix ne saurait se discuter. Cette procédure administrative offrirait d'ailleurs les mêmes garanties pour l'exproprié mais présenterait des avantages quant à son coût et à sa rapidité. [20 avril 1967]. — **Réponse** [16 mai 1967] (p. 346 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Paul Pauly.

784. — M. Joseph RAYBAUD demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir lui faire connaître : 1° les enseignements que le Gouvernement tire de l'application des décrets nos 64-250, 64-251 et 64-252 du 14 mars 1964, relatifs aux départements et aux circonscriptions d'action régionale, et créant les **commissions de développement économique régional ;** 2° si ces enseignements sont susceptibles de conduire le Gouvernement à reconsidérer, d'une part, l'organisation des services départementaux et régionaux de l'Etat, notamment en ce qu'elle concerne les investissements, d'autre part, la composition et les attributions des commissions de développement économique régional [20 avril 1967]. — **Réponse** [27 juin 1967] (p. 786 et 787). — *Sont entendus :* MM. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Joseph Raybaud.

785. — M. Louis COURROY a l'honneur de demander à *M. le ministre de l'agriculture* quelles mesures il compte prendre afin d'indemniser les communes qui furent sinistrées par la récente **tornade** qui a détruit, **dans le département des Vosges,** près de 350.000 mètres cubes de bois. Il lui demande également de décider la fermeture des frontières et l'arrêt des **importations de bois,**

compte tenu des importantes quantités disponibles par suite de ce sinistre. [25 avril 1967]. — **Réponse** [16 mai 1967] (p. 348 et 349). — *Sont entendus :* MM. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Louis Courroy.

786. — M. Etienne RESTAT signale à *M. le ministre de l'agriculture* que les négociations du « **Kennedy-Round** » sur l'abaissement général des barrières douanières ne sont connues des parlementaires que par l'intermédiaire des journaux. Tout en reconnaissant l'utilité et la qualité des renseignements donnés par la presse, il s'étonne que le Parlement ne soit pas directement informé de ces négociations par le Gouvernement. Il lui rappelle l'importance que revêt pour **l'économie agricole française** et l'expansion des rapports commerciaux des pays de la communauté européenne avec les pays tiers le succès des négociations du « Kennedy-Round », et il lui demande de bien vouloir informer le Sénat de l'état actuel des négociations, et lui préciser quelles incidences les mesures susceptibles d'être prises, à l'issue de ces négociations, peuvent avoir sur la production agricole française et le revenu des agriculteurs français. [25 avril 1967]. — **Réponse** [24 octobre 1967] (p. 986 et 987). — *Sont entendus :* MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi ; Etienne Restat.

787. — M. Jean NAYROU rappelle à *M. le ministre de l'intérieur* qu'il avait promis son aide aux communes victimes de **l'ouragan** qui sévit **en Ariège** les 5 et 6 novembre 1966. Il appelle son attention sur l'état lamentable des bâtiments communaux qui ont souffert, en plus, des intempéries de l'hiver. Le montant des dégâts a été chiffré et il importe de procéder aux réparations indispensables le plus rapidement possible. En conséquence, il lui demande comment il compte tenir les promesses faites par le Gouvernement lors de la séance du Sénat du 20 décembre 1966. [27 avril 1967]. — **Réponse** [23 mai 1967] (p. 400 et 401). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme) ; Jean Nayrou.

788. — M. Jean NAYROU a l'honneur d'exposer à *M. le ministre des armées* que la commune de Seix **(Ariège)** a acquis tout spécialement en 1957 un immeuble pour la **gendarmerie,** à la demande de cette arme ; que sous prétexte d'un regroupement parfaitement inutile et illogique la gendarmerie a décidé de déplacer la brigade de Seix à Oust, et que pour des motifs purement politiques, aucun immeuble n'existant à Oust, on a confié à un particulier le soin de construire un immeuble que louera ensuite l'administration. Il lui demande de bien vouloir reconsidérer la question puisqu'en l'absence de crédits de l'Etat il paraît beaucoup plus logique de loger les brigades dans des bâtiments appartenant à des collectivités publiques ayant consenti, et acceptant toujours, un effort qui ne doit pas demeurer vain. [27 avril 1967]. — **Réponse** [23 mai 1967] (p. 401 et 402). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme) ; Jean Nayrou.

789. — M. Louis JUNG expose à *M. le ministre de l'équipement et du logement* que selon certaines informations le gouvernement sarrois aurait décidé la construction d'une **liaison fluviale Sarre-Rhin,** en empruntant un tracé à travers le Palatinat. Il lui rappelle qu'un ingénieur français avait fait une étude qui prévoyait la réalisation de ce canal entre Strasbourg et Sarrebruck. Cette solution aurait naturellement largement contribué au développement de l'économie des régions de l'Est. Il lui demande s'il ne pense pas pouvoir intervenir auprès du gouvernement allemand pour examiner si ces travaux ne pourraient être faits en collaboration franco-allemande, dans l'intérêt de l'ensemble des régions intéressées [9 mai 1967]. — **Réponse** [23 mai 1967] (p. 402 et 403). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme) ; Louis Jung.

790. — M. Marius MOUTET demande à *M. le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération,* à quelles dispositions législatives et réglementaires particulières et à quels textes précis les professeurs du lycée français de Baden-Baden, relevant de la coopération avec l'étranger, sont soumis en matière de notation administrative ; si les dispositions du décret n° 59-308 du 14 février 1959 leur sont applicables ; dans la négative, quels sont les textes, avec références de date, les concernant et quelle est la voie à suivre pour la revision de la notation. [18 mai 1967]. — **Réponse** [30 mai 1967] (p. 506 et 507). — *Sont entendus :* MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi ; Marius Moutet.

791. — M. André DILIGENT expose à *M. le secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi,* qu'il semble qu'on ne puisse pas avoir une idée exacte de la situation de l'emploi dans une région donnée, en se basant uniquement sur les statistiques des chômeurs secourus par les Assedic. De même, il ne semble pas que les statistiques publiées par les services du travail et de la main-d'œuvre soient suffisamment complètes. Enfin, la situation de l'emploi s'apprécie aussi en fonction de la durée hebdomadaire moyenne du travail. En fait, en dehors des secteurs industriels, les statistiques font défaut, sauf à l'époque des recensements. Dans ces conditions, il lui demande s'il ne conviendrait pas, dans l'hypothèse où les renseignements officiels continueraient d'être fragmentaires, de confier aux directions régionales de l'I.N.S.E.E. la charge d'établir chaque année, voire même de semestre en semestre, **la situation de l'emploi** dans la région de leur ressort. [25 mai 1967]. — **Réponse** [13 juin 1967] (p. 630 et 631). — *Sont entendus :* MM. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; André Diligent.

792. — M. André DILIGENT expose à *M. le ministre des affaires sociales* que la détérioration de la **situation économique et sociale de la région du Nord** s'aggrave régulièrement ; que notamment, dans le bassin minier des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, faute de l'organisation à ce jour d'un marché européen de l'énergie, comme l'a souhaité la Haute Autorité de la C. E. C. A., et faute également d'une véritable politique énergétique nationale, on observe une récession continue, mal contrôlée et accélérée au gré des aléas de la conjoncture ; que dans le bassin de la Sambre, compte tenu des suppressions d'emplois enregistrées déjà en 1965 et 1966, de celles qui sont envisagées d'ici la fin de 1967, les fermetures d'usines auront entraîné en trois ans la disparition de 4.000 emplois, soit près de 10 p. 100 du total des emplois existants ; que dans l'industrie textile à Lille-Roubaix-Tourcoing, selon les prévisions les moins pessimistes, en raison même de l'accroissement de la productivité, il faut s'attendre à une diminution du nombre d'emplois de l'ordre de 1 p. 100 par an ; que sans doute la décision, annoncée déjà à différentes reprises, de classer en zone II ou en zone III de nouveaux secteurs de cette région est hautement souhaitable mais ne sera pas suffisante en elle-même et doit en sus s'accompagner d'une analyse exacte de la situation de l'emploi. Dans ces conditions, il lui demande : 1° le nombre, à ce jour, de chômeurs complets tant dans le département du Nord que dans celui du Pas-de-Calais, compte tenu du nombre de jeunes à la recherche d'emplois et non retenus dans les statistiques officielles ni pris en charge par les Assedic ; 2° le nombre de chômeurs partiels dans ces mêmes départements et la durée hebdomadaire du travail à ce jour par rapport aux mois correspondants des années 1965 et 1966 ; 3° le nombre d'emplois créés dans la région du Nord et du Pas-de-Calais depuis 1960 grâce à l'aide effective des pouvoirs publics ; 4° les mesures que le Gouvernement entend prendre pour garantir dans cette région un niveau d'emplois suffisant et les moyens efficaces envisagés pour que soient enfin réalisées les implantations d'industries nouvelles à qualification professionnelle élevée, indispensables à cette région [25 mai 1967]. — **Réponse** [13 juin 1967] (p. 631 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; André Diligent.

793. — M. André DILIGENT expose à *M. le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire* que dans le cadre de la politique **d'aménagement du territoire,** la construction des métropoles d'équilibre apparaît comme un élément fondamental. La métropole du **Nord,** quant à elle, ne se fera pas sans un effort gigantesque de restructuration urbaine. Les centres des villes principales qui la composent sont actuellement occupés en grande partie par des établissements industriels vétustes sur le plan immobilier. Toute restructuration suppose donc au préalable le transfert de ces établissements dans des zones équipées pour les recevoir. Une procédure de « transferts industriels pour raisons d'urbanisation » à caractère nouveau est donc à créer. Elle devrait permettre soit le recours à des emprunts à très long terme, soit le recours au circuit financier privé avec bonifications servies par l'Etat ou primes à la reconstruction des bâtiments industriels transférés. Dans ces conditions, il lui demande quelles sont les études qui ont déjà été entreprises dans ce domaine et quelles sont les mesures que le Gouvernement compte prendre pour résoudre ce problème [25 mai 1967]. — **Réponse** [13 juin 1967] (p. 633 et 634). — *Sont entendus :* MM. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; André Diligent.

794. — M. Joseph RAYBAUD demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir lui préciser sur quels textes législatifs ou réglementaires s'est fondé M. le ministre de l'équipement pour prescrire à ses services, par voie de circulaire, d'exiger une participation des collectivités locales (départements et communes) au **financement des travaux de la voirie nationale.** [1er juin 1967] (*question transmise à M. le ministre de l'équipement et du logement*). — **Réponse** [27 juin 1967] (p. 784 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Joseph Raybaud.

795. — M. Pierre MARCILHACY demande à *M. le ministre des affaires étrangères* de lui faire connaître le résultat des démarches et enquêtes qui auraient été entreprises sur le sort de **Mlle Michèle Cleuziou, ingénieur agronome, membre de la coopération en Algérie, disparue le 6 août 1963** dans des conditions particulièrement tragiques. Il s'étonne du silence et de

l'inefficacité de l'action du Gouvernement français, dont le premier souci doit être de surveiller, protéger et défendre ses ressortissants, spécialement ceux affectés à la coopération [8 juin 1967]. — **Réponse** [20 juin 1967] (p. 688 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Pierre Marcilhacy.

796. — M. Marcel Brégégère appelle l'attention de *M. le secrétaire d'Etat aux affaires sociales chargé des problèmes de l'emploi,* sur les conséquences qui découlent de la fermeture des **établissements Tractem à Bergerac (Dordogne).** Il lui signale que l'**économie du département de la Dordogne** se trouve déjà sérieusement compromise par la fermeture d'autres établissements ou par des suppressions d'emplois, ce qui a entraîné un chômage sensible qui frappe lourdement les travailleurs de cette région, et que la fermeture de cette usine et les répercussions qu'elle entraînera sur des établissements sous-traitants aggravera cette situation. Il lui demande en conséquence de vouloir bien lui faire connaître les mesures qu'il compte prendre, d'une part pour rétablir une situation économique dangereusement compromise dans l'ensemble du département et, d'autre part, pour aider les très nombreuses familles des travailleurs, frappées par le chômage [13 juin 1967]. — **Réponse** [27 juin 1967] (p. 787 et 788). — *Sont entendus :* MM. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Marcel Brégégère.

797. — M. Jean Lecanuet attire l'attention de *M. le ministre de l'industrie* sur la situation critique de l'**industrie cotonnière française.** Il lui expose que cette branche de l'activité nationale a réussi pour une large part à compenser la perte de ses débouchés outre-mer par la conquête de nouveaux marchés hors de la zone franc. Mais aujourd'hui, l'industrie cotonnière française se trouve en compétition avec des pays qui exportent en France à des prix anormalement bas. Cette concurrence est appelée à se renforcer à la suite des réductions tarifaires et des augmentations de contingents qui viennent d'être accordés lors de récentes négociations (Kennedy Round, renouvellement de l'accord de Genève sur les produits cotonniers). Or il apparaît que la prolongation de la crise actuelle de l'industrie cotonnière risque d'entraîner des troubles d'ordre économiques et sociaux d'une grande gravité. Aussi, il lui demande s'il n'estime pas nécessaire de prendre des mesures destinées à renforcer la compétitivité de cette industrie et à accroître ses débouchés [20 juin 1967]. — **Réponse** [17 octobre 1967] (p. 965 et 966). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme) ; Jean Lecanuet.

798. — M. Emile Durieux expose à *M. le ministre de l'intérieur* que le bilan de la **tornade** qui s'est abattue sur la région du **Nord** s'établit provisoirement pour le **Pas-de-Calais** à sept morts, des dizaines de blessés graves, des centaines de maisons détruites ou gravement endommagées, de très nombreux bâtiments notamment à usage agricole sinistrés, d'importants dommages mobiliers, des destructions de cheptel et de matériel de toutes sortes. Il lui demande, devant l'ampleur des dégâts qui s'élèvent dans une première évaluation à plusieurs milliards d'anciens francs, de vouloir bien lui faire connaître : 1° les mesures d'urgence que le Gouvernement compte prendre en matière de secours immédiats ; 2° les dispositions envisagées pour assurer le relogement des sinistrés ; 3° les décisions qu'il envisage de prendre en vue de l'indemnisation des biens mobiliers, des éléments d'exploitation agricole, artisanale, industrielle, commerciale et le financement de la reconstruction des immeubles. Il lui signale, en outre, les dégâts causés par cette tornade aux constructions provisoires qui existent encore sur le littoral du Pas-de-Calais, et lui demande si des crédits spéciaux vont être dégagés pour assurer leur remise en état [29 juin 1967]. — **Réponse** [17 octobre 1967] (p. 964 et 965). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme) ; Emile Durieux.

799. — M. Abel Sempé demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* s'il envisage la création de **postes d'instituteur dans le département du Gers.** Après avoir fait le point d'un angoissant problème : celui des retards de stagiarisation des jeunes instituteurs, et constaté — grâce à un simple bilan de la situation — que de trop nombreux cas de surcharges de classes (maternelles, cours préparatoires, classes de transition, de C. E. G.) existent encore, un besoin pressant de création de postes apparaît. Il a, dans ces conditions, appris avec stupeur que de nouveaux transferts de postes au bénéfice d'autres départements allaient aggraver la situation ci-dessus. Cette politique, qui va à l'encontre de l'intérêt des enfants du Gers, est dénoncée avec force par les instituteurs [30 juin 1967]. — **Réponse** [17 octobre 1967] (p. 966 et 967). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme) ; Abel Sempé.

800 — M. Abel Sempé, se référant à la promesse à lui faite par *M. le secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances* au cours d'un récent débat au Sénat, demande à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* si un volontaire incorporé dans une formation militaire le 6 juin 1944 peut obtenir la **carte de combattant volontaire de la résistance** s'il justifie des conditions suivantes : 1° réfractaire au S. T. O., camouflé hors de son domicile avec une fausse carte d'identité, et resté en contact avec les responsables des formations militaires, mis en poste de combat le 6 juin 1944 ou le 15 juillet 1944 au plus tard ; 2° militant d'un mouvement de résistance ayant, tout en demeurant à son domicile, effectué des liaisons, assuré des ravitaillements de maquisards et réfractaires, protégé des patriotes poursuivis par la milice ou la gestapo. Il lui demande à partir de quelle date avant le 6 juin 1944 ces activités peuvent être retenues et si les attestations des responsables et liquidateurs de réseaux peuvent être adressées aux offices sans être frappés de forclusion [30 juin 1967]. — **Réponse** [17 octobre 1967] (p. 967 et 968). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme) ; Abel Sempé.

801 — M. Joseph Raybaud appelle l'attention de *M. le ministre de l'éducation nationale* sur ce que l'on a appelé le « scandale du **brevet de technicien** ». Les résultats des derniers examens ont mis en lumière l'inadéquation de ce diplôme tant en ce qui concerne le niveau intellectuel des élèves recrutés par les lycées techniques qu'en ce qui concerne les besoins de l'industrie : programmes trop ambitieux dans le domaine de la culture générale — et notamment en mathématiques — programmes insuffisants dans le domaine de la formation pratique. Le nombre anormalement élevé des échecs risquant de tarir à bref délai le recrutement des candidats, il lui demande s'il envisage de réformer la conception du brevet de technicien [13 juillet 1967. — *J. O.* 9 août 1967].

802. — M. Raymond Bossus attire l'attention de *M. le ministre des transports* sur la situation des **cheminots retraités** ou de leurs veuves dont le montant de la pension permet à peine de vivre décemment à la majorité d'entre eux. La dégradation de ces pensions de retraite provient du fait que des six éléments fixes hiérarchisés composant la rémunération actuelle d'un cheminot en activité, trois seulement sont pris en compte pour le calcul de la pension de retraite. Le règlement de la caisse des retraites des cheminots de 1911, découlant de la loi du 21 juillet 1909, prévoyait initialement pour le calcul de la retraite « une retenue de 5 p. 100 sur les traitements ou salaires et tous les avantages qui ne constituent pas un remboursement de frais, un secours ou une gratification exceptionnelle ». (Cette retenue a été portée à 6 p. 100 à dater du 1er février 1945 par l'ordonnance n° 45-2253 du 5 octobre 1945.) Or, depuis de très nombreuses années, les gouvernements, les dirigeants des anciennes compagnies et de la S. N. C. F. ne respectent plus les dispositions de cet article et incorporent des éléments fixes hiérarchisés mensuels ou trimestriels dans la rémunération ne comptant pas pour le calcul des pensions de retraite : à savoir le complément de traitement non liquidable, l'indemnité de résidence, l'indemnité trimestrielle de productivité, dont le total représente en moyenne 27 à 28 p. 100 du salaire. Il lui demande donc s'il compte faire inscrire dès maintenant, dans le budget de 1968, les crédits nécessaires à l'incorporation du « complément de traitement non liquidable » dans le traitement servant de base pour le calcul de la pension de retraite comme l'ont demandé, par lettre adressée à M. le ministre de l'équipement le 2 novembre 1966, les fédérations de cheminots C. G. T., C. F. D. T., F. O., F. A. C., C. G. C., F. G. A. A. C., F. G. C. R. [6 septembre 1967. — *J. O.* 2 octobre 1967]. — **Réponse** [17 octobre 1967] (p. 968 et 969). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme) ; Raymond Bossus.

803. — M. Louis Jung expose à *M. le ministre de l'équipement et du logement* que l'arrêté du 7 juin 1967, publié au *Journal officiel* du 7 juillet 1967, concernant les **plaques d'immatriculation des véhicules automobiles,** et par lequel la forme et les dimensions du signe distinctif « F » ont été arrêtées d'une façon très nette, a suscité un profond mécontentement parmi les automobilistes français, vu que cette mesure provoquera des dépenses supplémentaires à un moment où le prix du carburant vient encore d'être augmenté. Il lui demande si l'interdiction prévue à l'article 8-2 est également applicable à la plaque « EU », fréquemment employée dans les différents pays de la Communauté européenne [12 septembre 1967. — *J. O.* 2 octobre 1967]. — **Réponse** [24 octobre 1967] (p. 987 et 988). — *Sont entendus :* MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales chargé des problèmes de l'emploi ; Louis Jung.

804. — M. Emile DURIEUX expose à *M. le ministre de l'agriculture* que, pour la récolte de blé de 1966, une **taxe de résorption de 479 anciens francs par quintal de blé livré** aux organismes stockeurs a été instituée et retenue aux producteurs ; que du fait de la récolte très inférieure aux prévisions, cette taxe étant devenue injustifiée, un remboursement de 300 anciens francs par quintal a été fait aux cultivateurs en leur laissant l'espoir d'un second remboursement pouvant aller jusqu'à la totalité du solde, soit 179 anciens francs en fin de campagne ; aucun remboursement n'ayant été effectué et ne paraissant prévu, il lui demande quelles en sont les raisons et quels sont les projets du Gouvernement en ce qui concerne l'utilisation des fonds qui n'ont pas été restitués aux producteurs [20 septembre 1967. — *J. O.* 2 octobre 1967]. — **Réponse** [17 octobre 1967] (p. 969). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme) ; Emile Durieux.

805. — M. Emile DURIEUX expose à *M. le ministre de l'agriculture* que pour la récolte 1966, le Gouvernement a compensé dans une large mesure la suppression de la taxe dite **de reprise sur les livraisons de blé et d'orge** de 70 anciens francs par quintal, qui était appliquée en 1965, par la multiplication par 5 de la taxe de 12 anciens francs établie au profit du fonds de vulgarisation et de progrès agricole ; que pour la récolte de 1967, cette taxe de 60 anciens francs vient d'être portée à 70 anciens francs par quintal livré. Il lui demande de bien vouloir faire connaître les raisons de cette nouvelle majoration ainsi que les prévisions d'utilisation des fonds ainsi collectés. Il lui demande également s'il existe une taxe parafiscale analogue dans les autres pays du Marché commun [20 septembre 1967. — *J. O.* 2 octobre 1967]. — **Réponse** [17 octobre 1967] (p. 969). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme) ; Emile Durieux.

806. — M. Emile DURIEUX expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que l'interdiction du paiement **d'intérêts pour les fonds déposés, à vue, en compte courant** dans les banques et dans les caisses de crédit agricole va priver d'une rémunération qui paraissait justifiée tous ceux pour lesquels les nécessités d'une mobilité de trésorerie fait obstacle à des placements à terme. Il lui demande quelles sont les raisons des décisions prises en la matière et ce qu'il envisage de faire pour permettre aux déposants et en particulier aux agriculteurs de ne plus être privés des avantages auxquels ils pouvaient prétendre dans le passé [20 septembre 1967. — *J. O.* 2 octobre 1967]. — **Réponse** [31 octobre 1967] (p. 1038). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Emile Durieux.

807. — M. Emile DURIEUX expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que l'application des ordonnances sur **l'intéressement des travailleurs** ne risque pas seulement de provoquer des perturbations dans les entreprises mais aussi de créer des injustices entre certaines catégories de salariés. D'une part, les employeurs occupant un peu moins de 100 ouvriers seront nombreux à faire ce qu'ils pourront pour ne pas dépasser ce nombre et, d'autre part, certains de ceux qui n'occupent guère plus de 100 personnes chercheront sans doute à descendre au-dessous de ce chiffre. Par ailleurs, les travailleurs des entreprises de moins de 100 ouvriers seront défavorisés par rapport aux autres ; de même seront également défavorisés les employés, ouvriers et cadres des affaires dont le profit n'est pas l'objectif ainsi que ceux qui luttent bien souvent avec courage dans des entreprises en difficulté pour essayer de les maintenir et de conserver un emploi dans des maisons qui, elles non plus, ne réalisent aucun profit. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour éviter à la fois les perturbations et les injustices [20 septembre 1967. — *J. O.* 2 octobre 1967]. — **Réponse** [31 octobre 1967] (p. 1038 et 1039). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Emile Durieux.

808. — M. Pierre GARET rappelle à *M. le ministre de l'équipement et du logement que le* tronçon Senlis—Roye de **l'autoroute Paris—Lille** a été mis en service en novembre 1965. Il avait été auparavant prévu et dit que les accès à l'autoroute, et notamment la **liaison Amiens—Roye** seraient réalisés de façon concomitante. Effectivement rien n'a été fait à cet égard. Deux ans plus tard on apprend que des travaux vont enfin être entrepris entre Longueau et Roye, qui devraient aboutir à la mise en place, d'ici 1969, soit avec quatre ans de retard, d'une nouvelle chaussée qui doublerait l'actuelle route nationale 334. Il lui demande les raisons exactes de ce retard, et s'il pense pouvoir mettre à la disposition de la direction de l'équipement pour le département de la Somme, et avant la fin du V[e] Plan, d'autres crédits que ceux exigés par l'opération susrappelée, et qui permettraient de financer d'indispensables travaux sur d'autres routes nationales, et pas seulement sur celle reliant Amiens à Abbeville [27 septembre 1967. — *J. O.* 2 octobre 1967]. — **Réponse** [17 octobre 1967] (p. 969 et 970). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (tourisme) ; Pierre Garet.

809. — M. Emile DURIEUX expose à *M. le ministre de l'agriculture* que depuis des années déjà nombreuses les représentants du Gouvernement ne cessent de demander aux **producteurs agricoles** d'être patients en leur faisant miroiter les avantages qu'ils vont obtenir de la réalisation du **Marché commun** : 1° qu'au moment où celui-ci pourrait être effectif, son application est l'objet de restrictions dans tous les domaines et ce, par le fait des décisions prises par le Gouvernement français, notamment dans ceux de la fiscalité ; 2° que des taxes non justifiées ou des abattements viennent diminuer les prix que les cultivateurs, dont les charges ne cessent d'augmenter, sont en droit d'espérer ; 3° qu'en ce qui concerne en particulier le prix de la betterave à sucre il sera cette année encore de 2.000 anciens francs à la tonne, inférieur au prix européen ; il lui demande les raisons d'une telle politique et à quand il situe la réalisation d'un marché commun comportant des prix identiques à l'intérieur de chacune des nations [11 octobre 1967]. — **Réponse** [31 octobre 1967] (p. 1039 et 1040). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Emile Durieux.

810. — M. Auguste PINTON demande à *M. le ministre des transports* s'il ne conviendrait pas, étant donné les difficultés rencontrées par les **compagnies aériennes françaises** pour faire face à leurs besoins en **pilotes de ligne,** de revoir les conditions de recrutement de ces derniers. Il lui apparaît, en effet, que la formation mathématique nécessaire aux candidats se présentant à l'**école nationale de l'aviation civile** (mathématiques supérieures), la difficulté des épreuves théoriques et pratiques d'admission, ainsi que les qualités exceptionnelles exigées de surcroît des élèves pilotes sur le plan physique et physiologique, sont de nature à décourager à l'avance les vocations ou aboutissent à une réduction excessive du nombre des jeunes gens admis à l'école. Il lui demande, dans ces conditions, s'il ne faudrait pas abaisser le niveau des connaissances théoriques exigées pour l'admission à l'E. N. A. C. au niveau des mathématiques élémentaires en raison, d'une part, de l'importance primordiale de la formation technique et pratique acquise dans cette école et, d'autre part, de la nécessité de partir d'un important contingent d'élèves pour satisfaire à nos besoins, compte tenu de la proportion élevée de ces élèves qui se révèlent inaptes au cours des trois années de formation et d'entraînement exigées avant la délivrance du diplôme [11 octobre 1967].

811. — M. André MONTEIL rappelle à *M. le ministre des affaires sociales* que la condition faite aux **cadres hospitaliers,** directeurs et économes, ne correspond pas aux transformations profondes intervenues dans l'hospitalisation publique. Non seulement le classement indiciaire des cadres hospitaliers n'est pas en rapport avec leurs responsabilités réelles, mais il conviendrait aussi de procéder à une refonte totale des conditions de recrutement et de formation, afin d'attirer vers la fonction hospitalière des candidats nombreux et de qualité. Dans ces perspectives, le ministère des affaires sociales a élaboré un projet de réforme du statut de ces personnels. Il a l'honneur de lui demander si ce projet, soumis depuis plus d'un an à l'avis de M. le ministre de l'économie et des finances et de M. le ministre de l'intérieur, sera enfin examiné par les ministères intéressés, et adopté, dans les meilleurs délais, par le Gouvernement [11 octobre 1967]. — **Réponse** [31 octobre 1967] (p. 1040 et 1041). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; André Monteil.

812. — M. Raymond BOSSUS attire une fois de plus l'attention de *M. le ministre des transports* sur les conséquences très graves des récentes augmentations de **tarifs des transports publics (autobus et métropolitain).** Des dizaines de milliers d'usagers de Paris et de la banlieue (personnes âgées, retraités, invalides et grands infirmes, lycéens et écoliers, soldats en garnison à Paris ou de passage dans la capitale) sont en grande difficulté. Très souvent le prix du transport en métro ou en autobus se trouve doublé pour les vieillards ou infirmes qui doivent de leur domicile se rendre à la mairie ou au siège du bureau d'aide sociale. Ne pouvant se satisfaire des explications données dans une réponse à une question écrite d'un député du groupe communiste par M. le ministre des affaires sociales (*Journal officiel* du 3 octobre 1967, débats parlementaires A. N., p. 3382), il lui demande de lui faire connaître les mesures qu'il compte prendre en accord avec ses collègues des affaires sociales, des armées, des finances afin : *a)* de distribuer des carnets de transports gratuits ou de remettre des cartes aux économiquement faibles, aux retraités modestes, aux infirmes, pour que ces catégories de citoyens puissent utiliser les transports en commun selon leurs besoins ; *b)* d'envisager des dispositions analogues pour les étudiants, les collégiens et les écoliers ; *c)* que soit facilitée l'utilisation des transports en commun aux soldats et aux sous-officiers en garnison ou de passage dans la région parisienne [11 octobre 1967]. — **Réponse** [31 octobre 1967] (p. 1041 et 1042). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Raymond Bossus.

813. — M. Jean NAYROU appelle l'attention de *M. le ministre de l'intérieur* sur la situation des **contractuels et agents non titulaires de police rapatriés d'Algérie** après la déclaration d'indépendance et non encore intégrés dans l'administration métropolitaine. Cette situation entraîne un mouvement de grève de la faim qui, s'il ne revêt pas un caractère spectaculaire en raison d'un assez petit nombre d'agents en cause, n'en est pas moins significatif de leur détresse et de l'injustice qui les frappe sans motif. Il lui demande, comme il l'a déjà fait en vain lors de la discussion du budget de l'intérieur, quelles mesures il compte prendre pour rétablir dans leurs droits des fonctionnaires dont les seuls défauts sont d'avoir obéi aux ordres reçus et d'avoir cru en la parole donnée par le Gouvernement de leur pays [11 octobre 1967]. — **Réponse** [7 novembre 1967] (p. 1058 et 1059). — *Sont entendus :* MM. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Jean Nayrou.

814. — M. Hector VIRON appelle l'attention de *M. le ministre de l'équipement et du logement* sur l'émotion considérable qui s'est manifestée à l'annonce de la décision préfectorale déclarant d'utilité publique un périmètre compris dans la Z.A.D. d'Annapes-Flers en vue de l'extension de la **cité universitaire de Lille.** En effet, bien qu'il apparaisse souhaitable d'étendre la cité universitaire, il est regrettable que le périmètre déclaré d'utilité publique entraîne l'expulsion de plus de 200 familles et la destruction de maisons d'habitation récemment construites ou en cours de construction, alors que dans cette Z.A.D. des terrains non bâtis existent à proximité. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour qu'une nouvelle étude soit faite, qui tienne compte de cette situation et éviterait la destruction de constructions récentes, certaines ayant été autorisées en mars 1967 [12 octobre 1967]. — **Réponse** [31 octobre 1967] (p. 1042 et 1043). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Hector Viron.

815. — M. Joseph RAYBAUD appelle l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur les conséquences, dommageables pour le commerce, de la réforme du **régime d'exonération des taxes sur le chiffre d'affaires pour les ventes effectuées en France à des personnes résidant à l'étranger** qui paient leurs achats en chèques de voyage. En effet, le remboursement au vendeur de la détaxe accordée à son client étranger se trouve subordonné à l'accomplissement par ce dernier de formalités douanières qu'il peut fort bien omettre par négligence. D'autre part, le nombre des bureaux de douane habilités à effectuer ces opérations est très limité, tous les bureaux routiers étant notamment exclus. Devant le risque grave qu'ils courent, les commerçants ont intérêt à refuser la détaxation, et les hausses de prix qui en découlent vont diminuer la demande étrangère. Il lui demande s'il n'envisage pas d'assouplir le nouveau régime [12 octobre 1967]. — **Réponse** [7 novembre 1967] (p. 1061 et 1062). — *Sont entendus :* MM. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Joseph Raybaud.

816. — M. Hector VIRON ayant entendu, lors de la séance du Sénat du mardi 17 octobre 1967, les explications du représentant du Gouvernement concernant la situation des sinistrés du Pas-de-Calais à la suite de la **tornade** qui a dévasté le samedi 24 juin le **Nord de la France,** demande à *M. le ministre de l'intérieur* des précisions complémentaires sur les mesures qu'il compte prendre pour faire en sorte que ces sinistrés reçoivent les indemnisations nécessaires à la reconstruction de leur maison ou à leur relogement à la veille de l'hiver [19 octobre 1967]. — **Réponse** [7 novembre 1967] (p. 1059 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Hector Viron.

817. — M. Hector VIRON demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* son appréciation sur la **rentrée scolaire** dans les écoles primaires, collèges d'enseignement technique et lycées du département du **Nord,** et sur les besoins en instituteurs et professeurs dans les mêmes établissements. Il aimerait connaître si des mesures sont envisagées pour pallier certaines insuffisances [19 octobre 1967]. — **Réponse** [7 novembre 1967] (p. 1062 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Hector Viron.

818. — M. Edouard BONNEFOUS demande à *M. le ministre des transports* de bien vouloir expliquer au Sénat le sens de sa récente déclaration : « L'utilisation de la voiture particulière dans la région parisienne doit être sévèrement contrôlée. » S'agit-il de créer un permis spécial de **circulation dans la région parisienne.** S'agit-il d'interdire le trafic sur certaines voies aux heures de pointe. Il attire son attention sur la nécessité d'une explication rapide si l'on veut apaiser la légitime émotion d'une population qui, malgré les charges de plus en plus lourdes qui accablent l'usager de la route, éprouve les inconvénients, sans cesse accrus, de l'encombrement des routes et d'un réseau de transports en commun totalement inadapté au trafic actuel [19 octobre 1967]. — **Réponse** [5 décembre 1967] (p. 2021 et 2022). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé du tourisme ; Edouard Bonnefous.

819. — M. Hector VIRON attire l'attention de *M. le ministre des affaires sociales* sur les mesures de **licenciement de personnel** qui viennent d'être prises ou vont l'être **dans plusieurs entreprises du Nord.** Il s'agit d'établissements de Seclin, Lille, Lomme, Hazebrouck, Armentières, Houplines et Marquette où plusieurs centaines d'emplois vont être supprimés. En conséquence, il lui demande : 1° quelles mesures il compte prendre pour ne pas autoriser de licenciement sans reclassement ; 2° les mesures qu'il envisage pour compenser cette diminution du nombre d'emplois dans une région où la demande croît de semaine en semaine alors que les offres d'emploi diminuent [26 octobre 1967]. — **Réponse** [7 novembre 1967] (p. 1064 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Hector Viron.

820. — M. Lucien BERNIER expose à *M. le ministre des postes et télécommunications* que, contrairement aux autres services de l'Etat, son administration se singularise dans le département de la **Guadeloupe** par les positions qui sont les siennes en matière de congés administratifs des fonctionnaires des **P.T.T.** et d'attribution de logements administratifs. Etant donné qu'il est ainsi créé une différenciation de traitement entre fonctionnaires d'origine antillaise et fonctionnaires d'origine métropolitaine, il lui demande s'il entend mettre fin à un état de fait qui ne manque pas d'apparaître dans les circonstances où il s'applique comme équivalant purement et simplement à une odieuse discrimination raciale entre nationaux français [26 octobre 1967]. — **Réponse** [5 décembre 1967] (p. 2022 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé du tourisme ; Lucien Bernier.

821. — M. Georges MARIE-ANNE expose à *M. le ministre de l'agriculture* que les **bananes et les ananas frais et en conserves,** originaires des départements français des Antilles, vont se trouver, au moment de l'ouverture définitive des frontières le 1er juillet 1968, sur les marchés communautaires de l'Europe des Six, en concurrence directe avec les produits similaires originaires des pays tiers. La marge de protection prévue pour ces produits au tarif douanier commun ne suffira pas à compenser l'écart existant entre le prix de revient des produits des D. O. M. et celui des pays tiers — en raison du fait que les salaires et les charges sociales applicables dans les D. O. M. sont ceux en vigueur en France métropolitaine, alors que dans les pays tiers les salaires sont anormalement bas et que les charges sociales sont quasiment inexistantes. Les produits originaires des départements français d'outre-mer, membres de droit de la Communauté de Bruxelles en vertu de l'article 227 du Traité de Rome, seront ainsi évincés du marché communautaire par leurs concurrents originaires des pays tiers. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour parer à cette situation qui serait désastreuse pour l'économie des départements français d'outre-mer et qui ne manquerait pas d'y engendrer des troubles politiques graves [23 novembre 1967]. — **Réponse** [5 décembre 1967] (p. 2024 et 2025). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé du tourisme ; Georges Marie-Anne.

822. — M. Jacques DUCLOS expose à *M. le ministre des transports : a)* que des services des ateliers de voitures S. N. C. F. de Noisy-le-Sec, ont été transférés aux ateliers d'Epernay, cependant qu'un autre service a été supprimé, les travaux de réparations qu'il effectuait étant confiés à une entreprise privée ; *b)* que des services du dépôt de machines de la même ville ont été transférés à Châlons-sur-Marne ; *c)* que les effectifs du centre ferroviaire de Noisy-le-Sec connaissent d'importantes diminutions ; *d)* que les cheminots de Noisy-le-Sec, légitimement inquiets pour l'avenir, demandent que le directeur de la S.N.C.F. leur fasse connaître ses intentions et ses projets, sans parvenir à obtenir une réponse. Il lui demande en conséquence quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement concernant l'avenir du **centre ferroviaire de Noisy-le-Sec** [5 décembre 1967]. — **Réponse** [12 décembre 1967] (p. 2187 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme ; Jacques Duclos.

823. — M. Jacques DUCLOS expose à *M. le ministre de l'intérieur* que dans la directive n° 1 portant la signature du secrétaire général des assises nationales la recommandation suivante est faite aux responsables départementaux de l'U.N.R.-U.D.T. : « il conviendrait donc en prenant contact avec les préfets d'établir pour chaque département une liste de personnalités valables qui accepteraient d'être invitées sans que cela présente pour elles un caractère d'engagement quelconque à notre égard ». Il lui

demande en conséquence : 1° s'il considère comme normal que les **préfets** qui sont payés par le budget de l'Etat et doivent de ce fait être au service de la population soient transformés ès qualités, en démarcheurs pour le compte d'un parti ; 2° ce qu'il compte faire pour empêcher le renouvellement de tels abus [5 décembre 1967]. — **Réponse** [19 décembre 1967] (p. 2409 et 2410). — *Sont entendus :* MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi ; Jacques Duclos.

824. — M. Roger THIÉBAULT expose à *M. le ministre des transports* qu'au cours de la discussion, par le Sénat, le lundi 20 novembre, du budget des transports maritimes, il a été indiqué à plusieurs reprises, que les chantiers de constructions navales étaient largement pourvus de commandes. Compte tenu de cette situation favorable, il lui demande si la **construction navale aux chantiers du Trait** (Seine-Maritime) pourra se poursuivre au-delà de la date fixée par les accords de fusion desdits chantiers avec ceux de La Ciotat ; dans la négative, si des mesures seront prises en vue de la reconversion d'une partie de ces chantiers et de l'implantation d'usines nouvelles dans la zone industrielle aménagée par la municipalité afin d'éviter de nouveaux licenciements. [5 décembre 1967]. — **Réponse** [19 décembre 1967] (p. 2410 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi ; Roger Thiébault.

825. — M. Camille VALLIN attire l'attention de *M. le ministre de l'industrie* sur la dégradation continue de la situation de **l'emploi dans l'agglomération lyonnaise et le département du Rhône** et sur les graves atteintes portées par le patronat aux conditions de vie et de travail des salariés. Il lui rappelle notamment les décisions prises par une société qui tendent à supprimer 2.100 postes de travail entre le 1er janvier 1968 et le 1er juillet 1969 dans ses différentes usines, à diminuer de moitié la prime semestrielle d'intéressement, ce qui se traduira pour le personnel par un manque à gagner allant de 450 à 700 francs, à ramener à 100 francs le complément familial qui s'élevait à 136 francs alors qu'il devrait être augmenté de 3,80 p. 100. Il lui signale que dans certains établissements de Givors des menaces sérieuses pèsent également sur l'emploi en même temps que des réductions de salaires de l'ordre de 8 à 25 p. 100 ont été décidées. Ces réductions d'emploi qui s'ajoutent à celles déjà intervenues récemment créent dans l'agglomération lyonnaise et le département du Rhône une situation de plus en plus difficile qui infirme les déclarations optimistes faites récemment par M. le secrétaire d'Etat aux affaires sociales chargé de l'emploi à un parlementaire du département. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour que les déclarations officielles concernant la garantie de l'emploi et des salaires soient confirmées par des actes. [12 décembre 1967]. — **Réponse** [19 décembre 1967] (2412 et 2413). — *Sont entendus :* MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi ; Camille Vallin.

826 — M. Alain POHER expose à *M. le ministre des affaires sociales :* A. — Que le conseil d'administration de la caisse primaire centrale de sécurité sociale de la région parisienne a décidé arbitrairement, dans sa séance du 24 novembre 1967, la fermeture de la **clinique chirurgicale d'Athis-Mons (Essonne)** et cela à compter du 1er janvier 1968, contrairement à des engagements formels qui avaient été pris précédemment par cet organisme ; B. — Que cette fermeture cause un grave préjudice aux assurés sociaux d'une région particulièrement déshéritée en établissements de ce genre où on ne compte que deux cliniques pour cent mille habitants ; C. — Que les motifs justifiant la décision ont été présentés avec beaucoup d'exagération et même une certaine partialité alors que les autorités locales et la chambre syndicale des médecins du département de l'Essonne estiment qu'il pourrait être porté remède aux inconvénients constatés en réalisant certains travaux de première urgence d'un coût modéré. Il lui demande en conséquence de prendre toutes dispositions pour annuler la décision de fermeture de la clinique chirurgicale d'Athis-Mons et de faire connaître les mesures qui pourraient être envisagées pour assurer le fonctionnement normal de ladite clinique tant que la région des cantons de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne) et d'Athis-Mons (Essonne) n'a pas été dotée de moyens hospitaliers suffisants [13 décembre 1967].

827. — M. Marcel BOULANGÉ signale à *M. le Premier ministre* que, par une question écrite du 6 juin 1967 (n° 6881, transmise le 13 juin 1967 à M. le ministre de l'économie et des finances), à laquelle il n'a pas été répondu, il lui a demandé de faire connaître quels critères sont utilisés par les administrations françaises à l'occasion de leurs **commandes de machines à écrire ;** il souhaiterait être informé de la ventilation, entre machines françaises et étrangères, des achats qui ont été effectués par l'Etat depuis 1960 ; nonobstant les dispositions du Marché commun, il semble qu'une priorité pourrait être accordée aux machines à écrire fabriquées dans notre pays — et dont la qualité est égale au matériel étranger — ne serait-ce que pour faire travailler la main d'œuvre nationale [14 décembre 1967].

## QUESTIONS ORALES AVEC DEBAT

61. — M. Antoine COURRIÈRE rappelle à *M. le Premier ministre* les assurances qui ont été données par son représentant lors de la séance du 29 juin 1965 au Sénat quant aux solutions apportées à l'amélioration de la situation de **l'entreprise Bull** et lui demande, en raison des informations parues dans la presse, quelle est la situation exacte de cette affaire, quelles sont les possibilités de développement de cette entreprise et les mesures qu'il compte prendre pour sauvegarder une industrie dont l'intérêt national est incontestable et pour éviter aux personnels, sur le plan de l'emploi, les conséquences d'une politique qui est loin d'avoir donné les résultats que laissaient espérer les affirmations gouvernementales [4 janvier 1967. — *J. O.* 5 février 1967. — *J. O.* Débats 3 avril 1967]. — Question caduque le 3 avril 1967 en raison de la démission du troisième cabinet Pompidou [3 avril 1967] (p. 92).

62. — M. Lucien BERNIER demande à *M. le ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer* si le Gouvernement est bien décidé à faire respecter scrupuleusement le libre suffrage des populations guadeloupéennes. Il lui demande si, pour faire enfin assurer le libre droit de vote dans un département français, partie intégrante de la République et de la nation française, il lui paraît opportun et utile pour le prestige de la France que l'on soit contraint d'aller mettre le Gouvernement de la France en accusation devant les organisations internationales. Il est une fois de plus constaté que ce Gouvernement faillit une nouvelle fois à sa mission la plus sacrée, savoir : assurer de la manière la plus scrupuleuse le libre **droit de vote du peuple guadeloupéen** [9 mars 1967. — J. O. 29 mars 1967. — *J. O.* Débats 3 avril 1967]. — Question caduque le 3 avril 1967 en raison de la démission du troisième cabinet Pompidou [3 avril 1967] (p. 92).

63. — M. Ludovic TRON demande à *M. le Premier ministre* de s'expliquer sur la politique qu'il entend suivre **à l'égard des citoyens et des collectivités locales.** Va-t-il, selon ce qui a été déclaré par la plupart des candidats de la majorité, et notamment par les ministres, réserver un traitement de faveur à ceux qui ont « bien voté » ou, infligeant un démenti à ses partisans, en reviendra-t-il à la règle démocratique qui veut que tous les citoyens et tous les groupements fassent l'objet du même traitement quelles que soient leurs opinions [14 mars 1967. — *J. O.* 29 mars 1967. — *J. O.* Débats 3 avril 1967]. — Question caduque le 3 avril 1967 en raison de la démission du troisième cabinet Pompidou [3 avril 1967] (p. 92).

64. — M. Raymond BOSSUS fait connaître à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* que le mécontentement justifié grandit parmi des **anciens combattants de la guerre d'Algérie** qui n'ont pas obtenu encore satisfaction quant à la reconnaissance de leurs droits. Lui rappelant que le Sénat, au cours de la dernière session budgétaire, s'est prononcé dans sa grande majorité contre les réticences nouvelles du Gouvernement, il est demandé que soit donnée réponse aux quelques questions suivantes : 1° Pour quelles raisons le Gouvernement persiste-t-il à ne pas reconnaître le principe du titre de combattant à ceux qui comptent dans leurs rangs 23.000 tués, 250.000 blessés ou malades. 2° Pour quelles raisons le Gouvernement refuse-t-il de discuter avec les représentants qualifiés des anciens combattants d'Algérie des modalités d'attribution de la carte de combattant à tous ceux qui seraient reconnus comme ayants droit, ceci à l'exemple des anciens combattants de 1914-1918 et 1939-1945 ? La reconnaissance du principe de combattant et la rétribution de la carte aux ayants droit auraient comme conséquence normale de supprimer la mention « hors guerre » qui, étant actuellement appliquée aux victimes de guerre d'Algérie, crée des difficultés et différences du droit et du montant des pensions aux veuves, blessés, malades de la guerre d'Algérie. 3° Que compte faire le Gouvernement afin de corriger ou de supprimer le délai de présomption d'origine qui fait que de nombreux jeunes gens ayant participé à la guerre d'Algérie en subissent maintenant les conséquences par des maladies à évolution lente, reconnues par de nombreux médecins comme provenant des séjours et combats effectués en Algérie. 4° Enfin, considérant le non-sens des réponses négatives adressées à des précédentes questions posées à M. le ministre des anciens combattants, il lui est demandé de se mettre d'accord avec le ministre de l'économie et des finances

afin de faire connaître par département pour l'ensemble du pays, et par arrondissement pour Paris, le **nombre de tués et de blessés durant la guerre d'Algérie** [21 mars 1967. — *J. O.* 29 mars 1967. — *J. O.* Débats 3 avril 1967]. — Question caduque le 3 avril 1967 en raison de la démission du troisième cabinet Pompidou [3 avril 1967] (p. 92).

65. — M. René TINANT a l'honneur de demander à *M. le ministre de l'économie et des finances :* 1° s'il considère normal et raisonnable que dans certaines régions le montant des **impôts sur les bénéfices agricoles de 1965** ait été multiplié par un coefficient moyen de 3 à 6 pour la plupart des assujettis, alors qu'il est reconnu que l'année agricole 1965 a été moins bonne que la précédente ; 2° pourquoi, s'il s'agit — comme le laisse entendre l'administration des finances — d'un rattrapage, la taxe complémentaire et la non-exonération des tranches inférieures sont-elles maintenues en même temps que le revenu agricole brut retenu à l'hectare et le revenu cadastral pour le propriétaire exploitant ont été fortement majorés ; 3° pourquoi le découpage des régions a été fait sans consultation des représentants de la profession et souvent en contradiction totale avec la réalité géographique. Il lui demande ce qu'il compte faire pour donner la parité fiscale aux agriculteurs [22 mars 1967. — *J. O.* 29 mars 1967. — *J. O.* Débats 3 avril 1967]. — Question caduque le 3 avril 1967 en raison de la démission du troisième cabinet Pompidou [3 avril 1967] (p. 92).

66. — M. Jacques DUCLOS demande à *M. le ministre de l'intérieur* dans quelles conditions et sur la base de quels critères il entend fixer le nombre des **conseillers généraux des nouveaux départements de la région parisienne.** Il ressort de certaines informations que pour les départements issus de l'ancien département de la Seine, le nombre des conseillers généraux se situerait entre 20 et 30. Or, dans chacun de ces départements il y a un million d'habitants ou beaucoup plus, et l'on peut citer tel département de province n'atteignant pas le million d'habitants et comptant 50 conseillers généraux. De même, pour les départements issus de l'ancienne Seine-et-Oise, il semble que le nombre de conseillers généraux envisagé soit réduit. Or, ces départements atteignent ou dépassent, et même de loin, le demi-million d'habitants, alors que, tel département de province, dont la population est moindre, compte 41 conseillers généraux. Il demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre, afin que les conseils généraux des nouveaux départements qui auront à s'occuper de problèmes particulièrement importants, soient, par le nombre des élus que les composeront, vraiment représentatifs de l'ensemble de la population [22 mars 1967. — *J. O.* 29 mars 1967. — *J. O.* Débats 3 avril 1967]. — Question caduque le 3 avril 1967 en raison de la démission du troisième cabinet Pompidou [3 avril 1967] p. 92).

67. — M. Jean PÉRIDIER demande à *M. le ministre de l'agriculture* les mesures qu'il compte prendre afin que, désormais, les viticulteurs puissent obtenir le prix de campagne soit 5,90 F le degré hecto, que le Gouvernement a reconnu lui-même comme devant être le prix minimum que les viticulteurs devaient toucher pour obtenir la juste rémunération de leur travail [22 mars 1967. — *J. O.* 29 mars 1967. — *J. O.* Débats 3 avril 1967]. — Question caduque le 3 avril 1967 en raison de la démission du troisième cabinet Pompidou [3 avril 1967] (p. 92).

1. — M. Jean NAYROU demande à *M. le ministre de l'intérieur* ce qu'il compte faire afin d'apporter une solution positive aux problèmes évoqués à l'occasion de la discussion budgétaire concernant les **fonctionnaires de la police** en uniforme (corps urbains et C. R. S.) [11 avril 1967].

2. M. Edouard LE BELLEGOU demande à *M. le ministre de l'intérieur* de vouloir bien lui préciser les mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour assurer d'une manière équitable l'indemnisation des **rapatriés et spoliés,** victimes des événements politiques de ces dernières années (*question transmise pour attribution à M. le ministre des affaires étrangères*) [11 avril 1967]. — **Discussion** [9 mai 1967] (p. 301 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Edouard Le Bellegou ; Georges Portmann ; Louis Namy ; le général Antoine Béthouart ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération).

3. — M. Ludovic TRON demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* de bien vouloir lui faire connaître : 1° si le Gouvernement admet que l'alignement de **l'économie française** sur celles des pays voisins exige des transformations, des regroupements, des modernisations, donc de gros investissements ; dans l'affirmative, s'il envisage que les entreprises françaises puissent ou doivent s'en tenir à des taux d'autofinancement sensiblement inférieurs à ceux des entreprises concurrentes et, dans ce cas, comment il espère pallier l'insuffisance de l'autofinancement ; 2° si le Gouvernement estime possible l'affrontement de l'économie française avec des économies qui n'ont pas les mêmes charges — notamment les dépenses d'armement atomique et les dépenses faites hors du territoire national ; 3° s'il estime satisfaisant que le secteur automobile entretienne quatre réseaux de vente, quatre approvisionnements de rechange, pour faire des voitures similaires ; quelles mesures il compte prendre ; s'il s'est préoccupé d'autres secteurs de l'économie qui présentent des situations identique et quels sont ces secteurs ; 4° Dans l'hypothèse où la concurrence entraînerait une stagnation prolongée, voire une réelle récession et un certain chômage, quelles mesures envisage le Gouvernement pour soustraire les salariés aux répercussions d'une politique dans laquelle ils n'ont de toute évidence aucune responsabilité [11 avril 1967].

4. — M. Emile DURIEUX expose à *M. le ministre de l'agriculture* que, depuis 1958, malgré la loi d'orientation agricole et la loi complémentaire, la **situation de l'agriculture** n'a cessé de se dégrader ; que les promesses qui ont été faites n'ont été suivies d'aucun effet ; que le désordre s'est introduit dans la production agricole ; qu'aux difficultés rencontrées par les producteurs de blé s'ajoutent celles connues par les viticulteurs et également par les planteurs de betteraves qui ne savent plus comment ils doivent organiser leur production et prévoir leurs assolements. Il lui demande quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette situation à la fois regrettable et inquiétante pour l'avenir de la paysannerie [11 avril 1967]. — **Discussion** [24 octobre 1967] (p. 938 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Etienne Restat, n° 20, par M. Etienne Restat, n° 21, par M. Jean Deguise, n° 43, par M. Michel Kauffmann, n° 38 et par M. André Dulin, n° 40). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Emile Durieux, Etienne Restat, Jean Deguise ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi ; Antoine Courrière ; Michel Kauffmann ; Pierre Mailhe ; Marcel Mathy ; Yves Hamon ; Jacques Vassor ; Léon David ; Charles Durand ; Marcel Lebreton.

5. — M. Antoine COURRIÈRE demande à *M. le Premier ministre* de vouloir bien définir sa politique concernant les **traitements et les salaires,** de vouloir bien lui indiquer comment il entend mettre fin à la disparité constante existant entre les traitements du secteur public et les salaires du secteur nationalisé et les prix dont la hausse n'a nullement été stoppée par la prétendue politique de stabilisation appliquée par le Gouvernement [11 avril 1967].

6. — M. Antoine COURRIÈRE rappelle à *M. le Premier ministre* les assurances qui ont été données par son représentant lors de la séance du 29 juin 1965 au Sénat quant aux solutions apportées à l'amélioration de la situation de l'**entreprise Bull** et lui demande, en raison des informations parues dans la presse, quelle est la situation exacte de cette affaire, quelles sont les possibilités de développement de cette entreprise et les mesures qu'il compte prendre pour sauvegarder une industrie dont l'intérêt national est incontestable et pour éviter aux personnels, sur le plan de l'emploi, les conséquences d'une politique qui est loin d'avoir donné les résultats que laissaient espérer les affirmations gouvernementales [11 avril 1967].

7. — M. Lucien BERNIER demande à *M. le ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer* si le Gouvernement est bien décidé à faire respecter scrupuleusement le libre **suffrage des populations guadeloupéennes.** Il lui demande si, pour faire enfin assurer le libre droit de vote dans un département français, partie intégrante de la République et de la nation française, il lui paraît opportun et utile pour le prestige de la France que l'on soit contraint d'aller mettre le Gouvernement de la France en accusation devant les organisations internationales. Il est une fois de plus constaté que ce Gouvernement faillit une nouvelle fois à sa mission la plus sacrée, savoir : assurer de la manière la plus scrupuleuse le libre droit de vote du peuple guadeloupéen [11 avril 1967].

8. — M. Ludovic TRON demande à *M. le Premier ministre* de s'expliquer sur la politique qu'il entend suivre à l'égard des citoyens et des **collectivités locales.** Va-t-il, selon ce qui a été déclaré par la plupart des candidats de la majorité, et notamment par les ministres, réserver un traitement de faveur à ceux qui ont « bien voté » ou, infligeant un démenti à ses partisans, en reviendra-t-il à la règle démocratique qui veut que tous les citoyens et tous les groupements fassent l'objet du même traitement quelles que soient leurs opinions [11 avril 1967].

9. — M. Raymond BOSSUS fait connaître à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* que le mécontentement justifié grandit parmi les **anciens combattants de la guerre d'Algérie** qui n'ont pas obtenu encore satisfaction quant à la reconnaissance de leurs droits. Lui rappelant que le Sénat,

au cours de la dernière session budgétaire, s'est prononcé dans sa grande majorité contre les réticences nouvelles du Gouvernement, il est demandé que soit donnée réponse aux quelques questions suivantes : 1° pour quelles raisons le Gouvernement persiste-t-il à ne pas reconnaître le principe du titre de combattant à ceux qui comptent dans leurs rangs 23.000 tués, 250.000 blessés ou malades ? 2° pour quelles raisons le Gouvernement refuse-t-il de discuter avec les représentants qualifiés des anciens combattants d'Algérie des modalités d'attribution de la carte de combattant à tous ceux qui seraient reconnus comme ayants droit, ceci à l'exemple des anciens combattants de 1914-1918 et 1939-1945 ? La reconnaissance du principe de combattant et la rétribution de la carte aux ayants droit auraient comme conséquence normale de supprimer la mention « hors guerre », qui, étant actuellement appliquée aux victimes de guerre d'Algérie, crée des difficultés et différences du droit et du montant des pensions aux veuves, blessés, malade de la guerre d'Algérie ; 3° que compte faire le Gouvernement afin de corriger ou de supprimer le délai de présomption d'origine qui fait que de nombreux jeunes gens ayant participé à la guerre d'Algérie en subissent maintenant les conséquences par des maladies à évolution lente, reconnues par de nombreux médecins comme provenant des séjours et combats effectués en Algérie ? 4° enfin, considérant le non-sens des réponses négatives adressées à des précédentes questions posées à M. le ministre des anciens combattants, il lui est demandé de se mettre d'accord avec le ministre de l'économie et des finances afin de faire connaître par département pour l'ensemble du pays, et par arrondissement pour Paris, le **nombre de tués et de blessés durant la guerre d'Algérie** [11 avril 1967]. — **Discussion** [27 juin 1967] (p. 788 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Raymond Bossus, n° 32, par M. Marcel Darou, n° 30, et par M. Martial Brousse, n° 33.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Raymond Bossus ; Marcel Darou ; Martial Brousse ; Pierre-René Mathey ; Marcel Guislain ; Pierre Bouneau ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Abel Sempé.

10. — M. Jacques Duclos demande à *M. le ministre de l'intérieur* dans quelles conditions et sur la base de quels critères il entend fixer le nombre des **conseillers généraux des nouveaux départements de la région parisienne.** Il ressort de certaines informations que pour les départements issus de l'ancien département de la Seine, le nombre des conseillers généraux se situerait entre 20 et 30. Or, dans chacun de ces départements, il y a un million d'habitants ou beaucoup plus, et l'on peut citer tel département de province n'atteignant pas le million d'habitants et comptant 50 conseillers généraux. De même, pour les départements issus de l'ancienne Seine-et-Oise, il semble que le nombre de conseillers généraux envisagé soit réduit. Or, ces départements atteignent ou dépassent, et même de loin, le demi-million d'habitants, alors que tel département de province, dont la population est moindre, compte 41 conseillers généraux. Il demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre, afin que les conseils généraux des nouveaux départements, qui auront à s'occuper de problèmes particulièrement importants, soient, par le nombre des élus qui les composeront, vraiment représentatifs de l'ensemble de la population [11 avril 1967]. — **Discussion** [18 avril 1967] (p. 136 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Duclos ; Maurice Coutrot ; Aimé Bergeal ; Edouard Bonnefous ; Adolphe Chauvin ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur.

11. — M. Jean Péridier demande à *M. le ministre de l'agriculture* les mesures qu'il compte prendre afin que, désormais, les **viticulteurs** puissent obtenir le prix de campagne, soit 5,90 francs le degré hecto, que le Gouvernement a reconnu lui-même comme devant être le prix minimum que les viticulteurs devaient toucher pour obtenir la juste rémunération de leur travail [11 avril 1967]. — **Discussion** [26 avril 1967] (p. 246 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Marc Pauzet, n° 12). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Péridier ; Marc Pauzet ; Antoine Courrière ; Léon David ; Edouard Soldani ; Robert Bruyneel ; Léon-Jean Grégory ; Jacques Rastoin ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

12. — M. Marc Pauzet attire l'attention de *M. le ministre de l'agriculture* sur la situation critique de la **viticulture,** due à la mévente et à l'avilissement du cours qui procèdent, pour l'essentiel, d'importations excessives, d'une fiscalité trop lourde, du blocage des prix à la consommation. Souligne le déséquilibre de l'offre et de la demande et l'augmentation des stocks à la production qu'entraînent nécessairement ces importations. Souligne l'injustice qui consiste à faire supporter par les seuls viticulteurs les conséquences d'importations en excès de vins d'Algérie. Souligne l'insuffisance du **prix de campagne,** l'inefficacité des mesures de soutien des cours consistant en un mécanisme d'intervention dont le coût financier incombe en majeure partie aux producteurs. Souligne enfin que le vin, qui apporte chaque année au Trésor des ressources considérables et des devises est le seul grand produit agricole ne recevant pas une aide financière de l'Etat, de nature à permettre de faire respecter le prix de campagne. Rappelle que la politique de bas prix, actuellement suivie, va à l'encontre de la recherche de la qualité, indispensable à la défense de la viticulture et à l'économie nationale à l'heure du Marché commun, et lui demande : les mesures que compte prendre le Gouvernement pour mettre fin à une crise dont les manifestations récentes attestent l'acuité, et en particulier s'il entend réaliser la promesse faite de créer dans le Sud-Ouest une place de cotation en vue d'assurer le soutien des cours pour l'ensemble des vins de consommation courante [11 avril 1967]. — **Discussion** [26 avril 1967] (p. 246 et suiv.). — Commune avec la discussion de la question posée par M. Jean Péridier, n° 11, cf. *supra*).

13. — M. André Dulin expose à *M. le Premier ministre* que le décret du 1er avril 1967 relatif au prix indicatif du lait à la production et aux conditions d'intervention sur le marché des **produits laitiers** a provoqué un très grand mécontentement chez les producteurs de lait. Il constate avec regret : que le **prix du lait français** sera encore le plus bas des prix communautaires et qu'il est inférieur en pouvoir d'achat à celui de la campagne 1966-1967, étant donné l'augmentation permanente des charges incombant à la production ; que les rapports des valeurs de la matière grasse et de la matière azotée fixés par le Gouvernement français traduisent une nouvelle diminution de la valeur de la matière grasse et une augmentation de la valeur de la matière azotée ; que les prix d'interventions pour le beurre frais et le prix de seuil pour la poudre de lait écrémé, la prime de dénaturation et la subvention à la caséine ne correspondent pas au prix indicatif du lait fixé par le décret susvisé. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour assurer aux producteurs de lait français, qui sont en grande majorité des petits exploitants considérant leur mois de lait comme salaire, une rémunération égale à leurs collègues des pays de la Communauté européenne [11 avril 1967]. — **Discussion** [26 avril 1967] (p. 259 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Dulin ; Emile Durieux ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

14 — M. Joseph Raybaud demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir lui préciser sur quels textes législatifs ou réglementaires s'est fondé M. le ministre de l'équipement pour prescrire à ses services, par voie de circulaire, d'exiger une participation des collectivités locales (départements et communes) au financement des travaux de la **voirie nationale** [11 avril 1967]. — Transformée en question orale sans débat [1er juin 1967] (p. 518 — question orale n° 794).

15. — M. René Tinant a l'honneur de demander à *M. le ministre de l'économie et des finances :* 1° s'il considère comme normal et raisonnable que dans certaines régions le montant des **impôts sur les bénéfices agricoles** de 1965 ait été multiplié par un coefficient moyen de 3 à 6 pour la plupart des assujettis, alors qu'il est reconnu que l'année agricole 1965 a été moins bonne que la précédente ; 2° pourquoi, s'il s'agit — comme le laisse entendre l'administration des finances — d'un rattrapage, la taxe complémentaire et la non-exonération des tranches inférieures sont maintenues en même temps que le revenu agricole brut retenu à l'hectare et le revenu cadastral pour le propriétaire exploitant ont été fortement majorés ; 3° pourquoi le découpage des régions a été fait sans consultation des représentants de la profession et souvent en contradiction totale avec la réalité géographique. Il lui demande ce qu'il compte faire pour donner la parité fiscale aux agriculteurs [13 avril 1967]. — **Discussion** [30 mai 1967] (p. 507 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Marcel Martin, n° 27). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Martin, René Tinant, Emile Durieux, Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi.

16. — M. Georges Portmann demande à *M. le ministre des affaires étrangères* comment il envisage l'action de la France au sein de l'**Alliance atlantique** après son retrait de certains organismes de l'O. T. A. N. [18 avril 1967]. — **Discussion** [20 juin 1967] (p. 691 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Georges Portmann, Marcel Boulangé, Raymond Boin, le général Antoine Béthouart, Raymond Bossus, André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; André Monteil.

17. — M. Robert Schmitt expose à *M. le Premier ministre :* que la situation dans le bassin lorrain est des plus préoccupantes, tant dans les mines de fer que dans la sidérurgie ; que la concurrence des minerais étrangers remet en cause les accords de la table ronde de 1963 ; que le malaise social au sein de la population traumatisée par les problèmes de l'emploi est tel que les éventuels avantages du plan professionnel conclu avec la sidérurgie en juillet 1966 n'ont pas encore pu être ressentis par

les travailleurs et leurs familles, et lui demande : 1° quelles mesures il entend prendre pour sauvegarder la richesse du bassin lorrain et garantir l'emploi dans les mines de fer, conformément aux recommandations de la table ronde de 1963 ; 2° les conditions dans lesquelles sera contrôlée l'application du plan social prévu par les dispositions du plan professionnel de la sidérurgie ; 3° si le Gouvernement n'estime pas opportun de hâter la réalisation de ce plan pour qu'à travers une **industrie sidérurgique lorraine** compétitive la garantie indispensable de l'emploi soit assurée ; 4° les moyens envisagés pour accélérer l'implantation d'entreprises nouvelles et les créations d'emplois qu'exigent la poussée démographique et une jeunesse exceptionnellement nombreuse ; 5° Les moyens envisagés pour soutenir les entreprises de transformation de métaux existantes et qui se trouvent menacées par les difficultés actuelles de la sidérurgie [20 avril 1967].

18. — M. Jean-Eric BOUSCH expose à *M. le Premier ministre :* que la situation économique et sociale dans le **bassin lorrain** continue de se détériorer et devient de plus en plus préoccupante ; que la concurrence sans cesse accrue des minerais étrangers met en cause l'existence des mines de fer de la Lorraine et rend caduc les accords de la table ronde de 1963 ; que, pour les mines de charbon, les importations croissantes de combustibles étrangers auxquelles les utilisateurs font d'ailleurs de plus en plus appel avec une certaine complaisance, sans parler du fuel vendu à un prix de dumping, remettent en cause les programmes de production élaborés ainsi que les possibilités d'écoulement de la production nationale ; que le malaise social, conséquence de la réduction d'activité des secteurs menacés, ne cesse de s'accroître auprès des populations lorraines, traumatisées par les préoccupations concernant les problèmes de l'emploi, et cela d'autant plus que les efforts des travailleurs pour accroître de façon spectaculaire la productivité sont sanctionnés par des arrêts de travail ou des jours de chômage, et lui demande : 1° quelles mesures il envisage de prendre pour sauvegarder les richesses du bassin lorrain, qui sont des richesses nationales, et garantir dans les régions minières un niveau d'emploi suffisant ; 2° quels moyens il entend mettre en œuvre pour améliorer la compétitivité des minerais et des charbons lorrains aux lieux de leur utilisation, en particulier pour réduire les charges excessives de toute nature qui pèsent sur les prix de revient, tels que prix de transport, etc., et pour accroître par ailleurs les possibilités d'écoulement ; 3° quels sont les infrastructures et équipements de base prévus pour favoriser les reconversions industrielles en fonction de l'évolution de la situation du marché charbonnier qui se détériore à un rythme plus rapide que prévu ; 4° quelles sont les dispositions envisagées pour que soient enfin réalisées les implantations d'industries et d'activités nouvelles, toujours annoncées, mais jamais concrétisées, hormis celles concernant l'extention des activités annexes des houillères qui, pour n'être pas négligeables, ne sont pas de nature à créer un nombre d'emplois en rapport avec l'expansion démographique d'une jeunesse exceptionnellement nombreuse ; 5° quelles sont enfin les mesures envisagées pour soutenir les entreprises de transformation existantes, menacées par les difficultés actuelles de la sidérurgie et par la réduction massive des programmes d'investissement des houillères. (*Question transmise à M. le ministre des affaires sociales.*) [25 avril 1967].

19. — M. Auguste PINTON expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que la commission consultative instituée par arrêté du 21 mars 1966, chargée d'émettre un avis sur un certain nombre de problèmes que posait l'application de la loi du 6 janvier 1966 portant **réforme des taxes sur le chiffre d'affaires,** a été conduite, sans remettre en cause les principes de la loi, à l'informer des principales difficultés auxquelles se heurte l'application de cette loi. Deux difficultés fondamentales ont ainsi été présentées : « la première tient à la pluralité des taux qui sera la source de complications considérables pour les assujettis ; la deuxième tient à des considérations de rendement qui, ne permettant pas l'application parfaite d'un système de taxe sur la valeur ajoutée, conduisent à une grave altération des principes mêmes de la T. V. A. ». La pluralité des taux va finalement conduire tous les commerçants à ventiler leur activité, dès 1968, entre 2, 3, 4 et parfois 5 catégories de produits. Les considérations de rendement budgétaire conduisent l'administration à envisager des mesures qui portent une grave atteinte au principe même de la taxe et dont on ne peut atténuer les effets qu'au prix de complications nouvelles : limitation de la déduction financière et même pour les ventes à consommer sur place, de la déduction physique, report à une date non précisée du crédit d'impôt attaché au stock des nouveaux assujettis, le 31 décembre 1967, etc. De très graves inégalités de traitement sont désormais certaines. Quels que soient les efforts entrepris par l'administration pour répondre aux soucis exprimés par la commission consultée, la nouvelle T. V. A. conduira à de telles sujétions que seules les entreprises importantes, entourées des meilleurs conseils, pourront satisfaire aux nouvelles obligations, sans être surtaxées par le fisc. En conséquence, il lui demande, d'une part, quelles mesures réglementaires il entend prendre pour permettre une application simple et loyale de la loi et, d'autre part, s'il ne juge pas opportun, compte tenu des difficultés d'application relevées par la commission consultative, de reporter la mise en application de la loi en ce qui concerne le secteur de la distribution [25 avril 1967].

20. — M. Etienne RESTAT rappelle à *M. le ministre de l'agriculture* que les agriculteurs français attendent de la réalisation du **Marché commun agricole** la possibilité d'écouler leur production dans tous les pays de la Communauté européenne à des prix rémunérateurs leur permettant ainsi d'accroître leurs revenus et d'atteindre la parité avec les autres activités de la nation. La **politique française en matière de prix,** tant que la parité sociale n'est pas établie entre les pays de la Communauté, inquiète considérablement les milieux agricoles qui s'interrogent sur les intentions et les objectifs du Gouvernement en ces différentes matières. Il lui demande de bien vouloir informer le Sénat de la politique du Gouvernement en ce qui concerne la poursuite de la réalisation du Marché commun agricole [25 avril 1967]. — **Discussion** [24 octobre 1967] (p. 988 et suiv.). — (Commune avec les questions posées par M. Emile Durieux, n° 4, cf. *supra*, par M. Etienne Restat, n° 21, par M. Jean Deguise, n° 43, par M. Michel Kauffmann, n° 38 et par M. André Dulin, n° 40.)

21 — M. Etienne RESTAT expose à *M. le ministre de l'agriculture* que la réalisation du **Marché commun agricole** comporte non seulement des avantages mais aussi des risques tant pour l'agriculture que pour les industries agricoles et alimentaires françaises. Il appartiendra aux entreprises agricoles d'adapter leurs structures d'exploitation ou de production afin d'affronter avec succès la compétition européenne. Cette adaptation ne sera possible que si des moyens financiers importants sont mis à la disposition des exploitants agricoles. Un certain nombre de difficultés semblent empêcher un financement satisfaisant de l'agriculture. En premier lieu la croissance de l'endettement individuel et de la charge d'amortissement des prêts plus rapide que la croissance du revenu brut agricole, freine les investissements. En second lieu, l'existence d'une inégalité des ressources destinées au financement selon les régions accentue le sous-développement de certaines régions agricoles. La récente réforme de la caisse nationale de crédit agricole fait apparaître la volonté du Gouvernement de ne pas négliger l'aspect financier de l'activité agricole, et peut contribuer à l'expansion des **investissements en agriculture.** Il demande à M. le ministre de l'agriculture d'examiner les mesures pouvant favoriser un meilleur financement des équipements agricoles et des modifications des structures et permettant le passage d'une agriculture de subsistance à un agriculture de marché [25 avril 1967]. — **Discussion** [24 octobre 1967] (p. 988 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Emile Durieux, n° 4, cf. *supra*, par M. Etienne Restat, n° 20, par M. Jean Deguise, n° 43, par M. Michel Kauffmann, n° 38, et par M. André Dulin, n° 40.)

22. — M. Auguste BILLIEMAZ rappelle à *M. le ministre de l'économie et des finances* que « dans le triple souci de favoriser l'investissement, d'améliorer la position compétitive de notre production et d'inciter à la réorganisation nécessaire des entreprises », le Gouvernement avait présenté au Parlement le projet de loi portant **réforme des taxes sur le chiffre d'affaires** comme devant unifier, simplifier et généraliser le régime de la T. V. A. Mais il semble bien qu'en fait d'unification, après la pluralité des taux, les règles d'assiette seront les plus diversifiées, et qu'en fait de simplification, les anciens assujettis à la T. V. A. passeront d'un système complexe déjà rodé à un nouveau système tout aussi complexe. Le pouvoir réglementaire doit déterminer de nombreuses règles : exclusions ou restrictions en matière de déduction de la T. V. A., détermination des produits passibles de certains taux, dispositions transitoires, livraisons à soi-même, etc. Mais les difficultés rencontrées par le pouvoir réglementaire pour concilier les principes de la loi du 6 janvier 1966 avec les impératifs budgétaires et la simplification fiscale attendue par les redevables, se révèlent insurmontables à l'épreuve des faits. Il lui demande, en conséquence, s'il ne conviendrait pas de surseoir à la généralisation de la nouvelle T. V. A. au secteur de la distribution, tant que ses conséquences ne seront pas clairement appréciées par l'administration. Il lui demande également, dans le cas où les textes d'application de la loi seraient publiés incessamment, de bien vouloir préciser leur portée devant le Parlement et le sort qui sera réservé aux assujettis anciens le 1er janvier 1968 [26 avril 1967].

23. — M. André MAROSELLI indique à *M. le ministre de l'économie et des finances* que toutes les difficultés d'application de la loi du 6 janvier 1966 portant réforme des **taxes sur le chiffre d'affaires** ne sont pas encore connues, spécialement en ce qui

concerne le secteur de la distribution au stade du détail. Il lui expose que l'article 36-I de cette loi réaffirme que « toute personne qui mentionne la T. V. A. sur une facture ou tout document qui en tient lieu, est redevable de la taxe, du seul fait de cette facturation ». Il lui demande comment l'administration pourra contrôler le versement de la taxe « mentionnée » (véritable créance sur le Trésor) par une entreprise vendant principalement au détail, et comment les assujettis, fortaitaires ou non, pourront facturer la T. V. A. [26 avril 1967].

24. — M. André CORNU demande à *M. le ministre des affaires étrangères* de lui faire connaître les mesures prises par le Gouvernement à la suite des **nationalisations de biens français en Algérie,** intervenues en violation formelle des accords d'Evian et qui n'ont jusqu'ici fait l'objet d'aucune indemnisation [26 avril 1967]. — **Discussion** [6 juin 1967] (p. 580 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Cornu ; Edouard Le Bellegou ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur.

25. — M. Lucien GRAND expose à *M. le ministre des affaires sociales* que le déficit de la **sécurité sociale** a suscité de nombreuses prises de position de la part des milieux politiques et syndicaux, ainsi que des usagers. Il lui demande quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour résorber le déficit qui existe depuis de nombreuses années et quelles incidences ces mesures peuvent avoir pour les bénéficiaires du régime de sécurité sociale [27 avril 1967]. — Retrait par son auteur [26 octobre 1967] (p. 1019).

26. — M. Pierre BARBIER demande à *M. le Premier ministre,* devant l'accroissement des charges de plus en plus lourdes qui pèsent sur les **collectivités locales,** quelles mesures il compte prendre pour permettre à ces dernières d'engager les **investissements** nécessaires à leur expansion. Il lui demande également, étant donné l'absence de renseignements globaux sur cette question, de présenter au Sénat les éléments permettant de retracer l'évolution des charges des collectivités locales [27 avril 1967].

27. — M. Marcel MARTIN attire l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur l'évolution de la **situation fiscale faite aux agriculteurs** à la suite des instructions qui ont été données aux services de la direction générale des impôts de rehausser systématiquement les forfaits agricoles [9 mai 1967]. — **Discussion** [30 mai 1967] (p. 507 et suiv.). — (Commune avec la discusison de la question posée par M. René Tinant, n° 15, cf. *supra.*)

28. — M. Jean PÉRIDIER rappelle à *M. le ministre de l'agriculture* que, dans la nuit du 4 mai dernier, le gel a causé des dégâts très importants aux vignobles des départements de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Garonne, du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Var ; il lui demande quelles mesures il compte prendre pour venir en aide aux **viticulteurs sinistrés** qui connaissent déjà une situation difficile en raison de la crise générale que traverse actuellement la viticulture méridionale, et, plus particulièrement, il lui demande si ces viticulteurs pourront être indemnisés au moins en partie par la caisse des calamités agricoles [11 mai 1967].

29. — M. Paul MASSA a l'honneur d'exposer à *M. le ministre de l'information* qu'un grave **accident, dont fut victime le conducteur italien Bandini,** a attristé le Grand Prix automobile de Monaco qui s'est déroulé, le 7 mai 1967, sur le célèbre circuit de la Principauté. De tels accidents, fort regrettables en soi, sont, hélas, un des risques consciemment et volontairement encourus par les pilotes qui, tout en aidant aux progrès de la technique et de l'efficacité mécanique, n'en exercent pas moins une profession d'autant plus dangereuse que la victoire peut comporter des avantages plus substantiels. Le grand public se passionnant pour les exploits de ces champions de l'aventure sportive, il est normal que l'information écrite, parlée ou télévisée y trouve une substance de dilection et que ses reporters y poursuivent l'inédit, le sensationnel et l'insolite, parfois avec une fougue qui dépasse le droit d'informer pour rejoindre le désir d'étonner. Dans ce domaine tout particulier, l'un des reporters de l'O. R. T. F., au cours de l'émission sportive du dimanche 7 mai, à 20 h 20, paraît avoir dépassé les droits de l'informateur et sans aucun doute, méconnu les règles élémentaires de l'information. En effet, relatant plus que sommairement les circonstances matérielles de l'accident, il s'érigea en censeur impitoyable, n'hésitant pas à porter un jugement sévère à l'encontre des commissaires de la course et des agents de la sécurité, lesquels, selon lui, n'auraient pas, par peur des conséquence pour leur propre sécurité, porté secours suffisamment à temps au pilote infortuné. Il précisa même que les agents préposés à la protection se seraient enfuis en abandonnant les extincteurs qu'ils tenaient dans leurs mains pour s'emparer de lances d'incendie qui les tenaient plus à distance du sinistre. De telles formulations sont d'autant plus graves qu'il reconnaît implicitement n'avoir pas été sur les lieux de l'accident en se faisant l'écho de déclarations que lui auraient faites, personnellement, deux de ses confrères. Si toute personne, fût-elle même journaliste, a le droit de penser ou de croire ce qui lui plait, il n'est pas admissible que la fonction privilégiée de reporter de télévision puisse permettre à celui qui en est investi de porter des accusations aussi graves à l'encontre d'autres personnes qui, de toute évidence, ont accompli leur devoir dans des circonstances dangereues et dramatiques. Un tel comportement est d'autant plus regrettable qu'il porte atteinte à un pays où la France ne compte que des amis et qui fut, de tout temps, le lieu d'éclosion et de progrès de tous les sports mécaniques. Mais, ce qui peut paraître plus grave encore, c'est qu'une radio-télévision que nous voulons rayonnante, pour ne pas dire omnipotente, et dont l'audience est considérable, puisse autoriser ce que par modération de langage nous qualifions de jugement hâtif et téméraire. C'est pourquoi il lui demande la nature des réparations morales qu'il entend apporter aux organisateurs du Grand Prix automobile de Monaco, aux commissaires et aux agents de la sécurité de la course, si injustement et sommairement mis en cause en la circonstance [11 mai 1967].

30. — M. Marcel DAROU demande à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* si le nouveau Gouvernement, constitué après les élections législatives des 5 et 12 mars 1967, est disposé à apporter enfin une solution favorable au contentieux qui opposait le Gouvernement précédent aux différentes catégories des **anciens combattants et victimes de la guerre,** et en particulier : 1° s'il envisage de donner satisfaction aux anciens d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie qui réclament la carte du combattant ; 2° s'il veut enfin régler favorablement le problème du rapport constant entre les traitements des fonctionnaires et les pensions des victimes de la guerre ; 3° s'il prévoit un plan soit triennal, soit quadriennal, soit de législatire pour appliquer enfin l'article 55 de la loi de finances de 1962 et qui donnerait satisfaction : aux veuves, ascendants et orphelins ; aux pensionnés de guerre de 10 à 85 p. 100 ; aux titulaires de la carte du combattant qui doivent tous avoir la même retraite, dont le taux devrait être porté au niveau de la pension à 10 p. 100 ; 4° s'il donnera enfin satisfaction à certaines catégories d'anciens combattants et victimes de la guerre par la levée de toutes les forclusions ; 5° s'il compte donner satisfaction à la légitime revendication des déportés et internés qui réclament l'égalité des droits, sur la base : à préjudice égal, pension ou réparation égale ; 6° s'il songe à rétablir le dialogue avec les organisations du monde ancien combattant et des victimes de la guerre ; 7° s'il peut enfin réaliser chaque année un recensement de toutes les victimes de guerre ; 8° s'il va enfin déclarer que le 8 mai est jour de fête nationale, chômé et payé [11 mai 1967]. —**Discussion** [27 juin 1967] (p. 788 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Raymond Bossus, n° 9, cf. *supra,* par M. Raymond Bossus, n° 32 et par M. Martial Brousse, n° 33.)

31. — M. André MONTEIL demande à *M. le ministre des affaires étrangères* si, dans la conjoncture actuelle, au moment où le Gouvernement égyptien procède à des concentrations de troupes aux frontières d'Israël, ferme le golfe d'Akaba aux navires israéliens et proclamme, une fois de plus, sa volonté d'anéantir l'Etat d'Israël, il faut considérer comme l'expression de la **politique française dans le Proche-Orient** la déclaration faite, le 11 mai 1967, au Caire par M. le secrétaire général des affaires étrangères, selon laquelle : « La France et la R. A. U. sont proches l'une de l'autre par la même façon dont elles conçoivent, toutes deux, l'indépendance des peuples, la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats et leur coopération désintéressée. » [23 mai 1967]. — **Discussion** [13 juin 1967] (p. 634 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Monteil ; Antoine Courrière ; Raymond Guyot ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

32. — M. Raymond BOSSUS informe *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* que les débats de nombreux congrès d'associations de victimes de guerre qui tiennent leurs assises actuellement démontrent l'impatience des congressistes à connaître quelles mesures compte prendre le Gouvernement afin de rétablir les **droits de tous les anciens combattants et victimes de guerre.** Les bonnes intentions exprimées par ses porte-parole et ses titres de combattant ne peuvent remplacer les mesures concrètes qui doivent être prises et c'est pourquoi il serait désirable d'obtenir réponse aux questions suivantes : 1° le Gouvernement et M. le ministre des anciens combattants entendent-ils reprendre le dialogue avec les représentants les plus qualifiés de toutes les associations des victimes de guerre

(1914-1918, 1939-1945, guerre d'Algérie) afin de régler les questions en suspens par un accord entre les parties en cause ? 2° le Gouvernement entend-il rétablir l'égalité des droits pour toutes les générations du feu, c'est-à-dire les mêmes droits et les mêmes taux de pension et de retraite des combattants pour les possesseurs de titre de pension et de carte de combattant ? 3° le Gouvernement entend-il respecter la loi par l'application loyale du rapport constant et ainsi corriger les méfaits des décrets de mars 1962 ? 4° le Gouvernement entend-il accorder la carte d'ancien combattant à ceux qui ont effectivement participé à la guerre d'Algérie ? 5° le Gouvernement entend-il répondre comme il se doit aux études de médecins, de professeurs, qui ont déclaré et prouvé que la guerre, la détention, la captivité, la vie clandestine des résistants sont cause de maladies à évolution lente, ce qui justifie la levée des forclusions pour l'ouverture du droit à pension à toutes les victimes de guerre et notamment les résistants qui ont subi par leur vie clandestine une usure nerveuse aggravée par le fait de l'impossibilité de se soigner légalement et les difficultés apportées pour cette catégorie à se procurer des pièces justificatives des services rendus ? 6° le Gouvernement entend-il appliquer le principe de l'égalité des droits entre les déportés et internés, qu'ils soient résistants ou politiques, en prévoyant des réparations égales pour des préjudices de même nature ? 7° le Gouvernement persistera-t-il à refuser le titre de combattant volontaire de la Résistance à tous ceux qui ont eu des difficultés à trouver en temps voulu les pièces justificatives et sont frappés par les forclusions en vigueur ? 8° le Gouvernement persistera-t-il à refuser le titre de victime de déportation du travail à tous ceux qui ont subi comme déportés du travail ou réfractaires les méfaits de la période de collaboration avec le nazisme ? 9° M. le ministre des anciens combattants peut-il, dès maintenant, indiquer de quelle façon il est intervenu auprès du ministre de l'économie et des finances afin d'obtenir que l'élaboration du budget de 1968 puisse contenir les crédits nécessaires au respect des droits de tous les anciens combattants et victimes de guerre [25 mai 1967]. — **Discussion** [27 juin 1967] (p. 788 et suiv.). — (commune avec la discussion des questions posées par M. Raymond Bossus, n° 9, cf. *supra,* par M. Marcel Darou, n° 30, et par M. Martial Brousse, n° 33).

33. — M. Martial BROUSSE rappelle à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* que le problème de l'attribution de la **carte du combattant,** dans les mêmes conditions de durée des services et d'affectation que celles fixées pour les campagnes antérieures, aux membres des personnels ayant pris part aux opérations militaires en **Algérie, au Maroc et en Tunisie,** demeure à ce jour sans solution. Il lui demande de bien vouloir indiquer quelles mesures il envisage de prendre pour remédier enfin et d'urgence à cette injustice portant gravement atteinte aux intérêts matériels et surtout moraux de ces jeunes gens qui ont fait leur devoir à la place qui leur avait été assignée par le Gouvernement [13 juin 1967]. — **Discussion** [27 juin 1967] (p. 788 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Raymond Bossus, n° 9, cf. *supra,* par M. Raymond Bossus, n° 32, et par M. Marcel Darou, n° 30.)

34. — M. Hector VIRON attire l'attention de *M. le ministre de l'intérieur* sur l'importance des dégâts occasionnés par la tornade qui a sévi sur plusieurs **villages du Nord** le samedi 24 juin 1967 : « Des familles sont actuellement sans abri et ont perdu tous leurs biens. Des bâtiments publics ont été détruits et endommagés. La localité de Pommereuil, notamment, est sinistrée à 100 p. 100, toutes les maisons ayant été touchées. En conséquence, il lui demande : 1° quelles mesures il compte prendre pour l'indemnisation complète des victimes de cette **tornade ;** 2° quelles mesures il compte prendre pour permettre aux municipalités sinistrées la reconstruction des édifices publics atteints [29 juin 1967]. — Retrait par son auteur [19 octobre 1967].

35. — M. Robert BRUYNEEL expose à **M. le ministre des armées** que les accords d'Evian ont prévu que l'Algérie concédait à bail à la France l'utilisation de la **base aéronavale de Mers-el-Kébir** pour une période de quinze ans à compter de l'autodétermination et que ce bail serait renouvelable par accord entre les deux pays. Toutefois, comme il serait question d'une évacuation anticipée de cette base dès le début de l'année 1968, il lui demande de lui faire connaître s'il est exact que le Gouvernement a consenti la restitution de la base de Mers-el-Kébir à l'Algérie avant le terme prévu par les accords d'Evian ; dans l'affirmative, pour quelles raisons cette évacuation anticipée aurait été consentie et quelles garanties auraient été obtenues pour que cette base, d'une importance stratégique considérable, qui a été classée au nombre des bases O. T. A. N. et construite en partie avec des crédits accordés par cette organisation, ne soit pas remise par l'Algérie à une puissance hostile à l'Alliance atlantique qui compromettrait gravement la sécurité de l'Europe occidentale [1er août 1967. — *J. O.* 9 août 1967 et séance 11 octobre 1967]. — **Discussion** [7 novembre 1967] (p. 1066 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Edouard Bonnefous, n° 41.) — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Robert Bruyneel ; Edouard Bonnefous ; Vincent Rotinat ; Edouard Le Bellegou ; François Schleiter ; Marius Moutet ; André Morice ; Guy de La Vasselais ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; André Monteil.

36. — M. Robert BRUYNEEL fait part à *M. le ministre de l'agriculture* de l'émotion très vive et des protestations vigoureuses et unanimes des viticulteurs du Centre-Ouest à l'annonce de la promulgation d'une ordonnance, prise en vertu des pouvoirs spéciaux, interdisant la chaptalisation des vins de consommation courante. Il souligne que cette mesure inique et discrimatoire, si elle était maintenue, porterait un très grave préjudice aux **viticulteurs** de 37 départements et ruinerait un grand nombre d'entre eux sans apporter à la crise viticole une solution raisonnable. Il rappelle qu'il y a longtemps que les viticulteurs du Midi ont demandé la suppression du sucrage des vins afin d'éliminer la concurrence des vins de consommation courante des régions extra-méditerranéennes, mais que le Parlement a toujours rejeté les propositions de loi qui lui étaient soumises à cet effet. Il observe que cette pratique œnologique permet une amélioration de la qualité du vin sans modification de sa nature et que seuls les abus, qui se produisent surtout dans les régions qui n'ont pas le droit de chaptaliser, doivent être sanctionnés. Il constate que l'interdiction de la chaptalisation serait inefficace, illusoire et immorale. Elle provoquerait de nombreuses fraudes à peu près impossibles à réprimer et ne frapperait que les viticulteurs honnêtes et soucieux d'observer les réglementations. Enfin, il précise que cette tentative d'élimination de viticulteurs qui ont le droit de vivre du produit de leur travail engendrerait une grave agitation dans tous les départements où cette opération est actuellement licite et qui souffrent autant que les départements méditerranéens du marasme viticole provoqué principalement par les importations abusives d'Afrique du Nord, par une écrasante fiscalité vinicole et par une regrettable propagande anti-vin. Il lui demande, en conséquence, s'il n'estime pas préférable de ne pas rompre la solidarité des viticulteurs devant la crise qui les étreint tous en renonçant à une interdiction injuste qiu ranime d'inutiles et pénibles controverses. [1er août 1967. — *J. O.* 9 août 1967]. — Retrait par son auteur [11 octobre 1967] (p. 947).

37. — M. Abel SEMPÉ demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* s'il envisage de prendre certaines mesures qui seraient de nature à étaler la **charge des impôts communaux et départementaux** au bénéfice des communes qui supportent un poids fiscal dépassant les possibilités immédiates des contribuables. Il lui expose les raisons d'une telle situation qui ne sont pas, hélas ! exceptionnelles : 1° lenteur des versements de subventions ; 2° réduction de la durée des prêts ; 3° augmentation des charges salariales, en raison des besoins dus à la période d'investissement et à l'application réglementaire des indices ; 4° montant excessif des premières années de gestion par rapport aux résultats du fonctionnement des établissements publics ou privés créés ou aidés sous le signe de l'aménagement et de l'expansion locale ; 5° coût des annuités et prestations de services laissé à la charge des communes en ce qui concerne la construction et le fonctionnement des établissements d'enseignement secondaire ; 6° blocage du minimum garanti sur le produit de la péréquation de la taxe locale au détriment desdites communes dont les investissements ne peuvent être de nature à majorer le produit global de ce minimum en raison de leur caractère et aussi des courants commerciaux établis. Il lui demande si des inspecteurs généraux ne pourraient enquêter sur le plafond des charges supportables, dans les communes les plus frappées dans les départements en dépression. Il suggère que des mesures d'urgence soient prises. Les premières pourraient être les suivantes : 1° étalement sur vingt à trente ans de tout ou partie des emprunts contractés. Cette mesure serait de nature à alléger sérieusement le montant des impôts couvrant la totalité des annuités ; 2° réduction des frais salariaux de gestion ou étalement tenant compte de leur destination, qui concerne fréquemment des communes voisines bénéficiant de l'ensemble des investissements, sans en supporter la charge correspondante ; 3° majoration exceptionnelle du minimum garanti par habitant en prélevant sur un crédit spécial affecté suivant un critère qui pourrait être défini par le conseil général ; 4° possibilité accordée aux communes propriétaires de forêts de vendre des coupes exceptionnelles ou de vendre des surfaces cultivables ou lotissables contre paiement échelonné sur cinq ans. Il lui

demande enfin ce qui peut être espéré des nouveaux systèmes de péréquation de la taxe sur les salaires à partir du 1er janvier 1968 [28 août 1967. — *J. O.* 2 octobre 1967 et séance 11 octobre 1967].

38. — M. Michel KAUFFMANN appelle l'attention de *M. le ministre de l'agriculture* sur la stagnation du **revenu agricole** et en particulier sur la dégradation du terme de l'échange dans les productions animales ; il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour maintenir la rentabilité de la production laitière et revaloriser le prix à la production des viandes bovine et porcine [20 septembre 1967. — *J. O.* 2 octobre 1967 et séance 11 octobre 1967].

39. — Mlle Irma RAPUZZI rappelle à *M. le ministre de l'économie et des finances* la gravité exceptionnelle de la crise économique de la **région marseillaise** qui se caractérise notamment par : le déclin de l'activité du port de Marseille dont le trafic, hydrocarbures exclus, n'atteint pas le niveau de 1913 ; l'indice du nombre de faillites qui, sur la base 100 en 1962, est passé, entre 1963 et 1966, de 97 à 153 dans les Bouches-du-Rhône, alors qu'il est passé de 102 à 114 dans la France entière ; les réductions d'effectifs dans les industries alimentaires qui ont porté sur plus de 50 p. 100 des salariés depuis les années 1950 ; le chômage actuel qui représente 15 p. 100 du nombre de chômeurs enregistré dans toute la France, alors que la population de la région représente 7 p. 100 de la population française ; l'augmentation du nombre de chômeurs secourus par l'association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Assedic) entre décembre 1965 et décembre 1966 qui a été de 90,8 p. 100 dans les Bouches-du-Rhône alors qu'elle a été de 14,5 p. 100 dans la France entière. Cette situation ne pourrait se prolonger sans compromettre irréversiblement l'avenir de la région marseillaise. Or le régime des aides à l'expansion industrielle prévu pour les régions dont le solde migratoire est déficitaire a été largement étendu par les décrets n° 66-289 et n° 66-290 du 10 mai 1966, aux « zones d'adaptation » où le déclin des activités traditionnelles pose de graves problèmes de conversion. Elle demande, en conséquence, que soit étendu à Marseille et à sa région le bénéfice de ces décrets par le classement en zone III [21 septembre 1967. — *J. O.* 2 octobre 1967 et séance 11 octobre 1967].

40. — M. André DULIN expose à *M. le ministre de l'agriculture* que la loi sur **l'élevage** du 28 décembre 1966, votée par le Parlement, n'est pas en application, les conditions d'agrément n'étant pas fixées et les crédits nécessaires aux maisons de l'élevage créées dans les départements n'étant pas débloqués ; et que, malgré une propagande intensive, les subventions promises et destinées aux bâtiments d'élevage n'ont pas été accordées : les crédits actuellement débloqués correspondent seulement au septième des demandes. La baisse des prix du bétail bovin et porcin entraîne un malaise général chez les producteurs. Il lui demande, en conséquence, quelles mesures il entend prendre pour remédier à ces difficultés qui plongent le monde paysan dans l'angoisse, particulièrement les exploitants familiaux. Il désirerait connaître si le Gouvernement français entend appuyer favorablement au conseil de ministres de la C. E. E. les résolutions votées par le Parlement européen, le 17 juillet dernier, tendant à l'augmentation du prix des viandes porcine et bovine [21 septembre 1967. — *J. O.* 2 octobre 1967 et séance 11 octobre 1967]. — **Discussion** [24 octobre 1967] (p. 988 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Emile Durieux, n° 4, cf. *supra*, par M. Etienne Restat, n° 20, par M. Etienne Restat, n° 21, par M. Jean Deguise, n° 43, et par M. Michel Kauffmann, n° 38.)

41. — Diverses informations ayant été publiées dans la presse au sujet de l'**évacuation anticipée de la base de Mers-el-Kébir,** M. Edouard BONNEFOUS demande à *M. le Premier ministre :* 1° quel est le montant des crédits d'équipement, d'entretien et de fonctionnement affectés à la base de 1945 à 1962 ; 2° quel est le montant annuel de ces mêmes crédits depuis 1962 ; 3° en plus de l'entretien proprement dit de la base, la France verse-t-elle, directement ou indirectement, un loyer à l'Etat algérien, en contrepartie de la concession ; 4° si l'évacuation anticipée de la base est confirmée, le Gouvernement français envisage-t-il de verser un crédit au Gouvernement algérien comme celui-ci paraît le demander [11 octobre 1967]. — **Discussion** [7 novembre 1967] (p. 1066 et suiv.). — (Commune avec la discussion de de la question posée par M. Robert Bruyneel, n° 35, cf. *supra.*)

42. — M. André MÉRIC demande à *M. le Premier ministre,* à la suite des **ordonnances portant réforme de la sécurité sociale,** s'il ne convient pas de suspendre l'application de ces textes en attendant que le Parlement ait pu statuer sur l'opportunité et les conséquences d'une réforme qui met en cause l'une des plus grandes conquêtes du monde du travail [11 octobre 1967]. — **Discussion** [31 octobre 1967] (p. 1043 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Hector Viron, n° 44.) — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Méric ; Hector Viron ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Roger Thiébault.

43. — M. Jean DEGUISE rappelle à *M. le ministre de l'agriculture* l'état actuel d'inorganisation complète du **marché de la pomme de terre de consommation.** Cette situation a pour conséquence un marasme certain au début de l'automne 1967. Devant le refus des pouvoirs publics de prendre en considération le projet d'organisation des producteurs, et notamment de la création d'une caisse de péréquation alimentée par la profession ; devant l'insuffisance des contrats S. N. I. P. O. T. qui, tout en garantissant l'Etat contre une rupture d'approvisionnement, n'ont pour conséquence que de reporter à plus tard une minime partie du problème ; devant les pertes des producteurs qui risquent de dépasser cette année plus de 100.000 anciens francs par hectare ; il lui demande de lui préciser les intentions du Gouvernement pour défendre ce marché, afin qu'une abondance, toute relative du reste, ne soit pas une cause de misère pour les producteurs. Tout particulièrement, il désirerait savoir : 1° dans l'immédiat, les mesures de soutien prévues par le Gouvernement : 2° dans l'avenir proche, c'est-à-dire au début de l'hiver, et dans l'hypothèse où le marasme tournerait à l'effondrement, si les professionnels peuvent compter sur une aide financière massive du Forma, de plusieurs milliards d'anciens francs, destinés au dégagement des excédents, sous la forme de transformation à différents usages, ou sur une aide à l'exportation ; 3° sur le plan technique enfin, constatant que la barrière des prix minima à l'importation est purement fictive, la référence « Halles de Paris » ne correspondant pas à la réalité, il lui demande d'imaginer d'urgence une autre référence nationale, fixée paritairement par les professions intéressées, et plus conforme à la réalité des cours [11 octobre 1967]. — **Discussion** [24 octobre 1967] (p. 988 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Emile Durieux, n° 4, cf. *supra,* par M. Etienne Restat, n° 20, par M. Etienne Restat, n° 21, par M. Michel Kauffmann, n° 38, et par M. André Dulin, n° 40.)

44. — M. Hector VIRON demande à *M. le ministre des affaires sociales* les raisons qui ont amené le Gouvernement à décider par **ordonnances,** sans que le Parlement ait à en statuer : de modifier le régime général de la **sécurité sociale** par sa division en caisses nationales séparées ; de supprimer l'élection des conseils d'administration des caisses, qui conférait au régime une gestion démocratique. Il lui demande en outre de lui indiquer : les mesures qui ont été décidées pour obtenir le paiement des cotisations patronales en retard, une des causes essentielles du déficit de la sécurité sociale ; les mesures qui ont été décidées pour que le budget de l'Etat reprenne à sa charge les dépenses qu'il a indûment reportées sur le budget de la sécurité sociale, autre cause importante du déficit [12 octobre 1967]. — **Discussion** [31 octobre 1967] (p. 1043 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. André Méric, n° 42, cf. *supra.*)

45. — M. Antoine COURRIÈRE demande à *M. le Premier ministre* les mesures qu'il compte prendre pour accorder à l'**agriculture** des prix décents et pour assurer aux producteurs les possibilités d'équipement de leurs exploitations et de restructuration des propriétés rurales, permettant ainsi de maintenir à la terre des milliers d'agriculteurs qui, faute d'aides de l'Etat, seront obligés de la quitter et, dans le même temps, comment il entend assurer à l'agriculture des conditions de prix compétitifs sur le plan du marché commun [7 novembre 1967].

46. — M. Antoine COURRIÈRE demande à *M. le ministre de l'intérieur* l'interprétation qu'il convient de donner aux propos qu'il a tenus lors de la discussion du budget de l'intérieur devant l'Assemblée nationale au sujet de la **réforme des collectivités locales** et les mesures qu'il entend promouvoir pour sauvegarder l'autonomie et l'indépendance des assemblées départementales et communales [7 novembre 1967]. — **Discussion** [19 décembre 1967] (p. 2413 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Louis Courroy, n° 47 et par M. Jacques Duclos, n° 48). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Antoine Courrière ; Louis Courroy ; Jacques Duclos ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi ; François Schleiter ; Pierre Bouneau ; Marcel Champeix.

47. — M. Louis COURROY rappelle à *M. le ministre de l'intérieur* ses récentes déclarations, lors du débat budgétaire devant l'Assemblée nationale, le 6 novembre 1967, qui font état du désir du Gouvernement de « traduire dans les faits une politique attentive aux **problèmes des collectivités locales** ». Il lui demande quels sont les contacts qui ont été pris ou que le Gouvernement compte prendre afin de recueillir l'avis des élus locaux et des divers organismes représentatifs, afin de répondre aux vœux légitime-

ment exprimés par ceux-ci d'être consultés sur ce sujet. Il souhaite en particulier que le Sénat, souvent appelé le grand conseil des communes de France, soit le plus rapidement possible informé des projets du Gouvernement en la matière [10 novembre 1967]. — **Discussion** [19 décembre 1967] (p. 2413 et suiv.) — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Antoine Courrière, n° 46, cf. *supra*, et par M. Jacques Duclos, n° 48.)

48. — M. Jacques DUCLOS demande à *M. le ministre de l'intérieur* des explications sur la suite qu'il envisage de donner aux déclarations faites par lui à l'Assemblée nationale au cours de la discussion du budget de l'intérieur, déclarations qui, sous prétexte de restructuration des **collectivités locales,** mettent en cause les libertés communales et tendent à substituer une gestion technocratique à la gestion démocratique des communes par des élus du peuple [14 novembre 1967]. — **Discussion** [17 décembre 1967] (p. 2413 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Antoine Courrière, n° 46, cf. *supra*, et par M. Louis Courroy, n° 47.)

49. — M. Jean LECANUET expose à *M. le Premier ministre* que le général Ailleret, chef d'état-major des armées, dans un article publié dans *La Revue de Défense nationale,* estime que la disproportion des forces en Europe à l'avantage du bloc soviétique ne comporte qu'un risque théorique, que dès lors la France doit se mettre en condition d'affronter seule tout adversaire quel qu'il soit et se prononce pour « un système de défense... mondial et tous azimuts ». Cette orientation de notre **politique de défense** mettrait en cause nos alliances et aurait des conséquences incalculables sur les relations extérieures de la France et la vie économique et sociale de la nation. Il lui demande si les déclarations du général Ailleret sont l'expression officielle de la politique française en matière de défense et de diplomatie [5 décembre 1967].

50. — M. André CORNU demande à *M. le ministre des armées* quelles sanctions disciplinaires il compte prendre à l'encontre d'un **officier supérieur de la marine nationale** qui, au mépris des règlements militaires, a fait publiquement des déclarations politiques devant la presse étrangère [6 décembre 1967]. — **Discussion** [12 décembre 1967] (p. 2189 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Cornu ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme.

51. — M. Michel KAUFFMANN attire l'attention de *M. le Premier ministre* sur les remous créés dans l'opinion publique, et en particulier parmi les représentants du **judaïsme** dans le département qu'il représente, à la suite des déclarations du Président de la République sur les origines de la crise de juin au Moyen-Orient, sur l'Etat d'Israël et le peuple juif, à l'occasion de la conférence de presse du 27 novembre. Chef du Gouvernement responsable de la conduite de la politique française en vertu des articles 20 et 21 de la Constitution, il lui demande s'il partage les opinions émises et quelles mesures il compte prendre pour apaiser les craintes et les inquiétudes ainsi nées parmi les citoyens français représentants du judaïsme [12 décembre 1967].

52. — M. Pierre MARCILHACY demande à *M. le ministre des affaires étrangères* s'il est exact que le Gouvernement français n'a pris aucune part offensive et nuisible à nos alliés traditionnels dans la lutte monétaire actuellement en cours et, dans l'affirmative, s'il ne lui paraît pas utile, afin de mettre un terme à divers commentaires malveillants pour la France, d'admettre le principe de l'**adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun,** sous réserve de négociations à intervenir, et de réaffirmer la solidarité de notre pays avec l'Europe et le monde occidental devant la menace que certaines **spéculations sur l'or** font courir à notre économie et, par voie de conséquence, à la paix [14 décembre 1967].

# R

**RADIODIFFUSION (STATIONS PIRATES).** — Voy : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**RAPATRIES**

Voy : BAUX RURAUX.

Voy : QUESTIONS ORALES, 763.

**RAPATRIES D'ALGERIE (REMBOURSEMENT DE PRETS D'INSTALLATION).** — Voy : QUESTIONS ORALES, 763.

**RAPATRIES ET SPOLIES.** — Voy : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 2.

**RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES**

Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes par M. le Premier président de la Cour des comptes [30 juin 1967] (p. 844). — *Sont entendus :* MM. Roger Léonard, Premier président de la Cour des comptes ; Alex Roubert, président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

**RAPPORTS D'INFORMATION.** — Voy : POUVOIRS D'ENQUÊTE ET RÉUNIONS D'INFORMATION.

**RAPPORTS DU GOUVERNEMENT**

Dépôt du dixième rapport d'ensemble sur les travaux de la commission de vérification des comptes des entreprises publiques pendant les derniers mois de 1964, au cours de l'année 1965 et du premier semestre de 1966 [11 avril 1967] (p. 108).

Dépôt d'un rapport sur la mise en œuvre du second plan d'équipement sportif et socio-éducatif établi conformément à la loi de programme n° 65-517 du 2 juillet 1965 [23 mai 1967] (p. 395).

Dépôt d'un rapport sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques, en application de l'article 38, 3e alinéa, de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances [20 juin 1967] (p. 688).

Dépôt de trois rapports : 1° Le compte rendu sur le programme d'équipement militaire, établi en 1967 conformément aux dispositions de l'article 4 de la loi n° 64-1270 du 23 décembre 1964 ; 2° le rapport, établi, conformément aux prescriptions de l'article 9 de la loi n° 63-1333 du 30 décembre 1963 édictant diverses mesures de nature à faciliter la réduction des effectifs d'officiers par départ volontaire et de l'article 5 de la loi n° 63-1334 du 30 décembre 1963 relative à l'emploi d'officiers dans les services du ministère de l'éducation nationale, sur l'exécution de ces lois ; 3° le rapport de gestion de l'office national des forêts pour l'exercice 1966, établi en application de l'article premier de la loi de finances rectificative pour 1964 (loi n° 64-1278 du 23 décembre 1964) [11 octobre 1967] (p. 945).

Dépôt d'un rapport sur l'activité du centre national d'études spatiales pendant la période du 1er juillet 1966 au 1er juillet 1967, en application de l'article 6 de la loi n° 61-1382 du 19 décembre 1961 [19 octobre 1967] (p. 976).

**R. A. U. (REPUBLIQUE ARABE UNIE).** — Voy : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 31.

**REFORME DES COLLECTIVITES LOCALES.** — Voy : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 46.

**REFORME DU DROIT DES INCAPABLES MAJEURS.** — Voy : INCAPABLES MAJEURS.

**REGION PARISIENNE**

Proposition de loi présentée par M. Christian DE LA MALÈNE, *député,* **tendant à proroger les mandats de membres du conseil d'administration du district de la région parisienne.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 13 juin 1967. — Voy. : Impressions nos 260, 287, 28. — **Transmission au Sénat** [15 juin 1967] (I., n° 301). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Etienne Dailly [22 juin 1967] (I., n° 314). — **Discussion** [22 juin 1967] (p. 770 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Maurice Coutrot ; Raymond Bossus ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération) ; Jacques Soufflet. — *Article unique* (p. 774). — Rejet par scrutin public (n° 53). — Rejet (n° 140). — Adoptée avec modifications en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 27 juin 1967. — Voy. : Impressions nos 363, 370, 43.

**Deuxième transmission au Sénat** [29 juin 1967] (I., n° 330). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Etienne Dailly [29 juin 1967] (I., n° 334). — **Discussion** [29 juin 1967] (p. 830 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Edouard Le Bellegou. — *Article unique* (p. 833). — Rejet par scrutin public (n° 56). — REJET (n° 151). — DEUXIÈME LECTURE.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (art. 45, alinéa 2, de la Constitution) [30 juin 1967] (p. 843). — Election des membres de la commission [1er juillet 1967] (p. 851 et 865). — Rapport par M. Etienne Dailly [12 octobre 1967] (I., n° 5).

**REGION PARISIENNE**

Proposition de loi, présentée par M. Jacques DUCLOS, *sénateur*, **tendant à la création d'une assemblée de la région parisienne élue au suffrage universel et selon la représentation proportionnelle** [22 juin 1967] (I., n° 318). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**REGION PARISIENNE**

Voy. : COUR D'ASSISES.

Voy. : ORGANISATION JUDICIAIRE.

**REGISTRE DU COMMERCE (INFRACTIONS).** — Voy. : SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

**REGLEMENT JUDICIAIRE, LIQUIDATION DES BIENS, FAILLITE PERSONNELLE ET BANQUEROUTES**

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 7 juin 1967. — Voy. : Impressions nos 92, 265, 23. — **Transmission au Sénat** [13 juin 1967] (I., n° 296). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Pour avis à la commission des affaires sociales [20 juin 1967]. — Rapport par M. Marcel Molle [20 juin 1967] (I., n° 313). — Avis par M. Marcel Lambert [22 juin 1967] (I., n° 315). — **Discussion** [22 juin 1967] (p. 730 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Molle, rapporteur ; Marcel Lambert, rapporteur pour avis ; Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Discussion des articles* (p. 734 et suiv.). — Art. 1er (p. 734). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier le début de cet article afin d'étendre à « toute personne morale de droit privé même non commerçante » l'obligation de la déclaration de cessation des paiements (*ibid.*), observations, adoption (p. 735). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter le premier alinéa de cet article, afin que le règlement judiciaire ou la liquidation puissent être ouverts sur l'assignation d'un créancier « quelle que soit la nature de sa créance » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (p. 736). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à instituer la double juridiction : tribunal de commerce et tribunal de grande instance (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier le début de cet article afin d'instituer un délai de trois mois dans lequel le syndic doit tenir informé le procureur de la République du déroulement de la procédure (*ibid.*), observations, adoption (p. 737). — Art. 13 A (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif à la composition de la masse des créanciers (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 15 A nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 15 A nouveau relatif aux mesures conservatoires qui doivent être prises par le syndic (*ibid.*), observations, adoption (p. 738). — Art. 21 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin de préciser par qui peut être continuée l'exploitation ou l'activité en cas de règlement judiciaire (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 24 (p. 739). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter cet article par une disposition qui permet de continuer l'exploitation sous forme de mise en gérance de l'entreprise (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 27 (*ibid*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rétablir cet article relatif à la fixation par le tribunal de la date de la cessation des paiements (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 28 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur, observations (*ibid.*), adoption (p. 740). — Art. 37 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, tendant à compléter le premier alinéa de cet article relatif à la production des créances entre les mains du syndic, par la phrase suivante : « Ces créanciers doivent être avertis personnellement et, s'il y a lieu, à domicile élu » (*ibid.*), observations, adoption (p. 741). — Art. 39 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 41 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rétablir cet article prévoyant la clôture des opérations lorsqu'il est manifeste pour le tribunal de commerce que la faillite est négative (*ibid.*), observations, adoption (p. 742). — Art. 46 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Lambert, rapporteur pour avis, tendant à remplacer la liste des différentes catégories de salariés par une formule générale englobant l'ensemble (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 47 (p. 743). — Amendement rédactionnel au premier alinéa de cet article, par M. Marcel Lambert, rapporteur pour avis, adoption (*ibid.*) ; amendement par M. Marcel Lambert, rapporteur pour avis, tendant à modifier le deuxième alinéa de cet article afin que le plafond applicable au versement provisionnel aux salariés soit non pas fixé par décret, mais le même que : « le plafond visé à l'article 47 *a* du livre Ier du code du travail » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 48 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à préciser que, en cas de continuation de l'exploitation dans les locaux loués au commerçant défaillant, la cession de bail ne peut avoir lieu que « sous les conditions éventuellement prévues au contrat conclu avec le bailleur » (*ibid.*), observations, adoption (p. 744). — Art. 65 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de fixer à trois mois le délai dans lequel les créanciers privilégiés devront répondre aux propositions de concordat (*ibid.*), observations, adoption (p. 745). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter cet article par un second alinéa ainsi conçu : « Ces créanciers doivent être avertis personnellement, et, s'il y a lieu, à domicile élu. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 66 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier le troisième alinéa de cet article afin d'autoriser le vote par correspondance aux assemblées concordataires (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 75 (p. 746). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 76 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa de cet article pour coordination (*ibid.*), observations, adoption (p. 747) ; amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à reprendre le texte du Gouvernement pour le deuxième alinéa de cet article, alinéa relatif à l'exercice par le Trésor public de son droit de poursuite individuelle (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 79 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise du troisième alinéa de cet article, observations (*ibid.*), adoption (p. 748). — Art. 80 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier le deuxième alinéa de cet article, afin de porter à deux mois le délai imparti aux créanciers hypothécaires ou privilégiés pour poursuivre directement la vente forcée des immeubles sur lesquels sont inscrits leurs privilèges ou hypothèques (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 89 (p. 749). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rétablir le second alinéa de cet article dans la rédaction présentée par le Gouvernement et ainsi conçue : « Les créanciers ne peuvent exiger plus de trois années d'intérêts au taux légal, à compter du jugement constatant la cessation des paiements. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, pour harmonisation, à modifier l'intitulé du chapitre VI (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 92 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rétablir cet article pour harmonisation, adoption (*ibid.*). — Art. 93 (p. 750). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à remplacer le mot : « société » par les mots : « personne morale » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 95 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à remplacer le mot : « société » par les mots : « personne morale », adoption (*ibid.*). — Art. 96 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à remplacer le mot : « société » par les mots : « personne morale », adoption (*ibid.*). — Art. 97 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à remplacer, aux différents alinéas de cet article, le mot : « société » par les mots : « personne morale », adoption (*ibid.*). — Art. 98 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à remplacer le mot : « sociétés » par les mots : « personnes morales », adoption (*ibid.*). — Art. 99 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer l'alinéa 5 de cet article, afin de rétablir la possibilité de faire appel des jugements qui autorisent le syndic à aliéner tout ou partie de l'actif à forfait (p. 751), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 100 (*ibid.*). — Deux amendements rédactionnels par M. Marcel Molle, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 101 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à remplacer le mot : « société » par les mots : « personne morale », adoption (*ibid.*). — Art. 102 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à remplacer le mot : « société » par les mots : « personne morale », adoption (p. 752). — Art. 105 (*ibid.*). — Amendement

par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à remplacer le mot : « société » par les mots : « personne morale », adoption (*ibid.*). — Art. 106 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à remplacer le mot : « société » par les mots : « personne morale », adoption (*ibid.*). — Art. 110 (p. 753). — Amendement d'harmonisation par M. Marcel Molle, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à remplacer le mot : « société » par les mots : « personne morale », adoption (*ibid.*). — Art. 113 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer, pour harmonisation, le dernier alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 122 (p. 754). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer cet article prévoyant les personnes auxquelles le titre III « Banqueroutes et autres infractions » est applicable (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 123 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa de cet article, à remplacer le mot : « débiteur » par les mots : « commerçant personne physique », observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à remplacer le mot : « société » par les mots : « personne morale », adoption (*ibid.*). — Art. 124 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à remplacer le mot : « débiteur » par les mots : « commerçant personne physique » (*ibid.*), adoption (p. 755). — Art. 125 (*ibid.*). — Amendement identique au précédent, par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 126 (*ibid.*). — Amendement identique au précédent, par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 127 A nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 127 A nouveau, comportant l'énumération des dirigeants de personnes morales auxquels la section « Délits assimilés aux banqueroutes » est applicable (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 130. — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rétablir cet article supprimé par l'Assemblée nationale dans la rédaction suivante : « Les dispositions des articles 127 à 129 sont applicables à tous dirigeants de droit ou de fait, ainsi qu'aux liquidateurs de toute personne morale non commerçante visée à l'article 127 A » (p. 756), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 131 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 142 (p. 757). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de prévoir des sanctions à l'encontre de toutes les personnes ayant enfreint l'article 91 relatif à l'impossibilité d'acquérir les biens du débiteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 144 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter le dernier alinéa de cet article afin de prévoir la compétence des tribunaux de grande instance lorsqu'il s'agit de débiteurs ayant la qualité de personnes morales de droit privé (*ibid*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 145 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 146 (p. 758). — Amendement par M. Marcel Lambert, rapporteur pour avis, tendant à modifier le texte proposé pour le 4° de l'article 2101 du code civil ; amendement par M. Marcel Lambert, rapporteur pour avis, tendant à modifier le texte proposé par le 2° de l'article 2104 du code civil (*ibid.*), observations, ces amendements sont réservés (*ibid.*). — Art. 147 (*ibid.*). — Amendement par M. Joseph Voyant, tendant à modifier l'article 632 du code de commerce afin d'exclure les promoteurs du champ d'application de la règle de commercialité (*ibid.*), observations, adoption (p. 759). — Art. 151 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Lambert, rapporteur pour avis, tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour l'article 47 a du livre 1er du code du travail (*ibid.*) ; amendement par M. Marcel Lambert, rapporteur pour avis, tendant, dans le texte présenté pour l'article 47 b du livre 1er du code du travail, a remplacer les mots : « nonobstant l'existence d'une autre créance privilégiée », par les mots : « nonobstant l'existence de toute autre créance privilégiée » (*ibid.*), adoption des deux amendements (p. 760). — Art. additionnel 151 *bis* (nouveau) (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Lambert, rapporteur pour avis, tendant à insérer un article additionnel 151 *bis* nouveau modifiant l'article 73 du décret-loi du 29 juillet 1939 relatif à la famille et à la natalité françaises, article relatif à la garantie des droits de créance résultant du contrat de salaire différé (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 152 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour le reprendre ultérieurement, adoption (*ibid.*). — Art. 153 (*ibid.*). — Deux amendements d'harmonisation par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (p. 761). — Article additionnel 153 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 153 *bis* nouveau reprenant les dispositions de l'art. 154 *ter* qui devra, par suite, être supprimé, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 153 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 153 *ter* nouveau reprenant les dispositions de l'article 152 supprimé précédemment, adoption (*ibid.*). — Art. 154 *ter* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer cet article dont les dispositions ont été reprises dans l'article 153 *bis* nouveau, adoption (*ibid.*). — Art. 154 *quater* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier l'article 22 de la loi du 1er juin 1924 portant introduction des lois commerciales françaises dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle (p. 762), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 156 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « La présente loi entrera en vigueur le 1er janvier 1968. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 146 (*ibid.*. — Précédemment réservé). — Cet article et les deux amendements par M. Marcel Lambert, rapporteur pour avis, sont de nouveau réservés (p. 763). — Suite de la discussion de cet article (p. 764). — Amendement modifié par M. Marcel Lambert, rapporteur pour avis, tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour le 4° de l'article 2101 du code civil (précédemment réservé), observations, adoption modifiée (p. 765) ; amendement modifié par M. Marcel Lambert, rapporteur pour avis, tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour le 2° de l'article 2104 du code civil (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 157 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, tendant à insérer un article additionnel 157 nouveau excluant de l'application de la loi les sociétés de construction constituées sous la forme civile (*ibid.*), observations, adoption (p. 768) par scrutin public (n° 51). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération) ; Etienne Dailly ; Jean Geoffroy ; Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice ; Marcel Lambert, rapporteur pour avis ; Marcel Molle, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 768). —ADOPTION MODIFIÉE (n° 138). — Adopté par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 1er juillet 1967. — Voy. : Impressions, nos 360, 373, 50.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2, de la Constitution [22 juin 1967] (p. 768). — Election des membres de la commission [22 juin 1967] (p. 770 et 775). — Rapport par M. Marcel Molle [29 juin 1967] (I., n° 337). — **Discussion** [1er juillet 1967] (p. 853 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — *Articles* (p. 854 et suiv.). — Sur l'ensemble (p. 860). — *Explication de vote :* M. Louis Namy. — ADOPTION (n° 154). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-563 du 13 juillet 1967 (*J. O.* du 14 juillet 1967).

**REGULATION DES NAISSANCES ET USAGE DES CONTRACEPTIFS.** — Voy. : CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE.

**RENTREE SCOLAIRE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 817.

**REPOS HEBDOMADAIRE**

Proposition de loi, présentée par Mme Jeannette THOREZ-VERMEERSCH, *sénateur*, **tendant à accorder aux femmes salariées deux jours de repos hebdomadaire sans réduction de leur rémunération** [23 mai 1967] (I., n° 251). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**REMUNERATION (PRINCIPE D'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES)**

Proposition de loi, présentée par Mme Jeannette THOREZ-VERMEERSCH, *sénateur*, **relative à l'application du principe d'égalité de rémunération à travail égal, à qualification égale, entre les hommes et les femmes, sans discrimination** [11 mai 1967] (I., n° 242). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**REPARATION CIVILE (ETAT)**

Projet de loi, présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **portant modification de l'ordonnance n° 59-76 du 7 janvier 1959 relative aux actions en réparation civile de l'Etat.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 14 décembre 1967. — Voy. : Impressions nos 423, 492, 98. — **Transmission au Sénat** [15 dé-

cembre 1967] (I., n° 96). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre de Félice [19 décembre 1967] (I., n° 99). — **Discussion** [20 décembre 1967] (p. 2503). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Lucien De Montigny, suppléant M. Pierre de Félice, rapporteur. — *Articles* (p. 2503). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 52). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** Loi n° 68-2 du 2 janvier 1968 (*J. O.* du 3 janvier 1968).

**REPRESSION DES EMISSIONS DE RADIODIFFUSION.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**REQUISITION DE TERRAINS.** — Voy. : JEUX OLYMPIQUES DE GRENOBLE.

**RESPONSABILITE DES CHEMINS DE FER.** — Voy : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**RESPONSABILITE DES HOTELIERS.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**RESPONSABILITE EN MATIERE DE TRANSPORT PAR CHEMIN DE FER.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**RISTOURNE SUR L'ESSENCE EN FAVEUR DES CHAUFFEURS DE TAXI**

Proposition de loi, présentée par M. Georges MARRANE, *sénateur*, **tendant à rétablir sous forme de détaxe la ristourne sur l'essence en faveur des chauffeurs de taxi** [30 mai 1967] (I., n° 275). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

# S

**S. A. F. E. R. (SOCIETES D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL).** — Voy. : ORIENTATION FONCIÈRE ET URBAINE (art. 21).

**SALARIES DE L'AGRICULTURE**

Proposition de loi, présentée par M. Jacques DUCLOS, *sénateur*, **tendant à accorder aux salariés de l'agriculture la parité sociale et économique avec les salariés de l'industrie et du commerce** [17 octobre 1967] (I., n° 7). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

**SANGLIERS (RESPONSABILITE DES DEGATS)**

Proposition de loi, présentée par M. Martial BROUSSE, *sénateur*, **tendant à rendre la communauté des chasseurs en forêt collectivement responsable des dégâts causés par les sangliers** [20 avril 1967] (I., n° 225). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**SARRE-RHIN (LIAISON FLUVIALE).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 789.

**SCELLES.** — Voy. : CODE PÉNAL (art. 252-1).

**SAUVEGARDE DE LA VIE HUMAINE ET HABITABILITE DES NAVIRES**

Projet de loi, présenté par M. Edgar PISANI, *ministre de l'équipement*, **sur la sauvegarde de la vie humaine en mer et l'habitabilité à bord des navires.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 14 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 1739, 2256, 629. — **Transmission au Sénat** [15 décembre 1966]. (I., n° 145). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.* — Rapport par M. Pierre Marcilhacy (rattaché pour ordre à la séance du 21 décembre 1966) [3 avril 1967] (I., n° 215). — **Discussion** [20 avril 1967] (p. 188 et suivantes). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice ; André Monteil. — *Discussion des articles* (p. 189). — Art. 4 (p. 190). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une meilleure rédaction de cet article, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à limiter la responsabilité d'une déclaration de partance à l'encontre des courtiers interprètes et conducteurs de navires pour les navires étrangers dont ils assurent la conduite, observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice ; Pierre Marcilhacy, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 191). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 104). — Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 9 mai 1967. — Voy. : Impressions n°s 139, 144, 13.

**Promulgation :** Loi n° 67-405 du 20 mai 1967 (*J. O.* du 21 mai 1967).

**SECURITE SOCIALE**

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 25.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**SENAT**

I. — BUREAU.

Bureau d'âge et composition [2 octobre 1967] (p. 903).

Bureau définitif et composition [11 octobre 1967] (p. 943).

II. — ELECTIONS.

Elections sénatoriales partielles du 11 juin 1967 [13 juin 1967] (p. 630 et 658).

III. — OBSERVATIONS.

Observations sur les travaux engagés pour la création d'un parking souterrain au Sénat [28 novembre 1967] (p. 1920 et suiv.).

Observations sur la présence des ministres devant le Sénat [12 décembre 1967] (p. 2233).

IV. — RÈGLEMENT.

Observations sur les rôles respectifs de la commission de comptabilité du Conseil de la République et de la commission chargée de vérifier et d'apurer les comptes du Sénat [28 novembre 1967] (p. 1920 et suiv.).

V. — SESSIONS.

Ouverture de la deuxième session ordinaire de 1966-1967 par M. Gaston MONNERVILLE, président du Sénat [3 avril 1967] (p. 89).

Clôture de la deuxième session ordinaire de 1966-1967 par M. Gaston MONNERVILLE, président du Sénat [1er juillet 1967] (p. 867 et 868). — *Est entendu :* M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances.

Ouverture de la première session ordinaire de 1967-1968 par M. Pierre GARET, vice-président du Sénat [2 octobre 1967] (p. 903).

Clôture de la première session ordinaire de 1967-1968 par M. Gaston MONNERVILLE, président du Sénat [20 décembre 1967] (p. 2507 et 2508). — *Est entendu :* M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des problèmes de l'emploi.

**SENATEURS**

I. — DÉCÈS.

Eloges funèbres de M. Paul Baratgin, sénateur des Hautes-Pyrénées et de M. Michel Champleboux, sénateur du Puy-de-Dôme, prononcés par M. Gaston MONNERVILLE, président du Sénat [3 avril 1967] (p. 89 et suiv.).

Décès de M. Paul Baratgin, sénateur des Hautes-Pyrénées, survenu le 22 décembre 1966 et de M. Michel Champleboux, sénateur du Puy-de-Dôme, survenu le 8 mars 1967 [3 avril 1967] (p. 93).

Décès de M. Emile Claparède, sénateur de l'Hérault, survenu le 3 août 1967 [2 octobre 1967] (p. 905).

Eloge funèbre de M. Emile Claparède, sénateur de l'Hérault, prononcé par M. Gaston MONNERVILLE, président du Sénat, auquel s'associe M. Pierre DUMAS, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre [11 octobre 1967] (p. 941 et suiv.).

Décès de M. Gustave Alric, sénateur de l'Aube, survenu le 17 octobre 1967 [17 octobre 1967] (p. 980).

Eloge funèbre de M. Gustave Alric, sénateur de l'Aube, prononcé par M. Gaston MONNERVILLE, président du Sénat, auquel s'associe M. Pierre DUMAS, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre [26 octobre 1967] (p. 1018 et 1019).

II. — DÉMISSION.

Démission de M. Adolphe Dutoit, sénateur du Nord [11 mai 1967] (p. 316).

III. — REMPLACEMENTS.

M. Pierre Mailhé est appelé à remplacer M. Paul Baratgin, sénateur des Hautes-Pyrénées [3 avril 1967] (p. 92 et 93).

M. André Barroux est appelé à remplacer M. Michel Champleboux, sénateur du Puy-de-Dôme [3 avril 1967] (p. 92 et 93).

M. Dominique Pado est appelé à remplacer M. Jacques Baumel, sénateur de la Seine [11 avril 1967] (p. 108 et 112).

M. Henri Henneguelle est appelé à remplacer M. Bernard Chochoy, sénateur du Pas-de-Calais [11 avril 1967] (p. 108 et 112).

M. Aimé Bergeal est appelé à remplacer M. Pierre Métayer, sénateur de Seine-et-Oise [11 avril 1967] (p. 108 et 112).

M. Marcel Guislain est appelé à remplacer M. Charles Naveau, sénateur du Nord [11 avril 1967] (p. 108 et 112).

M. Joseph Lanet est appelé à remplacer M. Bernard Lafay, sénateur de la Seine [18 avril 1967] (p. 130 et 165).

M. Pierre Prost est appelé à remplacer M. Jacques Richard, sénateur de Seine-et-Oise [16 mai 1967] (p. 340 et 359).

M. Hector Viron est appelé à remplacer M. Adolphe Dutoit, sénateur du Nord, démissionnaire [18 mai 1967] (p. 364 et 387).

IV. — VACANCES DE SIÈGES, SUSPENSIONS PROVISOIRES DE MANDATS, ÉLECTIONS.

Vacances de sièges de 9 sénateurs élus députés le 12 mars 1967 : M. Jacques Baumel, sénateur de la Seine ; M. Daniel Benoist, sénateur de la Nièvre ; M. Jacques Bordeneuve, sénateur de Lot-et-Garonne ; M. Bernard Chochoy, sénateur du Pas-de-Calais ; M. Michel Durafour, sénateur de la Loire ; M. Georges Guille, sénateur de l'Aude ; M. Roger Lagrange, sénateur de Saône-et-Loire ; M. Pierre Métayer, sénateur de Seine-et-Oise ; M. Charles Naveau, sénateur du Nord [3 avril 1967] (p. 91 et 93).

Suspension provisoire de mandats : M. Bernard Lafay, sénateur de la Seine ; M. Jacques Richard, sénateur de Seine-et-Oise [3 avril 1967] (p. 91).

Vacance de siège d'un sénateur élu député le 12 mars 1967 : M. Bernard Lafay, sénateur de la Seine [18 avril 1967] (p. 130 et 165).

Vacance de siège d'un sénateur élu député le 12 mars 1967 : M. Jacques Richard, sénateur de Seine-et-Oise [16 mai 1967] (p. 340 et 359).

Elections sénatoriales partielles du 11 juin 1967 (p. 630 et 658). — Sont proclamés : MM. Jules Fil, sénateur de l'Aude ; Jean-Pierre Blanchet, sénateur de la Loire ; Henri Caillavet, sénateur de Lot-et-Garonne ; Jean Lhospied, sénateur de la Nièvre ; Marcel Mathy, sénateur de Saône-et-Loire.

Annonce d'une élection partielle dans le département de l'Aube, lors du renouvellement partiel du Sénat en 1968, pour pourvoir au siège devenu vacant par suite du décès de M. Gustave Alric, sénateur de l'Aube [24 octobre 1967] (p. 1012).

## SERVICE MILITAIRE

Proposition de loi, présentée par M. Raymond GUYOT, *sénateur*, **tendant à ramener à un an la durée du service militaire** [22 juin 1967] (I., n° 317). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

## SERVICES DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX DE L'ETAT.

— Voy. : QUESTIONS ORALES, 784.

## SIDERURGIE LORRAINE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 17, 18.

## S. N. C. F. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 822.

## SOCIETES COMMERCIALES

Proposition de loi, présentée par M. Etienne DAILLY, *sénateur*, **modifant et complétant la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales et l'ordonnance n° 58-1352 du 27 décembre 1958 réprimant certaines infractions en matière de registre du commerce** [1er juin 1967] (I., n° 278). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale. — Rapport par M. Etienne Dailly [8 juin 1967] (I., n° 290). — Discussion [13 juin 1967] (p. 650 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Discussion des articles* (p. 651 et suiv.). — Art. additionnel A nouveau (p. 651). — Amendement par M. Jean Geoffroy, tendant à insérer un article additionnel A nouveau disposant que le premier alinéa de l'article 5 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales est modifié comme suit : « Les sociétés commerciales sont définitivement constituées à compter de leur immatriculation au registre du commerce et jouissent de la personnalité morale à dater de cette immatriculation » (*ibid.*), observations, adoption (p. 652). — Art. additionnel B nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, tendant à modifier l'article 12 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales afin de disposer que la révocation du gérant « entraîne la dissolution de la société, à moins que les autres associés ne décident de continuer la société entre eux, ou que cette continuation ne soit prévue par les statuts » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel C nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, tendant à insérer un article additionnel C nouveau modifiant l'article 22 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales dont le premier alinéa serait ainsi rédigé : « En cas de faillite, d'interdiction d'exercer une profession commerciale ou d'incapacité frappant l'un des associés, la société est dissoute, à moins que les autres associés ne décident à l'unanimité sa continuation entre eux, ou que cette continuation ne soit prévue par les statuts. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 1er (p. 653). — Amendement par M. Jean Geoffroy, tendant notamment à modifier le 3° de l'article 26 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, qui serait rédigé en ces termes : « 3° La part globale des associés commandités et la part de chaque associé commanditaire dans la répartition des bénéfices et dans le boni de liquidation » (p. 653), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 1er *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy tendant à rédiger le 3° de l'article 30 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, en ces termes : « Qu'un associé commandité peut céder une partie de ses parts à un commanditaire ou à un tiers étranger à la société dans les conditions prévues au 2° ci-dessus. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 2 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, tendant à insérer un article additionnel 2 *bis* nouveau modifiant l'art. 33 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales en ces termes : « Art. 33. — En cas de faillite, d'interdiction d'exercer une profession commerciale ou d'incapacité frappant l'un des associés commandités, la société est dissoute, à moins que, s'il existe un ou plusieurs autres associés commandités, les associés ne décident la continuation de la société entre eux, ou que cette continuation ne soit prévue par les statuts. Dans ces cas, les dispositions de l'article 22, alinéa 2, sont applicables. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 654). — Art. additionnel 8 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, tendant à insérer un article additionnel 8 *bis* nouveau, ainsi rédigé : « Le premier alinéa de l'article 94 de la loi précitée du 24 juillet 1966 est remplacé par les dispositions suivantes : En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Cette faculté peut en outre être exercée, en dehors de toute vacance, lorsque le nombre des administrateurs est inférieur au maximum prévu par les statuts. Dans ce dernier cas, les nominations ainsi affectuées ne pourront porter que sur un siège lorsque le nombre des administrateurs en exercice est inférieur à six et sur deux sièges lorsque ce nombre est supérieur à six. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 655). — Art. additionnel 11 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement, par M. Jean Geoffroy, tendant à insérer un article additionnel 11 *bis* nouveau ainsi rédigé : « Le premier alinéa de l'article 137 de la loi précitée du 24 juillet 1966 est remplacé par les dispositions suivantes : En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou plusieurs sièges de membre du conseil de surveillance, ce conseil peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Cette faculté peut en outre être exercée, en dehors de toute vacance, lorsque le nombre des membres du conseil de surveillance est inférieur au maximum prévu par les statuts. Dans ce dernier cas, les nominations ainsi effectuées ne pourront porter que sur un siège lorsque le nombre des membres du conseil de surveillance en exercice est inférieur ou égal à six, et sur deux sièges lorsque ce

nombre est supérieur à six. » (*ibid.*), adoption (*ibid*). — Art. additionnel 22 *bis* nouveau (p. 656). — Amendement, par M. Jean Jeoffroy, tendant à insérer un article additionnel 22 *bis* nouveau ainsi rédigé : « Il est inséré dans la loi précitée du 24 juillet 1966, après l'article 490, un article 490 *bis* ainsi rédigé : Art. 490 *bis*. — Les sociétés en nom collectif ou en commandite simple constituées antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente loi et dont la raison sociale est composée du nom de l'un ou plusieurs de leurs associés fondateurs suivi des mots « et compagnie » pourront, par dérogation aux dispositions de l'article 11 et de l'article 25, premier alinéa, conserver cette raison sociale. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 657). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Etienne Dailly, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 657). — ADOPTON (n° 132). — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale le 30 juin 1967. — Voy. : Impressions n°s 318, 362, 45.

**Transmission au Sénat (deuxième lecture)** [1er juillet 1967] (I., n° 345. — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Etienne Dailly [1er juillet 1967] (I., n° 358). — Discussion [1er juillet 1967] (p. 861 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Etienne Dailly, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 861 et suiv.). — Art. B (p. 861). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à reprendre cet article supprimé par l'Assemblée nationale, dans une rédaction modifiée (*ibid.*), observations, adoption (p. 862). — Art. 10 *bis* (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article modifiant l'article 113 de la loi du 24 juillet 1966, article relatif au président du conseil d'administration (*ibid.*), observations, retrait (p. 863). — Art. 22 *bis* (*ibid.*). — Amendement, par M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à une nouvelle rédaction de cet article concernant l'autorisation de conserver le nom d'un associé fondateur décédé, dans la raison sociale d'une société en nom collectif ou en commandite simple (p. 864), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — Sur l'ensemble (p. 864). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 156). — DEUXIÈME LECTURE. — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 1er juillet 1967. — Voy. : Impressions n°s 415, 416, 59.

**Transmission au Sénat (troisième lecture)** [1er juillet 1967] (I., n° 361). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — **Discussion** [1er juillet 1967] (p. 866 et 867). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — *Art.* 22 bis (p. 867). *Explication de vote :* M. Antoine Courrière. — Sur l'ensemble (p. 867). — ADOPTION (n° 158). — TROISIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-559 du 12 juillet 1967 (*J. O.* du 13 juillet 1967).

## SOCIETES DE CAUTION MUTUELLE DES NEGOCIANTS EN GRAINS AGREES

Proposition de loi, présentée par M. Michel HOGUET, *député*, **tendant à étendre aux sociétés de caution mutuelle des négociants en grains agréés le bénéfice du privilège conféré à l'office national interprofessionnel des céréales par l'article 23 *bis* du décret du 23 novembre 1937.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 15 décembre 1966 (*nouvel intitulé*). — Voy. : Impressions n°s 1412, 1839, 640. — **Transmission au Sénat** [16 décembre 1966] (I., n° 158). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.* — Rapport par M. Paul Guillard (rattaché pour ordre à la séance du 21 décembre 1966 [3 avril 1967] (I., n° 208). — **Discussion** [18 avril 1967] (p. 148). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Paul Guillard, rapporteur ; Abel Gauthier. — *Article unique* (p. 148). — ADOPTION (n° 99). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-359 du 24 avril 1967 (*J. O.* du 26 avril 1967).

**SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE RENOVATION URBAINE.** — Voy. : VENTE D'IMMEUBLES ET GARANTIE CONTRE LES VICES DE CONSTRUCTION (art. 9.).

**SOCIETE DONT L'ACTIF EST COMPOSE DE MARQUES DE FABRIQUE OU DE COMMERCE.** — Voy. : CESSION DE PARTS OU D'ACTIONS MISES SOUS SÉQUESTRE.

**SOCIETES MONEGASQUES.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**SONDAGES D'OPINION.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 765.

**SPECULATION FONCIERE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 783.

## STATUT DE LA MAGISTRATURE

Projet de loi organique présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 1er juillet 1967. — Voy. : Impressions, n° 282, 335, 51. — **Transmission au Sénat** [1er juillet 1967] (I., n° 356). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [1er juillet 1967] (I., n° 357). — **Discussion** [1er juillet 1967] (p. 852 et 853). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — *Articles* (p. 852). — Sur l'ensemble (*ibid.*) et par scrutin public (n° 57). — ADOPTION (n° 152). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-618 du 29 juillet 1967 (*J. O.* du 30 juillet 1967).

## STATUT DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **modifiant le statut de l'ordre des experts comptables et des comptables agréés.** — Adoption par l'Assemblée nationale le 12 décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 427, 516, 95. — **Transmission au Sénat** [14 décembre 1967] (I., n° 87). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

## STATUT DES IMMIGRES

Proposition de loi, présentée par M. Louis TALAMONI, *sénateur*, **instituant un statut des immigrés** [23 mai 1967] (I., n° 261). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

## STATUT DU FERMAGE

Proposition de loi présentée par Mme Suzanne PLOUX, *député*, **tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 3 juin 1966. — Voy : Impressions n°s 846, 1554, 493. — **Transmission au Sénat** [7 juin 1966] (I., n° 176). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Pour avis à la commission des affaires économiques et du Plan* [9 juin 1966]. — Rapport par M. Baudouin de Hauteclocque (rattaché pour ordre à la séance du 21 décembre 1966 [3 avril 1967] (I., n° 207). — **Discussion** [18 avril 1967] (p. 162 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur ; Léon David ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — **Suite de la discussion** [16 mai 1967] (p. 349 et suiv.). — *Discussion des articles* (p. 349 et suiv.). — Art. 1er (p. 349). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, tendant à remplacer la première phrase du texte proposé pour le 3e alinéa de l'article 809 du code rural, alinéa relatif au délai imparti pour l'établissement de l'état des lieux (*ibid.*) et sous-amendement par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à préciser que l'état des lieux est établi après la date d'entrée en jouissance (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Amendement par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à supprimer, au dernier alinéa de l'article 1er, les mots : « ... et, parcelle par parcelle... », observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, tendant, au dernier alinéa de l'article 1er, à préciser que les rendements moyens dont il doit être fait état sont ceux des cinq dernières années (p. 350), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3. (*ibid.*). — Amendement par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à remplacer les deux der-

niers alinéas de cet article par les dispositions suivantes : « Sont assimilées aux améliorations les réparations nécessaires à la conservation d'un bâtiment indispensable pour assurer l'exploitation du bien loué ou l'habitation du preneur, effectuées avec l'accord du bailleur par le preneur et excédant les obligations légales de ce dernier. Par dérogation à l'article 854, leur indemnisation est fixée conformément à l'article 848. En cas de vente par adjudication du bien loué, le cahier des charges doit mentionner la nature, le coût et la date des améliorations qui y ont été apportées par le preneur dans les conditions prévues aux articles 848 à 850 ci-dessous. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 351). — Art. 3 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Baudoin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du nouvel article 847-1 du code rural relatif au financement de l'indemnité due au preneur sortant (*ibid.*) et sous-amendement par M. Edgar Faure, ministre de l'agriculture, tendant à permettre au bailleur d'obtenir du preneur entrant le paiement de l'indemnité due au preneur sortant au titre des améliorations effectuées (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (p. 352). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de l'article 848 du code rural relatif à la fixation de l'indemnité suivant les catégories d'améliorations (*ibid*) ; premier sous-amendement par M. Octave Bajeux relatif au calcul de l'indemnité lorsqu'il s'agit d'améliorations aux bâtiments ou ouvrages incorporés au sol (p. 353) ; deuxième sous-amendement par M. Lucien De Montigny tendant à prévoir, dans le calcul de l'indemnité, différents taux d'amortissement des travaux, taux fixés après avis de la commission départementale des baux ruraux, d'après un barème national (*ibid.*) ; troisième sous-amendement par M. Octave Bajeux tendant à une nouvelle rédaction du paragraphe 2 du texte proposé par l'amendement et concernant le calcul de l'indemité pour les plantations (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement par M. Baudoin de Hauteclocque, rapporteur, du premier sous-amendement par M. Octave Bajeux et du second sous-amendement par M. Lucien De Montigny, retrait du troisième sous-amendement par M. Octave Bajeux (p. 355). — Après l'art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à supprimer l'article 4 *bis* pour harmonisation, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à supprimer l'article 4 *ter* pour harmonisation, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Baudoin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à supprimer l'article 5 pour harmonisation, adoption (*ibid.*) .— Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article modifiant l'article 850 du code rural, relatif aux travaux pouvant être effectués sans l'accord préalable du bailleur (p. 356) ; sous-amendement par M. Octave Bajeux, tendant à rédiger comme suit le début du deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 850 du code rural par l'amendement n° 9 rectifié *bis* : « Toutefois, peuvent être effectuées, sans l'accord préalable du bailleur, les réparations non locatives ainsi que les travaux figurant... » ; sous-amendement par M. Octave Bajeux, tendant, dans la dernière phrase du deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 850 du code rural par l'amendement n° 9 rectifié *bis*, à supprimer les mots : « pour son propre compte » (*ibid.*), observations, retrait du premier sous-amendement par M. Octave Bajeux (p. 357), adoption de l'amendement par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, et du second sous-amendement par M. Octave Bajeux (*ibid.*). — Art. additionnel 6 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 6 *bis* nouveau insérant un article 850-1 nouveau dans le code rural afin de sanctionner pénalement la pratique des « reprises » ou « pas de porte » abusifs (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 6 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 6 *ter* nouveau modifiant pour harmonisation l'article 851-1 du code rural, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 7 (p. 358). — Amendement rédactionnel par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article relatif à l'indemnisation des améliorations antérieures à la promulgation de la présente loi, observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 9 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à supprimer, pour harmonisation, le deuxième alinéa de l'article 836 du code rural qui subordonne toute modification de l'état des lieux à une autorisation du bailleur, observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Octave Bajeux ; Martial Brousse ; Jacques Descours Desacres ; Edgar Faure ; ministre de l'agriculture ; Baudouin de Hauteclocque, rapporteur ; Marcel Lebreton ; Marcel Molle ; Lucien De Montigny. — Sur l'ensemble (p. 358). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 110). — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 13 juin 1967. — Voy. : Impressions n°s 181, 223, 310, 29.

**Deuxième transmission au Sénat** [15 juin 1967] (I., n° 302). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Baudouin de Hauteclocque [20 juin 1967] (I., n° 311). — **Discussion** [20 juin 1967] (p. 708 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur ; Pierre de Félice. — *Discussion des articles* (p. 710 et suiv.). — Art. 3 (p. 710). — Amendement par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à une rédaction transactionnelle du nouvel article 847 du code rural relatif à l'indemnité pour améliorations (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (p. 711). — Amendement par M. Octave Bajeux, tendant à une nouvelle rédaction de la première phrase du texte proposé pour le paragraphe 1° de l'article 848 du code rural, phrase relative à la détermination du montant de l'indemnité en ce qui concerne les bâtiments et les ouvrages incorporés au sol (*ibid.*), observations, adoption (p. 712). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, tendant à modifier le dernier alinéa du texte proposé pour l'article 850 du code rural, alinéa relatif à la procédure applicable à défaut d'accord amiable pour la désignation de l'homme de l'art chargé de diriger les travaux affectant le gros œuvre d'un bâtiment (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Octave Bajeux ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération) ; Léon David ; Paul Guillard ; Baudouin de Hauteclocque, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 712). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 136). — DEUXIÈME LECTURE. — Adoptée par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 1er juillet 1967. — Voy. : Impressions n°s 333, 371, 56.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [22 juin 1967] (p. 729). — Election des membres de la commission [22 juin 1967] (p. 764 et 774). — **Rapport** par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur [27 juin 1967] (I., n° 329). — **Discussion** [1er juillet 1967] (p. 864 et 865). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — *Articles* (p. 864 et 865). — Sur l'ensemble (p. 865). — ADOPTION (n° 157). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-560 du 12 juillet 1967 (*J. O.* du 13 juillet 1967).

**STATUT GENERAL DES FONCTIONNAIRES**

Proposition de loi, présentée par M. Etienne DAILLY, *sénateur*, **complétant et modifiant l'article 40 de l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires** [11 mai 1967] (I., n° 243). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

**SUBVENTIONS (COMMUNES).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 771.

**SUPPLEANTS DE DEPUTES OU SENATEURS.** — Voy. : CODE ÉLECTORAL (n° 4).

# T

**TAXE A L'ESSIEU.** — Voy. : BUDGET DE 1968, art. 13.

**TAXE AU PROFIT DU FONDS DE VULGARISATION ET DE PROGRES AGRICOLE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 805.

**TAXE DE REPRISE SUR LES LIVRAISONS DE BLE ET D'ORGE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 805.

**TAXE DE RESORPTION BLE.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 804.

**TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (T. V. A.).** — Voy. : BUDGET DE 1968, art. 7, art. 8, art. 8 *bis*, art. 10, art. 11, art. 12, art. 13.

**TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES (REFORME).** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 19, 22, 23.

**TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES (VENTE AUX ETRANGERS).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 815.

**TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS**

Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **relatif à l'organisation du territoire français des Afars et des Issas.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 13 juin 1967 (*nouvel intitulé*). — Voy. : Impressions n°° 281, 307, 27. — **Transmission au Sénat** [20 juin 1967] (I., n° 304). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Prélot [20 juin 1967] (I., n° 312). — **Discussion** [20 juin 1967] (p. 700 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Billotte, ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer ; Marcel Prélot, rapporteur ; Louis Namy. — *Préambule et articles* (p. 703 et suiv.). — Préambule (p. 703). — Amendement par M. Marcel Prélot, rapporteur, tendant à remplacer : « territoire français des Afars et des Issas » par : « territoire français de l'Est africain » (*ibid.*) et amendement par M. Hamadou Barkat Gourat, tendant à remplacer : « territoire français des Afars et des Issas », par : « territoire français des Afars » (*ibid.*), observations, rejet des deux amendements (p. 704). — Articles (p. 704 et suiv.). — *Ont pris part à la discussion du préambule :* MM. Hamadou Barkat Gourat ; Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffragre universel, du règlement et d'administration générale ; Pierre Billotte, ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer. — Sur l'ensemble (p. 708). — ADOPTION (n° 135). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-521 du 3 juillet 1967 (*J. O.* du 4 juillet 1967).

**TORNADE DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS**

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 34.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 798, 816.

**TORREY CANYON (CATASTROPHE DU)**

Voy. : QUESTIONS ORALES, 776,782.

Voy. : EVÉNEMENTS DE MER.

**TOURISME.** — Voy. : ORIENTATION FONCIÈRE ET URBAINE (art. 10).

**TRANSFERTS INDUSTRIELS POUR RAISON D'URBANISATION EN VUE DE LA CREATION DE LA METROPOLE DU NORD.** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 793.

**TRANSPORTS PUBLICS (AUGMENTATION DES TARIFS).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 812.

**TRAITEMENTS ET SALAIRES.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 5.

**TRAITES ET CONVENTIONS**

1. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, autorisant l'approbation de l'accord, signé le 28 avril 1966, entre le Gouvernement de la République française, le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas et le Gouvernement de la République populaire de Pologne, relatif à la situation, en matière de sécurité sociale, des travailleurs salariés ou assimilés qui ont été occupés en France, aux Pays-Bas et en Pologne. — Adopté par l'Assemblée nationale le 27 avril 1967. — Voy. : Impressions n°s 91, 133, 7. — **Transmission au Sénat** [9 mai 1967] (I., n° 232). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Abel Gauthier [9 mai 1967] (I., n° 238). — **Discussion** [11 mai 1967] (p. 320). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Abel Gauthier, rapporteur ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération). — *Article unique* (p. 320). — ADOPTION (n° 108). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-416 du 24 mai 1967 (*J. O.* du 25 mai 1967).

2. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant la ratification de la convention consulaire signée le 28 juillet 1966 entre la République française et la République populaire hongroise.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 13 juin 1967. — Voy. : Impressions n°s 130, 270, 31. — **Transmission au Sénat** [20 juin 1967] (I., n° 305). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Pierre de Chevigny [22 juin 1967] (I., n° 320). — **Discussion** [29 juin 1967] (p. 814 et 815). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre de Chevigny, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article unique* (p. 815). — ADOPTION (n° 141). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-533 du 4 juillet 1967 (*J. O.* du 6 juillet 1967).

3. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant la ratification de la convention consulaire, du protocole et des deux échanges de lettres annexés, signés à Paris, le 18 juillet 1966, entre la France et les Etats-Unis d'Amérique.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 13 juin 1967. — Voy. : Impressions n°s 283, 306, 32. — **Transmission au Sénat** [20 juin 1967] (I., n° 306). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Pierre de Chevigny [22 juin 1967] (I., n° 321). — **Discussion** [29 juin 1967] (p. 815 et 816). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre de Chevigny, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article unique* (p. 816). — ADOPTION (n° 142). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-534 du 4 juillet 1967 (*J. O.* du 6 juillet 1967).

4. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant la ratification d'un amendement à l'article 109, paragraphe 1, de la charte des Nations Unies relatif aux conditions dans lesquelles pourra être réunie une conférence générale des membres des Nations Unies aux fins d'une revision de la charte et adopté le 20 décembre 1965 par l'Assemblée générale des Nations Unies.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 13 juin 1967. — Voy. : Impressions n°s 100, 268, 33. — **Transmission au Sénat** [20 juin 1967] (I., n° 307). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Raymond Boin [22 juin 1967] (I., n° 324). — **Discussion** [29 juin 1967] (p. 818 et 819). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Raymond Boin, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article unique* (p. 819). — Scrutin public (n° 55). — ADOPTION (n° 146). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-535 du 4 juillet 1967 (*J. O.* du 6 juillet 1967).

5. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant la ratification de la convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre Etats et ressortissants d'autres Etats, du 18 mars 1965.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 13 juin 1967. — Voy. : Impressions n°s 102, 269, 34. — **Transmission au Sénat** [20 juin 1967] (I., n° 308). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Roger Carcassonne [22 juin 1967] (I., n° 322). — **Discussion** [29 juin 1967] (p. 816 et 817). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Roger Carcassonne, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article unique* (p. 817). — ADOPTION (n° 143). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-551 du 8 juillet 1967 (*J. O.* du 11 juillet 1967).

6. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant l'approbation de l'accord de siège signé à Paris le 8 février 1967 entre le Gouvernement de la République française et la conférence internationale des contrôles d'assurances des Etats africains, français et malgache.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 13 juin 1967. — Voy. : Impressions n°s 217, 286, 35. — **Transmission au Sénat** [20 juin 1967] (I., n° 309). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Jean Péridier [22 juin 1967] (I., n° 325). — **Discussion** [29 juin 1967] (p. 817 et 818). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Roger Carcassonne, au nom de M. Jean Péridier, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article unique* (p. 818). — ADOPTION (n° 145). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** Loi n° 67-536 du 4 juillet 1967 (*J. O.* du 6 juillet 1967).

7. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant l'approbation de la convention du Conseil de l'Europe sur la responsabilité des hôteliers quant aux objets apportés par les voyageurs, ouverte à la signature le 17 décembre 1967.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 13 juin 1967. — Voy. : Impressions n°s 136, 308, 30. — **Transmission au Sénat** [20 juin 1967] (I., n° 310). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Roger Carcassonne [22 juin 1967] (I., n° 323). — **Discussion** [29 juin 1967] (p. 817). — *Sont entendus dans la*

*discussion générale :* MM. Roger Carcassonne, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article unique* (p. 817). — Scrutin public (n° 54). — ADOPTION (n° 144). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** Loi n° 67-553 du 8 juillet 1967 (*J. O.* du 11 juillet 1967).

8. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant la ratification du protocole du 22 juin 1964 prévu par l'article 8** (1) (*e*) (*ii*) **de la convention portant création d'une organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux et relatif à l'utilisation des informations techniques pour des buts autres que ceux de la technologie spatiale.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 3 octobre 1967. — Voy. : Impressions n°s 337, 380, 64. — **Transmission au Sénat.** [11 octobre 1967] (I., n° 2). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Henri Longchambon [22 novembre 1967] (I., n° 31). — **Discussion** [7 décembre 1967] (p. 2144). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Henri Longchambon, rapporteur. — *Article unique* (*ibid.*). — ADOPTION (n° 12). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** Loi n° 67-1087 du 15 décembre 1967 (*J. O.* du 16 décembre 1967).

9. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant la ratification de la Convention additionnelle à la Convention internationale concernant le transport des voyageurs et des bagages par chemins de fer (C. I. V.) du 25 février 1961, relative à la responsabilité du chemin de fer pour la mort et les blessures des voyageurs, signée le 26 février 1966.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 14 novembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 284, 366, 66. — **Transmission au Sénat** [15 novembre 1967] (I., n° 23). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Auguste Billiemaz [30 novembre 1967] (I., n° 49). — **Discussion** [7 décembre 1967] (p. 2144 et 2145). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Auguste Billiemaz, rapporteur. — *Article unique* (p. 2144). — ADOPTION (n° 13). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** Loi n° 67-1088 du 15 décembre 1967 (*J. O.* du 17 décembre 1967).

10. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant la ratification de l'accord européen pour la répression des émissions de radiodiffusion effectuées par des stations hors des territoires nationaux et relatif à cette répression.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 14 novembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 428, 484, 68. — **Transmission au Sénat** [15 novembre 1967] (I., n° 24). — Renvoi à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean Fleury [14 décembre 1967] (I., n° 86). — **Discussion** [15 décembre 1967] (p. 2353 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Fleury, rapporteur ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — *Articles* (p. 2355 et 2356). — Sur l'ensemble (p. 2356). — ADOPTION (n° 29). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1206 du 29 décembre 1967 (*J. O.* du 30 décembre 1967).

11. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant l'approbation de l'échange de lettres franco-monégasque du 9 décembre 1966 relatif à la situation des actionnaires des sociétés monégasques domiciliés en France.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 novembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 418, 509, 77. — **Transmission au Sénat** [23 novembre 1967] (I., n° 35). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Georges Portmann [7 décembre 1967] (I., n° 60). — **Discussion** [20 décembre 1967] (p. 2497). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Georges Portmann, rapporteur. — *Article unique* (p. 2497). — ADOPTION (n° 43). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1183 du 28 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

12. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant l'approbation de la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Côte-d'Ivoire, ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Abidjan le 6 avril 1966.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 novembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 420, 508, 78. — **Transmission au Sénat** [23 novembre 1967] (I., n° 36). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Georges Portmann [7 décembre 1967] (I., n° 61). — **Discussion** [20 décembre 1967] (p. 2497 et 2498). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Georges Portmann, rapporteur. — *Article unique* (p. 2498). — ADOPTION (n° 44). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1186 du 28 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

13. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant la ratification de la convention entre la République française et la République du Pakistan tendant à éviter la double imposition et l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, ensemble l'échange de lettres joint, signés à Paris le 22 juillet 1966.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 novembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 422, 506, 79. — **Transmission au Sénat** [23 novembre 1967] (I., n° 37). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Georges Portmann [7 décembre 1967] (I., n° 62). — **Discussion** [20 décembre 1967] (p. 2500). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Georges Portmann, rapporteur. — *Article unique* (p. 2500). — ADOPTION (n° 47). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1187 du 28 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

14. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant l'approbation de l'accord relatif aux questions douanières et fiscales soulevées par l'exploitation du tunnel routier sous le Mont-Blanc.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 novembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 421, 507, 80. — **Transmission au Sénat** [23 novembre 1967] (I., n° 38). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Georges Portmann [7 décembre 1967] (I., n° 63). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Georges Portmann. — *Article unique* (p. 2500). — ADOPTION (n° 46). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1188 du 28 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

15. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant l'approbation de l'échange de lettres franco-argentin du 3 octobre 1964, concernant diverses exemptions fiscales.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 novembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 465, 511, 81. — **Transmission au Sénat** [23 novembre 1967] (I., n° 39). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Georges Portmann [7 décembre 1967] (I., n° 64). — **Discussion** [2 décembre 1967] (p. 2501). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Georges Portmann, rapporteur. — *Article unique* (p. 2501). — ADOPTION (n° 49). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1182 du 28 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

16. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant l'approbation de l'échange de lettres franco-panaméen du 10 janvier 1967 concernant diverses exemptions fiscales.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 novembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 466, 510, 82. — **Transmission au Sénat** [23 novembre 1967] (I., n° 40). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Georges Portmann [7 décembre 1967] (I., n° 65). — **Discussion** [20 décembre 1967] (p. 2501). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Georges Portmann, rapporteur. — ARTICLE UNIQUE (p. 2501). — ADOPTION (n° 48). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1178 du 28 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

17. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre*, **autorisant la ratification de la convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1966.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1967. —

Voy. : Impressions n°s 578, 603, 114. — **Transmission au Sénat** [20 décembre 1967] (I., n° 107). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean Bertaud [20 décembre 1967] (I., n° 114). — **Discussion** [20 décembre 1967] (p. 2499). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Bertaud, président de la commission des affaires économiques et du Plan, et rapporteur ; André Armengaud. — *Article unique* (p. 2499). — ADOPTION (n° 45). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1184 du 28 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

18. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre,* **autorisant la ratification de la convention entre la République française et les Etats-Unis d'Amérique en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune signée à Paris le 28 juillet 1967.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 527, 586, 588, 115. — **Transmission au Sénat** [20 décembre 1967] (I., n° 108). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Georges Portmann [20 décembre 1967] (I., n° 110). — **Discussion** [20 décembre 1967] (p. 2501 et 2502). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Georges Portmann, rapporteur. — *Article unique* (p. 2502). — ADOPTION (n° 50). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1185 du 28 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

19. — Projet de loi présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre,* **autorisant l'approbation de l'accord conclu par échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques, relatif au régime fiscal des brevets, signé à Paris le 14 mars 1967.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1967. — Voy. : Impressions n°s 526, 585, 587, 116. — **Transmission au Sénat** [20 décembre 1967] (n° 109). — Renvoi à la commission de finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. André Armengaud [20 décembre 1967] (I., n° 111). — **Discussion** [20 décembre 1967] (p. 2502 et 2503). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. André Armengaud, rapporteur. — Article unique (p. 2503). — ADOPTION (n° 51). — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-1189 du 28 décembre 1967 (*J. O.* du 29 décembre 1967).

**TRAVAILLEURS SALARIES OU ASSIMILES QUI ONT ETE OCCUPES EN FRANCE, AUX PAYS-BAS ET EN POLOGNE.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

**TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE AUX NOUVELLES-HEBRIDES**

Projet de loi, présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **instituant un tribunal de première instance dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides** [15 décembre 1966] (I., n° 146). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.* — Rapport par M. Pierre Garet (rattaché pour ordre à la séance du 21 décembre 1966) [3 avril 1967] (I., n° 209). — **Discussion** [13 avril 1967] (p. 120 et 121). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Pierre Garet, rapporteur. — *Articles* (p. 121). — ADOPTION (n° 94). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale le 25 mai 1967. — Voy. : Impressions n°s 99, 216, 20. — **Transmission au Sénat (deuxième lecture)** [30 mai 1967] (I., n° 268). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre Garet [2 juin 1967] (I., n° 279). — **Discussion** [13 juin 1967] (p. 647 et 648). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Garet, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Articles* (p. 648). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 130). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** Loi n° 67-480 du 21 juin 1967 (*J. O.* du 22 juin 1967).

**TUNNEL SOUS LE MONT BLANC.** — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

# V

**VENTE C. A. F. (COUT, ASSURANCE ET FRET).** — Voy. : ASSURANCES MARITIMES (ART. 25).

**VENTES D'IMMEUBLES ET GARANTIE CONTRE LES VICES DE CONSTRUCTION**

Proposition de loi présentée par M. Robert WAGNER, *député,* **tendant à reporter la date d'application et à préciser certaines dispositions de la loi n° 67-3 du 3 janvier 1967, relative aux ventes d'immeubles à construire ou en cours de construction et à l'obligation de garantie à raison des vices de construction.** Adoptée par l'Assemblée nationale le 23 juin 1967 (*nouvel intitulé*). — Voy. Impressions n° 302, 325, 40. — **Transmission au Sénat** [27 juin 1967] (I., n° 326). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Joseph Voyant [29 juin 1967] (I., n° 338). — **Discussion** [29 juin 1967] (p. 823 et suivantes). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Joseph Voyant, rapporteur ; Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Léon Messaud. — *Discussion des articles* (p. 824 et suiv.). — Art. additionnel A nouveau (p. 824). — Amendement par M. Joseph Voyant, rapporteur, tendant à insérer avant l'article 1er, un article additionnel A nouveau disposant que : « Dans l'intitulé du chapitre III. 1 du titre VI du livre III du code civil, les mots : « ou en cours de construction » sont supprimés » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Joseph Voyant, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Observations sur la définition de la constatation de l'achèvement de l'immeuble (*ibid.*), rejet de l'article (p. 825). — Art. additionnel 4 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Joseph Voyant, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 4 *bis* nouveau disposant, pour harmonisation, que : « Dans l'intitulé de la loi n° 67-3 du 3 janvier 1967, les mots « ou en cours de construction » sont supprimés » (*ibid.*), observations, adoption (p. 826). — Art. additionnel 4 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Joseph Voyant, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 4 *ter* nouveau, disposant, pour harmonisation, que : « Dans l'article 1646-1 du code civil, les mots : « ou en cours de construction » sont supprimés » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Joseph Voyant, rapporteur, tendant à supprimer cet article prévoyant une prescription d'un an pour l'action résultant des vices rédhibitoires dans le cas prévu par l'article 1642-1 du code civil (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 6 (p. 827). — Réservé (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Observations sur les obligations financières des sociétés d'économie mixte de rénovation urbaine (*ibid.*). — Intitulé de la proposition de loi (p. 828). — Amendement par M. Joseph Voyant, rapporteur, tendant, pour harmonisation, à supprimer les mots : « ou en cours de construction » dans l'intitulé de la proposition de loi (*ibid.*), observations, adoption (*ibid*). — NOUVEL INTITULÉ : « **Proposition de loi tendant à reporter la date d'application et à préciser certaines dispositions de la loi n° 67-3 du 3 janvier 1967 relative aux ventes d'immeubles à construire et à l'obligation de garantie à raison des vices de construction** ». — Art. 6 (précédemment réservé). — Amendement par M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à prévoir, dans le texte du nouvel article 2108-1 du code civil, la constatation « par acte authentique » de l'achèvement de l'immeuble (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2. — Demande de renvoi pour seconde délibération (*ibid.*). — Amendement par M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à prévoir, dans le texte du nouvel article 1601-2 du code civil, la constatation « par acte authentique » de l'achèvement de l'immeuble, adoption (p. 830). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Léon Jozeau-Marigné ; Pierre Marcilhacy ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Jean Sauvage ; Joseph Voyant, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 830). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 150). — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 1er juillet 1967. — Voy. : Impressions n°s 381, 384, 49.

**Deuxième transmission au Sénat** [1er juillet 1967] (I., n° 347). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Joseph Voyant [1er juillet 1967] (I., n° 348). —

**Discussion** [1er juillet 1967] (p. 860 et 861). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, au nom de M. Joseph Voyant, rapporteur ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — *Article* 5 (p. 861). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 155). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

**Promulgation :** loi n° 67-547 du 7 juillet 1967 (*J. O.* du 9 juillet 1967).

**VICES DE CONSTRUCTION.** — Voy. : VENTES D'IMMEUBLES, etc.

**VIGNETTE AUTOMOBILE EN CORSE.** — Voy. : BUDGET DE 1968, art. 18.

**VIMY (COMMEMORATION DE LA BATAILLE DE).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 772, 777.

**VITICULTURE.** — Voy. : POLITIQUE AGRICOLE.

Voy : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 36.

**VOIES URBAINES.** — Voy. : ORIENTATION FONCIÈRE ET URBAINE (art. 7).

**VOIRIE NATIONALE**

Voy. : QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, 14.
Voy. : QUESTION ORALE, 794.

**VOTE PAR CORRESPONDANCE ET VOTE PAR PROCURATION.** — Voy. : CODE ÉLECTORAL.

**VITICULTEURS SINISTRES.** — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 28.

**VOSGES (TORNADE).** — Voy. : QUESTIONS ORALES, 785.

**VOTE PAR PROCURATION**

Proposition de loi, présentée par M. Jean FILIPPI, *sénateur*, **tendant à substituer le vote par procuration au vote par correspondance en ce qui concerne certaines catégories de malades** [23 mai 1967] (I., n° 256). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

# Z

**ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTE.** — Voy. : ORIENTATION FONCIERE ET URBAINE.

# TABLE DES RENSEIGNEMENTS DIVERS

## BUREAU DU SENAT

### BUREAU D'AGE

2 octobre 1967.

| SECRÉTAIRES D'AGE | SECRÉTAIRES D'AGE |
|---|---|
| MM. Hamadou BARKAT GOURAT. | MM. Pierre MAILLE. |
| Jacques PELLETIER. | Dominique PADO. |
| Michel CHAUTY. | Hector VIRON. |

### BUREAU DEFINITIF

11 octobre 1967.

| PRÉSIDENT | VICE-PRÉSIDENTS | SECRÉTAIRES | QUESTEURS |
|---|---|---|---|
| M. Gaston MONNERVILLE. | MM. André MERIC. | MM. Charles DURAND. | MM. Gérard MINVIELLE. |
| (Elu le 2 octobre 1965.) | Pierre GARET. | Gustave HEON. | Baptiste DUFEU. |
| | Mme Marie-Hélène CARDOT. | Marcel LEBRETON. | (Elus le 5 octobre 1965.) |
| | M. Maurice BAYROU. | Louis MARTIN. | Jacques MENARD. |
| | (Elus le 5 octobre 1965.) | Louis NAMY. | (Elu le 22 décembre 1965.) |
| | | Henri PARISOT. | |
| | | Paul SYMPHOR. | |
| | | Joseph VOYANT. | |
| | | (Elus le 11 octobre 1967.) | |

# LISTE ALPHABÉTIQUE

# de Mmes et MM. les Sénateurs.

**(Au 31 décembre 1967.)**

---

## A

AHMED ABDALLAH, Comores.
Hubert d'ANDIGNE, Orne.
Louis ANDRE, Calvados.
Philippe d'ARGENLIEU, Sarthe.
André ARMENGAUD, Français établis hors de France.
Emile AUBERT, Basses-Alpes.
Marcel AUDY, Corrèze.

## B

Jean de BAGNEUX, Côtes-du-Nord.
Octave BAJEUX, Nord.
Clément BALESTRA, Var.
Pierre BARBIER, Nièvre.
Jean BARDOL, Pas-de-Calais.
Hamadou BARKAT GOURAT, Territoire français des Afars et des Issas.
Edmond BARRACHIN, Seine.
André BARROUX, Puy-de-Dôme.
Maurice BAYROU, Seine.
Joseph BEAUJANNOT, Loir-et-Cher.
Jean BENE, Hérault.
Aimé BERGEAL, Seine-et-Oise.
Lucien BERNIER, Guadeloupe.
Jean BERTAUD (Seine).
Jean BERTHOIN, Isère.
Roger BESSON, Allier.
Général Antoine BETHOUART, Français établis hors de France.
Auguste BILLIEMAZ, Ain.
Jean-Pierre BLANCHET, Loire.
René BLONDELLE, Aisne.
Raymond BOIN, Haute-Marne.
Edouard BONNEFOUS, Seine-et-Oise.
Raymond BONNEFOUS, Aveyron.
Georges BONNET, Lozère.
Raymond BOSSUS, Seine.
Marcel BOULANGE, Territoire de Belfort.
Jean-Marie BOULOUX, Vienne.
Pierre BOUNEAU, Landes.
Amédée BOUQUEREL, Oise.
Pierre BOURDA, Hautes-Pyrénées.
Jean-Eric BOUSCH, Moselle.
Robert BOUVARD, Haute-Loire.
Joseph BRAYARD, Ain.
Marcel BREGEGERE, Dordogne.
Martial BROUSSE, Meuse.
Raymond BRUN , Gironde.
André BRUNEAU, Sarthe.
Julien BRUNHES, Seine.
Florian BRUYAS, Rhône.
Robert BRUYNEEL, Loir-et-Cher.

## C

Henri CAILLAVET, Lot-et-Garonne.
Roger CARCASSONNE, Bouches-du-Rhône.
Mme Marie-Hélène CARDOT, Ardennes.
Pierre CAROUS, Nord.
Maurice CARRIER, Français établis hors de France.
Marcel CHAMPEIX, Corrèze.
Michel CHAUTY, Loire-Atlantique.
Adolphe CHAUVIN, Seine-et-Oise.
Robert CHEVALIER, Sarthe.
Paul CHEVALLIER, Savoie.
Pierre de CHEVIGNY, Meurthe-et-Moselle.
Henri CLAIREAUX, Saint-Pierre-et-Miquelon.
Georges COGNIOT, Seine.
André COLIN, Finistère.
Henri CORNAT, Manche.
André CORNU, Côtes-du-Nord.
Yvon COUDE DU FORESTO, Deux-Sèvres.
Antoine COURRIERE, Aude.
Louis COURROY, Vosges.
Maurice COUTROT, Seine.
Mme Suzanne CREMIEUX, Gard.

## D

Etienne DAILLY, Seine-et-Marne.
Georges DARDEL, Seine.
Marcel DAROU, Nord.
Michel DARRAS, Pas-de-Calais.
Léon DAVID, Bouches-du-Rhône.
Jean DEGUISE, Aisne.
Alfred DEHE, Nord.
Roger DELAGNES, Bouches-du-Rhône.
Claudius DELORME, Rhône.
Mme Renée DERVAUX, Seine.
Jacques DESCOURS DESACRES, Calvados.
Henri DESSEIGNE, Loire.
André DILIGENT, Nord.
Paul DRIANT, Moselle.
Emile DUBOIS, Nord.
Hector DUBOIS, Oise.
Roger DUCHET, Côte-d'Or.
Jacques DUCLOS, Seine.
Baptiste DUFEU, Isère.
André DULIN, Charente-Maritime.
Charles DURAND, Cher.
Hubert DURAND, Vendée.
Emile DURIEUX, Pas-de-Calais.

## E

Jean ERRECART, Basses-Pyrénées
Fernand ESSEUL, Maine-et-Loire.
Yves ESTEVE, Ille-et-Vilaine.

## F

Paul FAVRE, Haute-Savoie.
Pierre de FELICE, Loiret.
Jules FIL, Aude.
Jean FILIPPI, Corse.
Jean FLEURY, Seine.
Marcel FORTIER, Indre-et-Loire.
André FOSSET, Seine.
Charles FRUH, Seine.

## G

Général Jean GANEVAL, Seine.
Pierre GARET, Somme.
Abel GAUTHIER, Puy-de-Dôme.
Lucien GAUTIER, Maine-et-Loire.
Jean GEOFFROY, Vaucluse.
François GIACOBBI, Corse.
Victor GOLVAN, Morbihan.
Lucien GRAND, Charente-Maritime.
Jean GRAVIER, Jura.
Robert GRAVIER, Meurthe-et-Moselle.
Léon-Jean GREGORY, Pyrénées-Orientales.
Louis GROS, Français établis hors de France.
Paul GUILLARD, Loire-Atlantique.
Paul GUILLAUMOT, Yonne.
Louis GUILLOU, Finistère.
Marcel GUISLAIN, Nord.
Raymond GUYOT, Seine.

## H

Roger du HALGOUET, Ille-et-Vilaine.
Yves HAMON, Finistère.
Baudouin de HAUTECLOCQUE, Pas-de-Calais.
Henri HENNEGUELLE, Pas-de-Calais.
Jacques HENRIET, Doubs.
Gustave HEON, Eure.
Roger HOUDET, Seine-Maritime.

## I

Alfred ISAUTIER, Réunion.

## J

René JAGER, Moselle.
Eugène JAMAIN, Cher.
Léon JOZEAU-MARIGNE, Manche.
Louis JUNG, Bas-Rhin.

## K

Michel KAUFFMANN, Bas-Rhin.
Michel KISTLER, Bas-Rhin.

## L

Jean LACAZE, Tarn-et-Garonne.
Roger LACHEVRE, Seine-et-Oise.
Jean de LACHOMETTE, Haute-Loire.
Henri LAFLEUR, Nouvelle-Calédonie.
Pierre de LA GONTRIE, Savoie.
Maurice LALLOY, Seine-et-Marne.
Marcel LAMBERT, Morbihan.
Georges LAMOUSSE, Haute-Vienne.
Joseph-Pierre LANET, Seine.
Adrien LAPLACE, Tarn-et-Garonne.
Robert LAURENS, Aveyron.
Charles LAURENT-THOUVEREY, Jura.
Guy de LA VASSELAIS, Eure-et-Loir.
Arthur LAVY, Haute-Savoie.
Edouard LE BELLEGOU, Var.
Marcel LEBRETON, Seine-Maritime.
Jean LECANUET, Seine-Maritime.
Modeste LEGOUEZ, Eure.
Marcel LEGROS, Saône-et-Loire.
Marcel LEMAIRE, Marne.
Bernard LEMARIE, Côtes-du-Nord.
François LEVACHER, Eure-et-Loir.
Paul LEVEQUE, Seine-et-Marne.
Jean LHOSPIED, Nièvre.
Robert LIOT, Nord.
Henri LONGCHAMBON, Français établis hors de France.
Henry LOSTE, Wallis et Futuna.
Jean-Marie LOUVEL, Calvados.

## M

Pierre MAILHE, Hautes-Pyrénées.
Pierre MAILLE, Somme.
Pierre MARCILHACY, Charente.
Georges MARIE-ANNE, Martinique.
André MAROSELLI, Haute-Saône.
Georges MARRANE, Seine.
Louis MARTIN, Loire.
Marcel MARTIN, Meurthe-et-Moselle.
Paul MASSA, Alpes-Maritimes.
Jacques MASTEAU, Vienne.
Pierre-René MATHEY, Haute-Marne.
Marcel MATHY, Saône-et-Loire.
Jacques MENARD, Deux-Sèvres.
Roger MENU, Marne.
André MERIC, Haute-Garonne.
Léon MESSAUD, Haute-Garonne.
Gérard MINVIELLE, Landes.
Paul MISTRAL, Isère.
Marcel MOLLE, Ardèche.
Max MONICHON, Gironde.
Gaston MONNERVILLE, Lot.
François MONSARRAT, Tarn.
Claude MONT, Loire.
Geoffroy de MONTALEMBERT, Seine-Maritime.
André MONTEIL, Finistère.
Lucien DE MONTIGNY, Mayenne.
Gabriel MONTPIED, Puy-de-Dôme.
Roger MOREVE, Indre.
André MORICE, Loire-Atlantique.
Léon MOTAIS DE NARBONNE, Français établis hors de France.
Marius MOUTET, Drôme.

## N

Louis NAMY, Seine-et-Oise.
Jean NATALI, Oise.
Jean NAYROU, Ariège.
Jean NOURY, Ille-et-Vilaine.

## P

Dominique PADO, Seine.
Gaston PAMS, Pyrénées-Orientales.
Henri PARISOT, Vosges.
Guy PASCAUD, Charente.
François PATENOTRE, Aube.
Paul PAULY, Creuse.
Marc PAUZET, Gironde.
Marcel PELLENC, Vaucluse.
Paul PELLERAY, Orne.
Jacques PELLETIER, Aisne.
Lucien PERDEREAU, Loiret.
Jean PERIDIER, Hérault.
Hector PESCHAUD, Cantal.
Général Ernest PETIT, Seine.
Guy PETIT, Basses-Pyrénées.
Gustave PHILIPPON, Haute-Vienne.
Paul PIALES, Cantal.
André PICARD, Côte-d'Or.
Jules PINSARD, Saône-et-Loire.
Auguste PINTON, Rhône.
André PLAIT, Yonne.
Alain POHER, Seine-et-Oise.
Alfred POROI, Polynésie française.
Georges PORTMANN, Gironde.
Roger POUDONSON, Pas-de-Calais.
Marcel PRELOT, Doubs.
Henri PRETRE, Haute-Saône.
Pierre PROST, Seine-et-Oise.

## R

Mme Irma RAPUZZI, Bouches-du-Rhône.
Jacques RASTOIN, Bouches-du-Rhône.
Joseph RAYBAUD, Alpes-Maritimes.
Georges REPIQUET, Réunion.
Etienne RESTAT, Lot-et-Garonne.
Paul RIBEYRE, Ardèche.
Eugène RITZENTHALER, Haut-Rhin.
Eugène ROMAINE, Creuse.
Vincent ROTINAT, Indre.
Alex ROUBERT, Alpes-Maritimes.
Georges ROUGERON, Allier.
Pierre ROY, Vendée.

## S

Maurice SAMBRON, Loire-Atlantique.
Jean SAUVAGE, Maine-et-Loire.
François SCHLEITER, Meuse.
Robert SCHMITT, Moselle.
Albert SEMPE, Gers.
Charles SINSOUT, Dordogne.
Edouard SOLDANI, Var.
Robert SOUDANT, Marne.
Jacques SOUFFLET, Seine-et-Oise.
Charles SURAN, Haute-Garonne.
Paul SYMPHOR, Martinique.

## T

Edgar TAILHADES, Gard.
Louis TALAMONI, Seine.
Roger THIEBAULT, Seine-Maritime.
Mme Jeannette THOREZ-VERMEERSCH, Seine.
René TINANT, Ardennes.
Jean-Louis TINAUD, Basses-Pyrénées.
René TORIBIO, Guadeloupe.
Henri TOURNAN, Gers.
Ludovic TRON, Hautes-Alpes.

## V

Raoul VADEPIED, Mayenne.
Camille VALLIN, Rhône.
Jacques VASSOR, Indre-et-Loire.
Fernand VERDEILLE, Tarn.
Maurice VERILLON, Drôme.
Jacques VERNEUIL, Charente-Maritime.
Jean-Louis VIGIER, Seine.
Robert VIGNON, Guyane.
Hector VIRON, Nord.
Joseph VOYANT, Rhône.

## W

Paul WACH, Bas-Rhin.
Raymond de WAZIERES, Somme.

## Y

Michel YVER, Manche.
Joseph YVON, Morbihan.

## Z

Modeste ZUSSY, Haut-Rhin.
Charles ZWICKERT, Haut-Rhin.

---

## Modifications survenues du 1er janvier au 31 décembre 1967.

| SÉNATEURS | CIRCONSCRIPTION | MOTIF | DATE | REMPLACÉ PAR : | DATE |
|---|---|---|---|---|---|
| MM. Michel CHAMPLEBOUX... | Puy-de-Dôme. | Décès. | 8 mars 1967. | MM. André BARROUX ..... | 14 mars 1967. |
| Jacques BAUMEL ..... | Seine. | Député. | 12 mars 1967 (opte le 3 avril 1967). | Dominique PADO ..... | 3 avril 1967. |
| Daniel BENOIST ..... | Nièvre. | Député. | 12 mars 1967. | Jean LHOSPIED ..... | 12 juin 1967. |
| Jacques BORDENEUVE.... | Lot-et-Garonne. | Député. | 12 mars 1967. | Henri CAILLAVET ..... | 12 juin 1967. |
| Bernard CHOCHOY ..... | Pas-de-Calais. | Député. | 12 mars 1967. | Henri HENNEGUELLE ... | 3 avril 1967. |
| Michel DURAFOUR ..... | Loire. | Député. | 12 mars 1967. | Jean-Pierre BLANCHET.... | 12 juin 1967. |
| Georges GUILLE ..... | Aude. | Député. | 12 mars 1967. | Jules FIL ..... | 12 juin 1967. |
| Roger LAGRANGE ..... | Saône-et-Loire. | Député. | 12 mars 1967. | Marcel MATHY ..... | 12 juin 1967. |
| Pierre METAYER ..... | Seine-et-Oise. | Député. | 12 mars 1967. | Aimé BERGEAL ..... | 3 avril 1967. |
| Charles NAVEAU ..... | Nord. | Député. | 12 mars 1967. | Marcel GUISLAIN ..... | 3 avril 1967. |
| Bernard LAFAY ..... | Seine. | Député. | 12 mars 1967. | Joseph-Pierre LANET ..... | 18 avril 1967. |
| Jacques RICHARD ..... | Seine-et-Oise. | Député. | 12 mars 1967. | Pierre PROST ..... | 16 mai 1967. |
| Adolphe DUTOIT ..... | Nord. | Démission. | 11 mai 1967. | Hector VIRON ..... | 17 mai 1967. |
| Emile CLAPAREDE ..... | Hérault. | Décès. | 3 août 1967. | | |
| Gustave ALRIC ..... | Aube. | Décès. | 17 octobre 1967. | | |

# LISTE DE Mmes ET MM. LES SÉNATEURS par circonscriptions électorales.

**(Au 31 décembre 1967)** (1).

## A) DEPARTEMENTS METROPOLITAINS

**Ain** (2 sénateurs).

M. Auguste BILLIEMAZ.
M. Joseph BRAYARD.

**Aisne** (3 sénateurs).

M. René BLONDELLE.
M. Jean DEGUISE.
M. Jacques PELLETIER.

**Allier** (2 sénateurs).

M. Roger BESSON.
M. Georges ROUGERON.

**Alpes (Basses-)** (1 sénateur).

M. Emile AUBERT.

**Alpes (Hautes-)** (1 sénateur).

M. Ludovic TRON.

**Alpes-Maritimes** (3 sénateurs).

M. Paul MASSA.
M. Joseph RAYBAUD.
M. Alex ROUBERT.

**Ardèche** (2 sénateurs).

M. Marcel MOLLE.
M. Paul RIBEYRE.

**Ardennes** (2 sénateurs).

Mme Marie-Hélène CARDOT.
M. René TINANT.

**Ariège** (1 sénateur).

M. Jean NAYROU.

**Aube** (2 sénateurs).

M. François PATENOTRE.
M. N...

**Aude** (2 sénateurs).

M. Antoine COURRIERE.
M. Jules FIL.

**Aveyron** (2 sénateurs).

M. Raymond BONNEFOUS.
M. Robert LAURENS.

**Belfort (Territoire de)** (1 sénateur).

M. Marcel BOULANGE,

**Bouches-du-Rhône** (5 sénateurs).

M. Roger CARCASSONNE.
M. Léon DAVID.
M. Roger DELAGNES.
Mlle Irma RAPUZZI.
M. Jacques RASTOIN.

**Calvados** (3 sénateurs).

M. Louis ANDRE.
M. Jacques DESCOURS DESACRES.
M. Jean-Marie LOUVEL.

**Cantal** (2 sénateurs).

M. Hector PESCHAUD.
M. Paul PIALES.

**Charente** (2 sénateurs).

M. Pierre MARCILHACY.
M. Guy PASCAUD.

**Charente-Maritime** (3 sénateurs).

M. André DULIN.
M. Lucien GRAND.
M. Jacques VERNEUIL.

**Cher** (2 sénateurs).

M. Charles DURAND.
M. Eugène JAMAIN.

**Corrèze** (2 sénateurs).

M. Marcel AUDY.
M. Marcel CHAMPEIX.

**Corse** (2 sénateurs).

M. Jean FILIPPI.
M. François GIACOBBI.

**Côte-d'Or** (2 sénateurs).

M. Roger DUCHET.
M. André PICARD.

**Côtes-du-Nord** (3 sénateurs).

M. Jean de BAGNEUX.
M. André CORNU.
M. Bernard LEMARIE.

**Creuse** (2 sénateurs).

M. Paul PAULY.
M. Eugène ROMAINE.

**Dordogne** (2 sénateurs).

M. Marcel BREGEGERE.
M. Charles SINSOUT.

**Doubs** (2 sénateurs).

M. Jacques HENRIET.
M. Marcel PRELOT.

**Drôme** (2 sénateurs).

M. Marius MOUTET.
M. Maurice VERILLON.

**Eure** (2 sénateurs).

M. Gustave HEON.
M. Modeste LEGOUEZ.

**Eure-et-Loir** (2 sénateurs).

M. Guy de LA VASSELAIS.
M. François LEVACHER.

**Finistère** (4 sénateurs).

M. André COLIN.
M. Louis GUILLOU.
M. Yves HAMON.
M. André MONTEIL.

**Gard** (2 sénateurs).

Mme Suzanne CREMIEUX.
M. Edgar TAILHADES.

**Garonne (Haute-)** (3 sénateurs).

M. André MERIC.
M. Léon MESSAUD.
M. Charles SURAN.

**Gers** (2 sénateurs).

M. Albert SEMPE.
M. Henri TOURNAN.

**Gironde** (4 sénateurs).

M. Raymond BRUN.
M. Max MONICHON.
M. Marc PAUZET.
M. Georges PORTMANN.

**Hérault** (3 sénateurs).

M. Jean BENE.
M. Jean PERIDIER.
M. N...

**Ille-et-Vilaine** (3 sénateurs).

M. Yves ESTEVE.
M. Roger du HALGOUET.
M. Jean NOURY.

**Indre** (2 sénateurs).

M. Roger MOREVE.
M. Vincent ROTINAT.

**Indre-et-Loire** (2 sénateurs).

M. Marcel FORTIER.
M. Jacques VASSOR.

**Isère** (3 sénateurs).

M. Jean BERTHOIN.
M. Baptiste DUFEU.
M. Paul MISTRAL.

(1) Pour les modifications survenues du 1er janvier au 31 décembre 1967, voir tableau page précédente.

**Jura** (2 sénateurs).

M. Jean GRAVIER.
M. Charles LAURENT-THOUVEREY.

**Landes** (2 sénateurs).

M. Pierre BOUNEAU.
M. Gérard MINVIELLE.

**Loir-et-Cher** (2 sénateurs).

M. Joseph BEAUJANNOT.
M. Robert BRUYNEEL.

**Loire** (4 sénateurs).

M. Jean-Pierre BLANCHET.
M. Henri DESSEIGNE.
M. Louis MARTIN.
M. Claude MONT.

**Loire (Haute-)** (2 sénateurs).

M. Robert BOUVARD.
M. Jean de LACHOMETTE.

**Loire-Atlantique** (4 sénateurs).

M. Michel CHAUTY.
M. Paul GUILLARD.
M. André MORICE.
M. Maurice SAMBRON.

**Loiret** (2 sénateurs).

M. Pierre de FELICE.
M. Lucien PERDEREAU.

**Lot** (1 sénateur).

M. Gaston MONNERVILLE.

**Lot-et-Garonne** (2 sénateurs).

M. Henri CAILLAVET.
M. Etienne RESTAT.

**Lozère** (1 sénateur).

M. Georges BONNET.

**Maine-et-Loire** (3 sénateurs).

M. Fernand ESSEUL.
M. Lucien GAUTIER.
M. Jean SAUVAGE.

**Manche** (3 sénateurs).

M. Henri CORNAT.
M. Léon JOZEAU-MARIGNE.
M. Michel YVER.

**Marne** (3 sénateurs).

M. Marcel LEMAIRE.
M. Roger MENU.
M. Robert SOUDANT.

**Marne (Haute-)** (2 sénateurs).

M. Raymond BOIN.
M. Pierre MATHEY.

**Mayenne** (2 sénateurs).

M. Lucien DE MONTIGNY.
M. Raoul VADEPIED.

**Meurthe-et-Moselle** (3 sénateurs).

M. Pierre de CHEVIGNY.
M. Robert GRAVIER.
M. Marcel MARTIN.

**Meuse** (2 sénateurs).

M. Martial BROUSSE.
M. François SCHLEITER.

**Morbihan** (3 sénateurs).

M. Victor GOLVAN.
M. Marcel LAMBERT.
M. Joseph YVON.

**Moselle** (4 sénateurs).

M. Jean-Eric BOUSCH.
M. Paul DRIANT.
M. René JAGER.
M. Robert SCHMITT.

**Nièvre** (2 sénateurs).

M. Pierre BARBIER.
M. Jean LHOSPIED.

**Nord** (9 sénateurs).

M. Octave BAJEUX.
M. Pierre CAROUS.
M. Marcel DAROU.
M. Alfred DEHE.
M. André DILIGENT.
M. Emile DUBOIS.
M. Marcel GUISLAIN.
M. Robert LIOT.
M. Hector VIRON.

**Oise** (3 sénateurs).

M. Amédée BOUQUEREL.
M. Hector DUBOIS.
M. Jean NATALI.

**Orne** (2 sénateurs).

M. Hubert d'ANDIGNE.
M. Paul PELLERAY.

**Pas-de-Calais** (6 sénateurs).

M. Jean BARDOL.
M. Michel DARRAS.
M. Emile DURIEUX.
M. Baudoin de HAUTECLOCQUE.
M. Henri HENNEGUELLE.
M. Roger POUDONSON.

**Puy-de-Dôme** (3 sénateurs).

M. André BARROUX.
M. Abel GAUTHIER.
M. Gabriel MONTPIED.

**Pyrénées (Basses-)** (3 sénateurs).

M. Jean ERRECART.
M. Guy PETIT.
M. Jean-Louis TINAUD.

**Pyrénées (Hautes-)** (2 sénateurs).

M. Pierre BOURDA.
M. Pierre MAILHE.

**Pyrénées-Orientales** (2 sénateurs).

M. Léon-Jean GREGORY.
M. Gaston PAMS.

**Rhin (Bas-)** (4 sénateurs).

M. Louis JUNG.
M. Michel KAUFFMANN.
M. Michel KISTLER.
M. Paul WACH.

**Rhin (Haut-)** (3 sénateurs).

M. Eugène RITZENTHALER.
M. Modeste ZUSSY.
M. Charles ZWICKERT.

**Rhône** (5 sénateurs).

M. Florian BRUYAS.
M. Claudius DELORME.
M. Auguste PINTON.
M. Camille VALLIN.
M. Joseph VOYANT.

**Saône (Haute-)** (2 sénateurs).

M. André MAROSELLI.
M. Henri PRETRE.

**Saône-et-Loire** (3 sénateurs).

M. Marcel LEGROS.
M. Marcel MATHY.
M. Jules PINSARD.

**Sarthe** (3 sénateurs).

M. Philippe d'ARGENLIEU.
M. André BRUNEAU.
M. Robert CHEVALIER.

**Savoie** (2 sénateurs).

M. Paul CHEVALLIER.
M. Pierre de LA GONTRIE.

**Savoie (Haute-)** (2 sénateurs).

M. Paul FAVRE.
M. Arthur LAVY.

**Seine** (22 sénateurs).

M. Edmond BARRACHIN.
M. Maurice BAYROU.
M. Jean BERTAUD.
M. Raymond BOSSUS.
M. Julien BRUNHES.
M. Georges COGNIOT.
M. Maurice COUTROT.
M. Georges DARDEL.
Mme Renée DERVAUX.
M. Jacques DUCLOS.
M. Jean FLEURY.
M. André FOSSET.
M. Charles FRUH.
M. le général Jean GANEVAL.
M. Raymond GUYOT.
M. Joseph-Pierre LANET.
M. Georges MARRANE.
M. Dominique PADO.
M. le général Ernest PETIT.
M. Louis TALAMONI.
Mme Jeanne THOREZ-VERMEERSCH.
M. Jean-Louis VIGIER.

**Seine-Maritime** (5 sénateurs).

M. Roger HOUDET.
M. Marcel LEBRETON.
M. Jean LECANUET.
M. Geoffroy de MONTALEMBERT.
M. Roger THIEBAULT.

**Seine-et-Marne** (3 sénateurs).

M. Etienne DAILLY.
M. Maurice LALLOY.
M. Paul LEVEQUE.

**Seine-et-Oise** (8 sénateurs).

M. Aimé BERGEAL.
M. Edouard BONNEFOUS.
M. Adolphe CHAUVIN.
M. Roger LACHEVRE.
M. Louis NAMY.
M. Alain POHER.
M. Pierre PROST.
M. Jacques SOUFFLET.

**Sèvres (Deux-)** (2 sénateurs).

M. Yvon COUDE DU FORESTO.
M. Jacques MENARD.

**Somme** (3 sénateurs).

M. Pierre GARET.
M. Pierre MAILLE.
M. Raymond de WAZIERES.

**Tarn** (2 sénateurs).

M. François MONSARRAT.
M. Fernand VERDEILLE.

**Tarn-et-Garonne** (2 sénateurs).

M. Jean LACAZE.
M. Adrien LAPLACE.

**Var** (3 sénateurs).

M. Clément BALESTRA.
M. Edouard LE BELLEGOU.
M. Edouard SOLDANI.

**Vaucluse** (2 sénateurs).

M. Jean GEOFFROY.
M. Marcel PELLENC.

**Vendée** (2 sénateurs).

M. Hubert DURAND.
M. Pierre ROY.

**Vienne** (2 sénateurs).

M. Jean-Marie BOULOUX.
M. Jacques MASTEAU.

**Vienne (Haute-)** (2 sénateurs).

M. Georges LAMOUSSE.
M. Gustave PHILIPPON.

**Vosges** (2 sénateurs).

M. Louis COURROY.
M. Henri PARISOT.

**Yonne** (2 sénateurs).

M. Paul GUILLAUMOT.
M. André PLAIT.

## B) DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

**Guadeloupe** (2 sénateurs).

M. Lucien BERNIER.
M. René TORIBIO.

**Guyane** (1 sénateur).

M. Robert VIGNON.

**Martinique** (2 sénateurs).

M. Georges MARIE-ANNE.
M. Paul SYMPHOR.

**La Réunion** (2 sénateurs).

M. Alfred ISAUTIER.
M. Georges REPIQUET.

NOTA. — Pour les modifications survenues du 1er janvier au 31 décembre 1967, voir tableau p. .

## C) TERRITOIRES D'OUTRE-MER

**Comores** (1 sénateur).

M. Ahmed ABDALLAH.

**Territoires français des Afars et des Issas** (1 sénateur).

M. Hamadou BARKAT GOURAT.

**Nouvelle-Calédonie** (1 sénateur).

M. Henri LAFLEUR.

**Polynésie française** (1 sénateur).

M. Alfred POROI.

**Iles Wallis et Futuna** (1 sénateur).

M. Henry LOSTE.

**Saint-Pierre et Miquelon** (1 sénateur).

M. Henri CLAIREAUX.

## D) SENATEURS REPRESENTANT LES FRANÇAIS ETABLIS HORS DE FRANCE

(6 sénateurs).

MM. André ARMENGAUD,
le général Antoine BETHOUART, Maurice CARRIER, Louis GROS, Henri LONGCHAMBON et Léon MOTAIS DE NARBONNE.

# LISTES DES MEMBRES DES GROUPES

## remises à la Présidence du Sénat le 10 octobre 1967

Composition au 31 décembre 1967, avec les modifications des listes remises le 5 octobre 1966 (intervenues du 1er janvier au 10 octobre 1967) et les modifications des listes remises le 10 octobre 1967 (intervenues du 11 octobre au 31 décembre 1967).

### GROUPE COMMUNISTE

(13 membres.)

MM. Jean Bardol, Raymond Bossus, Georges Cogniot, Léon David, Mme Renée Dervaux, MM. Jacques Duclos, Raymond Guyot, Georges Marrane, Louis Namy, Louis Talamoni, Mme Jeannette Thorez-Vermeersch, MM. Camille Valin, Hector Viron.

*Apparenté aux termes de l'article 6 du règlement.*

(1 membre.)

M. le général Ernest Petit.

*Le président du groupe,*
JACQUES DUCLOS.

MODIFICATIONS. — Démission de M. Adolphe Dutoit (11 mai 1967) ; inscription de M. Hector Viron (16 mai 1967).

### GROUPE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE

(45 membres.)

MM. Marcel Audy, Pierre Barbier, Jean Berthoin, Auguste Billiemaz, Raymond Boin, Edouard Bonnefous, Pierre Bourda, Joseph Brayard, Raymond Brun, Henri Caillavet, Paul Chevallier, André Cornu, Mme Suzanne Crémieux, MM. Etienne Dailly, Baptiste Dufeu, André Dulin, Pierre de Félice, Jean Filippi, François Giacobbi, Lucien Grand, Gustave Héon, Pierre de La Gontrie, Joseph-Pierre Lanet, Charles Laurent-Thouverey, Henri Longchambon, Pierre Mailhe, André Maroselli, Jacques Masteau, Pierre-René Mathey, Gaston Monnerville, François Monsarrat, Roger Morève, André Morice, Gaston Pams, Guy Pascaud, Marcel Pellenc, Jules Pinsard, Auguste Pinton, Joseph Raybaud, Etienne Restat, Eugène Romaine, Vincent Rotinat, Charles Sinsout, Jacques Verneuil, Raymond de Wazières.

*Apparenté aux termes de l'article 6 du Règlement.*

(1 membre.)

M. Jacques Pelletier.

*Rattaché administrativement aux termes de l'article 6 du Règlement.*

(1 membre.)

M. Paul Massa.

*Le président du groupe,*
PIERRE DE LA GONTRIE.

MODIFICATIONS. — Inscription de M. Pierre Mailhe (21 janvier 1967) ; élection de M. Jacques Bordeneuve à l'Assemblée nationale (12 mars 1967) ; élection régularisée de M. Bernard Lafay à l'Assemblée nationale (18 avril 1967) ; inscription de M. Joseph Lanet (18 avril 1967) et de M. Henri Caillavet (15 juin 1967) ; décès de M. Emile Claparède (3 août 1967).

### GROUPE DE L'UNION POUR LA NOUVELLE REPUBLIQUE

(21 membres.)

MM. Philippe d'Argenlieu, Hamadou Barkat Gourat, Maurice Bayrou, Jean Bertaud, Amédée Bouquerel, Jean-Eric Bousch, Pierre Carous, Maurice Carrier, Robert Chevalier, Yves Estève, Jean Fleury, Victor Golvan, Roger du Halgouet, Robert Liot, Geoffroy de Montalembert, Jean Natali, Marcel Prélot, Georges Repiquet, Eugène Ritzenthaler, Jacques Soufflet, Modeste Zussy.

*Apparentés aux termes de l'article 6 du Règlement.*

(5 membres.)

MM. Ahmed Abdallah, Marcel Fortier, Alfred Paroï, Robert Schmitt, Robert Vignon.

*Rattaché administrativement aux termes de l'article 6 du Règlement.*

(1 membre.)

M. Maurice Lalloy.

*Le président du groupe,*
JACQUES SOUFFLET.

MODIFICATIONS. — Election de M. Jacques Baumel à l'Assemblée nationale (option le 3 avril 1967) ; élection régularisée de M. Jacques Richard à l'Assemblée nationale (16 mai 1967) ; inscription de M. Lucien Gautier (30 novembre 1967).

## GROUPE DES REPUBLICAINS INDEPENDANTS

(59 membres.)

MM. Hubert d'Andigné, Louis André, André Armengaud, Jean de Bagneux, Edmond Barrachin, Joseph Beaujannot, Raymond Bonnefous, Georges Bonnet, Robert Bouvard, Julien Brunhes, Florian Bruyas, Robert Bruyneel, Pierre de Chevigny, Henri Cornat, Louis Courroy, Alfred Dehé, Jacques Descours Desacres, Paul Driant, Roger Duchet, Hubert Durand, Fernand Esseul, Charles Fruh, le général Jean Ganeval, Pierre Garet, Lucien Gautier, Robert Gravier, Louis Gros, Paul Guillard, Paul Guillaumot, Jacques Henriet, Roger Houdet, Alfred Isautier, Léon Jozeau-Marigné, Roger Lachèvre, Henri Lafleur, Marcel Lambert, Robert Laurens, Arthur Lavy, Marcel Lebreton, Modeste Legouez, Marcel Legros, Paul Lévêque, Henry Loste, Jacques Ménard, Dominique Pado, Henri Parisot, François Patenôtre, Paul Pelleray, Guy Petit, André Picard, André Plait, Georges Portmann, Henri Prêtre, Jacques Rastoin, Pierre Roy, Maurice Sambron, François Schleiter, Jean-Louis Vigier, Michel Yver.

*Apparentés aux termes de l'article 6 du Règlement.*

(2 membres.)

MM. André Bruneau, Jean-Louis Tinaud.

*Le président du groupe,*
FRANÇOIS SCHLEITER.

MODIFICATIONS. — Inscription de M. Dominique Pado (4 avril 1967) ; décès de M. Gustave Alric (17 octobre 1967) ; démission de M. Lucien Gautier (30 novembre 1967).

---

## GROUPE DES REPUBLICAINS POPULAIRES ET DU CENTRE DEMOCRATIQUE

(38 membres.)

MM. Octave Bajeux, le général Béthouart, Mme Marie-Hélène Cardot, MM. Adolphe Chauvin, André Colin, Yvon Coudé du Foresto, Jean Deguise, Henri Desseigne, André Diligent, Jean Errecart, Paul Favre, André Fosset, Jean Gravier, Louis Guillou, Yves Hamon, René Jager, Louis Jung, Michel Kauffmann, Michel Kistler, Jean Lecanuet, Bernard Lemarié, Jean-Marie Louvel, Pierre Maille, Roger Menu, André Monteil, Lucien de Montigny, Léon Motais de Narbonne, Jean Noury, Alain Poher, Robert Poudonson, Jean Sauvage, Robert Soudant, René Tinant, Raoul Vadepied, Joseph Voyant, Paul Wach, Joseph Yvon, Charles Zwickert.

*Rattaché administrativement aux termes de l'article 6 du Règlement.*

(1 membre.)

M. Claude Mont.

*Le président du groupe,*
ANDRÉ COLIN.

## GROUPE DU CENTRE REPUBLICAIN D'ACTION RURALE ET SOCIALE

(18 membres.)

MM. René Blondelle, Pierre Bouneau, Martial Brousse, Claudius Delorme, Hector Dubois, Charles Durand, Baudouin de Hauteclocque, Eugène Jamain, Jean de Lachomette, Marcel Lemaire, François Levacher, Marcel Molle, Max Monichon, Marc Pauzet, Lucien Perdereau, Hector Peschaud, Paul Piales, Jacques Vassor.

*Le président du groupe,*
HECTOR PESCHAUD.

---

## GROUPE SOCIALISTE

(51 membres.)

MM. Clément Balestra, André Barroux, Jean Bène, Aimé Bergeal, Lucien Bernier, Roger Besson, Marcel Boulangé, Marcel Brégégère, Roger Carcassonne, Marcel Champeix, Antoine Courrière, Maurice Coutrot, Georges Dardel, Marcel Darou, Michel Darras, Roger Delagnes, Emile Dubois, Emile Durieux, Jules Fil, Abel Gauthier, Jean Geoffroy, Léon-Jean Grégory, Marcel Guislain, Henri Henneguelle, Georges Lamousse, Edouard Le Bellegou, Jean Lhospied, Marcel Mathy, André Méric, Léon Messaud, Gérard Minvielle, Paul Mistral, Gabriel Montpied, Marius Moutet, Jean Nayrou, Paul Pauly, Jean Péridier, Gustave Philippon, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Alex Roubert, Georges Rougeron, Abel Sempé, Edouard Soldani, Charles Suran, Paul Symphor, Edgar Tailhades, Roger Thiébault, René Toribio, Henri Tournan, Fernand Verdeille, Maurice Vérillon.

*Apparentés aux termes de l'article 6 du Règlement.*

(2 membres.)

MM. Henri Claireaux, Ludovic Tron.

*Le président du groupe,*
ANTOINE COURRIÈRE.

MODIFICATIONS. — Décès de M. Michel Champleboux (8 mars 1967) ; élection à l'Assemblée nationale de MM. Bernard Chochoy, Charles Naveau, Georges Guille, Roger Lagrange, Daniel Benoist, Pierre Métayer (12 mars 1967) ; inscription de MM. André Barroux, Aimé Bergeal, Marcel Guislain, Henri Henneguelle (3 avril 1967) ; inscription de MM. Jules Fil, Marcel Mathy (15 juin 1967) ; inscription de M. Jean Lhospied (22 juin 1967) ; démission de M. Emile Aubert (7 juillet 1967).

---

## SENATEURS NON INSCRITS A UN GROUPE POLITIQUE

(13 sénateurs.)

MM. Emile Aubert, Jean-Pierre Blanchet, Jean-Marie Bouloux, Michel Chauty, Jean Lacaze, Adrien Laplace, Guy de La Vasselais, Pierre Marcilhacy, Georges Marie-Anne, Louis Martin, Marcel Martin, Pierre Prost, Paul Ribeyre.

MODIFICATIONS. — M. Pierre Mailhe (jusqu'au 21 janvier 1967) ; élection à l'Assemblée nationale de M. Michel Durafour (12 mars 1967) ; M. André Barroux (du 13 mars 1967 au 3 avril 1967) ; M. Pierre Prost (15 mai 1967) ; M. Jean-Pierre Blanchet (11 juin 1967) ; M. Jean Lhospied (du 11 juin 1967 au 22 juin 1967) ; M. Emile Aubert (7 juillet 1967).

# COMMISSIONS PERMANENTES

ET

# COMMISSION SPÉCIALE

## chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Composition au 31 décembre 1967 avec les modifications des listes établies le 5 octobre 1966 (intervenues du 1er janvier au 11 octobre 1967) et les modifications des listes établies le 11 octobre 1967 (intervenues du 12 octobre au 31 décembre 1967).

### Commission des affaires culturelles.

*Président :* M. Louis Gros.

*Vice-présidents :* MM. Georges Lamousse, Adolphe Chauvin, André Cornu.

*Secrétaires :* MM. Jean Fleury, Claudius Delorme, Ahmed Abdallah.

MM. Jean de Bagneux, Clément Balestra, Roger Besson, Florian Bruyas, Henri Caillavet, Georges Cogniot, Mmes Suzanne Crémieux, Renée Dervaux, MM. André Diligent, Roger Duchet, Charles Durand, Hubert Durand, Yves Estève, Jean Filippi, Charles Fruh, François Giacobbi, Alfred Isautier, Louis Jung, Jean Lacaze, Adrien Laplace, Pierre-René Mathey, Claude Mont, Jean Noury, Dominique Pado, Paul Pauly, Jacques Pelletier, Hector Peschaud, Gustave Philippon, Jacques Rastoin, Georges Rougeron, Pierre Roy, Paul Symphor, Edgar Tailhades, Mme Jeannette Thorez-Vermeersch, MM. René Tinant, Maurice Vérillon, Jean-Louis Vigier.

MODIFICATIONS. — M. Jacques Baumel (élu député le 12 mars 1967. — 3 avril 1967) est remplacé par M. Dominique Pado (30 mai 1967) ; M. Jacques Bordeneuve (élu député le 12 mars 1967) est remplacé par M. Henri Caillavet (22 juin 1967).

### Commission des affaires économiques et du Plan.

*Président :* M. Jean Bertaud.

*Vice-présidents :* MM. Paul Mistral, Etienne Restat, Joseph Yvon, Henri Cornat.

*Secrétaires :* MM. René Blondelle, Auguste Pinton, Joseph Beaujannot, Jean-Marie Bouloux.

MM. Louis André, Emile Aubert, André Barroux, Aimé Bergeal, Auguste Billiemaz, Georges Bonnet, Amédée Bouquerel, Robert Bouvard, Marcel Brégégère, Raymond Brun, Michel Chauty, Henri Claireaux, Maurice Coutrot, Léon David, Alfred Dehé, Roger Delagnes, Henri Desseigne, Hector Dubois, Jacques Duclos, André Dulin, Emile Durieux, Jean Errecart, Victor Golvan, Léon-Jean Grégory, Paul Guillaumot, Roger du Halgouet, Yves Hamon, René Jager, Eugène Jamain, Michel Kauffmann, Henri Lafleur, Maurice Lalloy, Robert Laurens, Marcel Lebreton, Marcel Legros, Henri Longchambon, Georges Marrane, Marcel Mathy, François Monsarrat, Jean Natali, Gaston Pams, Guy Pascaud, François Patenôtre, Marc Pauzet, Paul Pelleray, Lucien Perdereau, André Picard, Jules Pinsard, Roger Poudonson, Henri Prêtre, Eugène Ritzenthaler, Maurice Sambron, Robert Schmitt, Abel Sempé, René Toribio, Henri Tournan, Raoul Vadepied, Jacques Verneuil, Charles Zwickert.

MODIFICATIONS. — M. Michel Champleboux (décès le 8 mars 1967) est remplacé par M. André Barroux (20 avril 1967) ; M. Marcel Fortier (démission le 30 mai 1967) est remplacé par M. Jean Natali (30 mai 1967) ; M. Charles Naveau (élu député le 12 mars 1967) est remplacé par M. Marcel Mathy (22 juin 1967) ; M. Modeste Legouez (démission le 22 novembre 1967) est remplacé par M. Paul Guillaumot (22 novembre 1967).

### Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

*Président :* M. Vincent Rotinat.

*Vice-présidents :* MM. Pierre de Chevigny, Jean Péridier, Philippe d'Argenlieu.

*Secrétaires :* M. le général Antoine Béthouart, Georges Repiquet, Jean de Lachomette.

MM. Edmond Barrachin, Maurice Bayrou, Jean Bène, Jean Berthoin, Raymond Boin, Marcel Boulangé, Julien Brunhes, Roger Carcassonne, Maurice Carrier, Georges Dardel, le général Jean Ganeval, Lucien Gautier, Robert Gravier, Raymond Guyot, Gustave Héon, Joseph-Pierre Lanet, Charles Laurent-Thouverey, Guy de La Vasselais, Jean Lecanuet, Marcel Lemaire, Jean Lhospied, Louis Martin, André Monteil, Roger Morève, André Morice, Léon Motais de Narbonne, Marius Moutet, Henri Parisot, le général Ernest Petit, Guy Petit, Alain Poher, Edouard Soldani, Jacques Soufflet, Jean-Louis Tinaud, Jacques Vassor, Paul Wach, Michel Yver.

MODIFICATIONS. — M. Bernard Lafay (élu député le 12 mars 1967. — 18 avril 1967) est remplacé par M. Joseph-Pierre Lanet (18 avril 1967) ; M. Georges Guille (élu député le 12 mars 1967) est remplacé par M. Jean Lhospied (22 juin 1967).

**Commission des affaires sociales.**

*Président :* M. Roger Menu.

*Vice-présidents :* MM. André Plait, Lucien Grand, Léon Messaud.

*Secrétaires :* MM. Marcel Lambert, François Levacher, Robert Liot.

MM. Hubert d'Andigné, Marcel Audy, Pierre Barbier, Hamadou Barkat-Gourat, Lucien Bernier, Jean-Pierre Blanchet, Raymond Bossus, Pierre Bouneau, Joseph Brayard, André Bruneau, Mme Marie-Hélène Cardot, MM. Marcel Darou, Michel Darras, Jules Fil, Abel Gauthier, Jean Gravier, Louis Guillou, Marcel Guislain, Jacques Henriet, Arthur Lavy, Bernard Lemarié, Paul Lévêque, Henry Loste, Pierre Maille, Georges Marie-Anne, André Méric, Paul Piales, Alfred Poroï, Eugène Romaine, Charles Sinsout, Robert Soudant, Roger Thiébault, Robert Vignon, Hector Viron, Raymond de Wazières, N...

MODIFICATIONS. — M. Daniel Benoist (élu député le 12 mars 1967) est remplacé par M. Marcel Guislain (20 avril 1967) ; M. Léon Messaud est élu vice-président en remplacement de M. Roger Lagrange (18 mai 1967) ; M. Roger Lagrange (élu député le 12 mars 1967) est remplacé par M. Jules Fil (22 juin 1967) ; M. Adolphe Dutoit (démission le 11 mai 1967) est remplacé par M. Hector Viron (1er juin 1967) ; M. Jean Natali (démission le 30 mai 1967) est remplacé par M. Pierre Prost (1er juin 1967) ; M. Emile Claparède (décès le 3 août 1967) ; M. Paul Guillaumot (démission le 22 novembre 1967).

**Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.**

*Président :* M. Alex Roubert.

*Vice-présidents :* MM. Jacques Masteau, Yvon Coudé du Foresto, Roger Lachèvre.

*Secrétaires :* MM. Martial Brousse, Pierre Carous, Jacques Descours Desacres.

*Rapporteur général:* M. Marcel Pellenc.

MM. André Armengaud, Jean Bardol, Edouard Bonnefous, Jean-Eric Bousch, Paul Chevallier, André Colin, Antoine Courrière, Paul Driant, Marcel Fortier, André Fosset, Henri Henneguelle, Roger Houdet, Michel Kistler, Modeste Legouez, Jean-Marie Louvel, André Maroselli, Marcel Martin, Max Monichon, Geoffroy de Montalembert, Georges Portmann, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Paul Ribeyre, François Schleiter, Charles Suran, Louis Talamoni, Ludovic Tron.

MODIFICATIONS. — M. Bernard Chochoy (élu député le 12 mars 1967) est remplacé par M. Henri Henneguelle (20 avril 1967) ; M. Pierre Métayer (élu député le 12 mars 1967) est remplacé par M. Aimé Bergeal (20 avril 1967) ; M. Jacques Richard (élu député le 12 mars 1967. — 16 mai 1967) est remplacé par M. Marcel Fortier (30 mai 1967) ; M. Gustave Alric (décès le 17 octobre 1967) est remplacé par M. Modeste Legouez (22 novembre 1967) ; M. Roger Lachèvre est élu vice-président, en remplacement de M. Gustave Alric et M. Jacques Descours Desacres est élu secrétaire en remplacement de M. Roger Lachèvre (22 novembre 1967).

# LISTE DES RAPPORTEURS SPECIAUX

SESSION 1965-1966

I. — DÉPENSES CIVILES

a) **Budget général.**

| | MM. |
|---|---|
| Affaires culturelles | Raybaud. |
| Cinéma | Edouard Bonnefous |
| Affaires étrangères. — Affaires algériennes. | Portmann. |
| Coopération | Fosset. |
| Affaires sociales | Ribeyre. |
| Travail | Kistler. |
| Agriculture | Driant. |
| Anciens combattants et victimes de guerre. | Brousse. |
| Départements d'outre-mer<br>Territoires d'outre-mer | Louvel. |
| Economie et finances : | |
| I. — Charges communes<br>II. — Services financiers | Tron. |
| Affaires économiques | Carous. |
| Education nationale | Mlle Rapuzzi. |
| Equipement et logement : | |
| Travaux publics et transports | Suran. |
| Logement | Bousch. |
| Industrie | N... |
| Intérieur | Masteau. |
| Rapatriés | Armengaud. |
| Jeunesse et sports | Fortier. |
| Justice | Marcel Martin. |
| Services du Premier ministre : | |
| Services généraux (I) | Houdet. |
| Aménagement du territoire | de Montalembert. |
| Information (II) | EdouardBonnefous |
| Direction des Journaux officiels (VII)<br>Conseil économique et social | Houdet. |
| Secrétariat général de la défense nationale (IV)<br>Groupement des contrôles radioélectriques (VI) | Fortier. |
| Commissariat au tourisme (V) | Mlle Rapuzzi. |
| Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité (VIII) | Talamoni. |
| Transports : | |
| I. — Transports terrestres | Courrière. |
| II. — Aviation civile | Coudé du Foresto. |
| III. — Marine marchande | Lachèvre. |

b) **Budgets annexes.**

| | MM. |
|---|---|
| Imprimerie nationale | Bardol. |
| Légion d'honneur<br>Ordre de la Libération<br>Monnaies et médailles | Paul Chevallier. |
| Postes et télécommunications | Henneguelle. |
| Prestations sociales agricoles | Monichon. |

II. — DÉPENSES MILITAIRES

*Armées.*

*a*) **Budget général.**

| | MM. |
|---|---|
| Dépenses ordinaires des services militaires. | Schleiter. |
| Dépenses en capital des services militaires. | Maroselli. |

*b*) **Budgets annexes.**

| | MM. |
|---|---|
| Service des essences ..... | Courrière. |
| Service des poudres ..... | Colin. |

***

| | |
|---|---|
| Comptes spéciaux du Trésor ..... | Descours Desacres. |
| Office de la radiodiffusion-télévision française (application de l'article 9 de la loi n° 64-621 du 27 juin 1964) ..... | EdouardBonnefous |

**Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.**

*Président :* M. Raymond Bonnefous.

*Vice-présidents :* MM. Marcel Champeix, Etienne Dailly, Marcel Prélot.

*Secrétaires :* MM. Gabriel Montpied, Jean Sauvage, Modeste Zussy.

MM. Octave Bajeux, Pierre Bourda, Robert Bruyneel, Robert Chevalier, Louis Courroy, Jean Deguise, Emile Dubois, Fernand Esseul, Paul Favre, Pierre de Félice, Pierre Garet, Jean Geoffroy, Paul Guillard, Baudouin de Hauteclocque, Léon Jozeau-Marigné, Pierre de La Gontrie, Edouard Le Bellegou, Pierre Mailhe, Pierre Marcilhacy, Paul Massa, Marcel Molle, Lucien De Montigny, Louis Namy, Jean Nayrou, Pierre Prost, Camille Vallin, Fernand Verdeille, Joseph Voyant.

MODIFICATIONS. — M. Michel Durafour (élu député le 12 mars 1967) ; M. Paul Baratgin (décès le 22 décembre 1966) est remplacé par M. Pierre Mailhe (11 avril 1967) ; M. Pierre Prost (nommé le 10 octobre 1967).

**Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.**

*Président :* M. Antoine Courrière.

*Secrétaire rapporteur:* M. Yves Estève.

MM. Paul Chevallier, Yvon Coudé du Foresto, Louis Courroy, Lucien Grand, Robert Gravier, Georges Marrane, Paul Pauly, Marc Pauzet.

# ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES

## REPRESENTATION DU SENAT

### COMITE CONSULTATIF DE L'UTILISATION DE L'ENERGIE

(Décret n° 48-877 du 27 mai 1948.)

*Est nommé :* M. René Jager [25 mai 1967].

### COMMISSION CENTRALE DE CLASSEMENT DES DEBITS DE TABAC

(Décret n° 59-740 du 15 juin 1959.)

*Est nommée :* Mlle Irma Rapuzzi [26 avril 1967 et 22 novembre 1967].

### COMMISSION SUPERIEURE DE CODIFICATION

(Décret n° 61-652 du 20 juin 1961.)

*Est nommé :* M. Marcel Molle [15 juin 1967].

### COMMISSION PLENIERE DE LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

(Décret n° 49-1310 du 12 septembre 1949.)

*Est nommé :* M. André Dulin [22 juin 1967].

### COMITE DE CONTROLE DU FONDS FORESTIER NATIONAL

(Art. 5 du décret n° 66-1077 du 30 décembre 1966.)

*Est nommé :* M. Geoffroy de Montalembert [29 juin 1967].

### CONSEIL SUPERIEUR DU SERVICE SOCIAL

(Décret n° 62-895 du 31 juillet 1962.)

*Est nommé :* M. Jules Fil [24 octobre 1967].

### COMMISSION CHARGEE D'EXAMINER LES DEMANDES D'AUTORISATION OU DE RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION DE JEUX DANS LES CASINOS

(Art. 2 du décret du 6 novembre 1934, modifié par le décret n° 59-879 du 20 juillet 1959.)

*Est nommé :* M. Louis Courroy [12 octobre 1967].

### COMMISSION SUPERIEURE DES CAISSES D'EPARGNE

(Art. 22 du code des caisses d'épargne.)

*Est nommé :* M. Henri Henneguelle [12 octobre 1967].

### CONSEIL SUPERIEUR DE LA SECURITE SOCIALE

(Art. 1er du décret n° 63-722 du 13 juillet 1963.)

*Est nommé :* M. Marcel Guislain [15 novembre 1967].

### COMMISSION CONSULTATIVE DU CINEMA

(Décret n° 61-950 du 23 avril 1961.)

*Sont nommés :* MM. Georges Lamousse et Jean de Bagneux (par la commission des affaires culturelles) ; M. Edouard Bonnefous (par la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation) [19 décembre 1967].

# MINISTÈRE EN FONCTION
# au cours de l'année 1967.

## 3e Cabinet Georges POMPIDOU

(Nommé le 8 janvier 1966.)

| | | MM. |
|---|---|---|
| 1. | **Premier ministre** | Georges POMPIDOU. |
| | I. *Secrétaire d'Etat (relations avec le Parlement)* | Pierre DUMAS. |
| | II. *Secrétaire d'Etat (information)* | Yvon BOURGES. |
| 2. | **Ministre d'Etat chargé des affaires culturelles** | André MALRAUX. |
| 3. | **Ministre d'Etat chargé de la réforme administrative** | Louis JOXE. |
| 4. | **Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer** | Pierre BILLOTTE. |
| 5. | **Justice** | Jean FOYER. |
| 6. | **Affaires étrangères** | Maurice COUVE DE MURVILLE. |
| | III. *Secrétaire d'Etat* | Jean DE BROGLIE. |
| | IV. *Secrétaire d'Etat (coopération)* | Jean CHARBONNEL. |
| 7. | **Intérieur** | Roger FREY. |
| | V. *Secrétaire d'Etat* | André BORD. |
| 8. | **Armées** | Pierre MESSMER. |
| 9. | **Economie et finances** | Michel DEBRÉ. |
| | VI. *Secrétaire d'Etat (budget)* | Robert BOULIN. |
| | VII. *Secrétaire d'Etat (commerce extérieur)* | Charles DE CHAMBRUN. |
| 10. | **Education nationale** | Christian FOUCHET. |
| | VIII. *Secrétaire d'Etat* | Michel HABIB-DELONCLE. |
| 11. | **Equipement** | Edgard PISANI. |
| | IX. *Secrétaire d'Etat (logement)* | Roland NUNGESSER. |
| | X. *Secrétaire d'Etat (transports)* | André BETTENCOURT. |
| 12. | **Agriculture** | Edgar FAURE. |
| 13. | **Industrie** | Raymond MARCELLIN. |
| 14. | **Affaires sociales** | Jean-Marcel JEANNENEY. |
| 15. | **Ministre délégué chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales** | Alain PEYREFITTE. |
| 16. | **Anciens combattants et victimes de guerre** | Alexandre SANGUINETTI. |
| 17. | **Postes et télécommunications** | Jacques MARETTE. |
| 18. | **Jeunesse et sports** | François MISSOFFE. |

# 4e Cabinet Georges POMPIDOU

(Nommé les 6 et 7 et remanié le 28 avril 1967.)

| | | MM. |
|---|---|---|
| 1. | **Premier ministre** | Georges POMPIDOU. |
| | I. *Secrétaire d'Etat (tourisme)* | Pierre DUMAS. |
| 2. | **Ministre d'Etat chargé des affaires culturelles** | André MALRAUX. |
| 3. | **Ministre d'Etat chargé de la fonction publique** | Edmond MICHELET. |
| 4. | **Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer** | Pierre BILLOTTE. |
| 5. | **Ministre d'Etat chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales** | Maurice SCHUMANN. |
| 6. | **Ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement** | Roger FREY. |
| 7. | **Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire** | Raymond MARCELLIN. |
| 8. | **Justice** | Louis JOXE. |
| 9. | **Affaires étrangères** | Maurice COUVE DE MURVILLE. |
| | II. *Secrétaire d'Etat (coopération)* | Yvon BOURGES. |
| | III. *Secrétaire d'Etat* | André BETTENCOURT. |
| 10. | **Intérieur** | Christian FOUCHET. |
| | IV. *Secrétaire d'Etat* | André BORD. |
| 11. | **Armées** | Pierre MESSMER. |
| 12. | **Economie et finances** | Michel DEBRÉ. |
| | V. et VI. *Secrétaires d'Etat.* | Robert BOULIN. Roland NUNGESSER. |
| 13. | **Education nationale** | Alain PEYREFITTE. |
| 14. | **Equipement et logement** | François ORTOLI. (28 avril 1967). |
| 15. | **Agriculture** | Edgar FAURE. |
| 16. | **Industrie** | Olivier GUICHARD. |
| 17. | **Affaires sociales** | Jean-Marcel JEANNENEY. |
| | VII. *Secrétaire d'Etat (emploi)* | Jacques CHIRAC. |
| 18. | **Transports** | Jean CHAMANT. |
| 19. | **Anciens combattants et victimes de guerre** | Henri DUVILLARD. |
| 20. | **Postes et télécommunications** | Yves GUÉNA. |
| 21. | **Jeunesse et sports** | François MISSOFFE. |
| 22. | **Information** | Georges GORSE. |

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.